1854 Bibl. Mont

LE
PORTFOLIO.

TOME TROISIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

LE

PORTFOLIO

OU

Collection

DE

DOCUMENS POLITIQUES

RELATIFS

A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

ΔΕΞΑΙ.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18.

LE DOYEN, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

LE

PORTFOLIO.

TOME TROISIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

LE PORTFOLIO

OU

Collection

DE

DOCUMENS POLITIQUES

RELATIFS

A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

ΔΕΞΑΙ.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18.

LE DOYEN, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

LE

PORTFOLIO

OU

COLLECTION

DE DOCUMENS POLITIQUES

RELATIFS

A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

TOME III.

Nos 18 et 19.

Copie d'une dépêche du comte de Nesselrode au prince de Lieven.
Copie d'une dépêche confidentielle du comte Pozzo di Borgo adressée au comte de Nesselrode.
Lord Dudley au marquis de Palmella.
Le comte d'Aberdeen au marquis de Barbacena.
Précis de la discussion parlementaire.
Observations sur le commerce de la Valachie et de la Moldavie.
Copie d'une pétition adressée aux deux Chambres du Parlement.
Correspondance.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18. | LE DOYEN, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

(L'importance de la dépêche suivante sur les affaires du Portugal ne saurait être pleinement appréciée sans une étude préliminaire de la dépêche du comte Pozzo di Borgo, publiée dans le N° 6 du *Portfolio*, et qui, se trouvant adressée au cabinet de la Russie, peut être considérée comme l'expression de ses vues par rapport aux affaires de la Péninsule.

Son Excellence, parlant dans sa dépêche de la chance « des collisions entre l'Espagne alarmée, violente et obstinée, et le Portugal dans le fait révolutionnaire, » explique « que les motifs de ses craintes étaient fondés d'un côté sur l'incompatibilité des intérêts des deux pays et de l'autre sur l'erreur des deux cabinets — savoir, *celui de Londres ne se prononçant pas favorablement sur le sort de don Miguel*, etc. »

La présente dépêche est intéressante sous un point de vue différent; elle a été écrite pour être communiquée aux cabinets de Londres et de Paris, dont la jalousie mutuelle avait été excitée par l'arrivée de leurs armées respectives sur un champ de lutte, que la diplomatie russe s'occupait depuis plusieurs années à leur préparer.

Les complications interminables dans lesquelles il s'agissait d'engager l'Angleterre et la France, soit entre elles, soit avec les pays dont elles avaient à apaiser les dissensions intérieures et à déterminer la politique au dehors, n'ont pas manqué de porter leurs fruits. Nos troupes, nos capitaux, nos sympathies, nos intérêts, furent engagés dans cette intervention occidentale, ce qui détourna l'attention de l'Europe et l'empêcha de surveiller suffisamment les progrès de la domination russe en Orient.

Ces progrès, rien ne les a interrompus depuis. Quand, il y a trois ans, le sultan Mahmoud invoqua notre secours pour défendre son trône contre un rebelle qui agissait de concert avec

la Russie, le refus de l'Angleterre était-il fondé sur un autre prétexte que celui que ses forces disponibles se trouvaient alors occupées devant l'Escaut et *le Tage*?

Nous envisageons cette dépêche comme une des preuves les plus éclatantes de la manière dont la Russie, depuis le dernier demi-siècle, réussissait dans chaque négociation diplomatique à nous faire travailler à son but, à nous donner le tort de ruiner nous-mêmes nos intérêts et à nous faire subir l'humiliation de n'oser avouer notre bonhomie, et par conséquent démasquer toute la perfidie russe. Tout ce qui forme le but secret de cette dépêche a été atteint; sir Frédéric Lamb à eu seulement l'habileté d'empêcher, lors de l'arrivée de don Miguel à Lisbonne, un des objets de l'intrigue russe, c'est-à-dire le paiement d'un emprunt anglais qui aurait donné à l'usurpateur de nouveaux moyens de faire la guerre aux amis de l'Angleterre et du Portugal.)

COPIE D'UNE DÉPÊCHE

DU COMTE DE NESSELRODE

AU PRINCE DE LIEVEN.

Saint-Pétersbourg, le janvier 1827.

(L'éditeur anglais du *Portfolio* ayant annoncé à ses lecteurs qu'il ne publiera plus le texte des pièces diplomatiques qu'il traduit, l'édition française sera la seule désormais qui contiendra le texte original de ces documens.)

MON PRINCE,

Par nos dépêches du $\frac{9}{21}$ de ce mois, nous nous sommes réservé de répondre séparément aux rapports de Votre Excellence qui rendaient compte des opinions du ministère britannique sur les affaires de la Péninsule, et des mesures qu'il a prises, à la nouvelle de l'insurrection du marquis de Chaves, et de son entrée sur le territoire portugais.

La présente traitera des questions qui se rattachent à ces déplorables événemens.

L'Empereur en a été profondément affligé. Ils sont venus surprendre la Péninsule dans un moment où des promesses positives semblaient lui offrir d'heureuses garanties d'union et de tranquillité.

En voyant ces promesses violées, la guerre civile allumée en Portugal, des passions aveugles présider aux conseils de l'Espagne, des forces anglaises se transporter sur le théâtre

de cette lutte, la France et l'Angleterre arriver subitement à une position délicate pour l'une et l'autre, il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de regret et d'inquiétude, dont le cabinet de Saint-James lui-même n'aura sans doute pu se défendre. Jamais, depuis douze ans, la paix de l'Europe n'avait couru de plus grands périls. Elle se maintient encore; mais à côté de ces complications si graves, de ces malheurs si réels et des craintes trop fondées qu'ils inspirent, tout l'espoir des monarques dont la paix n'a cessé d'être le premier vœu repose sur la modération et la sagesse qui ont prévenu l'explosion d'une guerre générale.

Sous ce rapport, les décisions de la France ne laissent rien à désirer. La politique du cabinet des Tuileries est restée loyale envers l'Espagne autant que son langage a été conciliant envers l'Angleterre. Il n'est pas moins juste de dire que le message de S. M. Britannique au Parlement annonçait cet esprit de prudence et cette mesure qu'on est toujours heureux de trouver dans les déclarations d'un grand État, et que l'exposé des conventions existantes entre l'Angleterre et le Portugal, en établissant la nécessité d'un envoi de troupes, semblait établir aussi que le même respect des traités, qui engageait le cabinet de Saint-James à protéger la cour de Lisbonne, le porterait à observer les principes de son union avec toutes les autres. Nous ne parlerons pas des explications ultérieures du ministère anglais; et, convaincus qu'il trouvera dans son empressement à les adoucir, et dans notre amitié, les seuls motifs de notre silence, nous passerons à l'examen du rôle de la Russie, au milieu de la crise qui menace les destinées de la Péninsule.

Ce rôle est tout tracé. Les opinions de l'Empereur sur la conduite que l'Espagne devait tenir envers le Portugal

font assez connaître son jugement sur la conduite qu'elle a tenue, et les invariables maximes de Sa Majesté indiquent d'avance le but de ses efforts. Avertir franchement la cour de Madrid qu'elle force les alliés à déplorer sa marche et à abandonner sa cause ; appuyer les utiles mesures qu'on l'invite à prendre pour recouvrer ses titres à la sollicitude dont elle a toujours été l'objet ; demander au Portugal, assisté des troupes anglaises, de ne point étendre ses succès au-delà des limites de son territoire ; fortifier les dispositions pacifiques que les cabinets de Londres et de Paris se témoignent mutuellement ; seconder et faciliter l'accomplissement des vœux qu'ils forment pour le maintien de leurs rapports de bienveillance réciproque, telle a été et telle sera encore la tâche du cabinet de Saint-Pétersbourg. Afin de nous acquitter des devoirs qu'elle nous impose envers l'Espagne et le Portugal, nous expédions à M. d'Oubril et de Palença les instructions ci-jointes. Afin de manifester nos intentions à l'égard des cours d'Angleterre et de France, nous vous chargeons, ainsi que le comte Pozzo di Borgo, de communiquer la présente avec ses annexes au ministère de S. M. Britannique et à celui de S. M. T. C.

Mais il ne suffit pas de mettre un terme aux discussions qui se sont élevées entre les deux États de la Péninsule, il faut en prévenir le retour. Il ne suffit pas de rétablir la tranquillité en Portugal, il est non moins essentiel de la consolider.

Le premier de ces résultats sera, nous le pensons, l'effet des représentations unanimes que les premières cours de l'Europe adressent à l'Espagne, l'effet de l'expérience qui lui révèle la vanité des tentations qui lui inspiraient un si malheureux espoir ; l'effet de la position critique où son

système l'a jetée, des leçons sévères qu'elle a reçues, de son adhésion aux demandes qui lui ont été présentées de la part de l'Angleterre, de la certitude enfin que si elle violait de nouveau ses promesses, elle aurait à soutenir et une lutte appuyée par la Grande-Bretagne, et le poids d'une improbation européenne. A cet égard, toutes les puissances alliées ne sauraient que poursuivre un but commun, car un commun intérêt les unit.

Elles reconnaissent toutes que des complications sérieuses entre l'Espagne et le Portugal peuvent en occasioner de plus sérieuses encore entre l'Angleterre et la France [1]. Elles savent quelles en seraient les suites. Elles doivent donc toutes chercher à les prévenir; elles doivent toutes énoncer à Madrid les mêmes vœux, y montrer une égale sincérité, y déployer une égale énergie. Quant au rétablissement d'une tranquillité solide en Portugal, il est (pour ne rien dissimuler) [2] entre les mains de l'Angleterre. C'est à elle que la Providence propose en quelque sorte ce problème. C'est à elle de le méditer et de le résoudre. Et si notre politique pouvait être indifférente au repos des autres pays, si la paix intérieure et extérieure dont jouissent les gouvernemens et les peuples n'était aux yeux de Sa Majesté un bienfait à la conservation duquel la Russie est

[1] Ce jugement laconique ne révèle-t-il pas tout le secret du vif intérêt que la Russie prenait aux affaires de la Péninsule?

(*Note de l'Édit. angl.*)

[2] Notre lecteur jugera de la sincérité du cabinet de Saint-Pétersbourg en se rappelant une partie de la dépêche du comte Pozzo di Borgo, publiée dans notre numéro 6.

(*Note de l'Édit. angl.*)

obligée de veiller par égard pour ses engagemens positifs, comme pour les avantages qu'elle en retire, nous pourrions nous dispenser d'agiter cette question. Mais le témoignage irrécusable des événemens est là pour démontrer deux vérités qui nous semblent d'une haute importance. La première est que, dans l'*état actuel* de l'Europe, il n'existe plus de malheur isolé. Les derniers troubles de Portugal ont été une secousse dont le contre-coup s'est fait ressentir en Italie comme en Espagne, en France comme en Angleterre. L'Espagne a vu un parti exalté s'élancer dans la lice; l'Italie, ses anciens sectaires se remuer; la France a été forcée d'adopter des mesures d'éclat; l'Angleterre, de recourir aux armes; l'Autriche elle-même de sauver d'un piége dangereux le jeune prince dont les destins lui ont été confiés.

Tant il est vrai que de nos jours les liens des monarques et le contact des peuples ont confondu pour eux et les biens et les maux. Une autre vérité de fait non moins prouvée, c'est qu'autant la tranquillité future du Portugal intéresse le reste de l'Europe, autant elle semble dépendre elle-même du sort de l'infant don Miguel, et des résolutions définitives qui seront prises à son égard.

C'est en effet son nom qu'invoquent les perturbateurs, et c'est également sur lui que les amis de la paix fondent leurs espérances. C'est lui que l'armée attend, et lui que cherchent déjà les regards de ceux mêmes qu'avaient effrayés et aliénés les erreurs de sa première jeunesse.

L'avenir de ce prince est donc l'avenir de sa patrie. En émettant ces opinions, notre objet n'est nullement de contester à la Grande-Bretagne le rôle principal qui lui appartient dans ce grand drame politique. Bien loin de là, nous

soutenons que le dénoûment ne peut s'opérer que par elle, et nous savons que si le cabinet de Saint-James n'était trop juste pour écarter entièrement les considérations de droit, il pourrait tout décider en Portugal par l'autorité seule de la force. Mais notre confiance dans ses principes, l'intimité qui caractérise nos mutuels rapports, et les communications spontanées qu'il vous a faites, nous donnent lieu d'espérer qu'il accueillera des observations dont l'amour du bien est l'unique source. Et puisque le sort de l'infant don Miguel se rattache en dernier résultat à son voyage au Brésil, puisqu'à ce même voyage viennent se lier les destinées de la monarchie portugaise, nous aborderons la question de savoir si l'infant doit accepter ou non l'invitation de se rendre à Rio-Janeiro.

Cette question se présente sous un double point de vue, sous le point de vue *des droits* et sous celui *des intérêts*.

En droit, il nous semble que les déterminations de don Pedro la décident. Ce prince a abdiqué la couronne de Portugal en faveur de l'infante dona Maria da Gloria, sous deux conditions ; il a voulu : 1°. que le Portugal prêtât serment à la Charte qu'il lui octroyait ; 2°. que l'infant don Miguel *fût fiancé à l'infante dona Maria da Gloria, et que le mariage fût conclu*. Ces deux conditions sont remplies. La nation portugaise *a prêté serment* à sa nouvelle loi fondamentale. L'infant don Miguel a suivi cet exemple.

Les Portugais qui se sont réfugiés en Espagne, pour ne pas prêter ce serment, et qui tentent aujourd'hui, les armes à la main, de renverser la Charte de don Pedro, ne peuvent être considérés et traités que comme des rebelles. L'immense majorité des habitans du royaume se range sous les drapeaux du gouvernement légitime.

Il y a plus, la Charte a été mise en exécution. La Chambre des pairs et celle des députés ont été convoquées, assemblées et constituées. Elles ont délibéré et voté librement.

Finalement, *don Miguel a été fiancé à l'infante dona Maria da Gloria. Le mariage est conclu, et il n'y manque que la célébration des noces*, dont l'acte d'abdication ne parle pas [1]. Ainsi donc, nous le répétons, les deux conditions mises par don Pedro à l'abdication de la couronne de Portugal, sont remplies dans toute leur étendue, et cette abdication a maintenant pleine et entière valeur.

La *première* conséquence de ce fait irréfragable est, qu'à dater du jour où les conditions mentionnées ci-dessus se sont trouvées remplies, don Pedro, d'après les termes mêmes de ses propres décisions, a cessé d'être roi de Portugal.

La *seconde*, qu'à dater de ce jour, comme il est de principe que la souveraineté n'éprouve jamais d'interrup-

[1] Voilà un des exemples de ce jésuitisme qui abonde dans presque tous les documens diplomatiques russes. Dans la pièce officielle que nous donnons ici et dans laquelle la Russie prétend représenter les intérêts de l'Europe, nous lisons, qu'une seule chose *manque* encore à la consolidation du mariage de don Miguel avec donna Maria, c'est la célébration de leurs noces; et quelques lignes plus bas, on ajoute, « le mariage est conclu, *par conséquent*, les conditions de l'abdication de don Pedro sont remplies dans toute leur étendue. » N'est-il pas évident que la Russie à dû connaître avant le départ de don Miguel de Vienne, qu'il *n'épouserait* jamais dona Maria? Le lecteur pourra former là-dessus son jugement par la suite de la dépêche.

(*Note de l'Édit. angl.*)

tion, c'est l'infante dona Maria da Gloria qui règne dans ce royaume.

La *troisième* qu'à dater de ce même jour, les rapports de souverain à sujet ont cessé entre don Pedro et don Miguel, pour faire place uniquement aux rapports de frère aîné à frère cadet.

La *quatrième*, enfin, que le frère aîné peut bien inviter le frère cadet à se rendre auprès de lui, mais qu'il n'a plus le droit de lui en donner l'ordre, et que pour celui-ci l'exécution de cet ordre n'est plus un devoir rigoureux.

D'autre part, il est constant que le roi de Portugal Jean VI, en fixant à Vienne le séjour provisoire de l'infant don Miguel, avait usé de son autorité paternelle pour confier ce prince à Sa Majesté l'empereur d'Autriche. Or, dans l'état des droits respectifs tel que nous venons de l'établir, l'empereur d'Autriche, exerçant le pouvoir discrétionnaire qui lui a été délégué par le roi Jean VI, est-il dans l'obligation d'engager ce prince à se rendre à Rio-Janeiro sur l'invitation de don Pedro?

Nous ne le pensons pas, et il nous semble au contraire que les observations exposées plus haut démontrent que cette obligation ne saurait exister.

A nos doctrines sur le droit, on opposera peut-être la qualification de roi donnée jusqu'à présent en Portugal à don Pedro, quoiqu'on y qualifie aussi de reine l'infante dona Maria da Gloria. — La réponse est facile. Il ne peut y avoir deux souverains en même temps dans un pays. Le père ne peut encore être roi quand sa fille est déjà reine. Cette qualification accordée à don Pedro est donc évidemment un abus.

En outre, don Pedro n'a point à nos yeux le droit de

retenir indéfiniment auprès de sa personne l'infante dona Maria da Gloria; car, d'un côté, il a fixé dans son acte d'abdication le terme du séjour de cette princesse au Brésil, à l'époque où il recevrait la nouvelle officielle de ses fiançailles et du serment prêté à la Charte portugaise; de l'autre, l'infante, devenue reine, appartient à l'État qu'elle doit gouverner, et son absence, occasionée par le fait seul d'une volonté paternelle, il est vrai, mais déjà étrangère, ne semblerait assurément ni libre ni légale.

L'empereur du Brésil ne paraît pas non plus avoir le droit de donner des ordres au nom de la reine de Portugal sa fille; car cette reine étant mineure ne peut, aux termes de la Charte de don Pedro, administrer que par l'intermédiaire d'une régence, et l'empereur du Brésil ne saurait ni représenter cette régence ni même en être membre, en sa qualité de souverain désormais étranger. — Enfin les droits de l'infant don Miguel aux titres et aux fonctions de régent sont indépendans de sa qualité de fiancé et d'époux futur de dona Maria. Il les puise dans les droits de sa naissance et dans ceux de plus proche parent de la reine mineure; il les puise dans l'art. 92 de la Charte que son frère vient de donner au Portugal.

Mais malgré toutes ces circonstances, les cours alliées et l'Autriche à leur tête ne devraient-elles point par d'autres motifs engager l'infant don Miguel à se rendre au Brésil? C'est ici que se présente la question *des intérêts.*

Nos intentions ne seront certainement pas suspectes au cabinet de Londres, si nous adoptons, relativement à ces *intérêts*, les opinions qu'il a lui-même émises. Depuis deux mois, pendant son séjour à Paris, à l'occasion de la mission du chevalier de Neuman, et dans ses explications

avec Votre Excellence, le principal secrétaire d'État de S. M. Britannique a constamment reconnu et déclaré qu'une séparation définitive entre le royaume de Portugal et l'empire du Brésil était indispensable.

C'est une des thèses que nous avons soutenues plus haut. Nous pouvons donc affirmer qu'à cet égard les *droits* sont d'accord avec les *intérêts*.

La cour de Londres semble également être d'avis qu'il est urgent que la reine mineure de Portugal se transporte en Europe. — Elle a approuvé ce point des instructions de M. de Neuman, et a même chargé lord Ponsonby de l'obtenir. Nous croyons avoir prouvé tout à l'heure la légalité absolue de cette mesure. Donc, à cet égard aussi, le même accord se manifeste entre les *intérêts* et les *droits*.

Mais il nous semble que cette heureuse identité entre ce qui est légitime et ce que la Grande-Bretagne regarde comme avantageux, s'étend beaucoup plus loin. Et d'abord, puisqu'une séparation définitive entre le Brésil et le Portugal est indispensable; puisqu'il est urgent que la reine dona Maria da Gloria se transporte en Europe; puisque, d'après l'acte d'abdication de don Pedro, elle ne devait rester au Brésil que jusqu'au moment où le souverain de ce nouvel Empire recevrait la nouvelle de ses fiançailles et du serment prêté à sa Charte; quel serait, nous le demandons, le motif du voyage de l'infant don Miguel à Rio-Janeiro? Ce prince traverserait-il l'Atlantique pour demander des conseils? Mais est-ce l'auteur d'une Charte, que le ministère anglais a qualifiée de *défectueuse* et d'*inopportune*, qui peut en offrir de salutaires?

Irait-il prendre des ordres? Mais l'empereur du Brésil, ayant cessé d'être roi de Portugal, a-t-il le pouvoir de lui en

donner ? La bénédiction nuptiale serait-elle l'objet de son arrivée ? Mais l'acte d'abdication de son frère ne lui impose pas l'obligation de la recevoir au Brésil. — Son but pourrait-il être d'obtenir la régence ? Mais l'article 92 de la Charte portugaise la lui assure. Ce voyage ne serait donc pas l'effet d'une nécessité, et dès lors quel est l'intérêt qui le commande ? Quel est le bien qui pourrait en résulter ? Le vrai bien qu'il s'agit d'espérer, l'intérêt majeur qu'on ne saurait perdre de vue, consiste à rendre au Portugal une tranquillité durable. C'est là sans nul doute la noble intention de la Grande-Bretagne, c'est là son désir, puisque M. Canning ne vous a pas dissimulé, Mon prince, que le gouvernement anglais voudrait abréger autant que possible le séjour des troupes qu'il envoie dans ce pays, et néanmoins il ne pourra les retirer tant que des dissensions imminentes y feront craindre de nouveaux malheurs. — Mais le départ de l'infant don Miguel ne suffirait-il pas pour exciter ces troubles ?

Si pendant que l'infant se trouvait à Vienne les vœux dont il est l'objet et les inquiétudes répandues sur le sort de ses droits ont *essentiellement facilité la coupable entreprise du marquis de Chaves*, ces inquiétudes ne vont-elles pas s'accroître et provoquer bien d'autres périls, à la nouvelle d'un voyage lointain, qu'aucun motif plausible ne justifie ? La malveillance les transmettra à la crédulité ; mille bruits divers s'accréditeront sur les dangers qui vont environner l'infant don Miguel à Rio-Janeiro ; mille soupçons injustes, mais fâcheux et importans à prévenir, s'élèveront contre la régence et le gouvernement qui la protège. De là une fermentation inévitable, un redoublement d'activité dans le parti fanatique en Espagne, peut-être des révoltes et une

guerre civile, dans la meilleure supposition, un état de choses qu'une force étrangère *pourra seule conserver*[1]. Le gouvernement anglais aura-t-il alors les moyens de réaliser ses vues et de rappeler ses troupes? Aura-t-il même ceux de garantir le retour de l'infant don Miguel et l'agitation naissante du Portugal ne pourra-t-elle pas se communiquer au reste de l'Europe?

Plus nous méditons ces questions, plus nous croyons reconnaître les avantages d'une autre mesure que nous avons déjà indiquée confidentiellement. — L'infant don Miguel, au lieu d'aller au Brésil, pourrait se rendre en Angleterre; il y recevrait sans doute l'accueil le plus empressé, le plus amical, et aucun obstacle ne s'opposerait à l'accomplissement de ce projèt; car autant il nous paraîtrait difficile de vaincre les scrupules que S. M. l'empereur d'Autriche éprouverait à conseiller au prince portugais de partir pour Rio-Janeiro, autant nous avons lieu de penser que S. M. I. et R. A., se prêterait à lui recommander un voyage à Londres, si elle pouvait lui donner le légitime espoir d'y rencontrer des dispositions favorables. Par cette démarche, l'infant prouverait sa ferme intention *d'user de ses droits sous l'influence tutélaire de la Grande-Bretagne*[2]. La Grande-Bretagne les reconnaîtrait, *puisqu'elle reconnaît la Charte qui les confirme*[3]. Elle en concerterait avec lui l'exercice

[1] Le vrai sens de ces paroles, comme *la Russie* les entend, est aujourd'hui le mieux expliqué par son action *conservatrice* à Cracovie.

(*Note de l'Édit. angl.*)

[2-3] Ceci n'est point en italique dans l'original.

(*Note de l'Éditeur anglais.*)

pour l'époque de sa majorité. Elle concerterait encore avec l'infant les résolutions dont l'expérience a révélé la nécessité en Portugal, le mode d'administration que réclament les vrais besoins de cet État, les garanties qui préviendraient toute réaction personnelle, le choix de conseillers les plus dignes de confiance par leurs principes et leurs lumières. Les artisans de troubles au dedans et au dehors verraient ainsi tomber de leurs mains leur arme la plus dangereuse; la conduite de l'infant don Miguel, déjà si noble dans une conjoncture récente, où une criminelle intrigue cherchait à surprendre sa religion, achèverait de lui concilier tous les suffrages. L'Espagne ne pourrait que suivre désormais dans ses relations avec la cour de Lisbonne la politique qu'elle aurait dû adopter dès l'origine, et l'Europe sortirait d'une des complications les plus graves qui aient occupé la sagesse des principaux cabinets.

Quant à l'empereur du Brésil, la cour de Londres pourrait facilement lui représenter que vu la position actuelle du Portugal et l'intérêt que don Pedro prend à la paix intérieure de son ancienne patrie, l'Angleterre a elle-même invité l'infant à ne pas faire une longue absence, et par conséquent à ne pas se rendre à Rio-Janeiro. Cette observation serait accompagnée, *en cas de besoin*, de l'exposé des principes de droit, qui ne permettent plus de considérer la couronne portugaise comme appartenant à don Pedro.

Pour ce qui est de la séparation définitive des deux monarchies et de l'envoi de la reine dona Maria da Gloria en Europe, ces deux mesures résultent évidemment des termes de l'acte d'abdication fait par l'empereur du Brésil, et en sont la suite nécessaire. Le moment nous semble si décisif, que nous n'hésitons pas à entrer dans ces explica-

tions avec le ministère britannique. Nous aurions cru manquer aux devoirs de l'amitié en lui déguisant les opinions de l'Empereur, et nous avons une trop haute idée des qualités qui distinguent M. Canning, pour douter qu'il n'apprécie le sentiment qui nous porte à lui exprimer sans détour la pensée tout entière de S. M. I.

Votre Excellence voudra bien placer la présente sous les yeux du principal secrétaire d'État.

Recevez, etc.

COPIE

D'UNE DÉPÊCHE CONFIDENTIELLE

DU COMTE POZZO DI BORGO,

ADRESSÉE AU COMTE DE NESSELRODE.

(Cette dépêche, adressée par le comte Pozzo di Porgo au vice-chancelier d'État à Saint-Pétersbourg, revèle de nouveau la vraie politique de la Rnssie, consistant à empêcher que l'armée française d'occupation ne quitte la Péninsule ; à faire peser ce fardeau sur les finances françaises ; à soulever le mécontentement de l'Angleterre contre cette occupation prolongée ; à encourager enfin les miguélistes du Portugal de manière à rendre indispensable le séjour des troupes britanniques dans ce pays, ou d'y assurer en cas contraire, le triomphe de la faction anti-constitutionnelle.)

COPIE

D'UNE DÉPÊCHE CONFIDENTIELLE

DU COMTE POZZO DI BORGO,

ADRESSÉE AU COMTE DE NESSELRODE,

EN DATE DE PARIS, LE $\frac{1}{13}$ AVRIL 1827, N° 40.

Votre Excellence a été avertie par la dépêche que j'ai eu l'honneur de lui adresser, *sub* n° 38, que le cabinet espagnol paraissait disposé à demander la retraite des troupes françaises et anglaises de la péninsule, en offrant, si cette retraite avait lieu, de dissoudre les armemens qu'il s'était cru obligé d'assembler, attendu l'état du Portugal, et durant les dernières commotions qui venaient d'agiter ce pays. Je me fais un devoir de soumettre maintenant au cabinet impérial le développement que celui de Madrid a donné depuis à sa proposition.

Lorsque la France, effrayée de voir l'Espagne se précipiter dans une guerre avec le Portugal et l'Angleterre, ordonna aux deux régimens suisses à son service de quitter Madrid, le roi catholique, craignant que la même mesure ne fût adoptée relativement aux autres troupes françaises qui occupent différentes places de ses États, présenta la note, dont copie ci-incluse, *sub litt.* A, dans laquelle il demandait s'il était dans l'intention de Sa Majesté Très Chré-

tienne de retirer également, au mois d'avril, les garnisons des places sus-mentionnées.

Le cabinet français répondit, par l'office, *litt.* B, qu'en effet des charges, que l'occupation militaire de quelques forteresses espagnoles faisaient peser sur le trésor, l'avaient déterminé à fixer au mois d'avril l'époque de la retraite de ses troupes ; mais que, les événemens ayant apporté de nouvelles complications dans les relations entre l'Espagne et le Portugal, il s'était décidé à différer cette mesure, laquelle, en tout cas, n'aurait jamais lieu avant le mois d'octobre prochain.

Il est évident que la démarche du cabinet de Madrid, envers celui des Tuileries, avoit pour but de sonder les dispositions de ce dernier sur la durée de l'occupation, qu'il désirait de voir se prolonger. De son côté, la France, ne voulant ni inspirer trop de confiance à l'Espagne en lui promettant la durée indéfinie de la présence des troupes, ni l'abandonner à la vue des dangers que la situation du Portugal faisait encore appréhender, se décida à ne point agir brusquement, fit entrevoir la possibilité de l'évacuation au mois d'octobre, et crut s'être ménagé le temps nécessaire, soit pour voir venir les événemens, soit pour s'entendre avec l'Espagne sur une mesure qui dépendait d'une infinité de circonstances et d'éventualités qu'il était alors impossible de définir.

Ayant été moi-même invité, par l'ambassadeur d'Espagne, à seconder ses démarches, c'est dans l'esprit que je viens d'indiquer, c'est-à-dire, dans l'intention d'obtenir la prolongation de l'occupation militaire, qu'il me pria d'agir ; et lorsque je lui annonçai que la France s'y prêterait, il regarda la réponse de celle-ci comme satisfaisante

et conforme au désir de son gouvernement. Cette affaire semblait donc ou terminée ou ajournée, de l'agrément des parties intéressées, lorsque le roi catholique s'est décidé, d'une manière inattendue, à demander l'évacuation entière de la péninsule par les troupes françaises et anglaises. Cette détermination a été simultanée avec celle du rappel de son ambassadeur de Paris; et c'est cependant à ce même ambassadeur, ainsi rappelé, qu'il a donné ordre de présenter l'office, *litt.* C, dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la notice qui lui annonçait la cessation de ses fonctions et la présentation de ses lettres de recréance. Le comte d'Alcudia a fait la même demande au gouvernement anglais, et le comte Ofalia est envoyé en mission extraordinaire à Paris et à Londres, pour la soutenir et en négocier l'adoption. La première impression que la note espagnole a faite sur le cabinet français a produit la conviction qu'elle était suggérée par M. Canning. Ce ministre a témoigné une extrême irritation à l'occasion de la guerre portée en Espagne contre la révolution, et il a vu depuis avec inquiétude la présence des troupes françaises dans les forteresses les plus importantes de ce pays. Les événemens l'ayant autorisé à expédier des troupes anglaises pour le Portugal, et la France ayant dû blesser la faction dominante à Madrid, afin d'empêcher la guerre, que l'Angleterre elle-même appréhendait plus qu'aucune autre puissance, M. Canning a choisi ce moment pour proposer à cette même faction, qui domine le ministère espagnol, l'évacuation entière de la péninsule. Telle est, du moins à cet égard, la persuasion de M. de Villèle et de ses collègues. — Lorsque le président du conseil m'a exprimé cette manière de voir, j'ai hésité, ou du moins suspendu mon opinion; il a ajouté

que je verrais bientôt la sienne se confirmer par l'accueil favorable que le ministère anglais ferait à la demande de l'Espagne. Cette supposition s'est vérifiée, selon les informations reçues de Londres.

Malgré cet accord apparent, s'il existe entre les apostoliques et M. Canning, tous les deux ont le projet de se tromper mutuellement [1]. Les premiers voient, dans le départ des forces étrangères, la facilité d'opérer à main armée la contre-révolution en Portugal. Le second attend de pouvoir se vanter qu'il a, par sa dextérité, obligé les Français à quitter l'Espagne avec l'arrière-pensée que, si la faction apostolique renouvelait ses tentatives, il aurait le droit de réoccuper le Portugal, sans que la France eût celui de porter des troupes en Espagne, parce que, celle-ci étant réputée l'agresseur, l'Angleterre agirait, autorisée par les obligations qu'elle a contractées de défendre son allié; tandis que la France ne pourrait se déclarer en faveur de la cour de Madrid sans s'associer à ses torts, et rendre la résistance de l'Angleterre contre elle entièrement légitime.

Le résultat de ces manœuvres, dans l'état d'incertitude où se trouve la péninsule, ne sera que trouble et confusion. Au lieu de profiter, pour ainsi dire, de l'armistice que nous sommes parvenus à établir entre les passions, afin de terminer *d'une manière plausible les affaires relatives à la souveraineté en Portugal, à la régence, au mode définitif de gouvernement qui devra régir le pays*; au

[1] La malignité de cette remarque provient de ce que la Russie n'avait pas manqué d'apprécier le système de neutralité, observé par M. Canning entre la lutte des principes et des partis.
(*Note de l'Édit. angl.*)

lieu de rester armés dans la péninsule, *afin de parvenir à ce but salutaire et indispensable*, on propose d'abandonner, pour des considérations que, si elles existent, je nommerai coupables, le sort de ce pays à toute la fureur des passions, dans l'intention sans doute d'intervenir au milieu de ces troubles, et de les tourner à son profit, si toutefois il y aura profit pour qui que ce soit dans cette œuvre d'iniquité et de désordre.

Prétendre que l'Espagne et le Portugal, dans leur état actuel et dans la position relative où ils sont placés l'un envers l'autre, resteront en paix après que les troupes étrangères les auront quittées, c'est mentir à l'évidence et à sa propre conscience.

L'évacuation ne sera que le signal de la guerre et le renouvellement des commotions qu'on a eu tant de peine et qu'on nous a si fortement invités à calmer. — Convaincue de cette vérité, des conséquences inévitables déjà mentionnées, et de la fâcheuse situation dans laquelle elle se trouverait placée lorsqu'elles viendront à se réaliser, la France est décidée à faire à M. d'Ofalia les observations que je viens d'indiquer. MM. de Villèle et de Damas se sont déjà acquittés de ce devoir dans les conférences qu'ils ont eu avec lui, et le Roi, auquel il a l'honneur d'être présenté aujourd'hui, lui témoignera les mêmes sentimens.

M. d'Ofalia est venu me voir; il m'a entretenu de cet objet. Sans prendre sur moi les soupçons conçus par M. de Villèle, relativement à la part que M. Canning pourrait avoir dans cette manœuvre, je lui ai cependant observé à quel point la demande du ministère espagnol était intempestive, contraire aux intérêts de l'Espagne, à la paix de la péninsule, et même au but secret que ses auteurs se pro-

posaient, parce que jamais l'Angleterre ne laissera établir en Portugal une influence par le fait de l'Espagne et opposée à la sienne, et qu'au lieu d'éloigner les armes britanniques de Lisbonne, la conduite du cabinet de Madrid les y fera retourner, sans que la France puisse raisonnablement venir au secours du roi catholique, qui se trouvera ainsi privé de celui de ses alliés lorsqu'il en aura le plus besoin envers ceux qui ne le sont pas. M. d'Ofalia partage entièrement cette opinion, et désire que le cabinet français et le roi lui fournissent l'occasion de la soumettre à sa cour, sans se dissimuler néanmoins que la rectitude de ses idées et de ses sentimens peut lui attirer une disgrâce complète.

Sans doute la France, qui a dépensé environ 300 millions dans l'expédition d'Espagne, et qui en sacrifie 12 tous les ans pour y entretenir des garnisons, désire de se délivrer de ce fardeau; mais elle a la prudence de ne pas en précipiter le moment aux dépens de la paix, et en vue de dangers et de complications futures[1]. *Que l'Angleterre rende au Portugal l'ordre que la constitution importée par ses agens y a détruit; que la souveraine paraisse dans le pays qu'elle doit gouverner; que le prince destiné à être mari et régent prenne sa place; enfin, que*

[1] Nous avons vu, dans la dépêche qui précède, combien le comte Nesselrode engage l'Angleterre à soutenir la Constitution en Portugal! Cela seul suffit pour faire apprécier toute la duplicité avec laquelle la Russie se sert de la lutte entre les principes de l'absolutisme et du libéralisme, dès qu'elle a quelque chose à gagner par ce moyen. Son but se trouve expliqué dans la présente dépêche, qui n'était pas destinée à être communiquée au cabinet britannique.

(*Note de l'Édit. angl.*)

la nation portugaise et l'Europe en général applaudissent à ce qui aura été établi, et alors les forces étrangères partiront, parce qu'elles ne seront plus nécessaires à la conservation de la tranquillité. Leur abandon, tel qu'il est demandé maintenant, ouvrira les portes à tous les genres de discordes; et M. Canning, s'il en est le complice, ne fera que déchaîner sur ce malheureux pays les vents révolutionnaires qu'il croit tenir à ses ordres.

L'objet en question m'a paru trop grave pour ne pas l'exposer tel que je le vois à M. le prince de Lieven, dans une lettre particulière que j'ai eu soin de lui adresser par une occasion sûre, laissant à sa sagesse de faire l'usage qu'il jugera à propos des faits et des opinions que j'ai cru devoir porter à sa connaissance. En attendant, le ministère français suspendra toute décision, et laissera au temps que la question soit plus raisonnablement et plus loyalement envisagée par l'Espagne et par l'Angleterre, et que les autres puissances en soient également informées, dans l'espoir qu'elles partageront, à cet égard, ses vues, qui ne sont en effet que des sacrifices faits à la paix de la péninsule [1].

[1] On peut juger de la sagacité de M. Canning à entrevoir le danger de cette situation, par l'extrait suivant tiré de la vie politique de cet homme d'État par Stapleton. (T. III, p. 211.)

(*Note de l'Éditeur anglais.*)

« M. Canning venait de quitter Paris, quand il reçut ces nouvelles. Il les fit communiquer de suite et directement au ministère français en lui remontrant que si l'on persévérait dans la marche adoptée, l'Angleterre se trouverait appelée à faire honneur à ses traités avec le Portugal, et que, dans le cas d'un

Persuadé que les moyens les plus efficaces de faire revenir le ministère espagnol de son infatuation sont dans les obstacles qu'il rencontrera à Paris et à Londres, si M. Canning est sincère, et que des tentatives faites à Madrid seraient non seulement infructueuses, mais qu'elles ajouteraient encore aux malentendus et aux jalousies qui compliquent si souvent les affaires, et dénaturent les meilleures intentions sur ce théâtre, je me suis abstenu de prier M. le conseiller privé d'Oubril de se donner du mouvement, afin de représenter leur faute aux ministres du Roi, tandis qu'ils sont persuadés probablement que leur conduite est le comble de la finesse et de la politique. La correspondance de

pareil appel et du *casus fœderis* pleinement justifié, le gouvernement britannique agirait infailliblement de bonne foi envers son allié. Ces remontrances furent adressées au cabinet des Tuileries, puisque la présence de son armée en Espagne constituait la principale difficulté de la situation et rendait les conséquences de l'envoi de troupes anglaises en Portugal infiniment plus graves que si l'Espagne agissait exclusivement toute seule. En effet, il était bien difficile de supposer que le gouvernement espagnol ou plutôt la faction des *ultra* qui le contrôlait, eût osé porter aussi loin ses hostilités contre le Portugal s'ils ne possédaient que leurs propres ressources pour le maintien de la tranquillité intérieure. Si l'Espagne (pendant que la France y exerçait encore son occupation armée) eût persisté dans son système d'agression contre le Portugal, c'est la France qui aurait été responsable de la guerre provoquée par l'Espagne, et elle n'aurait pas pu échapper long-temps à la nécessité de se mêler à la lutte. Si le Portugal eût été forcé à la guerre, et s'il eût jugé convenable d'appeler à son secours les réfugiés espagnols, l'Angleterre n'aurait pas pu lui déconseiller cette mesure. Dans ce cas, cela n'aurait plus été une guerre entre le Por-

M. d'Ofalia, fondée sur les observations qui lui sont faites par le ministère français, est certainement plus propre à éclairer le gouvernement dont il est l'agent, que toute autre intervention latérale et moins directe.

M. le comte de Laféronnays entretiendra probablement Votre Excellence sur ce sujet. D'ailleurs, l'arrivée du courrier espagnol qui a passé par Vienne et Berlin, et qui devait se rendre à Saint-Pétersbourg, aura donné lieu à des explications. S'il ne nous appartient pas d'élever une opposition définitive au plan de la cour de Madrid, il est du moins de notre droit, puisqu'elle nous consulte, de lui exposer tous les dangers qui résulteraient de la mesure proposée, si elle était exécutée sans avoir préalablement

tugal et l'Espagne, mais un grand duel entre les Constitutionnels et les Apostoliques. Dans un conflit pareil, commencé par l'Espagne, mais encouragé par la présence d'une armée française, il aurait été bien difficile pour la France de rester toujours neutre. Elle n'aurait guère pu se soumettre à voir le rétablissement des institutions constitutionnelles qu'elle avait démolies et le renversement de ce qu'elle avait mis à leur place à tant de frais, tandis que de l'autre côté, l'honneur et la bonne foi de la Grande-Bretagne eussent forcé son gouvernement à envoyer des secours en Portugal.

« Ainsi la France et l'Angleterre se seraient trouvées engagées dans une guerre comme auxiliaires de l'Espagne et du Portugal. Mais combien de temps cette position même aurait-elle pu durer? Peut-on supposer que l'Espagne et le Portugal se-raient restées parties principales dans ce conflit, une seule semaine ou plutôt un seul jour ?

« Le ministère français comprit tout ce péril et s'efforça de l'éviter autant qu'il était en lui, par des instructions qu'il envoya à son ambassadeur. »

arrêté et fixé à la satisfaction commune les causes de discorde et de guerre, qui ne sont suspendues que par la présence des forces qu'on voudrait éloigner.

Munis de pareilles directions, les serviteurs de l'Empereur auprès des cours plus particulièrement intéressées dans cette affaire agiront avec tout le zèle et l'efficacité qui sera possible, et si par malheur leurs conseils n'étaient pas écoutés, la responsabilité des événemens serait tout à la charge de ceux qui n'auraient pas voulu les prévoir.

La nature des instructions précédentes et l'opinion émise par le cabinet impérial au sujet du Portugal, semblent en attendant nous autoriser, l'ambassadeur de Sa Majesté à Londres, ses représentans à Madrid, à Lisbonne, et moi, à tenir un langage conforme aux vues énoncées dans la présente dépêche, et à inviter les cabinets dont la question dépend plus directement, à l'examiner sous tous les rapports, et à ne pas la préjuger par une résolution qui la rendrait infiniment plus grave et qui serait inévitablement la source de troubles et de désordres beaucoup plus difficiles à calmer que ceux que nous venons à peine de suspendre.

La mission du comte Ofalia à Londres a également pour objet de reprendre la négociation relative aux réclamations des sujets anglais, qui ont droit d'être indemnisés de certaines pertes, dont l'Espagne s'est déclarée responsable en vertu du traité dicté par M. Canning aux Cortès révolutionnaires, et dont la ratification fut imposée au Roi au moment de sa délivrance, sous peine de voir l'Angleterre lui déclarer la guerre et chercher dans la force le paiement de ses prétentions. Lorsque cette ratification eut lieu, on supposait que les réclamations sus-énoncées pour-

raient se monter à douze millions de francs ; la modicité de la somme fut même un argument dont le chevalier A'Court se servit pour décider le roi catholique à reconnaître les engagemens que les Cortès lui avaient fait prendre.

Depuis cette époque, les deux cours ont nommé une commission de liquidation, qui n'a rien arrêté. Il est vrai que par un article du traité il était dit qu'en cas de différence d'opinion, on tirerait au sort ; cette clause inepte ou barbare n'a pu s'exécuter ; l'Angleterre, en mettant en avant une demande injuste ou douteuse, était sûre d'une chance de 50 pour cent, puisque le résultat du sort devait être nécessairement dans cette proportion. Fatiguées de leurs propres supercheries, les parties sont convenues de s'arrêter à une somme déterminée en bloc. Pour la fixer, des conférences ont été tenues à Paris, dont la conclusion a été la signature d'une convention par l'ambassadeur d'Espagne, portant reconnaissance à la charge de sa cour d'une dette de 80 millions de francs. Transmis à Madrid, l'acte n'a pas été ratifié ; le comte Ofalia doit justifier à Londres ce refus. La différence énorme entre la première réclamation des Anglais et la somme qui leur a été allouée par la convention, consiste dans la légitimation d'une dette qui, loin d'être prévue, était virtuellement exclue par l'esprit du premier traité. On accuse le premier secrétaire de la légation espagnole, le colonel Cordova, d'avoir induit en erreur l'ambassadeur ; l'un et l'autre assurent qu'ils ont exécuté strictement leurs instructions.

Cette circonstance, Monsieur le comte, ajoute aux preuves que le monde avait déjà de l'ignorance et de la confusion, je n'oserai pas dire de la corruption, qui infectent toutes les opérations du gouvernement espagnol. Les mal-

heurs, les pertes de ce grand empire, l'anarchie de son administration, la faiblesse de ses princes [1], offrent un exemple lamentable à tous ceux qui sont appelés à le contempler, et découragent le zèle même des plus hardis et des plus confians qui, animés du désir du bien et exaltés par la noblesse de l'entreprise, n'ont rien épargné pour le préserver, ou du moins pour arrêter le cours de ces calamités.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

P. S. Le comte Ofalia vient de m'entretenir de nouveau sur la demande de l'Espagne, relative à la retraite des troupes. Il m'a dit qu'avant de partir de Madrid, il a complétement ignoré la détermination de sa cour à cet égard, et que les instructions qu'il en a reçues se réfèrent uniquement à la liquidation de la dette anglaise et à la non ratification de la convention dont je fais mention dans la dépêche; qu'à la vérité son ministre lui a envoyé, chemin faisant, copie de la note présentée à la France par l'am-

[1] Lorsque nous expliquerons plus tard la politique de la Russie, pendant les onze négociations de M. de Tatistcheff avec la cour de Madrid, et pendant que la Camarilla se trouvait entièrement sous le contrôle « *nous n'osons dire, sous la corruption*, » de l'ambassadeur russe; — nous ferons voir aux Espagnols des deux hémisphères, quelle influence a empêché jusqu'à présent leur pacification commerciale. Qu'il suffise d'ajouter ici pour le moment que les États de l'Amérique du Sud ont offert à l'Espagne un subside de 20 millions de dollars pour la défense de ses libertés constitutionnelles contre l'invasion française entreprise dans un but russe.

(*Note de l'Édit. angl.*)

bassadeur, simplement pour son information, et sans y ajouter d'autres directions ; qu'ayant bien médité cette note, il a vu qu'il s'agissait d'établir une négociation entre l'Espagne, la France et l'Angleterre, pour l'évacuation de la péninsule, et que si cette négociation avait lieu, il était naturel d'y comprendre l'état futur du Portugal, comme une condition de l'évacuation proposée et de la cessation des mesures militaires extraordinaires, prises par le cabinet de Madrid ; que ce mode lui paraissait le plus propre à amener une conclusion satisfaisante, et qu'il se confirmait d'autant plus dans cette opinion après l'audience qu'il venait d'obtenir du Roi. Sa Majesté lui ayant dit qu'elle désirait ardemment de voir arriver le moment où les troupes pourraient quitter la péninsule sans inconvénient, mais que dans l'état actuel des choses, l'intérêt du roi d'Espagne et le sien exigeaient la continuation de l'occupation jusqu'à tant que les relations entre l'Espagne et le Portugal fussent rétablies sur un pied sûr et inaltérable — M. d'Ofalia écrira donc demain à sa cour pour demander d'être autorisé à donner le développement sus-mentionné à la proposition de la retraite des troupes, de manière à la faire dépendre des arrangemens qui se rapportent à l'état futur du Portugal, pour ensuite faire usage de cette autorisation lorsqu'il se rendra à Londres.

Sans ajouter une foi implicite à l'ignorance où il prétendait être de la proposition de son cabinet, au moment de son départ de Madrid, je lui ai dit que puisque le Roi lui avait parlé d'une manière si explicite, il me semblait indispensable de prendre en grande considération les paroles de Sa Majesté Très Chrétienne, et d'en faire le texte de nouvelles explications dans le sens le plus propre à donner

à la démarche de l'Espagne le caractère de raison et de prudence qu'elle ne paraissait pas avoir du premier abord. La marche que le ministre espagnol se dispose d'adopter annonce déjà qu'il a renoncé ou qu'il n'a jamais entendu de hâter la décision. Nous verrons les réponses qu'il recevra de sa cour et les communications ultérieures qu'il fera. Les affaires avec ce gouvernement prennent toujours un caractère de lenteur, de tergiversation et d'intrigue, qui les rend fastidieuses et désagréables ; mais il faut ne pas se décourager ou se dégoûter, parce que de grands intérêts en dépendent.

(La dépêche suivante démontre *le succès* de la diplomatie russe en Portugal et l'attitude que prit par-là ce pays vis-à-vis de l'Angleterre depuis le triomphe de la faction apostolique.)

LORD DUDLEY

AU MARQUIS DE PALMELLA.

(Traduit de l'anglais.)

Bureau des affaires étrangères, 22 avril 1828.

Le soussigné, etc., a reçu les ordres de Sa Majesté pour accuser la réception d'une note de Votre Excellence, en date du 8 du courant, conjointement avec un extrait d'une lettre du vicomte de Santarem, et d'informer Votre Excellence que Sa Majesté reçoit les assurances de la sincérité des intentions de S. A. R. l'infant régent, que le vicomte de Santarem a transmis à Votre Excellence pour en faire communication au gouvernement de Sa Majesté, comme un témoignage du désir qu'a S. A. R. l'infant don Miguel de cultiver l'amitié et de se concilier la confiance de Sa Majesté. — Le soussigné, toutefois, manquerait à son devoir, ainsi qu'à la franchise et à la sincérité qui doivent régner dans les relations entre deux pays si long-temps et si intimement liés comme l'Angleterre et le Portugal, s'il voulait cacher à Votre Excellence que beaucoup d'incidens, qui ont marqué l'avénement de la régence de S. A. R., ont produit dans l'esprit de Sa Majesté des sentimens d'inquiétude et de désappointement.

Selon la stricte lettre des stipulations en vertu desquelles S. A. R. prit en main le gouvernement du Portugal, S. A. R. était obligée d'y maintenir la charte constitution-

nelle ; par suite de l'esprit et de l'ensemble de ces mêmes stipulations, S. A. R. devait s'abstenir de tout ce qui aurait pu fournir un juste motif de craintes et d'alarmes publiques. Le soussigné se voit obligé de remarquer, avec infiniment de regret, que sous aucun de ces deux points de vue il ne paraît pas qu'on ait satisfait à ses engagemens. Il sera, je crois, convenable de rappeler au souvenir de Votre Excellence les promesses que fit S. A. R. avant son arrivée en Portugal, ainsi que les circonstances où sa conduite n'y a pas répondu.

En 1826, S. A. R. prêta à la Constitution le serment prescrit par la charte portugaise.

Au mois d'octobre 1827, S. A. R. ayant été nommée par son frère l'empereur et roi don Pedro, lieutenant et régent en Portugal, « *aux termes des lois existant dans cet État et conformément aux institutions données par l'Empereur son auguste frère à la monarchie portugaise,* » déclara par ses plénipotentiaires, le baron de Villa-Secca et le comte de Villa-Réal, sur le protocole dressé à cette occasion à Vienne, qu'il avait fait écrire une lettre à sa sœur, la régente d'alors, dona Maria Isabel, « *de manière à ce que cette lettre pût être rendue publique, et à ce qu'elle ne laissât en même temps aucun doute sur la ferme volonté de ce prince, en acceptant la lieutenance du royaume que l'Empereur son frère vient de lui conférer, d'en maintenir religieusement les institutions* [1]*, de vouer le passé à un entier*

[1] Il est évident que don Miguel sous-entendait ici à cette époque les institutions des Cortès et non pas la Constitution de don Pedro.

(*Note de l'Édit. angl.*)

oubli, mais de contenir en même temps avec force et fermeté l'esprit de parti et de faction qui a trop long-temps agité le Portugal. »

S. A. R. a pareillement adressé à S. M. une lettre datée de Vienne, du 19 octobre, où on lit les paroles suivantes : « *Convaincu de la part qu'elle (S. M.) y prendra, par suite de l'ancienne alliance entre le Portugal et la Grande-Bretagne, et que je désire sincèrement cultiver, j'ose me flatter qu'elle voudra bien m'accorder sa bienveillance et son appui, le but que je me propose étant de maintenir invariablement la tranquillité et le bon ordre en Portugal, au moyen des institutions octroyées par l'Empereur et Roi mon frère, — institutions que je suis fermement résolu de faire respecter.* »

Il était impossible à S. M., sans soulever les soupçons les plus injurieux pour le caractère et la dignité d'un jeune prince agissant alors sous la direction d'un sage et vertueux souverain, de douter de l'intention de S. A. R., quant à la mise à exécution de promesses aussi publiques et aussi solennelles. Aussi, S. A. R. fut-elle, à son arrivée en Angleterre, reçue par S. M. avec les honneurs et la distinction dus à son rang élevé.

Pendant le séjour de S. A. R. dans ce pays, il fut convenu par un protocole rédigé le 12 janvier 1828, avec l'autorisation de S. M., de faciliter un emprunt à l'usage de S. A. R., et de permettre que les troupes anglaises, qui devaient quitter immédiatement le Portugal, y restassent encore un certain temps, d'après le désir de S. A. R. Lorsque S. A. R. s'embarqua, une escadre de la flotte de S. M. reçut l'ordre de l'accompagner, pour témoigner devant tout le monde combien S. M. se trouvait satisfaite de voir la

lieutenance du Portugal confiée par l'empereur don Pedro à l'infant don Miguel son frère.

L'influence de S. M. s'exerçait à la même époque à Rio-Janeiro, pour persuader à l'empereur don Pedro de compléter sa renonciation à la couronne du Portugal, et d'envoyer en Europe la jeune reine dona Maria da Gloria.

Tous ces actes si bienveillans et si utiles pour S. A. R. découlaient de la conviction de S. M., que S. A. R. l'infant était décidé à maintenir la charte octroyée à la nation portugaise par l'empereur et roi don Pedro, charte que S. A. R. avait promis d'observer par les lettres adressées de Vienne tant à sa sœur qu'à S. M., et qu'elle avait jurée avant de quitter cette dernière capitale.

S. M. ne peut voir naturellement qu'avec faveur une forme de gouvernement qui ressemble en principe à celle sous laquelle ses propres États ont joui de si longues années de bonheur, et ont atteint un degré si élevé de prospérité et de gloire. S. M. ne saurait ne pas désirer, que le peuple du Portugal, dont le sort l'intéresse si vivement, puisse posséder l'avantage de semblables institutions, octroyées par son souverain dans l'exercice légitime de son autorité, et confirmées par l'acceptation et l'assentiment national

S. M. ne peut donc assez déplorer certaines circonstances qui ont eu lieu depuis le retour de S. A. R. en Portugal, et qui tendent à établir l'opinion, partagée aussi par S. M., que S. A. R. entretenait un projet fixe de ne pas suivre les injonctions de la charte.

Par un des articles de cette charte, le roi ou le régent de Portugal, qui aurait dissous une assemblée des Cortès est tenu d'en convoquer immédiatement une nouvelle. Il est évident que l'existence de la charte elle-même dépend de la

stricte observation de ce précepte constitutionnel. Si, après avoir exercé sa prérogative de dissoudre les Chambres, le souverain pouvait, soit directement, soit sous un prétexte quelconque, ne plus les convoquer pendant un espace de temps indéfini, il est clair que la nature du gouvernement subirait une altération complète, et qu'une monarchie limitée se changerait en monarchie absolue.

Dans le cas actuel, les ministres de S. A. R. lui conseillèrent, au lieu de convoquer immédiatement les Cortès, de publier un décret déclarant que cette convocation immédiate est impraticable. Ils donnent pour raison qu'il n'y a pas de loi réglementaire pour les élections, et que les dispositions provisoires, portées à cet effet par le décret du 7 août 1826, sont évidemment défectueuses. S. A. R. les abolit donc en conséquence, et nomme une commission composée de dix membres pour préparer un nouveau réglement et le présenter à son approbation. On ne fixe aucune époque à laquelle cette commission devra s'acquitter de sa tâche, ni à laquelle le réglement, après avoir été sanctionné par S. A. R., sera mis à exécution. La convocation des Chambres peut donc ainsi être remise indéfiniment, en opposition directe avec la volonté formelle de la charte dans une de ses clauses fondamentales.

Cette irrégularité si frappante ne saurait être justifiée par aucune nécessité. S. A. R. aurait pu éviter cette violation de la charte de deux manières différentes :

1°. En ne prononçant la dissolution des Chambres qu'après le vote d'une loi sur le mode des futures élections ;

2°. En prononçant la dissolution des Chambres, mais en permettant de procéder aux élections nouvelles selon le réglement de 1826.

Chacune de ces manières d'agir eût été préférable au parti que S. A. R. a adopté actuellement, — et qui a provoqué si généralement des alarmes et de la défiance dans ses intentions.

Mais ce n'est pas seulement de cette déviation de S. A. R. des engagemens positifs contractés envers la nation portugaise et l'empereur don Pedro, devant les yeux de S. M. et de l'empereur d'Autriche, que S. M. croit avoir à se plaindre depuis l'avénement de S. A. R. à la régence. La manière dont S. A. R. vient d'exercer le pouvoir légitime qui lui appartient n'a pu, malheureusement, que confirmer les craintes déjà éveillées par des actes inconciliables avec les institutions du pays et avec ses propres promesses.

Le but du gouvernement de S. A. R. était, d'après ses propres paroles — « *de maintenir invariablement la tranquillité en Portugal, au moyen des institutions octroyées par l'Empereur et Roi*, etc. » S. M. n'a donc pu voir qu'avec surprise et regret, que le premier pas de S. A. R. vers l'accomplissement du but indiqué a été d'appeler dans ses conseils des hommes, qui, quelque distingués que puissent être leur caractère et leur position sociale, étaient généralement connus pour appartenir à des opinions hostiles aux institutions constitutionnelles.

S. A. R., après avoir ôté le commandement et éloigné du service militaire beaucoup de ceux qui ont mené les troupes portugaises à la victoire contre les insurgés s'opposant, les armes à la main, à la volonté de leur souverain l'empereur don Pedro et à l'introduction de la Charte, — les a remplacés par des officiers notoirement animés d'un esprit incompatible avec la Constitution que S. A. R. est dans l'obligation de maintenir.

Un gouvernement, d'ailleurs, doit être jugé non seulement par ses actes patens, mais aussi par l'ensemble des dispositions qui l'animent et par les impressions générales qu'il produit. Celles-ci sont aujourd'hui, en Portugal, décidément prononcées contre la Charte, qui non seulement y est déjà regardée comme lettre morte, mais qui paraît même toucher au terme de son existence nominale. L'ascendant exclusif et hostile d'un parti est visible par l'attitude décontenancée ou la fuite de l'autre. Peut être exagère-t-on quelques alarmes, mais il est difficile de concevoir comment un si grand nombre de personnes qui ne sont entachées d'aucun crime chercheraient leur sûreté dans l'exil, si leurs craintes du péril étaient tout-à-fait sans fondement.

En vertu de traités remontant à près de deux siècles S. M. se trouve engagée à défendre le royaume de Portugal *contre toute attaque étrangère*, et de même que ses prédécesseurs, S. M. s'est montrée toujours prête à secourir son ancien allié dans les momens de dangers et de difficultés. S. M. ne peut ne pas sentir que la meilleure chance pour la sécurité et la tranquillité du Portugal consiste *dans le maintien de la Charte octroyée par l'empereur don Pedro* et dans la renonciation de Sa Majesté Impériale à ses droits à la couronne. Chaque tentative de la part de l'Infant contre la Charte excitera ses partisans à considérer l'empereur don Pedro comme leur protecteur — et peut-être leur vengeur. Le moins à quoi l'on puisse s'attendre dans un pareil état de choses, c'est que don Pedro, malgré les sollicitations les plus sérieuses de la part de S. M., retardera son abdication et donnera des ordres de Rio-Janeiro pour l'exécution des lois dont l'acceptation, en Portugal, devait seule déterminer sa renonciation à la

couronne. C'est ainsi que seront jetés les fondemens d'une guerre civile entre les deux grands partis dans l'État, l'un sous la direction de l'Empereur, l'autre sous celle de l'Infant, et le Portugal, ainsi divisé, affaibli, épuisé, deviendra une conquête facile pour un ennemi étranger. Ce n'est pas sous l'empire de telles circonstances, que les prédécesseurs de S. M. ou S. M. elle-même s'est alliée avec le Portugal, et a déployé les forces britanniques pour lui porter secours.

Le soussigné a donc reçu l'ordre de S. M. d'informer Votre Excellence, que toutes ces circonstances et les conséquences qui en découlent évidemment ont excité chez S. M. de l'inquiétude sur le sort du Portugal et *sur le bien et le bonheur de l'Infant lui-même*. Le soussigné ne dissimule point à V. E. que cette inquiétude n'a pas été écartée de l'esprit des ministres de S. M. par l'extrait de la lettre du vicomte de Santarem incluse dans la note de V. E. en date du 8 du courant.

L'impression qui résulte d'actes tellement inconciliables avec les sermens itérativement prononcés et les promesses si fréquemment renouvelées par un prince — ne saurait être détruite par la déclaration d'un ministre *que l'intention de son maître est autre* que ce que l'esprit et la tendance de son gouvernement n'ont que trop clairement prouvé dès l'origine.

Dans cette situation des choses, S. M. attend les résultats de ce qui se passe aujourd'hui en Portugal, sans impatience, mais non sans une inquiétude proportionnée à l'intérêt qu'elle a toujours pris au bonheur et à la tranquillité de ce Royaume et à l'idée que S. M. se fait sur le péril que courent tous ces avantages, *ainsi que la sécurité et*

l'honneur de S. A. R. elle-même, à la suite de la conduite du gouvernement portugais depuis le moment du retour de S. A. R.

Le soussigné, etc.

DUDLEY.

Au marquis de Palmella.

(On a dû remarquer dans la dépêche précédente que l'Angleterre exprime une profonde sollicitude pour le bien-être et le bonheur d'un prince, au lieu d'appuyer sur le maintien du principe constitutionnel qui aurait servi de barrière contre les empiétemens de ce prince, qu'il avait d'ailleurs juré, et en vertu duquel uniquement nous avions consenti à son retour en Portugal.

Il ne nous reste plus qu'à ajouter ici une dépêche de lord Aberdeen au marquis de Barbacena, en réponse à la demande que la Grande-Bretagne, conformément aux stipulations des traités existans, accorde son appui à dona Maria da Gloria pour lui faire prendre possession de son royaume.

Le gouvernement britannique s'efforce de prouver dans cette dépêche *que l'Angleterre n'a donné aucune garantie contre les conséquences de la conduite de don Miguel.*

Comme les agens de la Russie doivent se sentir fiers de voir l'Angleterre réduite à de pareilles échappatoires!)

LE COMTE D'ABERDEEN

AU MARQUIS DE BARBACENA.

(*Traduit de l'anglais.*)

Bureau des affaires étrangères, 4 février 1829.

Le soussigné, etc., croit inutile de répéter ici les explications qu'il a eu déjà l'honneur d'adresser au marquis de Barbacena, en réponse aux argumens dont Son Excellence s'était servie pour établir le droit de Sa Majesté Très Fidèle à recevoir du Roi mon maître, en vertu des traités existant entre la Grande-Bretagne et le Portugal, les secours nécessaires pour la conquête de son Royaume; car, quoique les argumens dont il s'agit soient présentés de nouveau par le marquis de Barbacena dans sa note du 27 janvier dernier, que le soussigné a eu l'honneur de recevoir, comme on ne s'est pas déjà, antérieurement, trouvé d'accord sur leur valeur, le soussigné se contente, cette fois, d'abandonner ce sujet de discussion à la mûre réflexion du marquis de Barbacena lui-même.

On peut soutenir que les stipulations des traités existant entre les deux couronnes ne donnent point droit aux secours en question. On peut soutenir, avec une égale justice, que la conduite de l'infant don Miguel, depuis son retour à Lisbonne, ne fournit point de motifs suffisans pour imposer à la Grande-Bretagne l'obligation d'accorder au marquis de Barbacena l'objet de sa demande.

Si l'objet de la note du marquis de Barbacena eût été de dépeindre cette conduite et de provoquer contre elle le ressentiment de S. M., la tâche, quoique peut-être superflue, n'aurait pas été au moins difficile; car en fait, S. M. a déjà témoigné sous ce rapport tout son déplaisir de la manière la plus solennelle et la moins équivoque, mais sans avoir recours à l'extrémité d'une déclaration de guerre. S. M. a jugé la conduite de l'Infant absolument de la même manière que l'empereur don Pedro lui-même, qui cependant n'a pas fait cesser les relations commerciales entre les sujets du Brésil et du Portugal, quoiqu'il ait interrompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement portugais.

La question, pour le gouvernement de Sa Majesté, n'est pas *le degré de réprobation que peuvent mériter les mesures adoptées par don Miguel*, *mais l'examen de la vérité de l'assertion, que Sa Majesté ait donné quelque garantie contre l'inconduite de l'Infant.* La négative, quant à ce dernier objet, est évidente aux yeux du soussigné, et l'absence d'une pareille garantie contient déjà une réponse suffisante aux représentations du marquis de Barbacena.

Le marquis de Barbacena, entrevoyant sans doute que ni les stipulations des traités existans, ni la conduite d'un prince mal dirigé, ne lui fournissent point de bonnes raisons pour demander à Sa Majesté les secours de la nature de ceux auxquels il se réfère, propose à présent que Sa Majesté fasse un nouveau traité avec l'empereur du Brésil, dans le but spécial d'opérer la conquête du Portugal. Les serviteurs de Sa Majesté ne peuvent en aucune manière lui conseiller d'adopter cette proposition. Une telle mesure, qui n'est pas sanctionnée par les traités exis-

tans, serait, dans les circonstances actuelles, aussi imprudente qu'injustifiable. Il est clair aux yeux du soussigné, qu'un traité avec le Brésil, tel que le propose le marquis de Barbacena, jetterait, dans le fait, tout le fardeau de la conquête à effectuer sur le Roi, son maître, tandis que l'empereur du Brésil serait nominalement partie principale dans cette guerre. Les serviteurs de Sa Majesté ne peuvent aussi ne pas prévoir que leur acquiescement aux propositions du marquis entraînerait, selon toute probabilité, plus tôt ou plus tard, l'Europe entière dans la lutte, malheur le plus grand qu'ils puissent se figurer, et qu'ils sont décidés à conjurer par tous les moyens en leur pouvoir.

La prospérité du Portugal et de la maison de Braganza étant des objets que Sa Majesté a constamment fort à cœur, on n'a pas perdu de temps, depuis le désappointement qu'éprouvaient les espérances de Sa Majesté, par suite de la conduite de don Miguel, pour envoyer un ambassadeur à la cour de Rio-Janeiro, avec des instructions que les circonstances paraissaient exiger, et qui pouvaient devenir efficaces pour opérer une réconciliation entre l'empereur don Pedro et son frère. Le soussigné croit inutile d'examiner ici les motifs qui ont porté Sa Majesté impériale à désirer que le siége des négociations fût transporté de Rio-Janeiro à Londres ; mais le soussigné vient d'apprendre avec un plaisir sincère, que le marquis de Barbacena se trouve investi de pleins pouvoirs et d'instructions suffisantes, pour mener les points en litige à une prompte fin.

Les obstacles que la conduite de l'infant don Miguel a opposés à la complète réalisation des mesures que l'empereur don Pedro avait réglées par rapport à la souverai-

neté future en Portugal, ne sont pas assez grands dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, pour exclure la possibilité du succès d'une négociation amicale. Des propositions modifiées par la force des circonstances, mais basées sur des principes de réconciliation et de paix, seront toujours ce que Sa Majesté approuvera le plus vivement dans chaque effort tenté pour terminer ces malheureux dissentimens.

Le soussigné est préparé et se trouvera empressé de conférer avec le marquis de Barbacena, sur ces importans intérêts dont Son Excellence est chargée, et de coopérer avec elle à un arrangement *qui rétablirait la tranquillité et le bonheur en Portugal*, et répondrait, autant que possible, à la juste attente de l'Empereur, son maître.

Le soussigné, etc.

ABERDEEN.

Au marquis de Barbacena.

PRÉCIS

DE LA DISCUSSION PARLEMENTAIRE

DU 20 AVRIL SUR LES AGRESSIONS DE LA RUSSIE.

M. Patrick Stewart expose que sa motion équivaut, en substance, à l'objet des deux pétitions qui viennent d'être déposées sur le bureau. Les débats qui ont déjà eu lieu dans le cours de cette session, à l'occasion des motions de lord Dudley Stuart et de sir Stratford Canning par rapport à la politique agressive de la Russie, n'ont abouti qu'à amener, de la part de cette puissance, de nouveaux actes d'hostilité capricieuse contre nos intérêts politiques et commerciaux, de nouvelles violences contre les Polonais et des interruptions de notre commerce dans la mer Noire. La question est de la plus haute importance; elle touche à l'existence de plusieurs États de l'Europe, à l'indépendance de plusieurs autres, à l'honneur de tous. Après avoir prouvé la violation du traité de Vienne par la Russie, et son manque de foi envers les sept puissances co-signataires de ce traité, par la destruction de la liberté du commerce et des droits constitutionnels expressément stipulés en faveur du royaume de Pologne, M. P. Stewart appela l'attention de la Chambre sur l'importance du commerce anglais avec la Turquie, commerce qui, pour ce qui regarde la Turquie, a toujours été réglé avec un esprit libéral qui doit sans aucun doute se trouver en parfaite harmonie avec les

vues du très honorable président de notre bureau de commerce. Il est cependant bien étonnant que le gouvernement britannique puisse être si insensible à l'importance de la Turquie, comme débouché pour les produits de nos manufactures. M. P. Stewart présente à la Chambre quelques rapides aperçus sur l'époque de 1827 à 1834. Le total de l'exportation anglaise des étoffes de coton, en 1834, a été de 355,793,809 yards, estimés 14,157,352 liv. st.; la Turquie en a pris 28,621,490 yards, et a payé 828,245 liv. Maintenant, que les honorables membres veuillent faire une comparaison entre la valeur de l'exportation des produits des manufactures anglaises pour la Russie et pour la Turquie. On garantit l'exactitude des citations suivantes :

En 1827, exportation pour la Russie.......	1,408,970 l.
— la Turquie......	531,704
dont en fil de coton, pour la Russie....	933,204
— la Turquie...	39,694
En 1834, exportation pour la Russie.....	1,382,309
— la Turquie.....	1,207,941
dont en fil de coton, pour la Russie....	1,037,533
— la Turquie...	109,723

De manière que notre commerce d'exportation pour la Russie a diminué de 13 pour cent, en même temps que celui pour la Turquie a augmenté de plus de 100 pour cent, et s'accroît encore avec rapidité.

Dans notre navigation commerciale avec la Turquie, on employait :

En 1831, 28,249 tonn. (sur navires purement britanniq.)
1832, 28,882 —
1833, 24,831 —
1834, 28,780 —

Ce tonnage égale presque celui que nous employons dans notre commerce avec la Chine.

Exportations pour la Turquie.

	Étoffes de coton.	Fil de coton.
En 1827,	11,560,172 yards;	647,094 l.
1828,	4,719,481	156,860
1829,	15,566,350	662,538
1834,	28,621,490	1,089,851

Valeurs des marchandises exportées pour la Turquie.

En 1827,	531,704 l.
1828,	185,842
1829,	568,684
1834,	1,207,941

Importations tirées de la Turquie.

En 1829,	soie,	358,757 l.;	en 1829,	laine,	315,807 l.
1834,	—	419,368	1834,	—	1,474,322

Ce serait donc folie que de fermer les yeux à l'immense valeur de notre commerce avec la Turquie, valeur qui n'est pas inférieure à celle de notre commerce avec la Chine. En continuant à éclaircir cette matière, M. P. Stewart cita devant la Chambre le fait suivant. En 1830, le commerce de transit qui passe par Trébisonde consistait en cinq mille balles de marchandises, évaluées 250,000 l. st. En 1834, il s'était accru à douze mille balles, de la valeur de 600,000 l.; et en 1835, il a monté jusqu'à dix-neuf mille trois cents balles, représentant la valeur de 965,000 l. Ainsi, dans les cinq

années entre 1830 et 1834, ce commerce a augmenté de 140 pour cent ; et dans la seule année 1835, de 60 pour cent sur l'année précédente : or les neuf dixièmes des objets de ce commerce viennent d'Angleterre.

Après avoir fait allusion aux différens traités désastreux arrachés à la Turquie depuis 1812, M. P. Stewart parla de l'occupation de Silistrie par une garnison de six mille Russes, et de celle d'autres forts qui lient cet établissement avec une armée de quarante mille hommes. En violation directe du traité de Vienne, qui rendit la navigation du Danube libre pour toutes les nations, la Russie a récemment extorqué un tribut sur les navires britanniques descendant ce fleuve, et y a mis des obstacles non seulement au commerce de l'Angleterre, mais à celui de toute l'Europe centrale. Nos réclamations ont été vaines jusqu'ici. M. P. Stewart demanda au gouvernement une protection spéciale pour le commerce britannique dans la mer Noire, protection que, d'après l'augmentation consentie de nos forces navales, on était en droit d'espérer efficace. Il a conclu, dans sa motion, « à ce qu'on présente une humble adresse à Sa Majesté, pour l'inviter à prendre les mesures qu'elle jugera les plus convenables à l'effet de protéger et d'étendre les relations commerciales de la Grande-Bretagne avec la Turquie et dans l'Euxin ; » et il s'est assis au milieu d'acclamations prolongées.

Sir Édouard Codrington désira contredire ce que des feuilles françaises lui avaient fait avancer, par rapport à la marine russe. On lui avait fait tenir un langage méprisant pour cette marine ; or c'était faux, puisque, au contraire, il l'avait vue se conduire honorablement dans un combat, et ce n'est que parce que la flotte russe lui semble redoutable,

qu'il a tant à cœur que la marine anglaise soit aussi renforcée et mise en état de se présenter partout sur un pied d'égalité. Sir Édouard est convaincu que nous avons les moyens d'arrêter les empiétemens de la Russie. L'ancienne méthode, celle qui a toujours eu du succès, c'était de préparer son armement. (Écoutez! écoutez!) Si on ne le fait pas, on engagera la Russie à cumuler agression sur agression; on perdra, un à un, les alliés qu'une attitude plus déterminée nous aurait conservés; et on finira par perdre plus que tout cela, son propre honneur. Nous avons le devoir d'envoyer une flotte dans la mer Noire, pour protéger notre commerce contre les agressions de la Russie, et si nous embrassons cette ligne de conduite, en demandant réparation là où elle nous est due, nous aurons trouvé le plus sûr moyen de mettre fin aux dangers de la guerre, que sir Édouard désire éviter autant que quelque marchand que ce soit.

Lord Palmerston, après avoir fait un compliment à M. Patrick Stewart sur son habile discours, demanda à rectifier l'opinion sur les prétendues divisions qui existeraient dans le cabinet, au sujet des débats actuels. Tout le cabinet désire maintenir la paix aussi long-temps qu'elle est compatible avec l'honneur et les intérêts du pays; mais il ne cesse de veiller sur la prospérité du commerce britannique, et il espère être en état de le protéger sans avoir encore recours à la guerre. Le gouvernement de Sa Majesté est entièrement d'accord avec l'honorable membre qui a présenté la motion, sur l'extrême importance commerciale, aussi bien que politique, des relations anglaises avec la Turquie et les pays situés sur la mer Noire. Lord P. reconnaît les rapides et récens progrès de notre commerce

avec la Turquie et la Perse; il peut assurer la Chambre qu'il n'y a, chez le gouvernement, aucune disposition à tolérer l'agression de la part d'une puissance quelconque. Il saisit cette occasion pour rectifier la manière erronée dont on a rapporté précédemment une de ses vues. Ce qu'il avait dit alors était que, si le gouvernement russe prétendait exterminer la nation polonaise, il n'y réussirait pas, puisqu'il lui serait impossible d'anéantir l'existence d'une nation aussi vaillante.

Lord Mahon, après avoir déploré que l'Angleterre n'eût pas secouru le Sultan contre Méhémet-Ali, en 1833, ajouta que, quant aux obstacles que des bâtimens anglais auraient éprouvés dans la navigation du Danube, son opinion est qu'il ne faut pas perdre un seul moment à éclaircir le sujet, et à insister sur la réparation la plus large, une fois que les faits seront bien établis et prouvés.

M. Warburton, désireux d'éviter la guerre, a suggéré un moyen plus simple et moins dispendieux de maintenir et d'étendre nos relations commerciales avec la Turquie. « *Encouragez les importations provenant de la Turquie par une réduction dans les droits, et il s'ensuivra nécessairement que le montant de nos exportations pour ce pays ne manquera pas de s'accroître* [1]. » (Écoutez! écoutez!) « Prenons soin, dit-il encore, de nous ménager de puissans amis partout où la Russie pourrait être à craindre! » (Écoutez! écoutez!)

[1] Nous avons plein espoir que cette opinion, provenant d'une telle source et d'une autorité si distinguée en matières de commerce, ne sera pas sans influence sur l'esprit du président du bureau de commerce.

M. Roebuck s'oppose avec énergie à toutes nos interventions dans la politique européenne. « Notre position, dit-il, est une position isolée. La justice est une vertu; mais, comme la charité, il faut qu'elle commence par chez soi. *Sommes-nous obligés d'observer des traités qui ont été rompus par toutes les autres puissances?* Supposons que la Russie envoie un agent diplomatique chez un des rajahs qui règnent sous notre contrôle dans l'Inde, ne l'enverrions-nous pas bientôt vaquer à d'autres affaires? »

Sir Robert Peel ne pouvait s'accorder avec l'orateur précédent, quand il prétend que notre pays doit se retirer de toute liaison et de toute participation dans les affaires du continent. Sir R. Peel ne prend pas ici la parole pour défendre la Russie, ou pour diminuer l'importance de ses agressions, si agressions il y a. Si la Russie a commis des empiétemens sur nos droits, il nous faut une réparation. Mais si la chose ne doit pas être laissée aux soins du gouvernement, s'il s'agit d'en appeler au secours de la Chambre, il faudrait, comme de raison, qu'avant de faire un pas qui la rapprocherait de mouvemens d'hostilité, il lui fût clairement démontré que cette mesure est indispensable. Il faudrait qu'il y eût des preuves évidentes; il faudrait comparer les stipulations d'un traité avec les infractions qu'on alléguerait avoir été commises contre sa teneur. Sir R. Peel se verrait encore obligé de déterminer le *caractère de l'agression*, et alors seulement il ne se contenterait pas d'en appeler au Roi pour qu'il prît les mesures les plus convenables pour protéger les intérêts généraux de notre commerce; il dirait encore au Roi, comme à la Chambre, qu'une injustice a été commise envers l'Angleterre; qu'une réparation lui a été refusée; et il est persuadé

que la Chambre témoignerait au Roi sa détermination de le soutenir jusqu'à ce qu'il eût obtenu raison. (Applaudissemens.)

M. Cutlar Fergusson ne pouvait s'empêcher de remarquer que l'honorable M. Roebuck était peut-être le seul homme dans le monde civilisé qui avait paru se faire l'apologiste du partage de la Pologne. (Écoutez! écoutez!)

M. P. Stewart termina la discussion en disant que, puisque le secrétaire d'État des affaires étrangères a accédé à la première partie de sa motion, relative à l'envoi d'un agent diplomatique à Cracovie, et puisque, quant à la seconde partie de la motion, on s'accordait généralement sur le fond, il ne trouve pas nécessaire de présenter sa motion à un vote de la Chambre.

Nous ne pouvons nous empêcher de présenter quelques observations sur cette partie du discours de sir Robert Peel où il fait une sorte d'éloge de ce que nous n'avons pris aucune part dans la dernière guerre de la Turquie contre son adversaire septentrional. L'honorable baronnet croit que, pour défendre la Turquie en 1829, il nous eût fallu subir d'énormes dépenses, ou compter sur la coopération des autres puissances. Nous, nous sommes convaincus moralement que la simple présence de deux de nos vaisseaux dans la mer Noire, pendant le cours de la seconde campagne, aurait décidé la lutte en faveur de la Turquie. Les Turcs possédaient, à cette époque, une superbe flotte dans le Bosphore, qui, lors de sa croisière dans l'Euxin, captura la plus belle frégate de la marine russe. Sir Robert

Gordon, alors notre ambassadeur près de la Porte, savait apprécier les ressources de cette puissance, et repoussait avec indignation l'idée, entretenue en Angleterre, que la Turquie était perdue pour avoir conclu une paix à des termes désavantageux. C'est la diplomatie, plutôt que la force des armes de la Russie, qui a forcé la Porte à la paix. Le protocole signé à Londres, au mois de mars 1829, fut le vrai moyen par lequel la Russie parvint à triompher de notre allié naturel. Il ne faut pas oublier que la Turquie était paralysée par l'Angleterre et la France, agissant, en vertu du traité de juillet, pour la pacification de la Grèce, et que c'est durant l'hiver de 1829 que la conférence de Londres proposa d'étendre les limites de la Grèce, et par conséquent la sphère de la lutte que la Turquie avait à soutenir.

La guerre sur le Danube, en attirant de ce côté l'immense majorité des forces du Sultan, offrit aux Grecs toute chance de succès dans la partie méridionale d'un empire ébranlé alors par la double calamité d'une lutte extérieure et intérieure. L'union, d'ailleurs, et l'enthousiasme, que produisit en Grèce à la même époque l'arrivée de Capo-d'Istrias, paraissaient lui assurer les plus grands avantages.

Capo-d'Istrias se borna, pendant deux ans, à déployer plus de quinze mille hommes sur la ligne depuis Athènes jusqu'au golfe d'Arta, sans y faire adopter et exécuter des combinaisons militaires capables d'amener des résultats auxquels on avait droit de s'attendre. Toutefois un fait remarquable ne pouvait échapper à l'observateur attentif du cours de cette guerre. La démonstration de l'armée grecque ne resta point sans effet sur l'issue de la campagne. Les Albanais, menacés chez eux, refusèrent de marcher vers

le Danube et le Balcan ; et l'impression produite par la manœuvre des Grecs et par quelques succès qu'avait obtenus leur généralissime, sir Richard Church, *contre le gré* du président, qui aurait voulu se borner à des menaces, fit que le pacha de Scodra ne quitta son sandjak qu'après la levée du blocus de Prévesa, en mai 1829.

Les vingt-cinq mille hommes de Mustapha, pacha de Scodra, arrivèrent à Philippopolis en septembre 1829, évidemment retardés dans leur départ par l'inquiétude qui régnait alors en Albanie. Les forces numériques des Russes venaient de leur permettre de décider la campagne en passant le Balcan. Si un corps additionnel de vingt mille Albanais eût gardé les défilés entre Schoumla et la mer, il est permis de croire que le général Diebitsch n'eût jamais gagné son titre de Sabalkanski (trans-balcanien). On peut donc affirmer sans présomption que c'est sur le golfe de Lépante que le comte Capo-d'Istrias fit obtenir à Diebitsch ses lauriers.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de citer ici un extrait du Mémoire d'un patriote grec, daté d'Égine, en novembre 1829. On y trouve des remarques également applicables à la Turquie et à la Grèce.

« Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a jamais caché ses projets. Il est trop fort pour avoir besoin de mystère, et trop habile pour entreprendre ce qui n'aurait pas la probabilité du succès. Profitant de la bonne disposition des autres puissances, la Russie a expliqué, dès le commencement de la révolution en Grèce, ses vues sur le sort qu'elle trouvait convenable de nous destiner. C'est à Laybach, c'est dans les notes de lord Strangford, à l'époque de l'entrevue des Empereurs à Czernowitz ; c'est dans son Mé-

moire présenté aux cours européennes pendant l'hiver de 1823-24, c'est enfin dans le protocole du 4 avril 1824, qu'elle a fixé d'avance le sens de l'article 10 du traité d'Andrinople.

« Quel est donc le charme fatal qui aveugle nos généreux protecteurs, la France et l'Angleterre? Le mot LIBERTÉ, gravé sur nos chaînes, voilà tout le fruit de leur noble intervention! Une résignation servile aux volontés de la Russie, est-ce là une tâche digne des deux grandes puissances qui ont à défendre *non seulement les intérêts de leur propre politique*, mais en même temps ceux de la civilisation en général? Depuis la bataille de Navarin jusqu'aux négociations entamées avec Diebitsch, lors du traité d'Andrinople, que d'anomalies, que de contradictions et d'erreurs ne voyons-nous pas dans leur conduite! Quel abandon de principes! quelle soumission à la force des paroles! quel manque d'indépendance, de dignité et de courage! La France et l'Angleterre s'unirent à la Russie, en juillet 1827, pour prévenir une guerre qui allait éclater entre cette dernière puissance et la Porte, et non seulement cette guerre s'ensuivit, mais les alliés de la Russie n'y assistèrent que d'une façon subalterne, et n'y firent que garotter la victime, et l'amener sur l'autel du sacrifice. Ils intervinrent en Grèce pour que la Russie ne disposât pas de nous selon son bon plaisir, et ils ont placé leurs flottes, leurs troupes, leurs millions, à la disposition du cabinet russe et d'un ministre russe, pour faire de la Grèce (*ainsi que de la Turquie*) ce que la Russie avait déclaré vouloir faire dès le premier jour, ou plutôt *dès la veille de notre révolution*. Enfin ils semblent s'être piqués de ne rien omettre dans cette affaire pour constater l'abandon entier

de leur considération politique, et la Russie ne pourra que leur en tenir compte, pour excuser quelques rapides momens d'éveil, qui, en trahissant leurs regrets, trahissaient encore plus leur faiblesse. »

Après un mûr examen des opinions exprimées par les différens orateurs, à l'occasion de la motion de M. Patrick Stewart, nous croyons qu'il y a matière à satisfaction pour les marchands pétitionnaires et pour tous ceux qui partageaient les vues de M. P. Stewart, quand on trouve que les membres des deux côtés opposés de la Chambre, quelque différente que fût leur opinion sur le mode d'agir dans la question de Cracovie, reconnurent à l'unanimité l'importance de notre commerce et de nos relations avec la Turquie et la Perse, ainsi que la nécessité, au signal d'une intervention russe directement hostile à nos intérêts, de prêter secours à toutes les mesures énergiques auxquelles le gouvernement serait obligé d'avoir recours si les moyens qu'il emploie aujourd'hui se trouvaient insuffisans. Nous avons lieu de penser que c'est là l'impression générale et prononcée dans le monde commerçant, et qu'après l'expression d'opinions si diverses, le gouvernement, en défendant sa politique actuelle, a assumé désormais toute la responsabilité d'une protection suffisante de notre commerce oriental, et de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Plusieurs orateurs ont soutenu qu'il n'y a pas encore d'agression positive de la part de la Russie; — qu'on la craint seulement; mais que si le cas eût été prouvé, la Chambre eût exprimé une opinion beaucoup

plus prononcée sur le système à suivre par le gouvernement. Or il paraît, d'après une lettre de commerce publiée dans le *Times* du 26 avril, qu'un cas d'agression flagrante contre notre commerce a eu lieu sur le Danube, il y a quelques mois.

Il semblerait que la Russie, doutant de l'efficacité d'une demande de péage aux embouchures du Danube, aurait résolu d'y établir un système de quarantaine si vexatoire, que, si on le laissait mettre à exécution, l'Angleterre, ainsi que l'Autriche, devraient abandonner toute idée de faire le commerce par le moyen de ce fleuve, et le seul débouché des états « rivaux » des provinces méridionales de la Russie se trouverait définitivement fermé. L'ukase sur cette matière et les observations qui l'éclaircissent sont d'une telle importance, que nous les donnons ici dans leur entier, d'après le *Times* de samedi dernier.

27 mars.

J'ai maintenant à appeler votre attention sur l'extrait suivant d'un ukase impérial que je trouve dans la *Gazette russe de Saint-Pétersbourg*, arrivée ici la semaine dernière, et qui est relatif à l'établissement d'une quarantaine russe à l'embouchure du Danube, appelée Souline.

Avant de faire des observations, je vous donne d'abord la traduction littérale de l'extrait en question :

« Sa Majesté Impériale, sur une représentation du ministre de l'intérieur, motivée par un rapport du gouverneur général de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie, et conformément à une décision du comité des ministres, a daigné ordonner gracieusement :

« 1°. De construire une quarantaine à l'embouchure du Danube, dite Souline. Cette quarantaine sera divisée en deux établissemens : l'un, pour la pratique, à l'extrémité de l'île de Leti, à laquelle le cordon sanitaire vient d'être étendu ; l'autre, pour les vaisseaux suspects, à l'île de Georgiewsk, sans que ce second établissement puisse purifier quelques marchandises que ce soit, celles-ci devant être renvoyées aux quarantaines d'Odessa ou d'Ismaïl, tandis que l'établissement de Georgiewsk ne doit servir que de lieu de refuge aux vaisseaux empêchés de continuer à remonter le Danube par les vents contraires ou la force du courant, ou qui désirent s'approvisionner et se radouber. Le même établissement peut aussi quelquefois recevoir des marchands, commis ou autres passagers, qui, éprouvant du délai dans leur voyage par eau, désireraient s'épargner du temps, subir la quarantaine sur les lieux, et puis aller à Ismaïl par terre, en traversant l'île de Leti. On peut recevoir aussi, à Georgiewsk, les équipages des vaisseaux naufragés. Le premier établissement, destiné à la pratique, inspectera les vaisseaux venant de ports sains ; le second inspectera ceux qui sont en quarantaine. Les deux établissemens seront sous les ordres d'un seul directeur, afin que les vaisseaux en pratique n'aient point de communication avec les vaisseaux en quarantaine. Quant à tout ce qui regarde les douanes, la quarantaine de Leti et de Georgiewsk sera soumise aux mêmes réglemens que la quarantaine qui existe actuellement à Bazertcheek.

« 2°. Ce dernier établissement, créé par l'ukase du 26 octobre 1832, et situé sur l'embouchure Kilian, se trouvant aujourd'hui superflu, doit être évacué.

« Cette volonté de Sa Majesté Impériale a été publiée par un ukase du sénat, en date du 7 février 1836. »

L'extrait que nous venons de donner est tiré du numéro 21 de la *Gazette commerciale de Saint-Pétersbourg*, du 18 février 1836.

On a rarement entendu parler d'une agression aussi franche et aussi impudente, exécutée si froidement à la face de l'Europe, et j'espère que notre gouvernement va faire immédiatement des représentations énergiques au gouvernement russe, qui a jeté évidemment le masque si long-temps porté. On devrait tâcher de réveiller l'énergie endormie de l'Autriche, dont les intérêts sont ici plus directement compromis que ceux d'aucun autre pays. On pourrait aussi, dès à présent, amener la Turquie à ouvrir tout-à-fait les yeux sur la politique astucieuse et perfide de son ambitieux voisin, qui, sous le masque de l'amitié, a poursuivi, depuis le traité d'Andrinople, avec l'opiniâtreté la plus inflexible, son plan profond de l'occupation graduelle, mais définitive, de toutes les possessions ottomanes.

Il faut que je vous fasse remarquer tous les obstacles que cette mesure va créer pour notre commerce. Certes on ne pouvait imaginer, sans l'odieux appareil de fortifications et de chaloupes canonnières, un plan plus ingénieux pour s'arroger une domination complète sur la navigation du Danube. Sous le prétexte de veiller au bien public, on soumettra tous les vaisseaux aux réglemens mystérieux, arbitraires et rigides, d'une quarantaine établie sur un territoire auquel la Russie n'a aucun droit, et en vertu de raisons dont l'absurdité est patente dans l'ukase même que nous avons cité. L'établissement de Georgiewsk est des-

tiné, disent-ils, à permettre à des vaisseaux en quarantaine d'aborder la terre, en cas de vents contraires, de s'approvisionner et de se radouber. Mais quel vaisseau se trouve dans le cas de se radouber et de prendre des provisions à l'embouchure du Danube, quand il ne se trouve qu'à vingt-quatre heures de distance d'Odessa, et n'a besoin que de trois jours pour aller à Constantinople, à Ibraïl ou à Galatz? Il n'y a nulle nécessité de quarantaine pour trouver en tout temps un ancrage commode et sûr en deçà de la barre de Souline. D'ailleurs il ne faut pas être doué de beaucoup de pénétration pour prévoir que, sous prétexte de bâtisses de quarantaine, on peut bien préparer des fortifications, et ce n'est plus ensuite qu'une affaire de vingt-quatre heures pour les garnir de canons. Comme cet ukase impérial a été publié à Saint-Pétersbourg, je ne doute pas que votre gouvernement n'en soit déjà informé; mais je n'en ai pas moins jugé à propos de vous faire remarquer son existence, et d'attirer votre attention sur les conséquences qu'il peut avoir pour nos intérêts commerciaux.

Après un second moment de réflexion, j'ai jugé convenable de joindre ici le fragment original de la *Gazette*, dont je vous ai communiqué la traduction.

OBSERVATIONS

SUR LE COMMERCE DE LA VALACHIE ET DE LA MOLDAVIE.

L'importance que la Russie attache au commerce de la mer Noire et des pays asiatiques qui l'avoisinent ; — les moyens dont elle se sert pour créer des obstacles à tout commerce qui voudrait y rivaliser avec le sien ; — la persévérance enfin avec laquelle elle poursuit ses plans d'annuler, s'il est possible, toutes les relations commerciales des autres peuples dans cette direction : — tout cela est expliqué d'une manière très curieuse dans un ouvrage qui bientôt sera rendu accessible au public anglais par une traduction. Cet ouvrage porte le titre : *Mémoire sur le commerce des ports de la Nouvelle-Russie, de la Moldavie et de la Valachie*, par Jules de Hagemeister ; 1835, Odessa et Simpheropol.

Une circonstance qui ne doit jamais échapper ici à l'observation, c'est que la Russie s'est toujours efforcée de se délivrer des désavantages d'une concurrence commerciale beaucoup plus en élevant des difficultés sur la voie de ses adversaires, qu'en augmentant les facilités pour ceux qui fréquentent ses marchés ; aussi, dans le véritable esprit de sa politique, son commerce ne se présente jamais comme un loyal concurrent, mais comme un haineux antagoniste.

Nous ne pouvons faire mieux connaître M. Hagemeister à nos lecteurs, qu'en lui empruntant ses propres paroles.

« Employé dans l'administration de la Nouvelle-Russie, l'auteur de cet ouvrage reçut l'ordre du gouverneur général comte Woronzow de visiter, dans le cours de l'année 1834, tous les ports septentrionaux de la mer Noire et de la mer d'Azof, depuis le Danube jusqu'au Don. Les autorités locales eurent à lui fournir toutes les informations qu'il exigerait. Le rapport qu'il présenta au gouverneur général, après avoir achevé sa tournée, est le même qu'il publie aujourd'hui, sans aucun changement; les opinions, par conséquent, qui s'y trouvent, doivent être considérées comme personnelles à l'auteur. Dans tout l'ouvrage, il n'y a rien d'officiel que les chiffres.

« Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, la quantité de blé exporté de la Russie a prodigieusement augmenté, par suite de l'ouverture de la mer Noire. Tant que les pays qui l'environnent appartenaient aux Turcs, l'empire ottoman seul y puisait des provisions; mais depuis qu'ils devinrent *soumis à la Russie*, le passage du Bosphore se trouva ouvert pour toutes les nations, les vastes steppes de la Nouvelle-Russie se peuplèrent comme par enchantement, les provinces ci-devant polonaises acquirent un nouveau débouché pour la surabondance de leurs produits, et tous les autres pays agricoles se convainquirent de l'impossibilité de soutenir avec elles la concurrence.

« Quant à l'industrie, elle se borne, dans les principautés de Moldavie et de Valachie, à la production de matières brutes; toutes les autres marchandises leur viennent de l'étranger. L'Autriche les approvisionne principalement sous ce rapport; le commerce anglais ne leur fournit qu'une petite

quantité d'articles [1], et ils tirent de la foire de Leipsick quelques étoffes seulement en laine, soie et coton.

« La Russie a conservé jusqu'ici, dans le commerce avec les principautés, le monopole de la fourniture de cordages goudronnés, de toile pour voilure, du caviar; et elle peut *concourir aussi avec l'Autriche* pour les cuirs, les articles en fer, acier et cuivre, les cordages, les toiles grossières, les tissus de laine ordinaire, la flanelle, toutes sortes de poterie et de porcelaine, les pelleteries et le papier. En 1833, on importa de ces articles en Moldavie, par la douane de Scouliani, pour la valeur de 680,000 roubles. Le fer de la Russie, quoique plus cher que celui d'Angleterre, pourrait obtenir la préférence, à cause de sa qualité supérieure, si l'on savait seulement mieux adapter sa forme à l'usage auquel on l'emploie, et si on le faisait venir en barres d'une moindre dimension. Les chandelles et le savon russes pourraient de même se vendre ici avec avantage; mais ceux qui font, dans les principautés, le commerce de marchandises russes, les tirent pour la plupart de Kischenief en Bessarabie, et les magasins russes, à Ibraïl, se fournissent jusqu'à présent à Bukarest. On n'a pas de relations directes avec les manufactures de la Russie; ce n'est que les cordages, les chandelles et le savon d'Odessa, qui sont envoyés directement dans les ports du Danube.

[1] En 1834, un navire anglais chargé de marchandises, arriva à Galatz pour établir une concurrence avec les marchandises autrichiennes apportées par le bateau à vapeur. Il n'y a pas de doute que les Anglais peuvent faire beaucoup de tort au débit des marchands autrichiens. (Russes ?)

(*Note de l'auteur.*)

« Quoique les trois principales embouchures du Danube se trouvent au pouvoir de la Russie, l'exportation de ses produits par les deux ports de la Bessarabie, Ismaïl et Reni, est peu considérable. Ce sont les villes de Galatz et Ibraïl, les seuls « débouchés » de la Moldavie et de la Valachie, qui versent le superflu de ces riches provinces dans le commerce de la mer Noire. Le sceptre protecteur de la Russie s'est créé ici lui-même *de formidables rivaux*.

« Si les obstacles qui se sont jusqu'ici opposés aux développemens de la navigation du Danube viennent à être entièrement écartés, cela facilitera beaucoup l'écoulement des marchandises autrichiennes vers les principautés, et permettra à une partie d'entre elles d'arriver aussi dans *d'autres pays*.

« Ibraïl, qui recueille les produits de la Valachie, fournira une exportation plus importante que Galatz, port de la Moldavie, pays bien moins étendu ; mais quant au commerce d'importation, Galatz a toujours été une place plus importante qu'Ibraïl, et le deviendra encore plus par suite des communications par bateaux à vapeur qu'une compagnie autrichienne vient d'établir entre Vienne et Constantinople. Les quatre bateaux destinés à ce commerce circuleront entre Presbourg et Pest, Pest et Orsova, Orsova et Galatz, Galatz et Constantinople. On travaillera à nettoyer le lit du Danube des rochers qui nuisent à la navigation entre Pest et Orsova.

« Les avantages de cette navigation pour le commerce des principautés, qui consiste principalement en échanges de produits avec l'Autriche, sont incalculables. Galatz, spécialement, y gagnera beaucoup, en devenant un dépôt de marchandises autrichiennes, qui seront, de là, envoyées

dans le Levant et dans les ports de la mer Noire. L'Autriche pourra même exporter par le Danube son froment du Bannat, qui s'achète sur les lieux à 11 roubles (francs) le tchetwert (à peu près deux hectolitres et demi), et qu'on prétend être d'une excellente qualité. Le chanvre de la Hongrie, dont les Anglais ont déjà fait des achats et formé des dépôts considérables à Apathin et à Essek (où il vient par eau de Siszeck et de Carlstadt, pour être ensuite envoyé par terre à Trieste), trouvera ici peut-être une route plus commode, de même que le bois de construction, qui aujourd'hui est dirigé avec difficulté sur Fiume.

« Il est évident que les ports d'Ismaïl et de Reni ne possédant d'autres ressources que les exportations de la Bessarabie, qui consistent presque uniquement en blé, et n'ayant aucune perspective de recevoir des importations considérables, pour lesquelles il n'y a pas d'issues de ce côté, — ne peuvent compter sur aucun avenir brillant. Odessa, située à deux cents verstes (cinquante lieues) plus près du centre de l'empire, doit leur enlever, par ses immenses moyens, toute possibilité de soutenir la concurrence par rapport à la Russie. Mais dans la rivalité qui devrait s'établir un jour entre Ismaïl et Reni, d'un côté, et Galatz et Ibraïl, de l'autre, ces deux premiers ports sembleraient faits pour s'attacher d'abord aux deux ports géans, qui ont à exploiter des pays si étendus et si vierges. Aussi longtemps que le commerce d'Ibraïl et de Galatz sera libre de tous droits, il faudrait assurer les mêmes avantages aux marchands de la Bessarabie, pour les empêcher au moins de quitter le pays, comme plusieurs d'entre eux viennent déjà de le faire. Reni, qui n'est éloigné de Galatz que de quinze verstes, pourrait maintenir des relations considé-

rables avec cette dernière place si l'on y établissait, pour les personnes venant de la Valachie, une quarantaine de quatre jours seulement, comme c'est déjà le cas sur d'autres points de la frontière, par exemple, à Leovo et à Scouliani. Quand même le commerce entre Reni et Galatz ne serait pas bien grand, les fréquentes communications qui s'établiraient pourraient déjà servir à donner quelque importance à cet endroit, dont les habitans sont aujourd'hui tout-à-fait dépourvus de moyens d'existence, et permettraient d'ailleurs à des spéculateurs russes de trouver un débouché à leurs marchandises vers la Bulgarie ; ce qui deviendrait le commerce le plus propre à la situation de Reni et d'Ismaïl. »

Ces extraits expliquent suffisamment la cause des péages et des quarantaines vexatoires par lesquels la Russie s'efforce d'éloigner le commerce britannique du Danube, — pour prouver aux populations de la Moldavie, Valachie, Servie et Bulgarie, que leurs ressources ne sauraient se développer, ni leur prospérité devenir assurée, jusqu'à ce qu'ils aient cessé d'être les rivaux de la Russie, ou en d'autres termes, jusqu'à ce qu'ils soient annexés comme partie intégrante à cet empire. Décidée à persévérer dans son système prohibitif, la Russie est déterminée en même temps à empêcher, par tous les moyens en son pouvoir, les autres peuples de retirer les avantages de la libéralité de leurs réglemens commerciaux ; elle veut étouffer la rivalité des principautés, en les rendant inaccessibles.

Après avoir décrit le commerce de transit qui pendant quelque temps a été permis entre l'Allemagne et Odessa, l'auteur observe :

« Ce commerce de transit, qui augmenta peu les res-

sources d'Odessa, avait acquis beaucoup d'importance pour les provinces transcaucasiennes. Par un ukase en date du 8 octobre 1821, on avait accordé dans ces provinces de grands priviléges au commerce. Ainsi pendant dix ans, à compter du 1er juillet 1822, tout sujet russe ou étranger qui y fonderait un établissement commercial devait jouir des droits de marchand de première classe, sans payer aucune taxe, pas même celle de sa maison. Les marchandises étrangères n'y devaient payer qu'un droit d'importation de 5 pour 100 de leur valeur, tandis qu'aussitôt exportées dans les autres provinces, elles redevenaient sujettes aux réglemens du tarif général. Cet ukase fut négligé jusqu'en 1823, où quelques marchands d'Odessa se décidèrent à envoyer l'arrière-fonds de leurs boutiques à Redout-Kalé. Le succès de cette entreprise produisit une révolution dans le commerce de la Georgie. Dès l'année suivante, on vit des Arméniens de Tiflis arriver à Odessa pour y faire leurs achats. Ils allèrent ensuite à la foire de Leipsick, et envoyèrent leurs marchandises, par Brody et Odessa, à Redout-Kalé. En 1828, ils les expédièrent, même par terre et directement, de Brody à Tiflis, grâce à une permission de l'empereur, conférée par l'ukase du 12 juin. Quelques obstacles, suscités à ce commerce de transit, forcèrent les marchandises de Leipsick à prendre, depuis 1830, le chemin de Trieste, d'où on les embarquait pour Redout-Kalé. Mais les années des priviléges accordés au commerce transcaucasien allant expirer, les réclamations des fabricans russes, qui se crurent lésés dans leurs intérêts par cette concurrence étrangère, devinrent plus énergiques, et l'ukase du 3 juin 1831 déclara que, depuis le 1er janvier 1832, le tarif européen, à quelques modifications près, serait étendu, à titre d'épreuve,

pendant quatre ans, aux pays transcaucasiens. Le droit de 5 pour 100 ne fut conservé qu'à l'égard des importations d'origine asiatique, et qui entreraient en Georgie du côté du sud ou par la mer Caspienne. Les marchandises venant, au moyen du transit, par Odessa, furent obligées d'y payer leurs droits, ce qui nécessitait des avances considérables. La douane de Redout-Kalé ne fut plus autorisée à expédier qu'un petit nombre d'articles ; un grand nombre d'entre eux, destiné même à la Mingrélie et à l'Imerétie, était dirigé sur Tiflis pour y acquitter ses taxes. Toutes ces difficultés, on le conçoit, n'ont pu que ruiner le commerce étranger dans son action sur les pays situés au-delà du Caucase. »

Les vues de la Russie, à ce sujet, sont expliquées par son propre agent de la manière suivante :

« En créant des embarras pour le commerce des provinces transcaucasiennes, on espérait ouvrir un débouché aux produits des manufactures russes, non seulement dans ces provinces même, mais aussi dans les parties avoisinantes de la Turquie et de la Perse. On se rappelait que les Arméniens faisaient anciennement leurs achats à la foire de Nigéni-Novogorod, et que ce commerce n'avait cessé depuis dix ans que par l'impossibilité de soutenir la concurrence avec le commerce étranger, qui, comme nous l'avons vu, donnait 100 pour 100 de bénéfice. Le nouvel ukase de 1831 prévoyait même la possibilité, pour les marchandises européennes faisant un détour par Trébisonde pour arriver à la frontière russe, d'avoir encore de l'avantage sur les marchandises russes transportées, sur le Volga, de Nigéni-Novogorod à Astracan, et expédiées de cette ville pour un des ports méridionaux de la mer Cas-

pienne, d'où il n'y a plus que quelques journées de marche jusqu'à Tiflis ou Tauris. La consommation de la Georgie était toujours insignifiante ; mais les envois russes y avaient la Perse pour destination principale. Par l'ouverture des ports transcaucasiens, en 1821, pour l'introduction des marchandises étrangères, on mit les Arméniens à même de juger de leur bon marché ; aujourd'hui, comment forcera-t-on les Persans à leur préférer les marchandises russes ? »

M. Jules de Hagemeister désapprouve le système prohibitif qu'il vient de signaler, au moins en ce qui concerne les provinces transcaucasiennes (mais ce n'est qu'une opinion personnelle, comme nous l'avons vu par sa note précédente), et il fait observer, avec raison, que ce système tend à élever le commerce allemand et britannique, par Trébisonde, au détriment matériel de la Russie.

« Trébisonde a eu toujours de l'importance, comme le port le plus rapproché d'Erzeroum ; son commerce peut être évalué annuellement à 20 millions de roubles. Par cette voie, l'Angleterre et l'Allemagne approvisionnent la Perse et l'Anatolie en draps, draps de dames, calicots, fil de coton, papier, sucre, café, verreries, porcelaines, articles en fer, acier et étain. La France participe peu à ce commerce ; mais l'Angleterre y écrasera bientôt toute rivalité par le grand établissement qu'elle a fondé sur ce point. Une seule caravane, expédiée pour Tauris en 1834, se composait de six cent cinquante chameaux chargés, dont quatre cent cinquante furent pillés par les Kurdes, sur la route d'Erzeroum à Tauris.

« En mettant l'estampille russe sur leur fer, moins bon, mais aussi moins cher, les Anglais ont détruit cette branche

de l'importation russe. L'ukase de 1831 lui a fait un tort additionnel, en servant les intérêts des Anglais sous ce rapport. Ils exportent de Trébisonde en échange, de la soie de Perse, du tabac, de la laine, de la cire, de l'opium, du bois de noyer, pour la valeur annuelle de 3 millions de piastres.

« La Russie, quels moyens peut-elle adopter pour rivaliser avec l'Angleterre dans cette localité? »[1]

[1] Les moyens qu'elle adopte aujourd'hui.
(*Note de l'Édit. angl.*)

COPIE

D'UNE PÉTITION

ADRESSÉE AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT.

L'humble pétition des soussignés, marchands de Londres et autres, intéressés dans le commerce avec la Perse, la Turquie et le Levant, et fortement convaincus du péril imminent que court ce commerce, par suite d'actes passés et de projets ostensibles de la Russie dans ces pays,

Expose :

1°. Que la Russie, pour atteindre une grande supériorité commerciale et manufacturière, a adopté un système de politique commerciale décidément restrictive, contraire aux principes de réciprocité, et particulièrement hostile au commerce de la Grande-Bretagne, système que la Russie s'efforce de faire adopter dans tous les pays où elle acquiert de l'influence ;

2°. Que la Turquie, au contraire, a manifesté à toutes les époques et continue de montrer la disposition la plus prononcée de laisser le commerce libre de toutes charges et entraves, et d'encourager des communications amicales avec notre pays ; que si, depuis quelques années, des abus

t des restrictions locales se sont introduits dans le commerce d'exportation de la Turquie, ils sont uniquement l résultat de l'influence extraordinaire de la Russie sur le gouvernement de ce pays; que ces restrictions sont hautement nuisibles aux intérêts de vos pétitionnaires et du commerce britannique en général, et que le tort qui en résulte ne peut que s'étendre tous les jours, par suite de ladite influence;

3°. Qu'il paraît à vos pétitionnaires que le gouvernement russe, par une intervention aussi étendue dans les affaires de la politique commerciale de la Turquie et de la Perse (où chaque changement ne ferait qu'élever des obstacles matériels au développement des ressources naturelles de ce pays), tend à désorganiser ces deux États pour atteindre des résultats commerciaux et politiques directement contraires aux intérêts reconnus de la Grande-Bretagne;

4°. Que, la Turquie et la Perse possédant de nombreuses populations disposées à nous acheter les produits de notre industrie manufacturière et une grande partie de nos denrées coloniales, l'Angleterre ne saurait obtenir des résultats plus bienfaisans que d'étendre aux gouvernemens de ces pays un appui politique et moral qui leur permettrait d'augmenter la production et l'exportation des valeurs qui sont d'une si haute importance pour nous, et se présentent comme seul moyen de paiement et de retour pour l'achat croissant de nos marchandises;

Nous nous croyons en droit, par toutes ces raisons, d'appeler l'attention immédiate de l'honorable Chambre sur l'état de nos relations commerciales avec la Turquie et la

Perse, et nous prions la Chambre de prendre les mesures nécessaires pour obtenir le retrait des restrictions dont nous avons parlé, et pour favoriser par une protection efficace l'extension de cette branche si précieuse de notre commerce.

CORRESPONDANCE.

Extrait d'une Lettre datée de Cracovie du 7 avril 1836.

Nous avons reçu des nouvelles de nos exilés, qui, sur leur chemin à Trieste, ont éveillé partout le profond intérêt des populations. C'est ainsi que toute l'Europe nous témoigne sa compassion; mais rien de plus.

Ils se trouvent maintenant enfermés dans le château de Trieste, où ils doivent attendre leur transport ultérieur. On trouve parmi eux le prince Giedroyc, M. Januszewicz, ci-devant préfet du palatinat de Sandomir; M. Wiercinski, le docteur Terlecki, etc. Le nombre total des réfugiés emmenés d'ici se monte à plus de mille personnes. On vient de commencer un nouveau recensement de notre population. L'ouvrage est dirigé par un *officier autrichien,* et doit être soumis à l'examen d'une commission, nommée par les trois cours, à l'effet de rayer de la liste des habitans de la république tous ceux qui s'établirent ici depuis 1831. Si l'on exécute cette mesure, notre population sera diminuée de près de dix mille âmes.

L'évacuation de notre territoire est annoncée pour le 15; cependant le général Kaufmann fait des préparatifs pour une grande parade en l'honneur de l'Empereur d'Autriche, dont le jour de fête est le 18. D'ailleurs, que signifie la présence ou l'absence de troupes, depuis que la *conférence* des trois résidens reste ici et peut les rappeler à tout mo-

ment. La *conférence* a usurpé l'autorité souveraine, ce qui est bien plus grave qu'une occupation *temporaire*, quelque violente qu'elle pût être. Le sénat ne publie plus de décrets qu'avec ce préambule : « Le sénat, après avoir reçu l'assentiment de la conférence des résidens des cours protectrices, ordonne, etc. »

La majeure partie des soldats du corps d'occupation autrichien sont natifs de la Gallicie, et vivent en bonne intelligence avec les habitans; mais les officiers craignent quelque coup de désespoir de la part des Cracoviens. Les espions de la police avaient répandu le bruit d'un projet de massacre. Les officiers ont commencé par y croire, ils en rougissent maintenant.

L'ex-président de la république, Wieloglowski, a adressé au prince de Metternich un Mémoire, dans lequel il soutient que, « sur les représentations de la *conférence* des « résidens, il avait depuis long-temps sollicité des passe- « ports pour un petit nombre de personnes, qui lui étaient « désignées comme turbulentes; mais qu'il n'a pas obtenu « ces passeports de la part d'aucune des trois cours dont « les possessions entourent la république. Il rappelle que, « lorsque la conférence témoigna ses inquiétudes sur la « milice de la république, où l'on avait admis quelques « réfugiés, et sur le degré d'autorité qu'une pareille force « pouvait donner au sénat en cas de besoin, il avait depuis « long-temps proposé d'augmenter cette milice, au moyen « d'un recrutement parmi les Cracoviens natifs, — sans « qu'on lui fît une réponse à ce sujet. Bref, il établit que « les résidens ont voulu amener les inconvéniens qui ont « depuis servi de motif à l'occupation. Quant au prétendu « manque d'autorité du sénat, il observe que, sur la simple

« invitation de cette autorité, cinq cents réfugiés se sont « présentés sans contrainte à Podgorze. On avait parlé de « résistance et de révolte ; mais rien de semblable n'eut « lieu, et même l'exécution des rigueurs ordonnées ne pro- « voqua que des larmes chez ceux qui devaient être ainsi « réduits au désespoir. » [1]

L'évêque de Cracovie n'est pas la seule victime de la persécution religieuse exercée par les Russes à l'égard des catholiques. L'évêque de Podlachie encourut aussi la disgrâce de l'empereur Nicolas. Chassé de son diocèse, il vit dans le besoin. Dernièrement, il avait chargé son chapelain de vendre une tabatière d'or. Un propriétaire du voisinage, à qui on l'avait présentée à acheter, la remplit de ducats et la renvoya ainsi à l'évêque.

Le discours de sir Stratford Canning prononcé au Parlement, le 18 mars, à l'occasion de l'occupation de Cracovie, et où sont développés si clairement les vrais principes d'une politique digne de la Grande-Bretagne que tout commentaire de notre part trahirait de la présomption, se terminait par l'expression de l'espoir que « le Parlement « prendra quelque mesure pour adoucir les souffrances des « malheureux Polonais qui vont être déportés en Amé- « rique. » La violation du droit des gens, résultant de la

[1] Un admirable article sur les affaires de Cracovie vient de paraître dans le numéro d'avril (n° IV) de *la Revue Britannique et Étrangère.*

(*Note de l'Éditeur anglais.*)

déportation arbitraire des personnes nées dans un état indépendant, par des agens d'un pouvoir étranger qui n'avait sur elles aucune juridiction, est une question digne d'intéresser tous les hommes politiques en Europe et aux États-Unis d'Amérique. L'expulsion des Maures de l'Espagne, tout incompatible qu'elle fût avec les principes de l'humanité, n'entraînait pas au moins la séparation des familles. On n'éloignait point le père de ses enfans, le mari de sa femme, et quoique arrachés du sol qui contenait les cendres de leurs aïeux, les Maures purent au moins emmener vers un prochain rivage les élémens d'une nouvelle patrie et les objets vivans de leurs affections d'ici-bas.

Il est facile de deviner les sentimens des Américains en voyant débarquer chez eux les exilés de Cracovie; mais toute la bienveillance éclairée qui animera envers eux chaque communauté de nos frères anglo-saxons, pourra-t-elle compenser, aux yeux de ces hommes infortunés, l'apathie que leur a témoignée l'Europe? Quelles sensations n'éprouveront-ils pas en passant près du roc de Gibraltar, lorsque leur regard de désespoir s'arrêtera pour la dernière fois sur ce drapeau pour qui le soleil ne se couche jamais, et sur cet endroit où le bras de l'Angleterre a dispersé en peu d'heures, et à tous les vents, les immenses forces du despotisme, en liant au nom britannique le souvenir de la délivrance du monde?

SULPICIUS.

Le style « comme il faut » des lettres insérées dans *le Times* du 20 et du 22 avril, et adressées par « Sulpicius » à l'éditeur du *Portfolio*, aurait seul déjà mérité d'attirer

notre attention ; mais avec tout le désir de répondre aux argumens de l'auteur, nous nous voyons forcés de différer nos observations jusqu'à ce que nous ayons exposé avec de plus minutieux détails le drame joué par la diplomatie russe, à l'occasion de l'origine et de la négociation du traité du 6 juillet.

En attendant, nous espérons que notre silence n'empêchera pas « Sulpicius » de continuer ses critiques sur nos opinions, dont la discussion ne saurait, à notre avis, que servir les intérêts de la vérité, et par-là nos intérêts nationaux.

Nous désirerions cependant être honorés d'une réfutation, soit de « Sulpicius », soit de tout autre, qui tendît à prouver une exagération quelconque dans ce que nous avons dit sur la finesse et l'habileté de la diplomatie russe ; car nous avons la conviction de n'avoir rien avancé sous ce rapport, jusqu'ici, que nous ne puissions établir et démontrer avec toute évidence dans la suite de notre ouvrage.

POST-SCRIPTUM, 5 *Mai*.

Extrait d'une Lettre de Cracovie du 15 *avril.*

« Il y aura ici, le 19, une grande parade en l'honneur de l'empereur Ferdinand, après quoi les troupes qui composent le corps d'occupation commenceront à se mettre en marche pour quitter le territoire de Cracovie.

« Toutefois un détachement autrichien, composé de cinq cents hommes et de cinquante chevaux, restera. Le sénat, c'est-à-dire son président, a demandé, dit-on, cette

prolongation de séjour pour avoir le temps de réorganiser la milice de la ville, qu'on avait licenciée.

« Les trois cours ont cherché en vain à obtenir que le sénat leur demandât de procéder à l'occupation ; mais depuis que le président de cette autorité de la république a été amené à se démettre de sa charge, la *conférence* des trois résidens l'a remplacé arbitrairement par un homme qui lui demandera, au nom du sénat, tout ce qu'elle voudra.

« Il se trouva par hasard que, le jour même où l'on annonçait l'évacuation, une grande ménagerie arrivait à Cracovie ; à cette occasion, on s'amusait à répéter : « C'est le lion anglais qui vient mettre en fuite les troupes des trois puissances. »

« Nous avions reçu, quelques jours auparavant, les détails de la discussion, à la Chambre des Communes, sur l'interpellation de sir Stratford Canning, à l'occasion de l'occupation armée de notre cité. »

LE

PORTFOLIO

OU

COLLECTION

DE DOCUMENS POLITIQUES

RELATIFS

A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

TOME III.

Nos 20 et 21.

Le Portfolio.
Extrait de la Revue allemande intitulée *Blätter für litterarische Unterhaltung*.
Copie d'une dépêche très réservée adressée par le comte de Nesselrode à M. de Ribeaupierre.
Emission de la troisième série de l'emprunt grec.
Valentini, sur l'occupation militaire de Constantinople.
Sur la navigation du Danube.
La Moldavie.
Évacuation de Silistrie.
Lettre de Saint-Pétersbourg.
Ukase concernant l'église arménienne.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18. | LE DOYEN, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

LE PORTFOLIO.

Quoique l'article que nous traduisons de l'allemand ne soit qu'une revue des cinq premiers numéros du *Portfolio*, il contient cependant tant d'informations intéressantes, il est si habilement rédigé, que nous n'avons pas pu nous empêcher de le reproduire ; mais notre principal motif, dans cette reproduction, est de faire apprécier à notre pays l'effet que le *Portfolio* a silencieusement produit sur l'esprit public en Allemagne.

Une des circonstances les plus singulières, au sujet de notre publication, c'est que, malgré sa tendance hostile à tous ceux qui entretiennent des projets agressifs, aucun État continental ne l'a probibé.

On peut expliquer ce résultat par deux motifs.

D'abord, le *Portfolio* n'a rien de commun avec les principes ou les partis, en ce qui concerne le gouvernement intérieur de chaque État. Jusqu'à ce jour, on ne s'opposait aux projets agressifs de la Russie et de la Prusse que dans l'esprit de la propagande française. L'opposition, manifestée à son tour avec autant d'aigreur par l'Autriche et la Prusse, et avec autant d'aigreur *apparente* par la Russie, contre les mouvemens politiques qui ont particulièrement agité l'Occident, a été conduite sous les drapeaux de la légitimité et de l'absolutisme, de manière que tous les intérêts nationaux, puissans par leur force naturelle et par la pureté de leur tendance, sont devenus odieux au

public européen, à force d'être mêlés constamment à des animosités de partis et à des dissensions civiles, et ont fini par fatiguer les esprits par une série de complications intérieures et extérieures, qui ont permis à peine à deux voisins de convenir d'un seul principe ou d'un seul fait.

Nous croyions, sans présomption, pouvoir nous vanter d'avoir nettement séparé la question des intérêts naturels de la question des partis politiques. Chez nous, comme sur le continent, si nos vues n'ont été adoptées par aucun organe de la presse, à cause de leur couleur politique, elles n'ont été non plus combattues et repoussées par aucune opposition politique. Les questions, ainsi présentées, se trouvant grandes et intéressantes par suite de circonstances du moment, sont restées simples et intelligibles au milieu de la lutte des principes qui s'agitent en Angleterre, comme sous les restrictions de la censure des gouvernemens continentaux, et notre publication a échappé seule aux rigueurs qu'on appliquait aux autres critiques dirigées contre les cabinets.

Un autre motif encore plus important à nos yeux, et à qui l'on doit sans doute la libre circulation du *Portfolio*, en dépit de la censure, c'est l'effet qu'il a pu produire sur les gouvernemens qui ont jusqu'ici puni plus ou moins sévèrement tous les écrits ayant une apparence d'inimitié contre la Russie. Ces gouvernemens pouvaient justifier leur conduite par la simple raison de convenances, puisque jusque-là il n'avait rien paru capable de soutenir une opposition qu'ils se seraient permis d'élever contre la Russie.

Les révélations et les vues développées dans nos pages, en même temps qu'elles ne pouvaient ne pas agir sur les

opinions des individus faisant partie de ces gouvernemens, ont dû aussi provoquer chez eux l'espoir d'une opposition systématique et efficace contre une puissance dont les projets ne leur avaient pas échappé depuis long-temps, ou leur sont au moins devenus évidens aujourd'hui. C'est ainsi que s'ouvrit, devant les hommes d'État du continent, un avenir de combinaisons tout-à-fait nouvelles, qui, par suite de changemens d'influence et de politique, pouvait faire distinguer ceux parmi eux qui montreraient assez de sagacité pour l'entrevoir de bien loin. Ceci n'est pas une simple supposition. Nous parlons ici de circonstances qui existent, nous le savons positivement.

Quand on ne juge de l'Angleterre que d'après ce qu'on voit dans son île, et de l'Europe que d'après ce qu'on en voit chez nous, on comprend difficilement certains effets produits sur les peuples et les gouvernemens continentaux. Ce n'est pas en Angleterre qu'on peut apprécier toute la puissance de ce pays. Ce n'est pas à l'ombre du pavillon qui domine sur les mers, au milieu de la sécurité des lois faites pour tous, qu'on peut comprendre suffisamment combien quelques lignes imprimées peuvent remuer profondément des peuples entiers, placés en contact immédiat avec des forces militaires majeures, ou écrasés par les influences politiques de l'étranger, peuples chez lesquels les souvenirs des dernières guerres, que nous n'avons contemplées que de nos rivages, et dont nous ne nous ressouvenons qu'à l'aspect de nos trophées, s'associent avec la douloureuse réminiscence des dévastations et des massacres qui ont eu lieu dans leurs foyers.

Tandis donc qu'à travers l'Allemagne, il existe un profond et sombre sentiment de terreur vis-à-vis de la Russie,

et un sentiment universel, quoique indistinct, de confiance et d'espoir dans l'Angleterre, c'est le *Portfolio* qui est venu exciter, justifier et confirmer les appréhensions conçues contre la première de ces puissances, et réveiller en même temps les espérances nouvelles et presque éblouissantes, fondées sur le pouvoir de l'autre. Ce sentiment est né sans doute de l'association directe ou indirecte qu'on a établie entre le *Portfolio* et le gouvernement anglais; et quoique cette croyance populaire puisse ne pas se trouver partagée par les personnes mieux informées, initiées dans les secrets du gouvernement et le dédale de la diplomatie, même parmi celles-là il en est qui, comprenant toute l'importance des révélations que nous avons faites, et partageant les vues que nous avons défendues (or ces personnes ne sont ni en petit nombre ni sans influence), sont arrivées à la conclusion que, si le *Portfolio* n'est pas aujourd'hui l'expression des vues du gouvernement britannique, la politique anglaise du lendemain peut devenir l'expression des vues du *Portfolio*.

Sans vouloir nous attribuer une importance qui s'attache à nous en quelque sorte forcément, nous croyons incontestable qu'une publication qui se fait l'organe de pareilles révélations ne saurait ne pas acquérir un poids et une considération susceptibles d'augmenter à mesure qu'elle agit plus loin de sa source et que l'insignifiance de ses directeurs immédiats disparaît.

Il y a sur le continent un certain sentiment de méfiance à l'égard de la politique anglaise, méfiance qui se fonde en partie sur des observations, mais en partie sur des préjugés. On craint la lutte des partis et les continuels changemens de notre ministère; on suppose qu'il est impos-

sible à un gouvernement populaire de donner assez d'attention aux affaires étrangères et de tenir ses engagemens ; on n'a pas pu ne pas observer la visible négligence que mettait l'Angleterre, pendant un espace de temps assez prolongé, dans ses rapports avec l'Allemagne en particulier : tout cela ne pouvait donc que fortifier la méfiance à l'égard du *gouvernement* anglais ; tandis qu'on se forma des notions même exagérées sur le caractère politique et la force de la *nation* anglaise.

Tout Allemand, en lisant le *Portfolio*, sera convaincu que le peuple anglais va bientôt se réveiller de son apathie à la vue de l'attitude menaçante de la politique du Nord, et qu'alors ce peuple exercera sur le gouvernement britannique une influence sans laquelle il paraissait en quelque sorte tout-à-fait impuissant.

Nous saisissons cette occasion pour nous expliquer au sujet des deux observations dont nous sommes devenus l'objet :

1°. Que nous voyons la Russie en toute chose ;

2°. Que nous portons de l'inimitié à cette puissance.

Répondons d'abord à la première objection. On se moqua de nous quand nous émettions nos prévisions sur les projets de la Russie à l'égard de la Turquie ; on nous traitait d'alarmistes quand nous trouvions la politique russe très habile, et son influence universelle. On se refusait à croire que la Russie eût exercé une influence si décisive en France ; qu'elle eût su si bien endormir l'Angleterre, ou du moins son département des affaires étrangères ; qu'elle eût tellement prédominé en Grèce, en Turquie, en Perse, en Suède, en Hollande. Dans aucun de ces États, on ne considérait, dans le principe, nos assertions générales

comme suffisamment fondées. Au lieu de voir, dans la Prusse, un instrument de la Russie, on s'obstinait à y voir une barrière contre elle. La Ligue commerciale d'Allemagne fut regardée comme destructive de l'influence russe dans ce pays [1]. Combien n'a-t-on pas ridiculisé notre première mention de la Circassie! Personne n'ajoutait foi à la suprématie diplomatique russe dans les affaires d'Espagne et de Portugal. Ainsi, sur tous ces points, on envisageait nos opinions comme exagérées et injustes; mais si le cas eût été différent, où aurait donc été l'utilité des révélations consignées dans nos pages?

Sur tous ces points, nous différions d'opinion avec ceux qui nous censuraient par la simple raison que nous savions ce qu'ils ignoraient. A peine avons-nous touché à la plupart de ces sujets, et déjà nos opinions ont trouvé de l'écho non seulement en Angleterre, mais dans tous les pays où elles ont pénétré et pour lesquels nous les avions destinées [2].

[1] Un des ministres de la Couronne, blâmant notre Chambre des Communes d'avoir adopté l'opinion du *Portfolio* par rapport à la Ligue allemande, ajouta que le *Portfolio* était une publication « singulièrement absurde ». Ce très honorable Monsieur avait cependant l'avantage de posséder des connaissances très détaillées en matière de commerce et d'administration de la Russie, et avait visité ses limites lointaines près du Caucase et de la mer Caspienne. Quelles ont donc pu être relativement au *Portfolio* les opinions de ses collègues, qui ne jouissaient pas des mêmes moyens d'information?

[2] Quoique notre recueil paraisse en français à Paris, et que ses articles soient fréquemment reproduits en Allemagne et plus ou moins souvent traduits aussi en espagnol, italien, polonais, grec et turc, il s'en vend sept cent cinquante exem-

Pour ce qui est de la seconde accusation, c'est-à-dire de notre inimitié contre la Russie, nous lui opposons une dénégation absolue. Notre hostilité n'est dirigée que contre la politique du gouvernement, mais non pas contre la prospérité du peuple de la Russie. Nous ne cherchons point à troubler la tranquillité de la Russie, mais à prévenir que cette puissance ne trouble le repos de l'Europe. Nous dirions volontiers, avec le prince de Metternich, à l'empereur Nicolas, « qu'il a de plus grandes et de plus utiles conquêtes à faire chez lui que partout ailleurs, » et nous sommes convaincus qu'en travaillant à nous opposer à des projets d'envahissement qui ont jeté de si profondes racines dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, et converti la puissante race slave en une seule malheureuse machine, nous rendons un service aussi essentiel au peuple russe lui-même qu'à toutes les nations, menacées par cette combinaison de la force brute avec la politique civilisée.

Ayant eu à parler de nous-mêmes, nous ne pouvons nous empêcher encore de déclarer qu'il est faux que le gouvernement anglais nous ait communiqué aucun des documens que nous publions. Il est peu naturel que les gouvernemens, en général, puissent désirer la publication de pareils documens, puisque cela les place dans une position embarrassante, nous allions presque dire ridicule, et les prive de l'avantage de la possession exclusive de certains secrets. Aucune considération, de la part d'*aucun* gouvernement, ne saurait obtenir la suppression de ces papiers, et le gouvernement de la Grande-Bretagne ne possède aucune autorité légale pour en prévenir la publication.

plaires pour l'étranger *seulement*, outre ce que les agens des gouvernemens en achètent en Angleterre.

Les motifs de cette résolution ont été suffisamment expliqués ; ils se tirent principalement de la profonde conviction, fruit des informations déjà rendues publiques ou qui vont l'être, que l'empire ottoman touche à son déclin ; que la Russie veut l'absorber, et qu'elle veut surtout s'emparer de Constantinople et des Dardanelles. Nous avons une conviction non moins profonde que, si cet événement a lieu dans l'état actuel des combinaisons de la politique européenne, il ne produira même aucun recours à la voie des armes ; nous considérons cependant cet événement comme destructif de la suprématie maritime de la Grande-Bretagne, et comme le premier pas dans une carrière progressive de circonstances tendant à ruiner son commerce et son empire colonial.

Nous croyons en même temps que c'est chose extrêmement facile, encore aujourd'hui, de soutenir l'empire ottoman contre la Russie, et de prévenir ainsi le commencement de cette progression, qui, à nos yeux, ne peut que se terminer par la destruction de la grandeur et de la prospérité de notre pays.

Il n'y a qu'un seul moyen par lequel le gouvernement pourrait acheter notre silence, ce serait d'adopter une direction politique moins dépourvue de dignité et moins fatale ; ce serait de saisir le moment, aujourd'hui si opportun, d'arrêter l'accomplissement de prophéties et la réalisation de projets qui datent de soixante ans !

Nous pouvons garantir à ceux qui partagent nos convictions et nos craintes, que rien n'arrêtera ni ne découragera notre persévérance dans la grande tâche que nous avons entreprise, et que nous userons de notre mieux des matériaux à notre disposition. Nous croyons cette déclara-

tion nécessaire, parce que nous sentons que toute incertitude sur notre position réelle paralyse l'appui que nous recevrions autrement de l'opinion du pays ; tandis que, portée naturellement à ne pas croire à l'éternelle indifférence du gouvernement vis-à-vis de dangers imminens, cette opinion ne manifeste plus assez ses intérêts et ses alarmes, seules en état d'empêcher qu'on ne persiste dans l'apathie et l'inaction actuelles.

EXTRAIT

DE LA REVUE ALLEMANDE

INTITULÉE

Blätter für litterarische Unterhaltung.

LE *PORTFOLIO*, N^os^ I-V.

Les voici ces publications mystérieuses, annoncées avec tant de pompe, et dont le contenu a occupé de suite les journaux de l'étranger et a si vivement excité la curiosité des Allemands, surtout depuis l'annonce qu'on y parlerait aussi de leur pays. L'extérieur déjà, distingue le *Portfolio* des autres publications périodiques, puisque sa forme et son titre annoncent sa destination à devenir un ouvrage, et que chaque numéro n'est revêtu que d'une couverture bleu foncé, avec un simple titre en lettres d'or. Les éditeurs persistent à soutenir leur incognito, qui n'est peut-être pas aussi difficile à être deviné, et à garder le silence sur la question, beaucoup plus difficile à résoudre : quelle est la source de leurs documens? Plus nous sommes accoutumés, de nos jours, à voir chaque période de l'histoire moderne éclaircie par d'heureuses investigations dans les archives, plus nous nous voyons surpris de ces révélations sur des événemens qui se passent presque sous nos yeux. On ne fut pas peu étonné lorsque, l'année dernière, Klüber, dans le

volume supplémentaire des *Actes du Congrès de Vienne*, nous a fourni le traité secret de la triple alliance, conclue le 3 janvier 1815, entre l'Angleterre, l'Autriche et la France. Mais ce document se trouvait déjà historiquement connu, et son authenticité nous fut garantie par le nom si respecté d'un des vétérans de nos littérateurs allemands. Une communication d'un autre genre nous a surpris, l'automne dernier; c'était la copie du traité secret d'Unkiar-Skelessi, qui a passé, on ne sait comment, sur les pages d'un livre amusant, babillard et peu sérieux : le *Voyage par le bateau à vapeur, sur le Danube, de Michel Quin*. Et puis maintenant le *Portfolio!*

Cela rappelle au lecteur allemand le sort des bulletins de Kotzebue, ou plus encore, l'histoire de ces dépêches que le besoin d'argent d'un secrétaire saxon livra à un ambassadeur de la Prusse, et dont Frédéric-le-Grand se servit pour justifier la guerre de sept ans. De pareilles révélations arrivent *per fas et nefas*; mais c'est une affaire qui ne nous regarde pas. Reste la question sur le droit de faire usage de ce qui se trouverait une fois parvenu à notre connaissance particulière. A l'occasion du dernier exemple que nous avons cité, le conquérant fit faire, dans les archives de Dresde, la recherche des pièces originales; et Hertzberg démontra que la partie offensée, ou menacée, avait le droit de se fournir ainsi de pièces suffisantes de justification. Cela nous revient à l'esprit, parce que nous ne pouvons pas nous persuader que le contenu du *Portfolio* soit resté un secret pour le gouvernement britannique; et notre conviction s'appuie, sous ce rapport, sur certaines nominations diplomatiques, en Orient, qui ont pu provoquer bien de sérieuses réflexions.

Bayerische Staatsbibliothek München

En tant qu'il s'agit de l'authenticité des documens qui se trouvent sous nos yeux, la décision ne paraîtrait pas appartenir à la critique littéraire; qu'il lui soit permis toutefois de présenter ici quelques indications. D'abord il faut examiner chaque article séparément, selon ce qu'il prétend être et ce qu'il est en soi-même. Personne ne se portera, sans examen, garant d'une cargaison de cette nature, quelque orgueilleuses que soient les couleurs de son pavillon britannique.

La déclaration de l'indépendance des Circassiens, qui vient justement de circuler dans toutes les feuilles de l'Allemagne, est un document dont il est très difficile d'admettre l'authenticité. Il est certain que le ton de cette pièce a quelque chose d'apocryphe, malgré l'effet emphatique qu'elle produit. Un demi-aveu se trouve déjà dans la remarque de l'éditeur, que la déclaration des Circassiens parlera pour elle-même, quoiqu'elle n'ait pas encore été communiquée d'une manière ostensible.

Nous pouvons peut-être y apercevoir un indice qu'on n'a pas jugé nécessaire d'attacher à ce Mémoire la même origine officielle qu'aux autres pièces. On pourrait se demander si les éditeurs ont agi avec sagesse en permettant les suppositions que, chemin faisant, c'était une chose indifférente pour eux que de recourir ou de ne pas recourir à la fiction. Ils ont peut-être adopté ce système pour faire produire plus d'effet à la réponse qu'ils font lorsqu'on leur demande : Qui sont ces Circassiens? — « *C'est le seul peuple qui, depuis la Nova-Zembla jusqu'à Tanger, ou depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Atlantique, ose montrer du ressentiment et de la résistance aux outrages de l'empereur Nicolas.* » En tout cas, le but de

Bayerische Staatsbibliothek München

diriger l'attention publique sur la situation de ces tribus a été complétement atteint, et les notices contenues dans le Mémoire et dans un article subséquent (t. I, n° 5, p. 17-27) sont visiblement très sérieuses. Elles contiennent plus de détails, mais s'accordent en général, dans les points essentiels, avec ce que dit Balbi sur les tribus caucasiennes. Le fait saillant, c'est-à-dire leur disposition hostile à la Russie, est moins inconnu, au moins en Allemagne, que l'éditeur ne le croit peut-être; car un livre (celui de Volger), qui se trouve dans toutes les mains, s'exprime là-dessus d'une manière fort concluante, en disant : « Les peuples du Caucase sont presque tous ennemis jurés des Russes, et beaucoup d'entre eux leur font une guerre continuelle. » On ne peut entretenir aucun doute sur l'importance de ce fait. Un coup d'œil sur la carte nous montre les portes du Caucase, les passages du Vlady-Caucase et de Dariel, dont chacun peut se trouver fermé par une centaine d'hommes (t. I, n° 6, p. 24). C'est là la route immédiate pour Tiflis, quartier général de l'armée de Géorgie.

Si rien ne s'oppose à croire que la déclaration des Circassiens a été composée par quelqu'un instruit sur leurs affaires, et qui n'avait pas la prétention de donner le change au lecteur, il est beaucoup plus difficile d'adopter la même explication vis-à-vis du document qui ouvre le n° 1. C'est un prétendu rapport du comte de Bernstorff adressé au roi de Prusse, en date du 29 janvier 1831, sur les moyens de maintenir la tranquillité intérieure en Allemagne en cas d'une guerre étrangère inévitable, et sur la manière dont la Prusse doit utiliser sa position et son influence en Allemagne. La presse allemande n'a pas encore reproduit ce Mémoire, soit parce que les journaux anglais en ont moins parlé comme d'une

affaire purement allemande, soit qu'on ait craint d'avoir des difficultés avec la censure. Mais cette dernière considération serait sans fondement. Car si l'on envisage ce Mémoire comme une pièce authentique, il ne paraît pas qu'aucun secret d'État y soit révélé, ni qu'on y voie la moindre chose que la Prusse aurait besoin de désavouer pour ne pas se trouver en contradiction avec ses mesures et ses déclarations publiques. Ce Mémoire pourrait bien même ne pas être désagréable à certains défenseurs du système prussien, pour démontrer que, dans un écrit qui n'était destiné à aucune publicité, il n'y avait rien de caché. Beaucoup de particularités prouvent que ce Mémoire est traduit de l'allemand. On y emploie entre autres les mots « *the art and manner*, » là où visiblement il y avait dans l'original. « *die art und weise*, » méprise, qu'on peut mettre à côté des quiproquos amusans dans la traduction de Faust par lord Gower, où sa seigneurie traduit « *der kühne freier*, » (l'amant audacieux), par « *the bold friar* » (le moine audacieux). Mais parce que ce Mémoire est traduit de l'allemand, cela ne prouve encore rien en faveur de l'authenticité de l'original; d'un autre côté cependant on peut difficilement supposer que celui qui aurait forgé ce document s'y serait tellement étendu sur ce que la Prusse n'a jamais recours qu'à des moyens légaux, et se sert autant de son influence morale pour atteindre à ses fins. On ne fabrique guère de pareilles pièces sans de malicieuses intentions, et nous ne pouvons comprendre ce qui aurait porté les éditeurs anglais à présenter ici des complimens obligés à la loyauté du gouvernement prussien.

L'intention indubitable des éditeurs du *Portfolio* est d'influencer l'opinion publique, même en Allemagne. Si

les tendances de ce recueil blessent, il serait plus convenable de défendre sa circulation. Dans ce cas, ce serait aux gouvernemens à informer, éclairer et tranquilliser l'opinion publique sur tous les points où elle aurait été alarmée ou égarée (!) Les éditeurs anglais eux-mêmes conviennent de l'intelligence de ceux qu'ils désignent comme « adversaires. » Il est, de nos jours, beaucoup trop difficile (quoique quelques hommes d'État caressent encore cette idée), de persuader au peuple qu'il ne doit pas faire de questions, et que son seul devoir consiste dans une obéissance aveugle. Ce pouvoir est le plus heureux, qui a le moins de choses à cacher; car où le secret règne, l'indiscrétion aussi se manifeste le plus facilement, et l'ancienne faiblesse, en quelque sorte innée avec l'homme, « de chercher la science prohibée par des moyens défendus, » existe et se soutient toujours.

Les dépêches du prince de Lieven et du comte Matuszevitsch, du 1er juin 1829, du prince de Lieven, du 4 janvier 1829, et du comte Pozzo di Borgo, du 10 décembre 1826, sont d'une invention (*si invention il y a*) non moins habile et en même temps plus hardie. Ici on cite au bas des colonnes beaucoup de passages et quelquefois le texte entier de l'original français. Mais était-il besoin de posséder ces dépêches pour prouver qu'il était de l'intérêt de la Russie à cette époque de préoccuper la France des affaires de la péninsule, et que cette même Russie a réussi à maintenir en inaction les ministères anglais l'un après l'autre (les tories et les whighs également blâmables sous ce rapport), tandis qu'elle préparait en Orient ce qui mûrit aujourd'hui sous nos yeux? Il paraît que même M. Nebenius sera forcé de consentir à voir dans le *Portfolio* la reproduction de ses

prophéties sur ce que l'Angleterre, une fois qu'il lui prendra fantaisie de s'avancer et de vouloir dominer sur les mers, va trouver l'Euxin fermé devant soi. Les Dardanelles sont devenues une question vitale pour la puissance maritime de l'Angleterre. De là les efforts de l'éditeur pour tenir dans l'ombre tout ce qui pourrait entraîner la discussion dans le tourbillon des querelles de partis, quoiqu'il en ait dit assez pour faire entendre que les tories feraient bien d'adopter les convictions de leurs antagonistes politiques, pour ne pas se voir exposés plus long-temps à des révélations qui font rejaillir sur eux la haine de tous les soutiens de l'honneur de l'Angleterre. Le langage des journaux tories prouve depuis plusieurs mois qu'ils avaient saisi l'état de la question, même avant qu'on leur eût donné l'indication si claire dont nous venons de parler. Une crise sérieuse et difficile s'approche, elle menace d'envahir les cabinets et les peuples les plus éloignés et les moins préparés, à moins que la politique conciliatrice de la Prusse ou l'attitude inflexible et la décision imposante de l'Autriche ne parviennent à conjurer l'orage. Puisse cette impulsion instinctive ne conduire qu'à la paix, pendant laquelle le cœur de l'Allemagne vient si soudain de s'émouvoir et de diriger son activité vers les fleuves et la création de nouvelles voies de communication, qui réaliseront ce rêve des siècles, l'union du Rhin avec le Danube.

Dans plusieurs articles peu étendus, le *Portfolio* expose et commente les différentes versions du discours de Varsovie.

Un Mémoire très remarquable, c'est celui qui, sous le titre de *Mémoire russe sur l'état présent et l'avenir de l'Allemagne* (t. I, n° 2), a été mentionné par un grand

nombre de journaux allemands, et dont une partie considérable a paru dans la *Revue de Hambourg*, intitulée : *Zeitschrift für Politik, Handel und Handelsrecht.* Ce qui nous frappe d'abord dans l'examen de cet article, c'est qu'il ne porte ni date ni signature. Nous y lisons seulement que « ce Mémoire a été écrit sous la direction d'un ministre à Saint-Pétersbourg, et communiqué confidentiellement à plusieurs gouvernemens germaniques ; » — et plus loin, « qu'il paraît avoir été écrit en 1833 et mis en usage en 1834, probablement après que certains États eurent accédé à la Ligue commerciale prussienne. » Supposition contre supposition, on peut croire que ce document a été aussi peu communiqué d'une manière ostensible que la fameuse « déclaration d'indépendance des Circassiens ». Le lecteur attentif sera vivement frappé d'un passage où il est dit que l'opposition des petits États allemands contre la Prusse offre l'espoir de voir la ligue prussienne se dissoudre un peu plus tôt, un peu plus tard, et d'y voir succéder une organisation générale de douanes, commune à toute l'Allemagne, sous la direction de la diète ; « et si cette organisation, » poursuit l'auteur, « se trouvait encore favorable à la Prusse, cependant *nous* aurions déjà gagné : 1°. l'indépendance des petits États germaniques ; 2°. une émancipation financière de la Prusse, et 3°. une grande influence politique pour la Diète. » Que veut dire ce *nous* qu'on a introduit ici, et au profit de qui prétend-on gagner les trois points en question ?

Mais peut-être le texte allemand est-il lui-même forgé.

Le seul but qu'on aurait pu vouloir atteindre de cette manière serait de provoquer en Allemagne de la haine contre la Russie, et en particulier d'éveiller contre elle, en

Prusse, de la méfiance et des soupçons. Mais dans ce cas, on aurait déployé trop peu d'adresse dans la rédaction de ce document, puisque ce qui lui manque ce sont justement tous les caractères qui pourraient servir à la déception et le faire passer pour une pièce diplomatique émanant du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il est beaucoup plus probable que le Mémoire a été écrit réellement (n'importe par qui) dans l'intention de servir l'idée d'un protectorat russe sur l'Allemagne, auprès des États germaniques du second ordre. Mais à quel degré les vraies vues du cabinet de Saint-Pétersbourg s'y trouvent-elles exprimées, à quel degré l'auteur et son ouvrage jouissent-ils de la protection de ce cabinet? Voilà ce que, comme feuilletonistes, nous ne nous croyons pas appelés à décider. Il est toutefois du devoir de chaque allemand de consacrer quelque attention à l'examen de cet astre de salut politique, de cette nouvelle garantie de la liberté allemande qu'on nous présente.

D'abord, la diète, ou selon l'esprit du Mémoire, tous les états de la Confédération, excepté l'Autriche et la Prusse, se trouvent flattés de l'importance à laquelle ils se sont élevés dans leurs relations intérieures et extérieures par les décrets de 1832, après avoir enduré si long-temps une oppression « de la prépondérance matérielle de l'Autriche, au midi, et de l'influence morale de la Prusse, au nord. » Lorsqu'on fait ici l'apologie des décrets de juin 1832, comme mesures de sûreté, on met entièrement de côté que, bien avant ces décrets, et avant que la diète eût réglé des mesures communes et une assistance militaire pour venir en aide aux gouvernemens en péril, l'ordre avait été déjà partout retabli, à l'heure même du besoin, par les bürgergarden ou milices citoyennes. Lorsqu'il vante

l'énergie de la Confédération dans ses relations extérieures, l'auteur se borne à mettre en avant la supposition que le corps d'observation sur la Moselle n'a pas été envoyé à sa destination, sans l'assentiment préliminaire de la diète, et puis il cite le vote de remercîmens par lequel on confia désormais au Roi de Prusse « le soin de protéger les intérêts de la Confédération sur sa frontière menacée au nord-ouest, afin que les décrets constitutionnels de la diète qu'exigeraient les circonstances pussent être portés à temps. »

On tire de tout cela cette conclusion, « que la confédération germanique sera en état de s'émanciper de l'influence autrichienne aussi bien que de l'influence prussienne, et de former une nouvelle puissance, en opposition avec la Belgique qui sera toujours sous la dépendance française, d'autant plus imposante qu'elle représentera plus réellement les intérêts de l'Allemagne entière. »

A quels développemens peut-on s'attendre de la part d'un nouvel État si puissant ? la confédération germanique un État ! On établit ici une distinction entre le cas de paix et le cas de guerre : dans le premier cas, on distingue encore ce qui concerne le principe des communications intellectuelles et celui des relations de commerce. Quant aux communications intellectuelles ou échange des idées, on soutient et on décrit la différence entre les principes de la Prusse et le système plus retréci de l'Autriche. Mais, est-ce bien réellement une question de principes ? Le principe de supprimer tous les écrits qui déplaisent, *sans procédure judiciaire*, n'est-il pas également commun à ces deux gouvernemens ? La différence doit donc se trouver dans l'application, mais elle ne paraît pas même ici bien

établie ; au moins nous venons de lire dans tous les journaux, que non seulement tous les écrits présens et passés, mais même tous les écrits futurs de certains littérateurs allemands sont prohibés. L'auteur a rassemblé ensuite des phrases banales sur le protestantisme et son intellectualisme. Mais le protestantisme, dans sa lutte avec d'autres principes d'intellectualisme, n'a-t-il pas pris un chemin pour lui tout seul? et le règne de Frédéric-le-Grand a-t-il manqué d'intelligence? Cette question est devenue nécessaire par suite de la manière odieuse dont on représente ici l'Autriche. D'ailleurs, sans parler de tout ce qui a été déjà remarqué comme chose transitoire, une question s'élève à la suite de la tendance particulière du Mémoire, sans y être traitée cependant par un seul mot : il s'agirait en effet de savoir si la Russie, qui se trouve, selon l'auteur, plus propre que l'Autriche et la Prusse à exercer un protectorat sur la confédération germanique, *possède, quant aux principes sur l'échange des idées, une telle supériorité de libéralisme sur les gouvernemens autrichien et prussien?*

L'opinion de l'auteur sur la nation, la diète et les princes Allemands se dévoile dans la citation suivante.

« Les souverains des petits États constitutionnels, poussés à bout par l'esprit avide de domination de leurs Chambres, ainsi que Louis XVI l'a été naguère par la Convention nationale, se rappellent ce grand et mémorable exemple ; ils reconnaissent eux-mêmes qu'en souffrant plus longtemps la licence de ces législatures usurpatrices, ils se trouveront menacés dans leur propre existence. On les voit donc appuyer aujourd'hui la Prusse dans toutes les démarches qui tendent à réduire les priviléges des assemblées législa-

tives ; on les voit se soumettre volontairement aux décisions générales de la diète de Francfort ; on les voit, agissant de concert avec la diète et dans le même esprit, ne céder qu'aux justes exigences du temps. »

Quant au sort des constitutions, ce sont seulement les intérêts particuliers, locaux ou provinciaux, qui devraient, selon l'auteur, pouvoir devenir un objet de discussion publique. Peut-être ferons-nous plaisir à l'auteur en lui apprenant ainsi qu'à la Gazette politique hebdomadaire de Berlin (qui sous d'autres rapports ne sympathiserait peut-être pas avec lui), qu'Élisabeth d'Angleterre admonestait déjà son Parlement de ne pas se mêler *des affaires d'État,* quand, à la même époque, dans des pays allemands, *on ne pouvait ni aliéner une portion quelconque du territoire, ni conclure une alliance, ni instituer une régence, ni mener une guerre sans le consentement des diètes* [1]. Que cela serve de réponse à l'assertion que, dans les constitutions de la Bavière, du Wurtemberg, de Nassau, de Bade et de Weimar, on n'a fait que copier presque mot à mot les constitutions de France et d'Angleterre, sans qu'on se soit référé aux anciennes institutions de l'Allemagne.

Ici on nous édifie en jetant les institutions anglaises et françaises dans la même marmite, puis on nous dit avec

[1] Un dernier indice de la vitalité et de l'indépendance des Chambres allemandes se manifesta dans un discours de M. de Cetto. Faisant allusion aux droits de naissance du prince Othon à la couronne de Bavière, il observa que « si même S. M. Bavaroise voulait agir contre ces droits, *elle en serait empêchée par la Charte constitutionnelle du royaume, qui prive le Roi d'un pareil pouvoir et lui défend de consentir à un pareil acte.* »

(*Note de l'Éditeur anglais.*)

une joyeuse naïveté que la constitution Anglaise se trouve, je ne sais où, dans un format si compendieux, probablement dans la grande collection des statuts, qu'on peut la copier mot pour mot; enfin nous apprenons *que le plus original et le plus important de tous les droits germaniques, un droit inscrit sur tous les parchemins, celui d'accorder ou de refuser les subsides,* qu'on a dû exercer avant que le parchemin ne fût de mode, se trouve bien peu connu en Allemagne.

L'auteur, après s'être persuadé que les souverains allemands ont déjà appris à distinguer leurs propres intérêts de l'intérêt de leurs peuples, leur enseigne comment ils doivent aussi séparer leurs intérêts de ceux de la Prusse, aussitôt qu'ils auront gagné par l'alliance prussienne ce qui les avait porté à y donner la main. Ceci s'aplique aux principes des communications commerciales, et c'est ainsi qu'on prédit la dissolution de la Ligue prussienne conclue dans des vues politiques.

Mais voici venir la lumière sur le sort de l'Allemagne, en cas de guerre. Cette guerre, la confédération germanique ne saurait la faire que conjointement avec la Russie, et uniquement contre la France et l'Angleterre. Voilà ce qui est tout prouvé, et chacun voit que ce sera une guerre de principes comme l'entendait Canning. L'auteur n'est pas sans inquiétude sur son résultat. Il paraît que les principes, c'est une chose bien dangereuse. S'il devenait nécessaire pour la confédération germanique de se concilier l'Angleterre par d'importantes concessions commerciales, et la France par l'abandon de la rive gauche du Rhin, cela serait encore moins malheureux que le triomphe des principes constitutionnels anglo-français (!); car au moyen de

ceux-ci, « les demagogues deviendraient les rois et les régents de l'Allemagne. » Voilà une jolie exhortation et des motifs bien urgens pour les souverains allemands (car dans tout cela, il ne s'agit pas naturellement des peuples) de rassembler leurs forces et de mettre à la fois la France, l'Angleterre et les démagogues à la raison. Mais, parmi les idées de l'auteur à l'égard des conflits éventuels entre les États européens, il y en a une qui a pour elle une grande probabilité, c'est que l'Autriche va renouer son ancienne alliance avec l'Angleterre. Il serait cependant difficile de croire que cette alliance devienne une alliance de guerre, car son but ne serait-il pas plutôt la conservation de la paix générale?

Du reste, il faut combattre la révolution en Allemagne par tous les moyens. « Le canon et les baïonnettes ne sont pas des armes convenables pour lutter contre des idées. » Ce son est nouveau dans la bouche d'un auteur si légitimiste. Il continue cependant de la manière suivante : « Telle est, en vérité, la plus grande faute qu'aient commise depuis long-temps les gouvernemens monarchiques. Nulle part encore, on n'a organisé sous ce rapport un utile système d'éducation populaire. Bien loin de là, on a même été jusqu'à vouloir abolir les chaires ouvertes dans les universités à la science politique, afin d'empêcher la publication de quelques fausses théories. On avait oublié que, dans l'enseignement de l'histoire, les opinions funestes peuvent agir avec d'autant plus de force qu'elles y sont énoncées en passant, et comme par parenthèse, sans que les auditeurs soient, par des études antérieures dans cette partie, préparés le moins du monde à les méditer. »

Nous recommandons à l'auteur le Manuel de Dahlmann,

il y verra comment les sciences politiques sont traitées dans les différentes universités. Une assertion qui mérite qu'on y réfléchisse, c'est que les Allemands aiment la révolution pour elle-même, par exemple dans le cas de la révolution polonaise. Oserait-on soutenir une pareille chose sérieusement? Le désir de voir une Pologne indépendante ne saurait être en lui-même si fort révolutionnaire. Le prince de Metternich a bien déclaré au congrès de Vienne, que l'Empereur son maître faisait des vœux ardens pour la restauration de la Pologne et qu'il ne les avait subordonnés qu'à d'autres grandes considérations. « L'Empereur ayant de nouveau (voilà les propres expressions de la note)...... *subordonné* ses vœux en faveur de l'indépendance de la Pologne aux grandes considérations, etc. etc ».

Les dernières investigations de l'auteur traitent du développement de la confédération germanique « sous l'influence égale ou inégale de l'Autriche et de la Prusse. » Une influence égale de ces deux puissances ne se laisse pas supposer selon lui : et immédiatement après, il émet l'étrange opinion que « tôt ou tard l'influence de toutes deux se trouvera paralysée. » L'Autriche, en tout cas, ne figurera plus sur l'avant-plan. Quant à la Prusse, il nous dit : « aussi est-ce de la diète qu'elle doit attendre une opposition plus sérieuse, que de la part du cabinet de Vienne. Alors la Prusse fera sans doute des efforts pour rompre et pour affaiblir, autant que possible, la puissance politique de la diète. Heureusement pour l'Allemagne, l'Autriche au contraire et par la même raison tâchera de la fortifier et de la consolider. »

De tout cela, le Mémoire nous amène à conclure que l'indépendance des petits États allemands ne saurait être

garantie ni par l'Autriche ni par la Prusse, que la diète par conséquent doit désirer d'avoir la protection de quelque grande puissance étrangère. Nous avons vraiment de la difficulté à comprendre cette conclusion. Comment! les deux grands États allemands, par leur jalousie mutuelle, sont des garants si naturels pour l'indépendance des petits États, et néanmoins celle-ci aurait besoin de la protection d'un troisième État étranger! Ensuite on nous dit que l'Angleterre, à cause de sa position insulaire, n'est que puissance maritime et n'aspire point au protectorat de l'Allemagne : reste donc à choisir entre la France et la Russie.

Certes il est indubitable que l'Angleterre se refuserait à accepter un protectorat sur l'Allemagne. Déjà ses relations avec le Hanovre lui ont donné assez de motifs de mécontentement et d'embarras sous le règne des trois premiers Georges. La politique anglaise est purement nationale, et par-là purement égoïste. Quelle politique, d'ailleurs, ne l'est pas? Les libéraux de l'Allemagne subiraient une déception bien amère s'ils supposaient que l'Angleterre remuerait un doigt pour le maintien de leurs constitutions. L'Angleterre n'est intéressée à ce maintien que dans le cas d'une guerre de principes, où l'on peut prévoir de quel côté serait la voix des peuples dans les États constitutionnels; mais la politique anglaise consiste justement à éviter une pareille guerre. Quant à l'indépendance des États allemands pris séparément, l'Angleterre n'y est intéressée que jusqu'à un degré très limité, peut-être au plus en ce qui concerne les embouchures de l'Elbe et du Weser. En général, l'Angleterre ne voudrait pas que les États germaniques tombassent sous la domination directe ou indirecte de quelque puissance étrangère; elle désire que l'Allemagne

reste intacte ; mais il lui est indifférent quel sera le nombre et quelles seront les limites des États qui la composent. Dans l'intérieur et même dans la majeure partie de l'Allemagne, on n'a ni confiance ni penchant pour l'Angleterre, et cet état de choses ne subira aucun changement, et les relations politiques entre les deux pays ne deviendront jamais plus intimes, si l'Angleterre ne modifie pas son système commercial et ne s'entend pas avec l'Allemagne sur des principes d'une réciprocité raisonnable. Une telle disposition, de la part de l'Angleterre, ne paraîtrait point (comme les organes passionnés de la Ligue commerciale prussienne se l'imaginent) un résultat arraché par la nécessité, mais plutôt la conséquence de ce que l'Angleterre aurait mieux apprécié ses véritables intérêts. L'Allemagne touchera avec plaisir une main qui lui sera ainsi offerte, même sans cette cordialité qui caractérise des amis.

Du reste, il est visible que les Allemands songent aussi peu à une garantie française pour leur diète, qu'à une garantie russe pour le même objet. L'auteur anonyme du Mémoire cite, à la vérité, un grand nombre de services que la Russie prétend avoir rendus à la liberté germanique ; mais fussent-ils tous reconnus sans examen, encore ne s'ensuivrait-il pas que l'Allemagne a besoin aujourd'hui d'un protectorat russe. Il serait oiseux de dépenser plus de paroles à ce sujet, si les Allemands n'étaient pas en même temps accusés, dans le Mémoire, d'ingratitude, de profonde ingratitude. Qu'il nous soit donc permis de dire quelques mots sur cette accusation.

L'auteur remonte jusqu'au temps de Catherine-la-Grande et de sa « garantie du traité de Westphalie. » Est-ce que la manière dont elle soutenait les propositions de la Ba-

vière était conforme à l'esprit du traité de Westphalie C'était donc un aveuglement bien incroyable, chez les électeurs allemands, qui les empêchait, en 1790, de se jeter en corps dans les bras de la Russie, comme le fit, l'année suivante, l'électeur de Trèves, par sa « déclaration si remarquable! » Mais considère-t-on les Allemands comme des enfans, ou comme de vieux radoteurs de faible mémoire, quand on leur parle de ces matières sur ce ton-là? Les écrits du temps n'existent-ils plus? Les chroniques et les faits ont-ils disparu? Au contraire, ils sont accessibles pour chacun, et ils se présentent de la manière la plus grave dans un ouvrage fort répandu. Quiconque voudra se donner la moindre peine trouvera tous les argumens sur cette matière dans les 37^e^ et 38^e^ parties de la *Chancellerie d'État* de Reuss. La paix de Westphalie était, comme d'usage, renouvelée et confirmée par le traité de Teschen (13 mai 1779). La Russie se porta garante de ce traité avant même que l'Empereur et l'empire germanique y eussent accédé, *et sans avoir été appelée par eux à donner sa garantie*; le décret impérial d'accession à la paix de Teschen (2 mars 1780) proteste même contre les conséquences désavantageuses qui pourraient résulter de cette garantie russe, dont les ratifications paraissent, d'ailleurs, n'avoir pas été échangées. Voilà sur quoi se fonde la prétention du cabinet russe, de se mêler des affaires d'Allemagne, prétention qu'il persistait désormais à faire toujours valoir. Peut-on s'étonner que les Allemands n'aient pu voir d'un bon œil ce genre d'intervention étrangère? Jean-Jacques Moser, à l'époque du traité de Teschen, les avertissait déjà sous ce rapport par les paroles suivantes : « Plus il y aura de garanties étrangères, plus les puissances étrangères au-

ront occasion de se mêler de nos affaires intérieures avec un certain droit, ou du moins l'apparence d'un droit. » Voyons de quel langage doux, mais prudent, se servait aussi Jean de Müller, à l'égard de la Russie, vers la même époque. « Si le gouvernement russe, dit-il, comme puissance prépondérante, veut délivrer l'Asie de la tyrannie et de la barbarie, et se montrer, en Europe, protecteur des faibles et garant de tout ce qui est bien, l'Europe le considérera comme une nouvelle colonne de sa force. Mais les princes sont des hommes, les principes changent; la cause de la liberté est trop puissante et ses dangers trop nombreux pour que nous puissions nous laisser tranquilliser par l'espoir que chaque cabinet connaîtra en tout temps quelle devrait être sa plus utile et sa plus glorieuse carrière. »

Il nous reste à démontrer comment ces convictions n'ont pu qu'être de plus en plus fortifiées, et par quelles circonstances *la Russie avait garanti la constitution de Pologne, comme le traité de Westphalie.* Ce ne sont pas les ennemis de la Russie, c'est le cabinet russe lui-même qui a tracé le parallèle suivant, dans son manifeste du 18 mai 1792 :

« C'est ainsi qu'ils ont eu la perfide adresse d'interpréter l'acte par lequel la Russie garantit la constitution légitime de cette nation (la Pologne) comme un joug onéreux et avilissant; tandis que les plus grands empires, et entre autres celui de l'Allemagne, loin de rejeter ces sortes de garanties, les ont envisagées, recherchées et reçues comme le ciment le plus solide de leurs propriétés et de leur indépendance » (!).

Cela paraissait de bien mauvais augure. Haberlin conclut ainsi son *Droit politique* (1797), après avoir parlé de

garanties et de leurs conséquences : « C'était le premier pas pour en agir avec la diète germanique comme on en avait agi avec la diète polonaise de Grodno. »

Le Mémoire fait suivre ici les différens complimens et adresses présentés à la Russie de la part de quelques États de la Souabe et de la Franconie, ainsi que les notes du mois d'octobre 1799, auxquelles l'auteur attribue une haute importance, et qui cependant ne provenaient pas *d'un grand nombre*, mais seulement de quelques (six) États, surtout ecclésiastiques. Après cela vinrent les médiations et les plans d'indemnités, discutés par la France, la Prusse et la Russie (à l'exclusion de l'Empereur et de l'empire), et présentés ensuite à la députation de l'empire. Les Allemands n'ont pas oublié les services que la Russie leur a rendus à cette époque.

(*La suite aux numéros prochains.*)

(Alarmés par le progrès des négociations relatives au paiement de la troisième série de l'emprunt grec garanti par l'Angleterre, la France et la Russie, nous nous sommes décidés à publier la dépêche suivante, quoique nous dérangions par-là l'ordre que nous nous sommes proposé de suivre pour développer, dès son origine, le système complet de déceptions à l'aide desquelles la Russie parvenait jusqu'à ce jour à abuser tous les ministères qui se sont succédé en Angleterre.

Nous avons choisi cette dépêche, non pas tant à cause des faits qu'elle renferme que pour montrer la manière de procéder de la Russie. Nous y voyons deux sortes de communications : les unes ostensibles, les autres réservées, par conséquent deux sortes d'argumens et de démonstrations distinctes ; nous y voyons une connaissance des instructions de tous les autres ambassadeurs, ce qui, d'un côté, les compromet vis-à-vis de leurs propres cours, et compromet de l'autre leurs cours elles-mêmes. Voilà ce qui nous révèle le mieux les véritables causes des succès diplomatiques de la Russie. Elle joue son double jeu avec une parfaite franchise, convaincue de l'absence de toute duplicité ou plutôt de toute finesse chez le cabinet britannique.

Cette dépêche prouve combien la Russie possède une exacte connaissance du caractère et des sentimens des peuples, de la position et des intérêts des partis, des penchans enfin, des qualités et des faiblesses des individus. Elle témoigne l'attention la plus constante à chaque détail, reçoit les communications et les nouvelles les plus exactes et dirige toutes ses ressources vers des buts invariables depuis des siècles : à quoi il faut encore ajouter qu'aucune faveur, aucun patronage ne prévaut jamais chez elle sur son système diplomatique, et que l'habileté de ceux qu'elle emploie est toujours le premier objet qu'elle a en vue.

L'exposition des moyens par lesquels la Russie a constamment réussi à tirer parti de nous, même en paraissant s'opposer à notre politique, sera, nous l'espérons, prise en considération, si non par le gouvernement, au moins par l'opposition parlementaire, dans ce qui touche aux négociations actuelles sur l'emprunt grec.)

COPIE D'UNE DÉPÊCHE

TRÈS RÉSERVÉE

ADRESSÉE PAR LE COMTE DE NESSELRODE

A M. DE RIBEAUPIERRE,

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE LA RUSSIE A CONSTANTINOPLE.

Saint-Pétersbourg, le 11 janvier 1827.

En adressant à Votre Excellence l'instruction ostensible qu'elle reçoit par le courrier de ce jour, nous avons rempli nos engagemens avec le cabinet de Londres, et profité d'une occasion favorable pour exposer le système général de notre politique envers l'empire ottoman.

Plus nous avons lieu de croire que, malgré la noble modération de l'empereur Alexandre et les principes qui dirigent notre auguste souverain, des opinions fausses accréditent encore de secrètes inquiétudes sur nos intentions à l'égard de cet empire, plus il nous importait de faire connaître avec franchise et les graves intérêts que nous ne pourrons jamais y abandonner et les avantages réels que nous offrira l'ordre de choses qui s'y trouve établi, dès que nous verrons, d'un côté, s'exécuter fidèlement la convention d'Akerman, et de l'autre, la Grèce, tranquille et florissante, contribuer comme autrefois à la prospérité des provinces russes, dont les produits s'écoulaient à bord de ses vaisseaux et par l'entremise de ses commerçans.

Tel est le double but de notre précédente dépêche. Elle développe des vérités dont nous ne saurions trop convaincre les autres puissances et nous pénétrer nous-mêmes.

Mais il en est d'autres qui appellent aussi, Monsieur, votre attention particulière.

Vous avez pris lecture des annexes de la dépêche confidentielle que nous avons dernièrement adressée à M. de Minciaky, et vous aurez été frappé sans doute de la différence qui existe entre les communications que le ministère britannique nous a faites, concernant la question de la Grèce, à deux époques très rapprochées, entre les instructions dont il a muni M. Stratford Canning, le 4 septembre 1826, et celles qu'il vient de lui envoyer au mois de décembre suivant.

Les premières, expédiées pendant les conférences d'Akerman, lui prescrivaient d'entamer avec vigueur les négociations destinées à rétablir en Grèce une heureuse tranquillité ; les secondes lui enjoignent de rester dans l'inaction, de temporiser, d'attendre que les autres cours alliées se prononcent sur la marche que le gouvernement anglais avait naguère indiquée comme indispensable. Le même contraste se reproduit dans les ouvertures qu'il fait directement à ces cours. Son langage, au mois de septembre, avait été positif ; au mois de décembre, il est incertain et timide. La Grande-Bretagne articule les propositions qu'elle nous avait soumises et que nous avions approuvées, mais elle les articule de manière à laisser entrevoir que leur rejet ne provoquera pas son mécontentement. Aussi le cabinet de Paris et le cabinet de Vienne ont-ils exprimé dans leurs réponses (*voyez* les annexes A et B) des idées nouvelles dont l'adoption pure et simple ne pouvait qu'entra-

ver encore davantage les progrès de cette affaire, où tant de difficultés s'unissent à tant d'importance. Au reste, pour expliquer ce changement, il suffit de consulter les dates. Pendant que l'Angleterre a craint une rupture entre la Russie et la Porte, elle a craint également de perdre le rôle que l'acte du $\frac{\text{23 mars}}{\text{4 avril}}$ lui avait laissé dans les affaires de la Grèce. Dès que la conclusion du traité d'Akerman lui a offert la perspective de la paix, elle est revenue à ses anciens erremens. Elle a trahi le désir de ne plus exécuter qu'à demi le protocole signé par le duc de Wellington, de ne plus ouvrir avec la Porte que des négociations stériles. Sa tendance secrète ne pouvait échapper aux autres cours alliées, et leur empressement à suivre cette impulsion de la politique anglaise n'a aucun droit de nous surprendre.

Mais vous sentirez, Monsieur, que ce n'est pas dans une question à laquelle se rattachent de grands intérêts russes, que ce n'est pas dans un moment où le protocole du $\frac{\text{23 mars}}{\text{4 avril}}$ se trouve déjà connu de l'Europe entière, qu'il était possible à l'Empereur d'encourager des tentatives dont le premier résultat serait de nous exposer à tous les effets préjudiciables que nos engagemens peuvent avoir pour nous, en nous compromettant envers les Turcs et les Grecs, sans nous assurer les avantages qu'ils devaient nous garantir en opérant la pacification de la Grèce. Sur ce point, nos explications avec la Grande-Bretagne ont été catégoriques. Pour les faire connaître à Votre Excellence, nous lui transmettons (*voyez* les annexes C. D. E.) les instructions ostensibles et les instructions réservées que

nous avons eu ordre d'adresser au prince de Lieven. Elles vous prouveront que nous n'avons négligé aucun moyen de produire une impression forte sur le gouvernement anglais, et que M. de Lieven est autorisé, si ses premières ouvertures ne recevaient pas un accueil favorable, à laisser comprendre que ne pouvant admettre la prolongation indéfinie des troubles du Levant, nous serions obligés de les terminer séparément, d'après la lettre même des stipulations du protocole. Au reste, notre langage est assez positif pour nous inspirer l'espoir que cette insinuation sera superflue, et si nous nous rappelons que dans toutes les périodes des longues négociations dont la Grèce est l'objet, aussitôt que la Grande-Bretagne a entrevu en nous les seuls arbitres des destinées de ce pays, elle n'a jamais manqué de nous offrir une coopération qui devenait dès lors empressée et sincère; nous avons lieu de nous flatter que l'ambassadeur de Sa Majesté Impériale réussira, soit à signer avec le cabinet de Londres le traité proposé par la France et accompagné des clauses auxquelles l'Empereur en subordonne la conclusion, soit à convenir des mesures décisives que réclame l'exécution du protocole du $\frac{\text{23 mars}}{\text{4 avril}}$ et à le faire adopter sans nouveau délai. Mais nous ne reviendrons pas ici sur des matières que nous croyons avoir épuisées dans nos dépêches à M. de Lieven, et notre tâche se borne à bien définir l'attitude que vous prendrez à Constantinople pour favoriser la prompte réalisation des vœux de notre auguste souverain.

L'Empereur désire pacifier la Grèce avec le concours de l'Angleterre et de ses alliés.

Or, parmi les moyens qui se présentent d'engager la

cour de Londres à poursuivre cette entreprise, nul doute que celui de la placer dans une position où la retraite lui devienne à peu près impossible, ne soit un des plus efficaces. Si l'affaire est une fois entamée, si la Grande-Bretagne y joue un rôle plus ou moins actif par l'intermédiaire de son ambassadeur à Constantinople, certes il lui sera difficile de ne pas se décider à la terminer d'une manière honorable, et par conséquent *de ne pas suivre les seules voies qui paraissent conduire au succès.*

C'est par ce motif et dans ce but que notre dépêche ostensible vous autorise, Monsieur, à saisir la première occasion de faire connaître confidentiellement au reis effendi qu'un des principaux objets de votre mission sera de contribuer à rendre la paix au Levant. Dans le cas où M. Stratford Canning, profitant d'un moment qu'il jugerait propice et des pouvoirs que nous avions donnés à M. de Minciaky, aurait déjà fait des démarches à la Porte, cette occasion se présentera d'elle-même, et Votre Excellence sera en quelque sorte obligée de déclarer qu'elle a ordre d'appuyer les ouvertures de l'ambassadeur d'Angleterre, et d'inviter sérieusement le ministère turc à les prendre en mûre considération. Supposé, d'autre part, que M. Stratford Canning ait changé d'avis ou reçu les instructions qui lui prescrivent le silence, avant que M. de Minciaky ne se trouvât autorisé à soutenir ses propositions, il n'en est pas moins vrai qu'à une époque antérieure, il a fait connaître au divan l'existence du protocole, et que suivant toute probabilité, le divan possède même une copie de cet acte. Il ne serait donc ni de notre dignité ni de notre franchise de lui dissimuler nos engagemens.

D'ailleurs, plus votre séjour à Constantinople se prolon-

gerait, sans que la Porte fût informée par vous des vues de l'Empereur quant à la pacification de la Grèce et de l'accord existant à cet égard entre la Russie et l'Angleterre, plus cette communication deviendrait embarrassante, plus elle serait difficile à motiver, plus la Porte devrait être et *surprise* [1] et alarmée de notre politique. Toutefois, comme l'ambassadeur d'Angleterre n'a point la latitude de quitter Constantinople, comme nous ne croyons même pas que, dans l'état actuel des choses, il puisse recourir à la déclaration qui menacerait les Turcs d'un rapprochement entre les cours alliées et les Grecs, votre langage avec le reis effendi sur les affaires de la Grèce doit être purement confidentiel.

Dans les deux hypothèses dont il a été question plus haut, vous devez éviter tout éclat, ne pas provoquer une crise, et vous contenter d'habituer le ministère ottoman à vous entendre parler de la pacification qui fait le constant objet de nos désirs, et à savoir que nous la regardons, non seulement comme un bien, mais comme une nécessité.

Dans ces deux hypothèses aussi, vous pourrez présenter notre insistance *comme l'effet de nos engagemens avec l'Angleterre;* observez qu'ils sont formels, qu'ils ont précédé la convention d'Akerman, que nous sommes dans l'obligation absolue de les remplir, et que nous ne pouvons manquer de foi au cabinet de Londres.

[1] La Porte pouvait bien être fort surprise, puisque peu de mois auparavant ce même M. Ribeaupierre lui avait arraché la signature de la convention d'Akerman qui contenait la condition expresse *que la Russie renonçait à jamais à se mêler de la question grecque.*

L'Angleterre ne pourra nous faire un reproche du soin que nous montrerons à exécuter des stipulations conclues avec elle, et se verra dans l'alternative, ou de nous désavouer, ce qui est impossible, ou de s'expliquer comme la Russie.

La Porte à son tour appréciera mieux et notre position et la sienne. Ce sera donc agir à la fois sur ces deux puissances, engager l'une plus avant dans la question, et avertir l'autre qu'elle doit se résigner à la laisser résoudre.

Puisqu'il s'agit d'exécuter le protocole du $\frac{23 \text{ mars}}{4 \text{ avril}}$, et que cet acte est connu des Grecs, il nous importe assurément de recueillir des informations positives sur l'état intérieur de la Grèce, sur les ressources, sur les moyens qu'elle possède, de réaliser les arrangemens dont nous sommes convenus dans son intérêt. Dès le règne de l'empereur Alexandre, de glorieuse mémoire, M. de Minciaky avait été autorisé à profiter des rapports qu'il pourrait renouer dans ce pays, à la suite du long séjour qu'il y a fait, pour nous procurer secrètement des notions directes relatives aux événemens dont la Grèce est le théâtre, et aux dispositions qui l'animent. Il est parvenu à y organiser une correspondance, à laquelle nous devons des renseignemens qui ne manquent pas d'utilité. Vous la continuerez et vous userez de tous les pouvoirs accordés à M. de Minciaky, et même de sa coopération personnelle, pour rendre cette correspondance plus active et plus régulière. Elle pourra désormais avoir un objet positif. Elle pourra rouler sur le meilleur mode d'exécution dont le protocole du $\frac{23 \text{ mars}}{4 \text{ avril}}$ soit susceptible et sur les limites du territoire, ainsi que les noms des îles auxquelles les arrange-

mens de paix seront applicables; indiquer les idées des hommes les plus considérés parmi les Grecs, touchant les formes administratives qui pourront être introduites dans leur patrie, et ne laisser ignorer ni les opérations des armées et les mouvemens des flottes, ni les intrigues étrangères qui aggravent encore les infortunes de ces contrées déjà si malheureuses.

Il s'entend de soi-même que vous entretiendrez les relations les plus amicales avec M. Stratford Canning. L'intérêt de l'affaire que vous aurez à conduire ensemble, et les liens qui se sont formés entre la Russie et l'Angleterre vous en font un devoir. Cette tâche ne sera néanmoins pas exempte de difficultés. Froid, réservé et souvent minutieux, M. Stratford pousse la susceptibilité jusqu'à l'extrême. Son caractère est un peu sombre et il n'est aisé ni d'acquérir sa confiance ni de lui en inspirer. Beaucoup de franchise jointe à une égalité constante dans votre manière d'être à son égard seront, à notre avis, les plus sûrs moyens d'atteindre votre but; vous pourrez, dès votre arrivée à Constantinople, mettre sous les yeux de l'ambassadeur de S. M. Britannique l'instruction patente dont vous êtes muni et lui développer les principes qu'elle vous invite à suivre. Il y est parlé des explications ultérieures, que nous allons avoir avec la Grande-Bretagne. Votre Excellence ne saurait paraître en ignorer l'objet, et il ne sera d'ailleurs pas inopportun que M. Stratford Canning le connaisse. Vous voudrez donc bien, Monsieur, lui faire part de notre dépêche ostensible au prince de Lieven, de l'esquisse du traité que nous proposons de conclure, et de notre instruction à M. de Tatistcheff.

Nous avons lieu de croire que nos ouvertures, et les re-

marques dont elles sont accompagnées, exciteront toute l'attention du représentant de la cour de Londres. S'il observe en même temps, que dans vos entretiens confidentiels avec le reis effendi, vous abordez les affaires de la Grèce, s'il vous voit informé des événemens de ce pays, et décidé à en bien connaître le véritable état, si enfin avec l'habileté qui vous caractérise, sans jamais lui parler des moyens de négociation mis à la disposition du prince de Lieven, vous les lui faites deviner par votre attitude, nul doute qu'il ne se hâte de communiquer au gouvernement anglais ces premières impressions toujours vives, toujours avidement recueillies, et qu'elles ne produisent à Londres un effet salutaire. Ce sera un éminent service que vous aurez rendu.

Vos relations avec l'ambassadeur de France doivent être également amicales avec une nuance d'intimité de moins, et une nuance que M. Canning puisse apercevoir. Le comte Guilleminot a reçu des instructions (*voyez* l'annexe F.) qui l'autorisent à s'associer aux démarches des représentans de la Russie et de l'Angleterre pour la pacification de la Grèce. Vous pourrez par conséquent extraire de vos instructions ostensibles le passage qui concerne cette négociation et lui en donner lecture, afin qu'il ne se méprenne pas sur la ligne de conduite que vous avez ordre d'adopter. Il connaît aussi la proposition de la cour des Tuileries, de convertir en traité le protocole du $\frac{\text{23 mars}}{\text{4 avril}}$, et probablement les opinions émises par le cabinet autrichien. Il est donc nécessaire qu'il n'ignore pas celles de l'Empereur. Pour les lui faire apprécier, Votre Excellence lui communiquera notre dépêche à M. de Tatistcheff.

Avec tous les autres ministres des États européens, vos rapports seront bienveillans. Ils le seront aussi avec l'internonce d'Autriche et le ministre de Prusse, quoique celui-ci ne puisse malheureusement inspirer d'estime personnelle; ils attesteront les sentimens, ils marqueront les liens qui nous unissent à ces deux cours. Celle de Vienne nous a fait parvenir l'instruction qu'elle adresse à M. d'Ottenfels. Vous la trouverez ci-jointe (lettre I). Elle vous autorisera à faire à l'internonce, les mêmes communications qu'à l'ambassadeur de France, et vous ne négligerez aucun moyen de profiter de sa coopération et de lui imprimer le caractère le plus propre à en assurer l'efficacité.

De toutes les capitales, Constantinople est peut-être la seule où l'ancienne politique ait encore conservé ses traditions et tout son empire. De nombreuses intrigues s'y poursuivent, des agens secrets ne cessent d'y être employés, des insinuations mystérieuses y sont faites tous les jours à la Porte, et nous savons que la Russie en est le plus souvent l'objet. Mais nos intentions envers le gouvernement turc sont si pures, nos droits si clairement définis par le traité d'Akerman, notre position si évidente dans les affaires grecques, que d'obscures manœuvres ne peuvent ni changer les résultats de nos conventions récentes, ni long-temps entraver ceux que nous avons encore besoin d'obtenir. Étranger à ce mouvement, vous vous contenterez donc, Monsieur, d'en être le spectateur attentif. Les informations ne vous manqueront pas, et, quelle qu'en soit la nature, elles ne doivent pas influer sur vos relations officielles avec vos collègues; mais la vérité est toujours utile, et vous aurez soin de nous la faire connaître.

Les moyens que vous offre votre poste de signaler sou-

vent la vraie politique des autres cabinets à notre égard, relèvent l'importance de vos fonctions et augmenteront l'intérêt de vos dépêches.

Un autre champ s'ouvre à vos observations. Vous allez arriver à Constantinople dans un moment où le Souverain y opère des réformes qui attaquent à la fois et toutes les institutions de ses États, et les mœurs de ses peuples, et les intérêts individuels de plusieurs millions de ses sujets. Elles ont coûté le trône et la vie à son prédécesseur. Le Sultan actuel les poursuit avec plus de force, et ses moyens sont la terreur ou la mort. Mais la réaction, si jamais elle a lieu, portera le même caractère. Elle entraînera l'extermination de la dynastie régnante, elle produira une effroyable anarchie; et si l'on considère que les réformes ont été commencées avec des finances délabrées, au milieu des symptômes d'une décadence progressive, et que le grand seigneur étouffe dans des flots de sang des projets de révolte qui semblent néanmoins renaître tous les jours, il est difficile de croire à la longue durée de son règne et de son gouvernement.

Dans aucune hypothèse, la Russie ne peut considérer d'un œil indifférent cette vaste entreprise, et un de vos premiers devoirs sera d'en observer les divers effets avec la plus grande attention. Si elle réussit, ce succès peut retremper pour ainsi dire le gouvernement turc et lui donner une confiance dans ses forces, *dont la Russie éprouverait aussitôt les suites.*

C'est une raison de plus d'accoutumer dès à présent les Turcs à nous témoigner un juste respect, de nous assurer, par l'exécution scrupuleuse de nos traités, la considération

qui doit toujours être notre apanage à Constantinople, et d'accélérer la pacification de la Grèce.

Si cette même entreprise manque, elle peut amener la chute de l'empire ottoman. Nous verrions alors s'accomplir un des plus grands événemens de l'histoire, un événement auquel se lient pour nous des intérêts majeurs. Il est de toute nécessité qu'une telle révolution ne nous prenne pas au dépourvu, et vous aurez bien mérité, Monsieur, de votre souverain et de votre patrie, si vous nous faites connaître les signes précurseurs de cette catastrophe assez à temps pour que l'Empereur puisse préparer ses mesures et exercer une influence analogue à la dignité et aux besoins de la Russie, sur les combinaisons politiques qui remplaceraient l'empire du croissant.

Nous aurons soin d'adresser à Votre Excellence des instructions ultérieures dès que nous connaîtrons les résultats de nos explications avec le cabinet de Londres.

Recevez, etc.

ÉMISSION

DE LA TROISIÈME SÉRIE DE L'EMPRUNT GREC.

Nous avons dit dans un de nos premiers numéros « qu'en Orient, et particulièrement en Grèce, le ministère de lord Grey n'a laissé à la Russie absolument rien à désirer. » Le bruit répandu, que les gouvernemens d'Angleterre et de France s'apprêtent à payer la troisième série de l'emprunt grec, garanti au roi Othon par le traité du 7 mai 1832, nous fait regretter plus que jamais d'avoir été empêchés jusqu'ici de mettre devant les yeux du monde entier l'histoire tragique de ce pays infortuné, la Grèce. En apprenant cette nouvelle, notre première impression a été de croire que l'anarchie et la guerre civile, auxquelles la Grèce se trouve en proie, ont éveillé chez nos gouvernans des sentimens d'une générosité vraiment britannique, et que le cabinet anglais, avec l'ignorance et l'inattention qui ont caractérisé toutes ses mesures relatives à la Grèce, s'est de nouveau imaginé que les moyens pécuniaires sont la seule chose qui manque pour rétablir dans ce pays l'ordre, la sécurité et un bon gouvernement.

Nous soutenons, sans crainte d'être contredits, que la cause principale de tous les malheurs de la Grèce, depuis la bataille de Navarin, a consisté d'abord, en général, en ce que nous donnions de l'argent *aux gouvernemens* de la Grèce, et puis en ce que nous nous efforcions

constamment de mettre cet argent à la disposition d'une faction étrangère et anti-nationale dans ce pays.

Nos lecteurs seront surpris d'apprendre que, non seulement la nation grecque ne s'est jamais adressée à aucun gouvernement étranger pour lui emprunter de l'argent, mais que l'assemblée nationale, qui a confirmé l'élection du roi Othon, a formellement déclaré que la reconnaissance préliminaire de la dette publique, due à des capitalistes anglais, était la seule démarche qui pouvait assurer à la Grèce une véritable existence politique; c'est donc un ministre anglais qui, par un seul acte fait en opposition avec la volonté de cette assemblée, a détruit le crédit grec, et a imposé à son propre pays un sacrifice irrémédiable de trois millions sterling.

La sagacité et l'intelligence financière des primats de la Morée, qui se montrent dans toutes les pièces officielles de ce peuple intéressant, leur ont fait apercevoir, dès le premier moment, l'erreur fondamentale et fatale des diplomates européens, qui s'arrogèrent le droit d'intervenir dans l'administration financière d'un état indépendant; car ce qui doit être évident pour l'esprit le moins exercé, c'est que la garantie des dettes d'un état par un autre état étranger implique l'absence de tout crédit de la part du premier, et inflige à tous les deux cette malheureuse conséquence, qu'avec la cessation de la garantie étrangère, le crédit de l'état plus pauvre est ruiné complétement, et privé des moyens de payer ses créanciers.

Un autre fait bien extraordinaire, et qui se rattache à l'emprunt grec, c'est qu'on n'en a jamais rendu compte ni en Grèce, ni devant le parlement britannique, qui cependant ne l'avait sanctionné que sous la condition ex-

presse qu'on lui présentât, au mois de décembre et au commencement de chaque session, un rapport sur les sommes appliquées, selon le traité, au paiement du capital et des intérêts de l'emprunt [1].

Mais les stipulations même du traité statuant sur l'emprunt sont restées lettre morte. Il avait été convenu « que le souverain et l'état de la Grèce seraient obligés d'appliquer au paiement des intérêts et de l'amortissement des séries émises de l'emprunt les premiers revenus publics, de façon que les recettes réelles du trésor grec devaient être consacrées, *avant tout*, à ces paiemens, et ne pouvaient être employées à aucun autre but, avant que les sommes nécessaires pour y faire face pendant l'année courante n'eussent été mises de côté. » D'ailleurs, les représentans des trois cours auprès de la Grèce furent spécialement chargés du soin de veiller à l'accomplissement des stipulations précitées.

Maintenant, si ces conditions avaient été remplies, le gouvernement grec, d'après les lois fondamentales du pays, aurait été forcé de conformer son budget annuel à l'état des revenus publics, ce n'est donc que le défaut d'accomplissement, par les représentans des trois cours, d'un devoir inséparable du traité, qui a pu porter le comte Armansperg à considérer la bourse anglaise comme inépuisable, et par conséquent faite pour payer à la Grèce tout l'argent qu'il lui plairait de dépenser.

Nous ne disons point tout cela d'une manière ambiguë,

[1] *Voyez* le quatrième volume de *Hertstett's Treaties* sous la rubrique *Grèce*, ou *Acts of Parliament*, 2 et 3 Will. IV, c. 121.

car il est facile de comprendre que lorsque nos représentans au-dehors reçoivent l'ordre de soutenir n'importe quels hommes politiques à l'étranger, ces hommes, qu'ils s'appellent Mendizabal, Palmella, Capo d'Istrias ou Armansperg, sont, non seulement déchargés de toute responsabilité, mais encore ils la mettent sur l'Angleterre elle-même; ils nous discréditent chez leurs peuples, et cependant ils obtiennent de nous tout l'appui qui est en notre pouvoir, au moment même où leur politique se trouve nuisible à leur pays et hostile à notre égard. Il est impossible à l'Angleterre, avant qu'elle n'ait acquis une connaissance intime du caractère et de la situation des contrées où elle ne peut pas éviter d'intervenir, et avant qu'elle n'ait tiré de ces connaissances de justes conclusions, il lui est impossible de faire autre chose que de se confier aveuglément à des individus, et de leur permettre de s'approprier toute l'influence et tout le respect que les pays où ils sont employés accordent à l'Angleterre.

Mais le roi de Bavière, à qui, contre tous les engagemens du traité du 7 mai 1832, on a toujours permis, sinon conseillé, d'intervenir dans les affaires de la Grèce, a dû naturellement s'attendre à profiter aussi des arrangemens auxquels il n'avait pas contribué, mais bien participé. Les fonds de l'alliance, au lieu de passer entre les mains du roi de la Grèce, prenaient par conséquent le chemin de Munich, et le roi de Bavière devenait ainsi l'arbitre des destinées du royaume de son fils.

Peut-on donc s'étonner si la nation grecque, dépouillée d'un capital pour les paiemens duquel la Russie peut d'un moment à l'autre s'emparer de ses premiers revenus, ne voit les Bavarois qu'avec des sentimens hostiles, tandis

qu'en même temps des ressources, si énormes pour le pays dont il s'agit, sont placées entre les mains des Bavarois pour servir à la corruption politique qu'ils exercent.

Comme pour combler la mesure des succès de la Russie dans toute cette transaction qui n'a pas de pareille, nous trouvons que la Russie, au moment où la France et l'Angleterre consentent à avancer de l'argent, élève des objections contre ce paiement.

A-t-on jamais inventé une méthode plus ingénieuse pour affermir les cabinets dans leur déception et leur faire croire au triomphe de leur politique au moment même où c'est la Russie qui voit l'entier accomplissement de ses désirs? Et à quelles conditions la Russie donne-t-elle son consentement à la nouvelle émission de l'emprunt? A la condition de voir l'église grecque se soumettre au patriarche de Constantinople, aujourd'hui sous la domination absolue de la Russie, et de rendre ainsi le roi de la Grèce lui-même sujet d'une suprématie religieuse étrangère.

Mais comment l'église grecque s'est-elle détachée du patriarche de Constantinople? N'était-ce pas l'ouvrage de M. de Maurer, *qu'on a poussé l'Angleterre à chasser de la Grèce, sous prétexte qu'il est un Russe?* Si M. de Maurer eût agi dans le sens russe, comment demanderait-on aujourd'hui l'abrogation d'un acte qui lie et liera son nom avec la Grèce, comment ferait-on de cela une condition de la livraison de la troisième série de l'emprunt?

Cette question si importante et si remarquable, nous la traiterons en détail dans un tableau des derniers événemens de la Grèce, que nous nous proposons de mettre prochainement sous les yeux de nos lecteurs; en attendant, nous renvoyons les personnes curieuses d'approfondir la matière

à un article sur la politique russe en Grèce, publié dans le numéro de janvier de la *Revue britannique et étrangère.*

Si notre voix pouvait arriver aux gouvernemens de France et d'Angleterre, nous les conjurerions de retarder une mesure que nous croyons fatale, non seulement à la Grèce, mais même à l'empire ottoman. Les événemens ont une couleur si menaçante, et sur tant de points à la fois, que nous ne pouvons nous empêcher de croire à une crise bien prochaine. Nous en trouvons un indice dans les conditions même proposées par la Russie à l'occasion de l'emprunt. En 1834, la Russie essaya de séparer religieusement la Grèce de Constantinople, dans la vue de la rattacher sous ce rapport à Saint-Pétersbourg. Heureusement M. de Maurer s'interposa, et on établit un synode grec indépendant. En 1836, la Russie tâche de renouer les relations religieuses de la Grèce avec Constantinople. Nous ne nous flattons pas de suggérer, par ces observations, aucune idée nouvelle à celui qui aurait bien réfléchi sur la matière; mais comment pourrait-on douter que la Russie, qui a troublé si long-temps Constantinople par la Grèce, ne pense aujourd'hui que le moment est venu de commander à la Grèce de Constantinople? Notre argent et notre influence doivent-ils servir encore cette fois de moyens de succès pour la Russie?

Un autre fait dont on ne sait comment rendre compte, c'est le montant des fonds qu'on a livrés ainsi à l'usage de la Grèce.

Sous la présidence du comte Capo d'Istrias, les dépenses annuelles de la Grèce ne dépassaient pas 250,000 liv. st. Aujourd'hui, les dépenses personnelles du roi Othon n'excèdent pas 7,000 liv. st. par an, et cependant le comte

Armansperg, archi-chancelier de la Grèce, est parvenu, dans le court espace de trois ans, à dépenser annuellement, au-delà des revenus du pays, plus de 350,000 liv., — c'est-à-dire plus que tout le revenu public sous Capo d'Istrias, dont l'administration était déjà jugée par les Grecs extravagante à l'excès. — Et avec toutes ces ressources à sa disposition, quel a été l'état de la Grèce? Une série continuelle de conspirations, révoltes, guerres civiles, trahisons et anarchie.

Les emprunts étrangers ont procuré à la Grèce une somme d'argent qui, en la comparant à la population du pays, aux différentes époques de la transmission des fonds, fait la quote-part monstrueuse de 10 liv. st. par individu, homme, femme ou enfant [1]. Le lecteur doit encore faire entrer ici en ligne de compte que le système financier est bien autre dans ce pays que chez nous, que l'administration civile et financière y a été jusqu'à présent presque gratuite, et que l'argent y vaut au moins trois fois plus qu'en Europe. Pour preuve, nous ne citerons que l'exemple de la Servie, qui, après une lutte plus longue que celle de la Grèce, mais sans avoir été torturée par la diplomatie européenne, est sortie de sa lutte d'indépendance avec un demi-million de livres sterling dans le trésor, et une population d'un tiers plus nombreuse que la population de la Grèce affranchie, et est aujourd'hui administrée au moyen d'un cinquième de la dépense de l'État grec.

Quoique nous ne puissions consacrer ici plus d'espace à ce sujet, il nous serait pénible de penser qu'on pourrait

[1] Que dira là-dessus l'honorable et savant membre pour Kilkenny?

avoir parcouru ces pages sans emporter un sentiment de conviction pour cette triste vérité que nous nous sommes efforcés de faire ressortir, et qui présente notre influence et notre argent dissipés dans des efforts qui n'ont abouti qu'à dégrader le peuple grec en Grèce, et à servir moyennant la Grèce les projets de la Russie sur l'Orient.

En exposant dans notre dernier numéro l'assertion mal fondée et la déception inexplicable du très honorable membre du parlement pour Tamworth, qui prenait la défense de la conduite pusillanime du gouvernement anglais en 1829, nous avons démontré comment Capo d'Istrias, en employant sur les hauteurs de la Roumelie une armée telle que la Grèce n'en a jamais eue pendant sa guerre d'indépendance, a paralysé l'action des Turcs en Albanie, a frayé à Diebitsch le passage du Balkan, et fait contribuer ainsi la Grèce directement à la conclusion du traité d'Andrinople. L'armée grecque, dont la position exerça alors une influence si fatale pour les destinées de l'Orient, cette armée, pour la réunion de laquelle il n'existait pas l'ombre d'une raison en Grèce, cette armée était commandée par un chevalier des Guelphes! Cet incident rappellera seul, nous l'espérons, chez chaque lecteur attentif, les deux convictions suivantes. D'abord, que nous devons échouer dans tout projet que nous poursuivrons en détail, sans nous rendre compte de l'ensemble de la question dont il s'agit, c'est-à-dire de la politique de la Russie; ensuite, que le petit nombre de Grecs qui peuvent pénétrer dans le labyrinthe de la politique qui se sert d'eux comme d'instrumens, sont justifiés lorsqu'ils adressent à notre pays les reproches les plus amers pour les conséquences cruelles de ses très bonnes intentions, et lorsqu'ils voient l'or expédié de Londres

sous la forme « de chaînes envoyées de Saint-Pétersbourg. »

Parmi les effets les plus pénibles de ce que la prétendue civilisation récemment introduite a valu à la Grèce, il y en a un que nous n'avons qu'à citer pour peindre avec quelle puissance réagit sur un peuple si généreux le désappointement survenu dans ses plus belles espérances. Nous voulons parler des suicides. Le vieil amiral Tombazi et un fils de l'amiral Miaulis se sont suicidés dernièrement, et on n'assigne d'autre raison à ces deux catastrophes que la dégradation où ils trouvaient que leur patrie était plongée, et le désespoir dans lequel les mettait la politique de la France et de l'Angleterre.

AUX HABITANS DE CONSTANTINOPLE.

Quelque peu que nous nous sentions en droit d'engager les Turcs à croire à notre appui, découragés que nous sommes par l'apathie inconcevable de notre gouvernement, et prévoyant toutes les conséquences si alarmantes qui ne peuvent que résulter du désappointement des espérances entretenues jusqu'ici par la nation ottomane, nous ne pouvons nous empêcher cependant de conjurer le sultan et son peuple, d'abord de ne pas trop se défier de leurs propres forces, et puis de ne pas se tromper sur le caractère des projets de la Russie.

On peut naturellement s'attendre que le désappointement actuel des Turcs pourra, dans un moment de rage destructive, les pousser à se jeter dans les bras de cette même puissance qui a si bien prévu leur situation actuelle, et qui a si parfaitement jugé de la torpeur, apathie ou folie qui empêchent le gouvernement anglais de veiller à ses propres intérêts, et d'étendre son appui moral et son égide vers son allié si naturel, si utile et si fidèle.

Pour rappeler aux habitans de Constantinople le vrai caractère de l'amitié que les alliés de la Russie ont entretenue pour leur monarque patriote, nous publions l'extrait suivant tiré de l'ouvrage du général Valentini, qui a paru en 1822, au moment même où le cabinet russe s'efforçait d'engager les gouvernemens européens à favoriser son projet de comprimer la révolution de la Grèce, qu'il avait cependant suscitée d'autre part contre la Turquie.

Il ne faut pas oublier qu'un officier prussien ne saurait publier un ouvrage politique sans l'aveu de son gouvernement, et que par conséquent chaque ligne d'un pareil ouvrage a obtenu l'approbation de la Prusse et celle de la protectrice de la Prusse. D'ailleurs cet ouvrage n'est presque qu'une compilation de documens russes officiels.

VALENTINI.

SUR

L'OCCUPATION MILITAIRE DE CONSTANTINOPLE.

L'étude du passé n'est utile qu'en tant que nous y puisons de l'instruction pour le présent et l'avenir. Quoique la guerre que nous venons de décrire ne puisse pas servir de modèle, elle nous apprend du moins à connaître la nature du pays, les moyens d'y pénétrer, le caractère du peuple qui l'habite, et la meilleure manière de le combattre; nous pouvons donc tirer de tout cela des conclusions quant à la conduite de ceux que la Providence aura choisis pour délivrer ces belles contrées du joug des barbares.

Une pareille étude ne saurait être rangée parmi les spéculations inutiles, si même l'exécution de notre plan devait se trouver réservée aux générations qui nous succéderont.

Le chemin qui mène droit au centre, c'est-à-dire à la capitale, doit être préféré à tous les autres, quelque avantage que ceux-ci puissent présenter sous le rapport du plus de certitude de succès. Toutefois, il y a une idée qui se présente ici tout naturellement, c'est celle d'un débarquement en Asie mineure avant qu'on procède à l'attaque de Constantinople. Cette mesure peut produire les plus heureux effets sous le point de vue militaire, *elle empêcherait en outre le Grand-Seigneur de quitter le sérail*

et de fuir en Asie avec ses trésors, qui doivent servir à indemniser les frais de la guerre.

En même temps, donc, qu'une armée s'avancerait par terre sur Adrinople, la flotte devrait suivre son mouvement le long des côtes de la mer Noire, et transporter directement vers l'embouchure du Bosphore les troupes qui, sous la protection des vaisseaux, devraient débarquer en Asie et y former un camp retranché. Quoiqu'on soit porté à regarder la défense des côtes comme mal organisée chez les Turcs, on pourrait craindre cependant que les abords de l'Euxin ne fussent mieux fortifiés que le reste; mais d'après les descriptions les plus récentes, il n'y a là en tout que deux châteaux construits par le baron de Tott, en 1773, l'un sur le rivage européen, l'autre sur le rivage asiatique. Ces châteaux, qui ne pourraient faire grand mal à des vaisseaux de guerre, seraient facilement réduits au silence par le feu supérieur de ces derniers, et les batteries dans le voisinage seraient bientôt tournées par les troupes débarquées en nombre suffisant.

Quant aux anciens forts, *Roumili* et *Anatoli Hissar,* bâtis sous Mahomet II, avant le siége de Constantinople, ils sont situés à deux lieues de l'embouchure du canal, à l'endroit où il est le plus rétréci; ils ne pourraient donc en conséquence présenter le moindre obstacle au débarquement. En outre ils ne résisteraient pas long-temps à une attaque bien dirigée du côté de la terre, et aussitôt qu'on en prendrait possession, le chemin serait absolument coupé aux vaisseaux turcs voulant s'opposer au débarquement; ces vaisseaux auraient d'ailleurs à lutter contre le courant qui vient de la mer Noire et contre les vents qui soufflent

habituellement du côté du nord, circonstances qui favoriseraient au contraire les manœuvres des Russes.

Aussitôt qu'on aurait pris pied en Asie, il faudrait pousser en avant des chasseurs à pied et des Cosaques jusqu'à quelque point élevé, d'où l'on pourrait découvrir au loin la marche des troupes asiatiques qui voudraient venir au secours de la capitale.

Il serait ensuite de la plus haute importance d'occuper Scutari, sorte de faubourg de Constantinople, bâti en amphithéâtre sur la côte d'Asie en face le sérail. Cette ville, défendue par une mauvaise enceinte d'une très grande étendue, serait de conquête facile quoiqu'elle renferme soixante-dix mille habitans, pour la plupart Turcs. Scutari est dominé par plusieurs hauteurs environnantes et offre du côté des collines un espace étroit dégarni de murs que les assiégeans attaqueraient avec avantage. Scutari une fois pris, le Bosphore n'est plus qu'une large rivière à traverser pour attaquer la capitale.

Néanmoins, il faut que Constantinople soit serré d'aussi près que possible du côté de l'Europe. Il est important de s'y établir près de ses murs et de couper les aqueducs qui y conduisent l'eau des sources situées à deux lieues de distance. Nous avons déjà vu, plus haut, qu'un des moyens les plus faciles de vaincre les Turcs, c'est la soif. Un strict blocus suffirait de cette manière à amener la reddition de Constantinople, sans la nécessité d'une attaque en règle et sans effusion de sang.

Il sera convenable de retrancher fortement les postes choisis pour former l'investissement de la ville, aussi bien que les villages environnans et les points culminans des routes qui conduisent à la ville ; les premiers postes doivent

être toujours appuyés par des troupes campées en réserve. C'est ainsi qu'on arrêtera facilement les furieuses sorties des Turcs, sans fatiguer le gros de l'armée, qui, campée beaucoup plus loin, jouira d'une parfaite tranquillité.

Le plan de Constantinople prouve que les localités se prêtent elles-mêmes à tout ce que nous venons de dire. Il y a là de nombreux faubourgs qui s'étendent jusqu'au mur d'enceinte, des fermes, des villages situés à peu de distance de la ville, des collines séparées par des vallées marécageuses, toute sorte d'accidens de terrain dont on peut profiter pour s'opposer aux sorties des assiégés. Au-delà du port et du faubourg de Galata, ceint de murailles, on trouve le vaste faubourg de Pera, aujourd'hui entièrement ouvert, et qui ne serait pas beaucoup tenable, quand même les Turcs songeraient à le fortifier.

Les assiégés pourraient aussi, de leur côté, tirer avantage de quelques unes de ces localités pour leur défense. Ainsi, le faubourg d'Eyoub, qui s'étend à une distance considérable le long du port et s'appuie sur des ravins marécageux, offrirait un emplacement favorable pour la formation d'un camp retranché, dont le village de Topdschilerkoi formerait la clé. Par devant se trouve la vaste plaine de Daoud-Pacha, où le Sultan passe en revue les troupes qu'il réunit pour faire la guerre en Europe. Ici devrait être le rendez-vous des spahis, dont le grand nombre deviendrait gênant dans l'enceinte. Quelques points fortifiés sur le front de ce camp ouvriraient des passages convenables pour les sorties de cette cavalerie, et assureraient en tout cas sa retraite.

En publiant ces conseils, je ne crains pas de donner ici aux Turcs des idées qui serviraient leur défense, car d'abord en général, ils ne lisent guère; et puis si jamais un bon

conseil venait à leur connaissance, ils l'exécuteraient si mal que, loin d'en tirer profit eux-mêmes, ils n'offriraient par là que de nouvelles chances de succès à leurs adversaires.

Cependant, que ces hauteurs qui descendent vers la ville et le port soient défendues ainsi que les faubourgs avoisinans, ou abandonnées sans résistance, toujours faudra-t-il, après leur occupation, se hâter de s'y loger de sorte que l'espace entre eux et la ville se trouve considérablement rétréci.

Ensuite on ouvrira la tranchée contre les ouvrages que les assiégés auront élevés en dehors des murs; ces ouvrages devront être enlevés par des attaques rapides sous la protection d'un feu bien nourri d'artillerie.

Mais avant de pousser aussi loin les extrémités à l'égard de la capitale, jetons de nouveau un coup d'œil sur l'Asie mineure, et voyons quelles mesures il faudrait prendre pour empêcher que le siége ne soit troublé de ce côté.

Si la campagne a été courte et conduite avec activité, *l'armée principale devrait arriver devant Constantinople avant la mauvaise saison,* et sans avoir éprouvé de grandes pertes, de manière qu'après avoir reçu quelques renforts elle soit en état d'exécuter le blocus dont nous avons parlé, et d'envoyer encore en Asie mineure, par des débarquemens successifs, *une armée d'observation de cinquante mille hommes. Cette armée s'avance jusqu'à la rivière Sakaria*, à trois marches de distance, et détachera un corps sur sa droite pour chasser les Turcs vers le mont Olympe, sans passer Isnik, excepté par des détachemens de cavalerie

Brussa, ville considérable, située au pied du mont Olympe, et peuplée pour la plus grande part de Turcs,

offrira probablement de la résistance ; si l'on voulait aller plus loin, cela empêcherait la possibilité d'avoir un point d'arrêt dans son voisinage. Il faudrait donc l'occuper pour gagner de tranquilles quartiers d'hiver, mais on pourrait remettre cette expédition jusqu'à l'automne, époque à laquelle, si le sort de la capitale était décidé, on pourrait l'attaquer en forme et avec des forces suffisantes.

Quant aux autres villes entre Isnik et la mer Noire, telles que Ismid (l'ancienne Nicomédie), dont le port peut être utile, il faudra les occuper, n'importe à quel prix, et après avoir emmené les habitans turcs comme prisonniers de guerre, on aurait à y établir pour le reste de la population, Juifs, Grecs et Arméniens, une sorte de gouvernement régulier sous la protection de petites garnisons qui se retrancheraient pour plus de sécurité.

D'autre part, la soif commencera à se faire sentir à Constantinople, et le peuple s'arrachera l'eau auprès des fontaines, s'il en est encore qui ne soient pas taries. En même temps les approvisionnemens vont s'épuiser, les janissaires seront réduits à manger de la viande de cheval, *et tout ce qui n'est pas Turc sera condamné à périr de faim ou à être égorgé par les furieux musulmans*. Mais il sera convenable, autant par mesure *d'humanité* que pour le succès même de l'entreprise, de ne pas laisser aller les choses jusques-là, et de permettre aux Turcs de se retirer avec leurs familles et leurs effets, proposition qu'ils accepteront probablement. Il faudrait seulement stipuler que toutes les richesses publiques, c'est-à-dire celles du sultan, appartiendraient aux vainqueurs, ou seraient rachetées par une contribution payée par les Turcs seuls. Un tel arrangement conviendrait aux deux parties, et particu-

lièrement à l'armée victorieuse. Elle emploierait le temps destiné à l'évacuation, qui durerait nécessairement des semaines et des mois entiers, à étendre ses conquêtes dans l'Asie mineure. Au moins la moitié de l'armée serait transportée de suite de l'autre côté du Bosphore et camperait à Scutari, tandis qu'un autre corps serait chargé de l'expédition contre Brussa. Afin que le siége de cette ville ne soit pas dérangé par les Turcs qui évacueraient Constantinople, une convention désignerait l'endroit où ceux-ci devraient se retirer, et on établirait des magasins pour leur fournir des provisions sur cette route. La rivière Prusack (l'ancien Tymbris), qui se jette dans le Sakaria, à cinquante lieues de Constantinople, et qui coule auprès d'Eskicheer (l'ancien Doryleum) et de Kutayah, capitale de l'Anatolie, pourrait devenir *provisoirement la nouvelle limite de l'empire ottoman;* on se réserverait de la faire reculer encore dès que le moment serait propice. On pourrait toujours se contenter de terminer la campagne par la conquête de Brussa et l'occupation des défilés du mont Olympe.

Sans doute, pour jouir de la tranquillité à Constantinople, il deviendra indispensable avec le temps d'éloigner davantage encore les Turcs de cette ville. Nous avons vu, par l'exemple de l'aga de Bosnie devant Rustschuk, combien ce peuple est enclin à reparaître devant les places qu'il a perdues, dès qu'il a la moindre chance de les reconquérir. Il faudra donc toujours s'attendre à de nouvelles invasions de la part des Turcs, et se fortifier dans les villes et provinces conquises. Aussi long-temps que l'étendard de Mahomet flottera sur le Prusack, il attirera à lui des multitudes de croyans du fond de l'Asie, et il n'y aura de sécurité pour aucun établissement chrétien dans l'Asie mi-

neure ; mais comme il est nécessaire de s'assurer de ce pays pour couvrir le Bosphore, il faudra faire de cette conquête l'objet d'une seconde campagne. Si la Russie seule doit l'exécuter, elle prendra naturellement pour base d'opération le rivage méridional de la mer Noire. Il s'agira alors d'abord de forcer le passage du Sakaria sur la route de Nicomédie à Khandek, et de s'y établir, de même qu'à un endroit situé sur le fleuve un peu plus haut, à dix lieues environ de Souka. *En même temps on opérera un débarquement près de l'ancienne Héraclée*, ou dans un des ports avoisinans, pour pouvoir marcher sur Boli, qu'on transformerait en une place d'entrepôt, et dont on sortirait pour prendre les Turcs à revers sur le Prusack, par une manœuvre semblable à celle de Bonaparte à Marengo, assimilant le Sakaria au Pô, et les montagnes à la droite de la rivière aux Alpes. Tandis qu'on chercherait l'ennemi pour le battre et le chasser au-delà du mont Olympe, un autre corps de troupes se trouverait sur la rive opposée du Prusack, pour distraire l'attention de l'ennemi et couvrir le pays déjà conquis. Ce corps occuperait ou assiégerait ensuite les villes d'Eskicheer et de Kutayah. Une défaite des Turcs dans cette position entraînerait la soumission de toute l'ancienne Bithynie comprise entre la mer et les montagnes, et qui a pour capitale Angora, place importante de commerce. La Sublime-Porte se verrait alors obligée de fixer sa résidence, *soit à Karahissar*, près des sources du Méandre, soit encore plus loin, à *Koniah* (l'ancien Iconium), en Caramanie, où jadis les sultans tenaient leur cour guerrière avant de s'établir en Europe.

Après la conquête de Constantinople, la soumission de l'Asie mineure deviendrait beaucoup plus aisée, si *d'autres*

puissances européennes prenaient part à cette guerre. Une armée venant de l'Occident débarquerait à Smyrne, et prendrait cette ville pour base de ses opérations ultérieures. Les caravanes n'emploient que sept jours pour arriver de là à Karahissar. Angora, alors occupée par les Russes, n'est guère plus éloignée de ce dernier endroit; les deux armées chrétiennes [1] pourraient donc facilement s'y réunir, et refouler à la fois les Turcs au-delà du mont Taurus, d'où ils sont sortis primitivement.

Dans toute cette entreprise, les pays bordés par la mer seraient les plus facilement conquis, à cause de l'infériorité de la marine turque. La Grèce s'émancipe déjà par elle-même, et si l'on vient seulement à son secours par *quelque importante diversion* [2], les puissances chrétiennes n'auront alors qu'à régler ses destinées, ainsi que celles de la Syrie et de l'Égypte. La tâche de mettre un terme aux brigandages des Barbaresques serait abandonnée à la France, qui aurait par là le moyen de se débarrasser des élémens de fermentation qui surabondent dans son intérieur.

Cependant si les musulmans, rejetés sur les rives du Tigris et de l'Euphrate ou dans la péninsule de l'Arabie, redevenaient ce qu'ils étaient autrefois, un peuple de pas-

[1] A défaut d'armée auxiliaire *chrétienne*, la Russie s'est procuré celle d'Ibrahim Pacha. Cette observation devrait suffire pour désiller les yeux à ceux qui croient aux avantages que retirera la chrétienté de l'occupation de la Turquie par les Moscovites.

[2] Dans ces trois mots se trouve le traité du 6 juillet, et toutes ses conséquences.

(*Note de l'Édit. angl.*)

teurs et de chasseurs; s'ils s'unissaient avec les Persans, en s'entendant sur les dogmes qui les séparent encore aujourd'hui; si enfin, renonçant à l'indolence et à la mollesse qui les a énervés, ils élevaient leurs sultans sous la tente plutôt que dans un sérail, l'Europe aurait de nouveau à se prémunir contre de nouvelles invasions de leur part.

La supériorité de notre science militaire nous place sans doute dans un état où nous n'avons plus à craindre les mêmes dangers qui ont anciennement assailli la chrétienté; mais nous aurions besoin pendant long-temps encore d'avoir sous les armes et d'entretenir un nombreux contingent militaire dans les colonies que nous aurions fondées sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les Turcs. Peut-être deviendrait-il nécessaire d'y rétablir les anciens ordres de chevalerie, en leur donnant une organisation conforme à l'esprit de notre âge. Le pays conquis, dont l'établissement guerrier tiendrait de cette manière à tous les États européens, au lieu de devenir une pomme de discorde, créerait entre eux, au contraire, de nouvelles relations amicales. La population surabondante de l'Europe trouverait là les moyens convenables de s'établir, et l'ardente jeunesse viendrait y gagner ses éperons. Cette sorte d'école militaire pratique, placée à l'extrémité du continent civilisé, serait utile pour tous les États, et les nations chrétiennes ne seraient plus obligées de se faire occasionnellement la guerre rien que pour ne pas laisser s'amortir l'esprit martial dans leurs armées.

Un établissement militaire comme celui que je propose n'aurait rien d'extraordinaire. Les frontières autrichiennes en Croatie et dans le Bannat offrent quelque chose d'analogue; nous voyons une pareille destination dans les colonies

militaires de la Russie méridionale, et il n'y aurait rien de déraisonnable dans l'union de semblables institutions avec un ordre de chevalerie créé pour la défense de la chrétienté. Quand l'empereur Paul avait conçu l'idée d'attacher à sa couronne la grande-maîtrise de Malte [1], peut-être nourrissait-il les mêmes projets que ceux dont nous parlons, et peut-être ne manquait-il que d'une occasion de guerre avec les Turcs pour les mettre à exécution.

Mais on me dira : une guerre contre les Turcs est pour la plupart des armées européennes quelque chose de si éloigné, que des dissertations là-dessus peuvent tout au plus satisfaire une vaine curiosité. Je répondrai qu'il n'y a pas encore un siècle que les troupes de Brandebourg et d'autres parties de l'Allemagne coopéraient aux victoires du prince Louis de Bade et d'Eugène de Savoie ; qui peut prévoir quelle marche prendront encore les événemens dans l'avenir ?

En général tout soldat devrait savoir qu'il n'est pas seulement destiné à défendre le territoire de son propre pays, mais à marcher au combat sous quelque zône que ce soit d'après les ordres de son souverain ; heureux, s'il vient à

[1] Nous recommandons à ceux d'entre nos voyageurs qui iront voir Saint-Pétersbourg cette année, de s'y faire montrer le palais de Malte ; — puis, qu'ils réfléchissent sur le but qu'on se propose en maintenant cet établissement si coûteux.

Si ces lignes tombent sous les yeux de sir Frédéric Ponsonby, il se rappellera ou peut-être devinera le sens de quelques conversations qu'il eut avec le maréchal Marmont, pendant que celui-ci recevait les témoignages de son hospitalité à Malte.

(*Note de l'Édit. angl.*)

cueillir des lauriers, sans avoir vu dévaster le sol de sa patrie!

Quand une guerre s'allume, le soldat ne découvre pas les avantages qu'on pourra obtenir par cette guerre. Il ne sépare point les intérêts de l'État de ceux du prince. Pour ce qui concerne le droit et la justice d'une guerre, c'est aux puissans de la terre à s'arranger là-dessus avec leurs consciences. Rien de grand n'aurait été fait, et aucun monument durable n'embellirait les pages de l'histoire des nations, si l'on n'avait jamais agi que d'après la décision préliminaire d'une cour de justice et selon les principes d'équité qui dirigent la vie civile.

Nous voyons par de nombreux exemples que la postérité juge ces sortes de choses bien différemment des contempôrains. La guerre de succession en Espagne, entreprise par Louis XIV, était regardée à cette époque comme un acte d'injustice évidente; eh bien! cinquante ans s'étaient à peine écoulés que Frédéric écrivit à Voltaire qu'il y aurait eu de la poltronnerie à Louis XIV à ne pas accepter l'héritage de Charles II. Autant pourrait-on dire de la guerre de 1740. Quant aux guerres de la révolution française, en admettant même que les rois coalisés y fussent agresseurs, il faut du moins avouer aussi, qu'en définitif ces guerres ont aussi confondu les opinions des philosophes qui ont désiré les éviter comme contraires au bien de certains états. C'était alors le règne de ces encyclopédistes français qui rêvaient une paix universelle et traitaient les soldats de bourreaux mercenaires.

Ils avaient imaginé de pouvoir assurer le repos et le bonheur des nations par des institutions qui ne leur permettraient pas d'autres guerres que des guerres défensives;

mais on aura pu s'apercevoir depuis ce temps combien l'humanité a gagné à l'adoption d'un pareil système! La suppression projetée des armées permanentes ou au moins leur fusion avec une milice nationale, mènerait droit à la ruine tous ces peuples riches et pacifiques, qui, en perdant leurs habitudes guerrières, se mettraient hors d'état de résister aux entreprises de leurs voisins; et c'est une bien ancienne remarque, qu'une nation n'est jamais plus formidable que lorsque son génie militaire s'est développé dans des guerres civiles.

Quand les nations sont gouvernées par des souverains qui savent respecter leurs droits réciproques, les guerres dans leur objet et leur exécution peuvent être comparées à ces duels, qui certes, non justifiés par la philosophie et la morale, mais soumis cependant aux lois de l'honneur, furent adoptés dans le temps pour préserver la société de malheurs plus grands encore.

Des peuples possédant des intérêts et des dispositions diverses ne peuvent point régler leurs rapports par les lois de cette vertu de sage, qui ne parvient même pas à diriger toutes nos relations civiles. Nous pouvons donc admettre, et l'expérience de tous les âges le prouve, que l'idée d'une paix perpétuelle appartient à ces rêves amusans, dont le genre humain n'est pas destiné à voir la réalisation.

SUR LA NAVIGATION DU DANUBE.

Copie d'une Lettre de M. Backhouse.

Bureau des affaires étrangères, 5 mai 1836.

« Messieurs, en accusant réception de votre lettre du 27 du mois passé au sujet des obstacles élevés par les autorités russes contre la libre navigation du Danube, je suis chargé par le vicomte de Palmerston de vous informer que sa seigneurie a demandé à l'avocat de la couronne son avis sur les réglemens promulgués par l'ukase russe en date du 7 février 1836, mais qu'en attendant, et relativement à la dernière partie de votre lettre, lord Palmerston vous prévient que, d'après l'opinion du gouvernement de sa Majesté, aucun péage ne saurait être légitimement exigé par les autorités russes à l'embouchure du Danube, et que vous avez bien agi en ordonnant à vos agens de se refuser à le payer. »

Signé J. Backhouse.

A MM. G. Bell et C^e^, *Tenchurch Street.*

L'intérêt et nous pouvons presque dire la commotion excitée dans le monde commerçant par l'affiche de la lettre ci-dessus à Lloyds, ont été rapportés et commentés par tous les organes quotidiens de la presse. La sensation produite a été à la fois décisive et unanime. On a considéré cette

démarche du gouvernement britannique comme la démarche la plus hardie qu'il ait encore prise et comme un gage sérieux de l'intention de mettre un terme aux perfides et incessantes agressions de la Russie contre les territoires et l'indépendance de ses voisins. Nous avons une sincère confiance que *cette intention* sera plus heureuse que ne le sont généralement les autres bonnes intentions. Nous voyons même déjà dans cette démarche gouvernementale plus qu'une intention : nous y voyons une manière de procéder que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme tout-à-fait nouvelle dans ce pays.

La valeur du dernier paragraphe de la lettre de M. Backhouse paraît, je ne sais comment, avoir échappé jusqu'ici à l'observation. Le sous-secrétaire d'État pour les affaires étrangères communique officiellement à une maison de commerce de la cité de Londres l'approbation donnée par le ministre des affaires étrangères aux instructions qu'a envoyées cette maison à ses agens en Moldavie pour résister à certains actes du gouvernement russe exécutés par des autorités russes. Certes, c'est une bien singulière position dans laquelle se place ici un gouvernement vis-à-vis de l'autre. L'ambassadeur de Russie à Londres a dû convenir de l'injustice de la demande du péage ; s'il ne l'eût pas fait, la lettre du sous-secrétaire d'État serait une déclaration de guerre fort peu courtoise, mais dans la supposition que l'ambassadeur ait admis le principe soutenu par le gouvernement anglais, cette lettre provenant de la part de ce dernier, indique un manque de confiance dans le langage du représentant de la Russie, et c'est dans ce sens que nous mettons de l'importance à cette communication. Nous féli-

citons le gouvernement d'avoir échappé à cet état de déception dans lequel la Russie a su entretenir jusqu'ici tous les gouvernemens de l'Europe, mais nous le félicitons beaucoup plus encore d'avoir assez bien apprécié la puissance de l'Angleterre et les forces réelles de la Russie, pour avoir senti qu'il peut sanctionner hautement la résistance pratique d'un seul marchand contre un acte du gouvernement russe.

En 1823, lorsque le gouvernement russe déclara que l'Océan pacifique septentrional serait un *mare clausum*, et tâcha d'amener le gouvernement américain à reconnaître cette prétention, tout à coup le commerce de tous les ports de l'Union résolut d'armer ses vaisseaux faisant le commerce de ces côtes, et quelle que pût être la décision du gouvernement, de faire repousser la force par la force. La question fut dès lors bien vite retirée, et la mer resta libre comme auparavant.

La lettre de M. Backhouse est importante non seulement comme une indication, mais comme un événement. Elle prouve une opposition de la part de l'Angleterre contre la Russie, et la démonstration de cette opposition est déjà une garantie d'existence politique pour toutes les populations de l'Orient. Comme le principal moyen de succès de la Russie consistait dans ce qu'elle pouvait toujours faire passer l'Angleterre pour son alliée, une opposition de la part de cette dernière est donc une nécessité pour soutenir la résistance de la Turquie, de la Perse, etc.

Mais nous demandons encore une fois : *Pourquoi* n'avons-nous pas de vaisseaux de ligne dans la mer Noire ? La frégate la *Blonde* vient de la sonder, au milieu de l'hiver, et

elle n'a pas éprouvé de dommage. Les meilleures informations à ce sujet nous persuadent que dans cette mer il n'y a aucun danger pour nos vaisseaux de ligne. Vraiment, une question du plus profond intérêt devient à la fois une question de ridicule.

LA MOLDAVIE.

Journal de Francfort, 1er mai.

Le *Journal de Francfort* a admis dans ses colonnes, par un sentiment naturel d'impartialité, tout ce qui avait été publié récemment sur la Moldavie; mais à présent il déclare qu'heureusement il n'a rien garanti de ce qu'il a publié. Il vient cependant de recevoir des informations très détaillées sur un pays qui dans son état actuel intéresse tant l'Europe entière.

« En remontant, voici ses paroles, à la source des maux qui affligent la Moldavie dans ce moment, nous n'hésiterons pas à l'exposer dans toute sa réalité. La cause des malheurs du pays doit, selon nous, être cherchée dans le principe de l'élection du prince, sanctionnée par le statut organique de la Moldavie.

« Cinq candidats figuraient, en 1835, sur la liste; le plus jeune d'entre eux était le prince Michel Stourdza. Sa grande capacité, ses nobles qualités faites pour inspirer la confiance, le désignèrent à l'estime des cours, auxquelles on le proposa comme digne d'être préféré. Naturellement ses compétiteurs et leurs créatures devinrent ses ennemis. Voilà les fruits naturels du principe d'élection. L'ancienne Pologne les rappelle si bien à la mémoire!

« Heureusement les doutes s'effacent et les murmures

injustes s'apaisent devant la fermeté d'une autorité légitime. Les cours, souveraine et protectrice, n'ont pas prêté l'oreille à de vaines déclamations ni à de basses calomnies. Elles savent maintenir ce qu'elles ont établi, et il ne sera donné à personne d'attaquer avec succès ni les institutions ni les personnes que le pays entoure de ses suffrages et de son respect.

« Nous apprenons que le général Mourawieff, commandant du 6e corps d'armée, dont une partie tient garnison à Silistrie, est attendu à Jassy, dans son voyage pour cette forteresse. Le prince a envoyé à la frontière son aide-de-camp pour recevoir et complimenter le général. Les documens qui ont été publiés expliquent suffisamment l'objet de la mission du général Mourawieff à Silistrie. »

Le *Journal de Francfort* avait été, pendant plusieurs mois, l'organe d'insinuations malveillantes et d'accusations contre le prince Stourdza. On envoyait contre lui des adresses à Saint-Pétersbourg, et la plus grande publicité leur était accordée dans les feuilles dévouées à la Russie. On nomma une commission pour faire une enquête sur le prince, ou en d'autres termes pour le juger. Cette commission fut composée de *trois officiers-généraux*, auxquels on adjoignit le consul russe baron de Rückmann (*ancien ministre en Grèce et à Constantinople*). Aujourd'hui voilà que le *Journal de Francfort* s'est convaincu « par des informations très détaillées » que le prince Stourdza mérite l'estime de la Russie, et a été justement préféré aux autres candidats. N'est-ce pas une véritable énigme pour les OEdipes de l'Europe?

Les faits suivans serviront à résoudre cette énigme.

Le prince Stourdza, ayant été envisagé par la Russie comme hostile à ses vues, fut exclu de la liste des candidats présentés à la Porte pour y exercer son choix. La Porte résolut de n'élire que le prince Stourdza. La Russie refusa net d'admettre ce nom à la candidature ; sur quoi la Porte déclara que, si ce nom n'était pas placé sur la liste, elle ne ferait point d'élection, et publierait un manifeste exposant à l'Europe la conduite de la Russie et ses propres motifs. La Russie, alarmée de cette détermination, donna son consentement. Le prince Stourdza, admis comme cinquième « et le plus jeune » candidat, fut élu immédiatement par la Porte. Cela servira à expliquer ce que veut dire le *Journal de Francfort* lorsqu'il attribue tout le mal *au principe de l'élection*, élection qui, il faut encore l'observer, est bornée, dans les stipulations entre les deux cours, « *à cette seule fois-ci.* »

Les conséquences sont naturelles. Le prince essaya de suivre une ligne de politique indépendante, mais ne reçut aucun appui, fut menacé, circonvenu, poussé peut-être à des erreurs. On fomenta contre lui des conspirations, sous prétexte, comme de raison, qu'il est Russe. Enfin on a vaincu sa résistance, et il a fait sa paix.

De quelque côté que nous tournions les yeux, quel labyrinthe d'iniquités! — quel tissu d'astuce et d'intrigues! Le gouvernement anglais peut-il croire, en réalité, qu'on se donne tout cet embarras, et qu'on subit toutes ces dépenses, uniquement pour déjouer sa pénétration et s'opposer à sa politique? On a bien besoin d'agir sur l'esprit du gouvernement anglais quand son argent peut servir les desseins de la Russie, ou quand il importe à cette dernière (et c'est le sublime de sa politique) de montrer son

intimité réelle ou apparente avec la Grande-Bretagne ; — mais on se tromperait bien fort si l'on attribuait la multiplicité des moyens employés contre les Turcs, les Persans, les Serviens, les Moldaves, à autre chose qu'à l'impossibilité où se trouve encore la Russie d'agir à force ouverte contre tous ces peuples si nombreux, et qu'elle a entrepris de désorganiser auparavant. C'est donc par d'adroites combinaisons, beaucoup plus puissantes que les armes, qu'on s'efforce de faire descendre ces peuples de plus en plus bas sur l'échelle de la puissance politique. C'est par habileté, plutôt que par goût, que la Russie introduit partout les deux coins qui lui servent à fendre également les couronnes, comme les chartes, savoir, le mécontentement et l'insécurité. Et pendant le même temps, on entretient l'Angleterre dans une parfaite indifférence à l'égard de tout ce qui se passe. — Elle croit fermement que tous ces peuples sont des sauvages, livrés déjà à la discrétion de la Russie et ne pouvant devenir pour elle qu'une source de faiblesse, une fois qu'ils seront incorporés à son empire!

Dans un numéro précédent, nous avons dit que les principautés de la Moldavie et de la Valachie offrent, par leurs ressources naturelles et par leur système financier, qui, n'étant pas *encore* civilisé, admet la libre importation de tous les produits du globe, un champ si vaste aux entreprises du commerce, que celui-ci, une fois protégé contre la violence étrangère, pourra égaler en importance le commerce que la Grande-Bretagne fait avec sa puissante voisine, la France.

Nous affirmons maintenant que ces provinces ont les moyens de former en temps de paix, et surtout sous le rapport du commerce, une barrière non moins efficace contre

la Russie, du côté de l'ouest de la mer Noire, que celle opposée par le Caucase, du côté de l'est. Avec quel intérêt n'examinerons-nous pas tout cela, une fois que le temps d'en tirer profit sera passé !

Extrait du Traité de Saint-Pétersbourg du 29 *janvier* 1836.

« Art. 2. Par l'instrument fait séparément à Andrinople, relativement aux principautés de la Valachie et de la Moldavie, la Sublime-Porte a pris l'engagement de reconnaître formellement les réglemens faits, pendant que les troupes russes occupaient ces provinces, par les principaux habitans [1], — sur leur administration intérieure. La Sublime-Porte, ne trouvant rien dans les articles de cette constitution qui puisse affecter ses droits de souveraineté, consent dès à présent à reconnaître formellement ladite constitution.

« Elle s'engage à publier à cet égard un firman, accompagné d'un hatti-shérif, deux mois après l'échange des ratifications, et à donner une copie du même *à la mission russe*, à Constantinople [2].

« Après la reconnaissance formelle de la constitution,

[1] *Lisez* « par le général Kisseleff. »

[2] « A la mission russe » et non à aucune autre mission, ni aux princes hospodars, ni pour être annoncée au reste de l'Europe.

les hospodars de Valachie et de Moldavie seront nommés, mais *pour cette seule fois-ci*, et comme dans un cas particulier, de la manière qui a été convenue, il y a quelque temps, entre les deux puissances contractantes, et ils commenceront à gouverner les deux provinces conformément à la constitution, laquelle est une suite des stipulations dont il a été parlé plus haut. »

ÉVACUATION DE SILISTRIE.

Les Russes vont enfin évacuer Silistrie. Ainsi, tout ce qu'on a imputé à cette puissance se trouve, en définitif, injuste et malicieux. La Russie remet en même temps, au Sultan, une partie de la dette pour la sécurité de laquelle Silistrie se trouvait engagée. Voilà une nouvelle preuve de la générosité de l'Empereur, une nouvelle garantie pour la durée de la paix ; et comme garanties ultérieures de cette paix, on peut envisager les circonstances que l'Autriche désarme et qu'on fortifie les Dardanelles.

L'évacuation de Silistrie et la remise de la dette auraient, il y a peu de mois encore, porté les gens simples de notre pays à n'ajouter aucune foi aux témoignages dont on s'était servi pour démontrer la réalité des projets de la Russie, dont personne ne doute plus aujourd'hui.

Que les calculs de la Russie soient justes ou non par rapport aux actes de la Grande-Bretagne, toujours est-il qu'ils ont été erronés en ce qui concerne l'appréciation des opinions de la Grande-Bretagne.

L'évacuation de Silistrie, si elle n'est pas suffisante pour prouver l'absence des desseins qu'on imputait à la Russie, prouve au moins la réalité de ses alarmes à la seule pensée de ce que nous tenterions pour les faire échouer. Nous pouvons nous en féliciter sous ce rapport ; mais d'un autre côté, et dans une question aussi compliquée que celle-là, il y a aussi pour nous des motifs de craintes très sérieuses. Il est notoire que, pendant les derniers mois qui viennent de

s'écouler, une grande effervescence régnait chez les Turcs, par suite de la vive attente où ils étaient que l'Angleterre prendrait quelques mesures capables de les délivrer une fois de la crainte de voir leur capitale occupée ou détruite. A cette effervescence, que rien n'a soutenue, doit, par la simple nature des choses, succéder une réaction contraire; tandis que, d'un autre côté, la négligence avec laquelle nous traitons nos intérêts, et le ton méprisant qu'a pris la Russie à notre égard et qu'elle garde avec impunité, n'a pu que nuire graduellement à l'opinion que les Turcs avaient de l'habileté et de l'intelligence de notre pays. Admettons que l'attitude de l'Angleterre ait vraiment arraché à la Russie sa double concession, quant à la position militaire et à l'argent; mais les Turcs, qu'en penseront-ils? Ne s'empresseront-ils pas plutôt de profiter de ces circonstances, comme d'un prétexte, pour fermer les yeux à un danger qu'il faut avoir beaucoup de lumières pour bien apprécier, et beaucoup de courage moral pour regarder en face. La position avantageuse qu'un rare concours d'événemens avait tout récemment préparée à l'Angleterre, elle l'a manquée; tandis que la Russie, au contraire, s'avance par différentes voies, mais dans une direction toujours fixe, déploie cette fermeté qui la rend si imposante et qui contribue tant à ses succès, et s'empare de chaque chance favorable que lui présentent les vicissitudes changeantes de la fortune.

Mais après tout, Silistrie est-elle évacuée? Que veut dire le terme de cinq mois? A quoi doit servir cette accumulation de troupes vers un point qu'on se prépare à quitter? Que signifient les quarantaines à l'embouchure du Danube, la visite de l'Empereur annoncée à Odessa, la nomination

de Paskewitsch au commandement de l'armée en Bessarabie? Que signifie la nomination de Mourawieff au commandement de Silistrie? Si tout cela signifie quelque chose, que signifie *l'évacuation?*

Peut-être évacuera-t-on cette forteresse de la même manière que les principautés, c'est-à-dire, on la fera quitter aux généraux et à leurs états-majors; mais les troupes resteront. Le général Mourawieff prend soin, d'ailleurs, de nous ôter tous les doutes à ce sujet, en répétant à qui veut l'entendre que les limites militaires de la Russie ne sont pas le Danube et Silistrie, mais la mer égéenne et les Dardanelles.

La causerie sur l'évacuation de Silistrie est assez intelligible pour ce qui touche l'opinion en Angleterre, l'opinion à Constantinople et le paiement de 80 millions de piastres par le Sultan. Nous comprenons la chose jusque-là, et nous voulons bien croire à l'évacuation de Silistrie au mois d'août, si les Dardanelles reçoivent en même temps des garnisons russes. Nous croirions, d'ailleurs, le moment parfaitement choisi pour toutes ces opérations, puisque la saison se trouvera déjà trop avancée pour que la Russie ait rien à craindre, et puisque les nouvelles de ces événemens seront arrivées en Angleterre après le 1er septembre, époque où ces messieurs des communes, aussi bien que les conseillers responsables de la couronne, seront préoccupés de la chasse aux perdrix.

LETTRE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

24 avril.

Les ordres donnés par l'Empereur, pour la réunion dans le port de Revel de tous les vaisseaux de guerre de la Baltique, commencent à recevoir leur exécution, retardée jusqu'ici par le mauvais temps. Tous les bâtimens en état de service se rendront au mois de mai à Revel, excepté ceux qui stationnent comme garde-côtes, ou qui sont chargés de la correspondance. Les marins et les artilleurs recevront ici leur organisation définitive, et seront divisés en équipages d'après un plan de l'amiral Meller, déjà mis en pratique dans les ports de la mer Noire, et dont on attend les résultats les plus favorables. Personne ne peut se flatter de connaître les projets de l'Empereur par rapport à ces deux flottes, qui sont aujourd'hui peut-être plus formidables qu'elles n'ont jamais été; mais il est facile de comprendre que, quelles que soient les idées de l'Empereur, l'offensive ou la défensive vont dépendre encore de beaucoup d'événemens.

Un aide-de-camp de Sa Majesté et d'autres officiers-généraux ont été envoyés en mission vers les armées du Sud, sur lesquelles on a dirigé aussi près de trente mille hommes, tirés d'autres gouvernemens. Ces renforts ont été adressés à la ligne de troupes sur le Pruth et le Dniester, et n'ont aucun rapport avec celles qui se trouvent du côté d'Ekaterinoslaw. Ce qu'il y a de certain, c'est que les garnisons de Bender, Cherson et Ismaïl ont été considérablement augmentées.

Ce qui ne saurait être caché par toute la dissimulation diplomatique et l'emploi de tous les moyens, dont l'Empereur seul tient réellement le fil, ce sont les efforts qu'on fait pour détacher de la politique anglaise les états du second ordre. Les formes du gouvernement en Suède, en Danemarck, en Hollande, ne sont pas les mêmes qu'ici; d'ailleurs, les espions du cabinet de Londres y servent aussi bien que ceux du cabinet de Saint-Pétersbourg. On sait par conséquent qu'on a promis la neutralité de la France à ces trois cours, pour le cas d'un conflit entre l'Angleterre et la Russie, et que, tandis qu'on fait tous les efforts pour la leur garantir, on leur fait entendre aussi, d'autre part, que le ressentiment de la Russie contre les états moins puissans, qui ne se rangeraient pas de son côté, pourrait avoir les plus désastreuses conséquences pour leur avenir, sans qu'aucun gouvernement continental soit disposé à les défendre. La situation de la Suède donne lieu à réfléchir sur ces probabilités. Quant à la Hollande, le Roi est aussi bon russe que le prince royal de Prusse et les souverains du midi de l'Europe; il se trouve seulement dans une position différente.

UKASE

CONCERNANT L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Un ukase relatif à l'Église arménienne vient de paraître dans différens journaux. Il y a déjà quelques semaines qu'on nous a mandé de Constantinople, « *que les Arméniens, sujets de la Porte, sont placés sous la suprématie religieuse du patriarche arménien, résidant dans l'empire russe* ». L'annonce d'un tel fait paraîtrait de nature à devoir provoquer l'indignation de notre pays et à porter l'opposition nationale, si nous en avions une, à s'élever contre la diplomatie, qui ne s'aperçoit même pas de conspirations aussi monstrueuses, et la politique étrangère, qui ne sait pas prendre une attitude capable d'en prévenir le succès.

Après qu'on aura jeté dans ces malheureux pays tous les élémens de discorde, et après qu'on les aura réduits à un état de bouleversement et de désespoir, on nous fera dire comme de raison : — Le sort l'a voulu ainsi ; la Russie recueille cet héritage par décret providentiel. —

Dans notre numéro prochain, nous reviendrons sur l'usage politique que la Russie sait faire des rites et des croyances religieuses en Orient.

LE
PORTFOLIO
OU
COLLECTION
DE DOCUMENS POLITIQUES
RELATIFS
A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

TOME III.

N^{os} 22 et 23.

Église arménienne.
Récens progrès du commerce et de l'industrie en Hongrie.
Relation sur les affaires de la Grèce. (*Première partie.*)
L'amiral Heyden et l'amiral de Rigny.
Lettre de Constantinople.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18.

LE DOYEN, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Au moment où le Parlement et les journaux anglais s'applaudissaient du triomphe de leur influence à Saint-Pétersbourg et du résultat satisfaisant de la politique qui amenait l'évacuation de Silistrie, nous faisions remarquer, dans la lettre même qui rapportait cette dernière nouvelle, que la Porte consentait au déplacement de la juridiction ecclésiastique du patriarche arménien de Constantinople en faveur du patriarche d'Utchmiadzin, capitale religieuse de l'Arménie, tombée au pouvoir des Russes lors de la dernière guerre avec la Perse. Ce fait n'attira point l'attention, ne provoqua aucune remarque, et on méconnut également son objet, son caractère et ses conséquences, comme si la Russie n'avait pas déjà justifié son intervention en Grèce en disant qu'elle y a été forcée « *par toute sa religion.* »

L'extrait suivant, tiré du numéro de janvier de la *Revue Britannique et étrangère*, éclaircira mieux nos idées.

« Le levier le plus puissant entre les mains de la Russie, et qui a été peut être la cause déterminante de ses projets gigantesques, c'est l'identité de ses croyances religieuses avec celles d'une partie si nombreuse des populations de la Turquie. Les premiers agens politiques russes qui ont pénétré dans les provinces méridionales de la Turquie étaient les missionnaires d'une croyance plutôt que les envoyés d'un gouvernement. L'influence politique de la Rus-

sie a pris un autel pour point de départ, et la dégradation actuelle, ainsi que l'anarchie et l'asservissement futur de la Grèce, proviennent, à travers le dévouement religieux et les sentimens patriotiques, de cette sympathie pour un culte commun avec la Russie, dont l'astucieux cabinet de cette dernière puissance a su si bien se servir en transformant la croix, ce symbole de foi et d'abnégation, en un poignard. Le *labarum* de cette foi avait été arboré jadis dans la cité de Constantin ; il s'agit aujourd'hui de le planter sur les marais de la capitale bâtie par Pierre. Le patriarche de Constantinople en habits pontificaux, baigné dans son sang sur le seuil de son église (triomphe sublime de la politique russe !), avait en quelque sorte enlevé tout caractère sacré à l'ancien sanctuaire métropolitain; et pendant que cet assassinat provoquait la haine la plus implacable entre la croix et le croissant, il inspira en même temps aux fidèles de l'église grecque des sentimens d'un respect nouveau pour le patriarcat septentrional, qui n'avait pas, comme celui de Constantinople, subi une violation dégradante. En Grèce même, un autre coup fut porté aux habitudes religieuses du peuple, lorsque Capo d'Istrias, en dissolvant l'ancienne dépendance de la Grèce vis-à-vis le patriarcat œcuménique, se constitua vicaire laïque de l'église nationale, comme représentant en quelque sorte du souverain dont un des prédécesseurs se substitua aussi au pontife de Russie dans l'exercice de ses fonctions suprêmes [1]. »

[1] En Monténégrie, après la mort du célèbre prêtre et chef de ce curieux pays, on appela son neveu, jeune homme de vingt ans, à Saint-Pétersbourg, et on lui donna l'autorité

Jusqu'à l'époque actuelle, la propagande religieuse de la Russie ne s'est étendue qu'à l'église grecque et à ses ministres, sujets de la Turquie et de l'Autriche. Aujourd'hui elle vient de commencer à jouer *un nouveau rôle*. Les principales églises chrétiennes en Orient, sont : 1°. l'église du rit grec, reconnue par le plus grand nombre des Grecs, par un tiers de la population albanaise, par tous les Monténégrins et Illyriens, et par les deux tiers des habitans slaves en Roumélie, en tout par une population d'environ six à sept millions d'âmes, reconnaissant l'autorité du patriarche grec de Constantinople. 2°. L'église arménienne, embrassant presque la totalité de la population arménienne, s'élevant à près de trois millions, dispersée dans les différentes villes de l'empire ottoman, et principalement dans les montagnes d'Arménie. Cette population est aujourd'hui celle qui, après les Turcs, a le plus d'influence dans leur empire, par son industrie, ses grandes richesses, et le contrôle que les places de banquiers et d'agens financiers du gouvernement lui donnent sur toute l'administration de l'État. Cette population forme comme une vaste corporation soumise à des chefs spirituels ; leur patriarche est le lien qui les unit à la Porte-Ottomane. Il y a quatre patriarches : 1°. celui de l'Arménie proprement dite,

civile dans sa patrie en le faisant sacrer archevêque par le patriarche de la Russie! La Russie a essayé, quoiqu'elle n'ait pas encore réussi, de rendre l'église arménienne de Constantinople dépendante du patriarche arménien qui réside sous sa domination à Érivan. La destitution du dernier patriarche grec à Constantinople est une nouvelle preuve de l'intervention religieuse que la Russie veut exercer en Orient.

sous la domination de la Perse, aujourd'hui sous celle de la Russie, conserve une sorte de supériorité nominale ou plutôt spirituelle ; 2°. mais le véritable chef politique de la nation arménienne a été jusqu'ici, comme de raison, le patriarche arménien de Constantinople. 3°. L'église catholique, qui se compose des débris des croisades et des prosélytes récemment faits par les lazaristes et les jésuites. L'objet principal de la diplomatie française, pendant un assez long espace de temps, a été de maintenir les prérogatives et la propagation du catholicisme, entre lequel et les églises grecque et arménienne règne une si vive animosité, qu'on serait tenté de la croire secrètement fomentée par la Russie, se servant de la France comme de prête-nom. Les catholiques consistent en francs et dragomans de Péra ; en habitans de Scio, Naxos, Tinos, Syra et autres îles; en Mirdites et autres tribus insignifiantes de la Roumélie occidentale; en Metualis, etc., en Syrie; et enfin en une partie des Arméniens de Constantinople, au sein desquels le prosélytisme prodiguait le plus ses efforts. 4°. A l'exception de la Syrie, les catholiques, dans tout le reste de l'empire turc, ne dépassent pas cinquante mille, dont dix mille Arméniens récemment convertis, et qui viennent d'obtenir le droit d'avoir un patriarche de leur rit.

Nos lecteurs pourront se rappeler l'expulsion de ces Arméniens-Unis de Constantinople, à l'instigation des Arméniens non catholiques. Les catholiques s'étaient attiré eux-mêmes ce désastre par un système d'insultes les plus opiniâtres qu'ils se permirent contre leurs frères et compatriotes, encouragés qu'ils étaient sous ce rapport par l'une des puissances européennes. Cette animosité, quelle qu'en ait été d'ailleurs la source, a inspiré à la masse des

Arméniens de la défiance et de la haine contre les puissances européennes, ce qui, en les éloignant de toutes les communications de ce côté, les exposa plus qu'aucune autre race aux intrigues et aux déceptions pratiquées par la Russie. Nous voyons aujourd'hui avec quelle habileté la Russie a su tirer parti de toutes ces circonstances ; mais jusqu'ici on ne l'avait même pas soupçonnée d'avoir quelque intérêt dans cette affaire ; car personne n'avait rêvé qu'elle aspirât à étendre un contrôle religieux sur ce peuple, et que l'Angleterre ou la France pourraient tolérer un seul moment une aussi monstrueuse prétention.

L'embrouillement, les complications et les difficultés naturelles des nombreuses questions qui se rattachent à la politique de la Russie, sont vraiment faites pour dérouter et décourager. Il se pourra bien que le lecteur jette bien loin notre livre, en désespérant d'arriver à nulle opinion satisfaisante sur un point quelconque de ce vaste sujet, où il faut avoir embrassé l'ensemble avant de pouvoir saisir quelque détail. Il s'imaginera que nos vues, destinées à expliquer une politique toute systématique, n'ont été inventées qu'après les événemens, et qu'il aurait été impossible d'entrevoir ces derniers avant qu'ils eussent eu lieu, et de deviner d'avance la politique éventuelle de la Russie. C'est donc avec une satisfaction particulière que nous nous référons à notre numéro 7, où, le 16 janvier, nous avons traité le sujet en question de la manière suivante :

« Une des acquisitions de la Russie vers le sud, et celle qu'elle a sans doute le plus estimée, c'est Érivan, dont les Russes ont eu l'idée de faire à leur mode la capitale d'un royaume *indépendant* d'Arménie.

« Le célèbre naturaliste Pallas avait, il y a déjà soixante

ans, appelé l'attention de la Russie sur les richesses et l'industrie des Arméniens, sujets de la Porte et de la Perse, et suggéré ainsi l'idée de les mettre sous la dépendance de l'Empire. Le cabinet russe est comme un sol où jamais un bon grain ne périt, quand même il a besoin de beaucoup de temps pour arriver à la maturité; la manière dont on fait fructifier ce grain est surtout caractéristique. La Russie arracha donc à la Perse Érivan, lieu de prédilection des Arméniens à divers titres, et elle força beaucoup de sujets persans de cette religion à venir s'y fixer. Dans la guerre turque, elle a dépeuplé la grande cité d'Erzeroum, et lorsqu'elle en retira ses armées, elle fit chasser devant elle les Arméniens comme des troupeaux, au nombre (d'après leurs registres d'église) de quarante-sept mille familles.

« Le monastère d'Utchmiadzin avait été, de temps immémorial, le siége œcuménique d'un patriarche arménien, et quoique le patriarche de Constantinople soit le chef politique de cette nation, cependant il est subordonné à l'autorité spirituelle du patriarche d'Utchmiadzin [1].

« Ce commencement d'action sur les Arméniens répond exactement à la marche suivie par la Russie à l'égard des Grecs; mais au lieu d'une population de trois ou quatre cent mille âmes, elle en a ici deux millions et demi, contre lesquels elle fomentera l'irritation de la Porte, qu'elle fera insurger au nom de la religion, et qu'elle ralliera autour d'elle, en opposition aux populations musulmanes du voi-

[1] Nous profitons de cette occasion pour rectifier l'erreur de la supposition que le monastère d'Utchmiadzin, situé à peu de distance d'Érivan, n'eût pas été compris dans les acquisitions territoriales de la Russie.

sinage, pour la défense de ses propres possessions méridionales, tout en se donnant l'air de n'avoir que de la protection à leur accorder. »

Il faut se rappeler que ce n'était là qu'une notice incidente sur les Arméniens, donnée à l'occasion d'un certain district géographique dont on parlait, et sans qu'on eût voulu lier ce sujet à la situation générale de la nation arménienne. L'allusion à la suprématie spirituelle du patriarche d'Utchmiadzin a été faite, en quelque sorte, par anticipation de l'usage que la Russie vient aujourd'hui d'en tirer; tandis que certainement, à l'époque où nous publiâmes les lignes précitées, nous-mêmes nous considérions cet événement comme bien éloigné encore.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer suffiront pour prouver que si l'influence que la Russie a acquise sur les Arméniens lui prépare, géographiquement, un pied-à-terre entre la Perse et la Turquie, elle lui offre, de l'autre côté, de nouveaux et puissans moyens d'action sur le gouvernement turc, par l'entremise des banquiers et des marchands arméniens de Constantinople.

Nous ne pouvons mieux éclaircir toute l'importance des Arméniens qu'en empruntant les passages suivans à l'ouvrage de M. Urquhart, sur la Turquie :

« Jusqu'au règne de Mahomet II, comme nous venons de le dire, l'administration des finances était entièrement indépendante des gouverneurs civils, et jusqu'au règne d'Amurat III, les fiefs militaires qui n'étaient pas tenus par des spahis se trouvaient principalement en possession des sandjac-beys, qui gouvernaient des livas, ou petites provinces, à vie. Les deux branches du système financier furent autrement organisées sous les deux sultans précités;

— le premier afferma les différentes espèces de revenus, et l'autre introduisit et généralisa le système des pachas nommés annuellement. Ce qu'il y avait de précaire dans ces places empêchait les hommes riches d'y aspirer, tant que la Porte exigeait d'eux qu'ils lui garantissent la rentrée des tributs ; le pacha avait donc à offrir des garanties avant que d'être installé, et se trouvant le plus souvent sans une propriété ou un crédit suffisant, force lui fut d'accorder les conditions les plus avantageuses aux capitalistes qui s'engageaient à répondre pour lui. Nous voici arrivés au ressort secret et soigneusement caché qui met en mouvement toute l'administration turque.

« Les Arméniens ont été et sont encore le peuple le plus riche et le plus commerçant de tout l'empire. Par leurs richesses, ils offraient la meilleure garantie que la Porte pouvait désirer ; par leur connaissance de la langue turque et de toutes les opérations mercantiles, ainsi que par leur qualité de rayas, ils présentaient aux pachas tout ce qui pouvait les recommander également comme gens d'affaires actifs et capables, comme banquiers solides et comme créanciers dociles. Le revenu public étant souvent perçu en nature, leur capacité de marchands et de banquiers à la fois les rend doublement utiles, et leur fournit des occasions de faire des fortunes rapides. Le Sultan voit leur prospérité d'assez bon œil, parce que leur richesse ne se dissipe point, comme celle des pachas, dans des habitudes extravagantes ou des entreprises de rébellion, mais reste soigneusement enfermée dans leurs coffres-forts.

« Comme il faut des capitaux considérables pour mener ce genre d'affaires, le nombre de sarafs est, je crois, au-dessous de quatre-vingts, ce qui est aussi à peu près le

nombre des pachas ; et puisqu'en refusant leur garantie, ils peuvent pour ainsi dire faire descendre tous les gouverneurs de provinces à la condition de simples particuliers, ils afferment, de fait, le pays entier à leur profit, et ils ont même dernièrement poussé si loin leur autorité, qu'aucun banquier ne consent à devenir le saraf d'un pacha, élevé, on peut dire, presque toujours par l'entremise d'un des leurs, sans que celui-ci se justifie auprès de lui par une quittance de son banquier précédent qui déclare avoir été satisfait dans toutes ses prétentions.

« L'agent du banquier, qui accompagne le pacha dans sa province, est le plus souvent un parent du saraf. Toutes les affaires d'argent passent par ses mains ; l'agiotage et la commission lui rapportent beaucoup. Cet agent perçoit les revenus de la province dont son principal s'est porté garant, et trafique avec les produits en nature, qu'il tâche d'obtenir au plus bas prix possible, comme des à-compte sur le tribut.

« Ainsi chaque pacha a une sorte de gardien auprès de lui, qui veille sur tous ses mouvemens et dispose de toutes ses ressources. Le pacha ne peut pas s'en défaire, puisque sa place dépend de sa garantie, et il ne saurait facilement le faire entrer dans quelque conspiration contre la Porte, puisque le gros de la fortune de l'Arménien et le principal de sa maison se trouvent à Constantinople, où sa famille même reste en otage, sans qu'on lui permette de la déplacer.

« Le principal inconvénient de ce système, c'est que les sarafs désirent naturellement cacher devant les pachas le montant de leurs profits, ce qu'ils font avec le plus grand

succès, en obtenant l'ordre de la perception des impôts avant l'époque de la récolte. En faisant anticiper ainsi les paiemens, le banquier touche d'abord 2 et demi pour 100 d'intérêt par mois sur l'argent que le paysan lui emprunte, rabaisse ensuite le prix des produits que le paysan est obligé de vendre de suite après la récolte, et puis marchande encore avec les villages sur l'exclusion de tous les autres acheteurs et sur une nouvelle réduction des prix, déjà tellement rabaissés. On voit ici, sur une petite échelle, les effets de notre système de taxation indirecte; ce sont les mêmes conséquences, provenant des mêmes causes, à savoir, de l'idée de lever les taxes au profit de certains monopoleurs, et d'imposer aux contribuables de lourdes surcharges, dans le seul but de déguiser la quotité des véritables profits.

« Moyennant cette corporation de banquiers, la Turquie entoure les gouverneurs de ses provinces de la tyrannie d'un esclavage financier; les pachas, de leur côté, sont poussés ainsi à des excès, qui établissent une inimitié constante entre eux et leurs provinces. Ils ont beau amasser des trésors, lever des troupes et se donner une apparence de grandeur et de force, il n'y a rien de fixe dans leur pouvoir, puisque les moyens dont ils se servent pour maintenir leur autorité les rendent en même temps l'objet de la haine publique. »

Ce tableau était tracé en 1832, au moment où toutes les causes du mal se trouvaient aggravées par la situation générale de l'empire. Depuis il a été remédié à plusieurs des inconvéniens signalés plus haut, soit par les progrès matériels qu'a faits la Turquie, soit par diverses mesures du

Sultan, qui ont exactement coïncidé avec celles proposées dans l'ouvrage précité ; mais on peut s'attendre à voir bientôt reparaître les plus funestes résultats de ce système dès que la Russie aura bien établi son contrôle sur les Arméniens.

RÉCENS PROGRÈS

DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN HONGRIE.

Pest, 30 mars 1836.

Depuis que les besoins se sont tant étendus dans les deux hémisphères, il est naturel que le désir de les satisfaire se soit proportionnellement accru. Rester stationnaire quand tout le monde marche vers un but fixé d'avance, ce serait rétrograder. Voilà une vérité dont la Hongrie commence à se convaincre de plus en plus à son tour. Nos journaux, qui donnent occasionnellement des détails sur l'association de la navigation du Danube par bateaux à vapeur, ont fait quelque allusion au protocole de l'assemblée générale tenue le 12 février. Nous croyons que quelques détails supplémentaires à ce sujet ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs.

Ce n'est qu'à l'infatigable zèle et à la haute prudence de ses fondateurs que l'association doit l'heureux résultat déjà obtenu, d'avoir triomphé, dans un espace de dix ans et avec de faibles moyens, des difficultés provenant des élémens et des relations politiques, — difficultés qui auraient paru insurmontables à de faibles esprits. Plus ces obstacles ont été considérables, et plus on doit applaudir à la modestie avec laquelle le rapport du comité de l'association rend compte de tout ce qui reste à désirer et à accomplir. Ce n'est qu'en 1835 que l'association prit la direction de tous les bâtimens à vapeur, au nombre de sept, qui se trouvent

tous d'une construction supérieure et pourvus des meilleurs appareils anglais, et néanmoins les fonds de l'association se montent seulement à 700,000 florins de convention (1,750,000 francs). Le navire le plus récemment bâti, de la force de cent chevaux, et portant le nom de *Ferdinand Ier*, vient de quitter Trieste, le 15 mars, pour entretenir la communication directe de ce port avec Constantinople. *La Marie-Dorothée* a déjà accompli un voyage de Trieste à Smyrne. *L'Argo*, comme jusqu'ici, fera le service de la rive gauche du bas Danube, au-delà de la Porte-de-Fer; tandis que *le François Ier* desservira pareillement la rive droite, sur laquelle sont situées différentes villes turques de beaucoup d'importance, et où il se rencontrera avec *le Ferdinand Ier*. On prépare à présent ce bateau, pour sa destination, sur les chantiers de Bude. C'est ainsi que nous réussirons à écarter tous les obstacles provenant des quarantaines, qui se sont déjà fait sentir très péniblement, et qui même, l'année dernière, ont empêché les communications par bâtimens à vapeur que voulait établir le prince Milosch. *Le François Ier* et *le Ferdinand Ier*, côtoyant toujours la rive droite du fleuve, feront arriver les voyageurs, sans aucun délai, de Constantinople à la quarantaine d'Orsova. Ces arrangemens, qui sont parfaitement conformes au but et parfaitement organisés, feront cesser bientôt tout juste sujet de plainte, et effaceront les impressions défavorables qu'a pu produire M. Quin, par le récit de son voyage sur cette partie du Danube. Du reste, ces impressions n'ont pu être que bien faibles, quand on réfléchit que M. Quin, entièrement dépourvu de prévoyance, a choisi pour son voyage l'époque la plus désavantageuse de l'année, c'est-à-dire, l'automne de 1834,

qui fut la saison la plus sèche qu'on se rappelle de mémoire d'homme. D'ailleurs, comme l'année 1835 était de nouveau remarquable pour les brusques changemens de température, le temps se trouva mal choisi pour faire, sur une étendue de quatre cents lieues, de Presbourg à Galatz, tous les arrangemens nécessaires pour la prompte expédition des voyageurs et des marchandises, pour en prendre un soin suffisant à bord et dans les places de débarquement, pour approvisionner enfin partout les magasins de matières combustibles. Il semble cependant que les vœux patriotiques pour le succès de tous ces efforts vont être bientôt accomplis, puisque déjà les comptes de *l'Argo*, qui présentaient en 1834 un déficit de 18,745 flor. 56 kr., offraient en 1835 un surplus de 5,871 fl. 50 kr.

Les résultats de la navigation à vapeur sont, du reste, bien plus favorables sur le haut Danube, où, au mois de septembre passé seulement, *le Zriny* se joignit à *la Pannonia*, et où, sous peu de jours, *le Rondor* (mot hongrois qui signifie un palatin) sera consacré à sa destination par le voyage que l'auguste épouse de notre archiduc palatin fera sur ce bâtiment, depuis Presbourg jusqu'à Bude. Un huitième bateau à vapeur, en construction à présent, complètera le service sur le haut Danube. Pour en faire l'acquisition, et pour élargir toute la sphère d'activité des nouveaux bâtimens, l'association a émis sept cents nouvelles actions, qui seront distribués entre les propriétaires des quatorze cents anciennes, de manière à faire monter le capital social à 1,050,000 florins (2,625,000 francs). Jusqu'ici les propriétaires d'actions ont seulement reçu un intérêt de 5 pour 100, et point de dividendes, puisqu'ils ont préféré sagement mettre de côté le surplus net. Cepen-

dant, depuis quelques jours seulement, les actions ont monté de 30 pour 100, ce qui prouve assez la juste confiance qu'inspire l'administration des affaires sociales.

Quoique *le Zriny* n'ait commencé son premier voyage que le 22 septembre dernier, et que *la Marie-Dorothée* ait souffert des avaries considérables, cependant dix-sept mille sept cent vingt-sept voyageurs ont été expédiés par les cinq bateaux à vapeur qui faisaient le service. Un port près de Bude, qui est parfaitement propre à garantir ces bâtimens du Danube contre tout danger, et qu'on évacue dans ce moment, vient d'être offert à l'association par son auguste protecteur, l'archiduc palatin. Un dock a été établi dans le voisinage, sur une île du Danube; on y a attaché un excellent architecte naval, qui avait dirigé la construction des vaisseaux de l'association à Trieste. Les indigènes vont s'y former graduellement à tout le service des bâtimens à vapeur, à bord desquels on entend déjà presque tous les idiomes de la tour de Babel. Comme le prince de Metternich, le puissant protecteur de tout ce qui est utile, prend un vif intérêt aux affaires de l'association, elle peut compter désormais sur l'appui le plus actif. Ce qui lui avait beaucoup nui jusqu'à présent, c'était, pour les marchandises envoyées sur *l'Argo* dans la mer Noire, les grandes rigueurs de la quarantaine d'Odessa. On fera maintenant un nouvel effort pour obtenir, par des moyens diplomatiques, que les marchandises sujettes à quarantaine, et qui seraient expédiées pour les ports russes de la mer Noire, jouissent de la faveur accordée aux marchandises venant de la Méditerranée, d'aller directement à leur destination sous scellé, et avec un certificat délivré par l'ambassadeur russe à Vienne. Les relations si amicales,

entre la cour de Russie et la nôtre permettent de croire à l'heureux succès de cette négociation, à l'exemple de la Turquie, qui vient d'abolir son décret de l'année dernière, par lequel elle avait défendu à ses sujets d'aller en Autriche en bateaux à vapeur anglais. Il y a quelque temps, lorsque les associations de la navigation à vapeur en Wurtemberg et en Bavière demandèrent à celle d'Autriche sa coopération amicale, pour faire d'Ulm le premier point de départ des communications parcourant toute la ligne du Danube, notre administration a été autorisée à conclure un arrangement à cet effet, sous la réserve seulement d'une ratification impériale.

C'est ainsi que nous voyons s'établir, ce qui il y a dix ans encore paraissait impossible, une communication directe pour le commerce entre l'Allemagne centrale et l'Orient. Maintenant on parle beaucoup, quoique rien d'officiel n'ait encore transpiré, d'un chemin de fer qui irait de Vienne, par OEdenburg, jusqu'à Raab. On peut présumer que ce chemin se prolongerait un jour jusqu'à Pest, et même, par Stolack, jusqu'à Debretzin; au moins l'idée de cette construction serait-elle digne de l'esprit d'une époque si fertile en entreprises, et son exécution ne trouverait point d'obstacles matériels dans le pays, puisqu'une seule plaine s'étend de Raab à Dotes, et que, plus loin, il n'y a qu'une rivière à passer pour entrer dans la vallée de Predium, et en passant par Zitzke et Bia, pour arriver au Danube entre Promontori et Bude. Ce chemin de fer remplirait tout ce qu'on peut attendre de pareils établissemens; il ne manquerait jamais ni de transports ni de voyageurs; car, après avoir déjeuné à Pest, on pourrait encore arriver le même jour à Vienne, à temps pour l'Opéra. D'ailleurs,

cette voie, se trouvant praticable toute l'année, pourrait fort bien subsister à côté de la communication par bateaux à vapeur; mais il faut pour cela non seulement beaucoup d'argent et d'intelligence, il faut encore du temps et une loi qui détermine la direction de la route; il est donc au moins douteux que cette loi puisse être encore votée par la Diète actuelle, dont la clôture est fixée au commencement de mai. En outre, des lois d'expropriation forcée ont toujours un caractère de despotisme, et choquent les grands propriétaires; il y aura donc de la difficulté à les faire passer en Hongrie.

RELATION

SUR LES AFFAIRES DE LA GRÈCE.

> « La Russie ne sera jamais tranquille qu'elle n'ait établi un État grec sur les débris de la Turquie. *Il sera donc facile à la France de détacher l'Angleterre de la Russie.* »
>
> (*Moniteur*, 1800.)

Nous devrions être portés à envisager la révolution grecque comme ayant été déterminée, dans son explosion immédiate, par des causes plutôt littéraires que politiques. La renaissance de l'ancienne langue grecque et la circonstance que, grâce à elle, les Grecs modernes se sont identifiés avec le génie et l'histoire qui ont si profondément influé sur le caractère des autres nations européennes, ont réagi d'une manière étonnante sur les dispositions du peuple grec. Cette langue, c'était la sienne ou à peu près; ce théâtre des événemens des âges classiques, c'était le pays autour de lui; les noms sont restés les mêmes. Toutes ces associations d'idées, déjà si puissantes par leurs effets directs, le devenaient infiniment plus par l'espèce de répercussion qu'elles recevaient de l'Europe. Comment un joug étranger, et qualifié de barbare, aurait-il pu ne pas devenir odieux à des Grecs, qui trouvaient leur pays consacré à la dévotion classique des plus grandes nations de l'Europe, et qui voyaient, dans les noms de baptême donnés à leurs enfans, rappeler les modèles de vertu, de génie et d'héroïsme,

que l'Angleterre, la France et l'Allemagne, enseignaient à leur jeunesse à imiter et à révérer ?

C'était une grave erreur de supposer que la Grèce souffrait un despotisme intolérable avant sa révolution. Cette erreur a conduit à une fausse appréciation de toutes les phases des événemens survenus en Grèce ; nous tenons à l'exposer dès le début de notre relation. Nous ne voulons point entrer dans l'examen du strict sens que l'on doit attacher aux mots despotisme et oppression ; mais nous en appellerons aux circonstances dans lesquelles se trouvait la Grèce à la veille de sa révolution, et nous laisserons à nos lecteurs le soin de placer convenablement les épithètes.

En 1756, une peste affreuse enleva à la Grèce la moitié de sa population. Quatorze ans plus tard, la fatale expédition russe en Morée livra ce malheureux pays à dix ans de carnage et de dévastation. Au retour de la tranquillité, la Morée ne comptait plus que cent quatre-vingt-dix mille âmes. En 1781, la peste fit de nouveau ressentir ses cruels effets à ce pays, ainsi qu'aux contrées voisines. En 1810, la population s'élevait, en Morée, à trois cent quarante mille, en 1820, à quatre cent cinquante-huit mille âmes, déduction faite de quarante-deux mille musulmans. Elle s'augmentait ainsi presque du double tous les trente ans.

En 1790, on bâtit le premier vaisseau ponté en Grèce. En 1820, les Grecs possédaient six cents bricks ou corvettes, qui, armés en guerre, portaient six mille canons.

En 1780, quand l'insurrection provoquée par la Russie eut entièrement échoué, des hordes d'Albanais envahirent la péninsule, occupèrent plusieurs districts les plus fertiles et écrasèrent de fait toute résistance et tout espoir chez le peuple grec. Ses droits stipulés, ses institutions nationales,

furent abolis; le caractère de son administration intérieure fut complétement dénaturé; les immunités de son église succombèrent; et si l'autorité suprême, en Turquie, eût seulement été alors un gouvernement européen, tout cela eût péri à jamais. Après avoir entièrement vaincu de telles provocations et révoltes, aucun gouvernement, avec des notions administratives européennes, n'eût permis à ce peuple d'organiser de nouveau les moyens de se gouverner et d'agir avec indépendance.

En 1820, une organisation municipale existait sur tous les points de la Grèce. Un conseil municipal central, représentant les communes de toute la Grèce, siégeait sinon comme censeur, au moins comme assesseur, auprès de l'autorité déléguée par le Sultan. Son intervention était légalement indispensable dans l'administration intérieure de la province, et non seulement ce conseil grec avait les moyens d'appeler à Constantinople, il avait encore dans cette capitale des délégués fixes pour y représenter les intérêts de la province.

Les lois de Justinien étaient le code de la Grèce, et quoiqu'il n'y eût pas de cours de justice légalement établies, les Grecs avaient sous la main les moyens d'obtenir une prompte justice par les décisions de leurs chefs municipaux, dont on pouvait ensuite appeler à l'évêque comme interprète des Pandectes. Si la question avait de l'importance, la décision de l'évêque avait l'autorité d'une cour de justice musulmane. Outre cette voie de judicature, une autre s'offrait dans le statut organique de la Porte, qui accorde force de chose jugée en définitif à la décision d'un arbitre choisi du consentement mutuel des parties, ainsi qu'à la décision d'un village pour ce qui concerne ses propres affaires.

Les progrès que les Grecs, d'après le petit nombre de remarques qui précèdent, ont faits en population, marine, administration et judicature, dans le cours des trente ans écoulés entre la fin d'une malheureuse insurrection et la révolution de 1820, sont, à ce qu'il nous semble, sans parallèle dans l'histoire, et prouvent victorieusement, malgré toutes les apparences du contraire, non seulement en faveur du caractère et des dispositions du peuple grec, mais aussi en faveur des principes de l'administration turque. On voit que les institutions de la Turquie s'accordaient assez bien avec les progrès et la prospérité des Grecs, et si les abus du système des janissaires ont pu exciter une révolution en Grèce, cette même révolution, sans les idées et les interventions européennes, se serait sans doute contentée de les écarter. On peut se convaincre suffisamment que malgré la triste réputation qu'on a faite à la Grèce depuis qu'elle se trouve soumise à l'influence européenne, elle a possédé en elle-même, dans son énergie et dans les avantages de sa position, des ressources vraiment merveilleuses, et qu'elle les a puissamment et pacifiquement développées jusqu'à l'époque où la politique de la Russie s'est trouvée en état de bouleverser toutes les parties de l'empire ottoman par l'effet de la déception qu'elle est parvenue à exercer sur les autres cabinets de l'Europe.

Mais la position géographique de la Grèce rendait sa population essentiellement maritime. L'extension de son commerce s'appuyait nécessairement sur son contact avec l'Europe, et ses progrès en richesses, éducation et lumières, tendaient de plus en plus à l'associer aux habitudes du christianisme.

La Grèce avait été d'ailleurs le théâtre d'un conflit eu-

ropéen. La conquête et la possession de la Morée par les Vénitiens, au commencement du dix-huitième siècle, et les expéditions révolutionnaires de la Russie en 1770 et 1789, y maintenaient de vifs souvenirs de relations avec les puissances chrétiennes, et avaient par conséquent convaincu les Turcs de la nécessité de contenir la Grèce dans la soumission. A défaut d'une organisation capable de produire l'effet désiré, les Turcs irritaient, sans le réduire, le caractère national des Grecs.

Les notions propagées en Europe, relativement à la tyrannie des Turcs, portent un tel caractère d'exagération, que nous pourrions soutenir qu'elles reposent uniquement sur des erreurs. Le gouvernement turc était d'abord plus hautain qu'oppressif; ensuite, il se trompa plutôt dans son jugement qu'il ne viola exprès les préceptes de l'humanité. En s'efforçant de conserver leur pouvoir sur un pays montagneux et maritime, les musulmans ne firent que ce que tout autre peuple eût fait dans de pareilles circonstances, à cette différence près, que le gouvernement turc, ne possédant ni armées régulières, ni police, ni puissance administrative organisée, n'a jamais pu mener à bout aucune mesure employée comme spécifique du despotisme.

En 1814, une société se forma en Russie dans le but de révolutionner la Grèce. Ses ramifications s'étendirent à travers l'Europe, et lui valurent l'adhésion de plusieurs personnes d'un rang élevé. Les réglemens de cette société, appelée *Hétærie*, commandaient à chaque hétæriste de sacrifier ses obligations quelconques à l'accomplissement du projet commun de l'indépendance de la Grèce. Les Grecs, répandus dans les différens pays de l'Europe, se lièrent ainsi par un engagement sacré, et les intrigues de la Rus-

sie, en agissant sur un peuple tellement impressionnable, préparaient son esprit à l'espoir d'un changement politique. En 1819, la plupart des primats de la Morée devinrent membres de la hétærie, et le comte Capo d'Istrias, qui visitait Corfou à cette époque, publia un écrit remarquable dans le but de diriger les futures opérations et l'espoir des hétæristes vers la Russie, et d'établir le succès de leurs efforts sur le principe de l'obéissance à une sorte de hiérarchie scholastique dévouée à l'empereur de Russie, comme chef de l'église grecque orthodoxe. Dans l'année suivante, un grand nombre de hétæristes, sortis des provinces méridionales de la Russie, se répandirent dans toutes les parties de la Grèce; et dans l'hiver de 1820, les primats des îles grecques se joignirent à la Hétærie, rappelèrent leurs vaisseaux dans les ports, et fermèrent leurs spéculations commerciales.

Dès le commencement de 1821, la Moldavie et la Valachie furent envahies du côté de la frontière russe par un certain nombre de Grecs au service de la Russie, sous le commandement du prince Ipsilanti. Mais dans le moment même où la guerre paraissait ainsi déclarée, voilà la Russie, dont la duplicité venait de provoquer cette insurrection, qui dénonce Ipsilanti à la Porte, et offre sa coopération active contre les rebelles. Des documens authentiques tombèrent entre les mains du divan, et lui prouvèrent non seulement la trahison du gouvernement russe, mais aussi celle des principaux Grecs qui occupaient les postes les plus élevés à la nomination de la Porte. Frappée d'une combinaison qui menaçait jusqu'à l'existence de l'empire, la Porte jugea nécessaire d'arrêter la conspiration par les mesures les plus sévères. Le patriarche de Constantinople,

dont la connivence avec les intrigues de la Russie résultait de preuves éclatantes, fut mis à mort. Selon l'organisation du gouvernement turc, le patriarche était responsable de la bonne conduite des Grecs, et afin que cette responsabilité pût être envisagée comme réelle, il était investi du pouvoir de punir ses coreligionnaires. Son exécution, toutefois, était hautement impolitique, et le mode de cette exécution cruel et très condamnable. La révolution avait déjà éclaté en Morée; cet acte de violence élargit la rupture. Le clergé grec appela toute la nation à venger l'insulte faite à la religion, et le feu du patriotisme, enflammé au nom de la foi, se répandit immédiatement sur la Grèce entière. Le caractère violent de Halet-Effendi, premier ministre du Sultan, rendit malheureusement toute conciliation impossible, et donna à la diplomatie russe les moyens d'exciter l'esprit libéral de notre siècle en faveur d'un peuple chrétien, luttant pour sa vie contre les musulmans furieux.

La duplicité du cabinet russe se manifesta encore en 1824, lorsqu'elle dénonça à l'Europe cette révolution de la Grèce qu'elle avait provoquée, et lorsqu'elle tâcha d'enrôler les puissances alliées contre la Grèce. Son but unique était alors d'obtenir le droit d'intervenir entre la Porte et ses sujets. La Russie proposa, dans un Mémoire communiqué à toutes les cours européennes, l'érection en Grèce de trois principautés gouvernées par des princes grecs, sous une certaine dépendance de la Porte, et possédant des institutions analogues à celles de la Moldavie et de la Valachie, que garantiraient les cours alliées ou celles d'entre elles *qui voudraient contracter cet engagement*.

Ces propositions ingénieuses furent mal accueillies de

l'Angleterre. La garantie donnée par la Russie à des arrangemens qu'elle aurait pu dicter, lui eût permis d'exercer à tout jamais une intervention dans les affaires de la Turquie. L'érection des trois hospodarats séparés aurait placé les trois subdivisions de la Grèce en opposition constante entre elles et avec la Turquie ; cela les eût empêchées aussi de s'entendre et de se combiner contre les projets de la Russie. Toute cette complication d'arrangemens diplomatiques, sur lesquels la Russie aurait acquis un contrôle exclusif et prépondérant, qu'elle exercerait de la manière dont elle procède à l'égard de tous les pays qui se placent sous sa protection, aurait fait de la Grèce une source continuelle d'affaiblissement pour la Turquie, sans profiter à aucun des deux partis. D'interminables questions se seraient élevées toujours en faveur de l'influence russe ; bref, la Russie se serait ainsi constituée, de l'aveu et même avec l'appui de ses alliés européens, maîtresse absolue des destinées de l'Orient, sans brûler une amorce.

La Porte déclina avec dignité ces propositions insidieuses. Chez les Grecs, elles n'excitèrent qu'un sentiment de la plus profonde indignation.

Ce peuple intelligent, et qui avait toujours vécu sous des institutions municipales qui lui donnaient une sorte d'éducation politique, avait déjà convoqué des assemblées nationales. Il n'y avait aucune difficulté par rapport aux lois électorales. Sous le régime des Turcs, toute l'organisation politique de la Grèce se fondait sur l'union entre les familles. Une fois l'année, chaque village, bourg et district, avait son assemblée représentative, où les chefs de famille, se réunissant à l'église, élisaient leurs magistrats annuels, examinaient les actes et les comptes de l'année passée,

nommaient leurs Démogerontes ou autorités municipales pour l'année suivante, et faisaient la répartition des contributions exigées par les gouverneurs turcs. Sous cette forme si naturelle de gouvernement, les Grecs avaient acquis, par la simple force des circonstances et de l'opinion publique, des habitudes qui rendaient les lois superflues. Les assemblées nationales d'Épidaure et d'Astios furent donc la représentation naturelle de tout le pays, et n'étaient convoquées que pour concentrer les pouvoirs de la nation.

Nous y voyons les Grecs, aidés de leur bon sens et de leur expérience, créer une constitution qui devrait faire rougir les nations soi-disant civilisées, chez lesquelles les sujets de la Porte ottomane passent encore pour des Barbares. Au lieu des formes pompeuses qu'on emploie dans les révolutions et les réformes en Europe, les assemblées de la Grèce, jusqu'à l'époque de l'intervention des intrigues européennes, se conduisaient avec calme, suite et unanimité.

La loi organique d'Épidaure, rédigée, en 1822, sous l'influence de Maurocordato, et dans la vue d'arrêter l'influence et l'intervention de la Russie, établit l'indépendance de la Grèce sur les bases les plus larges de la liberté civile et religieuse. Ses principales dispositions tendent à attirer en Grèce la population des pays voisins, à y offrir un refuge à toutes les victimes des persécutions politiques, et quand l'ordre serait rétabli, à assurer le bonheur de tous les habitans de la Grèce par un système de tolérance universelle, d'égalité devant la loi, d'indépendance de la magistrature, et d'une forme de gouvernement représentatif, devant lequel l'autorité exécutive élue serait responsable de l'exercice de son pouvoir.

L'intention de la Russie étant de faire de la Grèce une victime, et d'empêcher le développement des ressources de ce pays, pour des motifs que nous expliquerons plus loin, son premier soin fut d'y semer la division. Elle y réussit, en fomentant une scission entre les partis, qui s'étaient formés du moment où les Grecs, craignant de ne pas pouvoir atteindre le but de leur lutte par eux-mêmes, tournèrent leurs regards vers les différentes nations étrangères, et firent parmi elles les choix qui leur parurent promettre le plus d'appui à la cause de l'indépendance. C'est ainsi que naquit le parti anglais, le parti français, le parti russe; mais après la publication, en 1824, du Mémoire russe dont nous avons parlé, les Grecs, comme nation, placèrent leur confiance uniquement dans l'Angleterre. Le parti russe se trouva borné aux Klephtes de la Morée et à quelques réfugiés corfiotes, mécontens de l'administration anglaise aux îles Ioniennes. L'Autriche et la France, fidèles à leurs engagemens dans la sainte alliance, s'exclurent elles-mêmes de toute participation aux affaires de la Grèce; et l'Autriche, en particulier, s'aliéna l'affection des Grecs par les secours qu'elle offrit contre eux à la Porte, mais que la Porte refusa.

En août 1825, le sentiment national se déploya sans équivoque. Les primats de la Morée et des îles, le prince de Maina et les membres les plus distingués du clergé, se réunirent pour placer l'existence politique de la Grèce sous la protection exclusive de la Grande-Bretagne, et ils envoyèrent une députation en Angleterre, avec une déclaration appelée acte de protection, et la demande de la nomination du prince Léopold de Saxe-Cobourg, comme souverain de la Grèce.

Quelque flatteuse qu'ait été, pour les sentimens britanniques, cette marque de confiance spontanée de la part des Grecs, leurs prétentions toutefois à une indépendance absolue parurent, au moment où l'ambassade anglaise traversait l'Archipel, en janvier 1826, trop élevées pour l'état où se trouvait alors leur lutte ; l'ambassadeur anglais crut donc impossible de proposer à la Porte une médiation fondée sur cette base, qui dérogeait trop à l'honneur du Sultan pour être admise. D'ailleurs, en faisant une pareille proposition, on aurait donné à la Russie le prétexte de prouver à la Porte que c'était l'Angleterre, et non la Russie, qui avait intrigué contre la puissance du Sultan.

Comme l'ambassade passait le long des rivages de la Grèce, elle eut l'occasion de juger de la nature de la guerre qui s'y faisait. Nos officiers de marine étaient unanimes dans leur admiration pour les entreprises navales et le courage des Grecs. Leurs escadres, composées de bricks marchands armés en guerre et de corvettes, offraient hardiment le défi aux frégates et aux vaisseaux de ligne de leurs ennemis ; et malgré la dévastation barbare de la Morée par Ibrahim-Pacha[1], qui détruisit les oliviers, les vignes, les villages et les villes de l'intérieur, pas un seul district de la Grèce n'avait offert sa soumission aux armées turques, albanaises et égyptiennes. L'étonnante énergie que déploya le peuple grec, en soutenant pendant cinq années une lutte aussi inégale, surtout au milieu de ses propres dissensions civiles, prouve une force de caractère qui serait entièrement inexplicable si l'on n'admettait pas que le principe

[1] Ibrahim-Pacha était le seul qui poursuivait un tel système de destruction.

d'une administration nationale, fondée sur les institutions municipales accordées par les Turcs, leur avait donné une consistance morale et une habitude d'organisation qui permirent d'armer chaque homme en particulier pour la défense de ses droits individuels et nationaux.

Les rapports adressés par sir Stratford Canning, au principal secrétaire d'État anglais, amenèrent le protocole signé à Saint-Pétersbourg, en février 1826, qui fraya à son tour le chemin au traité de juillet 1827, entre l'Angleterre, la France et la Russie.

Le fameux traité du 6 juillet accorda à la Russie de si énormes avantages, qu'on peut dire qu'il a presque accompli tous ses projets à l'égard de la Grèce. Il ferma une série de combinaisons pour en ouvrir une toute nouvelle. Jusqu'à cette époque, quelque habiles, heureuses et étendues, qu'eussent été les intrigues de la Russie, cette puissance n'agissait cependant que dans son caractère individuel, et avait constamment à se prémunir contre les chances qui, d'un moment à l'autre, pouvaient faire échouer tous ses plans, savoir : l'union de l'Angleterre et de la France contre elle, ou, ce qui était encore plus à craindre, le rapprochement de l'Angleterre et de la Turquie. Par le traité du 6 juillet, la Russie se vit délivrée de ces dangers imminens, la Turquie fut privée de tout secours possible de la part des puissances européennes, l'Europe fut mise en opposition, pour ainsi dire, avec la Turquie, et la chrétienté avec l'islamisme; enfin l'influence morale, et par suite, les armes de l'Angleterre et de la France, furent mises à la disposition de la Russie. Les circonstances qui amenèrent plus immédiatement la signature du traité s'éclairci-

ront par les documens diplomatiques dont la publication suivra notre présent exposé.

Nous pouvons dire ici seulement, en général, que la Russie, en faisant accroire qu'elle avait un pouvoir de coercition à l'égard de la Turquie, et en laissant supposer qu'elle l'exercerait même toute seule, amena l'Angleterre à prendre part à ce traité, et à donner ainsi à la puissance dont l'esprit dirigeait les mesures, et qui devait profiter des résultats de l'alliance, le pouvoir d'agir envers la Grèce et la Turquie comme nous l'avons vu depuis.

Le peu de paroles que nous avons extraites du *Moniteur* de 1800, et que nous avons placées à la tête de cet article, peuvent donner lieu aux réflexions les plus profondes et les plus humiliantes. En 1800, l'organe du gouvernement français croyait insupportable pour l'Angleterre, et comme de raison tout-à-fait en dehors de la ligne de la politique française, — ce que le traité du 6 juillet oblige ces deux puissances à accomplir de concert avec la Russie; *on supposait* cependant que ce traité avait été dicté par l'homme le plus distingué que les deux pays aient produit pendant l'époque de la paix; on y applaudissait, dans l'Europe entière, non seulement au moment de sa signature, mais même après que ses conséquences désastreuses étaient devenues palpables, évidentes. Tel a été le progrès de la déception mise en œuvre par la Russie! Certes, nous devons examiner comment cela a pu se passer ainsi; mais quiconque comparera le contraste du point de vue si juste en 1800 et de la confusion des idées et de la politique en 1827, saura comprendre pourquoi la Russie a tant dépensé pour son département diplomatique.

Pour obtenir l'assentiment de la Porte à la convention

d'Akerman, en automne 1826, la Russie avait promis aux Turcs de ne plus jamais s'occuper de la question grecque. En voilà assez sur la perfidie russe à l'égard de la Turquie, de l'Angleterre[1], de la France et des Grecs!

Sous l'empire de pareilles circonstances, on peut facilement s'imaginer que l'exaspération des Turcs a dû rejeter toute proposition d'un arrangement favorable à la Grèce qui aurait été soumis nécessairement à la garantie de la Russie, puisque, selon le protocole de Saint-Pétersbourg, l'Angleterre ne devait point garantir un pareil traité.

En attendant, et pendant toutes les négociations si difficiles de l'ambassade anglaise à Constantinople, la Prusse, dans son caractère de puissance indépendante, démolissait, comme de coutume, toutes les chances de rapprochement entre le Sultan et ses sujets. Le baron Miltitz prenait soin de faire de secrètes ouvertures à la Porte dans un sens entièrement contradictoire avec l'appui ostensible qu'il prêtait aux offres de méditation des représentations des puissances alliées[2].

[1] La Russie s'efforça de rejeter sur l'Angleterre le blâme d'avoir manqué à ses sermens.

[2] La position de sir Stratford Canning à Constantinople se trouvait sans parallèle dans les annales de la diplomatie. Un lord anglais s'entendit avec le prince de Metternich pour faire de la question grecque un moyen de renverser M. Canning, qui l'avait élevé à la pairie. Les assistans de sa seigneurie à Constantinople dans ces négociations, qui lui valurent les éloges les plus flatteurs de la part de l'empereur Alexandre, étaient le baron Miltitz, envoyé prussien, et un dragoman de l'ambassade anglaise, dont le frère, au service de l'Autriche, dépendait du prince de Metternich, à Vienne. Le baron Miltitz reçut ultérieurement, par les mains d'un gentilhomme qui s'em-

La catastrophe de Navarin, et la mort de l'homme d'État dont le génie tenait les yeux éveillés sur l'ambition de la Russie, paralysèrent les progrès des négociations, et la Russie, profitant des embarras de l'Angleterre pendant les changemens de son cabinet, fit la guerre à la Turquie, appuyée sur l'influence morale de l'Angleterre et de la France, ses alliés par le traité de juillet, pour ce qui concernait la pacification du Levant.

Au printemps de 1827, les espérances des Grecs se ranimèrent, à l'arrivée de lord Cochrane et de sir Richard Church, qui venaient prendre le commandement de leur flotte et de leur armée.

Sir Richard avait gagné l'affection des Grecs par sa bravoure et sa bienveillance, lorsqu'il commandait un bataillon de Grecs à Zante, dans notre guerre avec la France. Il avait suivi avec intérêt leur lutte, et dès qu'il fut invité à

barqua à Naples avec notre ambassade, le fragment d'un soi-disant ouvrage sur les antiquités et depuis il communiquait à Vienne et à Saint-Pétersbourg, et plus tard à Londres, les résultats de ses études, c'est-à-dire tous les secrets qui lui étaient confiés par l'ambassadeur du Roi. Qu'en advint-il? le baron Miltitz fut disgracié pour avoir servi l'Autriche à l'insu de son gouvernement et de M. de Ribeaupierre. La réussite des projets de M. de Metternich fut arrêtée par les nouvelles de Navarin, qui lui arrivèrent la veille de son mariage. La bibliothéque diplomatique du baron Miltitz fut détruite par le grand incendie de 1831 à Pera, mais l'ouvrage sur les antiquités pourra être rendu à son propriétaire avec toutes les notes et correspondances auxquelles il se réfère. C'est un exemplaire des Synonymes de Crabbe, qui à l'aide d'un duplicata de la même édition servait de clef aux deux diplomates patriotes.

les commander, il abandonna immédiatement sa haute position à la cour de Naples pour se dévouer entièrement à leur cause. Une quatrième assemblée nationale se réunit. Le conseil exécutif, nommé par le congrès d'Épidaure, résigna ses fonctions ; et les partisans de la Russie, voyant une heureuse occasion, proposèrent de nommer à la présidence de la Grèce le comte Jean Capo d'Istrias. Les Grecs ne coururent point après Capo d'Istrias ; c'est une preuve qu'ils avaient plus de prévoyance qu'on n'aurait pu leur en supposer. Les représentans des îles, à la seule mention de ce nom, murmurèrent hautement dans l'assemblée. Leur commerce et leurs relations avec les Russes dans l'Euxin les mettaient mieux à même de juger les conséquences d'une pareille nomination. Les primats de la Morée la regardaient aussi avec une égale méfiance. La circulaire diplomatique publiée de Corfou, en 1819, par Capo d'Istrias, avait éveillé leurs soupçons sur les intentions de la Russie de ne se servir de la religion que comme d'un levier à l'usage de son ambition.

La réputation de Capo d'Istrias, comme ministre de Russie au congrès de Vienne, était très répandue en Europe ; mais outre sa célébrité diplomatique, il avait brigué la popularité et l'estime des libéraux. On supposait qu'il avait renoncé à tous ses honneurs à la cour de Russie, depuis que celle-ci avait cessé, en 1821, de soutenir la cause grecque avec une énergie suffisante à Constantinople ; et sa retraite à Genève, pour devenir ami et associé du philhellène Eynard, était regardée comme un sacrifice honorable de son ambition à ses principes libéraux. Les observations que le comte avait adressées au gouvernement anglais, sur le prétendu défaut de libéralisme dans l'administration des

îles Ioniennes, augmentaient encore la croyance habilement propagée que ce n'était que sous l'autorité patriarcale d'un pareil homme que la Grèce serait vraiment appelée à jouir enfin de tous les bienfaits des institutions consacrées par le vote de ses quatre assemblées nationales.

Toutes les espérances des Grecs, à cette époque, étaient fixées sur lord Cochrane. Ils croyaient que sa présence ramènerait la paix à l'intérieur, leur vaudrait de la considération au dehors, leur procurerait une flotte, des ressources pécuniaires, des succès maritimes, que sais-je? la conquête même de Constantinople.

Toute la population était, depuis des mois entiers, dans l'attente de son arrivée, et il était passé en usage de fixer les mariages des amans déjà fiancés au jour où Cochrane jeterait l'ancre dans les eaux de la Grèce ; et cependant voilà Cochrane qui leur dit que, s'ils n'élisent point Capo d'Istrias, il va se rembarquer à l'instant sur son vaisseau, et quitter la Grèce pour toujours. Le général Church insista également sur cette nomination, et les habitans des îles, étonnés de voir un ministre russe recommandé par des Anglais nés libres, et censés investis de la confiance de leur gouvernement, prirent malheureusement le parti de céder. Ils n'y consentirent cependant que sous la stipulation expresse qu'une constitution définitive serait rédigée, et que Capo d'Istrias serait tenu de la jurer. Voilà sous quelle condition il devait être admis en Grèce.

L'appui irréfléchi que prêtaient les libéraux à Capo d'Istrias aurait dû déjà nous avertir que nous forgions, en le soutenant, des chaînes pour les Grecs. Nous aurions dû y voir percer l'adresse avec laquelle la Russie parvient tou-

jours à duper les partisans des institutions libérales dès qu'elle y est intéressée.

Capo d'Istrias, en apprenant sa nomination, quitta Genève, et alla à Saint-Pétersbourg, d'où, après un séjour de deux mois et l'inutile comédie des formalités qui l'affranchissaient du service moscovite, il se rendit à Londres et à Paris, et s'embarqua pour la Grèce à Ancône.

Le vaisseau de Sa Majesté *le Warspite* l'amena en Grèce en janvier 1828. Le pays était tombé dans un état complet d'anarchie. Le peuple mourait de faim; la guerre civile désolait Nauplie; l'intérieur était infesté par des brigands, et les eaux de la Grèce étaient couvertes de pirates. On pouvait dire qu'il n'y avait pas de gouvernement. Cochrane, dégoûté, était retourné en Angleterre; les Égyptiens se trouvaient en possession des forteresses, et le Président n'avait aucune force régulière sous son commandement. Cependant telle était la docilité native et l'amour de l'ordre chez les Grecs, qu'une simple proclamation, adressée à leurs sentimens d'honnêteté, obtint de suite leur obéissance. Le pays entier se rallia immédiatement, et comme par magie, autour du nouveau gouvernement. Voilà comment le ministre russe, en Grèce, s'exprime à ce sujet dans un rapport adressé à son cabinet :

« On ne peut qu'être frappé de la douceur, de la subordination et de l'esprit d'ordre et de justice, qui caractérisent les Grecs depuis dix mois, et qui méritent d'attirer l'attention des trois cours alliées.

« C'est un phénomène bien remarquable, que de voir tout un peuple reprendre, à la voix d'un seul homme, et après sept ans de guerre et d'anarchie, les habitudes pacifiques du travail, rejeter avec indignation les conseils

d'agens nombreux, qui tâchaient de l'exciter à de nouveaux troubles, et se soumettre aux lois sans y être contraint par une force quelconque.

« La tranquillité qui règne sur le continent et dans les îles de la Grèce, la sûreté des chemins, l'absence de désordres et de crimes qui sont si fréquens chez un peuple qui s'affranchit en même temps du double joug de la tyrannie et de la révolution, prouvent incontestablement que les Grecs sont dignes d'un gouvernement sage, puisqu'ils en apprécient les avantages, et puisqu'ils soutiennent autant par leur soumission et par leur attitude les travaux si pénibles et les intentions si pures de leur Président. »

Aucune langue ne saurait décrire l'enthousiasme des Grecs, lorsque, après une lutte si désespérée, ils voyaient leur pavillon flottant sur leurs rochers natifs, et salué, en signe d'indépendance, par les escadres des trois plus grandes puissances de l'Europe. Ils se voyaient tout à coup sauvés des horreurs de la guerre et du terrible sort qui les attendait en cas de non succès. Heureux des bienfaits de la paix, de la liberté et de l'indépendance, ils trouvaient leur pays, après trois siècles d'esclavage, admis de nouveau dans la communauté des nations chrétiennes, leur cause triomphante et leurs pénibles efforts couronnés d'un succès inespéré. Toute la nation grecque restait debout comme le marin naufragé et à peine arraché aux flots — avec la conscience de sa sécurité, mais aussi avec l'image de la destruction encore devant les yeux. Elle tourna ses sentimens de gratitude vers les puissances alliées, à qui elle devait son salut, et s'inclina devant l'émissaire de la Russie, qui allait lui apparaître comme le représentant, l'organe et l'envoyé des trois cours.

L'Europe, étonnée de ce spectacle, attribua au talent supérieur de Capo d'Istrias ce qui n'était que l'acte spontané d'un peuple confiant et docile, et le résultat des mesures prises par Maurocordato et les autres chefs patriotes de la Grèce, sur lesquels le nouveau Président se trouva obligé de s'appuyer au commencement de son administration.

Toutefois Capo d'Istrias fit entrevoir bientôt quelles vues le guidaient en Grèce. Il dit à la première députation, qui le saluait à bord du *Warspite* : « Soyez sur vos gardes vis-à-vis des maîtres de la maison ! » Au *déjeuner*, qui lui fut offert à son débarquement à Égine, il fit devant les membres du gouvernement grec, après le départ du capitaine et des officiers anglais, l'observation suivante : « *Ce sont de braves gens, mais ces collets rouges feront le malheur de la Grèce.* » Lorsqu'il visita l'amiral Miaulis à bord de sa frégate *Hellas*, il lui dit, en le prenant à part : « J'ai merveilleusement tiré parti des simpletons de Londres et de Paris. C'est vers le nord que nous devons tourner nos regards, nos amis ne sont que là. C'est de la part du jeune homme (απο του νεου) que nous devons et pouvons attendre tout ce qui peut nous enrichir et nous honorer. » De pareilles confidences furent faites par Capo d'Istrias à bien d'autres personnes encore, et il s'efforça d'inspirer du dégoût pour l'Angleterre à tous ceux qu'il désirait gagner à son parti. Il manifesta un éloignement marqué pour tous les primats qui avaient montré de l'affection pour l'Angleterre et de la méfiance contre la Russie.

L'esprit de son gouvernement se trahit bientôt après, par le renversement du conseil législatif, attaché à l'admi-

nistration précédente, et par l'établissement du Panhellénium, conseil composé de vingt-sept membres choisis par le Président, et qui devaient partager la responsabilité de son administration jusqu'à la réunion d'un congrès national.

La mesure qui suivit eut pour but la destruction des libertés municipales, et en violation ouverte du serment qu'il avait prêté de ne gouverner que d'après les lois existantes, il abolit tout le système d'élections populaires, et nomma des préfets provinciaux, des juges de paix et des Démogérontes à son gré.

Les primats découvrirent bientôt l'hostilité du comte à l'égard de leur corporation; ils murmurèrent hautement contre ce changement de système. Ces murmures donnèrent lieu par la suite à des demandes de convocation d'une assemblée nationale, que Capo d'Istrias avait promis de réunir dans les trois mois de son arrivée. Néanmoins, sous divers prétextes, on retarda l'exécution de cette mesure.

L'arrivée d'un corps français en Morée, pour presser l'évacuation du pays par les Égyptiens, et la présence dans l'Archipel des trois ambassadeurs des puissances protectrices, servit de prétexte à Capo d'Istrias pour détourner l'opinion publique des affaires intérieures et la diriger sur les relations du dehors.

Les conférences des trois ambassadeurs à Poros, en 1828, embrassent presque toutes les matières relatives à l'état de la Grèce à cette époque. Par rapport à son organisation intérieure, les ambassadeurs émirent l'opinion : « qu'en proposant d'établir en Grèce un gouvernement héréditaire, ils sont loin de prétendre éloigner les Grecs de la participation au pouvoir législatif, puisque déjà sous le régime

turc, ils élisaient leurs magistrats municipaux, et puisque leurs primats étaient généralement investis du droit de répartir les impôts exigés par la Porte. Le principe représentatif avait prévalu définitivement en Grèce, durant les huit dernières années; il s'est associé jusqu'à un certain degré à toute sa nouvelle (!) existence. Les représentans des trois cours pensent donc qu'il serait injuste et dangereux de vouloir les en priver; mais ils croient qu'en combinant ce principe avec celui de l'hérédité du pouvoir suprême, tous les vœux des Grecs se trouveraient remplis, et l'ordre public, condition indispensable des dispositions des trois cours en faveur de la Grèce, serait ainsi constitué sur des bases durables. » Ce rapport porte la date du 12 décembre 1828.

Seulement deux jours après, on vit le résident russe en Grèce expédier une dépêche à sa cour, dans un sens entièrement opposé au rapport de la conférence des ambassadeurs, dont M. de Ribeaupierre faisait cependant partie. La dépêche précitée fut envoyée de suite par le comte de Nesselrode au prince de Lieven, à Londres, et annexée au protocole de la conférence, comme un exposé lumineux des vues de la Russie sur l'organisation de la Grèce, selon les principes de Capo d'Istrias.

Cette importante pièce politique a été probablement composée par Capo d'Istrias lui-même; en tout cas, elle a été composée sous ses yeux. Elle commence par calomnier les primats « qui ne possèdent ni les vertus ni les talens sur lesquels des sociétés bien organisées puissent reposer, » et elle les représente comme des gens qui, « pour jouir du droit d'opprimer le peuple, servaient d'instrumens volontaires à la féroce tyrannie des Turcs, et pour qui tout gou-

vernement régulier devient un sujet de trouble et d'anarchie. »

Puis on les accuse de s'être liés avec les révolutionnaires et les démagogues de l'Europe. « Ce serait une illusion bien étrange, continue le comte Bulgari, de penser sérieusement à organiser en Grèce un gouvernement quelconque sur des principes constitutionnels.

« Les sacrifices déjà faits par les puissances leur donnent le droit incontestable *d'exercer une intervention active sur la forme du gouvernement en Grèce*, et d'en exclure tout principe qui paraîtrait incompatible avec la réelle tendance sociale des Grecs et avec le repos de l'Europe.

« Il est important que les trois cours s'accordent, sans délai, sur la forme de gouvernement et le mode d'organisation à introduire en Grèce.

« Toutes les autres questions, *même celles des limites,* de tribut, etc., ne peuvent être considérées que comme complétement *secondaires et subordonnées à la détermination de la forme du gouvernement.*

« En écartant de la Grèce ces élémens qui peuvent troubler la société, les trois cours ne sauraient ne pas rendre l'arrangement qui va résulter du traité de juillet partie nécessaire et intégrante des actes de 1814, 1815 et 1818, qui ont assuré la tranquillité de l'Europe.

« *Ce n'est qu'ainsi que les puissances vont frapper au cœur les démagogues de tous les pays, en prouvant qu'aucune révolution ne saurait avoir lieu sans être aussitôt écrasée par les forces réunies des souverains alliés, et que, lorsque même certaines révolutions seraient raisonnables et possibles, elles trouveraient tou-*

jours une barrière insurmontable dans l'action combinée des couronnes, et dans leur volonté décidée ou de les détruire ou de les faire tourner à l'avantage de l'ordre social. »

Tels sont les principes, qualifiés *conservateurs* [1], qui furent recommandés à la conférence de Londres par le prince de Lieven. Le comte de Nesselrode déclara que la question sur la forme du gouvernement à établir en Grèce, est une question *vitale* pour l'Empereur, et que, « aussitôt que l'Angleterre et la France s'accorderont à ce sujet, l'Empereur donnera à ses alliés une preuve éclatante de sa confiance, puisqu'il *conférera à leurs délégués ses pleins pouvoirs pour mettre les points convenus à exécution.* »

Malheureusement on n'a jamais encore exposé toute l'astuce de ce Mémoire.

Il avait pour but de confondre la cause de la Grèce avec celles d'Espagne et de Naples, de l'enlacer dans l'esprit des Européens avec le conflit d'opinions sur le despotisme et la liberté civile, et de provoquer la haine de l'Angleterre et de la France contre les principaux Grecs, représentés comme républicains et démagogues. Ils n'étaient ni l'un ni l'autre. Ils s'étaient proclamés hommes monarchiques en demandant le prince Léopold pour souverain. Bien loin d'avoir voulu exercer un pouvoir arbitraire sur les paysans, ils ont prouvé, à l'assemblée d'Épidaure, qu'ils n'ont jamais négligé de s'opposer à la servitude des classes labo-

[1] C'est prendre les principes erronés de la sainte alliance sans son conservatisme, car comment se fait-il que la Russie ait cependant reconnu la révolution grecque ? L'Autriche seule a été conséquente.

rieuses, en les admettant toutes à l'égalité devant la loi et en instituant des tribunaux indépendans.

Nous pouvons affirmer avec la conviction la plus intime qu'il n'y a pas de sympathie, chez aucune classe de la population en Grèce, pour les sentimens, les mouvemens et les partis révolutionnaires; et la raison en est bien simple, puisque l'objet des mouvemens révolutionnaires est non seulement étranger aux Grecs, mais n'est même pas compris par eux. Leur mouvement, qu'on a appelé révolution, n'était point un mouvement dirigé contre des principes à l'intérieur, mais contre une autorité étrangère; non contre les pouvoirs de l'État, mais contre un souverain du dehors. Le peuple avait à se plaindre de la conduite orgueilleuse et hautaine des Turcs, comme nation opposée aux Grecs, des musulmans[1] en opposition aux chrétiens. Le peuple souffrait de l'anarchie qui résultait à la fois des difficultés extérieures de l'empire ottoman et des abus intérieurs du système des janissaires. Ce sont ces causes de mécontentement qui ont produit la révolte; l'empire turc et le sultan Mahmoud se sont révoltés aussi à ce sujet. Mais les Grecs n'avaient pas à supporter ce qui, avec ou sans raison, produisit des révolutions dans d'autres pays. Il n'y avait, en Grèce, ni hommes attachés à la glèbe, ni aristocratie en possession de priviléges exclusifs ou non sujette

[1] Nous ne disons pas cela pour en faire un reproche aux Turcs; mais c'était la conséquence naturelle des animosités entre l'Orient et l'Occident, au milieu desquels la Grèce se trouva placée; c'était la conséquence naturelle de l'affaiblissement de l'autorité centrale en Turquie, c'était d'ailleurs un effet principalement produit par l'action de la Russie sur les Grecs.

à l'impôt, ni compagnies et classes qui auraient profité de l'oppression d'autrui, ni gouvernement clérical qui serait intervenu dans les droits civils, aurait persécuté d'autres croyances ou perçu des dîmes sur les propriétés des coreligionnaires ou autres. La Grèce ne connaissait pas ces réglemens du fisc qui altèrent la prospérité et rabaissent l'énergie de l'État ou d'une partie de l'État; elle ne subissait point ce système de police intérieure qui, dans la plupart des États du continent, a changé les mécontentemens en insurrections.

Il n'est pas vrai, comme M. Bulgari l'affirme, que les primats de la Grèce fussent dépourvus de vertus et de talens. Le seul fait d'avoir été les élus de la Grèce implique qu'ils possédaient des talens et de l'estime; autrement on ne les aurait pas appelés à administrer les affaires communales, chose évidente pour tout homme qui entend l'organisation des municipalités en Grèce. Ils participaient avec le clergé à l'administration de la justice, et les abus qui ont pu se glisser dans cette partie, sous l'influence de pachas licencieux, furent réprimés aussitôt après le départ des Turcs.

Quelques chefs klephtes ont, à la vérité, servi occasionnellement d'instrumens d'oppression; mais il faut établir une large distinction entre les primats et les Klephtes. Ces derniers tirent leur origine de l'époque de la conquête de Constantinople et de l'extension de la domination musulmane sur la Grèce. Les Turcs, trouvant difficile de subjuguer les tribus montagnardes, instituèrent des milices nationales, appelées Armatolis, destinées à maintenir l'ordre public et à réprimer les brigandages. On accorda aux capitanis qui commandaient ces Armatolis et à leurs compa-

gnons, appelés Palicares, le privilége du port d'armes, une immunité de haradsch (tribut), une faible paie et le droit d'exercer une sorte de police correctionnelle.

Toutes les fois que ces capitanis jugeaient que leurs devoirs ne s'accordaient pas avec la justice ou que la domination des Turcs devenait trop oppressive, ils se retiraient dans les montagnes, y maintenaient leur indépendance sous la dénomination de Klephtes, et levaient une espèce de contribution sur les districts avoisinans.

L'intérêt de la Russie a été de confondre le corps des primats pacifiques avec les Klephtes, hommes à habitudes sanguinaires et violentes; mais il est essentiel de reconnaître ici toute la différence qu'il y a entre eux; et quoique beaucoup de Klephtes, particulièrement parmi les Rouméliotes, coopérassent cordialement avec les primats constitutionnels, cependant la majorité entre eux présente quelques traits semblables à ceux sous lesquels le comte Bulgari a voulu stigmatiser tous les chefs grecs.

Maintenant, si Capo d'Istrias eût désiré l'établissement du bon ordre, comme le fameux Mémoire du comte Bulgari le prétend, il aurait dû choisir ses conseillers parmi les primats constitutionnels; mais ceux-ci étaient attachés à l'Angleterre; au lieu donc de s'en servir, il enrôla plutôt des carbonaris d'Italie, des gens chassés de Corfou, des aventuriers sans aucune patrie, et quelques uns de ces Souliotes dont les passions avaient été excitées par la perfidie d'Ali-Pacha, et qui, privés d'un chez soi, étaient à la disposition arbitraire du premier maître qui voulût les payer. Ajoutez qu'il se lia par des chaînes indissolubles avec l'infâme Colocotroni, qu'il renforça son pouvoir et qu'il ajouta ainsi à ses richesses, amassées déjà par les

moyens les moins scrupuleux. Colocotroni faisait de l'argent au moyen d'exactions. Ainsi, du temps des Turcs, c'étaient les chefs municipaux qui levaient les impôts, puis les versaient entre les mains des fermiers du revenu public. Après l'abolition des municipalités, sous Capo d'Istrias, les impôts directs, les dîmes, etc., furent levés directement par les fermiers, qu'on mit ainsi en contact immédiat avec les contribuables. La ferme du revenu s'adjugeait en général aux enchères; le plus offrant acquérait le droit de perception. Mais dans les différentes subdivisions territoriales de l'Arcadie, Colocotroni parvint à écarter tout rival, en vertu d'une connivence secrète avec le Président; et tandis qu'il opprimait le peuple par ses bandes armées, il commettait en même temps les exactions les plus monstrueuses.

Voilà quel a été l'accord entre les paroles et les actions de Capo d'Istrias!

Après avoir placé partout ses agens, le Président institua un tarif et imposa un droit de 10 pour 100 sur toutes les importations de l'étranger. L'effet de cette mesure fut de priver la Grèce de la liberté comparative de son commerce sous la domination des Turcs. C'était un coup dirigé contre l'industrie britannique; car, sous les Turcs, les produits de nos manufactures s'introduisaient en Grèce moyennant un droit d'à peine 2 pour 100 de la valeur. La nomination des employés de douanes dans les différens ports augmenta nécessairement le patronage direct de Capo-d'Istrias, et accrut ainsi le nombre des adhérens de la Russie en Grèce.

Après qu'on eut reçu en Angleterre les rapports de la conférence de Poros, les puissances alliées firent dresser

un nouveau protocole, le 22 mars 1829, dans le but de constituer la Grèce en une monarchie sous un prince chrétien.

Cela serait devenu un coup mortel pour Capo d'Istrias : aussi, dès qu'il apprit l'existence du nouveau protocole, se détermina-t-il à le faire avorter ou à se rendre l'instrument indispensable pour sa mise à exécution, c'est-à-dire, maître du futur souverain.

Dans ce dessein, et jaloux de s'entourer de la faveur populaire, il convoqua une assemblée nationale de la Grèce. Ayant déjà institué des Démogérontes et des juges de paix dévoués à ses intérêts, il lui fut aisé de se faire envoyer des députés favorables à l'objet de son ambition personnelle. Ses agens persuadèrent même aux paysans de quelques districts de l'élire lui-même représentant de la Grèce, et l'on essaya d'obtenir partout ce résultat ; mais les primats avaient déjà trop entrevu la tendance russe et despotique du comte pour se laisser duper dans cette occasion ; et malgré tous ses efforts, un nombre considérable de députés légaux fut réélu, et dans beaucoup d'endroits, des élections répétées annulèrent les choix favorables au Président. Les trois objets que Capo d'Istrias avait en vue étaient d'abord de gagner la faveur des libéraux en Europe, par un semblant de gouvernement à formes constitutionnelles, puis de dérouter et d'embarrasser la nation grecque par quelque législation organique, enfin de s'assurer du pouvoir absolu, comme d'une offre apparente de la nation. Il réussit sous ce dernier rapport. Il remplaça le Panhellenium par un Sénat de vingt-sept membres, pris sur une liste de soixante-trois personnes, que la docile assemblée lui présenta sous sa dictée. Cette troupe de ses partisans

reçut une paie régulière; mais leurs fonctions dépendaient absolument du bon plaisir de Capo d'Istrias, qui, jaloux de toute limitation de son pouvoir, ne leur accorda une voix délibérative que dans les questions de finances[1], où il ne pouvait encore, à cette époque, éluder le principe, « qu'aucun décret relatif à l'aliénation des domaines nationaux, ou affectant la fortune et le trésor de l'État, ne serait exécutoire sans l'assentiment du Sénat. »

Ce corps fut appelé à siéger jusqu'à la prochaine réunion d'une assemblée nationale, qui devait être convoquée à Argos, aussitôt que la conférence serait arrivée à une détermination relativement au souverain futur de la Grèce, époque à laquelle les fonctions du Sénat devaient légalement expirer. Mais bientôt il étendit les priviléges de ce corps, en contradiction avec sa propre constitution; et lorsqu'on discuta ultérieurement l'opportunité du choix du prince Léopold, Capo d'Istrias fit tous ses efforts pour prévenir l'arrivée de ce prince en Grèce et la priver d'un souverain qu'elle aurait accepté avec joie et reconnaissance.

Le protocole qui annonçait l'élection du prince Léopold à la souveraineté de la Grèce arriva dans ce pays en mars 1828.

Capo d'Istrias le soumit au Sénat, qu'il mit dès lors en avant comme le représentant de la volonté nationale. Dirigé par son Président, le Sénat rédigea un Mémoire presque sous la dictée du comte, et l'adressa au prince Léopold. Ce Mémoire, ainsi que les différentes lettres dont le

[1] C'était tout ce que Capo d'Istrias pouvait alors se permettre. Le comte Armansperg est allé plus loin en privant ce conseil de la voix délibérative en matière de finances.

comte le fit accompagner, paraissait presser le prince de venir en Grèce immédiatement, mais tendait, de l'autre côté, à rendre cette mesure entièrement impraticable. Cette correspondance est un véritable chef-d'œuvre de jésuitisme politique.

L'objection la plus plausible contre le protocole du 3 février consistait dans l'exclusion de la belliqueuse Acarnanie des limites du nouvel État grec. Sir Richard Church, qui avait conquis cette province sur les Turcs, au moment même où leurs forces engagées contre les Russes sur le Danube allaient décider de l'indépendance de la Turquie, et par conséquent de l'Europe, publia à cette occasion une habile brochure, dont l'opposition parlementaire profita aussi pour attaquer le gouvernement. Les libéraux servirent ainsi de nouveau les vues de la Russie en suscitant des obstacles à un arrangement, qui aurait été terminé par l'acceptation pure et simple du prince Léopold, puisque l'extension des frontières par des négociations aurait certes réussi plus facilement, le prince Léopold une fois établi en Grèce, qu'après la renonciation de Son Altesse à la couronne.

Mais le triomphe du comte Capo d'Istrias ne devait pas se borner à faire échouer les désirs de la nation grecque et de l'Angleterre. Il tâcha de profiter des embarras mêmes de la conférence de Londres à la suite de la renonciation du prince Léopold, pour assurer sa propre domination et pour fouler aux pieds les institutions et les amis de l'Angleterre en Grèce.

Les primats les plus respectables, voyant toute l'importance de la crise, avaient signé des adresses au prince Léopold, où ils disaient « qu'ils avaient appris la nomi-

nation de Son Altesse avec des larmes de gratitude et de joie, et qu'ils y reconnaissaient un bienfait du ciel ; » ils conjuraient donc Son Altesse d'arriver le plus tôt possible en Grèce, et l'assuraient de leur soumission absolue pour les institutions qu'il voudrait leur donner. Voilà comment les primats étaient des républicains et des démagogues !

Alarmé de cette expression générale de l'opinion publique, Capo d'Istrias écrivit une circulaire à ses préfets dans les provinces, où il accusa les adresses précitées d'illégalité, et prescrivit qu'on n'en envoyât plus, excepté par ses mains ou par celles de ses agens dans les provinces, auxquels une forme particulière fut indiquée pour les signatures.

Cette forme énonçait la confiance unanime de la nation dans le système actuel de son gouvernement, c'est-à-dire dans Capo d'Istrias, qui, en vertu de pareilles déclarations, dénonça alors les primats devant la conférence de Londres, et sollicita des secours effectifs en troupes et en vaisseaux pour réprimer le désordre, ou, en d'autres termes, pour écraser les amis du prince Léopold et de l'Angleterre.

Dans ses lettres au prince Léopold et aux résidens des trois puissances en Grèce, Capo d'Istrias dépeint tout le parti dévoué à l'Angleterre comme « une poignée d'esprits méchans [1] et intrigans, à qui une mauvaise conscience impose le besoin de chercher au dehors de leur pays l'influence et le crédit qu'ils ont perdu dans l'opinion de la grande

[1] Un Grec écrivit une lettre particulière où il félicitait le pays de la prochaine arrivée du prince Léopold. Cette lettre fut ouverte à la poste, et celui qui l'écrivait emprisonné pour ce crime ainsi découvert.

masse de leurs concitoyens; comme une bande de conspirateurs composée d'étrangers qui, faute de jugement et de bonne conduite, ont échoué dans tout ce qu'ils ont essayé d'entreprendre en Grèce. » Puis il ajoute : « Ces malheureux sont encouragés, etc. » N'est-ce pas là plutôt une description bien fidèle de Capo d'Istrias et de sa faction tellement anti-nationale ?

« Ces esprits méchans » et cette « bande d'étrangers, » ce sont Maurocordato, Tricoupi, Church, Petro-Bey, Ipsilanti, Conduriotti, Miaulis, Delyanni, Coletti, Masson et presque tous les primats indépendans de la Grèce, qui, en 1825, avaient placé la protection de leur pays entre les mains de l'Angleterre. Voilà les personnes à la réputation desquelles Capo d'Istrias voulait nuire devant l'Europe, parce qu'elles ont osé écrire au prince Léopold, que les objections élevées par le Sénat et par le Président, contre les arrangemens de l'alliance, « n'auraient pas l'assentiment de la nation. »

La nouvelle de la nomination du prince Léopold avait excité un intérêt parmi les Grecs, sujets de la Porte, qu'il est à peine possible de décrire. Dans l'Asie-Mineure, toute la population chrétienne fut inspirée d'un enthousiasme qui semblait animer et changer tout le cours de ses idées. Pendant une visite que fit sir Robert Gordon, à Brussa, les Grecs y chantaient leurs airs nationaux, en présence des gardes turcs qui accompagnaient l'ambassadeur; et lorsqu'on voulait apprendre comment payer les politesses témoignées par différentes familles grecques, on ne répondait que par des demandes secrètes de passe-ports pour la Grèce.

On peut s'imaginer facilement comme tout ce monde

oriental dut être étonné en apprenant la renonciation du prince Léopold. Un mystère inconcevable enveloppait d'ailleurs toute cette affaire, puisque au moment même où l'on exposa au Parlement les dangers que le Prince craignait de rencontrer en Grèce, aucun homme politique ne se trouva capable de démasquer les perfides trames de Capo d'Istrias.

On pouvait être d'autant plus surpris de ce manque d'informations sur cette question d'une importance vitale pour la Russie et du plus grand intérêt pour l'Angleterre, que la *Gazette de Smyrne*, rédigée alors par M. Blacque, dont les services ont été depuis si inappréciables pour l'empire ottoman, avait raconté très minutieusement tous les détails de l'affaire, et que les Anglais qui se trouvaient alors en Grèce avaient mis tout en jeu pour éclairer l'opinion publique ; mais leurs lettres ne parvenaient jamais à leur destination.

Ceux qui avaient à cette époque l'occasion de visiter la Grèce et de voir sur les lieux les effets du système de Capo d'Istrias, peignent la situation du pays sous les plus tristes couleurs.

Le pays était tombé dans un état de marasme. Le commerce se trouvait arrêté par le tarif, par des réglemens absurdes, par l'interruption de communications et par le découragement des capitalistes étrangers. Les intérêts agricoles, également sacrifiés par le tarif, souffraient des troubles à l'intérieur, excités par Capo d'Istrias et Colocotroni, dans le but d'alarmer le prince Léopold, et d'en jeter l'odieux sur ce que Capo d'Istrias appelait « une poignée d'intrigans. »

Un système général d'espionnage et de violation du se-

cret des lettres détruisait toute confiance d'individu à individu. Les seules personnes au pouvoir, c'était la famille Capo d'Istrias et le Sénat composé de ses créatures, d'hommes qui, pour la plupart, n'avaient pas même un caractère digne de quelque respect.

Colocotroni et les Metaxas gouvernaient les provinces, et le système de centralisation était aussi parfaitement organisé sous Capo d'Istrias, que la Russie pouvait seulement le désirer.

Tous les adhérens de l'Angleterre souffraient de la persécution. Church fut exilé par un décret de Capo d'Istrias. Maurocordato vivait à Nauplie dans la détresse, ne voulant point servir sous le Président. Tricoupi se trouvait dans la pauvreté à Argos, et se plaignit devant des voyageurs anglais qu'on ne lui permît pas de venir sans passeport à Nauplie, chose tellement contraire aux usages et habitudes de l'Orient. L'amiral Miaulis écrivit à sir P. Malcolm, pour s'excuser de ne pas lui avoir rendu visite à Nauplie, puisque ses sentimens l'empêchaient d'aller dans une ville qui était habitée par le Président.

Rien n'était fait pour l'amélioration de l'état du pays. Quant à l'Angleterre et aux Anglais, Capo d'Istrias ne manqua aucune occasion de témoigner son déplaisir à leur égard. Dans ses démarches pour ruiner les primats et pour consolider son pouvoir, Capo d'Istrias recevait une assistance indirecte de la part du gouvernement français, qui, en retirant une partie de ses troupes, déclara se désister de toute influence en Grèce, et abandonna ainsi le parti qui, sous Coletti, avait jadis recherché la protection française. Un certain nombre d'officiers français furent cependant employés à discipliner l'armée grecque, et il était étrange de

voir des généraux français avec leurs états-majors flattés par Capo d'Istrias et organisant ses troupes.

La nouvelle de la révolution française de juillet fut un événement de la plus haute importance pour la Grèce, puisqu'il présagea la chute de Capo d'Istrias, comme celui-ci l'a déclaré lui-même. L'intérêt que prenait à son pouvoir la France, à l'instigation de la Russie, tourna naturellement contre lui, dès que les fleurs de lis firent place au drapeau tricolore, et c'est ainsi que par un des brusques changemens de fortune qui dans chaque occasion importante ont tellement favorisé la Grèce, le Président se vit soudain entouré d'une multitude d'employés français, dont les sentimens, se mettant d'accord avec l'opinion nationale de leur pays, se trouvèrent naturellement aussi en harmonie avec les sentimens du peuple grec.

Nous devons observer ici en justice que le parti alors au pouvoir chez nous avait des vues très libérales par rapport à la Grèce. Les ambassadeurs avaient déclaré, à Poros, qu'il serait injuste de dépouiller la Grèce de la liberté constitutionnelle à laquelle elle se trouvait déjà préparée sous le régime des Turcs, et sur laquelle elle comptait : qu'il serait donc injuste et inconvenant de lui contester ce droit. En second lieu, le cabinet du duc de Wellington s'efforça toujours de s'opposer au système anti-national de Capo d'Istrias, et celui-ci le savait si bien, qu'il présentait à son tour l'Angleterre comme son principal obstacle et ennemi. Le duc de Wellington se trouvait d'autre part dans une position fort difficile. L'Angleterre était en minorité dans la conférence. La Russie et la France, sous le règne de la branche aînée des Bourbons, tenaient ensemble dans toutes les questions de politique internationale, comme on

peut le voir depuis l'éloignement des affaires du prince de Talleyrand jusqu'à l'époque de la prise d'Alger.

A l'avénement de lord Grey, la position de l'Angleterre se trouva beaucoup améliorée, d'abord par l'influence du caractère libéral de lord Grey sur l'Europe et sur l'Orient, puis par la révolution française qui assura à l'Angleterre la majorité dans la conférence de Londres. Mais cette influence et le principe de non intervention, incident tout nouveau dans l'histoire de l'Angleterre, au lieu de servir à traverser les desseins de la Russie, furent bientôt placés, au contraire, à sa disposition.

Les hommes se laissent conduire plus facilement par des noms que par des faits, et il faut plus de calme et plus de sagacité impartiale qu'on n'en trouve d'ordinaire lorsque l'esprit public est vivement excité, pour reconnaître que le parti libéral a servi les projets de la Russie depuis l'affaire d'Oczakow jusqu'à la nomination de Capo d'Istrias, la renonciation du prince Léopold, les complications résultant de la délimitation de la Grèce, bref jusqu'au moment actuel, comme notre récit va le prouver.

La nation française, qui allait désormais être gouvernée par des principes libéraux, se réjouissait de voir en Angleterre des ministres qui se disaient libéraux aussi. Louis-Philippe, placé sur le trône par une manifestation de la volonté nationale, paraissait alors ne pouvoir se soutenir qu'en suivant une politique, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'accord avec cette même volonté nationale; d'ailleurs, les relations existant à cette époque, entre la France et la Russie, ne devaient pas faire espérer à Louis-Philippe aucun appui de ce côté. Quelque libérales qu'aient pu être les intentions des tories, la France

révolutionnée ne pouvait jamais avoir en eux autant de confiance que dans les whigs; et quoique le ministère de lord Grey puisse se vanter du grand triomphe d'avoir cimenté l'union entre l'Angleterre et la France, cet événement fut plutôt le résultat d'un changement de circonstances que l'œuvre d'une habileté diplomatique. Nous avons néanmoins à examiner à quel degré notre nouveau cabinet a tiré parti de cette heureuse combinaison d'événemens, et combien l'union avec la France nous a profité sous le seul point de vue important à nos intérêts, savoir, « en frappant au cœur ces révolutionnaires et démagogues » qui rôdent dans tous les pays sous la dénomination de ministres, envoyés ou agens de la Russie, et en leur démontrant qu'ils trouveront, « dans l'alliance de deux couronnes une barrière insurmontable » pour la réalisation de leurs desseins immoraux, une puissance capable de les neutraliser, ou même « de les diriger à l'avantage de l'ordre social, » qu'ils cherchaient à troubler, et à « fonder *ainsi* la paix de l'Europe sur des bases durables. »

L'Angleterre, qui se trouvait auparavant en minorité dans la conférence de Londres, voilà qu'elle y possède une triomphante majorité; tandis que le prince de Talleyrand, dont le puissant esprit avait pénétré toutes les profondeurs des intrigues de la Russie, est envoyé à aider de ses lumières les travaux de la conférence.

Capo d'Istrias tint encore, à la vérité, les rênes du gouvernement en Grèce; mais du moment où il reçut les nouvelles « des trois jours, » il s'écria, lui-même, que son heure était venue; et par une heureuse coïncidence, c'est dans le même moment que ses vues se sont trouvées démasquées, les Grecs ont ouvert les yeux, les maux pro-

duits par son gouvernement devinrent à la fin insupportables, et la patience du peuple de la Grèce fut poussée à sa dernière limite. Les changemens survenus en Europe avaient opéré favorablement pour nous sur cette nation si mobile et si excitable, et en faisant remonter les effets à leurs causes, c'est une remarque curieuse à faire que la première nouvelle que les Anglais, à Nauplie, reçurent du bill de réforme de lord Grey, leur parvint par le premier numéro de la *Gazette grecque*, publiée à Hydra, qui venait de se détacher du gouvernement de Capo d'Istrias.

Nous allons maintenant suivre cette révolution dans toutes ses diverses phases.

(La suite aux numéros suivans.)

L'AMIRAL HEYDEN

ET L'AMIRAL DE RIGNY.

Le trait de franchise russe que nous avons cité dans un de nos derniers numéros, et où un auteur français représente l'amiral de Rigny prêtant l'oreille aux menaces grossières et brutales de l'amiral russe contre la flotte anglaise, à une époque où non seulement on était l'allié de l'Angleterre, mais où l'on jouissait de sa coopération très active, — ce trait singulier vient d'éveiller quelques légers sentimens de honte dans un pays qui autrefois se montrait si jaloux de son honneur national.

M. Michaud a publié, dans la *Quotidienne*, la lettre suivante, adressée à M. de Laurentie :

« Dans une lettre écrite en 1831, et datée du lazaret de Malte, j'ai répété quelques expressions énergiques dont s'était servi le commandant de la station russe, à Nauplie, en présence de l'amiral de Rigny. Il n'était point question, à cette époque, de préjugés des Français et des Anglais contre la Russie; mais il s'agissait des hautains défis que la politique anglaise lançait alors contre les Français et les Russes. L'ouvrage intitulé *Portfolio* cite, dans son numéro 17, le passage de la *Correspondance d'Orient* où les propres paroles de l'amiral russe se trouvent rapportées; mais comme cette citation détachée tend à altérer le véritable sens de mon récit, et semble m'associer à la

guerre sur papier qu'on fait depuis quelque temps au cabinet russe, — guerre avec laquelle je ne veux avoir rien de commun, — j'ai cru convenable de rétablir les faits, et je prie d'insérer, dans les colonnes de la *Quotidienne*, ma lettre telle qu'elle a été écrite et publiée.

« Quoiqu'on ait beaucoup parlé des affaires de l'Orient, et que la marche des événemens ait été très rapide, je ne vois pas en quoi nous sommes plus avancés dans ces matières qu'en 1831. Ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui, et la manière de voir des hommes éclairés n'a pas changé depuis les dernières cinq années. J'espère donc que mes idées ne seront pas devenues trop surannées, et que je me trouverai passablement au niveau avec les questions qui sont à l'ordre du jour ; mais je suis décidé à ne pas me mêler dans les querelles passionnées qui ont été soulevées dernièrement, et à rester neutre, advienne que pourra, entre la Tamise et la Néva.

« Passy, 26 avril.

« MICHAUD. »

Nous n'avons pas cité le passage en question dans le but d'exposer la duplicité de l'amiral français ni celle du cabinet français, qui savait qu'un pareil langage avait été tenu. Nous ne croyons pas que cela vaille la peine de parler sur l'honneur et l'honnêteté de cette pitoyable politique française qui a été l'instrument servile, à ses propres dépens comme aux dépens d'autrui, — de ce cabinet qui a peut-être également réussi à tromper les intelligences, mais non, Dieu merci ! à corrompre la probité dans mon pays. Nous avons tant de fois exprimé nos opinions sur la politique française sous la Restauration, et nous les avons appuyées par tant

de faits et de documens extraordinaires, que ce nouveau trait, si caractéristique, n'avait plus besoin de commentaire. Nous ne l'avons cité que pour faire voir à nos nombreux officiers de marine, qui, dans la franchise de leur propre caractère, n'ont jamais songé à suspecter celle des autres, combien ils se sont trompés dans leur idée sur le caractère « de ce vieux franc Hollandais, » l'amiral Heyden ; non que cet amiral n'eût mérité et pleinement mérité le respect personnel qu'on lui a témoigné ; mais il était serviteur de la Russie. Il était choisi sans doute pour lui concilier les bonnes dispositions des officiers anglais de la station ; et tandis qu'on lui laissait pleine latitude pour exprimer des sentimens et des affections entièrement anglaises, on se prémunissait contre la moindre indiscrétion de sa part en plaçant à ses côtés une espèce de censeur dans la personne de M. Catacasy, qui ne le quittait jamais dans les occasions de quelque importance, et sans la présence duquel il ne pouvait conduire aucune affaire politique relative à sa station.

Le brave et distingué amiral Hugon, encore capitaine à Navarin, voyant, dans le feu de l'action, que *le Talbot* se trouvait menacé d'un danger imminent par un vaisseau turc de soixante-quatorze, poussa *l'Armide*, par une manœuvre aussi hardie qu'habile, entre *le Talbot* et le bâtiment turc, et dégagea ainsi ce premier, à l'admiration de toute la flotte anglaise. Lorsque, après l'action, on se mit à calculer la perte d'hommes et la direction des volées que subit *l'Armide*, les officiers trouvèrent, à leur grand étonnement, que leur perte principale provenait du feu que les Russes dirigèrent sur *l'Armide* au moment même où elle s'était placée dans sa périlleuse situation.

LETTRE DE CONSTANTINOPLE.

5 mai 1836.

Il semble donc qu'on est décidé, en Angleterre, à maintenir le *statu quo* entre la Turquie et l'Égypte, et qu'on croit manœuvrer ainsi par un mouvement qui demande beaucoup de dextérité, jusqu'au but d'une paix européenne. Le *statu quo* ne saurait être maintenu qu'aux dépens de la Turquie. — Maintenez-le, et la Turquie succombera sous la force morale (ou, pour mieux dire, immorale) de la Russie. Les ministres turcs seront forcés de fléchir sous l'influence de la Russie, et cette dernière a déjà fait des progrès alarmans dans ce que j'appellerais l'occupation *morale* du pays. Méhémet-Ali, après avoir vaincu les résistances en Syrie, commence à tirer parti de cette magnifique contrée. Il a touché par anticipation ses revenus, et bientôt il sera non seulement dégagé de sa dette, mais il aura des fonds disponibles pour des opérations offensives. Son attitude va redevenir celle de l'agression, et non plus de la soumission ou de la défense.

La perte de l'Égypte et de la Syrie paralyse les opérations du gouvernement turc. Comprimé, d'un côté, par Méhémet-Ali, de l'autre, par la Russie, il est placé sous un feu croisé qui doit bientôt faire crouler toute cette masse, déjà ébranlée. Si Mahmoud doit rester sultan, il faut qu'il renverse Méhémet-Ali. Les ignorans disent que la paix de l'Europe est en péril; mais voilà le dernier, le seul moyen de la préserver. Lorsque la Russie attaquera la Turquie, ce

qu'elle ne peut manquer de faire si Méhémet-Ali continue de vivre et de régner, s'arrêtera-t-elle avant que d'avoir acquis une position qui lui permettra de rire ensuite et des protestations et des forces de l'Angleterre? « Le lion britannique a vieilli; — il radote; — il faut lui arracher les dents et couper les ongles : » voilà ce que disent les Russes. J'ai vu un écrit qu'ils envoyaient aux montagnards du Caucase. « Ne savez-vous pas, y dit-on, que nous avons conquis l'Angleterre et la France? N'avez-vous pas vu leurs drapeaux (mais non leur pavillon) à Anapa? Soyons amis; — entrez au service d'un Empereur à qui l'univers entier obéit. »

LE

PORTFOLIO

OU

COLLECTION

DE DOCUMENS POLITIQUES

RELATIFS

A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

TOME III.

N° 24.

Copie d'une dépêche confidentielle du comte de Nesselrode, en date de Saint-Pétersbourg du janvier 1827, adressée à M. de Tatistcheff, à Vienne.
Relation sur les affaires de la Grèce. (*Deuxième partie.*)
Civilisation en Égypte.
Réponse au *Journal de Francfort*.
Lord Durham et l'empereur Nicolas.
Note officielle de lord Ponsonby, adressée au Ministre des affaires étrangères en Turquie, relativement à M. Churchill.
Troubles en Grèce.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18. | LE DOYEN, LIBRAIRE PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

AUX CORRESPONDANS.

Z. peut se croire pleinement assuré de la haute estime que nous attachons à ses communications et de la précaution avec laquelle nous en ferons usage. Mais nous ne pouvons ouvrir nos colonnes à des matières, quelque intéressantes qu'elles soient, qui ne traitent que des individus. On remettra l'écrit en question dès qu'il sera réclamé.

Nous serions bien satisfaits de recevoir, des personnes à qui nous devons le précieux document d'un projet de constitution pour la Russie, rédigé sous l'empereur Alexandre, quelques détails relatifs aux circonstances sous l'empire desquelles ce projet a été conçu.

Nous devons des excuses « à l'ex-diplomate russe » pour n'avoir pas plus tôt mentionné sa communication fort intéressante. Elle est cependant beaucoup trop courte pour l'objet dont elle traite.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

(L'habileté avec laquelle le cabinet de Saint-Pétersbourg puise des argumens dans la politique « conservatrice » de la cour de Vienne, pour soutenir sa propre politique « subversive » par rapport à l'Orient, se montre d'une manière admirable dans la dépêche suivante, surtout quand on la compare avec le mode dont la Russie a fait traiter à la même époque la question grecque à Constantinople, comme on le voit par la dépêche adressée à M. de Ribeaupierre, que nous avons publiée dans les numéros 20 et 21 du *Portfolio*. La dépêche du prince de Lieven, à laquelle on se réfère, se trouve dans nos numéros 18 et 19.)

COPIE

D'UNE DÉPÊCHE CONFIDENTIELLE

DU COMTE DE NESSELRODE,

EN DATE DE SAINT-PÉTERSBOURG DU JANVIER 1827,

ADRESSÉE

A M. DE TATISTCHEFF, A VIENNE.

Je me suis empressé de mettre sous les yeux de l'Empereur l'intéressante expédition de Votre Excellence, en date du 27 décembre (8 janvier), et j'ai différé de quelques jours le départ du présent courrier, afin de pouvoir vous faire connaître les intentions de S. M. Impériale relativement aux ouvertures qu'elle renferme.

Avant tout, l'Empereur vous charge de faire parvenir à l'Empereur d'Autriche l'expression de sa plus vive reconnaissance pour la franchise avec laquelle ce monarque a bien voulu s'expliquer lui-même avec vous sur des questions graves, qui réclament assurément toute la sollicitude des cours alliées. En demandant à déposer entre les mains de S. M. I. et R. Ap. la réponse ci-jointe en original et en copie que S. M. lui adresse, vous pourrez vous acquitter de cette commission.

Notre auguste Maître avait en quelque sorte provoqué l'explication dont il s'agit, par une lettre remise au prince de Hesse Hombourg, et il lui a été infiniment agréable de voir l'Empereur d'Autriche donner suite à ce témoignage d'amitié et de confiance. Les vœux qu'il vous a énoncés se rapportent d'abord à la situation générale des affaires, et ensuite à un cas particulier, sur lequel les cours alliées, et nommément celle de Vienne, sont obligées d'émettre leurs opinions. Voyant les questions qui intéressent toute l'Europe se compliquer, les événemens prendre une tournure inquiétante, l'esprit d'anarchie se fortifier et préparer des crises dans plus d'un pays, l'Empereur d'Autriche signale à la sollicitude des autres monarques ces alarmans symptômes, insiste sur la nécessité de renforcer leurs liens, et désire savoir jusqu'à quel point il pourrait compter sur la coopération de notre auguste Maître si de nouvelles menées révolutionnaires exigeaient de sa part de nouveaux efforts.

Sa Majesté n'hésite pas un instant à répondre à cet appel. Ses principes et ses intentions sont connus. Les engagemens que feu l'Empereur Alexandre a contractés dans les grandes époques de son règne définissent les obligations que la Russie se fera gloire de remplir. Elles sont sacrées aux yeux de

l'Empereur, ces obligations, et par le respect qu'il porte à la mémoire de son auguste frère et par le sentiment intime que l'exécution scrupuleuse des traités et actes dont elles découlent, peut seule préserver l'Europe des maux et des bouleversemens qui la menacent. Dès son avénement au trône, le jour même où la divine Providence lui a accordé le bonheur d'anéantir une hideuse conspiration tramée au sein de la Russie [1], Sa Majesté a fait adresser à ses alliés des déclarations qui ne pouvaient laisser aucun doute sur les maximes qu'elle adopterait pour diriger sa politique. Depuis ce moment, plus d'une circonstance lui a fourni les moyens d'en faire l'application, et si aujourd'hui encore elle insiste avec tant de force sur la nécessité de rendre la paix à l'Orient, c'est parce qu'elle y trouve une de ces questions dont l'esprit révolutionnaire s'est emparé, et qui entretiennent partout une agitation dangereuse. Certes, de pareils antécédens parlent assez haut, et des garanties aussi solennelles peuvent être jugées suffisantes. Cependant Votre Excellence est autorisée à y joindre l'assurance positive qu'au jour du péril l'Empereur d'Autriche et son cabinet peuvent compter sur l'appui moral de la Russie, et même, suivant la nature des événemens et des traités qui les ont prévus, sur ses secours matériels; que l'Empereur ne déviera jamais de la ligne que lui tracent les grandes transactions des années 1814, 1815, 1818, 1821, et 1822; qu'il ne souhaite que le maintien de l'état de choses établi par elles; que la

[1] Avec quelle astuce n'a-t-on pas tiré ici parti de cet événement, pour persuader à l'Autriche que la Russie a vraiment intérêt à dompter les principes révolutionnaires!

(*Note de l'Édit. angl.*)

conservation de la paix générale sera le but constant de ses vœux et de ses efforts ; que cette déclaration remplit, à son avis, tout ce que les nécessités du moment exigent, et que si des incidens nouveaux réclamaient des combinaisons plus spéciales, le cabinet de Russie ne balancerait pas à prendre part aux délibérations dont elles feraient l'objet.

Par une conséquence de ces dispositions, l'Empereur n'a pas manqué de vouer un sincère intérêt à la situation délicate, où le désir exprimé en dernier lieu par l'Empereur du Brésil place l'Infant D. Miguel. Appelé à répondre aux communications de la France et de l'Angleterre sur les affaires de la Péninsule, nous avons traité à fond cette question dans la dépêche ci-jointe en copie, que nous adressons, d'ordre de Sa Majesté, au prince de Lieven, et que vous voudrez bien mettre sous les yeux du ministère autrichien. Il verra que nous appuyons avec force, et sur les motifs qui doivent empêcher l'Infant D. Miguel de se rendre à l'invitation de son frère, et sur les considérations de droit qui l'autorisent à s'y refuser ; que nous engageons même le cabinet de Londres à faire usage de son influence à Rio Janeiro pour convaincre l'Empereur Don Pédro que ce projet n'est point admissible, et à placer enfin l'Infant D. Miguel dans la situation que réclament si impérieusement les intérêts et la tranquillité du Portugal et de l'Espagne. En nous expliquant à ce sujet avec tant d'énergie envers le Gouvernement Britannique, l'Empereur se flatte d'avoir exaucé les vœux de l'empereur d'Autriche, et appuyé tout ensemble la cause de l'Infant D. Miguel et le refus que ce souverain lui conseillera d'opposer à la demande de Don Pédro. C'était, selon nous, la seule démarche à faire, celle qui pouvait nous conduire le plus promptement au but que se proposent l'Infant

et S. M. I. et R. Ap., dans sa juste sollicitude pour ce prince. Ne faire résulter cette démarche que des délibérations dont parle votre rapport n°. 172, et dont le centre aurait été fixé à Vienne, et lui imprimer un caractère plus collectif, c'eût été non seulement perdre un temps précieux, mais ajouter aux difficultés inhérentes à la nature de l'affaire toutes celles qu'aurait fait naître l'amour-propre blessé. C'eût été, en un mot, rendre presque impossible le succès de nos négociations dans une question où des motifs, qu'il est superflu de rappeler ici, assignent à l'Angleterre le premier rôle. Sans elle, aucune combinaison tendante à favoriser l'Infant ne saurait réussir. L'essentiel était donc d'obtenir son assentiment à nos vues et de la porter à en accélérer la réalisation. Le ministère autrichien est trop éclairé pour ne pas apprécier des considérations de cette importance.

Vous voudrez bien, M. l'Ambassadeur, mettre la présente sous les yeux de M. le prince de Metternich.

Notre attitude est telle que les traités et les principes légués à notre auguste Maître par son prédécesseur, d'immortelle mémoire, peuvent la faire désirer à la Cour de Vienne.

Nous sommes prêts à combattre l'esprit de désordre, s'il amène de nouvelles explosions. Ma circulaire de ce jour aux légations russes en Italie en est la meilleure preuve.

Nous combattons déjà cet esprit si funeste, par la ferme résolution de lui arracher l'aliment que lui assurent les troubles de la Grèce. Nos dépêches en date des 9 et 10 de ce mois en sont l'irrécusable témoignage.

Enfin, dans les affaires de la Péninsule, nous soutenons avec autant de chaleur que de franchise les opinions que nous croyons fondées *en droit* et conformes *aux intérêts*

de l'Europe. L'Empereur s'estime heureux que ses mêmes opinions soient celles de son auguste ami, l'Empereur d'Autriche.

Pour mieux vous faire connaître la pensée tout entière de Sa Majesté Impériale, je vous transmets copie d'un exposé confidentiel qu'elle a remis elle-même au prince de Hesse Hombourg, et qui sert de réponse à un rescrit de S. M. I. et R. Apostolique, que le prince de Hesse avait communiqué à l'Empereur.

Il est presque inutile d'ajouter ici que les documens dont le cabinet autrichien nous a fait part, au sujet d'une obscure intrigue qui avait pour but d'égarer l'Infant D. Miguel, ont été accueillis par notre auguste Maître avec tous les sentimens que doit inspirer la conduite du jeune prince dans cette occasion difficile.

Recevez, etc.

(Signé) NESSELRODE.

RELATION

SUR LES AFFAIRES DE LA GRÈCE.

(*Deuxième partie.*)

« L'Angleterre et la France empressées de trouver un moyen de terminer, à la satisfaction de l'Empereur, les troubles de la Grèce. »

(*Pozzo di Borgo.*)

Le comte Capo d'Istrias avait complétement méconnu le caractère du peuple qu'il était venu gouverner. En violation du principe de la constitution, il avait nommé des juges révocables à son gré, et tandis qu'il expliquait cette manière d'agir, en disant qu'il n'y avait pas de Grec qui entendît assez les lois européennes pour s'affranchir de la chicane (et en vérité, les Grecs ne savaient guère juger d'après d'autres principes que ceux du bon sens et des usages reçus), il créa lui-même des lois si compliquées, si contraires à toute justice et à toute équité, que nous ne pouvons mieux les caractériser que par le mot d'un éminent jurisconsulte français, qui, se trouvant alors à Nauplie, et invité à les parcourir, les retourna avec l'apostille : « digne d'un jurisconsulte vénitien du XV^e^ siècle. » — C'est ainsi que Capo d'Istrias, introduisant en Grèce, de son propre aveu, des lois que les juges qu'il élisait étaient incapables de comprendre, lois d'ailleurs inutiles, puisque les relations d'homme à homme en Grèce étaient de la nature la plus simple, fit dépendre de ses décrets jusqu'à la propriété de chaque individu. L'exemple suivant expli-

quera mieux le caractère des dispositions législatives de Capo d'Istrias. — « Toute personne qui doit au gouvernement, n'importe quelle somme, en répond sur sa fortune entière. » Voilà le texte d'une loi ; or, la moindre dette envers le gouvernement pouvait légitimer une confiscation ; car dès que le débiteur ne satisfaisait pas à ses obligations, à l'instant tous ses biens pouvaient être mis à l'encan pour une somme fixée, et si le premier jour aucun acheteur ne se présentait, on réduisait la mise à prix de cinq pour cent, et ainsi successivement les jours suivans, jusqu'à ce qu'un acquéreur fût trouvé. C'était là une justice vraiment fort extraordinaire, et calculée seulement dans le but de porter les débiteurs du gouvernement à ne jamais s'attirer le courroux du président. Le président avait d'ailleurs un autre moyen d'atteindre ses ennemis par des chicanes juridiques. Tout homme qui déplaisait au gouvernement n'avait qu'à être cité devant les cours de justice par un individu de la faction Capo d'Istrias ; dès lors sa propriété se trouvait compromise par les délais les plus vexatoires. Jamais on n'obtenait de sentences, et les procès se trouvaient suspendus sur les têtes de presque tous les propriétaires soupçonnés seulement d'avoir une tendance anti-Capo d'Istrienne. Outre l'esprit de chicane introduit en Grèce par Capo d'Istrias, son système parvint à livrer à sa merci la fortune et la vie de chacun, et il poussait les choses aussi loin qu'il osait.

Une autre innovation de Capo d'Istrias fut dirigée contre la liberté de la presse. Durant les deux premières années, on ne statua rien sur cette matière, parce que le président jugea convenable de ne pas même rappeler aux Grecs que leur presse était libre. Eux, de leur côté, s'abs-

tenaient d'en user, par égard pour les hautes puissances protectrices. Mais les longues souffrances du peuple donnèrent graduellement lieu à des plaintes. A la fin, un Crétois appelé Antoniades publia un journal où il fit la critique de l'administration du président. L'article qui déplut à Capo d'Istrias, était tout simplement une lettre du patriote et littérateur si distingué, Coraï. Antoniades fut emprisonné et sa presse saisie. Un jugement l'acquitta quelques mois plus tard. Ce procès eut lieu. Lorsque Capo d'Istrias craignit d'être allé trop loin, il prouva que le président avait agi d'une manière inconstitutionnelle, quoique cela ne fût pas déclaré dans le décret.

Peu de temps après, Polizoïdes, un constitutionnel, désira fonder un journal, ne fût-ce que pour établir le fait de la liberté de la presse, et pour montrer que les Grecs, comme nation, n'étaient pas contens de Capo d'Istrias. L'intention des constitutionnels n'était pas d'attaquer le président personnellement, ils voulaient éviter aussi les sujets et les observations qui pourraient éveiller des mécontentemens et des haines. Ils se proposaient de rendre compte de la lutte en Pologne ; moins pour répandre ces événemens en Grèce, que pour montrer à l'Europe la sympathie que la Grèce éprouve pour la Pologne, repousser par là les astucieuses insinuations qu'on répandait sur le compte de la prédisposition des Grecs en faveur de la Russie, et indiquer aux hommes politiques de l'Europe que les destinées de la Grèce, comme celles de beaucoup d'autres pays, se liaient en définitive à l'existence de la Pologne.

Capo d'Istrias procéda contre Polizoïdes de la même manière que contre Antoniades ; mais Polizoïdes se réfugia

avec sa presse à Hydra, et, sous la protection des insulaires, y créa un journal sous le titre *Apollon*.

Le président publia alors une « loi organique » sur la presse. On y statue, que la presse est parfaitement libre conformément à la constitution, mais que chaque fondateur d'un journal doit déposer au trésor une somme d'argent, et en outre présenter la garantie de deux propriétaires respectables, en s'engageant à ne point transgresser les dispositions suivantes, qui neutralisent entièrement la prétendue liberté de la presse. D'abord, le journaliste ne doit attaquer ni la religion ni la morale; ensuite on lui enjoint d'observer un code sur la diffamation, qui, sans le dire, n'avait pour but que d'empêcher toute censure des actes du gouvernement; enfin il est défendu de rien publier qui puisse blesser un des augustes protecteurs de la Grèce, ou même aucune puissance étrangère. — C'est ainsi que la presse était déclarée libre au moment où chaque sujet de politique intérieure et extérieure lui fut enlevé légalement, et où on lui défendit de publier, même d'après les journaux étrangers, ce qui contrevenait aux bases énoncées ci-dessus.

Cela, certes, n'empêcha pas aux journaux organes du gouvernement d'extraire des feuilles étrangères et des débats parlementaires en France et en Angleterre tout ce qui favorisait les projets de la Russie, ou tendait à embrouiller et à égarer l'opinion publique. C'est ainsi que tandis que le journal officiel publiait tout au long un discours de lord Holland en faveur de la Russie contre les Turcs, et le discours où le général Lamarque faisait des reproches amers à la politique et à la nation anglaise, un éditeur, qui n'avait fait que raconter simplement ce qui se passait en Pologne, se voyait exposé à être traîné devant les tribunaux

constitués comme nous l'avons déjà vu plus haut. A l'occasion de la feuille « *l'Apollon* », on rompit toutes les communications avec Hydra, — au moyen de réglemens de quarantaine.

Vers la même époque, on vit Petro Bey, le vieux prince de Maina, détenu à Nauplie sous l'honorable titre de sénateur, faire une tentative pour s'échapper; mais il fut arrêté et jeté en prison sous prétexte qu'il voulait parcourir le pays sans passeport; il se trouvait à bord de l'yacht d'un gentilhomme anglais. On l'enferma dans un cachot, et on ne lui donna même pas connaissance de l'accusation portée contre lui. Son frère, son fils et son neveu, furent en même temps mis en surveillance. Alors Maina se révolta. Hydra et les Cyclades secouèrent aussi le joug, et Caratasso, un chef macédonien, prit les armes en Livadie. Tout le pays demanda la réunion d'une assemblée nationale, et Capo d'Istrias, se trouvant dans l'impossibilité de résister à l'impulsion de l'opinion, convoqua cette assemblée pour le 15 octobre.

Il faut faire observer ici que l'assemblée d'Argos avait été prorogée, et non dissoute. Mais un fait curieux, c'est que cette même assemblée, qui s'était montrée si docile pour les volontés du président, se composait néanmoins d'hommes qui n'étaient plus disposés à servir plus longtemps Capo d'Istrias. Il insista donc pour de nouvelles élections, et y employa les moyens par lesquels il s'était autrefois procuré des créatures, savoir : la force, l'intimidation et la corruption.

En attendant, il était parvenu à persuader aux résidens des puissances alliées, qu'ils devaient représenter à la Conférence de Londres quelle unanime confiance la nation

plaçait dans son système, et, comptant sur des secours effectifs de la part de la Conférence, il envoya des ordres secrets à Poros pour faire armer la marine nationale dans le but d'attaquer les îles.

A l'arrivée de cette nouvelle à Hydra, la municipalité de cette île autorisa la saisie des armemens de Poros [1]. Miaulis, Maurocordato et les chefs des îles, combinèrent leurs efforts, et les Hydriotes, doublant soudainement le promontoire qui fait face à leur île, s'emparèrent de la frégate *Hellas*, du reste de la marine et de la ville de Poros.

A cette nouvelle, l'amiral russe qui commandait par ancienneté la flotte alliée se rendit à Poros avec son escadre, une frégate anglaise et une frégate française, pour renforcer l'autorité de Capo d'Istrias. On fit courir le bruit qu'on n'emploierait que les moyens de persuasion. Les Hydriotes, croyant que la frégate *Hellas* avait été secrètement vendue par le Président à la Russie, décidèrent de ne pas laisser tomber la marine grecque entre les mains de l'amiral russe. La municipalité ordonna donc à Miaulis d'y mettre le feu s'il était attaqué. Ils désiraient de ne pas s'en-

[1] Cette décision rapide et énergique est un exemple remarquable de l'habitude ancienne qu'ont les Grecs de se gouverner eux-mêmes. Hydra osa agir ainsi à la face de tout le pouvoir de Capo d'Istrias, c'est-à-dire à la face de l'influence de la diplomatie et de la marine de l'Europe placées à sa disposition. Il faut observer encore que cette municipalité qui déployait autant de vigueur, était cependant constituée avec un tel ordre et une telle tranquillité, que les Européens dans le pays ne se sont même pas doutés de son existence, et que poursuivie et mise hors la loi par Capo d'Istrias, elle ne se rendit encore coupable d'aucun excès.

gager dans des hostilités avec une des puissances protectrices, craignant de se compromettre ainsi aux yeux de l'Europe.

Dans cet état de choses critique l'amiral russe, s'abouchant par la voie de terre avec le Président, cette communication fut suivie du départ des commandans anglais et français, qui allèrent chercher de nouvelles instructions à Nauplie; mais les Russes attaquèrent les Grecs dans leur absence. Miaulis, à l'approche des chaloupes russes, fit sauter *la Hellas*. Un combat sur mer et sur terre s'ensuivit, et se termina par la destruction de la marine grecque, par la prise et le pillage de Poros.

Capo d'Istrias s'empressa de réclamer l'appui des résidens de Russie et d'Angleterre, et ceux-ci se hâtèrent de réprouver, dans une lettre rendue publique, la conduite des primats des îles [1].

Le Président annonça par des proclamations que les commandans des trois escadres s'étaient mis à la poursuite des vaisseaux des insurgés, et qu'Hydra était soumis à un blocus.

La nouvelle de tous ces événemens éveilla une sensation pénible en Angleterre dans l'esprit de tous ceux qui avaient

[1] Voilà cette lettre :

Nauplie, ce 1er août 1831.

MONSIEUR,

« Nous nous empressons, conformément à la demande de Votre Excellence, de déclarer que nos gouvernemens respectifs attachent la plus haute importance à la conservation de l'ordre et de la tranquillité en Grèce, et au maintien de l'état de choses provisoire qui y est établi.

« Nous déplorons et réprouvons hautement les mouvemens insurrectionnels de Poros, et nous espérons que dans l'absence

eu des relations pour les affaires de la Grèce. Des voyageurs éclairés peignirent l'indignation avec laquelle les Anglais présens sur les lieux furent témoins de la prostitution de notre caractère national, en voyant que les autorités britanniques protégeaient nos ennemis contre nos amis, et que fort de leur approbation, Capo d'Istrias signait des arrêts de proscription contre Miaulis, Maurocordato, Conduriotti et les primats : arrêts dans lesquels on les qualifiait de rebelles et de traîtres et on les rend individuellement responsables pour les pertes nationales subies à Poros, quoique la municipalité d'Hydra eût pris sur elle de répondre de toutes les pertes qui résulteraient de l'exécution des ordres qu'elle avait donnés à l'amiral Miaulis. Les Anglais en Grèce ne pouvaient s'empêcher de penser que le gouvernement britannique était mal informé sur l'état de ce pays.

Le résident anglais, au su de tout le monde en Grèce, avait encouragé cette révolte, et lui avait donné en secret l'assurance que quelles que pussent être les tentatives des Grecs pour renverser le pouvoir abusif de Capo d'Istrias, l'influence anglaise ne s'y opposerait pas. Quels ont dû être les sentimens de ces hommes, lorsqu'ils virent les actes publics du résident anglais en opposition si manifeste avec

du résident français et des commandans des escadres de France et d'Angleterre, cette déclaration suffira pour rappeler à leur devoir les chefs qui ont pris part à la révolte. Nous saisissons cette occasion pour présenter à Votre Excellence l'hommage de notre profond respect.

« Baron de RÜCKMANN. »
« DAWKINS. »

A son Excellence
le comte Capo d'Istrias.

ses insinuations privées, et lorsqu'il se hâta, conjointement avec le résident russe, de désapprouver et de condamner les Hydriotes? Le résident français s'était alors absenté pour faire un tour dans la Morée, mais dès qu'il fut informé que la majorité de ses collègues s'était déclarée publiquement contre les Hydriotes, il écrivit dans le même sens. On prit bien soin de donner à ces notes toute la publicité possible. M. Dawkins, dans son cercle à Nauplie, disait qu'il n'avait agi que d'après les instructions reçues, qui lui enjoignaient de donner un appui moral et effectif au Président; il déplorait de n'avoir pu agir comme il l'aurait voulu; il blâmait l'apathie et l'ignorance de son gouvernement, et priait plusieurs de ses compatriotes de rendre compte de ce qui s'était passé à Poros, soit à leurs amis au Parlement, soit par l'entremise des feuilles publiques. Ces lettres sont parvenues à leur destination.

Les officiers anglais de la station, en se vantant de tout le mal qu'ils feraient aux Russes si ceux-ci osaient seulement intervenir, compromettaient aussi le caractère de l'Angleterre aux yeux des Grecs, qui comparaient ces paroles avec les actions. Il est vraiment difficile de déterminer pourquoi on a laissé faire les Russes, puisqu'ils étaient en minorité dans la Conférence. Il faut que les représentations faites à Londres sur la force du parti anti-capo-d'istrien aient été bien erronées, autrement jamais le gouvernement britannique n'eût eu l'idée de soutenir une faction antinationale. La Conférence avait bien du temps pour délibérer, puisque Hydra se détacha du gouvernement de Capo d'Istrias en janvier, et que l'affaire de Poros n'eut lieu qu'au mois d'août. Le professeur Thiersch ne balance pas à avouer que le représentant de l'Angleterre avait négligé les intérêts

de sa nation pour servir ceux d'un parti ; qu'il était en fait un représentant des Tories sous un ministère Whig. Si c'était là son motif, il a peut-être espéré renverser le parti qui l'employait, puisqu'il a vu précédemment combien la renonciation du prince Léopold, à qui il n'avait pas envoyé les adresses des primats, avait servi les libéraux dans leur lutte contre le cabinet du duc de Wellington. C'était là l'impression vraie ou fausse qui régnait en Grèce [1], et des Anglais affirment que M. Dawkins parlait du bill de réforme d'une manière bien inusitée chez des fonctionnaires diplomatiques qui ont à s'expliquer sur la conduite de leurs supérieurs, et que ce bill, ainsi que différentes autres mesures du ministère de lord Grey, étaient publiquement blâmés et ridiculisés à la table du résident britannique en Grèce.

Les Grecs, en attendant, qui avaient supporté patiemment le système Capo d'Istrias aussi long-temps qu'ils croyaient que des moyens constitutionnels suffiraient à réprimer l'abus qu'on faisait de leurs institutions et de leur confiance, voyant que non seulement Capo d'Istrias violait toutes les lois du pays, mais qu'après avoir écarté du trône le prince Léopold, il avait su ménager à sa tyrannie tout l'appui de la puissance des cours alliées ; qu'il détruisait ainsi leurs ressources nationales et dirigeait les forces russes et l'influence anglaise de manière à ôter à la nation tout espoir de délivrance ; les Grecs se voyaient vraiment réduits au désespoir. Ils sentaient qu'ils avaient dû être puissamment desservis auprès de la Conférence, et craignaient que par suite de déceptions pratiquées de ce

[1] *Voyez* la lettre d'Athènes, citée dans le *Globe* du 16 septembre 1835.

côté, ils ne fussent exposés à la ruine complète de leur vie, de leurs biens et de leur nationalité, livrés à un système si atroce.

Quelque déplorable qu'eût donc pu être l'acte qui pouvait délivrer la Grèce, elle ne voyait plus de sûreté que dans la chute de Capo d'Istrias. Il avait détruit la liberté du système représentatif. Par le renversement de toutes les institutions fondamentales, il ne laissa plus de barrière entre sa personne et le mécontentement public. Chaque famille, chaque village et district, le considérait comme individuellement responsable de ses torts particuliers, et ayant ainsi concentré sur sa tête le désespoir de tous, il était nécessairement regardé comme le seul obstacle au salut public.

La cause déterminante de sa mort fut un article du *Courrier de Londres*. Cet article parut fort extraordinaire dans son temps, à cause de l'ignorance qui prévalait encore en Angleterre sur les affaires de la Grèce, et de l'étrange point de vue sous lequel on y envisageait le caractère de Capo d'Istrias. Mais c'est en Grèce que cet article produisit un effet incomparable. Comme il ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur, nous le donnons ici textuellement d'après le *Courrier*, du 3 sept. 1831.

Il y a trois ans, nous n'entendions parler que de la Grèce. *Aujourd'hui*, l'existence même de ce pays paraît ignorée. Des événemens importans survenus dans des pays plus rapprochés de nous ont absorbé tout notre intérêt, et on parle plus à présent d'une nouvelle île volcanique dans la Méditerranée que de Capo d'Istrias et de la Grèce. C'est assez naturel, mais ce n'est pas bien sage. La Grèce n'est rien par elle-même, mais elle peut être beaucoup comme une des

serres de l'aigle du Nord. Quelques nouvelles récentes de la Grèce ont attiré notre attention, elles ne manqueront pas d'attirer celle du public. Nous allons les donner ici, mais auparavant nous nous permettrons un petit nombre d'observations sur les moyens qu'on a adoptés pour régler les affaires de la Grèce.

L'intervention de la triple alliance dans la lutte grecque était une émanation de cette sorte d'opinion qui aujourd'hui a prévalu chez les deux grandes nations européennes. L'esprit qui a depuis créé la réforme en Angleterre, et soutient le trône de Louis-Philippe, cet esprit fut la cause de l'intervention en faveur de la Grèce; mais la direction de cette intervention se trouvait confiée à la légitimité. La dernière injonction que fit Charles X à Capo d'Istrias était : « *Méfiez-vous des Carbonari;* » et les premières paroles qu'adressa Capo d'Istrias à son conseil étaient « : Nous devons conserver les formes constitutionnelles pour flatter les peuples de l'Europe, mais il nous faut laisser dormir cette constitution pour nous concilier les bonnes dispositions des souverains. » Aujourd'hui, le despotisme le plus anti-national est établi en Grèce, non pas par la volonté, et par les organes de la triple alliance, mais comme une conséquence de cette alliance, comme une suite de l'apathie de l'Angleterre et de la France et de l'activité malfaisante de la Russie. C'est avec le plus grand étonnement que nous apprenons dans les lettres de Grèce et de Paris, que des ordres ont été donnés au général français de soutenir par les baïonnettes françaises la domination d'un proconsul russe. Nous ne pouvons nous expliquer une déférence aussi coupable, quand même nous la supposerions le prix d'une réconciliation avec la Russie par suite de la tentative d'exciter la Porte à de nouvel-

les hostilités ; tentative faite, puis désavouée, mais qui a été parfaitement comprise. Quant à ce qui concerne la Grèce, on ne peut pas douter du fait. Les Hydriotes, qui, il y a quelques mois, ont abdiqué le patronage de l'administration Capo d'Istrias, lui envoyèrent, au commencement de juillet, des députés pour traiter. Ils exposèrent leurs griefs et demandèrent que la constitution fût observée. Le Président leur répondit : « Vous n'êtes pas faits pour avoir une constitution. » — « Et qui est-ce qui nous le dit? » répliqua un des membres de la députation. « N'est-ce pas l'homme qui fut élu sous l'empire de cette même constitution, qui vint ici pour la mettre à l'œuvre, et qui jura de l'observer? Est-ce bien lui qui nous dit que nous ne sommes pas faits pour avoir une constitution? » Le procès-verbal de l'entrevue entre les Hydriotes et les résidens, rédigé par M. Dawkins, pourra apprendre aux ministres de Louis-Philippe, quel est le caractère du gouvernement qu'ils donnent l'ordre de soutenir. Les trois résidens ont présenté chacun leur note au gouvernement grec. Le baron Rouen offrit laconiquement à son Excellence le Président l'appui des troupes françaises. Le baron Rückman saisit cette occasion avec empressement pour écraser les troubles révolutionnaires. M. Dawkins déclara, *qu'il ne peut intervenir*[1] *dans les dissensions intérieures de la Grèce, mais qu'il est loin d'être convaincu que la convocation d'une assemblée nationale serait une mesure inopportune, ou que les effets d'une constitution fussent dange-*

[1] N'était-ce pas une intervention de la part de M. Dawkins? Nous voyons ici un représentant de l'Angleterre, appelant une nation à défendre ses droits et puis soutenant contre elle Capo d'Istrias dans un document public! Étaient-ce là les instructions de lord Palmerston?

reux pour la Grèce. La conduite de notre représentant ranima les espérances et provoqua la plus chaude approbation chez les Grecs, qui voient ainsi et saluent l'influence du ministère né de la réforme.

Les députés d'Hydra, dans l'exposé de leurs griefs, étaient obligés de se restreindre aux violations des décrets du congrès d'Argos, c'est-à-dire des décrets dictés par Capo d'Istrias à une assemblée de son choix et entourée de ses satellites armés. Cette assemblée, cependant, avait défendu au Président de conclure quoi que ce fût avec les puissances alliées, avant que les négociations lui eussent été soumises. Le Président non seulement refusa de soumettre ces négociations à l'assemblée, il refusa même de la convoquer. Ce décret fut dirigé contre le prince Léopold, mais ici les battans sont devenus les battus. Le Président de la Grèce a violé tous les droits, a emprisonné, confisqué et banni, sans forme de procès. Par exemple, les exilés d'Egine sont les capitaines Apostolidi, Monarchides, Alexandri et six autres ; le prince Cantacuzène (exilé autrefois de la Russie), Condostarlos, Morousi, Beuthetos et Farmakides, célèbre par son emprisonnement et sa persécution pour avoir félicité un ami sur la nomination du prince Léopold. Le Président avait bâillonné la presse, confisqué et supprimé par la force armée tout journal qui osait s'élever, il abolit les tribunaux institués par l'assemblée d'Argos. Il continue à faire percevoir les trente-trois pour cent sur le produit des domaines nationaux, taxe abolie par l'assemblée. (Outre, cela il lève des impositions sur le bétail, etc.; toutes les importations et exportations paient douze pour cent.) Les vaisseaux, cette ressource primitive et tellement importante pour les habitans des îles, pourrissent dans les ports par suite de taxes vexatoires Il a essayé d'introduire

en Grèce le système commercial russe, consistant à classer et à patenter les marchands ; mais ses agens ont été chassés à Syra, et ce projet fut abandonné.

Au lieu d'offrir de la sécurité aux capitaux étrangers et d'attirer les étrangers eux-mêmes, le Président emploie sa plume, son talent et son influence, à vilipender et discréditer le peuple et le pays de la Grèce. Alarmé d'un emprunt, que quelques propriétaires fonciers désiraient contracter, il dit aux agens supposés des capitalistes : « Comment? Vous voulez fournir à la Grèce des moyens de révolte? S'ils me résistent, pauvres et découragés qu'ils sont, que ne feraient-ils pas s'ils se trouvaient en richesse et prospérité? Je ne promettrai ni sécurité ni la protection de la loi à ceux qui seront assez fous pour prêter de l'argent à un Grec. » Les places du gouvernement sont remplies par des aventuriers de la plus vile espèce, venus de Smyrne, de Constantinople, des îles Joniennes et de la mer Noire, des espions turcs, des agens russes et des domestiques du comte Jean-Antoine Capo d'Istrias ; il y avait, à une certaine époque, mille étrangers et seulement cinquante Grecs au service civil. Aucun Grec possédant de la réputation ne veut soutenir le gouvernement en acceptant un emploi. Si les troupes ne se sont pas révoltées encore contre le gouvernement, elles s'en sont détachées au moins en ne lui portant aucune affection.

Les Grecs n'ont commis aucune violence, n'ont tramé aucune intrigue; ils attendent patiemment l'effet que leur modération produira sur les cabinets de l'Europe; mais la modération a aussi ses limites, et la tyrannie amènera sa propre réforme. Les dépenses publiques sont énormes. Deux années de paix ont coûté plus que les 7 années de guerre. En acceptant l'aumône des subsides de l'alliance au

moment où les ressources de la Grèce se trouvaient plus que suffisantes pour défrayer ses dépenses légitimes, le Président déconsidère ce pays aux yeux de l'Europe. Le mécontentement qui résulte de toutes ces causes est encore aggravé par la résignation du prince Léopold, qu'on attribue aux intrigues du Président, et par la persécution et l'emprisonnement de la famille des Mauro-Michalis, dont quarante et un membres avaient versé leur sang pour la cause de la liberté et de la Grèce. Le crime de Petro-Bey, le chef de cette famille, *consiste à avoir quitté Nauplie sans passeport.*

A peine cet article était-il parvenu en Grèce, qu'on le traduisit [1], et qu'on en fit circuler de nombreuses copies. Une des premières personnes à qui il fut communiqué était George Mauro-Michali.

« Voilà donc enfin, s'écria-t-il, l'Angleterre qui se réveille à la vue de notre état et de nos dangers! Capo d'Istrias est à présent le seul obstacle à l'indépendance de la Grèce! »

Deux jours après, le tyran n'existait plus.

Mais les auteurs immédiats de sa mort, dominés par la seule idée qu'il n'y avait qu'à écarter cette cause de tout le mal, n'avaient dressé aucun plan, n'avaient communiqué leur projet à nul associé; ils arrivèrent sans suite, tuèrent le Président au milieu de ses gardes, et ne songèrent ni à la résistance ni à la fuite.

Quelque criminelle qu'ait été leur action en elle-même,

[1] On l'attribuait en Grèce dans le temps à M. Urquhart.
(*Note de l'Édit. angl.*)

ils ont donné leur crime avec leur vie en offrande sur l'autel de la liberté de leur pays, et le dernier vœu du survivant fut de voir son nom s'associer avec ceux d'Harmodius et d'Aristogiton, ces glorieux Athéniens, dont les glaives furent couronnés de myrthe.

Il est vraiment inexplicable, que nous n'ayons pas encore un récit d'un événement qui éveille un si profond intérêt. C'était un crime d'une nature plus héroïque qu'aucun de ceux qui aient retenti dans les annales européennes depuis nombre d'années. George Mauro-Michali, quoiqu'il ne pût être compté parmi les hommes les plus influens de la Grèce, se trouvait au premier rang parmi les Grecs comme le représentant de leur famille indigène la plus distinguée. Il ne s'était jamais mêlé d'intrigues politiques; mais il était connu par sa bravoure sur les champs de bataille, par l'amabilité de ses dispositions personnelles et par une élégance remarquable d'esprit et de corps. Ce fut son dévouement patriotique qui le poussa à son action; ce fut la simplicité de son esprit qui l'empêcha d'utiliser la chute de Capo d'Istrias, et d'organiser un parti, qui l'aurait d'abord préservé des suites de son action et aurait pu donner ensuite à la Grèce un gouvernement national.

Après qu'on se fut emparé de Mauro-Michali, et qu'Augustin Capo d'Istrias eut succédé à son frère, le sort du premier parut fixé. Enfermé dans un des forts de Nauplie, sous la garde de toutes les forces militaires du gouvernement Capo d'Istrias et du canon des flottes alliées, il ne semblait y avoir aucune chance pour que Mauro-Michali pût être délivré par des mouvemens politiques quelconques, ou protégé par les sympathies du peuple grec. Cependant le gouvernement craignit de confier son procès à

des tribunaux ordinaires. On convoqua une cour martiale; un Anglais osa se présenter devant elle comme défenseur de l'accusé, et ce ne fut qu'avec grande difficulté qu'on y obtint une condamnation capitale contre Mauro-Michali, tellement les juges et le public furent émus par l'intrépide éloquence de M. Masson. Le jour de l'exécution vivra longtemps dans le souvenir de toute la Grèce. Mauro-Michali fut fusillé sur le glacis devant les remparts de Nauplie, où il parla à la foule assemblée. Il ne l'entretint ni de lui-même ni de son sort, mais de son pays, de ses griefs, de ses périls, et ses expressions si vraies touchaient tellement le cœur même de ses ennemis, que lorsqu'il tomba, l'amiral Ricord, qui dirigeait l'exécution, oubliant son rôle de Russe pour son caractère d'homme, se précipita vers le cadavre pour le protéger contre les insultes de la troupe servile, et s'écria : « Jamais un homme ne mourut plus glorieusement ! »

En Angleterre, on ne considéra cet événement que comme la ruine totale de l'influence russe en Grèce, et autant que les leçons de l'histoire peuvent profiter au genre humain, on crut que les Grecs n'avaient pas trop chèrement acheté la connaissance du système russe par quatre années de souffrances.

Les conférences de Londres sur les affaires de la Grèce furent reprises, et le premier protocole sous le ministère Grey fut signé le 16 septembre.

Voici l'extrait de ses stipulations en ce qui concerne la Grèce :

Par rapport aux avances pécuniaires sollicitées par le gouvernement grec à compte d'un nouvel emprunt, la

Conférence est d'opinion que chacune des trois cours doit se réserver le droit de peser séparément les raisons que le gouvernement grec fait valoir en faveur de sa demande, et de s'y conformer autant qu'elle le croira nécessaire ou convenable.

Au moment où la Conférence adoptait les résolutions formant l'objet de ce protocole, elle fut informée des événemens de Poros, qu'elle apprit avec la plus profonde inquiétude.

Le principe de la Conférence sera de continuer à prêter appui au gouvernement provisoire établi en Grèce, jusqu'à ce qu'une époque, comme celle de l'élection d'un souverain, dans un temps fort rapproché, permette de fonder un gouvernement fixe dans ce pays; ce principe ne pourra que porter les résidens des trois cours, les commandans de leurs forces navales dans l'Archipel, et le commandant des troupes françaises en Morée, à employer toute leur influence pour décourager les tentatives de troubles et de révoltes.

Il est donc indispensable :

1. Que les résidens des trois cours en Grèce, et les commandans des forces navales se concertent avec le gouvernement grec sur les meilleurs moyens d'employer leur influence pour faire cesser l'état d'insurrection dans l'île d'Hydra, et de prévenir l'extension des troubles aux autres îles de la mer Égéenne.

2. Qu'en exécution de cette tâche ils tirent parti de tous les moyens de conciliation et fassent valoir toute l'influence morale de leur autorité réunie.

3. Qu'ils conviennent des mesures nécessaires pour prévenir le renouvellement de la piraterie, et qu'à cet effet les vaisseaux grecs soient, comme jusqu'ici, munis d'autorisa-

tions ou de patentes délivrées par le gouvernement de la Grèce.

4. Qu'ils contribuent également, autant qu'il sera en eux, à faire observer les réglemens du service des quarantaines, pour prévenir l'introduction en Grèce, des maladies contagieuses qui règnent en Orient.

Ce que la Conférence ne peut trop recommander aux résidens des trois cours et à leurs officiers de terre et de mer, c'est de maintenir invariablement une parfaite unité dans leur langage et dans leurs décisions.

Nulle séparation de l'alliance n'est admissible dans les affaires qui intéressent toutes les parties. Elle ne doit en aucun cas être annoncée ni avoir lieu.

Ce principe fondamental découle de l'union existant entre les trois cours. Son observation est donc essentielle; et la Conférence de Londres ne peut s'empêcher de rappeler encore une fois aux résidens de France, d'Angleterre et de Russie en Grèce, ainsi qu'aux commandans de leurs forces navales et militaires, la nécessité absolue de s'abstenir de toute action séparée, et de faire régner une unanimité parfaite dans toutes leurs décisions et toutes leurs mesures.

Signé, Talleyrand.
Palmerston.
Lieven. Matuszewic.

L'effet que devait produire ce protocole sur tout homme versé dans les affaires de la Grèce, était celui du plus profond étonnement. Le mystère, s'il y en avait un au-delà des murs de la salle de la Conférence, aurait déjà pu être trahi par la main qui écrivit la minute du protocole, celle du comte Matuszewic; mais en vérité, on n'avait pas besoin

de s'arrêter même à cette circonstance. La dictée de la Russie était invariablement visible dans tout ce que nous avons raconté jusqu'ici, et on la découvre en caractères qu'on ne saurait méconnaître ; cependant un seul organe de la presse anglaise semble avoir alors prophétisé la politique de notre gouvernement. Le *Morning-Herald* du 19 octobre 1831, faisant allusion aux affaires de Poros et à la demande de secours faite à l'Angleterre par Capo d'Istrias, s'exprime ainsi :

Nous espérons qu'on ne lui accordera pas ce secours. Comment ! après notre intervention dans les affaires de la Grèce, avec le but avoué d'arrêter l'effusion du sang, nous emploierions à présent nos armes à massacrer les Grecs, dans l'intérêt de la politique barbare de la Russie ! Avons-nous fait tomber le glaive de la main du despotisme turc seulement pour le faire servir à l'usage d'un satrape du tyran septentrional ? Devons-nous, après avoir réprimé la désolante vengeance d'un Barbare, devenir l'instrument de l'œuvre sanguinaire d'un autre Barbare ? Si des scènes de fureur, de carnage et de dévastation, se renouvellent en Grèce sous ce gouvernement que nous avons permis d'élever sur les ruines de l'autorité ottomane, de quelle utilité aura été notre intervention ? Si nous avons commis des fautes en servant la cause de l'humanité, n'ajoutons point de crimes à ces fautes, et après avoir été les dupes de la politique insidieuse de la Russie, ne devenons pas au moins complices de ses crimes !

L'occasion qu'avait offerte la mort de Capo d'Istrias pour former un gouvernement national fut non seulement en-

tièrement négligée par les représentans de l'alliance, mais encore ces mêmes résidens permirent, sanctionnèrent et reconnurent l'introduction d'un état de choses que l'ambition de Capo d'Istrias aurait à peine pu rêver. Les fonctions du Sénat, à la mort du Président, avaient expiré légalement, si l'on pouvait se servir de ce terme à l'égard d'une institution quelconque fondée par le proconsulat russe en Grèce, et il avait été stipulé que, dans ce cas, l'assemblée nationale prorogée devait se réunir immédiatement.

Au lieu de cela, au milieu de la confusion qui suivit le meurtre du Président, le Sénat usurpa une autorité qui lui fut expressément refusée par celui même qui l'avait institué. Il assuma le pouvoir suprême, choisit une commission administrative composé d'Augustin Capo d'Istrias, Colocotroni et Coletti, fixa les attributions de cette espèce de gouvernement, et de simple corps consultatif s'érigea en autorité possédant le contrôle sur les gouvernemens provisoires quelconques, qui pourraient par la suite être établis en Grèce. C'est ainsi que l'hydre russe qu'on supposait anéantie dans la personne de Capo d'Istrias réapparut en triomphe sous les vingt-sept têtes du Sénat, et les résidens, en reconnaissant ce gouvernement *de facto* contre toutes les lois du pays, lui préparèrent une série des calamités les plus désastreuses.

En vertu du protocole du 16 septembre, tout l'appui de notre diplomatie et de notre marine fut donné à cette faction illégitime qui s'en servit pour sacrifier les amis de l'Angleterre. En conséquence Hydra resta bloquée, les croisières russes interceptèrent les communications avec les autres îles, et le Sénat, intervenant dans les élections, usurpa sur l'assemblée des députés le droit d'examiner les

titres de ses membres, et repoussa tous ceux qui ne voulaient point signer d'avance un document en faveur de l'élection d'Augustin Capo d'Istrias au poste de seul chef du pouvoir exécutif.

Les députés opposés au système de l'intervention russe arrivèrent à Argos avec leurs partisans armés. Ils ne voulurent point reconnaître les prétentions du Sénat ; par conséquent un schisme s'éleva, la faction russe en profita pour élire Président Augustin Capo d'Istrias. Colocotroni et Métaxa lui conseillèrent un coup d'État, et Augustin fit attaquer les Rouméliotes par les troupes régulières du défunt gouvernement. Ces procédés atroces durèrent plusieurs jours. Quelques constitutionnels perdirent la vie. Les résidens, qui avaient reconnu ou plutôt fait usurper au Sénat son autorité illégale, auraient dû au moins le rendre responsable de ses actes. Les préparatifs que fit Augustin pour attaquer l'assemblée n'étaient pas secrets, puisque la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie passèrent sous les fenêtres des résidens. Les constitutionnels avaient envoyé demander aux résidens leur protection. Il leur fut répondu que, s'ils restaient à Argos seulement sur la défensive, il ne serait pas permis aux troupes du comte Augustin de les attaquer, et qu'en cas contraire les forces des alliés interviendraient. Une fois la lutte terminée, les résidens envoyèrent un messager adressé ostensiblement aux deux partis, mais qui n'alla que chez Capo d'Istrias, pour que celui-ci, content de s'être déjà débarrassé de ses rivaux, leur permît de se retirer la vie sauve ; puis les résidens s'excusèrent auprès des députés en leur disant que toute intervention ultérieure empiéterait sur l'indépendance de la Grèce.

Ce fut vers l'époque de l'arrivée des députés à Argos,

que sir Stratford Canning, ambassadeur de Sa Majesté auprès de la Porte, visita pour la troisième fois les rivages de la Grèce. Pendant un séjour d'une quinzaine à Nauplie qui, par la nature des choses et par la fausseté des moyens d'observation, était matériellement insuffisant pour établir une conviction sur la situation si compliquée de la Grèce, sir Stratford Canning parvintcependant à tirer des conclusions qui vraiment nous étonnent lorsque nous nous reportons au moment où elles furent faites. Sir Stratford avait le seul avantage, que les résidens étaient alors si déconcertés de la crise qui les avait surpris et de la présence d'un homme de sa réputation comme représentant de l'Angleterre, qu'ils laissaient percer leurs secrets avec un *abandon* qui était sincère, au moins de la part du ministre de France.

Nous donnerons ici la majeure partie d'un Memorandum de sir Stratford, non seulement à cause de la valeur historique de ce document et de son importance comme puissant témoignage, mais aussi parce que c'est un plaisir assez rare, quand on compulse les papiers diplomatiques volumineux concernant la Grèce, de trouver un pareil document signé par un négociateur anglais.

Copie d'un Memorandum confidentiel sur l'état de la Grèce, communiqué au comte Augustin Capo d'Istrias par son Excellence Sir Stratford Canning, le 28 *décembre* 1831.

Établir la paix en Grèce et dans ses eaux, et l'établir de manière à assurer aux Grecs un tranquille et heureux avenir, voilà l'idée des puissances alliées, voilà le but réel du traité de Londres.

L'entière séparation de la Grèce d'avec l'empire ottoman fut le moyen adopté pour arriver à ce grand but. On pensa que les Grecs, en recouvrant leur indépendance, se consacreraient aux occupations pacifiques du commerce et de l'agriculture, que le bruit des armes ne retentirait plus dans leur pays une fois arraché aux Turcs, bref, qu'ils s'occuperaient à réparer les dévastations que la guerre avait répandues sur leur sol.

Voilà les résultats qui peuvent seuls compenser les prodigieux efforts et les sacrifices faits par une alliance unique dans les fastes de l'histoire.

Mais l'état présent de la Grèce est bien loin de répondre à ces espérances. L'anarchie éclate au milieu de la paix, les partis opposés, les armes à la main, se disputent l'autorité dans l'état, le sang grec vient d'être versé par des Grecs sous les yeux des représentans des souverains alliés, et la guerre, sous sa forme la plus affreuse, la guerre civile, prend la place de celle que l'horreur d'un joug insupportable pouvait à peine justifier.

Ce qu'on n'a pas permis au Sultan de mépriser, la Grèce constituée par la triple alliance doit, à tous les titres, le respecter. Si d'un côté les souverains, qui sont en quelque sorte les garans de sa conduite et de sa prospérité, ont cru devoir la couvrir de leur protection et la combler de leurs faveurs, il s'ensuit que de l'autre la Grèce a contracté envers eux l'obligation d'accomplir religieusement toutes les conditions de sa nouvelle existence. En redevenant un foyer de troubles et un théâtre sanglant de guerre civile, elle semblerait se proclamer elle-même, en face de l'Europe, incapable de maintenir une position dans laquelle on est parvenu à la placer.

Voilà des vérités d'une évidence si palpable qu'on n'a qu'à les prononcer pour qu'elles frappent tout esprit susceptible de sentimens de devoir et de reconnaissance. Il paraît qu'on n'a pas besoin de réflexions profondes pour en faire sentir les conséquences aux Grecs de tous les partis. Suppose-t-on que les représentans de l'alliance resteront spectateurs indifférens de circonstances qui menacent d'une ruine immédiate l'œuvre bienveillante de leurs souverains?

Il est bien connu qu'après les combats livrés dans les rues d'Argos, tandis que les députés de la nation y étaient rassemblés, les chefs rouméliotes s'en sont retirés. Mais il paraîtrait que cette guerre si malheureusement ranimée n'a fait que changer de place, et l'on est forcé de convenir que, pour mettre fin aux troubles du pays et préserver sa tranquillité jusqu'à l'arrivée de son futur souverain, il serait impérieusement nécessaire de recourir à des arrangemens qui, sans exclure ce qui existe, s'appuieraient sur un principe d'un caractère plus large et plus conciliatoire.

La pure prolongation d'un état de choses provisoire est un malheur pour la Grèce. La Conférence de Londres le reconnaît elle-même, et s'efforce d'y appliquer un remède en écartant les difficultés qui ont pendant si long-temps pesé sur ce pays. Mais il n'en est pas moins vrai que l'intérêt des Grecs et l'honneur des alliés exigent, en attendant, *un système d'administration provisoire faite pour se concilier l'opinion publique* et pour préserver le pays de l'anarchie, qui jusqu'à présent le menace.

L'île la plus influente dans l'Archipel, et la province la plus belliqueuse de la Morée, se trouvent séparées du reste de la Grèce; l'importance profonde de la question paraîtrait exi-

ger qu'on prît de nouveau en considération les moyens dont on pourrait se servir pour les réunir.

Plusieurs d'entre les chefs rouméliotes, puissans par leur réputation et le nombre de leurs adhérens, se sont établis en un corps armé près de Corinthe; il devait être de l'intérêt de leurs adversaires de ne pas les pousser au désespoir.

Les actes arbitraires de la police ont forcé plusieurs individus marquans et contre lesquels le gouvernement n'a pas jugé à propos d'élever aucune accusation directe, à se réfugier à Hydra ; qu'il leur soit permis de retourner dans leurs foyers.

Les prisons d'état sont remplies de personnes arrêtées comme suspectes. Il est révoltant et contraire à tous les principes de la justice de tenir quelqu'un emprisonné pour un temps indéterminé, sans le mettre en jugement selon les formes légales.

Bref, l'assemblée des députés ne paraît pas être constituée de manière à répondre aux vœux de la nation ; il est donc de la plus haute importance que ce corps ne reste pas dans une position assez équivoque pour encourager les mécontens à se former en une assemblée distincte. L'aspect de deux assemblées nationales serait aussi pénible pour les amis de la Grèce et de l'ordre public, qu'embarrassant pour les autorités réunies ici aujourd'hui.

Pour atteindre à ces différens buts de la manière la plus convenable, il est à souhaiter que le gouvernement désigne quelques personnes de confiance pour s'aboucher avec les résidens. L'expérience locale est le meilleur guide dans des cas comme ceux-ci, et l'intelligence nécessaire ne manquera pas à des hommes capables de sentir combien il est important pour leur pays de présenter à la Porte et à l'Europe,

particulièrement dans les circonstances actuelles, quelque apparence de bon ordre et d'harmonie.

Quant à l'assemblée, il faudra embrasser l'un des deux systèmes, *ou faire procéder à de nouvelles élections, ou inviter les députés exclus à se joindre à l'assemblée. Dans ce dernier cas, il faut que Hydra et Maina puissent prendre part à l'arrangement*, et à tout évenement, une mesure fort conciliatrice consisterait à faire réélire chaque député dont l'élection a pu être accompagnée de circonstances qui ont fait douter de sa légalité.

Le seul obstacle réel pour les députés d'Hydra de se représenter à l'assemblée, est qu'il n'y a aujourd'hui dans cette île aucune autorité qui émanerait du président. Cette difficulté ne serait pas insurmontable, si on s'arrangeait pour faire nommer ce fonctionnaire par le gouvernement sur une liste présentée par les Hydriotes. Maina ne serait pas disposée à persévérer seule dans une séparation qui ne mènerait à rien d'utile.

L'objet de toutes ces propositions n'étant que de réunir toutes les parties de la Grèce autour de l'autorité centrale, il est évident que pour rétablir la confiance, sans laquelle il faut désespérer de la réussite de l'entreprise, il serait indispensablement nécessaire de modifier le personnel renfermant aujourd'hui le *nucleus* de cette autorité. Le changement qui vient d'avoir lieu, toute désastreuse que soit la perte qu'on déplore à cette occasion, *a eu néanmoins déjà l'effet de rendre cette mesure moins difficile qu'auparavant, en la rendant en même temps encore plus nécessaire.*

La réponse du comte Augustin Capo d'Istrias à ce Mémorandum est remarquable par son insolence et son impos-

ture, et les conseils éclairés de l'ambassadeur avaient produit si peu d'effet sur ce futil et vindicatif parvenu, que huit jours après le départ de l'ambassadeur, il publia un décret déclarant Coletti et les députés rouméliotes, coupables de haute trahison comme ayant commis les atrocités d'Argos, et les proscrivit comme rebelles, traîtres et gens mis hors la loi. En même temps tous les actes odieux du dernier gouvernement furent maintenus, de manière que tous les chefs patriotes restés fidèles à l'indépendance de la Grèce se trouvèrent sous le coup de condamnations capitales.

Peu de temps après, selon les instructions venues de Londres, les escadres des puissances alliées et les batteries de Nauplie proclamèrent le comte Augustin Capo d'Istrias Président de la Grèce. Ce jour fut regardé par la faction russe comme un jour de jubilé, et célébré comme la fête du protocole.

Au milieu de ces réjouissances, on voyait le général Church et les autres Anglais parler des événemens qui se passaient en termes pleins d'amertume et d'indignation. Leur anxiété était péniblement éveillée sur le sort des chefs constitutionnels qui, dans Hydra, tenait à un fil.

L'activité de l'amiral russe était telle que, tandis qu'il se trouvait lui-même avec sa frégate à Nauplie, son pavillon flottait en même temps à Poros et à Hydra, et sa présence semblait se multiplier partout où il s'agissait d'amener le parti national à se soumettre à l'influence russe.

Un de ses bricks, *le Thémistocle*, croisant dans le golfe de Lépante, arrivait pour couper le passage à quelques constitutionnels ; il fut attaqué par des chaloupes canonnières grecques et retourna endommagé à Nauplie ; mais comme la perte des Russes avait été grande, on cessa de parler de

cette affaire, qui faisait peu d'honneur à leur marine.

Notre escadre dans la Méditéranée, en station dans le golfe de Nauplie, se trouvait alors sous le commandement du vice-amiral sir Henri Hotham, et après qu'on eut reconnu Augustin Capo d'Istrias, on envoya notre frégate *Belvidère* à Hydra et Périchora, avec l'offre d'une amnistie concertée entre le gouvernement provisoire et les résidens.

Le capitaine Dundas revint de Périchora, et rapporta que ni les Hydriotes, ni les Rouméliotes ne voulaient pas même écouter la lecture de l'acte d'amnistie.

La nouvelle de la nomination du prince Othon de Bavière à la souveraineté de la Grèce arriva bientôt après, et dans la situation embarassante des choses, pendant que les Rouméliotes menaçaient de marcher sur Nauplie dès que l'hiver serait fini, tous les yeux se tournèrent vers M. Thiersch conseiller d'État du roi de Bavière, qui vint faire un voyage en Grèce pour y prédisposer l'opinion publique en faveur du prince Othon.

Les résidens et les amiraux eurent raison d'être satisfaits du zèle, de l'humanité et des opinions libérales du professeur Thiersch, qui, à sa réputation européenne de savant, joignait beaucoup de pénétration et un caractère persévérant et conciliateur à la fois. Considéré comme le représentant des intérêts du futur monarque de la Grèce, il fut envoyé à Périchora dans le but de prévenir la marche des Rouméliotes sur Nauplie.

Avant son départ, il visita tous les prisonniers d'État et leur promit leur délivrance à l'arrivée du nouveau souverain, dont le règne serait caractérisé par un autre système de gouvernement. Il promit de revenir dans une quinzaine, la branche d'olivier à la main. Les troupes françaises reçu-

rent simultanément l'ordre d'occuper l'isthme de Corinthe, pour s'opposer à l'invasion de la Morée par l'armée nationale grecque.

A l'étonnement de ceux qui ne connaissaient pas l'énergie et la détermination des patriotes, les premières nouvelles de M. Thiersch contenaient une demande adressée au commandant français d'arrêter sa marche sur Corinthe, puisque, si l'on persistait dans les mesures adoptées par le Président, on n'amènerait que la ruine de la Morée, et que les députés légaux de la nation suivis de leurs gardes s'étaient déjà mis en route pour Nauplie. Peu de jours après, M. Thiersch arriva pour leur servir de héraut, et l'armée constitutionnelle, arborant les drapeaux du roi Othon, campa sous les murs de Nauplie.

Nous nous arrêtons ici pour faire remarquer la nature extraordinaire de l'influence exercée sur la Grèce par la diplomatie étrangère, et appeler l'attention du lecteur sur le caractère de cette Conférence de Londres qui, d'après des données puisées à différentes sources, décidait du sort et de la destinée de la Grèce, la maintenait dans un état de convulsions prolongées, détruisait son énergie, et lui infligeait des maux dont peut-être, nous le craignons, ce n'est encore que la moindre partie qui s'est réalisée. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la carte pour se convaincre que la Grèce, par l'exiguïté de sa population et de son territoire, par son caractère et sa position insulaire, doit se trouver à la disposition de celui dont les forces commandent la mer. Sa lutte si longue et si épuisante contre la Turquie, — sa dépendance des fonds étrangers et d'une direction étrangère, — son affranchissement accompli par un combat naval livré par la marine européenne auprès de ses côtes, —

privèrent la Grèce de toute idée d'une existence par elle-même, d'une existence indépendante du bon vouloir des puissances qui l'avaient sauvée. Aussi les protocoles qui manifestaient les déterminations communes de ces puissances, et qui dirigeaient l'action de leurs représentans et de leurs escadres en Grèce, étaient-ils une loi absolue pour ce pays, à laquelle on ne pouvait résister, quand même leurs prescriptions auraient été absurdes.

Ces protocoles étaient le résultat de conférences entre les représentans de l'Angleterre, de la France et de la Russie, mais ce n'est que le représentant de cette dernière puissance qui entendait bien la question ; les documens d'après lesquels elle se décidait étaient toujours de nouveau dans le sens russe, à cause de la supériorité de ses agens en Grèce ; et les décisions, quand elles arrivaient dans ce pays, tournaient, par les mêmes raisons, au profit de la Russie seule ; tout cela pourtant n'était que la conséquence du traité du 6 juillet, par lequel l'Angleterre et la France s'étaient engagées à concerter leurs mesures, pour l'affranchissement de la Grèce, avec un État qui en avait déjà profité pour attaquer la Turquie [1].

[1] A quel degré les agens de la Russie poussaient-ils la déception? On peut en juger par ce seul fait : La Russie avait deux plénipotentiaires auprès de la Conférence, qui jouaient chacun leur jeu séparé, et qui, dans les cas où ils ne pouvaient résister à une stipulation désagréable pour la Russie, feignaient une querelle, l'un s'accordant avec les représentans de l'Angleterre et de la France, l'autre protestant contre son collègue. De cette manière, l'un de ces plénipotentiaires refusait de signer le protocole parce qu'il le désapprouvait, l'autre ne le signait pas puisqu'il ne le pouvait sans son collègue.

(*Note de l'Édit. angl.*)

Par ce système de protocoles, tout cet immense et irrésistible pouvoir sur la Grèce fut donc placé à la disposition de la Russie, qui, en réalisant de cette manière toutes les conséquences si déplorables que nous voyons à présent, peut compter encore sur un avantage plus grand à l'avenir, c'est-à-dire l'aversion qu'inspirera l'Angleterre lorsqu'on apercevra l'effet de chacune de ses interventions dans les affaires étrangères; c'est ainsi que la Russie peut s'attendre à voir l'Angleterre, après avoir employé son influence et ses armes à fonder la suprématie russe en Grèce, en Turquie, en Égypte, abdiquer ensuite toute intervention ultérieure, et, découragée par des complications qu'elle ne pourra parvenir à débrouiller, effrayée par les résultats qu'elle a amenés sans s'en douter, laisser le champ entièrement libre à la Russie. Rien donc de plus littéralement vrai que les paroles du comte Pozzo di Borgo, que nous avons placées en tête de notre présent écrit. L'Angleterre et la France ont été non seulement utiles, mais ont montré un zèle officieux à arranger les affaires de la Grèce selon le désir de la Russie.

Voilà le texte du protocole du 7 janvier, auquel on a donné tant d'éclat :

Protocole 38.

Londres, 7 janvier 1832.

1. Comme au moment où les résidens recevront la présente instruction, l'assemblée nationale d'Argos aura sans doute terminé ses délibérations et reconnu ou confirmé un gouvernement provisoire, ce gouvernement ainsi constitué selon toutes les formes légales doit être reconnu comme gou-

vernement national provisoire de la Grèce par les résidens des trois cours, aussi bien que les commandans de leurs forces navales et militaires.

2. Les résidens des trois cours et les commandans de leurs forces navales et militaires, donneront l'exemple du respect et de la considération qui sont dus à un tel gouvernement.

3. Comme, d'un côté, les trois cours ont le droit d'exiger de ce gouvernement qu'il régisse le pays selon les lois, avec douceur et impartialité, et ne peuvent tendre qu'à amener l'extinction et l'oubli des dissensions qui ont dernièrement agité la Grèce, il est nécessaire, de l'autre côté, que les résidens des trois cours et leurs officiers de terre et de mer contribuent généralement par leur conduite, par leur langage et par l'influence qui s'attache à leurs fonctions, au maintien de la tranquillité et de l'ordre public dans toute l'étendue de l'État grec; qu'ils déposent tout sentiment personnel, et qu'ils s'efforcent, autant qu'il sera en eux, d'assurer au gouvernement provisoire ce respect dont il a besoin de jouir.

4. Il leur faut se rappeler sans cesse, que pour maintenir l'ordre en Grèce et préserver le retour de cette anarchie, qui, avant l'intervention des trois cours, faillit amener la ruine du pays, il est indispensable qu'une union parfaite règne parmi eux, et que, dans les momens de dangers et de difficultés, cette union seule peut les rendre capables de rendre les services que les trois cours attendent de leur zèle et de leur capacité.

5. Un des premiers objets que les trois cours se sont proposé d'atteindre par le traité de Londres du 6 juillet 1827, était l'abolition de la piraterie dans les eaux de la

Grèce. Il faut que cette piraterie soit réprimée avec toute l'énergie possible si elle reparaissait de nouveau.

Les commandans des forces navales des trois cours ne permettront *à aucun bâtiment grec de naviguer, s'il n'est pas muni du registre et des papiers délivrés par les autorités compétentes, lesquelles doivent, comme de raison, fournir les susdits documens selon les lois et les réglemens de la Grèce à cet égard.*

6. La Conférence a pris en considération la demande d'un subside, qui lui a été adressée au nom du gouvernement provisoire de la Grèce, ce subside devant être un à-compte sur l'emprunt que les trois cours se sont réservé de garantir en faveur de la Grèce.

Il a été décidé que cette demande doit être adressée directement aux trois cours, et l'on est convenu *qu'il sera libre à chacune des trois cours de faire de pareilles avances*, quand elle le jugera convenable, soit en faisant un arrangement à cet effet avec ses alliés, par l'entremise de la Conférence de Londres, soit en annonçant simplement à la Conférence le fait *d'avoir envoyé tel subside qu'elle a jugé à propos d'accorder* au gouvernement de la Grèce.

7. En communiquant le présent protocole au gouvernement provisoire de la Grèce, les résidens des trois cours sont autorisés à lui annoncer que la Conférence s'occupe déjà du choix du futur souverain de la Grèce, et qu'elle espère arriver bientôt à une décision sur cette matière.

Signé, TALLEYRAND.
PALMERSTON.
LIEVEN. MATUSZEWIC.

Or, l'assemblée nationale d'Argos ne s'était pas réunie,

par conséquent l'hypothèse sur laquelle repose le protocole n'avait pas eu lieu. Toutes les formes légales ont été violées dans l'élection d'Augustin Capo d'Istrias. Mais, sans que la Conférence de Londres eût seulement fait allusion au Sénat, dont nous avons décrit plus haut l'usurpation de pouvoir, les résidens appliquèrent les dispositions du protocole à Augustin Capo d'Istrias et au Sénat.

Ils rejetèrent en outre tout l'odieux et toute la responsabilité de cette démarche sur la Conférence de Londres, compromettant ainsi l'Angleterre vis-à-vis des Grecs, qui furent particulièrement aigris contre elle, puisque la Conférence se tenait à Londres.

Nous croyons que ce qui s'ensuivit est sans exemple dans l'histoire des duplicités diplomatiques.

Le protocole disait : « Les résidens des trois cours donneront l'exemple du respect et de la considération qui sont dus à un tel gouvernement, » — s'entend constitué selon toutes les formes *légales*.

Ce respect et cette considération furent témoignés par les résidens à un gouvernement *illégal* et usurpateur.

« Les trois cours ont le droit d'exiger de ce gouvernement qu'il régisse le pays *selon les lois*, avec douceur et impartialité. »

Qu'étaient devenues les lois?

Toutes les lois de la Grèce avaient été violées dans la constitution du gouvernement d'Augustin Capo d'Istrias. Les lois existantes de la faction usurpatrice, c'étaient les décrets de proscription contre Maurocordato, Miaulis, Conduriotti, Coletti, tous les principaux primats d'Hydra, les chefs rouméliotes et mainotes.

Le protocole dit ensuite que les trois cours et leurs

résidens « ne peuvent tendre qu'à amener l'extinction et l'oubli des dissensions qui ont dernièrement agité la Grèce. »

Les résidens, après avoir manifesté tout le respect et la considération de l'alliance pour les assassins d'Argos, ont concerté avec eux la mesure suivante :

Proclamation du comte A. Capo d'Istrias.

Nauplie, 25 janvier 1832.

Les puissances alliées, reconnaissant l'assemblée nationale et le gouvernement qu'elle a établi, et appelant les citoyens de la Grèce *à respecter leurs actes* et à remplir leurs devoirs ;

Nous avons décrété ce qui suit :

1. Une amnistie pleine et entière est accordée à chaque citoyen, civil ou militaire, de tout rang et de toute classe, ayant pris part aux rassemblemens révolutionnaires. On ne sera responsable de ses actions ni de ses sentimens pendant la révolte, si dans les dix jours de la publication du présent décret on dépose les armes, et si l'on adopte une vie paisible.

2. Sont exceptés seulement de cette amnistie : les complices de l'assassinat commis sur le feu Président, d'immortelle mémoire ; ceux qui sont accusés de ce crime et dont les preuves de culpabilité ont été déposées devant le ministre de la justice, *aussi bien que les personnes déjà accusées devant les tribunaux ou condamnées définitivement.*

Un acte d'amnistie veut dire un acte d'oubli des offenses politiques. Si on y établit des exceptions, ce n'est plus qu'un acte qui *enregistre* les offenses politiques ; c'est un acte de

jésuitisme cachant des vues vindicatives sous le masque de la clémence.

Sur qui devait donc s'accomplir la vengeance? Qui était exclu de l'amnistie?

Les primats d'Hydra et de la Roumélie, qui avaient été « accusés et condamnés définitivement, » sans avoir subi ni interrogatoire ni jugement, et tous ceux qui étaient détenus dans les prisons d'État.

Les résidens appuyèrent le gouvernement provisoire par la proclamation suivante :

Nauplie, 26 février 1832.

Un protocole, signé le 7 janvier 1832 par les plénipotentiaires des puissances alliées, nous a été communiqué le 27 du même mois.

L'alliance nous ordonne par cet acte de reconnaître et de soutenir *le gouvernement actuellement établi à Nauplie comme le gouvernement national provisoire de la Grèce.*

Elle recommande à *ce* gouvernement une conduite *conforme aux lois* et propre à amener *l'extinction et l'oubli* des discordes qui ont depuis long-temps agité ce pays, et annonce la prochaine nomination du prince qui va y régner..

A la réception du protocole sus-mentionné, le gouvernement grec a suspendu toutes les poursuites judiciaires, et accordé une amnistie pour crimes politiques en exceptant seulement les complices de l'assassinat du feu Président de la Grèce, contre lesquels l'acte d'accusation se trouve entre les mains du ministre de la justice, ou qui étaient déjà poursuivis devant les tribunaux ou condamnés définitivement. *C'est aux primats d'Hydra et aux chefs réunis de la*

Grèce continentale qu'il appartient de donner de leur côté l'exemple du respect et de la soumission.

Le gouvernement leur offre l'exemple de la déférence pour les vœux des puissances alliées et du désir de rétablir l'harmonie et la concorde, et ils ne pourront ne pas y répondre sous peine de s'exposer à la plus grave responsabilité envers leur pays, leur prince, et les puissances alliées qui ne désirent rien tant que de voir régner l'ordre et la tranquillité en Grèce.

Nous les invitons, *au nom des puissances alliées*, au nom de leur *propre intérêt et de celui de la Grèce*, à laquelle beaucoup d'entre eux ont rendu autrefois des services si importans, de déposer leurs armes et de rentrer paisiblement dans l'obéissance. Cet exemple ne manquera pas d'être suivi immédiatement par ceux qui les entourent.

Maintenant, il se trouve que ces chefs qu'on invitait à donner un exemple, étaient justement les hommes exclus de l'amnistie.

Sur la présentation de cette amnistie aux chefs hydriotes et rouméliotes, le capitaine Dundas, qui s'était défendu auprès du ministre anglais d'accepter une pareille mission, acquit une pleine conviction sur le vrai caractère de cet acte.

« Comment, lui dirent les Grecs, comment le gouvernement britannique, qui connaissait déjà les atrocités d'Argos, a-t-il pu ordonner à ses résidens de reconnaître et de soutenir de pareils actes, en soutenant la faction qui les a commis? L'Angleterre peut-elle jamais croire que nous, parti innocent et persécuté, représentans légaux de la Grèce, nous ayons intérêt à nous soumettre aux châtimens

qu'avec les protestations convenables « de clémence et de miséricorde », nous infligera une faction qui ose nous imputer le meurtre de nos propres amis, et qui, au nom de notre protectrice, l'Angleterre, nous exclut de l'amnistie et excite nos partisans à nous assassiner comme des gens mis hors la loi?

« Est-ce l'intérêt réel de la Grèce, de notre prince et de l'alliance, de nous faire perdre notre caractère, nos fortunes et nos vies, en faisant peser sur nos têtes la responsabilité des crimes d'autrui, et en nous offrant en sacrifice à un gouvernement illégitime, accusé par la nation entière? »

« D'ailleurs, « écrivait Maurocordato à M. Thiersch, » qui prendra désormais la responsabilité des affaires, si nous-mêmes nous abandonnons nos partisans et si nous leur permettons, dans leur fureur contre les assassins d'Argos, de se répandre sur terre et sur mer comme des brigands et des pirates? »

L'indignation générale produite par la conduite des résidens avait donné lieu au mouvement national contre Augustin Capo d'Istrias, qui, comme nous l'avons vu, amena les Rouméliotes déjà en avril devant les portes de Nauplie. Les Russes employèrent tous les artifices imaginables pour provoquer un commencement d'hostilités, et dans une circonstance particulière ils y réussirent. Au moment où les forces opposées étaient rangées l'une vis-à-vis de l'autre, M. Thiersch et M. Masson, dont le nom était devenu si cher à la Grèce depuis sa défense de Mauro-Michali, rappelèrent aux constitutionnels combien le caractère d'humanité et de modération leur avait déjà valu de respect et d'admiration en Grèce. Cet appel à la délicatesse de leurs

sentimens d'honneur restreignit l'impétuosité dans les limites de la justice et de la prudence.

Les Grecs n'espéraient plus le salut de leur pays que de l'effet que produiraient en Angleterre les représentations de sir Stratford Canning.

Au moment le plus critique, lorsqu'une faction exaspérée régnait dans la capitale, soutenue par l'argent et les forces navales de l'amiral Ricord, et excitée à agir par l'appui de l'Angleterre et de la France, une frégate anglaise arriva avec des dépêches de Constantinople. Notre ambassadeur y avait reçu la copie d'un nouveau protocole, et dans l'espoir qu'elle pourrait arriver à Nauplie juste à temps pour prévenir l'effusion du sang, il l'avait de suite expédiée par *l'Actéon*.

Jamais arrivée ne fut plus opportune. Le messager envoyé d'Angleterre avec l'original du protocole s'était arrêté en Italie, et sans l'arrivée de *l'Actéon*, le sort de la Grèce eût pu devenir bien funeste, puisque le renversement par la violence d'un gouvernement reconnu par les résidens des trois cours aurait compromis la Grèce aux yeux de l'Europe, et lui aurait ôté tout espoir d'avoir bientôt un souverain.

Augustin Capo d'Istrias, voyant qu'il serait renversé par tout gouvernement né de la fusion des partis, si recommandée par M. Stratford Canning, prit la fuite à minuit, s'embarqua sur un brick russe et se réfugia, avec M. Mustoxidi et plusieurs autres de ses partisans les plus coupables, à Corfou. A cette nouvelle, Miaulis et les primats des îles, Maurocordato et les primats de la Morée, les chefs rouméliotes, tous enfin accoururent à Nauplie. Le vénérable prince de Maina fut tiré de son cachot; les députés

de Maina, que Colocotroni avait empêchés de se rendre à Argos, se réunirent à la foule, et en très peu de temps tous les chefs nationaux retournèrent à la ville, d'où la majeure partie d'entre eux avait été bannie durant près de deux ans.

Mais l'activité incessante de la diplomatie russe, et la stricte alliance qui prédominait entre le résident britannique en Grèce et le baron de Rückman, amenèrent des complications nouvelles et désastreuses. MM. Tricoupi et Maurocordato avaient été placés, par le ministre anglais, dans une cruelle position.

Peu de temps après la proclamation de Capo d'Istrias, Tricoupi et Zaïmi, autrefois les plus distingués d'entre les partisans de l'Angleterre, furent priés par M. Dawkins d'accepter l'amnistie insidieuse dont tous leurs amis politiques étaient exclus, et de reconnaître le gouvernement de Capo d'Istrias. Dans un moment de mauvaise inspiration ils cédèrent, et perdirent ainsi la confiance de la masse des constitutionnels, qui dès lors les envisagea comme déserteurs de la cause nationale. Compromis de cette façon vis-à-vis des constitutionnels, ils devinrent depuis ce temps, faute de pouvoir rester neutres, membres du parti russe.

(*La suite aux numéros suivans.*)

CIVILISATION EN ÉGYPTE.

La civilisation et les impôts ont long-temps été considérés comme inséparables. On nous répète tous les jours qu'on ne peut s'attendre aux vertus d'un peuple simple dans un état de société aussi compliqué que le nôtre. Cette complication que nous considérons comme partie intégrante de la civilisation, ceux qui ont vu et étudié l'Orient y voient un préjugé de notre esprit occidental, qui aujourd'hui se répand en Orient avec tous les mauvais symptômes que nous attribuons à la civilisation. Là ces symptômes font des progrès infiniment rapides, puisque les réglemens fiscaux n'y emploient pas, pour se développer, deux ou trois siècles, comme en Europe, mais y surgissent au bout d'un mois ou d'un an, renforcés qu'ils sont par les armées permanentes, ce grand instrument du despotisme, inconnu autrefois, mais aujourd'hui importé de chez nous en Orient.

Chaque voyageur en Égypte, en Afrique et en Arabie, relève l'importance du dattier pour les besoins des populations.

EN ÉGYPTE :

Le sol sur lequel vient le dattier paie un impôt ;
L'arbre paie un impôt ;
Le fruit paie un impôt ;
Le rameau qui porte le fruit paie un impôt ;

Le lift qui en est fait paie un impôt;

Les branches paient un impôt;

Les fibres du tronc paient un impôt;

La coupe des branches est soumise à une accise;

Les feuilles des branches paient un impôt;

Les faiseurs du lift sont imposés;

Les faiseurs du couffan sont imposés;

Les faiseurs de cordes de dattier sont imposés;

Les faiseurs de paniers sont imposés;

Les corbeilles, les cordes, paient une taxe d'exportation.

RÉPONSE

AU JOURNAL DE FRANCFORT.

Le *Journal de Francfort* du 9 mai contient une communication d'une nature bien extraordinaire, datée de Constantinople, atmosphère où l'on ne peut certes, sans une surprise extrême, voir les journaux européens entretenir leurs lecteurs « des projets de la Russie contre l'empire ottoman. » « Ces journaux nous assurent, » continue le naïf écrivain, « que l'empereur Nicolas avait pensé profiter de ses victoires sur les Turcs en 1828 et 1829 pour occuper et garder Constantinople, mais que les menaces de quelques ambassadeurs, adressées au comte Diebitsch, ont suffi pour arrêter l'armée russe à Andrinople, et pour obliger ce général à conclure la paix. »

« Accoutumé comme j'étais depuis long-temps à placer une entière confiance dans des assertions de journaux, particulièrement en ce qui concerne l'ambition des Russes, j'aurais cependant hésité à leur ajouter ici une foi implicite si je n'avais trouvé les mêmes assertions dans différens ouvrages, dont les auteurs sont très respectables, et qui ne peuvent même pas être suspectés de vouloir induire le public en erreur. »

L'auteur attendait par conséquent très impatiemment « que le *Portfolio* favorisât le monde de quelques documens qui présenteraient dans tout leur lustre ce splendide

épisode de la diplomatie de Péra ; mais ses espérances ont été déçues, et les révélations du *Portfolio* ne lui ont rien appris sur ce sujet si intéressant. »

Les révélations du *Portfolio* se trouvant insuffisantes, on fouille les archives de la mission russe pour y trouver des documens destinés, comme de raison, à verser le ridicule sur la diplomatie anglaise. Le temps est-il donc réellement venu où la Russie répond à l'exposé de sa duplicité et de sa fraude par l'exposé de notre ignorance et de notre faiblesse ? Nous avons parlé à plusieurs reprises des circonstances de 1828 et 1829, non seulement dans leurs rapports avec les documens russes secrets qui se rattachent à cette époque, mais aussi dans leur liaison avec une question bien plus importante, celle de l'état réel de l'armée russe à Andrinople.

Il serait aujourd'hui ridicule de chercher de nouveaux témoignages pour prouver les vues de la Russie, après la publication de la mémorable dépêche du comte Pozzo di Borgo, dans notre numéro 7 ; elle révèle le but que se proposait cette puissance dans la dernière guerre, notamment celui d'étouffer les améliorations qui s'opéraient en Turquie ; cette guerre d'ailleurs ne s'appuyait que sur ce déplorable traité, où, pour nous servir des expressions du *Quarterly Review*, « nous n'avons pas seulement perdu le pouvoir d'empêcher une rupture, mais encore où nous avons coopéré à l'augmentation de puissance de notre rival et hâté l'assujétissement de notre allié. » Dans la citation faite plus haut, il s'agit de menaces faites par la France et l'Angleterre, tandis que dans le manifeste russe daté de Péra, on publie une lettre des ambassadeurs d'Angleterre

et de France [1], qu'ils adressent au général russe en termes de sollicitation, sinon de supplique.

Dans les différentes dépêches de cette époque, émanées des ambassadeurs de Russie à Paris et à Londres, et que nous avons publiées, on a pu voir par quels moyens et jusqu'à quel point la Russie a égaré et dominé les cabinets de France et d'Angleterre. Elle avait obtenu l'inaction de ces cabinets; on ne pouvait guère s'attendre à des menaces de la part de leurs ambassadeurs; cependant sir Robert Gordon [2] et le général Guilleminot furent également indignés,

[1] Constantinople, 9 septembre 1829.

MONSIEUR LE COMTE,

Il est un devoir dont nous devons nous acquitter dans les circonstances actuelles, c'est celui d'informer Votre Excellence des conséquences inévitables qu'attirerait la marche ultérieure des troupes impériales sur Constantinople.

La Sublime Porte nous a formellement déclaré, et nous n'hésitons pas à confirmer la vérité de cette déclaration, que dans ce cas elle cesserait d'exister, et que la plus terrible anarchie, détruisant son pouvoir, livrerait sans distinction et sans défense aux chances les plus malheureuses, l'existence des populations chrétiennes et musulmanes de l'empire.

Dissimuler cet état de choses, ce serait prendre sur nous une responsabilité envers nos cours, envers Sa Majesté Impériale, en un mot, envers toute l'Europe, que nous devons repousser avec toute l'énergie possible. Nous remplissons notre devoir en vous adressant cette lettre. Nous n'avons désormais qu'à prendre toutes les mesures en notre pouvoir pour préserver les Chrétiens de cette capitale des périls imminens suspendus sur leurs têtes.

[2] Sir Robert Gordon traitait toujours avec mépris cette idée

et firent des remontrances énergiques sur le rôle ignoble qu'on leur ordonnait de jouer. Il n'est pas moins vrai, d'autre part, quoique ce fait ait échappé aux enquêtes de l'écrivain russe et ait été désavoué à la Chambre des Communes par sir Robert Peel, que l'escadre anglaise préparée au combat jeta l'ancre à côté de l'escadre russe faisant le blocus de Ténédos, et plaça même deux vaisseaux derrière cette île pour couper la retraite aux amiraux russes, s'ils avaient voulu la tenter.

Cette escadre était commandée, non par un diplomate, mais par un amiral anglais, prêt à prendre sur lui la responsabilité de la destruction de la flotte russe, dans le cas où Constantinople aurait été en danger, puisqu'il partageait l'erreur commune alors, que les Russes pouvaient marcher sûr Constantinople. L'anecdote sur l'amiral Heyden, qui sauta à bas de son lit pour embrasser l'officier anglais qui vint lui annoncer la conclusion de la paix, est fort connue et n'a pas besoin de commentaire. Mais ce n'est pas tout. Quelque fatal qu'eût pu être pour la Russie l'effet de la destruction de sa flotte et d'un acte d'hostilité dirigé contre elle par l'Angleterre, et plus encore celui de la cessation de notre désastreuse alliance avec elle, un plus grand

qu'un empire est perdu à la suite d'une campagne malheureuse. Il fut sur le point d'être rappelé par son propre frère, le ministre des affaires étrangères (lord Aberdeen), pour le langage qu'il avait tenu. Le ministre des affaires étrangères eut aussi une de ses dépêches retirée et désavouée par le premier ministre à cause de l'énergie qu'il avait montrée dans la question turque. Tout le monde connaît la disgrâce du général Guilleminot, ainsi que le silence que le ministre français des affaires étrangères lui imposa à la chambre des Pairs.

danger l'aurait encore menacée si la flotte anglaise avait passé les Dardanelles. Elle a évité jusqu'ici ce danger au moyen de certaines manœuvres pratiquées dans les salons de Londres ; mais l'amiral anglais alors, n'étant pas diplomate, aurait pu prendre sur lui de rompre ce charme, et dans ce cas, nous n'hésitons pas à soutenir que si la Russie eût eu à Andrinople, non pas cinq ou six, mais cent mille hommes prêts à marcher, elle n'aurait pas risqué d'aller à Constantinople, si ce mouvement devait décider sir P. Malcolm à entrer dans la mer Noire. Le comte Diebitsch savait que notre amiral avait pris cette résolution, puisque sir P. Malcolm écrivit au consul anglais à Andrinople, en l'informant de sa résolution de passer les Dardanelles, si les Russes faisaient un pas au-delà d'Andrinople.

La lettre fut interceptée et fut remise ouverte au consul par le comte Diebitsch lui-même, comme pour laisser croire que c'était la menace de l'Angleterre, et non l'impuissance de la Russie, qui arrêtait ses armes.

Et maintenant voilà qu'un document russe, dont l'insolence égale la profonde fausseté, prétend prouver l'absence de vues agressives de la Russie par les circonstances mêmes qui démontrent que ses moyens d'agression se trouvaient épuisés ; que dans l'ignorance de cet épuisement, une flotte anglaise se tenait prête à attaquer les forces navales de la Russie ; que l'amiral anglais enfin avait communiqué au général russe la terrible menace de faire flotter le pavillon britannique dans l'Euxin. Voilà ce qu'un organe européen de la Russie emploie pour prouver que l'empereur Nicolas n'avait aucune vue sur Constantinople, aucun sentiment hostile pour la Turquie. « Si, » continue l'apologiste russe, « les instructions de l'empereur Nicolas eussent été

d'occuper Constantinople et de renverser l'empire ottoman, le général russe, après la réception de cette lettre (la lettre des ambassadeurs et non celle de l'amiral), n'eût pas manqué de profiter des circonstances qui lui permettaient de porter un dernier coup à l'empire ottoman. » L'auteur conclut par les observations suivantes : « Voilà, Monsieur, des faits jusqu'à présent inconnus, que je suis heureux d'avoir publiés pour rendre hommage à la vérité. Je laisse à ceux qui réfléchissent et jugent avec impartialité le soin de décider quel degré de confiance méritent les publications dont le but constant est d'attribuer des desseins ambitieux à la Russie. Comment se fait-il, » poursuit naïvement notre auteur, « que le cabinet russe n'ait pas contredit les assertions de ces journaux en publiant les documens qui feraient apparaître la vérité ? »

« *Sans prétendre à expliquer cette énigme*, il semble que nous ne pouvons y voir qu'un acte d'indifférence dont la presse, il faut l'avouer, a abusé et abuse encore avec une extrême effronterie. Si le cabinet russe devait garder encore ultérieurement le silence, et que les journaux continuent leurs affirmations mensongères, je vais tâcher de me procurer encore et de vous envoyer des documens propres à dissiper tous les doutes. »

On raconte une plaisante histoire sur deux naturalistes persans qui examinaient un ours : l'un, qui n'avait jamais encore vu cet animal, demanda si cette bête faisait des petits ou pondait des œufs ; à quoi l'autre, plus instruit, répondit : « Cet animal est capable de tout. »

Mais dans quelle publication affirme-t-on que c'est la diplomatie européenne qui a arrêté les armes de la Russie ? En remontant à la brochure *l'Angleterre, la France, la*

Russie et la Turquie, qui a donné naissance à la plupart des articles qui éveillent les rancunes moscovites, nous trouvons le passage suivant sur les circonstances en question :

« Enfin la guerre se termine ; les moyens *matériels* de la Russie étaient à bout et les moyens *moraux* de la Porte entièrement épuisés ; cependant la Russie n'abandonne pas son attitude menaçante après le passage du Balcan, jusqu'à ce qu'enfin elle provoque de la part de l'Angleterre la menace de capturer sa flotte à Ténédos. Alors, elle laisse la Turquie sous l'impression d'avoir été dans ses serres, et l'Angleterre se trouve satisfaite et convaincue qu'une seule menace de sa part suffisait pour arrêter à toute heure les progrès de la Russie.

« Notre ambassadeur nouvellement arrivé, conjointement avec les autres diplomates, baclèrent, sous l'impression de leurs premières alarmes, un traité qui n'aurait jamais eu lieu si l'on avait seulement attendu quelques semaines ; car le corps russe était presque épuisé, tandis que les troupes turques commençaient à revenir de leur frayeur, de leur déception ou de leurs fausses espérances, sentimens inspirés tour à tour par les différentes influences qu'on leur faisait subir. »

(*Trad. franç.*, p. 29 et 30.)

Mais la mission russe à Constantinople désire que l'opinion publique en Europe soit encore plus éclairée au sujet des campagnes de 1828 et 1829.

Vers la fin de 1825, M. Canning fut informé en secret que le voyage de l'empereur Alexandre en Crimée prélu-

dait à une déclaration de guerre contre la Turquie [1].

Aussitôt que Nicolas fut monté sur le trône de Russie, après la mort mystérieuse de son frère, on envoya, au cœur de l'hiver, le duc de Wellington à Saint-Pétersbourg, avec la mission importante d'offrir au nouveau Souverain la médiation anglaise dans ses différends avec la Turquie. Quoique le choix d'un personnage aussi distingué fût déjà un grand hommage rendu à la cour de Saint-Petersbourg, la conduite du cabinet russe fut inconvenante au-delà de toute mesure; car, au moment où le

[1] L'information secrète obtenue par M. Canning fut confirmée par un incident insignifiant en lui-même, qui eut lieu peu de temps auparavant à Péra. Une personne attachée à la légation russe, indisposée de quelques allusions à la bravoure des Turcs, et s'oubliant en raison de la nature familière de la réunion dans laquelle elle se trouvait, fit entendre que sans la mort de l'empereur Alexandre une armée russe se trouverait déjà sous les murs de Constantinople. Le caractère particulier de discrétion et de discipline sévère dans les rangs de la diplomatie russe fit qu'on attacha beaucoup d'importance à cet aveu, et bientôt il parvint à la connaissance des différens ambassadeurs. L'Autriche se croyait dans le temps sur le pied de la plus parfaite intimité avec la Russie, à cause de l'opposition qui existait entre l'Angleterre et Metternich, par suite du système de M. Canning vis-à-vis de la sainte alliance. On peut donc juger quel effet cette indiscrétion de l'agent russe dut produire sur le ministre de l'Autriche. Il demanda une explication au chargé d'affaires russe, et le baron de Rückman, alors secrétaire de légation, n'hésita point à affirmer que les paroles en question n'avaient jamais été prononcées. Nous ne pouvons ne pas remarquer ici que l'occasion aurait été unique, si M. Canning avait bien compris la Russie et la Turquie.

Duc sollicitait des explications sur les intentions de la Russie à l'égard de l'Orient, on envoyait un messager à Constantinople avec un *ultimatum* qu'on n'avait point communiqué au représentant de l'Angleterre. Dans ses entrevues cependant avec l'empereur Nicolas, sa Grâce eut occasion suffisante de juger de la science superficielle du Czar sur toutes les matières relatives aux opérations militaires, et nous pouvons affirmer que la non-réussite de la première campagne russe dans les principautés, était prédite dans les dépêches du duc de Wellington, deux années avant l'événement; et c'est en conséquence du profond mépris qu'avait le Duc pour les moyens dont la Russie pouvait disposer contre la Turquie, que la Grande-Bretagne, selon toute probabilité, resta si imprévoyante et si indifférente sur les conséquences de la guerre de 1828. Mais si l'opinion du Duc n'était fondée qu'en 1826, c'est que l'Angleterre elle-même, dans l'intervalle de cette époque au commencement de la campagne des Russes, devint leur alliée et l'antagoniste de leur adversaire.

Quant aux détails des campagnes de 1828 et 1829, nous sommes assez heureux pour en posséder la relation, rédigée par un officier anglais distingué, pour servir d'information au duc de Wellington, et nous nous proposons de la communiquer prochainement à nos lecteurs.

Nous ne croyons pas que, dans les communications prochaines qu'on promet de Constantinople, sur la remise de l'indemnité turque, la mission russe s'y trouve en possession de la copie d'une dépêche de lord Aberdeen, adressée à lord Heytesbury, où le roi d'Angleterre se réserve le droit de juger et d'intervenir dans la question de l'indemnité que la Turquie doit payer.

Quant à cette réduction tant vantée de l'indemnité, le correspondant du *Journal de Francfort* dit, comme de raison, « que ceux qui sont sur les lieux savent que cet arrangement n'était praticable que parce que la Russie a généreusement consenti à accorder une remise de quatre-vingt-dix millions de piastres sur le restant de la dette, et que ce n'est qu'ainsi que le Sultan s'est trouvé en état de s'acquitter complétement, *sans devenir l'obligé d'aucune puissance étrangère*. Il sera curieux de savoir si le cabinet russe va publier quelque chose à cette occasion. »

Il serait plaisant, en effet, de voir la Russie révéler qu'elle a fait une remise sur la dette, parce qu'elle craignait la bonne intelligence qui se serait formée entre l'Angleterre et la Turquie, si cette dernière lui eût dû un emprunt.

Nous attendons maintenant avec impatience les prochaines révélations russes, et nous ne pouvons terminer nos remarques, sans exprimer notre vive satisfaction sur le ton que prend la Russie. Il n'y a pas long-temps que le *Journal de Francfort* insérait dans ses colonnes la majeure partie d'un article qui avait paru dans une revue anglaise, et que nous considérions comme l'exposition la plus décisive du caractère des institutions et de la politique de la Russie. Ce tableau a pris même dans le *Journal de Francfort* un ton et une couleur encore plus décidés. On y avoue hardiment la nécessité de l'occupation de Constantinople, de l'individualisation, pour ainsi dire, de toutes les énergies des populations slaves, et le besoin de les employer à subjuguer l'Europe. Aujourd'hui, la Russie re-

vient à des dénégations, ne parle plus que de modération, de magnanimité et d'innocence. Le mensonge sur ses lèvres est l'expression de ses alarmes, et l'hommage qu'elle rend à la puissance de l'Angleterre.

LORD DURHAM

ET L'EMPEREUR NICOLAS.

Copie d'une lettre de lord Durham à M. Gisborne, consul anglais à Saint-Pétersbourg.

5 mai 1836.

MONSIEUR,

Je ne suis point surpris d'apprendre de votre part, que les dernières discussions dans le parlement ont attiré la sérieuse attention des négocians anglais établis en cette ville. L'importance de leurs intérêts et du commerce avec lequel ils sont en relation, exige naturellement leurs soins les plus attentifs. Comme représentant de Sa Majesté Britannique auprès de cette cour, il est aussi de mon devoir de fixer l'attention la plus soutenue sur tous les événemens qui pourraient justifier des inquiétudes qu'on paraît avoir conçues quelque part. Je suis convaincu cependant qu'elles n'ont aucun fondement rationnel.

Rien ne s'est passé depuis mon arrivée ici qui eût pu faire soupçonner la possibilité même éloignée d'une rupture entre les deux pays. J'ai eu toujours les communications les plus amicales avec le gouvernement de S. M. I.; chaque représentation faite en faveur des sujets britanniques a été promptement examinée; des enquêtes ont été ordonnées là où une plus ample investigation se trouvait nécessaire, et on a promis pleine satisfaction dès qu'elle était due avec justice. Quant

à l'aspect général des affaires politiques, je vais me référer à des faits, qui après tout, parlent plus haut que les déclarations et les opinions des gouvernemens et des individus. La dernière convention avec la Porte et l'évacuation de Silistrie sont des événemens très importans, et des indications bien convaincantes, que le gouvernement russe est dans l'intention de se joindre spontanément et cordialement à nos efforts pour maintenir la paix générale en Europe. *C'est ma ferme conviction que ce but sera maintenant atteint avec certitude*, je ne puis donc hésiter à donner aux Messieurs qui se sont adressés à vous, l'assurance de pouvoir, sans crainte d'interruption, s'appliquer au commerce qui est le lien naturel d'union entre l'Angleterre et la Russie, et dont l'encouragement et l'extension ne sauraient former que le vœu le plus ardent des gouvernemens des deux pays.

Signé, DURHAM.

Copie d'une seconde lettre de lord Durham à M. Gisborne à Saint-Pétersbourg.

8 mai 1836.

MONSIEUR,

Je ne puis me refuser le plaisir de vous inviter à informer les membres du corps de marchands anglais établis en cette ville, que S. M. Impériale s'est plu à différentes reprises à m'exprimer sa haute approbation de leur conduite dans toutes les occasions et circonstances. Vous pouvez facilement vous imaginer combien cette opinion sur mes compatriotes, si honorable pour eux, a dû être agréable pour moi; je désire donc leur communiquer cette preuve que

leur manière d'agir ait été si justement appréciée et si *gracieusement* reconnue.

Signé, Durham.

Notre désir de consigner dans ces pages tout ce qui est relatif à la grande question de notre siècle, dont nous prévoyons que les conséquences ébranleront, à une époque peu éloignée, l'état de l'Europe, et influeront sur les destinées de chaque partie de notre globe, nous porte à donner ici une place aux deux lettres précitées. Nous nous abstenons de la pénible tâche d'y ajouter des commentaires. Elles ont été déjà jugées. Nous croyons qu'on ne s'est pas mépris à leur sujet.

Nous voulons cependant diriger l'attention de nos lecteurs sur une seule expression, non pas tant parce qu'elle se trouve ici dans la bouche de lord Durham, que comme preuve d'une ruse commune dont la Russie se sert à tout propos. C'est la prétendue « union de l'Angleterre et de la Russie pour maintenir la paix générale. » Si l'union existait entre l'Angleterre et la Russie, le maintien de la paix ne serait plus un objet; car il n'y aurait aucun danger de guerre. Si l'Angleterre s'unissait à la Russie dans ses projets ambitieux, il n'y a pas d'État dont l'opposition, quelque caractère qu'elle prît, pourrait mériter le nom de guerre. Si les plans de la Russie coïncidaient avec les dispositions pacifiques et conservatrices de l'Angleterre, il n'y aurait pas de cause de collision en Europe. Mais comme aucune de ces hypothèses n'est admissible, — comme la politique russe ne coïncide pas avec les vues conservatrices de l'Angleterre, — et que cette dernière n'approuve point les projets agressifs de la Russie, — l'union ne peut exister entre

elles, et encore moins préserver la paix de l'Europe, qui ne court de danger que justement par suite de leur opposition. Le résultat qu'on puisse obtenir, c'est d'arriver à un état de cessation des hostilités, quand l'Angleterre aura pris l'attitude convenable pour empêcher la Russie de subjuguer ses voisins les plus faibles, et renforcera suffisamment ces voisins pour résister à ses attaques.

L'apparence d'une union entre l'Angleterre et la Russie, qui peut uniquement subsister par suite de l'ignorance de l'Angleterre sur le jeu que joue la Russie depuis Drontheim jusqu'à Pékin, est le moyen le plus sûr de hâter des résultats qu'il ne sera pas plus long-temps possible de déguiser qu'à l'Angleterre de les souffrir. C'est par suite de l'union réelle ou apparente de l'Angleterre et de la Russie que cette dernière a occupé sa position actuelle sur le Bosphore. Mais depuis les derniers mois, l'Angleterre a heureusement pris une attitude entièrement différente. L'augmentation de ses forces navales, — l'expression décidée et unanime de l'opinion de la Chambre des Communes, — l'aveu fait par le ministre des affaires étrangères sur la vérité du tableau de la politique russe telle qu'on l'a peinte au parlement, — les sentimens universels de la nation anglaise, — les opinions de son monarque, — forment un contraste remarquable avec les circonstances des années dernières, telles que les représentent et s'en louent les agens de la Russie. Aussi, nous l'avons remarqué, à mesure que notre ton devenait décidé, celui de la Russie s'abaissait, et il ne saurait être douteux, dans l'esprit de tout calme observateur des événemens, qu'il est encore au pouvoir de l'Angleterre d'arrêter la Russie d'un seul mot,

et de l'empêcher d'acquérir une situation que tout le monde regarde comme le signal d'une guerre européenne.

Quoique l'Angleterre n'ait pas fait jusqu'à ce moment un seul pas au sujet de l'indépendance de la Turquie, cependant la seule conviction existante en Russie et en Turquie, que ni le peuple ni le gouvernement de la Grande-Bretagne ne se laisseront plus abuser par la Russie, — a déjà conduit à des résultats très importans, tels que la promesse de l'évacuation de Silistrie, la remise d'une partie de la dette turque, et l'abandon par la Russie de la position qu'elle avait prise sur le Danube [1]. Tout cela, il est vrai, peut n'avoir aucune valeur si l'Angleterre retombe dans son ancienne apathie; mais telles que les choses existent, c'est toujours autant de gagné, et il ne nous aurait pas coûté plus de peine d'obtenir ainsi tout autre point relatif à l'indépendance de l'empire ottoman. Le prince de Lieven et le comte Pozzo di Borgo ne pourront plus obtenir des discours dans la Chambre des Communes, ou des protocoles dans notre bureau des affaires étrangères, pour démontrer à la Prusse, à l'Allemagne, à la Norwège, à la Suède, à la Turquie, à la Pologne, à la Grèce (nous pour-

[1] Toutes ces choses arriveront à leur conclusion si la Russie voit la nécessité de les mettre en balance avec l'opinion publique en Angleterre. La seule mention de l'évacuation de Silistrie a fait à la Russie le tort le plus matériel sur ses frontières les plus immédiates, quelque bien que cela lui fasse à Constantinople et à Londres. Elle doit, comme de raison, tourner toute son attention vers ces deux points, et calmer Londres jusqu'à ce que Constantinople soit occupé : Silistrie, les principautés, le Caucase, ne sont comparativement d'aucune importance.

rions aller encore plus loin), que la Grande-Bretagne, fascinée par les déceptions de la Russie, prend part à ses injustices.

Ces faits et ces considérations puissantes laisseront, ce nous semble, peu de profit au triomphe dont l'Empereur pourra se vanter, d'avoir à Saint-Pétersbourg un ambassadeur anglais qui n'est ni *pointilleux*, ni *susceptible*, ni *méfiant*, et de proclamer l'existence de « *l'union de l'Angleterre et de la Russie, dans le but de conserver la paix de l'Europe.* »

NOTE OFFICIELLE

DE LORD PONSONBY,

ADRESSÉE

AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN TURQUIE, RELATIVEMENT A M. CHURCHILL.

—

Nous publions ici la note présentée à la Porte par lord Ponsonby, à l'occasion de ce que M. Churchill avait été jeté au bagne. Cet outrage ne surprendra pas de la part de son auteur, le reiss effendi, l'agent connu, avoué et soudoyé, de la Russie. Tout en plaignant les souffrances du respectable négociant, et tout en souffrant avec lui sous le point de vue national, nous regardons cet événement comme un accident qui nous est favorable en politique, à la manière énergique dont notre représentant à Constantinople l'a relevé.

Ce fait fournit une occasion de rehausser le caractère de l'Angleterre, de repousser les assertions, si soigneusement répandues par les agens de la Russie, sur le déclin de notre puissance, et d'éloigner des fonctions publiques en Turquie les hommes qui sont soutenus par la Russie, parce qu'ils nous sont hostiles. Si chaque événement, quelque favorable qu'il nous soit, doit tourner contre nous aussi long-temps que nous serons disposés à ne pas agir, aussi, dès que nous montrerons de l'énergie, tout va tourner à

notre avantage. Nous espérons donc que le gouvernement appuiera la vigoureuse conduite de lord Ponsonby.

Le soussigné ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. britannique a l'honneur d'informer son Excellence le ministre des affaires étrangères, pour être porté à la connaissance de la sublime Porte, que son Excellence Akif Effendi ayant violé les droits d'un sujet britannique ; — droits conférés par des sultans de glorieuse mémoire et particulièrement respectés par l'illustre souverain actuellement régnant pour le bonheur de ses sujets ; — le soussigné se voit obligé de déclarer à la sublime Porte, qu'il n'entretiendra plus désormais de communication officielle avec son Excellence Akif Effendi, et qu'il soumet respectueusement à la sublime Porte et particulièrement au Sultan en personne, sa juste plainte contre un ministre qui a osé violer les lois de son propre souverain et outrager la nation anglaise.

Le soussigné a l'honneur d'être, etc., Thérapia 10 mai 1836.

Signé, PONSONBY.

TROUBLES EN GRÈCE.

Des nouvelles nous sont parvenues qui font craindre vivement des troubles sérieux en Grèce aussitôt après le départ du roi. On voit des émissaires chercher à soulever partout le peuple, et jamais la Grèce ne s'était trouvée dans un état comme l'état actuel ; mais on se donne grande peine à cacher la vérité au comte Armansperg et à son royal maître, auxquels on ne présente que les rapports les plus rassurans.

LE
PORTFOLIO
OU
COLLECTION
DE DOCUMENS POLITIQUES
RELATIFS
A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

TOME III.

N° 25.

Documens officiels prussiens relatifs aux mesures à prendre contre les représentans des chambres législatives allemandes, et contre les libéraux de l'Allemagne.
Opinion de l'Allemagne sur l'influence de la Russie.
La Croix et le Croissant.
Réponse du général Henri Dembinski à l'article de M. Pagès de l'Ariége sur l'occupation d'Alger.
Relations diplomatiques de la Russie avec la cour de Pékin.
Relations sur les affaires de la Grèce. (*Troisième partie.*)
État de la Syrie.
Influence russe à Naples.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18. | LE DOYEN, LIBRAIRE PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

(Les dépêches suivantes offrent un témoignage intéressant de la politique agressive de la Prusse, de l'absolutisme de son gouvernement, et du manque complet de sécurité pour les personnes et les propriétés dans ces pays germaniques qui se trouvent soumis à sa dictature.

Nous espérons que l'exemple fourni ici de l'infraction, par le cabinet de Berlin, de tout principe de justice internationale, exercera un juste poids sur les déterminations de ces parties de l'Allemagne qui ont échappé jusqu'ici aux piéges de la Ligue commerciale, et les empêchera d'abdiquer leurs droits nationaux et leur indépendance au profit d'un État qui n'est important, dans la balance de l'Europe, qu'en sa qualité d'instrument servile de la Russie.

Nous croyons qu'il est encore temps pour les cabinets germaniques de second ordre de s'apercevoir de l'erreur dans laquelle ils ont été induits, et de travailler à s'émanciper d'un système dont ils n'ont pas encore subi les funestes conséquences. Nous sommes heureux en voyant que la *Gazette de Hanovre* a épousé la cause que nous soutenons. Le fait que l'authenticité des documens du *Portfolio* est reconnue évidente au-dessus d'aucun doute par une feuille allemande qui porte un caractère semi-officiel, n'est pas sans importance par rapport à l'opinion publique en Allemagne, et indique que le gouvernement de Hanovre apprécie déjà l'utilité de faire connaître au public les desseins qui menacent tous les intérêts européens de suites si désastreuses)

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

DOCUMENS OFFICIELS PRUSSIENS

RELATIFS

AUX MESURES A PRENDRE CONTRE LES REPRÉSENTANS DES CHAMBRES LÉGISLATIVES ALLEMANDES ET CONTRE LES LIBÉRAUX DE L'ALLEMAGNE.

Le général de Borstell au général Thile, adjudant général du roi de Prusse.

Trèves, 14 juin 1832.

..... Encore une remarque confidentielle. Si l'on est obligé de laisser aux souverains allemands le soin de traiter à leur gré les démagogues et les perturbateurs insensés dans leurs États, s'ils devaient n'être jugés que d'après les prétendues lois françaises, on ne fera qu'augmenter ainsi la faiblesse des gouvernemens et les forces subversives du parti révolutionnaire au dedans comme au dehors de l'Allemagne, le cancer continuera à ronger autour de lui.

La sûreté de l'État, basée sur les principes de la morale, est le devoir le plus important pour les gouvernemens; elle n'est garantie nulle part par les formes et les assemblées représentatives; au contraire, ce sont elles qui l'exposent partout à des abus et à des dangers. Le fleuve débordé ne rentre plus de lui-même dans son lit primitif, il faut l'y conduire.

Si les institutions constitutionnelles allemandes, qui accordent aux représentans du peuple le droit du refus des impôts et un pouvoir au-dessus de celui du souverain, si ces institutions ne peuvent être ramenées à des comités d'État à voix *consultative*, dont l'expérience a démontré l'utilité, il y aura toujours péril, ce me semble, pour la sécurité de tous les États, et même de ceux qui sont gouvernés avec sagesse, modération, et entièrement d'après la noble tendance prussienne qui ne cherche que le bonheur du peuple.

Je vois les difficultés de l'entreprise. Ce n'est que par la force des armes qu'on pourra obtenir ce résultat dans les pays allemands, qui se complaisent dans leur liberté et dans leur insolence populaire, et qui croient y trouver un moyen de protection contre l'absolutisme, les rigueurs et l'oppression de leurs souverains. Cependant, tout ce que j'ai proposé dans ma lettre au Roi, les arrestations, l'emprisonnement des perturbateurs dans une forteresse fédérale et leur punition par une sentence de la Diète de Francfort, tout cela ne servira pas encore de remède radical.

Dépêche du lieutenant général Thile, adjudant général du roi de Prusse, à S. E. M. de Borstell, général de cavalerie, etc.

J'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence, pour son information, la copie de ce que je viens d'écrire aujourd'hui au ministre des affaires étrangères au sujet de

la proposition de Votre Excellence, contenue dans son écrit du 14 juin 1832, de faire mener à la forteresse de Mayence, pour plus de sûreté, les perturbateurs qu'on arrêterait, en cas de troubles, dans les petits États allemands.

Berlin, 26 juin 1832.

Signé THILE.

A M. Ancillon, ministre des affaires étrangères de S. M. le roi de Prusse.

Dans un rapport mis sous les yeux de Sa Majesté et concernant les secours militaires à accorder aux petits États allemands, en cas de troubles, M. le général de cavalerie de Borstell a fait surtout observer que les petits États ne possèdent d'ordinaire ni des maisons de détention assez fortes, ni des troupes suffisantes et assez sûres pour faire garder les perturbateurs arrêtés; qu'il y aurait donc à déterminer un lieu de détention plus sûr, et, pour éviter toute mauvaise impression, autant que possible situé en dehors des États prussiens; qu'ainsi la forteresse fédérale de Mayence paraîtrait pouvoir s'adapter parfaitement à cet usage.

Sa Majesté le Roi ne s'oppose pas à ce qu'on donne suite à ce projet, et je dois le communiquer à Votre Excellence pour que Votre Excellence veuille bien faire soumettre cet objet, par M. de Nagler, à la délibération de la Diète fédérale.

Il me semble qu'il y a un rapport direct entre cette me-

sure et la question de savoir si les perturbateurs amenés à Mayence ne devraient pas y être jugés par une cour de justice fédérale, question d'ailleurs que je ne me permets que de toucher ici et que je dois entièrement abandonner aux réflexions éclairées de Votre Excellence.

Berlin, 26 juin 1832.

Signé THILE.

Extrait d'une lettre du général de Borstell, datée de Wiesbade, le 31 *juillet* 1832.

....... Or, comme l'envoi des troupes doit dépendre *sub a* des événemens du mois de juillet à Paris et dans nos provinces limitrophes, ainsi que de l'état d'excitation d'une partie de l'Allemagne méridionale, je me permets de prier Votre Excellence, non seulement de me communiquer ces nouvelles dès qu'elles seront arrivées, mais aussi de me donner son opinion sur l'opportunité de l'envoi d'un premier fort échelon de troupes, calculé d'après les événemens dont j'ai parlé, et aussi sur l'état d'effervescence et d'opposition qui se seront manifestées dans l'intérieur de l'Allemagne contre les décrets de la Diète; il s'agira donc de savoir si un corps auxiliaire prussien d'une force de plus de deux à trois mille hommes deviendra bientôt nécessaire ou non.

Lettre du roi de Prusse au général de cavalerie de Borstell.

Dans le cas où, d'après les dispositions de la Diète fédérale, on aurait besoin de plus de troupes prussiennes comme secours militaire pour les États avoisinans, vous avez à votre disposition, outre les troupes du 8^e^ corps d'armée, le 32^e^ et le 37^e^ régiment d'infanterie, et le 6^e^ de hulans. S'il y avait à employer un nombre de troupes plus considérable encore, vous les prendrez toujours sur les corps de votre commandement les plus rapprochés du lieu de la destination, et comme, par suite de pareilles mesures, la garnison de Cologne pourrait se trouver trop affaiblie et avoir besoin de renforts, le général d'infanterie de Müffling a reçu de moi l'ordre de détacher, à cet effet, sur votre réquisition, une partie de la 14^e^ division.

Berlin, 22 août 1832.

Signé FRÉDÉRIC GUILLAUME.

OPINION

DE L'ALLEMAGNE SUR L'INFLUENCE DE LA RUSSIE.

(Nous sommes heureux de pouvoir faire contraster avec les documens précédens la lettre suivante que nous recevons d'un écrivain allemand distingué.)

A l'Éditeur du PORTFOLIO.

Bords de l'Elbe, 22 juin 1836.

MONSIEUR,

En parcourant un numéro récent du *Blackwood's Magazine,* j'y ai remarqué un article intitulé : « *Résultats de l'ascendant démocratique sur les affaires du dehors* ». Toutes les fois qu'on a commis quelque erreur palpable ou adopté une fausse direction dans la politique étrangère, il est assez naturel qu'un parti tâche de détourner le blâme de ses chefs, et de le déverser, s'il est possible, sur ses adversaires. Dans le cas qui nous occupe, c'est-à-dire quant aux projets alarmans et aux plans ultérieurs de la Russie, il doit être évident pour tout observateur impartial que la question a été bien peu comprise par tous les partis également, et que, dès qu'on a su apprécier son importance, elle a été traitée non pas comme question politique, mais comme question d'intérêts nationaux et européens. Il n'est donc pas dans mon intention, et il serait superflu de s'étendre encore sur ce sujet après vos déclarations réitérées, qui ne manqueront pas de cau-

ser de la satisfaction aux endroits pour lesquels on les a destinées. Mais dans l'article en question, je rencontre une étrange erreur sur les affaires allemandes, et je ne puis m'empêcher de la relever. La politique intérieure de l'administration anglaise, depuis la réforme, y est représentée comme ayant aliéné à la Grande-Bretagne l'affection du peuple allemand, et comme ayant forcé ce peuple, par une crainte instinctive « des principes révolutionnaires, » à se jeter dans les bras de la Russie. Étranger, je ne vois pas l'obligation de me mêler à la guerre qu'on fait aux principes des réformateurs anglais; mais qu'il me soit cependant permis de présenter quelques remarques sur les dispositions de la majorité du peuple allemand; et puisque l'auteur, dans le *Blackwood's Magazine,* envisage ou affecte d'envisager l'Allemagne comme « la barrière la plus efficace contre l'ambition moscovite, » on peut présumer que le parti conservateur en Angleterre ne considèrera pas l'étendue actuelle et les motifs réels de l'ascendant russe sur les États allemands comme une chose indifférente.

Il est inutile de parler de l'Allemagne dans le sens dont on parle de l'Angleterre ou de la France, lorsqu'il s'agit de traiter de leur système de gouvernement ou de leurs intérêts nationaux. Ces États, tout divisés qu'ils peuvent être par des dissensions domestiques, n'ont jamais éprouvé quelque chose qui ressemble à ces divisions provinciales, qui font partie intégrante de notre existence allemande. Il est donc nécessaire, avant tout, de bien établir cette distinction, qui ne saurait ne pas frapper le coup d'œil le plus superficiel. Il y a d'un côté en Allemagne, les deux puissances directrices, l'Autriche et la Prusse, chez lesquelles le gouvernement n'éprouve pas d'opposition *visible,* ou chez

lesquelles du moins *la police* a été jusqu'ici suffisante pour abattre tout ce qui menaçait de se constituer de cette manière ; de l'autre côté, il y a les États constitutionnels, où l'existence d'un corps d'opposition plus ou moins compacte est légalisé par les formes d'un gouvernement représentatif, et se manifeste en dépit de tous les réglemens restrictifs de la censure, par une tendance plus ou moins prononcée de l'opinion publique se faisant jour par la presse.

Quant aux habitans des pays constitutionnels, on peut affirmer hardiment, qu'au lieu de trahir quelque inclination pour la Russie, ils ont montré dans plus d'une occasion les symptômes les plus positifs du contraire. Je n'ai besoin que de faire ici allusion à la profonde sympathie témoignée pour le sort de la Pologne et à la réception enthousiaste qui accueillit les réfugiés polonais lorsqu'ils traversaient ces pays. Ce sont des faits d'une notoriété publique ; ils n'ont pas besoin de preuves. Mais en outre, n'y a-t-il pas eu des adresses couvertes de signatures nombreuses et respectables qu'on a présentées, en 1831, à la Diète fédérale elle-même, en réclamant son intervention diplomatique dans la lutte meurtrière qui paraissait destinée à amener l'anéantissement d'un peuple généreux ?

Il est vrai qu'on craignait l'invasion d'un mal pestilentiel en même temps qu'une invasion russe, mais les adresses à la Diète étaient déjà une démarche si peu commune et si peu du goût de ceux vis-à-vis desquels on l'adoptait, que tout autre prétexte aurait été également employé pour rendre l'occasion de la prière plus plausible et sa portée plus décisive. La Diète a cru nécessaire, en s'exposant à démentir ses déclarations antérieures, de qualifier ces adresses

d'*illégales* [1]. Dans les Chambres législatives, le nom de Pologne se trouvait introduit à chaque occasion favorable, quoiqu'il fût facile de lire dans les regards déconcertés et inquiets des ministres combien cette tendance leur semblait pouvoir devenir dangereuse.

Alors même que tout fut fini, on a accueilli partout les nobles débris de l'armée polonaise avec les honneurs dus aux représentans d'une cause généreuse et touchante, quoique trahie par la fortune. On paraissait avoir oublié le triomphe de la force physique, et grâce à la conviction d'un droit indestructible, on s'entretenait avec confiance du jour de la justice, et on employait des termes certes peu mesurés pour qualifier les actes de l'autocrate. Cette exaltation fut sévèrement critiquée par des auteurs plus modérés et plus timides, et les progrès de la cause polonaise furent gravement qualifiés de progrès de la révolution; cependant on ne défendit point les mesures par suite desquelles la libre volonté de milliers de citoyens prodigua aux Polonais les secours matériels dont ils pouvaient avoir besoin. Des comités s'établirent à Leipsick, Dresde, Altenburg, Francfort, Nuremberg, Heidelberg, Carlsruhe, Manheim, Stuttgard, Ulm, Darmstadt, Cassel. Les Allemands n'ont aucune raison de se glorifier de ce qu'ils ont fait sous ce rapport, car quelle nation aurait pu faire moins, sans manquer aux lois de l'honneur et de l'hospitalité? Mais il est assez curieux, que tandis que cette fer-

[1] Nous avons vu qu'on avait adopté la même ligne de conduite en Grèce, lorsque les primats de la Morée écrivirent leurs adresses loyales au prince Léopold, et que Capo d'Istrias les déclara *illegales*. Voyez le numéro 24 du *Portfolio*. (*Note de l'Édit. angl.*)

mentation politique soulevait alors des craintes et des imputations qui se conçoivent, grâce à la nouveauté de la chose, mais que les événemens n'ont pas justifiées depuis, on ait, d'un autre côté, cru pouvoir imputer aux Allemands une inclination à se jeter entre les bras de la Russie.

On peut dire que la position actuelle de la Russie n'est pas bien comprise par les Allemands. Les libéraux allemands sont ou trop occupés de leurs luttes à l'intérieur, qui absorbent toute leur attention, ou trop livrés à un esprit spéculatif pour descendre jusqu'aux détails, et dans les deux cas, ils ne s'appliquent pas assez sérieusement à l'étude approfondie et basée sur les faits de la politique européenne. Mais, dans les États constitutionnels, l'idée qui prévaut est celle que l'élévation de la Russie est liée de manière ou d'autre à la chute des systèmes représentatifs.

Les projets russes actuels ont peut-être été assez mal examinés; beaucoup de symptômes peuvent avoir échappé à l'observation; mais les Allemands ne sont guère loin du but, *en apercevant des traces de l'influence russe de quelque côté qu'ils se tournent, puisque, de fait, elle se montre partout.* Il y a une manière de voir qui s'applique particulièrement aux idées allemandes. C'est une comparaison du passé avec le présent, qui fait prévoir un retour au despotisme militaire. En cela, les Allemands s'occupent peu de l'agent immédiat, — *de l'ambition du cabinet russe;* — mais ils découvrent la cause primitive à travers le cours périodique des affaires humaines. Ils prévoient quelque chose de semblable aux époques moins mauvaises de l'empire romain. C'était là un despotisme, non

dans sa forme brutale, dans son horreur native, mais un despotisme avec des attributs fictifs, de perfides attraits de paix et de prospérité, un despotisme préparé et distillé, pour ainsi dire, avec une subtilité et une habileté merveilleuses. Ils disent que nous avons été les témoins des derniers efforts du courage des peuples, que nous avons assisté à la lutte de mort des indépendances nationales, et que le monde est mûr pour ce calme général que le despotisme peut donner, — ce calme et ce repos *de cimetière,* que, selon les paroles de Schiller, Philippe II avait promis aux Pays-Bas. Ensuite, pour prouver la similitude de l'état actuel des choses avec cette époque de l'univers romain, ils en appellent au fait que l'âge d'or de la littérature a passé; que l'âge des sophistes, des rhétoriciens, des grammairiens et des scholiastes, l'âge des encyclopédies et des manuels scientifiques lui a succédé; genre de littérature moins méprisable en lui-même que trop vanté, faute d'efforts plus originaux. Ils parlent de la dépravation du goût national, de l'utile sans inspirations généreuses, et du luxe sans élégance, qui paraissent présider à notre vie sociale. D'autres, à leur tour, plus hardis ou moins démoralisés, voudraient continuer ce parallèle historique, et nous conduire à cette espérance faible et éloignée, qu'après un bouleversement général, les peuples du Don et de l'Ural pourraient bien être destinés à obéir à un instinct civilisateur, et qu'après des siècles d'obscurité et d'anarchie barbare, au moyen des efforts originaux d'une race plus saine, l'Europe pourrait retrouver à la fin ce flambeau de lumières et de liberté que ses fils dépravés avaient jadis perdu de vue. Voilà des rêves; mais pourquoi me suis-je arrêté sur eux? C'est parce que, dans les illusions de ces rêveurs, je découvre des élémens

d'une opposition cachée qui pourrait encore se réveiller de ses spéculations toutes passives ; un certain instinct de danger qui n'a besoin que d'être dirigé vers un objet défini, au lieu de s'affaiblir dans de vagues inquiétudes ; la conviction enfin de ce que nous sommes sur le point de perdre, et de ce que (en secouant notre sommeil) nos efforts bien dirigés pourraient encore conserver.

En voilà bien assez sur nos prétendues prédilections russes. Parlons maintenant de l'impression que la politique intérieure de l'Angleterre a produite sur la partie plus active et plus sage des constitutionnels allemands. Un orateur populaire dans les Chambres de Bade a identifié le rejet du premier bill de réforme avec la chute de Varsovie, et l'a présenté comme un sujet de triomphe pour toutes les aristocraties de l'Europe. C'était là, à tout prendre, le sentiment presque universel dans les États constitutionnels. Il se peut qu'il y ait chez moi préjugé ou manque de tact, ou les deux choses en même temps ; mais je crois que même l'œil d'un conservateur n'apercevra pas sans plaisir que les constitutionnels allemands tournent davantage leurs regards vers l'Angleterre réformée que vers la France révolutionnaire. Eh bien ! *en dépit de la jalousie occasionée par les systèmes restrictifs de commerce*, j'ose affirmer qu'il en est ainsi. Quant à l'idée que nous sommes arrivés à regarder le système représentatif comme une pure déception, je pense que je parviendrai, dans une lettre future, à la faire remonter à sa source. Pour le moment, je vais me contenter de présenter ici les opinions de quelques écrivains populaires, appartenant au parti modéré, sur la question de la réforme en Angleterre. Dans un ouvrage qu'on attribue au professeur Hegewisch, à Kiel (*Politische Freiheit*

von F. Baltisch, Leipsick, 1832), l'auteur exprime son admiration pour la constitution anglaise d'une manière bien caractéristique. Il y invoque, d'un ton triomphal, le fait même qu'une amélioration aussi remarquable que le premier bill de réforme n'a pu être introduite au mépris de l'opposition constitutionnelle des lords. « Ils voulaient, dit-il, plutôt mourir dans leurs chaises curules qu'approuver ce qui, n'étant que la pure volonté de la multitude, pouvait devenir le signal de l'anarchie et de la violence. Toute la nation, la masse de la partie éclairée de la nation, désire la réforme; il n'y a contre elle que cinquante voix; eh bien! le bill *ne devient pas* loi. Quel est donc le charme qui donne à cette opposition si peu nombreuse le pouvoir de résister à des millions de ses concitoyens? C'est *le droit*, le droit indubitable des lords et le respect inné qu'on a, en Angleterre, pour tout droit constitutionnel, qui, à peu d'exceptions près, y ont imposé silence aux ardens désirs et aux passions de la multitude. » Je crois que ce trait montre puissamment toute la modération avec laquelle on discute ces sortes d'affaires en Allemagne. Cependant c'était une opinion bien arrêtée chez nos constitutionnels, que l'adoption du bill de réforme a pu seule préserver l'Angleterre d'une violente commotion. Un des vétérans parmi nos publicistes, Rehberg de Gœttingue, termine ses notes à l'ouvrage de lord Porchester, intitulé *Observations sur l'Espagne*, par la remarque suivante: « L'importance de l'obligation que l'Angleterre, et non pas la seule Angleterre, doit avoir à Guillaume IV et à ses ministres, devient évidente à quiconque prendra la peine de réfléchir sur les conséquences qu'une révolution violente dans la Grande-Bretagne aurait produites sur le continent de l'Europe. Ce

danger a été heureusement évité par la réforme parlementaire, et personne ne devrait être plus reconnaissant envers les lords Grey, Althorp et Brougham, que ces mêmes cabinets, qu'on soupçonne d'intrigues secrètes pour le renversement de ce ministère. »

Germanicus Vindex.

LA CROIX ET LE CROISSANT.

Un article fort habile a attiré notre attention dans le numéro de janvier du *Blackwood's Magazine*. L'auteur de cet article, après y avoir esquissé les progrès et les desseins et signalé la puissance prépondérante de la Russie en termes que nous sommes portés à taxer d'un peu d'exagération, arrive à la singulière conclusion que l'accroissement de cette puissance est à désirer, puisqu'elle servira les vues de la Providence pour l'extension de la foi chrétienne.

De pareilles vues sont fort communes dans une grande partie de l'Angleterre et de l'Europe.

Il est bien singulier de voir d'abord les différences d'opinions politiques, et puis ensuite les dogmes religieux, servir également les progrès de projets ambitieux d'une puissance dont la force n'existe que dans notre faiblesse intellectuelle, et qui réussit dans tous ses plans, uniquement à cause de l'appui que lui prêtent l'ignorance et les préjugés de ceux qui auraient le plus intérêt à s'y opposer. Il est bien extraordinaire que, malgré la mise au jour de ses desseins, la Russie ait à peine, jusqu'à ce moment, perdu un seul des moyens par lesquels elle a le talent d'agir sur l'esprit des hommes. Nous croyons toujours, en Angleterre, qu'intervenir dans une politique étrangère, c'est intervenir entre des principes discordans qui s'agitent quelque part dans l'intérieur d'un État. Nous croyons tou-

jours que nous ne pouvons nous opposer aux projets de la Russie qu'en lui faisant la guerre ; nous sommes convaincus plus que jamais que sa suprématie est déjà tout établie dans les pays orientaux, et il y a des millions de gens pieux en Europe, qui s'imaginent que les progrès des hordes moscovites font avancer la civilisation et triompher le christianisme. C'est à cette dernière illusion que nous allons nous adresser à présent ; nous commençons donc par citer le passage de l'article qui va provoquer nos observations.

En même temps que les forces maritimes et la puissance coloniale de l'Angleterre ont constamment fait des progrès dans l'Europe occidentale, et que leur influence s'étendait conséquemment à toutes les régions maritimes du globe, une autre puissance, également irrésistible, s'élevait dans l'hémisphère orientale. Si tous les conflits depuis des siècles ont tourné à l'avantage de la marine britannique, de même toutes les luttes continentales n'ont fait qu'augmenter les forces de la Russie. Depuis les temps du czar Pierre, où la Russie sortit, pour la première fois, de son obscurité et prit une part essentielle aux affaires de l'Europe jusqu'au temps actuel, ces progrès ne souffrirent aucune interruption. Seule, parmi tous les autres États, pendant ce long période de temps, la Russie n'a pas éprouvé de revers, et a constamment avancé en forces, possessions et ressources ; car même la paix de Tilsit, qui suivit les désastres d'Austerlitz et de Friedland, lui valut une accession de territoire. Pendant toute cette époque la Russie a englobé successivement la Courlande et la Livonie, la Pologne, la Finlande, la Crimée, l'Ukraine, la Valachie et la Moldavie. Ses frontières méridionales sont aujourd'hui baignées par le Danube, ses

limites à l'occident se trouvent placées à cinquante lieues de Berlin et de Vienne, ses postes avancés dans la Baltique sont en vue de Stockholm, ses frontières au sud-est dépassent au loin le Caucase, s'étendent jusqu'à Érivan et au pied du mont Ararat; la Perse et la Turquie sont irrévocablement soumises à son influence, un traité solennel lui assure l'empire sur les Dardanelles, des troupes auxiliaires moscovites ont visité Scutari et sauvé les Osmanlis de la destruction, et le sultan Mahmoud ne garde Constantinople que comme vice-roi de l'autocrate du Nord.

Il est d'abord faux que tel soit l'état de la Turquie. Il y a bien une soumission apparente; mais cette soumission cessera du moment que l'Angleterre jugera à propos de la faire cesser. Le fait est différent; les conséquences ne l'ont donc pas encore suivi. Certes le temps viendra où cette pleine soumission aura lieu; mais ce résultat ne sera dû qu'aux artifices qui paraissent avoir si souvent réussi, et au crédit d'opinions telles que celles que nous venons de citer. Ce passage irait parfaitement bien au *Journal de Francfort*, et présente la question absolument sous le jour sous lequel la Russie la présentait dernièrement elle-même. Ayant dépassé le point où une collision entre elle et la Turquie était encore praticable, il est de sa politique de nous décourager à soutenir les Turcs, par l'idée que sa domination chez eux est absolue; tandis que, dans le même temps, on nous empêche de nous alarmer devant les conséquences d'une occupation effective, en nous faisant penser que nous avons déjà encouru tout le mal et tout le risque qu'une pareille occupation pourrait nous causer.

Mais poursuivons nos citations.

Les politiques du jour soutiennent que la Russie va tomber en pièces et que sa puissance cessera d'être formidable à l'Europe occidentale et à l'Asie centrale. Ils ne se sont jamais autant trompés. La Macédoine est-elle tombée en pièces avant d'avoir conquis les républiques de la Grèce, la Perse avant d'avoir subjugué la monarchie assyrienne, les Goths et les Vandales avant d'avoir renversé l'empire romain? C'est la pression générale du Nord sur le Sud et non la force d'un seul État qui fait le poids qu'on a à redouter, et cette pression ne diminuera point, mais augmentera, au contraire, si les nombreuses tribus des Scythes se divisent en États séparés. Quand même un trône moscovite serait établi à Moscou, un autre à Saint-Pétersbourg, un troisième à Constantinople, la pression genérale de la race russe sur les États méridionaux de l'Europe et de l'Asie ne diminuera pas d'un seul grain. Les délices d'un climat plus chaud, les trésors d'une civilisation établie depuis long-temps, les fruits et les vins du Midi, les femmes de l'Italie et de la Circassie, attireront toujours les populations de la zone glacée vers les contrées favorisées par le soleil. Les diverses tribus de la race germanique, les hordes des Goths et des Vandales, des Huns et des Ostrogoths, étaient entre elles en hostilités cruelles et constantes, et cependant, c'était en général une pression exercée sur leurs derrières qui les portait à attaquer leurs voisins méridionaux et ne les a jamais prévenus de rompre leur digues du Rhin et du Danube et d'écraser la civilisation, les richesses et la discipline de l'empire romain. De pareilles divisions intestines ne font que grandir les forces de cette race septentrionale, en la perfectionnant dans l'usage des armes et en augmentant son habileté militaire par une pratique continuelle, de même que les longues

guerres intestines chez les nations européennes ont assuré une supériorité irrésistible à leurs forces sur les forces des peuples des autres parties du globe. Le poids du Nord, ainsi mûri, provoqué et discipliné, tournera toujours finalement vers les conquêtes dans le Midi.

La puissance qui fait mouvoir ces grandes masses d'hommes, c'est la passion des conquêtes et des jouissances méridionales. La démocratie est inconnue ou peu goûtée parmi eux; si on l'importe de l'étranger, elle languit et expire bientôt sous les rigueurs du climat. L'énergie et les idées des hommes sont concentrées vers les conquêtes, passion plus naturelle, plus durable et plus universelle que la vigueur démocratique d'une civilisation plus avancée. Cette première parle un langage intelligible pour les hommes les moins éclairés, elle éveille des désirs d'une véhémence partagée par tout le monde. De grands changemens peuvent survenir dans les affaires humaines, mais jamais la valeur septentrionale ne cessera de peser sur les richesses du Midi, jamais la corruption raffinée ne cessera de réclamer l'influence rénovatrice de la régénération indigente.

Voilà donc le grand pouvoir moteur qui, dans notre époque de transition, change les destinées de l'humanité. Quelque rapide que soit l'accroissance de la race anglaise en Amérique, elle ne l'est pas plus que celle de la race russe en Europe et en Asie. Cinquante millions d'hommes fournissent aujourd'hui des recrues à l'armée moscovite, mais leur race double de nombre tous les cinquante ans, et avant l'année 1900, cent millions d'hommes seront prêts à quitter les plaines glacées de la Scythie et à se déverser sur l'Asie centrale et l'Europe méridionale. Des événemens de circonstance pourront arrêter un moment ou détourner le tor-

rent, mais ses progrès dans cette direction seront à la fin aussi certains qu'irrésistibles. Deux siècles ne seront pas écoulés et le mahométisme sera chassé de la Turquie, de l'Asie-Mineure et de la Perse; cent millions de chrétiens s'établiront dans les pays aujourd'hui dévastés sous l'empire de l'étendard du Prophète. Leurs progrès seront aussi rapides que ceux de la race anglaise vers la ceinture de rochers de l'Amérique occidentale.

Il y a à présent deux grandes nations au monde, qui paraissent tendre au même but, quoiqu'elles aient choisi des différens points de départs : je veux parler des Russes et des Américains. Les deux peuples ont grandi sans qu'on y ait fait attention, et tandis que les regards du genre humain se portaient ailleurs, tous les deux ils ont assumé soudain une place éminente parmi les nations, et le monde apprit, pour ainsi dire, leur existence et leur grandeur en même temps.

Mais si la chrétienté pacifique, poussée par des passions démocratiques, est parvenue à percer la solitude primordiale des forêts américaines, c'est la chrétienté belliqueuse, stimulée par les conquêtes septentrionales, qui se trouva propre à subjuguer l'Asie centrale et l'Europe de l'Est. La Bible et l'imprimerie ont changé les solitudes de l'Amérique du Nord en un séjour cultivé de millions de chrétiens, les bataillons moscovites, marchant sous les étendards de la Croix, ont subjugué des régions peuplées déjà par des mahométans. Ce n'est pas sans raison que la marine britannique et l'armée russe sortirent triomphantes de la lutte désespérée avec la révolution française, puisque de la victoire de chacune d'entre elles dépendait la destinée de la moitié du globe.

Des institutions arbitraires ne prévaudront pas toujours en Russie. A mesure que des provinces et des royaumes viendront s'ajouter successivement à ses vastes domaines, à mesure que son empire s'étendra sur des régions méridionales, séjour d'une ancienne richesse et civilisation, la passion des conquêtes va s'affaiblir. La satiété éteindra ce désir comme elle éteint tous les autres. Avec l'acquisition de richesses, avec des lieux de demeure plus fixes, naîtra le désir d'une protection contre l'arbitraire du pouvoir, et la passion de la liberté se développera comme elle l'a fait en Grèce, en Italie et dans l'Europe moderne. Des institutions libérales paraîtront à la fin dans ces royaumes conquis par la valeur moscovite, comme cela avait lieu dans les pays conquis jadis par les Goths. Mais les passions et les désirs d'une époque d'existence plus ancienne vont agiter encore long-temps les millions de la race russo-asiatique, et après que des tendances démocratiques se seront manifestées et des institutions libérales établies dans les provinces primitivement conquises, le torrent des conquêtes septentrionales reprendra son cours, poussé par le mouvement des hordes encore semi-barbares et plus reculées. La liberté naîtra graduellement de la sécurité et du repos, mais la fièvre des conquêtes ne s'éteindra pas définitivement avant d'avoir accompli sa mission et planté les étendards de la Croix sur les bords de l'Océan indien.

Comment! est-ce que l'Angleterre n'a pas des intérêts dans l'Inde? Est-ce que *nous*, nous ne pouvons pas servir à étendre l'influence du christianisme dans ce pays? La majeure et la plus riche partie de ce pays n'est-elle pas déjà chrétienne, autant qu'une puissance chrétienne l'a pu

rendre telle? Le knout d'un spravnick russe doit-il avoir plus de succès que la crosse d'un prélat anglican? Le pieux rédacteur de la *Revue* voudrait-il, avant tout, que les rites et les dogmes de l'église d'Orient fussent adoptés dans l'Inde, ou lui faut-il que les baïonnettes établissent ce que le zèle des missionnaires n'a pu mener à bout? La Russie a bien ses missionnaires dans l'Inde. Elle y prêche une foi, elle y enseigne des doctrines, qui mériteraient d'attirer notre examen. Comme ses missionnaires en Grèce prêchaient l'indépendance de la croix contre le despotisme du croissant, de même ses missionnaires dans l'Indostan prêchent l'indépendance du croissant contre le régime tyrannique d'une compagnie commerciale, venue de pays éloignés et infidèles.

Peut-on vouloir soutenir l'assertion suivante : « La chrétienté belliqueuse, stimulée par les conquêtes septentrionales, se trouve propre à subjuguer l'Asie centrale et l'Europe de l'Est? » Ne faudrait-il pas dire plutôt : « Les conquêtes septentrionales, soutenues par un fanatisme chrétien, réussiront à subjuguer l'Asie centrale et l'Europe de l'Est? »

Certes la politique, dans son caractère intrinsèque, n'est pas moins une science que toute autre branche des investigations humaines qui ont été réduites à une forme plus ou moins systématique, et présentent des résultats plus ou moins certains, selon le degré de précision avec laquelle on a recueilli des informations, classé les faits et déduit les règles générales. Si la politique ne se présente point comme une des sciences exactes, ce n'est pas à cause de l'impossibilité de la réduire à des principes fixes, c'est parce que, jusqu'à présent, les observations qu'on a faites n'étaient

pas de nature à exclure les vagues théories qui ont toujours caractérisé l'époque de chaque enfance scientifique. Dans toutes les questions qui concernent la situation générale de l'Europe, les données les plus précises sur l'état de l'Europe elle-même ne suffisent point pour arriver à une conclusion satisfaisante, si l'on ne connaît pas également bien l'état de l'Asie. Or il est notoire que nous éprouvons un manque déplorable de renseignemens sur chaque point des institutions, coutumes, idées, croyances et ressources de l'Orient. La même observation s'applique à la Turquie, qui est plus qu'à moitié européenne; et cependant, généralement parlant, les hommes ne sentent jamais leur ignorance; ils n'en conviennent qu'au moment où ils acquièrent de nouvelles connaissances. En ce qui regarde la Turquie, la question religieuse est d'une importance vitale, non pas tant à cause de l'influence qu'elle exerce dans ce pays même, qu'à cause des effets que la manière de se représenter l'état religieux de l'Orient exerce sur les sympathies religieuses de l'Europe. Le mahométisme est aujourd'hui la cause de l'oppression et des dangers politiques qui pèsent sur l'infortunée Turquie, puisque l'animosité des chrétiens contre le mahométisme a placé les préjugés et les forces de l'Europe à la disposition de la Russie.

L'auteur des passages que nous avons cités trouva certes bien facile de rédiger dans son cabinet de pareilles phrases, et ignorant du sujet qu'il traitait, il ne se doutait pas, comme de raison, des effets que l'émission de pareils principes pouvait produire, et de quel prix inestimable étaient, pour la Russie, des effusions d'une animosité si mal dirigée.

Dieu sait combien de raisonnemens nous avons déjà eus

sur ces matières. Ce sont les faits qui nous manquent, et ils ne nous manquent autant sur aucun sujet que sur le caractère de l'islamisme. Nous n'avons pas eu en Orient, depuis nombre d'années, des voyageurs dont l'esprit et les connaissances se seraient combinées à les placer dans une situation favorable pour bien examiner l'état de ces pays, et pour rectifier les vues erronées qui circulent à leur égard en Europe; tandis que nous avons eu un grand nombre de touristes dont un seul à peine a atteint à la médiocrité sous le rapport de la célébrité littéraire, et qui ont répandu en Europe un esprit de parti contre la rivalité des croyances en Orient, ou qui n'ont fait que réimprimer les contes qu'ils ont entendu débiter à leurs nourrices. À l'exception de M. de Lamartine, aucun d'entre eux n'a pu se débarrasser de ces méprisables cordons de layettes qui s'attachent à chaque nouveau débarqué en Orient, et ne le quittent plus, d'ordinaire, tant qu'il y reste. Heureusement nous avons eu dans M. de Lamartine un voyageur qui, quoique catholique bigot, était un homme de génie. M. de Lamartine se promenait seul, voyait de ses propres yeux, jugeait par son propre esprit, et quoiqu'il ait commis des erreurs de la nature la plus grave en raisonnant sur des matières qui lui étaient complétement étrangères, en tout cas, il entrevit et salua avec enthousiasme le caractère élevé et dévoué d'une religion tellement méconnue en Europe, et le caractère simple, patriarcal et moral du peuple qui obéit à son empire.

Si M. de Lamartine se fût mis à écrire dans son cabinet au lieu d'aller faire un pèlerinage à Jérusalem, nous aurions eu de lui des raisonnemens dont le ton et l'esprit auraient ressemblé à ceux du rédacteur du *Blackwood's Ma-*

gazine; ils auraient été brillans, pleins d'éloquence, historiques et concluans. Mais étant allé en Orient, quoique accablé par des faits en contradiction avec ses anciennes impressions, il eut assez de conscience pour les admettre et même pour les admirer. Nous avons lu récemment une revue de son ouvrage, qu'on attribue à un gentilhomme qui a long-temps résidé en Orient; nous allons donc nous référer à ce témoignage additionnel, dû à une longue observation, et qui s'accorde avec M. de Lamartine sur plusieurs points les plus étranges et les plus surprenans aux yeux des Européens. Nous citerons plusieurs passages de cette revue, afin de présenter le contraste qu'elle offre avec ce que nous avons cité du *Blackwood's Magazine*; et en agissant ainsi, nous ne pouvons ne pas exprimer toute notre surprise et tout notre plaisir de voir, en un moment où tant d'intérêts dépendent d'une juste appréciation de l'Orient et particulièrement de la Turquie, de voir autant de lumières inattendues, jetées sur cette partie de l'enquête, qui paraissait donner à notre ennemi le plus de prise sur nos sentimens, où nous avions le moins de chances d'obtenir des informations quelconques, et surtout de trouver des vues opposées aux convictions qu'il nous était si pénible de rencontrer, des vues étonnamment satisfaisantes pour nos sentimens de chrétiens et d'hommes.

« L'instruction de ce peuple » dit M. de Lamartine en parlant des Maronites « quoique bornée à la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le catéchisme, est tellement universelle que je ne puis la comparer qu'à celle des paysans de la Saxe et de l'Écosse. (P. 182.) »

Puis, en parlant des Druses : « Leur maxime, comme celle de l'Évangile, est de voir dans tous les hommes des

frères ; ils l'observent mieux que nous ne faisons : nos dogmes sont évangéliques, nos lois sont païennes. » (Vol. II, p. 167.)

« La police la plus admirable, résultat de la religion et de la morale, plutôt que de la législation, règne sur toute l'étendue du territoire habité par les Maronites [1]. Le voyageur peut y voyager seul, sans être sur ses gardes ni le jour ni la nuit, sans crainte de vols ou de violences ; le crime y est presque inconnu. » (P. 160.)

« Les jésuites, » poursuit M. de Lamartine, « après avoir essayé de fonder des établissemens dans ces montagnes, au milieu de Maronites qui sont catholiques, n'ont jamais réussi et ont peu de chance de succès, par la raison bien simple qu'il n'y a point de politique dans la religion en Orient ; la religion, tout à fait distincte du pouvoir civil, n'y confère ni influence ni fonctions dans l'État. » (Vol. II, p. 175.)

Cette dernière observation étonnera peut-être quelques uns de ceux qui n'ont vu la Turquie que sous une sorte de nom mystique, condamné par les prophéties. Mais lorsque nous ne trouvons en Turquie aucune organisation contraire à la liberté religieuse, lorsque nous voyons qu'il y a même impossibilité qu'une pareille organisation s'y introduise jamais, — *nous pouvons mettre en doute si l'on doit taxer avec plus de raison la Porte-Ottomane de puissance anti-chrétienne qu'aucune autre et même que le plus chrétien gouvernement de l'Europe*. La

[1] Nous supposons que M. de L. parle ici de tout le pays sous la domination de Anai Beschir, contenant une population composée de Druses et de Metualis.

Porte non seulement ne persécute pas les autres religions, elle offre même un refuge à ceux qui sont persécutés ailleurs pour ce motif. Sous son empire, *nul n'est tenu de contribuer aux frais de l'entretien des ministres d'une croyance qui n'est pas la sienne, et le christianisme est presque autant une religion de l'État que le mahométisme* [1]. En parlant des jeunes esclaves du Sultan, M. de Lamartine dit : « Nous nous entretenions avec eux long-temps de leurs études, de la politique de l'Europe et des destinées de l'empire ottoman. Ils frissonnaient d'indignation lorsqu'il s'agissait de l'état actuel de la Turquie; ils faisaient des vœux pour le succès des entreprises réformatrices du Sultan. Je n'ai jamais vu plus d'ardeur pour la régénération d'un pays que dans ces jeunes gens. Le plus âgé d'entre eux pouvait avoir vingt à vingt-deux ans; le plus jeune, environ douze à treize. Excepté dans l'asile naval de Greenwich, je n'ai vu nulle part des jeunes gens aussi intelligens que plusieurs de ces Turcs. » (Vol. III, p. 72.)

[1] Le chef des chrétiens possède un pouvoir civil, parce qu'il est leur chef religieux. Le Sultan doit son autorité à des droits héréditaires établis avant qu'il ait ajouté le titre de Kalife à celui de Khan. *L'église* chrétienne possède en Turquie des prérogatives que ne possède point *l'église* musulmane. L'iman ou le prêtre de paroisse mahométan (l'islamisme ne connaît point de fonctions *religieuses* plus élevées) n'a aucun caractère de magistrat ou d'autorité civile. La prêtrise de l'église grecque porte ces deux caractères. Cela provient, non pas d'une préférence législative pour les chrétiens, mais du défaut, parmi les Turcs, d'une église organisée. Les Ulemas ne sont pas plus prêtres que les pairs de la Grande-Bretagne.

Voici ce que rapporte M. de Lamartine des conversations avec les premiers hommes de l'empire, Halil-Pacha, Achmet-Pacha, etc. : « Notre conversation n'aurait pas pu être moins gênée et plus élégamment soutenue dans un salon de Londres ou de Vienne. Ces jeunes ministres, qui étaient tout zèle pour l'instruction et le progrès, parlaient de leur position et d'eux-mêmes sur le ton d'une noble et intéressante modestie. » (Vol. III, p. 61.)

Mais revenant à l'article du *Blackwood's Magazine*, quelle idée nette présente à l'esprit l'expression « des progrès de la chrétienté au moyen des conquêtes russes? » Est-ce que les protestans qui se servent d'une pareille expression seraient d'avis de propager le christianisme par le glaive? Est-ce là leur pensée? Car, certes, la destruction de la dynastie ottomane, et l'avénement à sa place de la maison impériale des Romanow, ne convertiraient pas encore les musulmans au christianisme, à moins de supposer que l'autorité séculière serait employée à appuyer le prosélytisme, et que l'inquisition viendrait des bords du Tage pour s'établir sur le Bosphore. Nous disons cela en admettant que le culte russe soit du christianisme, et que la religion musulmane ait pour nous autant d'antipathie et d'animosité que nous contre elle; mais cette question, comment se présentera-t-elle quand nous verrons les choses sous leur véritable point de vue, quand on voit l'église grecque plus acharnée contre le protestantisme que l'islamisme contre ce même protestantisme? La lutte, en Orient, est tout-à-fait politique; mais les partis se trouvent rangés sous le commandement du chef de l'église grecque et du kalife des mahométans; qu'y a-t-il donc de plus naturel que de voir l'empereur de Russie substituer le mot de religion à

celui de nationalité, puisque, d'abord, beaucoup de sujets du kalife musulman professent la foi grecque, et que les puissances de l'Europe sont chrétiennes? Il ménage ainsi à ses projets politiques l'imprévoyant appui des sentimens religieux de ces deux côtés; et nous, après avoir été dupés et entraînés à soutenir les agressions moscovites, nous nous faisons encore nous-mêmes illusion en croyant que ces agressions servent au triomphe de la religion.

Mais ce qui présente ce déplorable état de choses comme un nouvel exemple de la déception qu'on éprouve, c'est que, les populations chrétiennes en Asie n'étant pas belliqueuses, et se trouvant assez stupides pour s'attacher davantage aux Turcs, qui les gouvernent, qu'aux chrétiens, qui les pillent [1], la Russie a employé justement les armes des musulmans, formés en régimens et disciplinés par elle, contre de pacifiques populations chrétiennes, qui, pour combler la mesure de cette iniquité, perdent rapidement leur religion par l'effet simultané de la violence chrétienne et de la tolérance turque.

[1] Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici une observation remarquable de M. de Lamartine sur la différence entre les Grecs de la Morée et ceux de l'Asie-Mineure, ainsi que les remarques de la revue où se trouve l'analyse de l'ouvrage de M. de L. — « Le génie grec présente partout ce principe d'activité qui est pour ainsi dire dans le sang même de cette race européenne si intéressante; mais l'activité du Grec d'Asie est précieuse et productive, tandis que celle du Grec de la Morée n'est qu'une sorte de stérile agitation. L'air de l'Asie calme le sang des Grecs, ils s'y montrent toujours un peuple admirablement civilisé, ailleurs ils sont souvent encore des barbares. » Cependant le paysan grec en Europe était aussi industrieux et

Mais, comme nous l'avons déjà dit plus haut, si le christianisme doit s'étendre en Asie, pourquoi les préjugés anti-nationaux de l'auteur dans le *Blackwood's Magazine* destinent-ils cet apostolat à la Russie, et oublient-ils que l'Angleterre règne déjà sur trente millions de musulmans et soixante-dix millions de païens? Sans doute l'Angleterre ne satisfait pas à son zèle religieux; elle ne propage point la religion par le glaive. Pour se concilier les bigots et les fanatiques de l'Europe, elle n'avilit pas, comme la Russie, les croyances; elle n'insulte point aux préjugés, et elle ne profane point les lieux sacrés des cultes orientaux; mais, tout en les respectant, n'y envoie-t-elle point des instructions pour éclairer l'ignorance et des missionnaires pour prêcher la foi, qui ne saurait porter des fruits bienfaisans que lorsqu'elle est présentée par l'amour et la charité et accueillie par la conviction et le repentir? Le fait est que la Russie a insulté les sentimens religieux des musulmans qu'elle a subjugués; mais elle n'a jamais eu recours à la tentative la plus éloignée pour les convertir au christianisme. — Elle n'a envoyé à cet effet aucun missionnaire dans les pays musulmans, tandis qu'elle a au

raisonnable que le Grec d'Asie, et ce n'est que lorsque les Européens intervinrent, lorsqu'on tâcha d'introduire en Grèce les institutions et la civilisation de l'Europe, que M. de L. voudrait si bien infliger aux populations de l'Orient, que la société grecque fut ébranlée presque dans ses fondemens; une puissance fort habile a long-temps travaillé avec succès à produire cet état de choses, et encore tout cela n'y aurait pas suffi, sans les cinq millions de livres sterling (dont les quatre cinquièmes d'argent anglais) employées pour y consolider la domination de la Russie. »

contraire recherché une fraternité religieuse avec les musulmans dans l'Inde, dans le but de troubler à présent et de renverser un jour notre domination sur ce pays. Elle se montre protectrice de la liberté religieuse là où une oppression étrangère lui fournit les moyens de se former ainsi des partisans [1] et de créer des mécontens chez des États voisins, tandis que chez elle-même, l'église catholique et les protestans grecs, si l'on peut les appeler ainsi, sont l'objet d'une cruelle persécution exterminatrice, persécution qui ne porte point l'excuse d'une erreur de conviction, mais ne sert que le but politique de réunir l'autorité civile et religieuse dans les mains du Czar.

[1] Ce n'est pas seulement en Europe que la Russie trouve convenable de répandre l'idée de son zèle religieux. L'envoyé de la Russie à Washington demanda, il y a quelques années de cela, à M. John Quincy Adams, président des États-Unis, « si Son Excellence savait que le gouvernement russe possédât la Bible traduite en langue géorgienne ? » — « Oui, monsieur, » répondit M. Adams; et après avoir mesuré de l'œil l'envoyé, il ajouta avec ce sarcasme si particulier aux Américains : « Avez-vous reçu cette Bible de la Société de Londres ? »

Le même Président qui connaissait fort bien la Russie par suite du séjour diplomatique qu'il y avait fait, paya encore le ministre russe de sa propre monnaie en proposant tout à coup, au milieu d'une fête donnée à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Empereur, le toast « la cause de la croix, » toast, qui causa un embarras très visible au diplomate russe. Ces anecdotes font infiniment honneur au jugement de M. Adams, et nous aurons encore souvent l'occasion de faire remarquer la sagacité de nos frères de l'autre côté de l'Atlantique vis-à-vis de la politique russe, quoiqu'on pût croire qu'ils s'y tromperaient encore plus facilement que nous.

Une proclamation de l'église musulmane en Perse, adressée à la nation persane, nous fournit un exemple remarquable des sentimens chez les églises d'Orient; nous aurons prochainement l'occasion de la mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs. Elle fut écrite il y a trois ans, avant que l'influence russe eût prédominé dans ce pays comme aujourd'hui, et cette circonstance ne peut qu'ajouter à l'intérêt de la proclamation dont il s'agit, puisqu'elle démontre ce que nous perdons jour par jour en permettant à la Russie d'agir non seulement comme si elle était toute seule au monde, mais encore en lui permettant de faire croire, dans les pays qui sont pour nous d'un intérêt vital, qu'elle a déjà triomphé du génie de l'Angleterre.

Ce document établit d'abord que la Perse est trop faible pour se soutenir par elle-même en présence d'États aussi puissans que la Russie et l'Angleterre, États dont la domination s'étend graduellement, et attire les hommes comme les affaires dans le cercle de l'une ou l'autre des deux influences; qu'il s'agit donc d'examiner la nature de leurs systèmes, qui se contre-balançaient à cette époque en Perse, et de décider lequel des deux est d'une plus haute importance pour ce pays. La proclamation retrace ensuite les caractères des agressions et de l'administration de la Russie, et les compare aux modes d'acquisition et à l'administration de l'Angleterre dans l'Inde; elle démontre que la Russie n'a réussi que par la violence, et que dès qu'elle a pris possession d'un pays, elle y introduisait le despotisme militaire, et détruisait l'administration indigène et les droits des populations, tandis que l'Angleterre, engagée par les circonstances ou placée dans la nécessité

d'étendre son influence, l'a toujours basée sur des institutions nationales, et administrait la justice en vertu de lois égales pour tous; qu'ainsi, sous le point de vue politique, la suprématie de l'Angleterre doit être préférée à celle de la Russie. Ensuite on discute le point de vue religieux; on prouve que la Russie, partout où elle a étendu sa domination, a commis des insultes envers l'islamisme; que dans les provinces musulmanes, au midi du Caucase, elle lui a, dans plusieurs occasions, enlevé des mosquées; que le gouvernement s'est approprié différens fonds destinés à des établissemens mahométans de charité et d'éducation; que des bibliothèques ont été enlevées ou détruites, et que des édifices consacrés au culte, par un outrage gratuit, ont été convertis en lieux de débauche; que, d'autre part, le gouvernement anglais a constamment respecté les édifices religieux, les écoles, colléges, bibliothèques et institutions charitables; qu'il a fait observer les jours de fêtes mahométanes; qu'il a conservé leurs lois; qu'il a même fait traduire dans sa langue leurs livres, et qu'il a doté leurs colléges et leurs écoles. La proclamation termine en prononçant l'anathème de l'église persane contre tout musulman qui favoriserait les desseins de la Russie en opposition avec l'Angleterre. Qu'y a-t-il à ajouter à tout cela?

Nous citerons encore quelques passages de l'ouvrage de M. de Lamartine et de son analyse dans nos revues : « J'ai parlé avec beaucoup de Turcs et d'Arabes vraiment religieux, qui n'admettaient que tout ce qu'il y a de raisonnable et d'humain dans le mahométisme. Leur raison ne faisait point d'efforts pour accueillir des dogmes contre lesquels elle se révoltait. Un déisme pratique et contem-

platif, voilà leur religion. De pareils hommes se convertissent difficilement; car s'il est naturel de quitter le merveilleux pour descendre à des doctrines simples, on n'abandonne guère les doctrines simples pour remonter au merveilleux. » (Vol. II, p. 175.)

C'est une observation d'une vérité frappante « qu'on n'entend presque pas parler de la conversion des mahométans au christianisme. » M. de Lamartine avoue franchement cette partie de la question que son génie lui a permis de pénétrer. Comme catholique, il ne pouvait pas aller plus loin. Les musulmans n'ont jamais eu occasion de voir le christianisme sans mélange d'idolâtrie, et ils s'imaginent naturellement que tout chrétien est idolâtre. Nous avons connu un émir arabe dans les montagnes du Liban qui avait renoncé au christianisme, et était devenu mahométan par la raison qu'il ne concevait pas l'adoration des *créatures*. Cela avait lieu cependant à une époque où de nombreux missionnaires protestans se trouvaient en Syrie, et envoyaient en Angleterre des volumes de rapports et de recherches.

Nous ne pouvons ne pas citer ici un mot que nous avons entendu de la bouche d'un très digne et très utile missionnaire américain, adressé à un de ses compagnons nouvellement arrivé et prêt à faire un auto-da-fé de tous les musulmans : « Vous verrez que les Turcs pratiquent ici les vertus dont nous chrétiens nous parlons seulement! »

Personne, parmi les moins instruits des Européens, n'ignore le fait, que le mahométisme considère l'Ancien et le Nouveau-Testament comme des écrits inspirés par Dieu et faisant partie de *leur* loi; personne n'ignore que, quoique Mahomet soit le dernier et le plus grand des pro-

phètes, le Christ est pour les musulmans « l'esprit de Dieu, » et qne le Coran, dans ses meilleures parties, n'est qu'une copie de la Bible, le reste n'étant composé que de sauvages et d'inexplicables rêveries; *mais combien le nombre est petit de ceux qui réfléchissent à la différence que cet état de choses produit sur la manière dont le musulman envisage le christianisme, et dont nous envisageons sa croyance!* Le mahométan, tout étranger que cela puisse paraître à la religieuse animosité des chrétiens qui se réfléchit à leurs yeux dans les dispositions réciproques de l'Orient, quoiqu'il n'ait pas examiné particulièrement les dogmes de nos différentes églises, ne dénie point le caractère de prophète à Jésus, et les expressions de mépris qu'on a cru pouvoir appliquer à la chrétienté n'ont jamais été provoquées que par les symboles ou les actes extérieurs de quelques sectes, qui, aux yeux du musulman, se sont personnifiées avec la chrétienté. Un protestant se sert de pareilles expressions sans être pourtant envisagé comme un infidèle. L'islamisme méprise les pratiques extérieures, le gouvernement clérical et même quelques-uns des dogmes de la secte à laquelle M. de Lamartine appartient; il repousse un clergé hiérarchique et composé de célibataires, — le culte des saints, — la confession auriculaire, — l'adoration de la Vierge, — et se révolte à l'idée de la transsubstantiation. Mais, en se détournant des rites et de l'orgueil de l'église romaine, où peut-il parvenir à se former une idée plus juste du christianisme? Serait-ce à l'église grecque, où toutes ces erreurs se retrouvent sans être même excusées ou voilées par les richesses, la dignité et l'instruction du clergé? Quand toutefois les mahométans ont eu l'occasion

d'observer les formes de l'église protestante, et sont entrés dans une église chrétienne, où il n'y a ni crucifix, ni images de saints, ni appareils de magie religieuse et de fraude ecclésiastique, ni étalage des tortures d'un malfaiteur comme personnification de la Divinité, ils s'écriaient fort naturellement : « Ce n'est pas du christianisme, *c'est* notre propre culte [1] ! »

Maintenant nous allons citer un passage où le critique de l'ouvrage de M. de Lamartine décrit l'étendue des conversions qui ont eu lieu du christianisme au mahométisme.

« M. de L. ose informer ses *co-religionnaires* que le christianisme ne fait plus de prosélytes, que cela lui devient même impossible. C'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. C'est l'islamisme qui fait aujourd'hui avec rapidité des prosélytes parmi les chrétiens. Nous l'affirmons d'après nos propres observations, faites sur les Grecs, les Boulgares et les Géorgiens; nous avons causé avec des individus appartenant à toutes ces races, qui étaient devenus musulmans. L'étendue de ce prosélytisme ne se laisse pas déterminer avec quelque précision; elle est toutefois considérable.

« La chose ne date point d'aujourd'hui. Il y a un siècle, il n'y avait pas encore d'Albanais mahométans; aujourd'hui ils sont au nombre d'un million. Les populations slaves étaient entièrement chrétiennes; elles comptent aujourd'hui deux millions de mahométans. Les Grecs d'Europe ont été moins sujets à ce changement; cependant un nombre con-

[1] Le musulman ne peut accomplir ses devoirs religieux que dans un endroit sacré (c'est-à-dire qui n'est pas profané). Il peut les accomplir dans un temple protestant.

sidérable d'entre eux, mais non pas en masse, à ce que nous avons observé, ont embrassé l'islamisme. Pour les Grecs d'Asie, c'est différent : le district d'Off, qui contient une grande partie des restes de l'empire grec de Trébisonde, est aujourd'hui tout-à-fait mahométan. Ses habitans parlent encore le grec (tandis que, chose étrange, les *Haichrum* ou Grecs arméniens, Grecs appartenant à l'église de l'Asie-Mineure, *parlent turc!*) et, conservant les habitudes scolastiques de leur race, ils se sont tous appliqués à l'étude de la loi musulmane; on en trouve dans tout l'empire en qualité de docteurs, juges et greffiers. Dans chaque village, ils vous diront l'année où il a plu à Dieu de les éclairer et de les affranchir de l'idolâtrie et des coutumes licencieuses. Les Curdes et beaucoup d'Arméniens ont passé en masse à l'islamisme par suite du refus des patriarches grecs et arméniens de leur permettre l'usage du lait pendant les longs carêmes, où ces peuples de pasteurs n'ont pas souvent d'autre aliment. Même des juifs se sont convertis à l'islamisme. Une de leurs tribus a abjuré la foi d'Abraham à Salonique, il y a cent cinquante ans; mais ils forment depuis une classe d'habitans distincte, quoique riche et respectée, sous le nom de Dunme. Les Géorgiens qui habitent le territoire turc ont commencé à abandonner le christianisme depuis environ cinquante ans; aujourd'hui ils sont presque tous convertis. Nous présentons ici l'extrait suivant des observations d'un voyageur récent à ce sujet :

« La Russie a introduit des désordres dans cette province et les a fomentés; le système des Déré-Beys naquit, et ce système, conjointement avec le discrédit qui s'attacha au christianisme par suite de l'administration russe du

voisinage, porta les Lazes à l'apostasie. La Russie, en les séparant de la Porte sous le rapport administratif, amena leur union religieuse avec le Sultan ; elle a d'ailleurs relevé leur caractère ; car il faut observer que la différence n'est pas ici entre le Coran et la Bible, entre le christianisme et l'islamisme, mais entre la superstition et l'idolâtrie de l'église grecque et la simplicité du culte musulman ; entre deux systèmes *dont la différence est seulement en apparence religieuse*, *mais qui au fond est bien plutôt politique et sociale.*

« Les Géorgiens sont d'une ivrognerie et d'une débauche proverbiales ; ils ne sont pas braves, ils sont superstitieux. Ceux qui sont devenus musulmans ont entièrement abjuré les traits caractéristiques de leur race ; ils sont devenus sobres, chastes, hospitaliers : ce sont des habitudes de leur nouvelle religion. Leur caractère a acquis de la dignité depuis qu'ils appartiennent à un peuple estimé. *Pour preuve de ce changement qui a eu lieu dans leur esprit*, *chaque établissement d'une école de village porte chez eux la date de leur conversion à l'islamisme.* »

En abordant un sujet de nature à choquer les convictions et malheureusement les préjugés d'un si grand nombre de nos compatriotes, nous avons naturellement dû sentir le besoin d'en appeler à des faits décisifs et à des preuves irréfragables. Après avoir commencé notre examen, nous allons consciencieusement le poursuivre. Nous avons cru que les erreurs de l'opinion sur ces matières sont la vraie source des erreurs commises depuis en politique, et qu'en effaçant des antipathies encore plus indignes de nous comme chrétiens que comme hommes, nous contri-

buerons plus puissamment à substituer une amitié à une animosité politique, que par un tableau des projets de la Russie, des intérêts de notre pays ou de l'Europe.

Notre tâche devient aisée, grâce aux témoignages corroboratifs que nous pouvons invoquer à notre secours, de la part de ceux qui ont le plus étudié le sujet, et par les efforts communs de plusieurs organes influens de la presse. Nous nous sommes étayés de l'autorité d'une Revue de fraîche date, mais jouissant déjà d'une haute position.

Nous citerons encore ici, à l'appui de nos vues, un article d'une autre Revue qui expose la tactique religieuse de la Russie, en Grèce. Voici ce que nous lisons dans le numéro de janvier de la Revue Britannique et Étrangère :

« Le levier le plus puissant qui soit entre les mains de la Russie, et peut-être l'une des causes déterminantes de ses projets gigantesques, c'est l'identité de ses croyances religieuses avec celles d'une partie si nombreuse des populations de la Turquie. Les premiers agens politiques russes qui pénétrèrent dans les provinces méridionales de la Turquie étaient les missionnaires d'une croyance plutôt que les envoyés d'un gouvernement. L'influence politique de la Russie a pris un autel pour point de départ, et la dégradation actuelle, ainsi que l'anarchie et l'asservissement futur de la Grèce, proviennent, à travers le dévouement religieux et les sentimens patriotiques, de cette sympathie pour un culte commun avec la Russie, dont l'astucieux cabinet a su si bien se servir en transformant la croix, ce symbole de foi et d'abnégation, en poignard. Le *labarum* de cette foi avait été arboré jadis dans la cité de Constantin ; il s'agit aujourd'hui de le planter sur les marais de la capitale bâtie par Pierre. Le patriarche de Constantinople, en habits pon-

tificaux, baigné dans son sang sur le seuil de son église (triomphe sublime de la politique russe!), avait en quelque sorte enlevé tout caractère sacré à l'ancien sanctuaire métropolitain; et pendant que cet assassinat provoquait la haine la plus implacable entre la croix et le croissant, il inspira en même temps aux fidèles de l'église grecque des sentimens d'un respect nouveau pour le patriarcat du Nord, qui n'avait pas, comme celui de Constantinople, subi une violation dégradante. En Grèce, un autre coup fut porté aux habitudes religieuses du peuple, lorsque Capo d'Istrias, en dissolvant l'ancienne dépendance de la Grèce vis-à-vis le patriarcat œcuménique, se constitua vicaire laïque de l'église nationale, comme représentant en quelque sorte du souverain dont un des prédécesseurs se substitua aussi au pontife de la Russie dans l'exercice de ses fonctions suprêmes [1].

« L'objet prochain était, comme de raison, de reconnaître positivement l'empereur de Russie comme chef de l'église nationale de la Grèce. Le comte Nesselrode, dans une lettre écrite à Colocotroni pour le pousser à une conspiration contre la régence, conspiration qui eut lieu par

[1] En Monténégrie, après la mort du célèbre prélat et chef de ce curieux pays, on appela son neveu, jeune homme de vingt ans, à Saint-Pétersbourg, et on lui donna l'autorité civile dans sa patrie, en le faisant sacrer archevêque par le patriarche de la Russie! La Russie a essayé, quoiqu'elle n'ait pas encore réussi, de rendre l'église arménienne de Constantinople dépendante du patriarche arménien qui réside, sous sa domination, près d'Érivan. La destitution du dernier patriarche grec à Constantinople, est une nouvelle preuve de l'intervention religieuse que la Russie veut exercer en Orient.

la suite, et qui, n'ayant pas réussi, fit condamner ce chef brigand à la peine de mort, lui recommandait le besoin de préserver l'unité de la foi de leurs pères, qui était à la fois *la condition et la garantie de la prospérité nationale de la Grèce*. Le résident russe avait douze ecclésiastiques de différens grades attachés à sa mission, qui imposaient par leur extérieur et leur costume. Un vaisseau de ligne, expédié exprès d'Odessa *à travers les Dardanelles*, apporta à Nauplie tout l'apparat de la représentation d'église : — les ornemens, les tableaux, la musique et l'orchestre.

A côté de la résidence du ministre russe, vis-à-vis le palais du roi Othon, s'éleva une chapelle de grandeur proportionnée, où, selon les Russes, les orthodoxes pouvaient seulement remplir les devoirs de leur culte, et la Grèce se rallier à l'unité de la foi; mais tous ces beaux projets échouèrent devant la détermination de M. de Maurer (membre de la régence chargé du département des cultes, de la justice et de l'instruction publique). Il n'était pas assez instruit dans la politique orientale pour concevoir une nouvelle soumission de la Grèce devant le patriarche de Constantinople, et s'il l'avait voulu effectuer, la chose était déjà impraticable à cette époque; il adopta donc le terme moyen d'un synode grec indépendant, malgré les déclamations du ministre et du parti russe contre cette apostasie de la Grèce, et malgré les efforts de Métaxa pour révolutionner Maïna, en y persuadant à de simples paysans qu'on avait vu la Panagia de Tinos verser des pleurs sur l'infidélité du nouveau roi de la Grèce [1]. »

[1] La chapelle russe ne fut ouverte que deux mois après la déclaration d'indépendance de l'église grecque, mais cela n'a eu

Mais tandis que la Turquie et l'islamisme déposent leurs anciens préjugés et leurs anciennes antipathies contre la chrétienté et l'Europe, devons-nous, nous qui aspirons à une telle supériorité en fait de vues philanthropiques et *d'instruction*, rester en arrière sous le rapport de notre affranchissement des préjugés et des antipathies qui ne sont ni dans notre caractère national ni dans nos sentimens religieux, et qui ne peuvent exister que par suite d'une ignorance des faits désormais inexcusable?

Nous ne pouvons pas terminer notre article sans citer, sur cette matière, le passage suivant du *Moniteur ottoman* :

« Un fait se passe de nos jours qui a déjà eu lieu dans l'histoire de l'Europe. Ce fait, c'est la violente animosité contre les musulmans qui change soudain en un sentiment opposé, et cherche, avec toute la bonne foi provenant d'un regret réel, à reconnaître son erreur.

« Les premiers temps des croisades, ce long *cauchemar* qui obsédait alors les chrétiens, furent une époque de haine amère et de passions furieuses, qui rejetaient tout examen et exerçaient une puissance absolue sur les masses d'hommes qui se précipitaient en Asie. Haïr et combattre les musulmans, c'était la seule idée des croisés du XI[e] siècle. Plus tard, l'opinion change; la lutte entre les deux systèmes religieux et sociaux perd son caractère d'aveugle fureur. Elle continue, car elle a commencé; mais déjà l'esprit d'examen y tient lieu de passion, les préjugés du

lieu qu'à cause de la promptitude avec laquelle M. de Maurer par une décision soudaine, coupa court aux longues discussions que la Russie s'attendait à voir naître sur une question aussi épineuse.

fanatisme s'y effacent. Les croisés étudient le caractère et les usages de leurs ennemis, des sympathies naissent, et ce n'est que de cette époque que date ce beau mouvement de civilisation qui est devenu le résultat définitif de l'immense invasion des Occidentaux en Orient.

« La croisade de la civilisation du XIX^e siècle a précisément commencé, comme la croisade religieuse du onzième, par les préjugés, la haine aveugle et les condamnations sans motif. Elle finit, comme celle du XIII^e siècle, par l'examen, les sympathies et la justice. Dix ans ont suffi pour opérer cette réaction, qui, en d'autres temps, a exigé deux siècles. Le progrès des lumières, la facilité des communications et l'immense pouvoir de la presse, expliquent cette différence. Grâces soient rendues à ceux dont la haute intelligence a su s'élever au-dessus des préjugés du moment, et aux investigations desquels nous devons ce retour à l'impartialité, à la fraternité, ce retour à l'esprit de la vraie civilisation! »

RÉPONSE

DU GÉNÉRAL HENRI DEMBINSKI

A L'ARTICLE DE M. PAGÈS DE L'ARIÉGE,

SUR L'OCCUPATION D'ALGER.

J'ai lu hier, avec un vif intérêt, dans le journal *le Temps*, un article de M. Pagès de l'Ariége, sur la question d'Alger. J'ose me permettre quelques mots de réponse. Je ne suivrai point l'auteur dans ses raisonnemens, tout lucides et profonds qu'ils sont, quant à la question intérieure, c'est-à-dire à la question des détails par lesquels Alger doit tenir à la France, ou de ceux qui, partant des mêmes motifs, pourraient conseiller son abandon; je ne veux prendre que le côté politique de la question. L'article dit : *Mais Alger, colonie française, avec son influence sur la Méditerranée, avec son importance actuelle et future, Alger cessant d'appartenir aux pirates, Alger ne pouvant plus appartenir à une nation rivale qui le changerait en arsenal militaire, en entrepôt commercial, en grande exploitation de culture, voilà le côté politique de la question.* Ici, je me permettrai de n'être pas de l'avis de l'auteur; je crois ne point me tromper en disant que la question politique d'Alger n'est point à Alger, mais à Constantinople, au Caire, à Alexandrie, à Tunis, Tripoli et Maroc, partout, en un mot, où vit la

nationalité musulmane. Le monde commerçant, aussi bien que celui qui suit les progrès de la civilisation, a les yeux tournés vers la question d'Orient; de sa solution dépend l'avenir des destinées du monde. Pour que la solution de cette importante question puisse avoir lieu d'une manière favorable à l'humanité, il importe non seulement de voir la Turquie forte, mais surtout de la voir confiante en ses alliés. Or les combats que livre Abd-el-Kader ne peuvent être indifférens à tout bon musulman, ce qui est synonyme de tout bon patriote turc; car, plus ils ont été malheureux dans les guerres livrées depuis un siècle, plus ils sont facilement réveillés pour admirer la gloire guerrière de tel disciple de Mahomet que ce soit. Oui, je ne doute pas que l'œil et les vœux de tout musulman ne suivent attentivement la lutte qui a lieu sur le territoire de Diezzar-l'Invincible, c'est ainsi qu'Alger est nommé en Turquie. Qu'y voient-ils? Les Français, leurs plus anciens alliés, s'acharner à la destruction de leurs frères en Dieu! Est-ce le moyen de gagner leur confiance? est-ce surtout celui de raffermir le pouvoir du Grand-Seigneur, de l'aider dans ses réformes?

Je puis affirmer, avec une pleine connaissance de cause, puisée sur les lieux, que cette occupation d'Alger par la France mécontente les populations de l'empire contre leur souverain. Je sais bien qu'on me dira que la puissance du Grand-Seigneur était inhabile à réprimer la piraterie qui se commettait au su de la régence d'Alger; mais la justice veut qu'on se reporte au temps où se firent les préparatifs de l'expédition d'Alger. Qu'était alors la puissance du Grand-Seigneur? rien! Les révoltes incessantes des Janissaires l'empêchaient d'être maître dans sa capitale;

comment l'aurait-il pu être à Alger ? Aujourd'hui que la régularité du service est assurée, Alger, entre les mains de la Porte, ne serait plus dangereuse pour la marine marchande ; et, quant aux intérêts du commerce et des colons, des traités peuvent les stipuler et les rendre plus avantageux pour la France, que ceux d'une colonie protégée par la portée du canon.

Je ne m'étendrai pas sur la gravité de la question d'Orient, sur les résultats immenses que sa solution entraînera pour l'univers commerçant ; mais c'est alors, plus que jamais, qu'on pourra se convaincre des avantages incalculables qu'acquerrait la puissance qui saura agir envers la nation turque avec la justice qui lui est due. La France, plus heureusement située sous ce rapport que l'Angleterre, verrait son littoral méridional atteindre une prospérité jusqu'ici sans égale, puisque les marchandises qui suivent la route de mer, en doublant le cap de Bonne-Espérance, pourraient déboucher directement, en traversant la Syrie, dans la Méditerranée, et reporter par la même voie les produits des manufactures de la France industrielle.

Voilà où est la question politique. *Elle est ici*, comme l'a dit, au sujet de l'amendement sur la Pologne, M. Odilon-Barrot, l'un des orateurs les plus consciencieux de la Chambre des députés, *par un rare concours*, *d'accord avec l'honneur et la stricte justice*. Oui, je le répète, la stricte justice, l'intérêt bien entendu de la France exigent qu'Alger soit rendu à sa nationalité ; sous le rapport de la civilisation même, tout fait croire que le résultat sera plus prompt quand les réformes viendront de la part de celui qui parle au nom de la loi et de la foi, que de la part de ceux qui parlent au nom de la force. D'ailleurs,

l'exemple des colons, devenus leurs égaux, sera plus efficace que donné par ceux qui instruisent en dominant.

On aura peut-être lieu d'être étonné qu'étranger dans la question, je la prenne tellement à cœur; mais, comme Polonais, je ne puis pas être étranger à tout ce qui intéresse l'empire ottoman. C'est parceque nos ancêtres n'avaient pas assez bien compris leurs intérêts mutuels, que nous sommes tombés dans le malheur les uns comme les autres; depuis qu'un ennemi perfide et astucieux s'est immiscé dans nos affaires, nos souffrances n'ont pas cessé; aujourd'hui, au moins, Polonais et Turcs, devons-nous apporter tous nos efforts à réparer le mal qui a été fait, à arrêter celui qui menace le reste de l'humanité! — La Turquie peut être sauvée et doit être sauvée: autrement le sort que nous éprouvons sera celui de l'Europe entière, à peu de différence prés. — La Turquie a dans ses mains la force suffisante à sa conservation; mais il ne faut pas l'affaiblir. Nous, nous n'avons pas la force; mais nous sommes dispersés dans le monde pour donner témoignage de la vérité, pour servir d'exemple vivant du sort qu'éprouvent ceux qui ajoutent un seul moment confiance aux promesses, sermens ou traités de la Russie! — une fois que Catherine eut juré la garantie de notre territoire, nous cessâmes d'exister.

RELATIONS DIPLOMATIQUES

DE LA RUSSIE AVEC LA COUR DE PÉKIN.

(*Première partie.*)

L'intérêt croissant qui s'attache depuis quelques années à nos relations avec la Chine a donné lieu à plusieurs pétitions, présentées au Parlement par nos villes commerçantes, dans le but de provoquer, de la part du pouvoir exécutif, quelques mesures décidées pour protéger notre commerce chinois, et placer dans ces pays lointains nos intérêts et notre dignité nationale à l'abri des dommages et des insultes.

Nous ne connaissons, jusqu'à présent, aucune publication anglaise qui ait parlé des relations diplomatiques de la Russie avec le céleste empire ; cependant, durant plus d'un siècle, les relations les plus intimes ont subsisté entre le gouvernement chinois et une mission russe déguisée à Pékin, à l'influence de laquelle, à en juger par le caractère de la diplomatie russe dans tous les autres pays, on peut attribuer avec beaucoup de probabilité et en très grande partie les diverses tribulations que nos marchands à Canton ont eu tant de fois à subir.

D'ailleurs, les projets commerciaux qu'on est au moment de mettre à exécution sont de nature à provoquer l'attention immédiate et très sérieuse de notre pays. En analysant l'ouvrage du docteur Nebenius, *sur la Ligue commerciale allemande*, dans un de nos précédens numéros, nous avons manifesté nos alarmes sur la liaison qui existe

entre cette confédération extraordinaire et la politique de la Russie. Nous avons exprimé la conviction que la Ligue commerciale, quoique admirablement imaginée pour l'agrandissement de la Prusse, sur les ruines des libertés constitutionnelles des autres États allemands et de la souveraineté indépendante de leurs souverains, n'était en réalité qu'un boulevard extérieur destiné à protéger le dessein, bien plus vaste, d'une alliance qui n'aurait d'autre résultat que d'annihiler la prospérité manufacturière et commerciale de l'Angleterre, et de porter un coup mortel à notre suprématie maritime, en plaçant les marchés de l'Europe et de l'Asie sous la domination suprême et exclusive de la Russie.

Les dernières nouvelles de Vienne ne font que confirmer nos plus vives inquiétudes. Plusieurs articles ont, dernièrement, paru dans le *Journal de Francfort*, pour annoncer que la Prusse est engagée dans des négociations fort actives à Saint-Pétersbourg et à Vienne, et que nous pouvons nous attendre tous les jours à apprendre la ratification d'une convention, dont l'objet sera de faciliter le transit pour la Chine à travers la Russie, au moyen duquel les produits manufacturés de l'Allemagne vont trouver leur chemin jusqu'à notre frontière indienne, et nous supplanter sur toute la ligne des marchés de l'Asie centrale.

Quelque voie que le gouvernement de Sa Majesté pense suivre dans cette circonstance pour protéger nos intérêts, si directement menacés par de pareils projets, un Anglais ne saurait ne pas se trouver humilié en s'apercevant qu'on n'en a pas même fait un secret dans les cabinets de l'Europe, et que, grâce à notre ignorance et notre apathie, même les petits États de l'Allemagne encouragent leur publication, afin d'exciter le sentiment national en faveur de

desseins hostiles aux intérêts de l'Angleterre et ne servant que ceux de la Russie, intérêts qui ne sont pas seulement censés opposés comme ceux de l'Angleterre, de la France ou de tout autre pays, mais qui sont ici dans une hostilité positive, prononcée et implacable.

Si quelque chose pouvait rappeler notre gouvernement au sentiment de la nécessité d'agir avec promptitude, certes ce serait le progrès de ce système, qui est d'une importance infiniment plus grande que le système continental de Bonaparte. Cependant ce système se prépare déjà depuis quelque temps; et le docteur Nebenius croit qu'il pourra s'accomplir au bout de huit ans.

L'importance vitale de la mer Noire doit à la fin devenir évidente pour tous nos lecteurs. C'est le grand chemin des Indes, et si nous ne parvenons pas à l'occuper, la Russie l'occupera à notre détriment. Nous considérons les projets actuels de la Russie comme aussi dangereux pour l'Angleterre que l'était, pour Venise, le passage aux Indes de Vasco de Gama, en doublant le cap de Bonne-Espérance. Lorsque la nouvelle de cet événement arriva à Malamocco, la consternation y devint universelle. Il ne fallait pas posséder une haute intelligence commerciale, ou beaucoup de sagacité administrative, pour prévoir les funestes conséquences d'un pareil événement pour la prospérité de la république, et chaque citoyen ressentit cette calamité aussi vivement que le doge lui-même.

Voilà l'article du *Journal de Francfort*.

Berlin, 29 mai 1836.

Parmi les étrangers de distinction qui furent présentés à Saint-Pétersbourg, à l'empereur Nicolas, le lundi, se trou-

vait M. Westphal, conseiller privé de finances du roi de Prusse. On peut regarder comme de bon augure pour le commerce de la Prusse, que son département de finances se trouve aujourd'hui représenté à Saint-Péterbourg comme à Vienne par deux de ses plus habiles hommes d'État; car M. Kühne, le conseiller d'État, est en ce moment à Vienne, et si l'activité de ce financier distingué n'obtenait pas, dans sa mission actuelle, les mêmes avantages pour l'Allemagne que lorsqu'il négociait la ligue commerciale, nous pouvons toujours espérer, désormais, d'apprendre mieux à connaître certaines relations que l'Allemagne peut encore appeler un champ inconnu, quoiqu'elles soient de la plus haute importance pour son commerce. Les relations entre Vienne et Constantinople au moyen de bateaux à vapeur, qui promettent tant de profit à l'industrie autrichienne, auront aussi de l'utilité pour le reste de l'Allemagne. En général, notre commerce renaissant devrait rechercher par-dessus tout d'assurer à ses marchandises des voies de transit. Le moyen âge, qui ne connaissait pas encore les grandes communications maritimes, se servait principalement des villes libres de l'Allemagne comme de dépôts de commerce. *Plus l'Angleterre, devenue puissante sur mer, s'emparait du commerce du monde, plus ces villes perdaient de leur splendeur et de leur richesse.* Mais des indices sûrs démontrent que le grand continent de l'Asie, inaccessible par mer, préfère tirer son immense approvisionnement de l'Allemagne. Nous renvoyons ceux qui douteraient de cette vérité au grand nombre des Orientaux qui font leurs achats à chaque foire de Leipsick pour le compte même de Trébisonde et de Téhéran, et aux colonies de juifs et de turcs de la Valachie qui habitent Vienne et entretiennent des relations commerciales avec leurs

pays. On sait très bien aussi, qu'une grande quantité de draps allemands, particulièrement de ceux de la Silésie et des autres provinces de la Prusse, allait en Chine à travers le vaste territoire de la Russie, avant qu'on ait fermé cette voie au commerce. Pour réparer cette perte, nous avons voulu établir nos communications par mer avec Canton, mais sans succès; nous pouvons cependant supposer que les Chinois auraient toujours besoin de nos draperies. Dans le midi de la Chine, on ne se sert pas, à la vérité, d'étoffes de laine pour vêtemens, mais le chemin de Canton à Kiachta est si long et si difficile pour la routine chinoise, qu'il faudrait obtenir de grands changemens dans l'état de ce pays pour pouvoir substituer des communications directes avec les Hong marchands de Canton à l'ancienne voie à travers la Russie.

C'est justement sous ce point de vue que les négociations de M. Westphal, à Saint-Pétersbourg, peuvent devenir pour nous très importantes. Il serait aujourd'hui particulièrement nécessaire d'engager la Russie à abandonner le principe de l'interdiction complète du transit, principe qui n'est pas dans sa politique commerciale, et qui ne fait pas même partie du système prohibitif de la plupart des États européens; c'est l'intérêt réel de la Russie qui doit lui conseiller d'abolir cette interdiction, car elle se prive seulement ainsi des grands avantages d'un commerce de transit florissant, sans que ses propres fabriques et manufactures soient pour cela en état d'approvisionner toute l'Asie qui touche à ses frontières.

Nous ferons tous les efforts possibles pour avertir le public du péril qui est si imminent, et nous ne pouvons mieux

commencer nos articles sur la Chine qu'en donnant ici la traduction du traité conclu entre cet empire et la Russie, en 1727.

Ce traité définitif, entre la Russie et la Chine, fut signé et promulgué sur la frontière, le 21 octobre (vieux style) 1727; mais ayant été conclu au nom de l'impératrice Catherine Alexiewna, dont on ignorait alors le décès, sa ratification n'eut lieu que le 14 juin 1728, au nom de l'empereur Pierre II. On échangea les ratifications près des bords de la Kiachta. L'original du traité s'appelait, en langage mandschou, *dchouvan emou khatsin-ni-bithke*, ou *l'écrit des onze articles*. En mongol, on le nomme *namats* ou *namits*, mot qui paraît avoir été introduit dans cette langue par des prêtres nestoriens, puisqu'il ressemble au syriaque *nomoûs* et à l'arabe *namoûs*, qui signifient *loi*. Ce traité a été écrit originairement en mandschou, et a été traduit, par la suite, en latin et en russe. Ces deux traductions ne sont pas exactes sur plusieurs points; mais on peut garantir la fidélité de celle que nous faisons suivre.

Par ordre de l'auguste Empereur du royaume de Daitsing [1] se sont assemblés pour conclure un traité de paix et régler les frontières :

Tschabina, conseiller privé, président du tribunal des mandarins et assesseur du ministère de l'intérieur;

Tegoût, conseiller privé, président du tribunal qui gouverne les provinces extérieures [2] et grand de la bannière rouge;

[1] C'est le nom de la dynastie Mandschoue régnant actuellement en Chine : en chinois, Thai-thsing.

[2] Toulergi golo be dasara dchourgan, appelé aussi Monggo

Toulichin, vice-président du ministère de la guerre; et l'ambassadeur de l'impératrice des Oros [1], le comte illyrien, Sawa Wladyslavitsch.

Ces plénipotentiaires des deux empires se sont réunis à Nibtchoo [2] pour conclure un traité de paix et pour régler les frontières; voilà avec précision les articles dont ils sont convenus:

Article Ier. Le présent traité a été conclu pour le maintien d'une paix perpétuelle entre les deux empires. Il est donc convenu que, depuis ce jour, chaque empire régira et surveillera soigneusement ses propres sujets. En vertu de la paix conclue, les deux empires tiendront leurs sujets en ordre pour éviter toute occasion de disputes.

Article II. Ce traité de paix, renouvelé et conclu entre les deux empires, exige qu'il ne soit plus question de ce qui a pu avoir lieu antérieurement entre les deux puissances; d'anciens déserteurs ne seront plus réclamés, et ils resteront dans l'empire où ils se trouvent à présent; mais ceux qui passeraient désormais la frontière ne seront retenus sous aucun prétexte. Au contraire, on les recherchera sans délai, pour les saisir et les livrer aux autorités de la frontière respective.

Article III. Les grands de l'empire du centre et le comte Ilyrien Sawa Wladyslavitsch, ambassadeur des Oros,

dchourgan ou le tribunal mongol, en chinois li Fan youan. Il gouverne les provinces au-delà de la grande muraille. On pourrait l'appeler aussi le tribunal des affaires étrangères, puisqu'il est chargé des négociations et communications avec les puissances étrangères et leurs ambassades.

[1] Oros est le nom que la plupart des nations asiatiques donnent aux Russes.

[2] Nom donné par les Mandschoux à la ville de Nertschinsk.

sont convenus que le principal objet de leurs travaux était la détermination des frontières entre les deux empires, mais qu'il était impossible de les fixer avec précision sans examiner les lieux en détail. A cet effet, le comte illyrien Sawa Wladyslavitsch, ambassadeur de l'empire des Oros, est venu lui-même à la frontière avec Tsereuf, adjudant-général de l'empire du centre, Doro-i Giyonwang [1] du Dehasak et gendre de l'Empereur, Beszuge, commandant de la garde impériale, et Toulichin, vice-président du ministère de la guerre.

Ils ont déterminé les points par lesquels la frontière passerait de la manière suivante : Le pays, entre la maison de garde de l'empire des Oros près de la rivière de Kiachta et du poteau (*obo*) de l'empire du centre placé sur le sommet du mont Orkhoïtou, sera divisé en deux parties égales et on érigera un poteau (*obo*) pour servir de marque de la frontière. Un dépôt de commerce sera établi à la même place et des commissaires (*kamisar*) y seront envoyés. De cet endroit, vers l'est, la frontière passera au-dessus de la crête du mont Bourgouteï jusqu'à la maison de garde de Kiran. Après la maison de garde de Kiran viennent Tsikteï, Arou Kidoure et Arou Khadangsou; la frontière passe en ligne droite par ces quatre maisons de garde le long de la rivière Tchonkon (Tchikoï); puis d'Arou Khadangsou à la maison de garde Eber Khadangsou et de là à la maison de garde mongole Tsagan Oola (la montagne blanche). Le désert entre le pays habité par les sujets de l'empire des Oros et la

[1] Les Doro Giyonwang étaient dans ce temps princes de la seconde classe, aujourd'hui ils ne comptent que dans la troisième.

maison de garde mongole de l'empire du centre sera divisé en deux parties égales comme à Kiachta. Où il y a des montagnes, des sommets de montagnes et des rivières dans le voisinage du pays habité par les sujets de l'empire des Oros, ils serviront à déterminer leur frontière, et où les montagnes et les rivières se trouvent à plus de proximité de la maison de garde mongole, ils serviront également à établir la frontière de l'empire du centre; mais où il y a des vastes plaines sans montagnes ni rivières, elles seront divisées en deux parties égales, et on établira des poteaux au milieu pour marquer cette frontière depuis la maison de garde de Tsagan Oola jusqu'aux bords de la rivière Ergoune (Argoun).

Les envoyés de deux empires pour l'inspection des places situées au-delà de la maison de garde mongole Tsagan Oola, ont décidé de tirer la frontière à l'ouest, en partant des deux poteaux du centre érigés à Kiachta et en suivant, par-dessus le mont Orkhoïtou, les endroits suivans : mont Orkhoïtou, Toumen Koutschohoun, Bitsiktou, Khochogo, Bouïlle-sootou Oola, Kouke Tsilootou, Khonggor Obo, Yonggor Oola, Bos Anyga, Gondyan Oola, Khodahhaitou Oola, Koï Moulou Bougoutou Dabagan, Egouden Dchoo-i Moulou Dositou Dabagan, Kisenektou Dabagan, Gorbi Dabagan, Nouktou Dabagan, Ergik Dargak-Daigan, Doros Dabagan, Keudche Madau Dabagan, Kim Kinitsik Bom et Chabinai Dabagan.

Le centre de cette chaîne de montagnes, également divisée, fut admis comme limite. Où les montagnes et les rivières se trouvent au milieu, on les a divisées également; de manière que depuis Chabigai Dabagan jusqu'aux bords de la rivière Ergoune, tout ce qui est au sud de la nouvelle frontière

appartiendra à l'empire du centre, et tout ce qui est au nord à l'empire des Oros.

Après avoir achevé ce partage du pays, en avoir dressé un plan et une description exacte, les deux parties ont échangé réciproquement ces descriptions. Elles ont été remises entre les mains des grands des deux empires. Les sujets des deux empires qui se trouvaient sans permission au-delà de la frontière, nouvellement convenue, ont été recherchés et ramenés dans leur pays respectifs. On adopta la même mesure à l'égard des vagabonds, de manière que la frontière en fut entièrement purgée.

Les Ouriagangkhai de l'un et de l'autre empire qui donnaient un tribut de cinq peaux de zibelines sont restés sous l'empire de leurs anciens maîtres, mais ceux qui jusqu'à cette époque ne donnaient qu'une peau de zibeline en furent exemptés, du jour de la conclusion du traité. Un rapport fut dressé, à cet égard, pour être confirmé et échangé réciproquement.

Article IV. Une fois que la frontière entre les deux empires est déterminée et qu'aucun déserteur ne saurait être accueilli réciproquement, on est convenu avec le comte illyrien Sawa Wladyslavitsch, ambassadeur de l'empire des Oros, d'établir la liberté du commerce entre les deux États. Le nombre des marchands qui peuvent aller tous les trois ans à Pekin ne pourra dépasser deux cents, comme c'était déjà convenu antérieurement. S'ils ne sont que de simples commerçans, on devra, de plus, fournir à leur entretien comme autrefois, mais aucune taxe ne doit aussi être exigée ni du vendeur ni de l'acheteur. Quand les marchands arrivent à la frontière, ils doivent l'annoncer par écrit, au reçu duquel on enverra un officier pour les

recevoir et les accompagner dans l'intérêt de leur commerce. S'il achètent pendant leur voyage des chameaux, des chevaux, des provisions de bouche, ou s'ils louent des ouvriers, ils faut qu'ils les achètent ou qu'ils les louent à leurs propres dépens. Les marchands doivent avoir un chef, chargé de diriger leurs affaires et de décider les différends qui pourraient s'élever entre eux. Si ce chef de marchands est un homme d'un rang élevé, il sera reçu et traité selon son rang. On peut vendre toutes sortes de marchandises, excepté celles qui sont prohibées par les lois des deux empires. Il n'est permis à personne de rester dans le pays étranger secrètement et sans la permission de son chef. Si quelqu'un meurt, tous ses biens, de quelque nature qu'ils soient, seront rendus au peuple de son pays, comme cela a été convenu avec l'ambassadeur de l'empire des Oros, le comte illyrien Sawa Wladyslavitsch. Outre le commerce fait par les caravanes entre les deux empires, des maisons pour le commerce ordinaire seront établies sur les frontières respectives, près de Kiachta, sur le Selengg, et à Nibtchoo (Nertschinsk), qui, selon qu'on le jugera nécessaire, seront entourées de haies et de palissades. Ceux qui se rendront à ces places pour affaires commerciales doivent strictement suivre le chemin direct. S'ils s'en écartent, pour faire le commerce dans d'autres endroits, toute leur marchandise sera confisquée au profit du gouvernement. On nommera des deux côtés un nombre égal d'officiers qui seront sous le commandement de chefs d'un rang égal et chargés de la protection de ces places de commerce. Tous les différends seront réglés d'après ce qui a été convenu avec l'ambassadeur de l'empire des Oros, le comte Illyrien Sawa Wladyslavitsch.

Article V. *La maison des Oros dans la capitale* (Pékin) *servira désormais à loger les Oros voyageurs*. Sur la demande du comte illyrien Sawa Wladyslavitsch ambassadeur de l'empire des Oros, et sous l'assistance des grands de l'empire du centre chargés de traiter les affaires des Oros, *un temple* (Miao) *a été érigé près de cette habitation. Le prêtre* (lama) [1] *qui se trouve dans la capitale demeurera dans cette habitation avec trois autres prêtres pour son assistance; lorsque ces derniers arriveront, ils seront traités comme leurs prédécesseurs et employés dans le temple sus-mentionné. Il est permis aux Oros d'y remplir les devoirs de leur culte avec toutes ses cérémonies et d'y faire leurs prières. Quatre jeunes Oros connaissant et sachant écrire le latin et le russe*

[1] Il est curieux d'observer toute l'influence politique que la Russie acquiert au moyen de la religion. A Munich, à Port-Mahon, à Raguse, en Amérique, partout où il s'agit pour elle d'établir son influence, cela se fait toujours sous le symbole de la croix. Nous allons bientôt décrire les effets désastreux de l'influence que la Russie est parvenue à exercer sur la Grèce, par l'entremise de la Bavière. M. Thiersch rapporte dans son ouvrage « *sur l'État actuel de la Grèce,* » que le roi de Bavière, à la sollicitation du comité grec de Munich, avait adressé en 1829 une lettre à l'empereur de Russie pour procurer des vêtemens sacerdotaux, des vases sacrés, etc., nécessaires au service de la chapelle que Sa Majesté avait cédée aux Grecs établis à Munich. Bientôt on y vit arriver les preuves de la munificence impériale dans de superbes ornemens pour l'église grecque. M. Thiersch, en adressant à l'Empereur les remercîmens des Grecs et des Bavarois, s'est malheureusement servi d'expressions auxquelles nous attribuons la plus grande partie des déceptions que la mission russe, à Munich, a mises depuis en jeu à l'égard de la cour et du cabinet de Bavière. (*Voyez* THIERSCH, t. I, p. 314.)

et deux Oros plus âgés, que le comte illyrien Sawa Wladyslavitsch, ambassadeur de l'empire des Oros, a laissés dans la capitale pour apprendre le chinois, demeureront aussi dans le même lieu; leur entretien sera payé par le gouvernement, et lorsqu'ils auront fini leurs études, ils auront la liberté de s'en retourner dès qu'on leur en donnera l'ordre.

Article VI. Quant à la correspondance entre les deux empires, il est très nécessaire que les lettres soient munies d'un sceau. Le tribunal des affaires des provinces extérieures est chargé d'expédier, après y avoir mis le sceau, les lettres de l'empire du centre pour le sénat (*sanat yamoun*) de l'empire des Oros Les lettres de l'empire des Oros adressées à l'empire du centre doivent être envoyées au tribunal des provinces extérieures sous le seing de l'empire des Oros ou celui du gouverneur de Tobolsk (*Tobol Khotou-ni da*). Tous les écrits relatifs aux affaires de frontières, d'entrepôts de commerce, de déserteurs ou de vols commis, doivent être signés et cachetés par le Tousiyetou Khan Waial dordzi, et par le Wang Dandzin dordzi s'ils proviennent de l'empire du centre, et par les commandans des villes limitrophes s'ils proviennent de l'empire des Oros. La correspondance réciproque du Tousiyetou Khan Waial dordzi et du Wang Dandzin dordzi avec les Oros aura lieu au moyen de messagers envoyés exprès, toujours par la route de Kiachta. Cependant il sera permis, dans des affaires d'une grande importance, de choisir le chemin le plus proche. Si l'on contrevenait à cette disposition, le Wang de la frontière et les commandans des villes chez les Oros doivent respectivement en prendre connaissance et, après avoir examiné l'affaire, punir les coupables de leur nation.

Article VII. Quant aux places frontières situées sur la

rivière Oud, elles ont été déjà le sujet de négociations entre Sounggoutou, grand de l'intérieur, et le comte Féodor Alexievitsch Golownin. Ces pays doivent rester à présent sans nouvelle démarcation entre les deux parties, on réglera cela plus tard par des ambassadeurs ou par correspondance. A cette occasion, voilà ce qui fut dit au comte illyrien Sawa Wladyslavitsch, ambassadeur de l'empire des Oros : « Puisque tu as été envoyé comme plénipotentiaire de ton Impératrice pour régler toutes les affaires, nous devons décider aussi quelque chose sur ce point. Nos sujets passent souvent à présent la frontière pour aller dans le pays appelé Khingan Tougourip et par conséquent, si nous ne parvenons pas à décider quelque chose pendant cette négociation, on peut craindre que des différends ne surgissent entre les habitans des frontières. Des pareils différends seraient contraires au traité de paix entre les deux empires : nous devrions donc arranger à l'instant cette affaire. » L'ambassadeur de l'empire des Oros, le comte illyrien Sawa Wladyslavitsch répondit : « L'Impératrice ne m'a pas donné de pouvoir pour traiter des affaires des pays situés vers l'est. Nous n'avons pas une connaissance exacte de ces pays, il faut donc que tout reste, là bas, dans l'état actuel, mais pour prévenir qu'aucun de nos sujets ne passe la frontière, je vais le défendre à l'avenir. » Les nôtres répliquèrent : « Si ton Impératrice ne t'a pas autorisé à négocier par rapport aux contrées de l'est, nous n'en parlerons plus et elles resteront dans leur état actuel. Mais, après ton retour, défends rigoureusement à tes sujets de passer la frontière ; car, si l'un d'eux, arrivé sur notre territoire, est saisi par nos gens, il sera puni sans que l'on puisse dire que nous avons violé la paix. Si, au contraire, un de nos sujets passe la frontière, vous aurez le

même droit de le punir ; bref, puisque rien n'est décidé par rapport à la rivière Oud et aux districts avoisinans, tout restera comme jusqu'ici; mais vos sujets ne doivent point s'établir plus près qu'ils n'étaient. » Aussitôt que l'ambassadeur de l'empire des Oros, le comte illyrien Sawa Wladyslavitsch, sera retourné dans son pays, il informera l'Impératrice de cet état de choses. Puis, il faudra envoyer sur les lieux des gens possédant la connaissance de ces pays ; car il serait bon de se mettre en état d'en venir à une décision, puisque l'affaire, insignifiante en elle-même, pourrait cependant nuire à la cordialité existante entre les deux empires. Outre cela, un autre rapport a été fait à ce sujet et a été envoyé au sénat.

Article VIII. Les commandans limitrophes des deux empires doivent décider les affaires selon les lois de la justice et sans aucun délai ; s'ils y mettent du retard par intérêt, chaque empire les punira selon les lois.

Article IX. Si d'un côté ou de l'autre des commissaires d'un rang quelconque se trouvent délégués, ils doivent d'abord se présenter à la frontière et y annoncer leur mission et leur rang. On ne doit pas les retenir long-temps à la frontière, mais on doit y envoyer quelqu'un pour les recevoir. Après la réception de la lettre d'invitation, *on a à leur fournir des provisions à chaque relais et à les recevoir avec respect. Lorsqu'ils seront arrivés à destination, ils doivent être logés et nourris sans frais.* S'ils arrivent pendant une année où le commerce est interdit, ils ne doivent point apporter de marchandises. Si on envoie un ou deux messagers dans une affaire importante, ils ont à présenter leurs papiers aux officiers de la frontière, qui leur fourniront des chevaux, des guides et des provisions, sans qu'ils aient besoin d'avoir prévenu de leur arrivée. —Tout cela, ainsi que nous le sommes

convenus avec l'ambassadeur de l'empire des Oros, le comte illyrien Sawa Wladyslavitsch.

La correspondance par lettres et messagers, étant de la plus haute importance pour les deux empires, ne souffrira aucun délai : par conséquent, si des lettres expédiées à l'avenir restent sans réponse ou si des messagers se trouvent inutilement arrêtés dans leur voyage, ce sera un acte fait en opposition avec le but du présent traité. En ce cas, ni ambassadeurs ni marchands ne seront plus reçus jusqu'à ce que les difficultés se trouvent aplanies, et ce n'est qu'alors qu'on rétablira les communications ordinaires.

Article. X. Les sujets des deux empires qui dorénavant se cacheront devant leur gouvernement, seront punis de mort à l'endroit même où on les saisira. Des gens armés qui traverseront la frontière sans commettre des meurtres ou des pillages, mais sans passe-ports, seront punis également en proportion de leurs crimes. Des soldats qui désertent et volent leur maître auront la tête coupée s'ils sont sujets de l'empire du centre. S'ils appartiennent à l'empire des Oros, ils seront étranglés, et les choses volées seront restituées au commandant ou à son gouvernement. Ceux qui passent la frontière et volent des chameaux ou du bétail seront remis à leurs juges naturels, qui les condamneront à payer dix fois, et en cas de récidive, vingt fois la valeur de la chose volée; pris une troisième fois, il seront punis de mort. Celui qui passe la frontière pour chasser, à son profit, dans le voisinage, sera puni selon le tort qu'il a fait, et son gibier appartiendra au gouvernement. Les hommes du peuple qui traverseront la frontière, sans passe-port, seront également punis selon ce qui a été convenu avec l'ambassadeur de l'empire des Oros, le comte Sawa Wladyslavitsch.

Article XI. Ce traité de paix, conclu entre les deux empires, a été échangé de la manière suivante : l'ambassadeur de l'empire des Oros, le comte Sawa Wladyslavitsch, en a déposé une copie en langue oros et en latin, signée et scellée, entre les mains des grands de l'empire du centre, et les grands de l'empire du centre en présentèrent une autre copie, à l'ambassadeur comte Sawa Wladyslavitsch, en langue mandschoue, en oros et en latin.—Ce traité a été imprimé avec exactitude, et distribué à tous les officiers sur les frontières, pour que son contenu parvienne à la connaissance de tous. Le septième jour de la septième lune de la cinquième année du Khowaliasoun Tob [1].

On a supposé que la conclusion de ce traité terminerait toutes les discussions entre les deux empires ; mais souvent de nouveaux différends s'élevèrent, et les sujets respectifs passaient les frontières sans en être punis. Le traité, en effet, était bien vague à ce sujet. Cela décida la grande impératrice Catherine à ordonner, en 1767, au commissaire Kropotow, d'aller examiner et réformer ce traité conjointement avec un plénipotentiaire chinois, envoyé dans le même but à Kiachta, pour mettre fin à toutes les plaintes. En conséquence, ils rédigèrent un supplément au traité de paix, en y changeant en entier l'article X.

Voici ce document, traduit de l'original mandschou :

Par ordre du grand Empereur de l'empire de Daitsing, les personnes suivantes se sont réunies pour régler les affaires des frontières :

[1] C'est la traduction du mot chinois Young Tching, qui signifie *rectitude perpétuelle*. Cette date correspond au 21 octobre 1727.

Le premier adjoint du président du tribunal qui gouverne les provinces extérieures, Karatsin;

Le gosai beise des Dchasa, Khouton rinkga;

L'adjoint du côté gauche du président du tribunal qui gouverne les provinces extérieures, Kinggoni;

Watsirai batow Tousiyetou Khan Tchendon dordzi, officier de la garde de l'intérieur du palais, adjudant général et commandant de l'aile gauche des Kahlas;

Le sous-inspecteur du mont Khanoola, membre du Dchasak et cousin de la famille impériale de la sixième classe, — avec le commissaire Kropotow, envoyé de l'impératrice régnante de l'empire des Oros.

Après en avoir délibéré ensemble, on est convenu de ce qui suit : Quoique les onze articles du traité de paix dussent être considérés comme maintenus invariables, on a trouvé, néanmoins, nécessaire de faire retirer les Oros du voisinage du mont Bourgoutai, de Bisitktou, Khochoo et autres places, afin que la frontière passât sur l'autre revers de la montagne; toutes les choses demeureront, d'ailleurs, dans l'ancien état auprès des deux dépôts de commerce à Kiachta et à Tsououikhaïtou (Tsouroukhaitou) où l'on ne paie pas de droits d'entrée. Des erreurs s'étant glissées dans la copie latine et russe du traité de paix, et plusieurs points essentiels y ayant été oubliés, on a jugé convenable de les rectifier et de les corriger. De plus, les discussions qui s'étaient élevées entre les deux États doivent être vouées à l'oubli, et les déserteurs ne seront pas réclamés pour le passé.

Les dispositions de l'article X de la convention primitive à l'égard du mode d'empêcher les vols et les désertions parmi les sujets respectifs, sur les frontières, ont paru trop équivoques et trop peu précises : c'est pourquoi l'article X

est rayé. On y en a substitué un autre pour faire loi. Selon la convention actuelle, chacune des deux parties surveillera désormais ses sujets pour prévenir le retour de semblables événemens. Si, à la réunion qui doit avoir lieu tous les ans à la frontière, on aperçoit les traces de pareilles choses, les commandans limitrophes sont tenus de les examiner sans délai et avec bonne foi. Si, guidés par leurs intérêts privés, ils manquaient à leurs devoirs, chacune des deux parties les punira selon les lois. Quant à la recherche et à la saisie des brigands, et au châtiment de ceux qui passent illégalement la frontière, on a adopté les dispositions suivantes :

Article X. Les gens armés, qui passent la frontière en évitant les maisons de garde, dans un but de brigandage, doivent être, soit qu'il aient commis des meurtres ou non, saisis et rigoureusement détenus jusqu'à ce qu'ils avouent de quelle maison de garde ils viennent et s'ils étaient avec ou sans compagnons. Après qu'ils auront subi un sévère examen à la maison de garde respective, on mettra par écrit les noms des brigands qui n'ont pas été arrêtés et on communiquera cette liste à toutes les maisons de garde, mais particulièrement au taidzi principal du Dchasak et aux commandans des Oros. Les chefs du Dchasak doivent venir à l'instant même sur les lieux et examiner scrupuleusement l'affaire avec les commandans des Oros, puis ils feront immédiatement un rapport qui doit être envoyé de suite à l'endroit où les affaires des frontières se décident. On y déléguera un homme intègre et considéré, qui se rendra immédiatement à la maison de garde respective et y procèdera conjointement avec le chef du Dchasak à une seconde enquête, après quoi, le rapport sera expedié pour l'endroit ou les affaires des frontières se décident. Les sujets de l'empire du centre, qui au-

ront commis des brigandages, seront livrés, sans distinction de personnes, au tribunal qui gouverne les provinces extérieures, et punis de mort; les sujets des Oros seront livrés à leur sénat, pour subir la même peine. Les meurtriers seront amenés et exécutés publiquement sur la frontière. Le cheval, la selle, les armes et les autres effets d'un brigand, seront donnés en récompense à celui qui l'a arrêté. Ceux qui volent des chevaux, du bétail ou autres choses, seront tenus, pour la première fois, de payer dix fois la valeur des objets volés. Si le voleur n'est pas saisi, les commandans des maisons de garde respectives doivent se réunir pour faire une enquête sur le crime, et inspecter les blessures et les corps des personnes tuées afin de présenter là-dessus leur rapport. Le commandant de la maison de garde aura à faire arrêter les criminels, au plus tard, dans l'espace d'un mois. Si le voleur n'est pas arrêté à cette époque, un rapport doit être envoyé à l'endroit où se décident les affaires des frontières. Alors les commandans et soldats qui n'ont pas fait leur devoir dans la recherche des chevaux et des objets volés, seront punis eux-mêmes et obligés de payer dix fois la valeur des objets volés. Si l'on arrête des gens sans armes qui ont passé la frontière pour commettre des vols secrets, on les punira, selon les lois, d'un châtiment corporel de cent coups. Le cheval du voleur et sa selle seront donnés en récompense à celui qui l'aura arrêté. Les objets volés seront rendus à leur propriétaire. Le voleur paiera pour la première fois le quintuple, pour la seconde le décuple de la valeur des objets volés, la troisième fois il sera traité comme un brigand. Si de pareils voleurs ne sont pas arrêtés, un rapport authentique sera dressé à la maison de garde la plus prochaine du lieu où le délit a été commis, et le commandant ainsi que les

soldats de cette maison recevront l'ordre de saisir le criminel, au plus tard, dans l'espace d'un mois. Quand il aura été pris, on lui infligera publiquement cent coups et on remettra à qui de droit, et sans délai, les chevaux et les objets volés. Si les commandans des maisons de garde et leur soldats ne parviennent pas à trouver et à arrêter les voleurs sans armes, dans l'espace de temps déterminé, le quintuple de la valeur des chevaux et objets volés sera payée par les commandans et les soldats qui n'auront point fait leur devoir.

Lorsque les chevaux et autres bêtes se seront égarés à travers la frontière, on les reconduira immédiatement à la maison de garde la plus prochaine. Si on ne les trouve pas, un rapport sera dressé, à ce sujet, avec leur description exacte. Les chevaux et bêtes égarés doivent être restitués en cinq jours; après cet espace de temps, si le bétail trouvé n'a pas été rendu, ou s'il a été recélé quelque part et que l'on connaisse cet endroit, les commandans des maisons de garde respectives devront présenter là-dessus un rapport aux autorités qui décident les affaires des frontières. La restitution aura lieu alors pour le double de la valeur du bétail égaré.

Les gens armés et non munis de passe-ports qui traversent la frontière, sans commettre ni vols ni meurtres, doivent être arrêtés. Leurs chevaux, selles et autres effets, seront donnés en récompense à celui qui les arrêtera. S'ils ont passé la frontière pour chasser, ils seront punis selon les lois d'un châtiment public de cent coups. Leur gibier, leurs armes, chevaux et chiens, deviendront la récompense de celui ou de ceux qui les auront arrêtés.

Si des gens sans armes sont arrêtés pour avoir passé la frontière, le commandant de la maison de garde doit les examiner sévèrement. S'ils se sont trompés de chemin, on

les relâchera et on les renverra de suite au poste respectif de l'autre côté. Si l'on trouve et arrête des gens qui se cachent dans des forêts et des montagnes inaccessibles, on leur infligera, selon les lois, un châtiment public de cent coups, et leurs chevaux, selles et autres effets, seront donnés en récom pense à ceux qui les auront arrêtés.

Tous les criminels de l'empire du centre condamnés à une punition corporelle seront fouettés, les criminels de l'empire des Oros recevront des coups de bâton.

La présente convention a été échangée de la manière suivante :

Les grands de l'empire du centre en délivrèrent une copie en mandschou et mongol sous leur sceau au commissaire plénipotentiaire des Oros, et celui-ci leur en présenta une en langue oros, signée et cachetée par lui.

Pour faire parvenir le présent arrangement à la connaissance générale, on en distribuera des exemplaires imprimés parmi les sujets des frontières des deux côtés.

La trente-troisième année du Abkai Wekhiyekhe [1], le dix-neuvième jour de la neuvième lune. (18 octobre 1768.)

L'immense ligne de démarcation qui sépare les deux plus grands empires du monde commence du côté de l'ouest à la rivière Bouktourma, et finit du côté de l'est sur les bords de la mer d'Ochotsk. Sa largeur est de cinq, dix ou trente toises, selon la nature du pays qu'elle tra-

[1] En chinois Khian Loung, terme d'honneur pour le long règne de l'empereur Kao Tsoung chun-houang, grand-père de l'empereur actuel, et qui régna de 1736 jusqu'à 1795.

verse; elle n'appartient, à proprement parler, à personne, et forme la véritable limite. Cette frontière doit être protégée par les deux puissances, et ne peut être traversée qu'en des endroits désignés à cet usage.

Des maisons de garde ont été établies à des distances plus ou moins grandes, selon ce qu'exige l'état de la population. Cette dernière circonstance détermine aussi le nombre de soldats qui stationnent dans ces endroits.

Les maisons de garde respectives sont bâties en face l'une de l'autre, à une distance qui permet de s'observer mutuellement; elles se trouvent à la distance de cinq, dix et vingt werstes (le quart d'une lieue française) au plus de la frontière elle-même. La ligne de démarcation est soigneusement examinée chaque jour, non seulement pour empêcher qu'on ne la traverse, mais aussi pour interdire toutes communications entre les habitans des pays limitrophes. Dans les districts agrestes et montagneux, où la distance entre les maisons de garde est plus grande, on a érigé des buttes de terre et de pierres sur les hauteurs ainsi que dans les vallées pour marquer le cours de la frontière, et lorsque cette dernière est coupée par des ruisseaux, on plante des pieux de chaque côté, et on les joint par des cordes de crin de manière qu'on ne puisse passer sans qu'on s'en aperçoive.

Les membres du congrès de 1727 suivirent cette ligne dans toute sa longueur, et convinrent que chaque poste y serait gardé par des cavaliers mongols bien armés; leur nombre se monte à vingt ou trente, sous un commandant qui doit veiller à ce que la frontière, jusqu'à la maison de garde la plus prochaine, soit visitée chaque jour. Dans les contrées désertes, cette inspection ne se fait

pas tous les jours, à cause des distances considérables qu'il faut traverser. Les avant-postes sont établis tout près de la frontière; ils se composent de quelques hommes, et se tiennent à une certaine distance de la maison de garde. Leurs chevaux sont toujours attachés pour prévenir le trajet de la frontière. Le principal devoir du commandant d'une maison de garde est de surveiller chaque jour en personne la ligne de démarcation, et d'examiner s'il n'y a pas sur le gazon ou sur le sable de traces d'hommes qui l'auraient franchie. Les Mongols, comme tous les peuples des steppes, ont une vue si perçante, que, même étant à cheval, la trace la plus légère n'échappe point à leurs regards. Dès qu'une trace est découverte, ils descendent de cheval, et tâchent de la poursuivre, sans l'effacer, jusqu'à la ligne de neutralité. Si la trace provient d'un cheval ou d'un animal domestique quelconque, ils l'entourent de petits morceaux de bois, de pierres ou de gazon pour ne pas la perdre. Après avoir placé une sentinelle à l'endroit, ils s'avancent vers le poste opposé, et crient à la première vedette de faire venir le commandant avec une escorte. Les deux parties se rendent alors à l'endroit où se trouvent les traces pour examiner leur direction. Puis les commandans respectifs entourent la place où ils ont marché pendant cette enquête de petites cordes attachées à des pieux pour prévenir que des voleurs ou des déserteurs ne profitent de ces traces pour traverser inaperçus la frontière. La partie sur le territoire de laquelle les traces se dirigent est obligée de les suivre jusqu'à l'endroit où elles finissent, pour découvrir avec précision si un étranger y est venu, ou si des vols et des brigandages n'y ont pas été commis; si l'on découvre

des déserteurs, on les conduit à la maison de garde, où le commandant du côté opposé est invité à les venir prendre. Les affaires de ce genre se traitent juridiquement, et les magistratures des frontières s'informent respectivement de leurs résultats, pour que toute satisfaction possible soit donnée des deux côtés.

C'est ainsi que la frontière est protégée et conservée intacte, et qu'on empêche les relations illicites entre les populations limitrophes. C'est à ce soin minutieux en apparence qu'il faut attribuer le maintien de la ligne de démarcation comme elle a été réglée par les congrès de 1727 et 1768.

Le premier et principal entrepôt de commerce a été établi sur la petite rivière de Kiachta, qui se jette dans le Boro, à quatre-vingt-onze werstes de Selenginsk ; le second entrepôt est près de la rivière Gan, qui tombe dans l'Argoun à Tsouroukhaitou. Tout commerce particulier à Ourga et dans d'autres places sur la nouvelle frontière, ainsi que toute communication entre les Bouriates et les Mongols a cessé.

(*La suite aux numéros suivans.*)

(Il peut paraître à plusieurs de nos lecteurs que nous avons accordé trop de place dans notre recueil aux affaires de la Grèce. Les raisons que nous allons donner suffiront sans doute pour nous justifier. Nous croyons que la Grèce est le seul pays européen dans les affaires duquel l'Angleterre a pris une part active. Nous ne parlons pas de l'Espagne et du Portugal, puisque l'Angleterre n'y avait point affaire à des intérêts nationaux, mais seulement à des intérêts de partis. La Grèce, au contraire, est un État qui, par ses relations avec la politique de la Russie, se trouve être pour nous de la plus haute importance. Nous l'avons bien senti, comme les longs travaux de notre diplomatie, les foudres de notre canon et les millions de notre argent, le prouvent suffisamment. Nous avons soutenu et nous soutenons que tous ces travaux et ces dépenses ont justement, par l'entremise de la Grèce, amené un état de choses que nous désirions prévenir. Une accusation d'une nature aussi sérieuse, une accusation qui entraîne après elle des conséquences si graves, a besoin d'être appuyée de preuves quand même elle ne serait pas réfutée, nécessite des explications quand même elle n'éprouverait aucune contradiction. La Grèce d'ailleurs, par les combinaisons diplomatiques qui, s'y étant concentrées, se sont éten-

dues ensuite à toute l'Europe et ont attiré l'attention de chaque homme d'État de nos jours, est devenue un champ de discussions vraiment européennes. La Pologne, la Circassie, la Perse, la Turquie même, sont, pour ainsi dire, des questions en l'air; car, quelle que soit leur importance, elles ne sont pas arrivées à l'état de questions précisées et pratiques, comme celle de la Grèce, où tout, jusqu'au caractère des diplomates distingués de notre époque, se trouve actuellement engagé. Deux grandes conséquences doivent donc résulter de l'exposition de la fausse marche suivie en Grèce : d'abord on rectifiera ainsi une question si importante par ses rapports avec la politique russe, ensuite on se placera à même de découvrir la faiblesse du système de toute notre diplomatie, lorsqu'on aura prouvé son incapacité sur un champ, vers lequel toute son habileté et toute son énergie paraissaient cependant être dirigées. Nous pouvons ajouter encore que la situation de la Grèce étant devenue la clef de la Turquie, de l'Orient, et de tous les projets que la Russie y poursuit par son influence, le récit des événemens dans ce pays est de la plus haute utilité pour l'appréciation juste des documens qui révèlent la politique de la Russie.)

RELATION

SUR LES AFFAIRES DE LA GRÈCE.

(*Troisième partie.*)

> « L'impartiale histoire stigmatisera un jour leurs actes plus ouvertement qu'il n'est permis aujourd'hui de le faire. »

Mais poursuivons notre récit. Le protocole du 7 mars recommandait la pacification de la Grèce sur les bases du Mémorandum présenté en décembre par sir Stratford Canning à Augustin Capo d'Istrias. Les résidens avaient écrit à cette époque à la Conférence « qu'ils ont invité le gouvernement à entrer avec eux dans des relations confidentielles, afin de se concerter sur les mesures nécessaires pour mettre un terme aux conflits désastreux qui venaient d'avoir lieu. »

Nous avons vu la manière dont on s'était concerté avec le gouvernement, en l'engageant à publier une amnistie *frauduleuse*. Une nouvelle occasion se présenta alors pour pacifier la Grèce.

Le protocole du mois de mars avait été évidemment rédigé par la Conférence dans la supposition que les hostilités n'avaient pas encore commencé, qu'elles avaient été prévenues par les relations confidentielles entre lesrésidens et Augustin Capo d'Istrias, ou que du moins elles n'étaient pas arrivées à un point où on ne pourrait plus facilement les apaiser. Certes, la Conférence n'avait pas pu entrevoir

que le parti national obtiendrait un aussi prompt triomphe. En voilà bien assez pour juger de la sagacité des résidens, de leur connaissance de la Grèce, et de l'exactitude des rapports qu'ils faisaient parvenir à la Conférence. Mais le protocole arrive dans un temps où la nation triomphe, où la faction russe est dissoute. N'importe, il faut que les résidens s'en tiennent à la lettre de leurs instructions; elles leur disaient d'empêcher la guerre civile, l'anarchie, le désordre, et leur indiquaient comme moyens d'arriver à ce but la formation et l'appui d'un gouvernement mixte, produit par la coalition des partis. Ne s'est-il jamais présenté à l'esprit des résidens qu'ils ne devaient envisager que le but, et que ressusciter un parti qui avait expiré, c'était littéralement rallumer la guerre civile, l'anarchie et le désordre? C'était là le cas. Mais les résidens, non-seulement donnèrent à la faction russe une part dans le gouvernement, mais insistèrent pour qu'elle y eût une voix prédominante, et qu'elle y pût contrôler ce qui serait statué sur les usurpations du Sénat.

C'est au Sénat que l'on confia la tâche d'instituer un nouveau gouvernement de cinq membres, dont quatre furent choisis dans le parti russe, et dont le cinquième, Coletti, en refusant la place, fut accusé devant les résidens « d'une opposition violente contre la seule autorité constituée dans l'État. » Cette autorité constituée c'était le Sénat, et voilà que nous ne trouvons, ni dans les lois de la Grèce, ni dans les protocoles de l'alliance, ni dans aucuns documens officiels, la constitution d'un corps dont les résidens parlent si souvent. Quand la commission des cinq échoua, les résidens essayèrent du nombre de sept. Le parti constitutionnel triomphant y fut encore en minorité; mais, de plus, Co-

letti y fut appelé à siéger avec un homme avec lequel les constitutionnels ne voulaient plus conserver de relations, puisqu'ils l'envisageaient comme un renégat politique. Cet homme, c'était Tricoupi. On changea ce nom en celui d'un autre partisan russe, qui ne se recommandait que pour l'avoir été constamment. Lorsque cela n'eut pas non plus réussi, malgré qu'on eût consommé seize jours dans cette lutte, pendant laquelle les projets russes avaient beau jeu, puisque le pays se trouvait sans aucune espèce de gouvernement, les résidens consentirent enfin à faire prédominer le parti constitutionnel; mais ce résultat fut de nouveau annihilé au moyen d'une disposition réclamée par la minorité russe, et qui exigea, pour la validité de chaque décret, une majorité de cinq, de manière que les Russes, agissant toujours de concert, rendirent le gouvernement tout-à-fait nul. On ne pouvait arriver à aucune décision. Les troupes manquaient de solde, parce qu'il n'y avait personne pour percevoir le revenu public; elles se mutinèrent, et commirent des excès pour lesquels le pays doit toute sa gratitude aux résidens.

Nous verrons plus loin comment les résidens ont agi selon la lettre de leurs instructions, quand nous examinerons les actes de Colocotroni, qui abandonna Nauplie à peu près à l'époque de l'arrivée du protocole de mars, menaçant de revenir avec ses Klephtes pour tirer vengeance du parti constitutionnel, et soutenant qu'il en avait le droit, puisque les résidens, au nom de l'alliance, avaient permis de les déclarer rebelles, traîtres et proscrits, d'où Colocotroni tirait la conclusion naturelle que la Conférence allait appuyer ses agens. Dans cet intervalle arriva un nouveau protocole en date du 26 avril, que les résidens

s'empressèrent de communiquer au gouvernement mixte. Ce protocole disait « que la Conférence avait vu *avec une réelle satisfaction* le premier acte d'Augustin Capo d'Istrias, puisqu'il avait parfaitement compris *les motifs* de l'alliance en publiant une amnistie générale. Plus loin, la Conférence dit qu'elle est enchantée que l'amnistie générale ne soit pas une amnistie générale, « puisqu'il n'entrait pas dans ses vues d'accorder l'impunité à des actes de violence qui conduiraient nécessairement à la guerre civile. On y félicite aussi Augustin Capo d'Istrias de n'avoir fait triompher aucun parti, excepté le sien ou le parti russe, et on ajoute qu'à lui seul doit être permis de se venger, comme il a déjà essayé de le faire à Argos, et comme il l'a entrepris plus tard sous le manteau des formes légales d'une amnistie *générale*. Tout cela a en vérité l'air d'une épigramme, mais n'en est pas moins exact et moins vrai; nous devons même rendre cette justice aux plénipotentiaires russes, et en particulier au comte Matuszewic, qu'eux au moins avaient une exacte connaissance du passé, et raisonnaient juste sur l'avenir.

A l'époque où Colocotroni quittait Nauplie, son cousin et partisan, Zavellas, trouva bon de s'emparer de la citadelle de Patras, et le gouvernement provisoire, pour prévenir le règne d'une complète anarchie, en appela au protocole de mars, et demanda aux résidens de faire occuper aux troupes de l'alliance les forteresses de Patras, Corinthe et Nauplie, jusqu'à l'arrivée du roi Othon, à la disposition duquel elles avaient été déjà placées par le traité du 7 mai.

Les résidens accédèrent à cette demande, et le général Guéhéneuc, commandant des troupes françaises, marcha par conséquent sur Patras, dont les habitans, composés

pour la plupart de commerçans ioniens, avaient invoqué la protection du ministre britannique.

A l'arrivée du général français, il se trouva que les résidens avaient écrit à leurs consuls à Patras de sommer Zavellas d'évacuer la forteresse, mais de lui apprendre, en même temps, que s'il refusait de le faire il n'y serait pas contraint de vive force [1]. Zavellas se moqua par conséquent des troupes de l'alliance, pilla la ville, força les marchands ioniens et anglais de se réfugier à bord de la frègate commandée par sir John Franklin, où ils restèrent des semaines entières, et détruisit une quantité de propriétés anglaises, pour laquelle on peut demander qui sera responsable, puisque personne n'a été rendu responsable jusqu'à ce jour.

Nous pouvons facilement nous imaginer quels ont dû être les sentimens des officiers français qu'on traitait avec une tellè indignité. Pour donner une idée de ce qu'éprouvaient les Grecs, ce qui était plus important, nous allons citer ici le passage suivant, tiré du journal d'un voyageur anglais :

[1] Extrait d'une lettre des résidens adressée aux consuls de Patras « Vous déclarerez au général Zavellas que dans le cas où il refuserait de remettre la citadelle aux troupes françaises, il peut être convaincu *que nous ferons tous les efforts pour détourner le gouvernement d'exercer à son égard des mesures coercitives,* qui seraient contraires aux vues pacifiques et conciliatrices de la Conférence de Londres, mais qu'en même temps, *nous le regarderons comme responsable pour sa résistance* et les conséquences qu'elle peut entraîner! » (*Voyez* THIERSCH, t. I, p. 130.)

« A cette époque, je rencontrai Maurocordato dans la rue : il était suivi, comme tous les ministres alors, par un corps d'hommes armés pour sa sûreté personnelle. Sa physionomie portait l'empreinte du chagrin et du désappointement, et sur ma demande comment allait sa santé et l'état des affaires, il s'écria : « A quoi servent tous nos efforts ? Nous ne nous serions jamais chargés du gouvernement sans l'appui que nous ont promis les résidens ; eh bien ! en fait, ils encouragent le premier acte de révolte qui arrive. Peut-il en résulter pour ce malheureux pays autre chose qu'anarchie ? »

Selon la loi et les instructions expresses de la Conférence, fondée sur la base de pacification proposée par Sir Stratford Canning, l'assemblée nationale devait maintenant se réunir. Le roi de Bavière lui-même considéra l'assentiment de la nation à l'élection du prince Othon comme chose si importante, que les résidens reçurent des instructions spéciales pour cette occurrence.

Les objets pour lesquels la convocation d'une assemblée se trouvait indispensable étaient : 1°. la ratification du choix du prince Othon ; 2°. la reconnaissance du gouvernement provisoire, formé par les résidens, et constitué par le Sénat, mais manquant encore de formes légales ; 3°. une garantie des emprunts faits en Angleterre avant que l'indépendance de la Grèce fût reconnue ; car c'était à la nation à sanctionner ces emprunts, et non au roi Othon, qui avait été nommé postérieurement son souverain ; 4°. la proclamation d'un acte d'amnistie réelle pour tous les délits politiques, afin d'amener l'oubli de toutes les dissensions des partis.

Les résidens s'opposèrent de toute leur influence à la

réunion de l'assemblée, et même manifestèrent leur opposition par une lettre rendue publique et adressée au secrétaire de ce gouvernement qu'ils avaient mission expresse d'appuyer, et contre le décret duquel ils s'élevaient par cette démarche. Leur lettre dit qu'aucun changement ne doit se faire, excepté par le Sénat, ce qui équivalait à la déclaration que la volonté de la nation grecque ne serait point respectée, et que cette nation n'avait pas le droit de faire des changemens là où un corps qu'aucun acte public n'avait encore reconnu possédait ce droit.

C'est vers cette époque, qu'on déposa par ordre de Sa Majesté les papiers diplomatiques, relatifs aux affaires de la Grèce, devant les deux Chambres du Parlement. Nous avons vu jusqu'ici, que quelles qu'aient pu être les intentions du ministre britannique en Grèce, ses actes n'y avaient jamais fait autre chose qu'appuyer chaudement tout ce que la Russie désirait. Ils prêtaient un appui à la prépondérance que la Russie n'aurait jamais pu obtenir dans ce pays ni par sa diplomatie ni par ses armes, depuis que les Grecs avaient itérativement donné des preuves qu'ils ne craignaient pas une lutte ouverte avec la Russie, et qu'en civilisation, aussi bien que quant à l'échelle de la moralité politique, ils se trouvaient infiniment supérieurs à leurs puissans co-religionnaires.

Mais quel fut l'étonnement des Grecs, en découvrant dans les papiers soumis au Parlement, que non seulement on n'y avait pas joint les pièces d'information, en vertu desquelles avaient été rédigés les protocoles, comme cela avait eu lieu avec les protocoles basés sur les rapports des ambassadeurs à Constantinople et à Poros, mais que même ces protocoles contenaient des assertions entièrement con-

traires à la vérité des documens et des événemens qu'il s'agissait de caractériser. Les Grecs ne pouvaient s'empêcher de s'apercevoir que, pendant tout ce laps de temps, aucun effort n'avait été tenté pour détromper la Conférence, puisque les erreurs et les faussetés, contenues dans quelques uns des protocoles, se trouvaient, des mois après, répétées de manière à ne permettre aucun doute sur la ruse profonde et infatigable des plénipotentiaires russes, et sur l'accord complet entre les résidens d'abandonner au parti russe la direction exclusive des affaires de la Grèce.

Nous laissons à nos lecteurs à sentir l'effet que tout cela a dû produire sur un peuple aussi susceptible d'impressions que le peuple grec, lorsqu'il se trouva défiguré avec cette persévérance aux yeux de l'Europe, dans la famille de laquelle il désirait être admis, et aux yeux d'une assemblée qu'il s'était habitué à envisager comme réformée, et par conséquent comme représentant la partie la plus pure de l'opinion générale d'une nation à laquelle le peuple grec avait, dès la première période de sa révolution, voulu confier ses destinées.

Le triomphe ainsi assuré à la faction russe prêta une nouvelle force aux intrigues dont nous avons fait voir l'action sur ce malheureux pays.

L'assemblée nationale, en dépit de la volonté des résidens, se réunit à Pronia. Elle reconnut par acclamation le prince Othon pour souverain, et désigna M. Thiersch pour porter la ratification de ce choix en Bavière. Le prince de Maïna, malgré toutes les souffrances que lui et sa famille avaient endurées, fut le premier pour proposer une amnistie réelle, qu'on adopta à l'unanimité.

Le protocole du 26 avril avait été accompagné d'une

proclamation de la Conférence à la nation grecque, où on lui enjoignait « d'aider le Roi à faire une constitution définitive. » L'assemble nationale procéda donc à l'établissement des bases d'une pareille constitution et à la définition des principes sur lesquels la dette étrangère et intérieure devait être liquidée. Mais il n'était pas dans l'intérêt de la Russie de laisser la Grèce se lier avec l'Angleterre par des engagemens pécuniaires : tous les artifices furent donc mis en jeu pour empêcher les Grecs de reconnaître les obligations contractées par eux envers la nation anglaise, à l'heure du besoin le plus pressant. Voici comment les manœuvres de l'amiral russe se trouvent décrites dans l'ouvrage précieux du professeur Thiersch :

« Parmi les opposans dans l'assemblée, on voyait au premier rang l'amiral étranger (russe). Il avait, au su de tout le monde, pris trop de part aux affaires d'Argos et s'était trop lié avec le comte Augustin, pour ne pas regarder comme personnels les dangers qui menaçaient la réputation et les intérêts de son ami. En négociateur habile, il commença par chercher des partisans dans les rangs de ses adversaires. Il n'y eut pas d'homme à influence politique ou militaire auquel il n'aurait point adressé des messages et des invitations. S'ils inclinaient à lui prêter l'oreille, on leur donnait des promesses et des espérances brillantes pour monter les têtes qu'on supposait pouvoir faire tourner. Les Maïnotes et parmi eux la famille des Mauro-Michalis, furent du nombre de ceux vers lesquels on dirigeait particulièrement ces manœuvres. L'amiral leur avait montré à différentes reprises, au temps de leur adversité, de l'intérêt et de la bienveillance qui certainement lui faisaient honneur. Comptant sur la reconnais-

sance que toute cette famille lui avait exprimée, il essaya de gagner Élie Mauro-Michalis, appelé Kazacos, fils de Jean, appelé Razis, sans se laisser décourager par l'admiration que ce jeune homme manifestait pour son oncle Constantin et son cousin George, qui avaient tué le Président. Le trouvant peu docile et peu accessible à ses promesses, il envoya son aide de camp vers le chef de la famille, Pierre Mauro-Michalis, également vénérable par ses vertus et par ses souffrances, et qui, avec les députés Maïnotes, résidait alors à Argos, parmi les autres membres de l'assemblée nationale qui y arrivaient en grand nombre de tous côtés.

« Le projet de l'amiral était de détacher les Mauro-Michalis du reste de l'assemblée et de leur persuader de s'en retourner chez eux, ce qui aurait porté, avec certitude, les représentans de leur province à les suivre. Si cela eût eu lieu, la confiance des autres députés se serait ébranlée, et en persuadant aux uns de s'en aller et aux autres de ne pas venir, on espérait réduire l'assemblée aux deux tiers du nombre voulu par la loi pour qu'elle puisse se constituer. Le messager de l'amiral, muni de lettres de recommandation, représenta au prince de Maïna tout ce qui pouvait ébranler sa constance et changer ses convictions. « Depuis le temps de Catherine-la-Grande » lui dit-il « nos souverains ont pris beaucoup d'intérêt à votre famille si influente, puisqu'ils ont apprécié les services qu'elle a rendus à la cause qui nous est commune, et les vertus que vous avez toujours déployées en défendant et en gouvernant votre pays. L'Empereur actuel est prêt à témoigner qu'il se le rappelle par des dons et des bienfaits proportionnés à vos besoins et à votre dignité, si vous consentez à suivre ses conseils. Ni lui, ni le père de votre Roi, ne sont d'avis que l'assemblée se réunisse à présent. Ils con-

sidèrent cette démarche comme nuisible au bien de la Grèce et hostile envers son souverain, puisqu'ils voyent que l'assemblée est composée de *mauvais sujets* et qu'elle n'interviendra dans les affaires de la Grèce que pour y fomenter l'esprit révolutionnaire et pour y rendre impossible l'établissement du principe monarchique. Les amis du bon ordre et de notre souverain se sont mis de notre côté et se sont décidés à ne pas tolérer cette réunion de démagogues et de brigands. Vous devez à votre dignité, à votre pays et à votre famille, de seconder nos efforts, et soyez assuré qu'en le faisant vous aurez bien mérité du gouvernement qui va s'établir en Grèce, et que vous y occuperez une des positions les plus élevées. » Il pria ensuite le prince de se retirer dans son pays, et lui offrit, à cet effet, un brick ou même la frégate de l'amiral. Le vieux prince, quoique tellement souffrant des suites de sa longue captivité, qu'il ne pouvait marcher sans assistance, répondit, qu'il n'avait jamais douté des sentimens de l'Empereur envers sa famille; que si Sa Majesté avait dernièrement permis qu'on la persécutât, la faute en était entièrement à ses agens en Grèce, qui, s'étant trompés eux-mêmes, ont dû induire aussi en erreur leur souverain par rapport aux sentimens d'hommes nés et élevés dans l'attachement à son auguste famille. « En ce moment même je suis disposé » continua le prince « à me conformer aux vues et aux conseils de Sa Majesté Impériale, mais il faut d'abord que je les apprenne d'une manière positive. Certes, si telles sont les intentions de l'Empereur et du roi de Bavière, ils les exprimeront directement et officiellement au gouvernement grec qu'ils ont reconnu. Nous saurons alors ce qu'il faut en penser. Mais avant que cette communication ait lieu, nous devons croire à une communication qui nous vient d'autre part et

qui nous représente le roi de Bavière comme ne désirant aucunement de nous imposer son fils, mais, au contraire, souhaitant que ce choix obtienne l'assentiment de notre pays. Cet assentiment ne serait ni complet ni valable, s'il n'était donné dans les formes voulues par la loi, et ces formes légales n'existent en Grèce que dans l'assemblée qui va se réunir : nous ne pouvons donc pas autrement reconnaître notre souverain et nous nous sommes promis de faire de cette reconnaissance le premier objet de nos travaux législatifs. D'ailleurs, je ne puis me séparer de la cause de mes amis qui m'entourent à Argos. Oui, monsieur, ces hommes que vous appelez *mauvais sujets* sont mes amis. Je les connais pour des personnes dignes d'estime et dévouées, ainsi que ma famille, à la cause de la Grèce. Nous avons subi ensemble les adversités de notre pays, nous allons vaincre ensemble les obstacles qui s'élèvent à tout moment contre nous de tous les côtés, pour nous empêcher de lui assurer un meilleur avenir. »

« Le messager de l'amiral tâcha en vain, le jour suivant, de se mettre sur un meilleur pied avec les « *mauvais sujets et brigands* » rassemblés à Argos. Ayant été introduit dans une de leurs réunions qui devenaient chaque jour plus nombreuses, il y déclara qu'il avait été dans l'erreur à leur égard ; que se voyant entouré de pères de famille, de marchands, de propriétaires, de marins, en possession de la confiance de leurs concitoyens, il ne pouvait pas douter que tous ces hommes respectables ne fussent intéressés au maintien du bon ordre. Il ajouta que dans cette conviction, il devait souhaiter de les voir bientôt à l'œuvre pour rétablir l'harmonie qui avait autrefois existé entre la Grèce et la Russie. On lui répondit « qu'il se trompait beaucoup, s'il s'imaginait que la Grèce était devenue ennemie de la Rus-

sie. » — « Les Grecs, poursuivit un député ipsariote, n'ont jamais oublié ce qu'ils doivent dans leur dernière lutte à la Russie et à l'intervention de son Empereur. Ils ne sont mécontens que de ses agens, qui, par une singulière méprise, ont dévoué leurs services aux derniers gouvernemens et n'ont cessé d'appuyer de toute leur influence et de tous leurs moyens des mesures qui tendaient à notre ruine. Que ces Messieurs changent de conduite, et les sentimens des Grecs vont changer à leur égard. Mais nous avons besoin de faits, depuis que les protestations et les promesses ont perdu tout leur pouvoir durant les deux années où nous fûmes si souvent et si cruellement trompés. L'occasion est favorable pour que vous montriez ce que vous êtes. Secondez de vos efforts la réunion de l'assemblée, au lieu de lui susciter des obstacles. Faites reconnaître l'autorité du gouvernement par ces hommes qui, en s'appuyant sur vous, lui offrent ou lui préparent une opposition. Aidez-nous à assurer la tranquillité publique, seul but de nos efforts, et protégez-nous, pendant que nous préparons des lois et des institutions pour notre pays, et alors vous verrez de quel œil différent on vous regardera en Grèce. Nous savons ce que vous craignez, mais soyez tranquille quant à nos intentions. *Les lois et les institutions que nous préparons pour notre pays seront décidément monarchiques. Elles ne contiendront rien de révolutionnaire et de dangereux.* Nous connaissons et nous aimons trop notre pays pour lui assurer autre chose qu'un ordre solide et stable, et nous avons suffisamment appris, par l'expérience et le malheur, que cet ordre doit se lier à un fort pouvoir monarchique, capable d'ordonner la soumission et d'obtenir l'obéissance. Fiez-vous donc à nous et à notre conduite, et, je vous le répète, bientôt

le passé sera oublié et l'harmonie parfaitement rétablie entre la Grèce et ses anciens amis. » Le messager n'était pas autorisé à entrer dans toutes ces discussions, il tourna la conversation sur le dernier Président et sur la prétendue insulte faite à sa mémoire ; mais accablé par la masse des faits qu'on lui cita, à l'égard de cette homme, et ému lui-même jusqu'aux larmes, il brisa en toute hâte l'entrevue et partit sans plus revenir à Argos. »

Ce qui n'avait pas réussi à l'amiral russe fut accompli par le zèle habile des résidens, qui parvinrent à créer un schisme entre Maurocordato et Tricoupi, les soi-disant chefs de l'ancien parti anglais, et l'assemblée nationale, où l'on représentait les députés constitutionnels comme *des révolutionnaires et des républicains*. Il en résulta que Maurocordato, Tricoupi, Zographos et quelques autres, proclamèrent leur dissidence avec l'assemblée, et, en se détachant ainsi du parti constitutionnel, augmentèrent seulement les troubles de la Grèce, et donnèrent par-là plus de pouvoir à la faction russe.

Les résidens décidèrent que la reconnaissance des dettes nationales dues à l'Angleterre serait incompatible avec les arrangemens financiers de la Conférence, et le représentant britannique imposa ainsi à son pays un sacrifice de plus de 3 millions de livres sterling.

L'assemblée nationale fut indignée de ce dernier procédé ; elle déclara qu'une partie du domaine public devait être affectée au paiement de la dette nationale, *puisque c'était là la seule mesure capable de donner aux Grecs une existence politique réelle, et de contribuer en même*

temps à éteindre la dette publique et à fonder un crédit national.

Ils ne suivirent en cela que le principe posé par Sir Stratford Canning et ses collègues dans leurs conférences de Poros, où leur protocole disait à l'alliance que, dans tous les arrangemens financiers relatifs à la Grèce, « *l'alliance devait d'abord se souvenir des droits imprescriptibles acquis aux capitalistes qui avaient pris part aux premiers emprunts faits par les Grecs en Angleterre.* »

L'assemblée, voyant que les résidens persistaient à soutenir qu'il n'y avait point d'autre corps constitué que le Sénat, et qu'en outre, ils lui reconnaissaient une autorité contraire à sa constitution elle-même ; voyant que les résidens avaient déclaré que l'assemblée nationale ne pouvait introduire aucun changement dans les institutions du pays, et que le Sénat le pouvait, rendit un décret pour dissiper cette illusion et montrer aux résidens que le Sénat n'existait plus légalement. Cette mesure fut immédiatement suivie d'actes d'atroces brutalités, commises sur les personnes des députés de la nation. On lâcha sur l'assemblée une troupe de soldats irréguliers ; les représentans furent dispersés et forcés de prendre la fuite. Le vénérable Notara, président de l'assemblée, fut enlevé et traîné dans les montagnes, où il ne recouvra sa liberté que moyennant une forte rançon.

Les détails de cette tragédie sont racontés dans un manifeste de soixante-deux députés. Ils y établissent que tous les actes de l'assemblée étaient conformes aux protocoles, et terminent de la manière suivante :

« Nous protestons devant la nation ; devant le roi de la Grèce, devant le monde civilisé, contre les auteurs de tels méfaits, contre ceux qui ont livré notre pays infortuné à la

fureur des passions. L'impartiale histoire, en démasquant les noms de ces hommes, les stigmatisera plus ouvertement qu'il ne nous est permis aujourd'hui de le faire. Peut-être aussi les lois, retrouvant cette vigueur qui leur est due, vengeront un jour les crimes impunis jusqu'ici [1]. »

Pendant ces événemens, Colocotroni s'avança avec son armée. Les résidens ne firent aucun effort pour s'y opposer. Était-ce parce que le nom de Colocotroni offrait déjà une garantie de son amour de l'ordre? Les résidens accusaient Coletti d'avoir toujours aimé l'anarchie. Colocotroni était toujours, selon eux, du côté de la paix, de la justice, de la modération et du gouvernement national. M. Dawkins se trouva sur le point de publier une proclamation, tendante à éteindre par degrés les espérances de tous les amis de l'Angleterre en Grèce; mais à présent qu'il lui fut enjoint de soutenir efficacement un gouvernement national, composé justement de ce parti, il prêta toute son influence au sénat illégitime et anti-national qui s'y opposait.

Les primats de la Morée, en réponse aux proclamations de Colocotroni et de ses partisans, terminent leur appel public par les paroles suivantes : « Ces hommes faux et corrompus, aveugles et vils instrumens de la tyrannie, qui

[1] Nous regrettons infiniment que le défaut de place nous empêche de faire de plus longs extraits des documens grecs officiels que nous possédons. Nous ne connaissons pas de papiers plus intéressans, non seulement pour éclaircir les circonstances dans lesquelles le pays avait été placé à différentes époques et le caractère national dans les diverses épreuves qu'il a subies, mais aussi comme témoignages de sa sagacité politique, qui ne perd rien à être comparée à celle de tout autre peuple.

(*Note de l'Édit. angl.*)

ont poussé le dernier Président, appelé en Grèce pour la sauver, dans une carrière fatale à la Grèce et à lui-même, entreprennent à la fin d'élever sur le tombeau de la liberté et des droits de la nation le trône despotique d'un tyran. Des cœurs endurcis par le vice dirigent des bras grecs pour verser un sang fraternel et signer des actes de proscription, de persécution et de terrible vengeance. »

Le Sénat tâcha d'élire l'amiral russe président de la Grèce. L'amiral obtint la plupart des signatures [1]; mais satisfait de cette démonstration, il déclina cet honneur, et un gouvernement composé de Zaïmi, Métaxa et Colocotroni, fut établi par le Sénat.

Bientôt après, lorsqu'il fut question de l'arrivée du roi Othon en Grèce, le Sénat nomma un gouvernement militaire composé de Colocotroni, Zavellas et cinq autres capitanis, qui réunirent leurs forces pour imposer des lois à la régence et au nouveau monarque, comme cela avait été le dessein de Capo d'Istrias, au cas où le prince Léopold aurait accepté la couronne.

La Grèce fut alors témoin du dernier acte de perfidie de la part de ces gouvernemens créés par le Sénat. En l'honneur de l'arrivée du roi Othon, le gouvernement provisoire avait obtenu des résidens qu'un régiment de la brigade française traversât la Morée pour occuper Argos.

Colocotroni et les capitanis ses associés dressèrent à ces troupes un piége dans les montagnes; mais ils ne pouvaient

[1] On remit à l'amiral Ricord ce document en l'engageant à accepter la place. Il l'emporta à Saint-Pétersbourg, pour y faire voir que, lorsque le temps viendrait où les projets seraient suffisamment mûris, il pourrait réclamer son droit à la présidence de la Grèce.

pas se mettre d'accord sur le lieu de l'attaque; le projet échoua, et les Français, ne se doutant guère de leur danger, arrivèrent à Argos. Le lendemain matin, ils y furent attaqués, en l'absence de leurs officiers, par une armée irrégulière qui avait fait une marche forcée pendant la nuit. Ils se rallièrent néanmoins, et un combat s'ensuivit, qui fit beaucoup de victimes innocentes parmi les habitans de la ville dont les maisons avaient servi aux anarchistes pour tirer sur leurs protecteurs.

C'est au milieu des pleurs et des plaintes des veuves et des mères de citoyens assassinés à Argos que parut, dans cette baie, l'escadre qui amenait en Grèce le Roi et la régence.

En récapitulant les événemens passés, nous trouvons que les résidens n'ont jamais agi d'après leurs instructions, excepté lorsque ces instructions étaient de nature à favoriser le parti russe; qu'ils ont à la fin soutenu l'autorité d'un corps qu'aucun protocole n'avait reconnu, et qu'ils l'ont laissé créer un gouvernement qui, au lieu de prévenir l'anarchie, au lieu de faire présenter par la Grèce, à son nouveau souverain, « une attitude pacifique, unie et digne de l'indépendance, » selon ce qu'exigeaient les protocoles, avait seulement organisé une conspiration contre les troupes françaises, destinées à préserver les forteresses de tomber entre les mains des factions, et à les tenir à la disposition du prince, comme l'avait prescrit le traité de la quadruple alliance.

Le professeur Thiersch peint la conduite des résidens de la manière énergique suivante :

« Méconnaissant leurs propres moyens, leur mission,

l'État de la Grèce et des partis dans ce pays, ils avaient entrepris de conduire, à travers les obstacles et les difficultés, les affaires d'une nation qui aurait voulu n'avoir rien à faire avec eux; et imposant aux vainqueurs un gouvernement de discorde, l'abandonnant ensuite et encourageant la révolte contre son autorité, combattant le Congrès et lui opposant le Sénat, ils sont parvenus à voir la Grèce entre leurs mains tomber dans un état d'anarchie et de misère, où ni les Turcs ni les Arabes n'avaient encore pu la plonger. »

Mais en même temps que le professeur Thiersch blâme ainsi la conduite des résidens dans leur action collective, il excuse individuellement le ministre français, qui prenait bien part aux mesures de ses collègues, mais qui se trouvait toujours en minorité. Il y eut une circonstance où il ressentit tellement l'horreur d'avoir à signer ce qu'il envisageait comme fatal pour la Grèce, qu'une attaque d'apoplexie le frappa, et qu'on désespéra de sa vie.

Le cabinet français semblait sentir, en effet, la nécessité de s'opposer à l'influence russe dans la Morée, comme les services de ses troupes l'ont prouvé à chaque occasion.

Nous ne savons pas quelles instructions secrètes le résident anglais a dû recevoir; mais ses actions étaient également contraires à la lettre comme à l'esprit des protocoles, qui, sous un autre rapport, étaient aussi en contradiction entre eux-mêmes; et c'est un fait remarquable que chaque nouveau protocole redonnait de la force à une faction qui autrement se serait éteinte depuis long-temps : ce qui prouve suffisamment ou que les informations transmises à la Conférence de Londres étaient systématiquement mensongères,

ou qu'elles manquaient de toute prévision et de toute sagacité politique.

Les protocoles ordonnaient aux résidens de maintenir un concert parfait dans toutes leurs mesures, et de s'entendre toujours avec le gouvernement provisoire, qu'ils devaient appuyer.

Or, avec un gouvernement provisoire entièrement russe, les résidens anglais et français pouvaient, certes, avoir une tâche difficile, celle de contre-carrer ce gouvernement et le résident russe à la fois; mais si, à la mort de Capo d'Istrias, on eût constitué un gouvernement d'après les *formes légales* et élu par l'assemblée nationale, ainsi que l'enjoignaient les protocoles, il n'aurait jamais pu être russe, et alors, dans ce cas, les résidens anglais et français seraient immanquablement venus à bout du troisième parti, c'est-à-dire du résident russe, en l'obligeant à soutenir un gouvernement en harmonie avec la volonté nationale. D'ailleurs, si on eût même formé un gouvernement de fusion des partis, selon le conseil de Sir Stratford Canning, la suprématie russe aurait également succombé, puisque les deux tiers des membres d'un pareil gouvernement auraient penché vers l'Angleterre et la France. Ainsi ces deux puissances et le gouvernement provisoire auraient, par une majorité de trois contre un, forcé le résident russe ou d'agir selon les ordres de la Conférence, ou de se déclarer à la fois contre l'Angleterre, la France, la Grèce et les obligations auxquelles son propre gouvernement avait souscrit.

En examinant les actes du parti constitutionnel ou national, sous la direction de Coletti, son chef si zélé, si patriote et si conséquent dans sa conduite, nous voyons que, depuis la mort de Capo d'Istrias, ces actes dont nous par-

lons étaient toujours en conformité avec les lois fondamentales de la Grèce, les protocoles publiés de la conférence, et les bases de pacification proposées dans le *Memorandum* de Sir Stratford Canning. S'ils eussent été seulement appuyés par les résidens anglais et français, ils n'auraient pas pu ne pas réussir à rétablir en Grèce l'ordre et la tranquillité ; car même les exigences des ultrà-libéraux (si on peut les appeler ainsi) n'allaient qu'à vouloir s'assurer : 1°. l'indépendance des tribunaux ; 2°. l'inviolabilité des personnes et des propriétés ; 3°. l'existence d'une sorte de représentation nationale. Le roi Othon ne doit donc qu'aux résidens qui ont soutenu le sénat, et par là ont donné de la vitalité et de la permanence à la faction russe, l'anarchie qu'il a trouvée dans son nouveau royaume.

Mais il faut revenir maintenant à la Bavière, et retracer ses relations avec la Grèce.

Après le protocole du 7 janvier, qui avait reconnu le gouvernement d'Augustin Capo d'Istrias, le ministre de Bavière à Londres fut invité par la conférence à porter à la connaissance de son auguste maître un nouveau protocole du 14 février, rédigé par suite du rapport reçu à Londres sur les massacres tentés à Argos. Ce protocole décidait que le gouvernement qui avait tenté ces massacres « devait être respecté et obéi comme un gouvernement provisoire, indispensable pour le pays, jusqu'à l'arrivée de son nouveau souverain ; les résidens et amiraux avaient à soutenir ce gouvernement. »

Nous avons déjà remarqué que c'est ainsi qu'on se servit de l'influence anglaise pour appuyer une faction bien certainement antinationale, puisque la seule réponse à ce protocole fut la marche des députés constitutionnels sur

Nauplie, puis la fuite d'Augustin Capo d'Istrias. Nous avons remarqué aussi qn'on a dénaturé le sens de ce protocole en soutenant un sénat anticonstitutionnel, et en le faisant envisager au roi de Bavière comme le seul corps constitué dans l'État. Lors donc que ce corps ent envoyé une adresse à Munich, pour reconnaître dans le roi de Bavière « le représentant de toute la Grèce, » le roi en fut satisfait, croyant que ce corps exprimait les sentimens de la nation, et il lui recommanda par un rescrit spécial « d'entourer la régence de ses conseils. » Nous ne faisons allusion à cette circonstance que pour montrer comment on s'est servi de bonne heure de l'ignorance du roi de Bavière, pour entraver la marche des affaires et pour produire plus tard de nouvelles complications.

On était convenu de toutes parts qu'il serait mieux de confier au roi de Bavière le choix des personnes destinées à remplir les fonctions royales en Grèce, jusqu'à la majorité du jeune souverain, puisqu'un père se trouverait le plus intéressé à introduire la stabilité et le bon ordre dans les États de son fils, et qu'il y aurait d'ailleurs meilleure chance pour une régence dont les membres seraient plus unis d'opinions. Le roi de Bavière convint avec la conférence qu'il fallait choisir des hommes à opinions modérées, mais favorisant les institutions constitutionnelles. Ses choix furent judicieux, et prouvèrent une grande pénétration et beaucoup de sagacité durant les négociations qui eurent lieu pour l'organisation du conseil de la régence.

La première personne que le roi de Bavière choisit fut le général Heideck. C'était un homme modéré, sans aucune opinion politique prononcée, sans liaison avec aucun parti, et qui avait l'immense avantage, à cause des ser-

vices rendus à la Grèce, d'y être considéré comme personnellement intéressé à sa prospérité et à son bien-être. Il s'était recommandé au roi par ses talens administratifs. Les économies qu'il introduisit dans le département de la guerre avaient causé de la satisfaction à son souverain et lui avaient gagné sa confiance. De plus, c'était un Philhellène enthousiaste. Attaché aux Grecs depuis long-temps par d'anciennes associations, il avait servi avec eux, et avait réussi dans la tâche difficile d'introduire la discipline dans leurs troupes. Sa nomination n'était pas d'ailleurs mal vue même par la Russie, puisque le général ayant servi sous Capo d'Istrias, elle s'imagina qu'il était dans ses intérêts.

Lorsque le roi de Bavière se mit à chercher des collègues pour le général, le baron Gise, nouveau ministre des affaires étrangères, lui recommanda le comte Armansperg. Cette recommandation est curieuse: c'était le baron qui avait supplanté le comte dans le cabinet; il professait d'ailleurs des principes politiques opposés aux siens. Le comte Armansperg avait été ministre des affaires étrangères jusqu'en 1832. Quand les libertés germaniques furent détruites à la diète de Francfort [1], on éloigna le comte Armansperg des affaires, et on le remplaça par le baron de Gise, le protégé de la Russie. Le roi de Bavière était particulièrement hostile au comte Armansperg, puisqu'il ne l'aimait pas personnellement à cause de son caractère intrigant, et puisqu'à l'entendre il en avait été trompé. Le

[1] Par rapport à ce changement important dans l'organisation politique de l'Allemagne nous devons renvoyer le lecteur aux premiers numéros du *Portfolio*.

baron de Gise, élevé à l'école de la diplomatie russe, trouva des moyens de vaincre les scrupules du monarque; on envoya donc le général Heideck pour parler de cette affaire avec le comte. Celui-ci répondit qu'il lui était impos sible de prendre une détermination, avant d'avoir consulté les chefs de son parti; car le comte était devenu une notabilité comme organe du parti libéral, qui l'avait, à cause de son éloquence dans les Chambres, poussé au ministère et à la pairie. Il alla immédiatement conférer sur cette matière avec MM. de Maurer et d'Abel, auxquels il déclara ne vouloir point aller en Grèce sans eux. En conséquence le roi envoya chercher M. d'Abel pour faire des arrangemens préliminaires.

Pendant ces négociations, le comte Armansperg, dans la crainte que le roi ne le mît entièrement de côté à cause de sa défaveur personnelle, proposa qu'eux trois, à savoir, lui, M. de Maurer et M. d'Abel, se liassent par un engagement solennel de ne point accepter une mission en Grèce, les uns sans les autres. D'un autre côté, dès que ces négociations eurent transpiré, le cabinet français, qui avait eu plus de communications que nous avec la Bavière, et qui par conséquent connaissait mieux les principaux personnages du pays, appuya le comte Armansperg de toute son influence, et représenta à notre cabinet l'importance d'avoir en Grèce quelqu'un comme le comte, devenu une sorte de martyr de son dévouement à la cause constitutionnelle. C'est ainsi que le comte, par l'arrangement avec ses collègues et par l'appui de la France et de l'Angleterre, se plaça dans la position d'être jusqu'à un certain point nécessaire pour la formation d'une régence et capable de faire ses conditions. Il aspira à devenir le président

de la régence et à avoir voix *décisive* dans le conseil.

M. de Maurer s'opposa à cette prétention du comte, et démontra qu'elle ne se conciliait pas avec les protocoles, de manière que le comte se repentit de son marché primitif, et proposa à M. d'Abel de se débarrasser d'un homme d'un esprit aussi indépendant que M. de Maurer. M. d'Abel répondit qu'il s'était lié par un engagement d'honneur et qu'il n'était pas homme à y manquer, quoiqu'on lui jetât l'appât de devenir de cette manière membre actuel de la régence. Tous ces dissentimens parvinrent à la connaissance du roi, qui en fut tellement dégoûté que, pendant quelque temps, on rompit les négociations à ce sujet. Mais enfin, lorsque les nouvelles de l'état anarchique de la Grèce firent craindre au roi de Bavière de manquer peut-être par de plus longs délais l'occasion de placer son fils sur le trône, on recommença à faire des ouvertures au comte, qui s'était ménagé une position à se rendre indispensable. Le roi proposa d'abord que chaque membre de la régence jouît à son tour, pendant un mois, du titre et de la représentation de président, pour prévenir toute inégalité entre les membres d'un conseil. Ce projet fut écarté, et on convint que le comte jouirait du titre de président pour faciliter la marche des affaires; mais on stipula dans une convention rédigée par le roi lui-même que, quoique le comte dût communiquer verbalement avec le corps diplomatique, il ne pourrait néanmoins rien décider sans le concours de la majorité de la régence. On y donnait clairement à entendre que le titre de président n'était purement qu'honorifique, et que, *selon les bases du quadruple traité et des documens explicatifs, la*

décision sur toutes les affaires d'État appartenait à la majorité.

Quant à MM. de Maurer et d'Abel, il suffira d'ajouter ici à ce que nous avons déjà dit précédemment, que M. de Maurer était considéré comme un des premiers jurisconsultes de l'Allemagne, et que le roi de Bavière avait une telle confiance dans ses talens et un tel respect pour son caractère, que, malgré ses préjugés contre les idées libérales, il le chargea de l'instruction du jeune monarque dans les diverses branches de la science législative et administrative. M. d'Abel, nommé membre suppléant et consultatif de la régence, fut considéré comme pouvant beaucoup la servir par sa fermeté, l'énergie de son caractère, son grand amour du travail et ses connaissances diplomatiques. Il fut convenu qu'il aurait la première place qui viendrait à vaquer dans la régence par décès ou autre accident.

Avant de quitter Munich, le comte Armansperg et M. de Maurer stipulèrent avec le roi leurs pensions de retraite. Le général Heideck et M. d'Abel allèrent en Grèce sans faire aucun arrangement de cette sorte.

Dans le voyage de Munich jusqu'à Naples, le comte et la comtesse Armansperg se conduisirent d'une manière si indécente à l'égard des autres membres de la régence, en affectant de ne voir en eux que des subalternes, que les trois conseillers commencèrent à comprendre combien les objections que le roi avait élevées contre la nomination du comte n'étaient point l'effet d'opinions particulières, mais la conséquence de ce que Sa Majesté avait mieux étudié qu'eux le caractère personnel de M. d'Armansperg. Ils entrevirent qu'ils auraient besoin d'une grande prudence et

d'une grande modération, et ils furent portés à craindre qu'un homme de cette vanité et de cette ambition ne devînt un excellent instrument entre les mains de ceux qui désireraient semer des dissensions au milieu de la régence, et entraver par là sa marche; mais nous nous abstenons volontiers de nous occuper de ces petits détails pour revenir au véritable sujet de notre relation.

En réfléchissant sur le passé et en jetant des regards dans l'avenir, tous les amis de la Grèce voyaient l'amertume de leurs souvenirs comme absorbée par leurs espérances; ils saluèrent donc avec joie l'arrivée d'hommes nouveaux qui devaient prendre possession du royaume et y exercer le pouvoir suprême.

Par suite de représentations systématiques faites au cabinet anglais, qui ne possédait aucune connaissance du caractère grec, ce cabinet avait perdu toute confiance dans les chefs nationaux et constitutionnels. Il n'y avait donc eu pour ceux-ci aucun espoir d'être soutenus contre la faction russe; mais voilà que des hommes arrivent en Grèce, qui ne s'étaient point encore mêlés à ses luttes civiles; des hommes que les trois principales puissances de l'Europe s'étaient solennellement engagées à appuyer, des hommes élevés ainsi évidemment au-dessus de la sphère des influences de la partialité. On pouvait donc croire que leur conduite amènerait même le cabinet britannique à découvrir les vrais propagateurs de l'anarchie en Grèce; et de même que le ministère de lord Grey s'était opposé à un mouvement déraisonnable en Angleterre et en Europe, dans la crainte d'une trop grande effervescence démocratique, de même on ne pouvait certes pas s'attendre à voir ce ministère appuyer des mesures révolutionnaires en

Grèce ; or toute intrigue, de la part d'une puissance étrangère, contre la majorité de la régence, telle qu'elle était constituée par les protocoles, devait être qualifiée de mesure révolutionnaire.

Tout patriote grec espérait donc que la conduite du nouveau gouvernement dissiperait, avec le temps, l'illusion du ministère anglais, lui ferait adopter une direction politique capable de réfuter par expérience les accusations que la Russie prodiguait contre les Anglais, comme prétendus perturbateurs de la paix publique, et exercerait, par rapport à ces accusations, les plus terribles représailles contre la Russie elle-même.

A la fin de janvier 1833, une flotte de cinquante-cinq bâtimens de transport, escortés par les vaisseaux de guerre des puissances alliées, sous le commandement du capitaine Lyons, à bord du *Madagascar,* amena dans ce pays malheureux un prince qui annonçait les plus belles qualités de l'esprit et du cœur, une régence composée d'hommes d'État hautement estimés en Allemagne, trois mille soldats bavarois sous des officiers choisis, et des ressources pécuniaires qui, avec une économie passable, auraient dû subvenir à tous les futurs besoins du nouveau royaume.

Pendant le voyage, tout le monde se sentit pénétré de respect pour l'Angleterre en voyant le capitaine Lyons diriger admirablement l'expédition entière. Les attentions judicieuses qu'il prodigua à la cour qu'il avait à son bord remplirent les Bavarois d'un véritable enthousiasme pour tout ce qui était Anglais.

Le spectacle sur le rivage présentait le plus affligeant contraste avec la scène si intéressante à bord des vaisseaux. Des flots de paysans, poursuivis par les bandes de Coloco-

troni, couvraient le rivage, les larmes aux yeux. On ne pouvait parvenir à les convaincre que l'arrivée du roi n'était pas une fable, qu'ils n'eussent vu la flotte devant eux.

Aucun spectacle ne pouvait offrir un plus grand intérêt historique que le débarquement du roi Othon. Les escadres des cinq puissances européennes, se montant à vingt-cinq vaisseaux de ligne, se rangèrent dans la baie de Nauplie. Soixante-dix bateaux, mis en mouvement par plus de mille rameurs, accompagnaient la barque du roi, qui descendit du *Madagascar* sous le salut royal des batteries du fort Palamède et de tous les vaisseaux, avec leurs pavillons flottans et leurs vergues pavoisées. Une galiote grecque de forme antique, avec une superbe poupe et proue, remplie d'orphelins habillés de blanc, fut placée au milieu de cet amphithéâtre hérissé de canons; et à travers les salves de l'artillerie, on entendait les accens argentins d'un hymne invoquant les bénédictions du ciel sur le prince adoptif et sur les augustes souverains qui avaient sauvé le pays de la destruction et de l'anarchie.

Tout paraissait se réunir pour rendre ce jour un jour de grande et solennelle réjouissance nationale, pour en faire l'heureux point de séparation entre l'anarchie et les calamités du passé, et le nouvel ordre de paix et de prospérité pour l'avenir. Un monarque débarquait sur le sol de la Grèce, qui n'avait qu'à y paraître pour dissiper l'esprit de faction, guérir les plus profondes blessures et réunir les partis qui s'étaient si cruellement déchirés entre eux. Il débarquait, appuyé par l'influence de toute l'Europe, dont la sagesse avait prévu et écarté de lui les moindres difficultés, dont la générosité lui avait fourni les plus vastes ressources. Que restait-il encore à craindre pour l'avenir?

Où vit-on des moyens aussi immenses appliqués à une seule entreprise, quelque grande et quelque difficile qu'elle eût été? et ici, quelles difficultés restait-il à surmonter?

(*La suite aux numéros suivans.*)

ÉTAT DE LA SYRIE.

(L'importante lettre qui suit sur l'état actuel de la Syrie a paru il y a peu de jours dans *le Morning-Herald*. En l'insérant dans notre recueil, nous avons voulu présenter quelques observations sur la situation présente de Méhémet-Ali et sur les effets pernicieux qui résultent pour tout l'empire ottoman du *statu quo* maintenu par notre gouvernement.)

Beyrout, mois de mai.

J'ai quitté l'Égypte sous l'impression que je ne reverrais plus jamais une telle accumulation des malheurs et de la misère la plus extrême; je me suis trompé, mon cher ami. Après quelques jours de voyage en Syrie, je me suis convaincu que le même sceptre de fer qui a désolé l'Égypte, qui n'y a laissé que des populations infirmes et décrépites, des femmes privées de leurs maris et des enfans rendus orphelins, destinés à mourir lentement de chagrin et de besoin; que le même sceptre régit aussi ce pays, si beau autrefois, et gémissant aujourd'hui sous le poids d'une incroyable tyrannie.

Méhémet-Ali, cet ami si vanté de la civilisation, absorbé par ses projets d'agrandissement, et trop ambitieux pour les abandonner sous aucun prétexte, est tout-à-fait sourd aux cris de son malheureux peuple. Pour maintenir son usurpation et pousser ses projets, il a adopté ici les mêmes mesures pernicieuses qu'en Égypte; il absorbe tout; il a monopolisé les services militaires de tous ses sujets capables d'être employés dans ses armées ou sur ses flottes. La con-

séquence en est que déjà la plus grande partie de l'Égypte reste sans culture, par le manque d'hommes propres au travail ; et le petit nombre de ceux qui échappent à la chasse aux hommes (car, en Égypte, on traque les paysans pour recruter l'armée) ne cultivent point leur propre sol, mais celui de leur seigneur. Le Delta, ce pays si favorisé du ciel, qui ne manque jamais de payer le travail du laboureur par les plus riches récoltes, reste sans culture, malgré la féconde irrigation du Nil.

A l'exception du Caire et d'Alexandrie, qui conservent encore une apparence de richesse (et cela se conçoit facilement, puisque « le corps des commerçans, » à la tête duquel se trouve Méhemet-Ali lui-même, y a son séjour), l'œil du voyageur ne rencontre que des populations sales, à demi nues, déplorant leur misérable destinée, et mourant de faim au milieu de la boue. Et cependant, chose étrange, ces scènes, qui émeuvent tant le voyageur à la vue d'une destinée humaine aussi dure, à la vue de l'espèce humaine tellement réduite au niveau des brutes, ces scènes, les Francs les voient ici avec indifférence. Ils y sont tellement accoutumés qu'elles n'éveillent plus du tout leur sympathie.

Croirait-on que la Syrie est déjà devenue, depuis si peu de temps, le théâtre de scènes semblables ; que sa population a déjà diminué d'un quart ; que ses anciennes et riches cités voient déjà la ruine de leur commerce, l'abandon de leurs bazars ; que leurs habitans sont traînés au service pour devenir les instrumens de cette même oppression et pour enlever leurs propres concitoyens à leur pays, sans leur laisser aucune espérance de le revoir ? Leurs familles sont abandonnées à la misère, à la faim et au froid ; leurs

champs sont délaissés, puisque les paysans ne travaillent plus que pour leur maître, et cela non plus en cultivant la terre, mais en l'aidant à construire des forts, des barraques, des routes, à abattre des arbres, et à être employés dans les usines et fonderies de fer. Voilà le fait, et, quelque peu que les habitudes pastorales de ces populations les aient préparées à leurs travaux actuels, le bâton et le fouet ne manquent jamais de corriger leur maladresse dans l'exercice de leurs nouvelles professions. Peut-on donc s'étonner que la Syrie, dans le court espace de cinq années, ait subi un tel changement? qu'elle commence à ressembler aujourd'hui à un désert? Et si l'on permet la continuation d'un pareil système, pourra-t-on douter encore que cette ressemblance ne devienne bientôt parfaite, et qu'un pays fertile et populeux ne se change en une vaste et déserte solitude?

Pendant que j'étais à Damas, la quatrième conscription y eut lieu. Jamais je n'avais été témoin d'une pareille scène. Aussitôt qu'un coup de canon se fit entendre, le peuple, comprenant ce signal, se mit à fuir de tous côtés. La plus grande confusion et le plus grand désordre s'en suivirent. Les soldats, pareils à des bêtes féroces, commirent tous les outrages possibles sur les habitans. Des gens vieux, aveugles et décrépits furent réunis à coups de fouet dans le château, et je ne puis guère donner, dans une lettre, une description détaillée du tumulte et des cruautés qui eurent lieu dans cet endroit. Tout ce que la tyrannie et la plus brutale inhumanité peuvent faire, a été fait. J'ajouterai, pour le compte des Anglais, que la maison du consul britannique ne fut pas respectée. C'est avec une insolente indifférence pour le nom et l'autorité de

l'Angleterre qu'on enleva au consul ses propres domestiques, et qu'on les emmena avec les autres captifs de la ville à l'armée dévastatrice du pacha.

Et pourquoi tout cela a-t-il lieu? C'est pour qu'un usurpateur maintienne son pouvoir mal acquis; — pour qu'il puisse toujours menacer la paix des États du sultan; — pour qu'il le force à épuiser inutilement ses ressources; — pour qu'enfin la faiblesse de son souverain lui permette de se réjouir de la réussite de ces avides et sanguinaires projets.

Celui qui n'aurait aucune connaissance de la politique actuelle des cabinets de l'Europe ne concevrait pas comment ils peuvent rester spectateurs indifférens de ce qui se passe en Orient. Mais que la voix de l'humanité se laisse donc une fois entendre dans leurs conseils! Elle a contribué à l'abolition de l'esclavage des noirs, pourquoi n'aurait-elle point sa part dans l'abolition de l'esclavage en Égypte et en Syrie? Est-ce que les malheureux habitans de ces pays ne sont pas l'ouvrage de Dieu comme nous-mêmes? Pourquoi donc, nous, partie éclairée du genre humain, verrions-nous avec indifférence, ou même avec mépris, une dégradation et une misère qui devraient exciter toutes nos sympathies, et nous porter à leur tendre une main secourable? J'ai peur que le principe d'opprimer ceux qui le sont déjà, et de rendre les malheureux plus malheureux encore, ne puisse encore de long-temps être déraciné par la civilisation plus mûre et par la tendance religieuse plus bienveillante de notre Europe. Hélas! il n'a pas fallu un talent moindre que celui de Wilberforce pour faire agir des chrétiens d'après les plus simples préceptes de leur religion!

Les Syriens en ce moment, les yeux fixés sur la chrétienté, se trouvent dans un état d'attente plein d'inquiétude, et c'est vers l'Angleterre surtout qu'ils tournent leurs espérances de voir bientôt l'humanité de ce pays se montrer en leur faveur. Le dernier firman leur a prouvé que leurs malheurs ne sont point regardés par les Anglais avec indifférence, et ils y voient le premier essai d'une intervention plus active. Ce rayon d'espoir leur fait bénir ses auteurs, et ils en parlent en termes que les Anglais seraient bien fiers de pouvoir entendre. C'est ici toutefois l'opinion de ceux qui connaissent le caractère de Méhémet-Ali, que cet habile despote, tout en feignant la soumission, trouvera des moyens évasifs contre les injonctions du firman. La consistance qu'il met dans son système, système de grossière déception à l'égard de l'Europe, n'a pas été encore jusqu'à ce jour ce me semble ébranlée. Le firman a été reçu par Méhémet-Ali avec assez de soumission, mais aucun changement ne s'en est encore suivi dans sa politique, puisqu'il *oublia* de donner des ordres pour faire observer le nouvel état de choses.

. .

J'espère que notre gouvernement est réellement porté à employer les prompts moyens qu'il possède pour humilier l'audacieux tyran oriental, et le convaincre que son existence politique n'est pas essentiellement nécessaire au maintien de l'équilibre dans le monde; car il a en effet l'audace de s'imaginer que le désir de le conserver comme un poids dans la balance des forces européennes nous fera toujours supporter patiemment des infractions perpétuelles aux droits de l'humanité, et son mépris pour les droits internationaux. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il est

dégradant pour l'Angleterre de condescendre à traiter avec ce rusé pacha, quand un sentiment d'indignation à raison des insultes qu'il nous a fait subir, et la connaissance suffisante de sa position mal affermie, devraient nous porter à le traîner de suite devant le tribunal du maître qu'il ose outrager. J'espère ne pas m'abandonner à des espérances trop violentes en croyant, avec les Syriens, que le dernier firman n'a été que le précurseur de quelques autres mesures décisives qu'on aura arrêtées.

UN VOYAGEUR.

INFLUENCE RUSSE A NAPLES.

On vient d'afficher à Lloyds ce qui suit :

MONSIEUR,

Vous m'obligerez beaucoup en publiant la note suivante pour l'information du commerce et de toutes les personnes intéressées.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé H. S. MINASI,
Consul général du royaume des Deux-Siciles.

15 Cambridge street
Connaught square, 24 juin 1836.

Naples, 21 mai 1836.

Le conseil de santé, informé que, dans le royaume de la Grande-Bretagne, on admet des vaisseaux à la pratique qui arrivent des États-Unis avec du coton, pendant que la fièvre jaune régnait lors de leur séjour dans ce pays, a décidé, après mûre délibération (et conformément aux mesures sanitaires déjà prescrites à l'égard des navires arrivant de France et chargés de coton d'Amérique), que les vaisseaux venant du royaume uni de la Grande-Bretagne, et ayant du coton à bord, seront envoyés au port de Nisida, où, dès qu'il sera prouvé que ce coton provient originairement de

l'Amérique, et ne possède pas de certificat d'une purification immédiate dans une quarantaine, les vaisseaux et leurs cargaisons seront exclus.

Aucun changement n'aura lieu dans le traitement sanitaire des vaisseaux qui n'auront pas le coton ci-dessus mentionné à leur bord.

Le conseil de santé de Palerme, guidé par les mêmes motifs, a décidé que les bâtimens chargés de coton d'Amérique ne pourront se présenter que dans les ports de Palerme et de Messine, et s'ils ne se trouvent pas munis des certificats dont il vient d'être parlé plus haut, n'y seront pas admis.

LE PORTFOLIO

OU

COLLECTION DE DOCUMENS POLITIQUES

RELATIFS

A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

TOME III.

N° 26.

Copie d'une dépêche du comte Nesselrode, adressée au grand-duc Constantin, en date de Saint-Pétersbourg, le 24 février 1829.
Précis d'un rapport sur les campagnes russes de 1828 et 1829, rédigé pour l'information du duc de Wellington par le lieutenant colonel Chesney.
Relation sur les affaires de la Grèce. (*Quatrième partie.*)
Observations sur le traité d'Unkiar Skelessi.
Traité d'Unkiar Skelessi.
Relations diplomatiques de la Russie avec la cour de Pékin. (*Deuxième partie.*)
Des opinions politiques en Allemagne.
Nouvelles agressions dirigées contre Cracovie.
Expédition française à Tunis.
Dernières nouvelles de la Grèce.

PARIS.

TRUCHY, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18.
LE DOYEN, LIBRAIRE PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 31.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1836.

(La dépêche suivante offre une pénible preuve du pouvoir que la Russie puise dans l'indifférence totale de notre Parlement pour les affaires internationales. Elle démontre aussi quelle force et quelle influence deviendraient le partage de la Grande-Bretagne du moment où elle se déciderait à protéger l'indépendance des autres États et à s'intéresser à la conservation de l'équilibre européen.)

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

COPIE D'UNE DÉPÊCHE

DU COMTE NESSELRODE

ADRESSÉE AU GRAND-DUC CONSTANTIN,

EN DATE DE SAINT-PÉTERSBOURG, LE 24 FÉVRIER 1829.

MONSEIGNEUR,

L'arrivée du général comte de Fiquelmont, qui est venu remplacer auprès de Sa Majesté l'Empereur, S. A. S. le prince de Hesse-Hombourg, a eu surtout pour objet de fournir des explications sur la conduite politique que l'Autriche a tenue dans les derniers temps, et de manifester au nom de cette puissance le désir de rétablir ses anciens rapports d'intimité avec la cour de Russie. Je ne saurais mieux faire connaître à Votre Altesse Impériale la nature de ces explications et l'accueil qu'elles ont trouvé ici qu'en lui soumettant copie de la lettre que le comte de Ficquelmont a remise de la part de son souverain à Sa Majesté l'Empereur, de la réponse que Sa Majesté vient d'y faire, enfin d'une dépêche confidentielle adressée à cette occasion à M. de Tatistcheff.

L'Empereur ne pouvait qu'apprécier la démarche à laquelle le cabinet de Vienne à cru devoir se porter. Sa Majesté s'est empressée d'aller au-devant de ses vœux, de

rendre aux relations entre les deux cours ce caractère d'intimité qu'elles avaient autrefois.

Mais elle n'a pas cru devoir lui laisser ignorer les conditions auxquelles seules cette intimité peut renaître et les services que la Russie attend de la part de l'Autriche, non dans son intérêt particulier, mais dans celui de l'Europe entière.

Telle est, Monseigneur, en peu de mots, la substance des pièces que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Altesse Impériale. J'ose me référer au contenu de la dépêche à M. de Tatistcheff pour les nouvelles qui nous sont parvenues de Londres depuis l'arrivée du comte de Matuszewic dans cette capitale. Aux premiers résultats que cette dépêche annonce, et qui sont d'un heureux présage pour les négociations relatives au sort futur de la Grèce, est venu se joindre le discours d'ouverture du Parlement.

Ce document, si on le compare à celui de l'année passée, paraît être aussi satisfaisant que nous aurions pu nous y attendre dans les circonstances actuelles. Les questions relatives à l'état de l'Irlande et à l'émancipation des Catholiques semblent devoir exclusivement occuper dans ce moment la sollicitude du gouvernement britannique, et par conséquent ne pas lui laisser les moyens de nous créer des entraves pendant notre prochaine campagne en Turquie. D'autre part, les dispositions que la cour de Vienne nous à annoncées par le comte de Ficquelmont, son désir évident de se rapprocher de nous, et les déclarations qu'elle nous a données tout récemment encore, ainsi que Votre Altesse Impériale daignera s'en convaincre par la dépêche ci-jointe en copie que je viens de recevoir de M. de Tatistcheff, paraissent de nature à nous rassurer entièrement

de ce côté, de sorte que tout nous autorise à espérer que dans nos relations politiques avec les autres puissances de l'Europe, il n'y aura rien qui puisse empêcher l'Empereur de poursuivre les opérations d'une seconde campagne contre les Turcs, avec toute la vigueur nécessaire pour amener la paix, et que les appréhensions que nous ne pouvions pas nous dissimuler à cet égard, lors de la clôture de la dernière campagne, se trouvent presque entièrement dissipées.

Votre Altesse Impériale daignera remarquer, dans la dépêche de M. de Tatistcheff, les explications qu'il a eues avec le prince de Metternich relativement au projet d'intervention européenne que la cour d'Autriche a mis en avant, en dernier lieu, projet que cette même cour frappe aujourd'hui d'un désaveu formel. L'Empereur a parfaitement approuvé son ambassadeur de ne pas pousser plus loin cette fâcheuse discussion. La dépêche ci-jointe, que je venais d'adresser à M. de Tatistcheff, lorsque sa dernière expédition nous est parvenue, l'autorisait déjà à ne plus donner suite à cette affaire, par la raison surtout que Sa Majesté Impériale désire elle-même éviter tout ce qui pourrait envenimer davantage ses rapports avec une puissance qui semble enfin reconnaître les torts qu'elle s'est si gratuitement donnés envers nous.

Il me reste aujourd'hui à porter à la connaissance de Votre Altesse Impériale la proclamation turque ci-jointe, qui a été interceptée par nos autorités militaires en Géorgie. Le Sultan, dans cette pièce, ne vise à rien moins qu'à soulever tous les sujets mahométans de l'Empire, et il appelle nommément à la révolte les habitans du Daghestan et les peuples montagnards des environs. Les cours alliées

ont reçu communication de ce document remarquable, dont la teneur et la tendance ont causé de vifs regrets à l'Empereur; car il voit avec peine que par l'opiniâtreté et l'aveugle fanatisme de la Porte, la guerre actuelle semble devoir prendre un caractère qui est étranger aux intentions de Sa Majesté, et qui ne fait que reculer encore l'époque de la pacification en Orient.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Impériale, le très humble, très dévoué et très obéissant serviteur,

NESSELRODE.

PRÉCIS D'UN RAPPORT

SUR LES CAMPAGNES RUSSES DE 1828 ET 1829,

RÉDIGÉ POUR L'INFORMATION DU DUC DE WELLINGTON

PAR LE LIEUTENANT COLONEL CHESNEY.

Les montagnes du Balcan, qui forment une barrière importante du côté de la terre entre la Russie et Constantinople, ont une largeur qui varie de quinze à vingt et un milles anglais (sept à neuf lieues de France). Le pays y est généralement boisé. On peut traverser cette chaîne de montagnes par cinq routes plus ou moins praticables pour la grosse artillerie et les fourgons turcs. Le chemin le plus difficile est celui de Rachova à Sophia. La route de Turnova, par Gabrova et Shipka, l'est beaucoup moins; la route la plus praticable est celle qui conduit par Aidos.

Schoumla, par sa position, couvre trois de ces passages du Balcan, savoir : celui de l'ouest, par Turnova et Gabrova; celui du sud-ouest, par Karnabat et Yamboli; et le troisième par Kiuprekiu et Aidos. Schoumla s'appelle aussi Gaza, ou la Triomphante; elle n'est pas toutefois imprenable.

Quand une armée mobile établit à Schoumla le centre de ses opérations, nulle autre place ne saurait avoir autant d'importance; car elle offre à la fois un débouché sur Varna,

les bouches du Danube et Silistrie, et ne se trouve de tous ces points qu'à trois jours de distance.

Les forteresses sur le Danube sont : Adakali, lieu de défense formidable ; Widdin, forteresse excellente ; Lorn et Rachova. On a emmené de toutes ces places les femmes mêmes et les enfans en Russie, à cause du courage qui a distingué leur résistance.

Première Campagne (1828).

Les Russes sont entrés, le 8 mai, dans les principautés de Moldavie et de Valachie, avec deux corps d'armée et une partie du troisième, se montant à cent soixante mille hommes ; ils sont entrés sans conduire avec eux des provisions ; ils les prélevaient sur les paysans sans rien payer. Les vivres, ainsi mis en réquisition, furent bien vite épuisés. On en fit venir alors des contrées situées sur le Pruth, par des arrivages forcés. Une grande mortalité se déclara chez les paysans ; une épidémie attaqua le bétail, et en même temps la peste éclata à Bukarest. On prit les places d'Ibraïlow, d'Isaktscha et de Hirsova. Vers la fin du mois de juin, les Turcs réunirent à Schoumla trente et un mille huit cents hommes d'infanterie et treize mille chevaux, sous le commandement de l'énergique Hussein-Pacha. Les Russes s'avancèrent alors simultanément vers Varna, Silistrie et Schoumla, en dirigeant douze mille hommes contre la première de ces forteresses, quarante mille contre la seconde, et vingt-quatre, sous Witgenstein, contre la troisième. Le résultat de la campagne fut la prise de Varna et la levée du siége de Silistrie. Des milliers d'hommes périrent de la peste ; on perdit trente mille chevaux.

Pendant l'hiver, les Turcs restèrent inactifs ; les Russes firent tous leurs préparatifs pour la campagne suivante; beaucoup de Turcs s'en retournèrent chez eux, et on n'inquiéta point les retranchemens russes élevés près de Silistrie et près de Schoumla. Au printemps de 1829, les forces turques se trouvaient même au-dessous de celles pendant l'automne de 1828.

Seconde Campagne (1829).

Les forces russes s'élevaient, au commencement de cette campagne, à cent cinquante mille hommes en tout. Quarante-cinq mille Russes firent le siége de Silistrie. Le 17 mai, le grand-visir attaqua les Russes à Eski, Amandlar, Devra et Koslugee; sur ces deux derniers points, avec succès. Voyant toute l'importance de Pravadi, que les Russes occupaient avec dix mille hommes, le grand-visir l'attaqua avec trente-cinq mille hommes, et c'est pendant qu'il l'assiégeait que Diébitsch conçut et exécuta le passage du Balcan.

Le général Diébitsch quitta le camp devant Silistrie, en ordonnant aux généraux Roth et Rudiger de cerner les Turcs dans les défilés de Pravadi (avec la garnison de cette place pour arrière-garde) jusqu'à ce qu'il pût arriver avec son armée à destination. Diébitsch marcha sur Ibrahim-Pacha, qui fut laissé à Schoumla, et celui-ci appela le grand-visir à son secours. Une bataille s'engagea dans l'après-midi; quatre caissons qui sautèrent en l'air y firent prendre la fuite aux Turcs. Les Russes avaient, dans cette bataille, quarante mille hommes et cent pièces de canon.

Le grand-visir avait ordonné pendant le combat, à toute

la garnison de Schoumla, de faire une diversion sur les derrières du général Diébitsch. Ils essayèrent ce mouvement, mais se retirèrent bientôt en abandonnant jusqu'à leurs redoutes, de manière que le général Diébitsch aurait pu obtenir le double avantage de s'en emparer et de traverser le Balcan. Cette bataille eut lieu le 11 juin.

Le 13 juin au matin, le grand-visir avait déjà rejoint Schoumla, et dix jours après, il était de nouveau à la tête de trente mille hommes. Il ne perdit, dans l'engagement du 11, que trois mille hommes; les Russes y essuyèrent une perte un peu moindre.

Le pacha de Silistrie fut obligé de capituler par suite du manque de poudre pour soutenir un assaut, cinq mines et deux brèches praticables ayant été préparées par les Russes.

Le général Diébitsch fit alors une feinte, comme pour attaquer Schoumla, jusqu'à ce que le grand-visir eût rappelé à son armée tous les détachemens qui gardaient les divers passages du Balcan. Afin de mieux tromper les Turcs, Diébitsch se retira sur Yeni-Bazaar, à six lieues sur le chemin de Silistrie. Soudain il se tourna vers Devra et Kiuprekiu. Pour le passage du Balcan, chaque soldat portait des vivres pour quatre jours, et les fourgons en conduisaient pour dix. Dix mille hommes furent laissés devant Schoumla, pour l'attaquer si le grand-visir faisait un mouvement. Le visir envoya dix mille hommes pour arrêter Diébitsch à Kiuprekiu; mais les Russes l'avaient déjà dépassé, et se trouvaient sur la route de Solimnie. Ils traversèrent le Balcan avec quarante mille hommes seulement, dont dix mille, quelques jours après, se trouvaient dans les hôpitaux. Si les Turcs leur eussent tenu tête de place en

place, ils auraient été obligés de se retirer vers la mer, faute de subsistances.

Les forces de la Turquie, pendant la campagne de 1829, ne dépassaient jamais trente mille hommes de troupes régulières, composées pour la plupart de jeunes garçons.

Sans compter les troupes du pacha de Scodra, les Turcs n'ont jamais eu sur pied, dans cette guerre, plus de cent mille hommes de troupes irrégulières, et quarante mille de troupes régulières. Les Bosniens ne se sont avancés que jusqu'à leur propre frontière. En Servie, quelques musulmans seulement ont pris les armes.

Les Russes se ressentaient cruellement de l'effet des maladies qui n'atteignaient pas les Turcs, probablement à cause de leur pratique religieuse d'ablutions continuelles. Les Russes souffraient aussi beaucoup du manque de vivres, ou plutôt de ce qui en revenait au soldat, en vertu des contrats de fourniture passés avec les officiers.

A Bukarest, en décembre 1829, le médecin en chef convenait de la perte de douze mille Russes, morts de la peste. A Varna, les officiers russes estimaient leur perte à dix mille hommes. A Silistrie, la mortalité était terrible. A Andrinople, six mille malades moururent tous au bout de trois mois. Le second corps d'armée qui retourna en Bessarabie y apporta la fièvre.

Au mois de janvier 1830, il ne restait sur le territoire turc que quarante mille Russes, dont la moitié se trouvait cantonnée au sud du Danube et du Balcan. La perte totale des Russes, dans les deux campagnes, fut de cent quarante mille hommes et de cinquante mille chevaux.

RELATION

SUR LES AFFAIRES DE LA GRÈCE.

(*Quatrième partie.*)

« Ne comptez pas pour votre liberté sur les Francs. »
(BYRON.)

Nous avons déjà décrit, dans notre précédent numéro, la position physiquement et moralement malheureuse du pays classique qu'abordèrent, au mois de février 1833, le roi Othon et la régence. La Grèce n'avait ni administration, ni tribunaux, ni écoles, ni marine, ni troupes obéissant au pouvoir exécutif; elle était réduite aux plus grandes extrémités financières, déchirée par des partis respirant toute la violence des passions. Elle se trouvait enfin menacée d'une dissolution sociale complète.

Les premières démarches de la régence eurent pour objet le rétablissement de la tranquillité et de l'ordre, ébranlés jusque dans leurs fondemens, puis la régence tâcha d'apaiser les irritations, de rapprocher les partis hostiles, de gagner enfin au nouveau gouvernement la confiance, l'estime et l'obéissance de tous.

Elle publia donc immédiatement après son débarquement une proclamation pour inspirer de la confiance à la nation, et pour annoncer une amnistie générale à l'égard de tous les crimes politiques. La nation de son côté se hâta de reconnaître l'autorité de la régence, en prêtant serment de fidélité au roi Othon et aux lois, en échange de l'assu-

rance de leur souverain de défendre aussi les lois et l'indépendance de la Grèce. Nous devons nous rappeler ici que parmi ces lois se trouvaient aussi les protocoles qui renfermaient les attributions de la souveraineté et la constitution de la régence, établies du consentement des quatre puissances et devant exister inviolablement jusqu'à la majorité du jeune monarque. On prit provisoirement des mesures sévères pour maintenir la paix, et trois cours de justice furent instituées à Nauplie, à Missolonghi et à Thèbes; on y attacha les meilleurs juges que la Grèce possédait, et leurs sentences furent mises à exécution avec une célérité inconnue jusqu'alors dans ce pays. On restreignit l'usage des armes à feu, on créa une administration, une armée et une marine, des comités furent institués pour examiner les affaires de l'église et de l'instruction publique, on créa un corps de gendarmerie.

Pendant trois mois une harmonie et une tranquillité parfaite régnèrent à Nauplie, dans toute la Grèce continentale comme dans toutes les îles de la Grèce.

Dans la maison du comte d'Armansperg, le Roi, son oncle le prince de Saxe-Altenburg, conjointement avec le corps diplomatique, les officiers de terre et de mer au service de l'Angleterre, de la France et de la Russie, les gentilshommes bavarois et les voyageurs de diverses nations, formèrent un noyau de société, dans laquelle toutes les notabilités grecques eurent occasion d'apprendre à connaître leur souverain, dont les manières engageantes et la conduite exemplaire lui gagnaient tous les cœurs.

Les Primats et les Capitanis, dont les passions avaient été dernièrement excitées jusqu'à une animosité mortelle, se réunissaient à présent dans une rivalité commune de sen-

timens de bienveillance et de loyauté envers le jeune Roi. L'éclat et la richesse de leurs costumes et de leurs armes, leurs exploits dans la guerre de l'indépendance, les récits de leurs combats civils, devinrent l'objet de la curiosité et du profond intérêt du Roi et des Bavarois. Les Hellénistes arrivaient de tous côtés à Nauplie pour y jouir du spectacle d'une société européenne, et tout le pays ne retentissait que de bénédictions adressées à l'alliance, pour avoir répondu aux plus belles espérances du peuple grec.

Tandis que le comte et la comtesse d'Armansperg s'acquittaient de la tâche de la représentation, tâche la plus populaire et la moins difficile parmi les travaux de la régence, les trois autres conseillers donnaient la preuve de l'activité la plus infatigable. Ils recevaient tout le monde, écoutaient attentivement toutes les opinions, examinaient chaque question, repoussaient toute partialité et ne conféraient les emplois que dans la seule vue de servir le gouvernement royal. Les prétentions des anciens partis furent toutes découragées; on laissa expirer le Sénat Capo d'Istrias, sans qu'il fût seulement question de lui. La régence s'efforça d'effacer chez tous les partis jusqu'aux souvenirs de l'ancienne anarchie et porta l'esprit national à diriger ses regards vers l'avenir avec confiance et espoir.

Une des premières mesures de la régence fut de désarmer les Palikares et de résister aux demandes extravagantes des Capitani. Ils jugèrent avec sagesse que montrer de la faiblesse dans cette matière serait ouvrir la voie à toutes les demandes monstrueuses dont chaque famille en Grèce avait dressé un état, dans la supposition que les emprunts des puissances alliées seraient destinés à rétribuer leurs anciens services et se trouveraient inépuisables. Cette

idée avait été renforcée dans les esprits par Capo d'Istrias, qui du temps de sa correspondance avec le prince Léopold, avait acquis de la popularité chez les Grecs en se faisant le défenseur de leurs ridicules prétentions. Il ne voulait, par ce moyen, qu'alarmer le prince Léopold en lui persuadant que sans employer ses propres fonds à satisfaire de pareilles exigences, il ne parviendrait jamais à régner sur les Grecs.

Le désarmement des Palikares et la froideur de la régence, à l'égard des chefs militaires, déplurent beaucoup au général Church, qui, par suite de sa faveur à la cour, se trouvait l'avocat naturel de ses anciens compagnons d'armes. Il fit des remontrances au comte d'Armansperg sur le décret de la régence, et reçut de ce dernier la réponse que ce décret n'était que l'ouvrage de ses collègues, qu'il ne lui avait pas donné son approbation et qu'il faudrait le changer.

Fort malheureusement pour la tranquillité de la Grèce, le général Church communiqua cette réponse du comte à plusieurs d'entre les Capitani, et naturellement tout leur corps envisagea depuis ce temps M. d'Armansperg comme leur protecteur, et MM. de Maurer, de Heideck et d'Abel, comme ennemis de leurs intérêts. Cet encouragement donné par le général Church aux Capitani produisit les conséquences les plus désastreuses. Le désintéressement, l'esprit élevé et les sentimens chevaleresques du général sont trop connus pour qu'il ait besoin d'une justification quelconque; personne, au courant des affaires de la Grèce, ne peut manquer d'apprécier les hautes qualités qui le distinguent; cependant, ce fut déjà ici le troisième cas, où

la chaleur de son caractère devint le moyen indirect qui servit les desseins de la Russie.

La première administration grecque définitive fut composée par la régence ainsi qu'il suit :

Tricoupi, ministre des affaires étrangères, président du conseil et ministre de la maison du Roi ;

Maurocordato, ministre des finances ;

Praides, ministre de la justice ;

Psyllas, ministre de l'intérieur ;

Coletti, ministre de la marine.

Les quatre premiers de ces ministres avaient déserté à l'assemblée nationale de Pronia le parti strictement constitutionnel, à l'instigation des résidens et de l'amiral Ricord. Coletti, d'autre part, également attaché à la forme monarchique du gouvernement, était resté fidèle à l'assemblée nationale et se trouvait encore le représentant des Constitutionnels, qui tous professaient un chaleureux attachement pour l'Angleterre, et regardaient Tricoupi et Maurocordato, non pas à la vérité comme des Capo d'Istriens, mais comme des hommes à la consistance politique desquels on ne pouvait se fier pour l'avenir.

L'organisation du pays avança pendant quelque temps avec un succès parfait. La Grèce fut divisée en nomarchies, districts et communes, ayant à leur tête des fonctionnaires de l'ordre exécutif assistés par des conseils de province, de districts et de municipalités, ne devant leur existence qu'aux choix libres du peuple. On ne se hâta point de faire une nouvelle loi organique sur les élections, puisque des affaires plus pressantes absorbaient les premiers momens de la régence, et puisque d'ailleurs la liberté dans les élections

existait dans les habitudes des Grecs depuis un temps immémorial.

Les premiers embarras que rencontra la régence provinrent des arrangemens financiers de Maurocordato, qui soulevèrent beaucoup de mécontentement. Il avait rendu toutes les charges de son département indépendantes des autorités locales et provinciales, elles ne relevaient que de son ministère. A l'inverse de tous les anciens usages de la Grèce, il couvrit le pays de bandes d'éphores ou percepteurs d'impôts, et en usurpant ainsi un immense patronage, il se créa un parti qui dépendait de lui individuellement; mais la rapacité, l'ignorance et les vexations de ces harpies qui pillaient le pays à leur propre profit, poussèrent la classe des paysans à un tel désespoir, que beaucoup d'entre eux traversèrent la frontière avec leurs troupeaux et abandonnèrent la Grèce pour toujours.

Le prétexte dont on se servit pour introduire le nouveau système de la perception des impôts par des agens du pouvoir central fut une économie de 30 pour cent sur le système d'affermer le revenu comme le faisait Capo d'Istrias; mais ce dernier système, tout défectueux qu'il pouvait être, valait mieux que celui de Maurocordato en ce que les paysans pouvaient adresser immédiatement leurs plaintes à l'autorité de leur province et voir ainsi redresser les abus. L'erreur de Capo d'Istrias était d'agir contre les habitudes du pays, celle de Maurocordato de ne vouloir pas revenir à ces mêmes habitudes. D'ailleurs, selon le mode adopté par Capo d'Istrias, le gouvernement pouvait au moins mieux apprécier ses ressources d'année en année, et prévenir par-là le lucre exorbitant des fermiers, puisqu'on ne passait avec eux de bail qu'après deux enchères,

et qu'on ne l'accordait qu'à celui qui avait fait l'offre la plus avantageuse. L'une de ces enchères avait lieu dans le district ou dans la localité où la collection soit des dimes soit d'autres sources de revenu public devait s'opérer; l'autre se faisait à Nauplie, siége du gouvernement central, où il avait, comme de raison, plus de capitaux; mais le système de Maurocordato, tout en paraissant assurer au trésor un bénéfice de 30 pour cent, était oppressif au dernier point. Si le percepteur des contributions commettait des fraudes, ce n'était que l'autorité financière centrale qui pouvait faire rendre justice, et à moins que le ministre des finances ne parvînt à se procurer une connaissance statistique très exacte de toutes les sources du revenu public d'année en année, il existait beaucoup de moyens de léser ce revenu. Or, comme l'information du ministre était loin d'être parfaite, comme le nombre des éphores (percepteurs) se trouvait nécessairement insuffisant, il fut ordonné que les récoltes dans les fermes ne seraient emmagasinées qu'après avoir subi l'inspection personnelle d'un éphore. C'est ainsi qu'il n'était pas permis de battre le blé avant l'arrivée de l'éphore; c'est ainsi que le raisin souffrait souvent des pluies d'automne; et, pour qui connaissait la nature du pays, les habitudes des fonctionnaires subalternes, les difficultés des communications, il était facile de prévoir quels germes de pertes, d'anarchie et de désordre se trouvaient dans cet état de choses, tandis que la régence ne s'apercevait pas encore de la source de tous ces résultats fâcheux. Une régence étrangère au pays, et entraînée à établir ses raisonnemens sur des calculs européens, pouvait facilement commettre de ces sortes d'erreurs, mais il n'y a aucune excuse pour Maurocordato :

c'était de sa part ou ignorance impardonnable ou pis encore. D'après ses propres aveux, il doit porter toute la responsabilité d'une mesure qu'il a défendue dans la *Gazette d'Augsbourg*.

D'autres mesures de Maurocordato devinrent encore plus funestes, puisqu'elles étaient encore plus en opposition avec le bon sens pratique du peuple grec.

En introduisant la fiction européenne, si contraire aux droits et aux sentimens des populations de la Grèce, que toute propriété relevait de la couronne sous les Sultans, il soutint que le privilége des propriétés privées ne résulta que de l'apathie du gouvernement turc, mais que, dès que la Grèce était rentrée dans tous ses droits d'État indépendant, les pâturages, les terres sans culture et les bois, devenaient une propriété nationale. On dépouillait ainsi tous les propriétaires de la meilleure partie des possessions dont ils avaient joui sous les Turcs depuis un temps immémorial.

Il n'y a pas de matière sur laquelle les opinions des Européens soient plus erronées par rapport à l'Orient que sur l'origine et la nature de la propriété. Le système féodal dans l'occident de l'Europe ayant établi le principe, que toute terre relève de la couronne, nous sommes devenus prédisposés à voir l'existence de ce principe partout ailleurs et à y rattacher toujours nos diverses idées sur la féodalité, de manière qu'il nous a suffi d'apercevoir en Orient quelques vestiges féodaux pour en conclure que la propriété foncière y relève aussi de la couronne. Les fautes de notre gouvernement dans l'Inde, aujourd'hui avouées par nos meilleures autorités, se sont reproduites en Grèce, où déjà dans l'assemblée de Pronia, les Grecs soutenaient

le principe reçu en Orient, mais éprouvaient de l'opposition de la part des résidens, qui commirent sous ce rapport une fameuse bévue. Les mesures adoptées par Maurocordato devinrent bientôt le sujet d'entretiens et de plaintes générales.

La régence se mit à organiser une force armée. Les seules troupes nationales en Grèce consistaient en deux mille soldats réguliers bien disciplinés. Le général Heideck organisa un corps de gendarmes à cheval, dans lequel on invita les Palikares à s'enrôler, mais ces montagnards, attachés à leurs costumes pittoresques, éprouvaient de la répugnance pour les nouveaux uniformes européens. Cependant ce corps rendit des services très efficaces en maintenant l'ordre dans les villes.

Pendant tout ce temps, la Grèce jouissait de la liberté de la presse la plus illimitée. Chacun avait les moyens d'exprimer franchement ses opinions et de critiquer la marche du gouvernement; et telle était la liberté et la sécurité des personnes et des propriétés, telle était la sollicitude du gouvernement à respecter les droits des citoyens, que la police n'entrait dans aucune maison sans le mandat spécial d'un magistrat. La Grèce se présentait à cette époque sous l'aspect le plus intéressant. L'essai d'un gouvernement sage, indulgent et ferme à la fois, paraissait réussir admirablement, et il semblait qu'on n'aurait plus besoin que du temps pour consolider des fondemens si bien posés. L'ancienne anarchie disparaissait même des souvenirs, et celui qui aurait voulu prédire alors le retour de semblables calamités aurait été traité en Grèce de sombre visionnaire.

La faction russe était restée entièrement tranquille en

apparence. Colocotroni se retira en Arcadie et la majeure partie des Capitani, après avoir pris part aux réjouissances de la nouvelle cour, retournèrent dans leur pays. Mais du moment que l'empereur de Russie s'aperçut que la régence s'était décidée à fonder un système indépendant en Grèce, et à s'appuyer sur l'Angleterre et la France et non plus exclusivement sur la Russie, il nomma pour son envoyé extraordinaire M. Catacazy, Grec phanariote, qui avait pris part aux affaires grecques dans plusieurs occasions, et qui avait assisté à la bataille de Navarin sur un vaisseau de ligne placé en dehors de la rade. M. Catacazy eut d'abord une mission spéciale pour Munich afin de ne venir en Grèce qu'avec la double influence de la cour de Russie et de celle de Bavière. Il avait l'ordre d'inspirer au roi de Bavière de la défiance contre la régence, et les argumens dont il se servit étaient de nature à alarmer un souverain allemand, puisqu'ils inculpaient la régence de gouverner selon les doctrines révolutionnaires.

La *Gazette d'Augsbourg* fut employée depuis ce temps à présenter constamment sous un faux jour la nouvelle administration de la Grèce.

M. Catacazy débarqua en Grèce à la fin de mai et s'attendait à y tout mener à sa guise. Il adopta, comme modèle politique à suivre, la conduite du comte Stackelberg à la cour de l'infortuné roi de Pologne, Stanislas Auguste. Son premier essai d'intimider la régence échoua complétement, mais le pouvoir qu'il eut de la menacer du déplaisir du roi de Bavière, dont nous avons déjà mentionné plus haut les encouragemens à l'égard de la faction russe, plaça les quatre conseillers bavarois dans une position fort embarrassante.

Les intrigues, les exigences et l'intervention de M. Catacazy dans leurs affaires devinrent tellement vexatoires, qu'ils écrivirent à la fin à Saint-Pétersbourg pour prier de rappeler ce ministre qu'ils ne pouvaient croire le représentant des vœux réels de son souverain.

C'est vers cette époque que la régence, sur la proposition de M. de Maurer, adopta une mesure qui peut soutenir la comparaison avec celle qui illustra tant nos annales, et par laquelle nous rompîmes avec ce despotisme spirituel qui nous soumettait à un potentat ecclésiastique étranger, et gagnâmes notre indépendance en matière de religion.

Entrevoyant les projets si long-temps nourris par l'empereur de Russie, de se faire reconnaître, *lorsqu'il en serait temps*, pour chef suprême de l'église grecque, et convaincu qu'un pareil acte renverserait l'indépendance de la nation et de la monarchie en Grèce, M. de Maurer convoqua le haut clergé grec à Nauplie, institua de son plein assentiment un synode indépendant, et plaça le roi Othon à la tête de l'église de son royaume. Cet acte fut imité de Pierre-le-Grand, quand il émancipa l'église russe de sa dépendance du patriarche de Constantinople; mais tel était l'esprit national du clergé grec, que lorsqu'on faisait mention devant eux de cette ressemblance, ils répondirent: « Notre église est une église mère; celle de Russie n'en est que la fille : saint Paul prêcha à Athènes et non pas en Russie. » M. Catacazy, avec sa suite nombreuse, s'absenta de la grande solennité qui eut lieu à cette occasion, et à laquelle le corps diplomatique était invité; le représentant de l'Angleterre n'y assista pas non plus, mais fit un voyage à Athènes. Quiconque connaît l'état de la Grèce s'apercevra facilement que cette absence n'y a pu être interprétée que

comme une preuve que notre ministre aussi n'était pas favorable à cette mesure.

La continuation des soins de la régence à organiser le pays sur des fondemens durables aurait bientôt entièrement éteint, parmi les anarchistes, tout espoir de plonger de nouveau la Grèce dans un état de troubles et de confusion. La situation florissante du pays diminuait chaque jour l'influence des Capitani, et relevait de plus en plus la confiance publique, lorsque tout à coup la régence se vit éveillée de sa douce contemplation du présent et de ses brillantes espérances pour l'avenir, par la découverte, faite à temps opportun, d'une conspiration étendue.

Pour exposer les choses dans toute leur portée, il nous faut remonter jusqu'au mois de mars.

Les mesures de la régence, sur le désarmement des Palikares, avaient excité la turbulence de leurs chefs. Colocotroni, voyant que la régence n'était point disposée à reconnaître le Sénat Capo-d'Istrien pour une autorité constituée, écrivit, le 3 février, au comte Nesselrode, pour l'informer que, si l'on ne soutenait pas le parti russe, l'influence de la Russie s'évanouirait à jamais. La première réponse à cette lettre fut la nomination de M. Catacazy, avec un rang inférieur seulement à celui d'un ambassadeur. Il est impossible de vouloir renfermer dans les limites de cette relation le récit détaillé de toutes les manœuvres que M. Catacazy mit en jeu pour susciter à la régence des embarras jusque dans sa capitale ; mais il nous reste à faire observer l'effet de son arrivée sur les mécontens en Grèce, et l'audace qu'elle inspira aux fauteurs de l'anarchie dans ce pays.

Deux mois s'étaient écoulés à peine, et déjà des réunions secrètes commencèrent à être tenues dans les différentes villes de l'Arcadie, où les chefs mécontens conser-

vaient encore de l'influence ; mais on ne prit aucune mesure décidée avant l'arrivée d'une lettre autographe, adressée par le comte Nesselrode, au nom de l'Empereur, à Colocotroni. Nous sentons qu'il est presque superflu de s'en référer au contenu de cette lettre. Le seul fait qu'une pareille lettre a été écrite suffit pour mieux prouver que toutes nos paroles ce que nous nous efforçons d'établir par des témoignages laborieusement compilés. Il faut en tirer cependant aussi cette conséquence que la faction russe devait manquer de toute espèce d'importance morale et politique, puisqu'elle ne pouvait être soutenue que par des moyens aussi méprisables. Déjà, lorsque l'amiral Ricord abandonnait sa station en Grèce, et retournait avec son escadre, par les Dardanelles, à Odessa, il laissa un écrit en russe entre les mains de Colocotroni, dont celui-ci était autorisé à faire tel usage qu'il voudrait, et où il était enjoint à tous les Russes en Grèce de lui montrer la confiance la plus entière, comme au principal ami de la Russie dans ce pays.

Nous venons maintenant à la lettre du comte Nesselrode, et nous ne l'analyserons que pour faire comprendre sa portée aux personnes moins versées dans l'histoire de la Grèce et la connaissance du caractère de ses habitans. Le secret de cette lettre ne transpira que quelques mois après l'arrestation de Colocotroni, et les circonstances de cette découverte et de sa publication ne sont pas un des traits les moins intéressans de ce drame romantique [1].

[1] Pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, nous publions ici le texte entier de la lettre.

Saint-Pétersbourg, 11 juillet 1833.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre que vous m'avez adres-

Elle commence ainsi : « Sa Majesté impériale a daigné voir avec satisfaction la profonde gratitude que vous m'exprimez, tant en votre nom qu'en celui de vos compatriotes, pour la protection et l'appui que M. Ricord et M. Ruckman ont constamment prêtés, d'après ses ordres, à tous les paisibles et bons habitans de la Grèce, en s'opposant aux

sée en date du 3 février, et me suis empressé de la porter à la connaissance de l'Empereur.

Sa Majesté Impériale a daigné voir avec satisfaction la profonde gratitude que vous m'exprimez, tant en votre nom qu'en celui de vos compatriotes, pour la protection et l'appui que M. Ricord et M. Ruckman ont constamment prêtés, d'après ses ordres, à tous les paisibles et bons habitans de la Grèce, en s'opposant aux progrès de l'anarchie, dont votre patrie a manqué de devenir la victime.

L'Empereur avait été dans le temps péniblement affecté par ces désastreux événemens auxquels il ne devait pas s'attendre, après les soins constans et les généreux sacrifices que, d'accord avec ses alliés, il avait prodigués pour assurer l'indépendance et le bonheur de la Grèce. Il aime à se flatter que l'avenir effacera entièrement les tristes impressions du passé et qu'instruits par les dernières calamités, les Grecs de toutes les classes et de tous les partis se seront empressés de se rallier avec amour et soumission autour du trône de leur jeune souverain.

Appelé par la divine Providence à réparer leurs maux et à protéger le développement du bonheur de leur patrie, le roi Othon saura, n'en doutons pas, accomplir cette noble vocation.

Les vœux que Sa Majesté Impériale forme à cet égard sont d'autant plus sincères, qu'unie à la nation grecque par les liens d'une commune croyance religieuse, elle lui vouera constamment un intérêt plein de sollicitude.

Puissent les Grecs ne point oublier que leur soumission au

progrès de l'anarchie, dont votre patrie a manqué de devenir la victime. » Ceci est très important, et prouve que la Russie n'a cessé de se servir de la Conférence de Londres pour appuyer une faction anti-nationale, et pour réduire la Grèce à l'état d'anarchie que nous avons décrit dans notre précédent numéro. Le chef brigand n'était, comme de raison, qu'un de ces paisibles et bons habitans de la Grèce que soutenaient l'amiral et le résident russe. Nous avons vu comment ce chef, assisté de ses partisans, s'opposait aux

gouvernement qui les régit et leur fidélité aux dogmes de leur religion, dépôt précieux que leurs ancêtres leur ont légué intact, sont tout à la fois la condition et la garantie de leur prospérités nationale !

Pour ce qui vous concerne personnellement, monsieur le général, l'Empereur connaît et apprécie votre patriotisme, ainsi que la loyauté de votre caractère, et il ne doute pas que vous ne trouviez dans la bienveillance du roi Othon et dans l'estime de vos compatriotes la récompense de vos services signalés.

En vous offrant ce témoignage des sentimens que Sa Majesté Impériale se plaît à vous conserver ainsi qu'à votre nation, je ne saurais terminer, Monsieur le Général, sans vous assurer, que prenant en mon particulier une vive part à l'heureuse réussite d'une combinaison qui a eu pour objet l'indépendance et le bien-être de la Grèce, je me féliciterai de pouvoir, en toute occasion, et conformément aux hautes volontés de l'Empereur, mon maître, concourir à réaliser ses bienveillantes intentions à l'égard de votre patrie.

Veuillez recevoir avec cette assurance celle de ma considération très distinguée.

NESSELRODE.

Sur l'adresse : à Son Excellence M. le général de Colocotroni, n° 1558.

progrès de l'anarchie ; nous avons vu comment cette malheureuse Grèce devint la victime de l'anarchie, et par qui elle en fut délivrée.

L'Empereur déplore pathétiquement les événemens désastreux « auxquels il ne devait pas s'attendre, après les soins constans et les généreux sacrifices que, d'accord avec ses alliés, il avait prodigués pour assurer l'indépendance et le bonheur de la Grèce, » et après les sacrifices plus grands encore qu'il avait faits sans la participation de ses alliés, et qu'il était prêt à faire pour assurer l'anarchie, la démoralisation et la ruine de ce malheureux pays. Il continue, sur ce même ton protecteur qui caractérise toutes les pièces officielles provenant du cabinet russe que nous avons pu jusqu'ici mettre sous les yeux du public, « à se flatter que l'avenir effacera entièrement les tristes impressions du passé, » et « qu'instruits par les dernières calamités, les Grecs de toutes les classes et de tous les partis se seront empressés de se rallier avec amour et soumission autour du trône de leur jeune souverain, » — pour jouir de tous les bienfaits que la Russie a préparés pour chacune de ses victimes. « Appelé par la divine Providence à réparer leurs maux et à protéger le développement du bonheur de leur patrie, le roi Othon saura, n'en doutons pas, accomplir cette noble vocation. »

Nous invitons le lecteur à prêter l'attention la plus sérieuse au paragraphe suivant. Il s'adresse aux sympathies religieuses du peuple grec. Déguisé dans ce rusé langage qui caractérise les bulles papales aux premières époques des usurpations du saint-siége, qui cherche à faire prendre à l'ambition un masque religieux et à couvrir des prétextes les plus plausibles les actes révolutionnaires et insurrec-

tionnels, ce passage de la lettre de M. Nesselrode identifie absolument la marche des envahissemens de la Russie avec la marche de l'ambition papale, puisqu'elles fondent également leur puissance gigantesque sur un appel jésuitique, adressé aux sentimens les plus honorables, mais impuissans à pénétrer les déceptions d'une diplomatie qui se rit de tous les principes. C'était par les liens d'une foi commune que Capo d'Istrias avait déjà essayé, en 1819, de tourner à l'avantage de la Russie les mouvemens révolutionnaires dont il avait été le fauteur. « Les vœux, » ajoute la lettre, « que Sa Majesté Impériale forme à cet égard sont d'autant plus sincères, qu'unie à la nation grecque par les liens d'une commune croyance religieuse, elle lui vouera constamment un intérêt plein de sollicitude. Puissent les Grecs ne point oublier que leur soumission au gouvernement qui les régit *et leur fidélité aux dogmes de leur religion*, dépôt précieux que leurs ancêtres leur ont légué intact, *sont tout à la fois la condition et la garantie de leur prospérité nationale !* »

La lettre se termine par quelques complimens personnels pour Colocotroni, « dont l'Empereur connaît et apprécie le patriotisme ; » elle insinue que Colocotroni « va trouver la récompense de ses services signalés dans la bienveillance du roi Othon et dans l'estime de ses compatriotes, » et conclut par les vœux du comte Nesselrode lui-même pour le bonheur de la Grèce.

Dans ce document remarquable, on ne fait pas même mention de la régence. Il paraîtrait qu'on ignore, à Saint-Pétersbourg, jusqu'à l'existence légale de ce corps. Si l'on a si long-temps tardé à faire une réponse à la lettre de Colocotroni, c'est sans doute dans la supposition que, pen-

dant ce temps, la double influence qu'exerçait M. Catacazy aurait déjà mis fin à l'existence de fait de la régence, et que ce ministre aurait profité de la rédaction vague des protocoles pour écarter la régence, sous le prétexte que le roi Othon était arrivé, comme prince bavarois et selon le statut de famille, à sa majorité, le 1er juin 1833, qu'il pouvait donc exercer aussi sa souveraineté en Grèce, nonobstant les stipulations contraires du quadruple traité. Si tels étaient les projets de la Russie, ils paraissaient ne pas être bien calculés et pouvaient facilement démasquer tout ce qu'il y avait de peu scrupuleux dans sa conduite; néanmoins les choses tournèrent encore en sa faveur. On avait montré ainsi à Colocotroni le plan qu'il devait embrasser. L'Empereur lui avait témoigné qu'il connaissait et appréciait son patriotisme et la pureté de ses intentions. Il savait estimer ce que les autres n'estimaient pas. C'était donc à l'Empereur, son protecteur, son ami, son père, que Colocotroni devait en appeler, en se levant contre la régence, qui ne lui avait même pas conféré un poste lucratif. Le plan fut arrêté. Une pétition fut rédigée pour prier l'Empereur de proclamer la majorité du jeune roi et de faire rappeler la régence, et afin de renforcer la requête et de prouver sa nécessité, on allait livrer le pays à l'anarchie et au brigandage, et lâcher les troupes des Palikares attachés aux Capitani, à « ces bons et paisibles habitans de la Grèce, » sur le peuple « des anarchistes. » Le 14 septembre fut le jour fixé pour lever l'étendard de la révolte. Ils avaient décidé de tomber sur le pays le fer et le feu à la main, et avaient dressé une liste de noms voués à la mort. Une lettre écrite de la Livadie, le 24 août, annonçait positivement que les hommes armés de la Grèce continentale étaient sur le qui-vive, que

tout était préparé et qu'on n'attendait plus que le signal pour marcher.

Il faut remarquer ici que les quatre puissances contractantes s'étaient solennellement engagées à soutenir la régence en corps jusqu'au 1er juin 1835, « comme gouvernement permanent et définitif ; » qu'il fut stipulé que les résidens de l'Angleterre et de la Russie avaient « à lui prêter tout le poids de leur influence ; » que les quatre puissances ensemble, et encore moins séparément, ne pouvaient plus dissoudre la régence, selon ce qui avait été convenu entre elles, et que, de plus, comme le roi Othon, en retour du serment de fidélité que lui jura la nation grecque, avait juré, de son côté, de respecter les engagemens ci-dessus rappelés, lui-même ne pouvait plus sanctionner l'abolition de la régence sans mettre en danger le seul lien social qui l'unissait à son peuple. Nous voyons donc ainsi de quel côté se trouvent les vrais révolutionnaires, et si leurs principes sont le fléau de l'Europe ; nous voyons de quel côté il faut que les armes du bon ordre se dirigent.

Vers ce même temps, comme M. de Maurer le rapporte dans son ouvrage, un habitant de Nauplie reçut une lettre de la part d'un personnage haut placé à Londres, dans laquelle on lui disait que, d'après l'opinion en Angleterre, le comte d'Armansperg gouvernait seul sous le nom de la régence, et que, s'il en était ainsi, c'était pitié que de ne pas avoir placé franchement un pouvoir exclusif entre ses mains. Dans le fait, il se trouva que les hommes publics, en Angleterre, étaient singulièrement mal informés sur la nature de la constitution de la régence, où ils supposaient que le comte d'Armansperg avait seul voix *décisive* ou à

peu près, et sur l'influence, les talens administratifs et l'habileté du comte. On montra cette lettre au ministre anglais, et celui-ci, sans y être autorisé, la fit voir aussi au comte, ce qui ne pouvait que le prédisposer en faveur de certaines ouvertures qu'on lui a faites plus tard.

C'est à l'aide de cette lettre que le représentant britannique travailla sur l'esprit du comte d'Armansperg, et c'est très probablement par allusion à cette circonstance que le comte, se trouvant, plus tard, obligé de s'expliquer devant le roi Othon, retraça la conduite de M. Dawkins sous les couleurs les plus noires.

A cette époque on vit arriver, de Zante à Nauplie, un comte Roma, sénateur aux îles Ioniennes. Il avait été anciennement lié avec le parti russe en Grèce, qui avait même voulu le faire Président avant qu'il fût question de Capo d'Istrias. Il était allié, par mariage, au prince Gustave de Wrède, homme si attaché au parti Capo-d'Istrien, qu'il avait été choisi par le Président pour être envoyé auprès du prince Léopold, et tâcher de le tromper, si les lettres du Président n'y eussent déjà réussi. Dans le fait, le prince de Wrède se trouva gravement impliqué dans cette obscure affaire.

Le comte Roma demeura quinze jours à Nauplie, et reçut pendant ce temps de nombreuses marques d'attention de la part du comte d'Armansperg et de M. Tricoupi. Il fut présenté au roi Othon, sur le désir du ministre anglais, et continua bientôt après son voyage de retour aux îles Ioniennes.

On s'aperçut ultérieurement que le comte Roma, pendant sa tournée en Grèce, avait eu des conférences avec les Capitani, et leur avait conseillé de changer leur plan; et

au lieu de demander à l'empereur de Russie l'éloignement de toute la régence, de présenter une pétition au roi de Bavière pour obtenir le rappel de M. de Maurer et du général Heideck. Le comte Roma ajouta (ce qui n'était pas vrai) qu'il avait été à Munich, et que, d'après la connaissance des personnes influentes dans cette capitale, il était persuadé que la cour de Bavière recevrait favorablement la pétition en question. Il y a aussi de bons motifs de croire que le comte Roma avait vu la lettre écrite d'Angleterre, et que ce n'est que par suite de cette circonstance qu'il se donna pour avoir été à Munich. Les Palikares se trouvaient d'autant plus disposés à accéder à la proposition du comte Roma, que le comte d'Armansperg, comme nous l'avons vu, avait pris soin de témoigner qu'il n'approuvait pas leur désarmement, et que c'était particulièrement l'énergie de MM. de Maurer et d'Abel qu'ils craignaient; tandis qu'ils comptaient qu'une fois leurs bandits répandus dans le pays, le comte d'Armansperg laisserait gouverner la Grèce selon leur volonté. Ce plan n'était point encore définitivement arrangé lorsque la régence découvrit le danger. Colocotroni et ses compagnons furent arrêtés, et par suite des dépositions qui s'ensuivirent, on lança un mandat contre le comte Roma, qui se sauva à Zante. Au comte Roma s'était joint un certain docteur Franz, secrétaire privé du comte d'Armansperg. C'était lui qui avait rédigé en ancien grec la pétition au roi de Bavière, à laquelle le comte Roma cherchait à attacher les signatures. La surprise générale fut extrême lorsque, huit jours plus tard, l'opinion publique dénonça aussi le ministre anglais, le capitaine Lyons et le général Church, comme initiés à la conspiration; et en effet, on trouva une lettre, de la main

du comte Roma, où il disait à un gentilhomme grec que le général Church prenait part à la conspiration du docteur Franz, et le priait de le rappeler à son souvenir.

La régence se réunit et la majorité s'exprima franchement sur la difficulté de la position du comte d'Armansperg. Le comte fut interrogé; il avoua que le docteur Franz lui avait posé la question de savoir si un régent ne vaudrait pas mieux qu'une régence, et qu'il lui avait répondu (ce que le docteur envisageait comme une réponse diplomatique) « qu'il voyait qu'en effet les choses iraient mieux sous la direction d'un seul, mais que chacun de ses collègues serait aussi capable que lui d'être mis à la tête des affaires. » Cette réponse caractérise le pied d'égalité sur lequel les membres de la régence se trouvaient alors en Grèce. On demanda au docteur Franz si le comte d'Armansperg ne l'avait point informé que, d'après les stipulations des protocoles, aucun changement ne pouvait être fait à la régence jusqu'à la majorité du jeune roi. Il répondit que non. Sur cela, les conseillers se décidèrent à ne plus inquiéter le comte d'Armansperg. Par leur franchise ils avaient suffisamment montré leur supériorité morale sur cet homme d'un esprit si faible. Ils soutinrent leur rôle généreux en se refusant à examiner les papiers du docteur Franz, et ne lui faisant plus que les questions indispensables pour établir sa culpabilité individuelle, après quoi ils le bannirent de la Grèce. Ils pensaient que le comte d'Armansperg saurait apprécier toute la délicatesse de leurs procédés, et qu'à l'avenir, il coopèrerait aux travaux de la régence avec loyauté et bonne foi.

Néanmoins le docteur Franz disait dans une lettre adressée de Trieste à un correspondant à Nauplie : « J'ai rap-

porté l'exaspération des Grecs et leur désir de voir la régence changée, mais pourquoi? C'est que j'avais sous ce rapport l'approbation du comte d'Armansperg, à qui je me suis dévoué depuis le commencement comme à un sage Mentor. » Dans cette même lettre il est fait allusion à des dissensions antérieures qui auraient eu lieu dans le conseil de régence, fait que la majorité de ce conseil dément, comme on peut le voir dans l'ouvrage de M. de Maurer. Or le docteur Franz n'assistait point aux séances en question, et on n'avait pas même parlé à Nauplie de ces dissensions avant la découverte du complot du comte Roma. Il faut encore remarquer que le comte d'Armansperg, comme M. de Maurer le rapporte et comme c'était dans le temps de notoriété publique à Nauplie, s'efforçait de s'attacher le docteur Franz par tous les moyens en son pouvoir. La lettre de Trieste se termine en annonçant que le docteur Franz a reçu la promesse d'une protection supérieure et d'une amélioration de son sort, quoique encore lointaine.

En exposant les relations du comte d'Armansperg avec la conspiration du comte Roma, il faut relever un fait, c'est que les deux témoins qui dénoncèrent le complot à la régence étaient Nicolaïdès et le prince Gustave de Wrède. Nicolaïdès était un de ces hommes à Nauplie qui se promenaient par la ville sans une occupation ostensible. Ayant appris par accident l'existence d'un complot, il vint en informer le général Heideck qui lui demanda sur quoi il croyait pouvoir appuyer ces dépositions. Nicolaïdès répondit qu'il avait vu les papiers originaux et qu'il se les procurerait. Peu de jours après il apporta au général l'adresse et la pétition, toutes les deux écrites de la main

du docteur Franz. Le prince Gustave de Wrède revenait de la province où il avait été lui-même intriguer. Voyant que la chose se trouvait découverte, il prit le parti de se sauver en dénonçant les autres. Depuis ce temps, on vit Nicolaïdes qui avait été jusqu'alors sur un pied d'intimité dans la maison du comte, n'y être plus reçu avec la même courtoisie, et quant au prince de Wrède, le comte se servit même à son égard d'un langage peu délicat, ce qui n'était que fort naturel puisqu'il se trouvait gravement compromis dans le complot dénoncé. Le prince de Wrède fut arrêté peu de temps après et conduit à Nauplie pour avoir continué ses menées.

M. de Maurer montra la même franchise vis-à-vis du ministre anglais que la régence avait montrée vis-à-vis du comte d'Armansperg. Il répéta à M. Dawkins, sur sa propre demande, tous les différens propos qu'on affirmait l'avoir entendu proférer en public contre les membres de la régence. M. Dawkins lui répondit qu'il avait été mal informé, sur quoi M. de Maurer, sachant combien on doit se tenir sur ses gardes dans un pays qui, comme la Grèce, avait été si long-temps en proie aux intrigues, déclara qu'il n'y penserait plus, mais qu'il prierait M. Dawkins d'être plus circonspect à l'avenir, puisque autrement la régence ne se verrait que dans la nécessité de recourir à des mesures encore plus énergiques.

Les conspirateurs arrêtés à cette occasion furent Théodore Colocotroni, Coliopulo, Zavellas, Mamouri, Roukis, Spiromilis et Grivas. C'étaient les chefs klephtes les plus puissans, et la manière dont ils furent arrêtés au milieu de leurs bandes armées prouva que la masse du peuple se trouvait entièrement étrangère à la révolte, et que de

quelques griefs qu'elle eût à se plaindre, elle ne souhaitait rien moins que la domination de ces brigands si connus. On trouva sur Zavellas la copie d'une lettre pour le résident russe, où il lui offrait ses services tant qu'il vivrait.

L'ordre public fut rétabli par cette mesure énergique, les anarchistes se virent confondus, et loin qu'il en résultât du mécontentement, le pays retentit d'applaudissemens et beaucoup d'adresses furent envoyées des provinces pour féliciter le gouvernement et pour demander que les conspirateurs fussent punis d'après toute la rigueur des lois. Dans un seul endroit on vit surgir une émeute locale, c'était à Tinos, où la faction Capo-d'Istrienne avait été fort active à préparer ce qu'on croyait pouvoir devenir une révolte générale.

Il faut remarquer que Tinos avait été le siége principal du parti Capo-d'Istrien : on y réussit donc à profiter de l'irritation du peuple contre les abus commis par les éphores de Maurocordato, et on l'ameuta ainsi contre la régence elle-même, mais les mesures promptes et décidées du gouvernement royal et sa sollicitude à réparer les abus éteignirent bientôt l'insurrection. L'agent principal de ces troubles était l'évêque de l'île, qui s'enfuit à Constantinople, puis en Russie, où la manière dont il parla du synode institué par la régence, ainsi que les faussetés et les exagérations auxquelles le porta le professeur Stourdza, devinrent une nouvelle preuve que le parti russe ne voyait dans la religion qu'un moyen d'intrigue.

Les difficultés de la régence s'accrurent par de nouvelles complications diplomatiques. M. Catacazy, trouvant que, malgré sa visite à Munich, il ne parvenait pas à influencer le conseil à Nauplie, informa la cour de Saint-Pétersbourg

de ce non succès, on fit donc envoyer au roi de Bavière M. de Gasser comme chargé d'affaires en Grèce, pour renforcer l'influence russe par toute celle qu'un diplomate bavarois était sensé pouvoir exercer sur les conseillers bavarois d'un prince bavarois. Mais la majorité du conseil de la régence déclara à cette occasion que le roi de Bavière se méprenait sur leur mission, que les protocoles les avaient constitués pouvoir indépendant, qu'ils devaient se montrer toujours tels et persévérer dans la marche adoptée jusqu'à la majorité du jeune roi. En attendant, la conduite de M. Catacazy, surtout depuis l'établissement du synode, devint tellement insupportable, que la régence se vit forcée de demander itérativement à l'empereur de Russie le rappel de son ministre et qu'elle informa même ce dernier de cette démarche. Là dessus, voilà que M. Catacazy produit une lettre du comte d'Armansperg, écrite à l'insu de la régence, par laquelle il se trouve que, tandis que la majorité du conseil se plaignait de sa conduite, le président, contre l'organisation expresse du conseil, lui témoignait toute sa satisfaction ; de manière qu'il fut ainsi prouvé que non seulement le comte d'Armansperg s'était allié avec la faction russe en Grèce, mais encore qu'il avait violé toutes les lois du pays pour montrer son dévouement à l'empereur de Russie.

Les enquêtes qu'on fit dans les provinces après l'arrestation des conspirateurs conduisirent à l'examen de la conduite des fonctionnaires que la régence avait placés à la tête de ces provinces, et il se trouva qu'il y avait de leur part ou liaison et connivence avec le complot, ou du moins négligence et apathie fort coupable. Zographos était nomarche de l'Arcadie, siége principal des mécontens. Il

avait appartenu autrefois au parti anglais, mais, peu avant l'arrivée du Roi, il avait agi avec si peu de suite et persévérance qu'il perdit, conjointement avec Maurocordato et Tricoupi, la confiance des primats constitutionnels de la Morée. Toutefois après l'installation de la régence, on laissa tomber tout cela dans l'oubli et on l'accueillit comme candidat pour des fonctions, dans l'exercice desquelles il aurait occasion de montrer son dévouement au gouvernement royal. Avant l'arrivée de la régence, Colocotroni occupait l'importante position militaire de Carytèna et on craignait que la régence ne fût obligée d'avoir recours à la force pour l'en déposséder. Mais Colocotroni était trop habile pour se mettre alors en révolte contre le gouvernement royal. Cela l'aurait trop démasqué d'un coup. Il rendit donc le fort, et demanda seulement à la régence de lui garder quelque ménagement en ne nommant pas chef de la province, où il avait si long-temps exercé une influence suprême, un de ses ennemis politiques. La régence qui ne connaissait pas encore le pays, et ne se doutait pas de l'impuissance de jamais se concilier un homme comme Colocotroni, accéda à sa demande. Elle nomma Zographos, qui dans le temps passait pour modéré, et permit ainsi à Colocotroni de garder une grande partie de l'influence qu'il employa depuis à de si funestes fins. Peu importe d'examiner si Zographos fut au-dessous de sa charge faute de capacité, ou s'il y eut de sa part connivence avec le complot; le fait est que la conspiration se tramait, pour ainsi dire, sous ses fenêtres, et que durant des mois entiers, il n'en donna aucune connaissance au gouvernement. On le destitua par conséquent; mais comme la régence ne voulait pas se l'aliéner définitivement, on

lui ouvrit un nouveau champ pour réparer ses torts en l'envoyant comme ministre à Constantinople.

On avait confié la province voisine de Maïna à André Métaxa, accusé par ses compatriotes et par M. Thiersch des atrocités d'Argos, des outrages commis envers l'assemblée nationale à Pronia, et de tous les méfaits de son parti pendant l'époque de la domination Capo-d'Istrienne. Il faut remarquer que la régence, à son arrivée en Grèce, se laissa diriger dans la plupart de ses choix par les conseils du représentant britannique, désirant mettre à profit ses connaissances locales et sa longue expérience du pays et montrer en même temps leur déférence pour l'Angleterre. Lorsqu'elle lui demanda son avis sur l'occupation du poste important de ministre de l'intérieur, il répondit, qu'il n'avait que deux hommes à leur recommander, Psyllas et Métaxa, et que la régence n'avait ici à choisir qu'entre le talent intrigant ou la stupidité bien intentionnée. On considéra cette dernière comme le moindre de deux maux, et on nomma Psyllas ministre. Nous pouvons juger par-là de quelle utilité fut pour la régence la science locale du résident anglais; c'est le même diplomate qui émit l'opinion de ne pas négliger dans les nominations André Métaxa : on le fit donc conseiller d'État. Plus tard il fut insinué encore par cette voie, que Métaxa méritait un emploi actif, et c'est en conséquence de cette recommandation qu'on le nomma gouverneur de Maïna.

Les Maïnotes sont proverbialement réputés la population la moins civilisée en Grèce, il peuvent donc devenir l'instrument le plus efficace dans les mains d'un intrigant. Il y avait nécessité particulière de confier cette province à une personne dont l'attachement au gouverment royal fût

au-dessus de tout soupçon ; et cette nécessité apparaît non seulement dès qu'on examine l'histoire précédente et les habitudes de ce pays, mais aussi dès qu'on jette un regard sur sa position et sa forme géographique. Sous les Turcs, on vit les Maïnotes commandés par leur Bey, se maintenir dans un état d'indépendance et résister constamment à des progrès vers la civilisation. Leurs montagnes natives leur servaient de barrières impénétrables, et interrompaient, en grande partie, même toutes les communications intellectuelles. Il fallait donc, comme de raison, placer à la tête de cette province un homme qui aurait loyalement coopéré avec la régence à la tâche de détruire les préjugés de ce peuple en quelque sorte sauvage et d'organiser le pays de manière à lui enlever ses habitudes pillardes et anti-sociales. Le bey de Maïna avait marqué le désir de voir son pays faire des progrès en civilisation et il avait renoncé aux priviléges et au pouvoir dont il jouissait sous les Turcs, pour le bien et la prospérité de sa province. Il aurait prêté tous ses services à la régence pour effectuer ses désirs, si le pays eût seulement eu le bonheur d'être confié à l'administration d'un honnête homme. La position de Maïna était en même temps de cette nature, que les habitans de la Messénie et des autres pays de plaine adjacens se trouvaient exposés à un danger imminent, si les Maïnotes prenaient une attitude hostile vis-à-vis du gouvernement central. Il faut encore observer, que la chaîne des montagnes de Maïna se joint au pays montagneux de l'Arcadie. Nous trouvons donc vraiment difficile à concevoir ce qui a pu porter le ministre anglais, dont on suivait si bien les recommandations, à ne pas garantir la régence de l'inconvénient extrême de confier cette province à un homme

connu pour avoir intrigué avec tant de succès dans toutes les crises de la Grèce, et lié en politique avec Colocotroni, qui, comme nous l'avons observé plus haut, avait su maintenir son influence en Arcadie.

Pendant le règne de Capo d'Istrias, des tentatives furent faites par le président pour affaiblir l'influence de la famille Mauro-Michali à Maïna ; en exploitant mille petites jalousies, on était parvenu à y créer contre eux un parti. Cependant, le pouvoir de Capo d'Istrias y resta toujours insignifiant. La révolution contre Capo d'Istrias éclata à Maïna en même temps que sur les îles, et tous ses efforts pour amener les Maïnotes à ses vues, soit par la force soit par l'intrigue, échouèrent. La meilleure définition peut-être d'une constitution se trouva dans la réponse d'un simple Maïnote au rusé Président lui-même. Celui-ci demandait qu'elle était chez eux l'idée d'une constitution : « Une constitution, répondit-il, doit nous enseigner nos devoirs envers vous, et vous enseigner les vôtres à notre égard. » Maïna tenait avec le parti constitutionnel pendant l'époque anarchique qui s'écoula entre la mort de Capo d'Istrias et l'arrivée de la régence.

Les moyens que possédait actuellement Métaxa pour rompre le parti constitutionnel étaient évidens. Il arriva à une époque où le peuple ne se tenait plus sur ses gardes, comme toutes les distinctions de partis paraissaient s'être fondues dans une loyauté commune envers le nouveau souverain et la régence. Métaxa avait été recommandé par le ministre anglais, et il avait reçu le ministre français faisant un tour dans ce pays avec des honneurs si extraordinaires, qu'il semblait dès lors que tous ses actes possédaient en quelque sorte la sanction des cabinets d'Angleterre et de

France, que les simples montagnards [1] étaient habitués à considérer comme les véritables amis de la Grèce. Tous les ressorts de l'intrigue furent employés par Métaxa pour se former un parti, et aussitôt que les nouveaux réglemens sur l'église grecque eurent été sanctionnés par la régence, il eut soin que les idées les plus exagérées et les plus erronées se répandissent parmi le peuple sur les prétendus desseins de détruire la pureté de la foi. Il n'y avait aucun doute à Nauplie sur la coopération active de Métaxa dans la conspiration de Colocotroni, on y croyait même que ce dernier n'avait agi dans toute cette affaire que d'après les inspirations de Métaxa, puisque celui-ci passait pour la tête et Colocotroni seulement pour le bras de la faction russe.

Avant la découverte de la conspiration, le jeune monarque s'était décidé à faire une tournée dans les provinces. Arrivé à Maïna, exactement après l'arrestation des conspirateurs, il fut étonné de ne pas être reçu par le gouverneur à la frontière, mais il reçut le soir les excuses de Métaxa, qui se disait gravement indisposé. L'aimable prince, craignant que dans un pays aussi reculé on ne fût privé des soins d'un bon médecin, lui envoya le sien, qui crut de son devoir de rapporter à la régence que Métaxa souffrait, non d'une infirmité physique, mais d'une extrême agitation morale. Des informations de différente espèce étant par-

[1] N'est-ce pas une coïncidence bien singulière, qu'à la même époque les progrès d'Ibrahim Pacha en Asie-Mineure se trouvaient soutenus partout par l'idée que son expédition était dirigée par l'Angleterre et la France? Tout ce drame oriental est vraiment bien étrange.

venues en même temps à la régence sur les liaisons de Métaxa avec le complot découvert, on le cita à Nauplie et on lui donna le choix ou de justifier sa conduite devant les tribunaux ou de se retirer comme consul au Caire. Comme de raison, il prit ce dernier parti et l'on disait à Nauplie, que jamais homme n'échappa d'aussi près à la mort. Il retarda son départ de Nauplie pendant plusieurs mois sous prétexte de mauvaise santé, et quoique placé sous une surveillance active, il trama par ses agens, durant ce temps, une nouvelle conspiration dans la province de Maïna, qui éclata vers le moment où le complot allait être jugé, comme nous allons le rapporter bientôt.

Cependant, la régence, convaincue qu'on ne saurait tenir au principe d'employer simultanément des hommes appartenant à des partis opposés, trouvant qu'un si grand nombre de ceux qui avaient été liés anciennement à la faction russe manquait aujourd'hui à ses devoirs, soit par une coupable indifférence, soit par une ouverte trahison, se décida à se tourner désormais vers le parti constitutionnel, et de former de cette manière un ministère uni d'opinions. Le ministère Tricoupi fut donc dissous; son président ainsi que les ministres de l'intérieur et de la justice se trouvèrent coupables de n'avoir rien su de la conspiration, ou plutôt de n'en avoir rien dit. Mais dans tous les actes de la régence, même par rapport à cette dissolution du ministère, nous voyons un jugement, un tact, et une délicatesse observés vis à vis des sentimens et des inclinations des personnes démissionnées, qui ne saurait mériter trop d'éloges. On donna à Maurocordato le portefeuille des affaires étrangères, département qui, quoique envisagé par la régence comme de moindre importance en

Grèce, où toutes les questions du dehors avaient été décidées par les protocoles de Londres, convenait à son caractère dans lequel la sagacité et la finesse se trouvaient les qualités prédominantes. On y ajouta la direction de la marine, puisqu'il était bien connu que le prince se piquait de ses connaissances dans l'architecture navale. Tricoupi fut envoyé comme ministre à Londres, et l'on espéra que cette modération et cette indulgence lui ouvriraient enfin les yeux, lui feraient voir la position dans laquelle il s'était placé par sa connivence avec les mécontens, et le porteraient à devenir utile à son pays sur un champ nouveau, où sa connaissance de la langue anglaise pouvait surtout le servir. Mais le mot d'ordre de Tricoupi, *une modération déplacée*, allait dorénavant être banni du conseil, et des principes plus intelligibles et plus pratiques devaient servir de base de conduite pour les nouveaux ministres. La modération de Tricoupi voulait simplement dire : ne rien faire.

On décida de s'occuper, sans plus de délai, de la création régulière et systématique de codes de lois et d'une organisation municipale. C'est à cause de ce principe que le résident anglais et M. Catacazy qualifièrent le nouveau ministère de révolutionnaire et de républicain.

Nous ne pouvons pas nous empêcher ici de faire remarquer combien ce pays se trouvait à la disposition des combinaisons de l'extérieur. A chaque époque et sous l'empire de n'importe quelles circonstances, un contrôle et un pouvoir absolu avait été exercé par les résidens des trois puissances. Cela résultait d'une part, des dispositions du peuple grec lui-même, qui, en masse, portait certainement à l'Angleterre un respect et un dévouement particulier, dont il donna la meilleure preuve en plaçant en 1825 son exi-

stence politique sous sa protection absolue, de l'autre part, du contrôle maritime absolu qu'exerçait sur cet état maritime la présence de notre flotte et le voisinage de nos possessions ioniennes situées en face d'une grande partie de la Morée. De cet état de choses ne devrait-on pas tirer la conclusion, que c'est l'Angleterre qui avait en réalité un pouvoir absolu sur la Grèce et que l'influence de la France et de la Russie ne faisaient qu'en découler ; qu'ainsi, toutes les mesures décidées par l'Angleterre auraient dû recevoir leur exécution en dépit même de l'opposition des deux autres puissances ; on n'a donc pas besoin de démontrer les fautes de l'Angleterre pour avoir appuyé des principes anti-nationaux et des projets russes en Grèce, mais son seul échec dans l'objet de son intervention fait déjà peser sur elle toutes les conséquences d'une responsabilité, qui doit retomber sur le gouvernement qui se propose un but et y échoue tout en possédant les forces pour rendre son autorité décisive, en cas de résistance.

En formant la nouvelle administration, la régence nomma Coletti ministre de l'intérieur. Il fallait un homme de son expérience, de ses connaissances locales et de son caractère décidé, pour découvrir toutes les ramifications de la rébellion. Un homme d'une énergie et d'une fermeté pareille, fut appelé au ministère de la justice. C'était M. Schinas, qui avait été recommandé à la régence par le professeur Thiersch, mais qui ne s'était pas moins recommandé lui-même par les services rendus comme secrétaire du synode ecclésiastique, à l'établissement duquel il avait principalement contribué. M. Théocaris fut préposé au département des finances ; la modération de ses idées, le calme qu'il avait toujours su conserver au milieu de la lutte vio-

lente des partis et l'apprentissage qu'il avait fait comme chef du bureau de statistique, le recommandaient spécialement pour ce poste.

Lorsqu'on eut installé ces nouveaux ministres, le résident anglais refusa de leur rendre visite, ce que nous croyons contraire à toute étiquette diplomatique, et parla d'eux publiquement de la manière la plus méprisante. Les Russes et leurs adhérens à Nauplie tâchaient de représenter le nouveau ministère, comme un ministère *tricolore* et *sans-culotte*, et ils fondaient leurs calomnies sur l'absurde travestissement d'un fait, qui paraîtra parfaitement simple à quiconque connaît les usages et la force de la superstition en Grèce.

Georges Mauro-Michali, l'assassin du Président Capo d'Istrias, avait conjuré sa femme, à quatre fois dans son testament, de ne pas convoler en secondes noces. Fatiguée du veuvage, elle se prit d'amour pour un frère de Chlonaris, le défenseur de Colocotroni; mais ayant quelques scrupules d'agir contre la volonté de feu son mari, aussi long-temps que son corps ne reposerait pas dans une sépulture consacrée, elle déclara qu'elle ne se déciderait à en épouser un autre, qu'on n'eût enseveli le corps de son premier mari d'après toutes les cérémonies de l'église. Les obsèques furent célébrées à Nauplie par un évêque qui, par hasard, se trouva invité à diner le même jour chez le Roi; c'est donc sur des circonstances si insignifiantes, qu'on se mit à bâtir tout un conte mystérieux, d'après lequel le ministère et la régence auraient eu en vue d'effrayer le président Armansperg et de le pousser à des mesures révolutionnaires, en lui mettant sous les yeux le squelette canonisé de l'assassin de Capo d'Istrias.

Il est curieux d'observer quelles charges diverses et contradictoires furent à la fois imputées à la régence. On disait, d'abord, que MM. de Maurer et Heideck étaient des aristocrates incarnés ; que c'est pour cela qu'ils s'opposaient aux mesures du comte d'Armansperg, le seul homme libéral età talens dans toute la régence ; aussi lui enviait-on ces avantages, et c'est par cette raison qu'on traversait ses desseins et qu'on s'opposait à ses grandes vues, puis on se mettait à affirmer que M. de Maurer et le général Heideck étaient des démocrates incarnés et qu'ils ne s'opposaient au comte que parce que celui-ci formait le véritable soutien du principe monarchique en Grèce. M. de Maurer était accusé d'ambition, et représenté comme enviant au comte sa place de président, d'où, après l'avoir supplanté, il se proposait de monter à la dignité d'archichancelier, qu'il espérait obtenir à la majorité du Roi. Quelques-uns disaient ces Messieurs vendus à la Russie, d'autres à la France, d'autres enfin à l'Angleterre. Les plus graves et les mieux informés pensaient qu'ils pouvaient bien être vendus à toutes ces trois puissances à la fois, et soutenaient qu'ils étaient tour à tour avocats de la légitimité, fiers aristocrates, ou gens imbus de l'esprit niveleur des Français.

Nous dirons un mot de toutes ces opinions si discordantes, pour justifier jusqu'à un certain point la dernière à laquelle nous venons de faire allusion, comme se rapprochant le plus de la vérité. Mais d'abord, parlons du talent, de l'habileté et du caractère du comte d'Armansperg. M. de Maurer déclare que le comte d'Armansperg, dans le conseil, consentait à chaque proposition qu'on faisait, sans jamais exprimer d'opinion contraire, et que les grandes

vues, dont M. Dawkins parlait si fréquemment, sont demeurées un mystère jusqu'à ce jour pour M. de Maurer et ses collègues.

Il dit que le président de la régence subissait souvent des remontrances de la part de ses collègues, soit individuellement, soit collectivement, pour son inactivité dans les matières de finances qui étaient de son département particulier; que jamais le comte n'a trouvé ces remontrances injustes; il en appelle sous ce rapport non seulement au témoignage de ses collègues et du comte lui-même, mais aux procès-verbaux des séances qu'il offre de publier si l'on doutait de sa véracité. En voilà assez sur l'utilité du comte et la profondeur de ses idées.

On accuse M. de Maurer d'ambition. D'abord il faut observer que M. de M. a positivement repoussé les propositions insidieuses par lesquelles M. Dawkins lui promettait la place d'archichancelier, en juin 1835. En second lieu lorsque le roi de Bavière, indigné des intrigues domestiques ourdies dans la famille du comte d'Armansperg et dont nous parlerons plus tard, voulut le rappeler, ce qui aurait donné sa place à M. de Maurer, comme premier membre de la régence, M. de M. fut le premier à insister auprès du chargé d'affaires bavarois, pour qu'il informât son maître qu'il donnerait sa démission aussitôt le rappel du comte. Enfin, comment M. de Maurer aurait-il pu devenir jaloux du comte d'Armansperg, puisque, comme il le dit lui-même, le comte ne s'était jamais mis en opposition avec lui dans le conseil, et donnait toujours son plein assentiment aux mesures préparées par ses collègues plus actifs! Cela avait lieu dans un conseil où tous étaient égaux, où personne ne possédait d'autre supériorité

que celle qu'il pouvait avoir acquise par son talent et son habileté. M. de Maurer, dans son noble appel au public européen, prouve clairement que s'il était mû par quelque ambition, ce n'était certes que par l'ambition la plus noble, celle de remplir strictement les devoirs de la charge importante à lui confiée par le roi de Bavière, et de répondre aux obligations découlant du traité conclu entre les cinq puissances.

On appelle la majorité de la régence anti-anglaise. C'est le ministre anglais qui voulait donner ainsi habilement le change à l'opinion, depuis que la régence lui avait retiré sa confiance. Mais cette circonstance prouva au contraire que les intérêts de la régence et de l'Angleterre étaient les mêmes. Elle retira sa confiance à M. Dawkins, non parce qu'il était le représentant de l'Angleterre, mais parce que sa conduite persuadait à la régence qu'il n'agissait que de concert avec l'envoyé de la Russie.

Revenons à présent au reproche que la majorité de la régence était *aristocrate*.

Le seul usage du mot aristocrate par rapport à la Grèce est déjà un indice qu'on ne s'en sert qu'avec de perfides desseins. Il est impossible, à qui connaît le pays, de pouvoir y employer ce terme dans un autre but que celui d'égarer l'opinion.

L'aristocratie, selon nous, n'existe pas du tout en Grèce. L'influence ne s'y obtient pas par héritage. Elle est toute personnelle. Les aristocrates grecs, ce n'était point un corps de noblesse héréditaire, mais des hommes qui avaient été appelés à des fonctions importantes par le choix de leurs concitoyens avant la révolution, ou qui s'étaient fait connaître par leurs actions pendant la guerre. Si la régence

se fût donc jetée complétement dans les bras des primats constitutionnels, on n'aurait encore pu l'envisager comme favorisant un gouvernement aristocratique, ainsi que nous l'entendons. Aussi on a, bientôt après, accusé de nouveau la régenee de favoriser les principes démocratiques. Un jour on la faisait russe, un autre on la représentait comme livrée à l'influence française. On se servait aussi des épithètes « tricolore » et « sans-culotte » pour désigner les différens chefs d'accusation élevés selon les différentes antipathies pour les personnes.

La première de ces épithètes aurait été applicable à ceux qui favoriseraient l'influence française dans le cas où la France chercherait de nouveau à dépasser ses limites naturelles et à établir sa domination à l'étranger; l'autre pourrait s'adresser aux utopistes de liberté, qui avaient jadis bouleversé la France et l'Europe et y avaient renversé tous les principes de l'ordre social.

Ces accusations, communiquées au gouvernement anglais, y ont pu coïncider avec les craintes cachées et la jalousie contre l'ascendant de la France qui, ce nous semble, préexistaient déjà chez notre secrétaire d'État; elle pouvaient donc le prédisposer défavorablement contre les représentations du prince de Talleyrand, qui avait ordre de son cabinet de tâcher de détruire les impressions erronées de nos ministres sur le pouvoir et l'habileté du comte d'Armansperg. Il faut se rappeler ici, d'un autre côté, que le prince de Talleyrand avait d'abord le plus contribué à la nomination du comte.

L'idée de la possibilité d'un ascendant français en Grèce paraît absurde, dès qu'on jette un coup d'œil sur la position géographique de ce pays. Aussi long-temps que nous main-

tiendrons notre supériorité maritime dans la Méditerranée, il faudrait la négligence la plus coupable de l'Angleterre pour assurer à la France une prépondérance en Grèce, car les moyens qu'elle possède pour y établir ses relations, nous les possédons aussi, et nous avons de plus différens avantages que la France n'a pas. La seule puissance qui pourrait obtenir la suprématie en Grèce, au détriment de l'Angleterre, serait la Russie. En effet, elle est liée à la Grèce, comme l'Empereur lui-même le dit, par une communauté de croyance religieuse, lien qui ne serait pas précisément très fort par sa nature, mais qui l'est devenu par notre négligence et par l'habileté de la diplomatie russe. Quant à nous, beaucoup de circonstances nous rattachent à la Grèce, mais d'abord identité de tendance, puisque les deux pays sont essentiellement commerçans et maritimes, ensuite identité de sentimens et de caractère dans les deux peuples.

Ce rapprochement, ou plutôt cette identité, peut être établie par le témoignage de tous ceux qui ont été placés dans un contact immédiat avec ce peuple, et qui ont eu occasion d'étudier son caractère et ses institutions. L'influence de cette ressemblance de position peut, comme de raison, paraître indifférente pour l'Angleterre dans ses rapports d'État puissant à État faible; mais quant à ce dernier, cette ressemblance exerce sur lui une influence qui ne saurait être mesurée exactement que proportionnellement à la distance qui sépare les forces si puissantes de l'Angleterre de l'existence tellement précaire de la Grèce.

La conviction, dans l'esprit des Grecs, que l'Angleterre sympathise avec eux comme nation; que nos habitudes, nos idées, nos tendances, ressemblent aux leurs; la preuve de la vérité de cette conviction établie par la part que l'An-

gleterre a prise à leur révolution dès l'origine : tout cela leur inspire le désir, leur impose la nécessité, non seulement d'obéir à la volonté de l'Angleterre, mais encore de se ménager sa bonne opinion et sa faveur; et si quelque chose pouvait renforcer encore ce sentiment, ce serait le contraste existant entre l'Angleterre et la Russie, par rapport au sort de leurs populations et à la politique de leurs gouvernemens.

Voilà des considérations qui ne sauraient être indifférentes pour aucun pays; mais quelle a été leur influence sur la chaude imagination et l'esprit aussi actif qu'ardent des Grecs, voilà ce qu'il est absolument impossible de s'imaginer, quand on n'a pas été dans le cas de pouvoir l'observer par soi-même. On ne connaît pas cela du tout en Angleterre, et on ne peut l'apprécier, puisque l'Angleterre non seulement n'a pas été au courant du drame politique et diplomatique qui se jouait en Orient, et du pouvoir et de l'ascendant que la Russie y acquérait par des moyens insignifians ou méprisables en eux-mêmes, mais encore parce que l'Angleterre a assisté en spectatrice trompée à ce drame, et a contribué sans s'en douter à en pousser la marche. Nous réunissons ici toutes ces considérations, parce qu'elles ont été le fondement et la source de ce découragement et de cette réaction dans l'esprit des Grecs, lorsqu'ils eurent trouvé que l'Angleterre avait trahi leurs espérances, sacrifié leurs intérêts, abusé de son pouvoir et de son influence, et que non seulement elle avait méconnu l'état des choses dans leur pays, mais encore qu'elle leur avait imputé des faits et des dispositions tout-à-fait contraires à la vérité.

Voyons maintenant quelles étaient les mesures que la régence s'occupait à appliquer à la Grèce?

Elle voulait y raviver jusqu'à un certain degré les municipalités populaires qui avaient existé sous les Turcs; elle voulait y établir des tribunaux sur le principe de ceux d'Angleterre, et former un code de lois pour généraliser les principes de ces usages, qui s'étaient développés de fait sous le régime municipal, mais qu'il fallait organiser en un système qui leur manquait encore.

C'est de cette manière que la régence s'efforçait de fonder notre influence en Grèce, sur les bases les plus fortes et les plus durables, et d'ajouter ainsi au pouvoir moral, qui est le premier élément de la puissance de l'Angleterre, d'abord en nous liant par la conformité du caractère politique, puis par des garanties municipales et la stabilité des tribunaux, qui auraient donné une nouvelle impulsion au commerce et auraient resserré encore ces liens d'intérêts et d'avantages communs, qui forment le nœud le plus fort dans les relations internationales.

Mais on ne manqua pas d'habileté en se servant du mot *tricolore* lorsqu'on s'adressait à l'Angleterre.

On savait fort bien que les craintes de lord Grey, sur le danger que l'excitation produite par le bill de réforme ne dégénérât en un mouvement révolutionnaire, ayant rendu le gouvernement anglais excessivement chatouilleux sur des mots de cette nature, le rendaient aussi plus sujet à se laisser imposer par l'emploi de mots pareils, surtout à une époque où les projets agressifs de la Russie n'inspiraient encore aucune crainte, où une indifférence totale à l'égard des affaires étrangères dominait dans le gouvernement, et où l'esprit national était tout absorbé par les luttes intérieures.

En soufflant ainsi un pareil mot devant le gouvernement

anglais, on obtenait différens résultats à peu de frais. D'abord on excitait ses alarmes et ses défiances contre ceux-là mêmes qui étaient les vrais soutiens de l'influence anglaise en Grèce; puis on calmait les soupçons contre la Russie (si tant est qu'il s'en soit élevé dans l'esprit de nos ministres d'alors), en démontrant que cette dernière puissance se liait avec nous, en Grèce, pour résister à l'esprit de mouvement; tandis que l'adoption d'une simple épithète équivalait déjà à une sorte d'explication d'accord avec la Russie, affranchissait notre gouvernement de la nécessité de mieux étudier les affaires si compliquées de la Grèce, et le soulageait de la terrible tâche d'y exercer une opposition continuelle à l'égard d'un antagoniste aussi habile, actif, persévérant et bien informé que le cabinet russe.

Dans des transactions diplomatiques qui ont occupé l'espace de plusieurs années remplies de faits, d'incidens, de négociations, de changemens du caractère le plus important et le plus extraordinaire; des transactions s'étendant à une si grande partie de la surface de l'Europe, embrassant des considérations si distinctes, employant des agens si nombreux, portant des caractères si variés; où, chaque mois, chaque semaine et presque chaque heure, la Russie se présentait dans des positions nouvelles, contradictoires et dans le moment même le plus souvent inexplicables; où, sur les divers champs de l'action diplomatique, on la voyait, selon l'occasion, changer incessamment et de place et d'armes, et cependant conserver après tout, à Londres, à Munich, à Saint-Pétersbourg, partout enfin où il y avait pour elle quelque chose à gagner ou à perdre, un système constant et uniforme au fond, visant invariablement au même but; — dans des transactions pareilles, il faut l'avouer,

on n'est pas peu embarrassé lorsqu'on veut dérouler toutes les intrigues dont la Russie s'est servie pour son but, ou de donner l'intelligence des événemens dont les antécédens formeraient déjà une étude spéciale, et dont le caractère est si odieux qu'on ne peut guère former contre eux un acte d'accusation sans établir la série complète des preuves.

Nous avons tâché d'expliquer comment ceux qui désiraient présenter sous un faux jour la conduite de la régence, devant des personnes qui ne connaissaient pas l'état de la Grèce, pouvaient appeler les membres de la régence « des légitimistes, » puisqu'ils ne proposaient pas de faire plier l'autorité du prince devant celle d'une assemblée législative; — « des aristocrates, » puisqu'ils croyaient les primats plus intéressés à la conservation de l'ordre social que les Klephtes et leurs anarchiques Palikares; — et « des démocrates, » puisqu'ils travaillaient à développer les institutions municipales sur les bases larges d'une élection populaire. On pouvait, de nouveau, les représenter comme opposés à l'Angleterre, et par conséquent favorables à la Russie, puisqu'ils s'opposaient au ministre anglais n'agissant que dans l'intérêt de la Russie. Enfin on les rendait partisans de la France dès qu'on leur appliquait les mots *tricolore* et *sans-culottes*, et partisans de l'Angleterre lorsqu'on voyait qu'ils puisaient des leçons instructives dans les annales britanniques.

Nous avons déjà remarqué que les instructions du chargé d'affaires bavarois en Grèce lui enjoignaient d'appuyer M. Catacazy. Lorsqu'il arriva dans le pays, il y trouva toutes les choses si différentes de ce qu'on lui avait appris à Munich, qu'il prit sur sa propre responsabilité d'agir

contrairement à ses instructions et qu'il écrivit en Bavière pour y révéler les projets de M. Catacazy et du comte d'Armansperg. Mais les craintes du roi de Bavière au sujet des idées libérales étaient si grandes, que toutes les instructions pour M. de Gasser recommandaient à celui-ci de se mettre sous la direction de M. Catacazy. Il obéissait à ces ordres pendant les deux ou trois premiers jours de leur réception, ensuite il y contrevenait. Il se trouvait placé dans une position bien singulière, entre ses instructions d'un côté et le sentiment de son devoir de l'autre. Il voyait la situation florissante du pays en général, malgré le système vicieux des arrangemens financiers; il voyait la confiance du peuple dans les bonnes intentions de la régence, et il observa que l'année de son arrivée le seul article des céréales avait fourni une production si abondante qu'un tiers de tout le produit du pays, naturellement peu fertile en blé, fut exporté pour Odessa, alors menacée de la famine, et d'où la Grèce, pendant les années de son anarchie, importait toujours cet article. M. de Gasser vit que les mesures de la régence étaient de nature à ne pas seulement accroître le bonheur et la prospérité du pays, mais aussi, par une conséquence naturelle, tendaient à consolider le gouvernement royal; à la demande de la régence, il informa son cabinet de toutes les intrigues de l'envoyé russe, et plus tard il écrivit à sa cour que la comtesse d'Armansperg s'efforçait de faire du Roi ou pour le moins de son oncle, le prince de Saxe-Altenbourg, un de ses gendres. M. de Gasser informa aussi le cabinet de Bavière de la participation du comte d'Armansperg à la conspiration du comte Roma.

Ces communications éveillèrent les sentimens les plus

contradictoires chez le roi de Bavière. D'un côté, il était inquiet sur le système libéral de la régence ; de l'autre, il se sentait indigné contre le comte d'Armansperg. Son ancienne antipathie contre le comte se ranima, et la Reine en particulier s'indigna à la seule idée qu'un sujet bavarois cherchât à contracter une alliance de famille avec le sang royal de ses maîtres. On connaît toute la force des préjugés allemands contre *les mésalliances.* On rappela le prince d'Altenbourg de la Grèce. Mais d'autre part, le Roi craignait toujours tout ce qui ressemblait le moins du monde au libéralisme. Nous connaissons la situation de l'Allemagne depuis « les trois journées. » Le jury, la liberté de la presse et le nom seul d'élections populaires, même quand il ne s'agit que de municipalités, sont un épouvantail pour chaque souverain germanique. Le roi de Bavière parlait donc en même temps de forcer le comte d'Armansperg à donner sa démission, à quoi la régence s'opposait de son côté, et écrivait itérativement au général Heideck et à M. de Maurer pour les prémunir contre les dangers du libéralisme. Ce dernier sentiment finit par l'emporter dans l'esprit du Roi sur toute autre chose, comme nous le verrons dans la suite. La régence répondit aux remontrances du Roi, en le suppliant de ne pas argumenter contre les mesures prises en Grèce sur ce qui pouvait ou ne pouvait pas convenir à la Bavière ; elle le sollicita, s'il était décidé à prononcer sur cette matière, de ne pas porter un jugement avant d'être venu voir la Grèce de ses propres yeux, persuadée que dans ce cas il serait bientôt convaincu, comme la régence l'était déjà, que non seulement les élections populaires pour les municipalités et les autres mesures libérales au sujet de la presse et des tribunaux n'étaient pas révolu-

tionnaires, mais que de plus elles n'étaient que simplement adaptées à l'état du pays et formaient de fait la seule espèce de mesures conservatrices applicables à la Grèce.

A l'occasion du changement de ministère en Grèce, la conduite de notre représentant dans ce pays avait tellement violé en public toute espèce de décorum, que la régence fit écrire une lettre à Maurocordato par laquelle il priait notre secrétaire d'État de suspendre son jugement sur les affaires de la Grèce jusqu'à l'arrivée de son envoyé à Londres. La régence s'étant convaincue par la conduite du ministre anglais qu'il ne devait pas fournir des informations exactes à son gouvernement, chargea Tricoupi de demander son rappel, dès son arrivée en Angleterre. Mais comme Tricoupi avait reçu la permission de s'arrêter pendant quelques semaines à Paris, et que d'un autre côté les circonstances se trouvaient trop graves à cause du procès de Colocotroni, dont la faction russe pouvait inévitablement vouloir profiter, la régence, ayant besoin de tout l'appui de l'Angleterre, se décida d'y envoyer au moins avec toute la célérité possible un chargé d'affaires, ce qu'elle fit dans la personne de M. Schinas, cousin du ministre de ce nom.

M. Schinas, dans sa première entrevue avec lord Palmerston, fut étonné de se voir interrompu par Sa Seigneurie qui accusait M. de Maurer d'*être russe*, ce qui faisait suffisamment connaître la nature des rapports que le ministre anglais en Grèce adressait à son gouvernement.

Un fait important qui a besoin d'être commenté, c'est qu'il y avait aussi une lettre du comte d'Armansperg pour demander le rappel de M. Dawkins. Voilà l'histoire de cette lettre.

Les dissensions de la régence faisaient les frais de toutes

les conversations à Nauplie ; la majorité du conseil tâchait cependant toujours d'ensevelir cette division dans le silence, puisqu'elle ne voulait pas laisser transpirer le secret des délibérations. Les efforts de la majorité furent vains, puisque le comte d'Armansperg lui-même parlait des dissensions existantes, et puisque M. Dawkins s'occupait à répandre tout ce qu'il en apprenait. La majorité de la régence se plaignit devant le comte d'Armansperg de ses procédés ainsi que de ceux de M. Dawkins, sur quoi le comte se mit à nier la vérité de l'accusation et à en exiger des preuves. La régence trouva nécessaire de donner enfin le nom d'un de ceux de qui elle tenait son information, et de citer le chargé d'affaires bavarois qui lui avait communiqué les paroles de M. Dawkins. Le comte, voyant toutes ses intrigues démasquées, sembla vouloir se séparer du ministre anglais ; il épuisa tous les reproches sur son compte, et déclara qu'il considérait les malheurs passés, présens et futurs de la Grèce, comme l'ouvrage de M. Dawkins. Il ne tint pas seulement ce langage devant la régence, mais il parla ainsi plus tard au roi Othon, à qui il demandait de se mettre en garde contre le ministre anglais. C'est dans un de ces momens de remords qu'il écrivit aussi la lettre où il exprime son vœu personnel de voir M. Dawkins rappelé.

A la fin d'avril, on reçut des nouvelles de Londres, et comme M. de Maurer l'observe, c'est en des termes inusités dans la diplomatie, qu'on refusa à la régence le rappel de M. Dawkins. Le cabinet anglais approuva donc par conséquent la conduite de son envoyé. Par la même induction on voit que les intrigues du comte d'Armansperg contre la majorité de la régence se trouvèrent approuvées, le

schisme dans le conseil reçut une véritable sanction, et le comte devint ainsi un centre, autour duquel les ennemis cachés ou ouverts de la régence étaient appelés à se rallier.

La régence jugea si important d'obtenir le rappel de M. Dawkins, qui, en perpétuant le schisme dans son sein, mettait en péril le principe monarchique lui-même, qu'elle rédigea un volumineux acte d'accusation contre le diplomate anglais, et qu'après avoir rappelé M. Tricoupi, elle nomma un troisième négociateur pour presser cette affaire chez lord Palmerston.

Comme il est nécessaire de remarquer souvent des circonstances assez minutieuses lorsqu'on veut faire remonter les effets à leurs causes dans un pays comme la Grèce, où aucun détail n'échappe à l'observation du public, il faut rapporter que, depuis l'époque de la découverte du complot jusqu'au jugement de ce procès, on disait le comte d'Armansperg toujours gravement indisposé. Le médecin du Roi, qui donnait ses soins au comte, ne convenait pas du fait que nous venons de citer. Cependant le comte en profita comme d'un prétexte pour s'absenter de Nauplie. On représenta la conduite de la régence comme cruelle, puisqu'elle ne voulait pas aller immédiatement à Athènes, lorsque le comte avait besoin de changer d'air. On savait fort bien cependant quelles difficultés entraînait ce déplacement. Le comte se rendit plus tard à Argos, et la faction russe ne manqua pas de tirer de ces voyages cette conclusion naturelle, que le comte était désuni avec ses collègues.

Aussitôt après l'arrivée de la nouvelle que M. Dawkins ne serait pas rappelé, le capitaine Lyons commandant du *Madagascar* donna une fête à bord de cette frégate, où

les Grecs durent observer que la famille d'Armansperg et le Roi se trouvaient présens, tandis que les autres membres de la régence n'avaient pas même été invités, ce qui faisait naturellement passer le comte comme la seule personne reconnue digne de considération par les autorités britanniques, et tendait à confirmer de plus en plus l'idée que la conspiration du comte Roma n'avait pas été vue d'un mauvais œil par l'Angleterre.

Le roi Othon fut si indigné d'avoir servi d'instrument d'intrigues, qu'il déclara ne vouloir plus voir la famille du comte; bientôt après il quitta même la capitale. La régence de son côté, voyant la nécessité d'éviter à l'avenir tout malentendu sur la véritable position du comte vis-à-vis d'elle, réduisit la somme qui lui avait été allouée pour représenter leur autorité comme corps constitué. Le comte protesta contre cette mesure, et l'affaire fut soumise au roi de Bavière. La somme avait été votée d'après un arrangement particulier dont les conditions avaient été déterminées par le roi de Bavière, il pouvait donc devenir le meilleur juge sur cette matière, et il envoya un de ses officiers pour recueillir encore là-dessus des informations. Mais avant la décision de cette affaire, on vit certaines mesures, proposées par MM. de Maurer et d'Abel, réveiller toutes les préventions anti-libérales du roi de Bavière et le prédisposer entièrement contre eux. Ces mesures c'étaient les lois municipales les plus nécessaires pour la Grèce.

Quatre codes de lois furent en même temps soumis à la régence. M. de Maurer les avait recueillies, compilées et coordonnées sur les usages de la Grèce. Le Code civil fut remis encore à une époque plus éloignée, à cause de l'attention plus délicate qu'exigeait la généralisation des prin-

cipes déduits des coutumes du pays si variées sous ce rapport. En fait, ces codes étaient basés sur le principe de ce qu'on appelle loi commune en Angleterre, et tiraient leur origine de la même source, à savoir, des anciennes institutions municipales. On avait tardé à s'occuper de la décision de ces mesures législatives, d'abord parce que le soi-disant modéré ministère Tricoupi avait été trop apathique et trop lent, puis parce qu'on craignait de provoquer à la fois toutes les dispositions anti-libérales du roi de Bavière. Quant aux codes en particulier, le roi de Bavière avait désiré que leur rédaction fût faite en allemand ainsi qu'en grec, pour pouvoir en juger chaque détail; mais la régence, se voyant dans un moment de crise et dans la nécessité de consolider le pouvoir monarchique, mit de côté toute autre considération, et avec l'assistance du nouveau ministère, prépara toutes ces mesures à la fois.

Le procès de Colocotroni et de Coliopulo, ces principaux chefs dans la conspiration, devait à la fin être jugé, mais on découvrit bientôt quels efforts extraordinaires se faisaient pour en entraver la marche. Maurocordato avait tâché d'établir dans le pays une sorte d'hætérie, et avait essayé d'opérer une diversion en Roumélie où l'on excita les Klephtes au brigandage. Par des moyens semblables on provoqua une révolte à Maïna, comme nous le dirons plus tard.

Nous avons eu occasion, dans l'un de nos précédens numéros, de remarquer la conduite intrépide d'un Anglais nommé Masson, qui, à l'époque d'irritation qui suivit la chute de Capo d'Istrias, se porta le défenseur de l'infortuné Georges Mauro-Michali.

Le caractère de désintéressement, d'humanité et de

bienveillance, qui avait tellement distingué M. Masson pendant une résidence de plusieurs années en Grèce, le rendirent cher à tout le pays : aussi à l'arrivée de la régence, les hommages spontanés de presque tous les Grecs respectables le recommandèrent à M. de Maurer. On le nomma en conséquence procureur du Roi, et lors de l'arrestation des conspirateurs, on lui confia toute la direction de la poursuite contre eux. Lorsque Maurocordato se fut convaincu que M. Masson était inacessible à la corruption, il essaya par tous les moyens en son pouvoir de lui faire résigner sa charge.

La sympathie du comte d'Armansperg pour les accusés était si visible et si connue, qu'il n'hésita pas à attribuer à cette circonstance la réduction que la régence lui fit subir sur l'argent destiné aux frais de représentation. Il paraît même qu'on gagna deux juges sur cinq. L'un d'eux, le président, Polyzoïdès, était un homme du parti de Maurocordato, l'autre, Ferzetti, se trouvait être un habitué de la maison du comte d'Armansperg. Ces deux hommes refusèrent de remplir leurs devoirs, ils tinrent le propos, « que ce qui pouvait déplaire à présent serait approuvé dans six mois, » et contre toutes les règles dans les cours de justice, où il n'est pas permis aux simples membres du tribunal de manifester en public leur dissentiment avec l'arrêt porté par la majorité, ils témoignèrent leur opinion par des paroles et par des actes, à tel point que le président refusa de lire la sentence, et se posant en martyr de la liberté, déclara qu'il ne cèderait sous ce rapport qu'à la force. Mais on usa de la force, et le président lut l'arrêt qui fut un arrêt de mort. La clémence royale commua cette peine en 20 ans de prison. Ce décret produisit un effet

magique sur le pays, qui commença à jouir, pendant un certain temps, du plus profond repos.

La fermeté et la décision montrées dans cette grave circonstance, où la faction russe vit échouer tous ses efforts pour détourner la main de la justice des chefs d'un intrigue tellement ramifiée, font grand honneur à MM. de Maurer, Heideck et d'Abel en première ligne, et à MM. Coletti, Schinas et Masson en sous-ordre.

Quant à l'ensemble des complications dans cette affaire, nous devons faire observer d'abord, que c'est le ministre anglais qui a réellement compromis le comte d'Armansperg vis-à-vis de ses collègues, et a créé ainsi un schisme dans la régence. Le comte, une fois compromis, se lia avec la faction russe, qui appuyait ses vues privées. La conspiration du comte Roma a montré qu'un des membres de la régence pouvait en être détaché : c'est sur lui donc désormais que tous les mécontens en Grèce avaient à fixer leurs regards pour faire échouer les plans de la régence pour l'établissement du bon ordre. La conspiration du comte Roma avait compromis aussi le parti de Maurocordato ; car ce n'est qu'à la suite de cette conspiration que fut dissous le ministère où il exerçait le plus d'empire, et que des amis de Coletti y furent substitués aux siens. C'est ainsi que par un raisonnement bien simple, on peut faire remonter tout l'ascendant ultérieur de la faction russe, toute l'anarchie en Grèce et tous les malheureux effets qui s'en sont suivi à l'inexplicable légèreté du représentant britannique. Si celui-ci eût soutenu la régence de tout le poids et de toute l'influence qui étaient à sa disposition, les intrigues de la Russie seraient demeurées impuissantes ; s'il se fût servi dans l'intérêt de la Grèce des connaissances locales qu'il

devait à son long séjour dans le pays, jamais des hommes qui se sont montrés traîtres plus tard ne seraient parvenus à de hautes fonctions ; si enfin M. Dawkins eût seulement suivi une ligne droite et uniforme dans sa politique, les dissensions n'auraient pas même éclaté au sein de la régence.

Nous avons déjà fait mention de la conduite de Métaxa par rapport aux troubles fomentés chez les Maïnotes. Leur révolte se déclara pendant le cours du procès de Colocotroni et avait visiblement pour but de faire abandonner à la régence le chemin qu'elle suivait. Nous allons caractériser maintenant les moyens par lesquels on avait suscité cette révolte.

Des habitans de Maïna, bien disposés pour la régence, et désirant de participer aux bienfaits que son administration procurait à toutes les parties du pays, s'adressèrent au gouvernement royal pour lui demander une sorte d'organisation qui mettrait fin aux abus depuis si long-temps connus dans leur province, et résultant surtout du recours qu'on y avait aux vengeances héréditaires et au droit du plus fort. Le pays était couvert de nombreux petits donjons, semblables aux châteaux du moyen âge, servant de résidences et de forteresses aux principaux habitans. C'est de ces réduits qu'on les voyait s'élancer pour des œuvres de pillage, de meurtre et de vengeance ; c'est dans ces murs, qu'ils résistaient à leur tour à des voisins, envers lesquels ils avaient contracté quelque dette de sang. Il devint nécessaire de convertir ces donjons en simples habitations, et de changer une fois les habitudes anarchiques de leurs propriétaires : on jugea donc convenable de faire occuper plusieurs de ces *pyrgi* par les troupes bavaroises. A cet effet, on ordonna au ministre de la guerre de préparer des for-

ces suffisantes, parce qu'il fallait bien imposer à ce peuple quoique l'on ne voulût agir principalement que par des moyens de persuasion. On commanda en même temps à Maurocordato, alors ministre de la marine, de tenir prêt un armement naval convenable. Mais telle fut la négligence et la lenteur avec lesquels Maurocordato s'acquitta de son devoir, que Métaxa avait appris en attendant les intentions de la régence, et qu'il eut le temps de leur susciter des obstacles par des intrigues dans l'intérieur de la province. On ne sait pas comment il apprit à connaître le projet du gouvernement; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce dernier avait plus d'un traître dans son camp. Nous avons mentionné plus haut que Métaxa était placé sous surveillance à Nauplie; eh bien! cet intrigant rusé, trouva moyen d'expédier des agens secrets à ses partisans à Maïna, de leur dénoncer les préparatifs de la régence, leur lieu de destination, de les exciter enfin à la résistance en dénaturant les intentions du pouvoir central. Il tâcha d'abord d'éveiller chez eux un sentiment révolutionnaire. Il fit circuler parmi ce peuple simple et crédule les contes les plus absurdes, que nous ne citerons que pour faire voir sur quel sol cet homme avait ici à semer. C'est ainsi qu'il fit craindre aux Maïnotes, qu'on ne baptiserait plus désormais leurs enfans qu'à l'âge de douze ou même de vingt-cinq ans, que ce baptême ne serait plus administré avec de l'eau, mais avec du vinaigre, etc., etc. Ensuite, une fois qu'on aurait opéré leur désarmement, démantelé leurs forts, ôté enfin tout moyen de résistance, ils seraient, leur disait-on, soumis au paiement du haradsch ou capitation dont ils avaient été exempts sous les Turcs, ce qui à leurs yeux se liait à l'idée de tout le mépris que les Turcs

faisaient subir aux Rayahs, et que leur esprit d'indépendance n'avait jamais pu supporter. Toutes ces intrigues aboutirent naturellement au résultat, que dès que les troupes bavaroises parurent, elles trouvèrent Maïna dans un état qui exigeait l'emploi de la force. On devinera facilement les conséquences. Une résistance si soigneusement préparée porta les Bavarois à la violence, puisqu'ils ne connaissaient ni le pays, ni la nature des calomnies répandues, ni même les auteurs du mal, qu'ils avaient à combattre. La résistance qui n'était d'abord que factieuse devint bientôt légitime, et la force, légitime au commencement, dégénéra plus tard en violence. Des fautes entraînèrent à des fautes, des torts amenèrent des torts, et ici comme dans bien d'autres circonstances de l'histoire actuelle de la Grèce, on perdit de vue les causes à raison des effets, et les pauvres Grecs tombèrent non seulement victimes des intrigues du dehors, mais furent calomniés, accablés de reproches et laissés sans secours, uniquement par suite de l'habileté du cabinet de Saint-Pétersbourg. Dans le cas qui nous occupe, on se servit d'une insurrection, qui fut amenée de la manière que nous venons de décrire, pour incriminer les deux membres de la régence opposés au comte d'Armansperg, et depuis ce temps on s'habitua à verser sur eux tout le blâme que pouvaient provoquer les divers événemens en Grèce.

Les différentes trames de Maurocordato, surtout la formation d'une société secrète qu'il tâcha de répandre dans tout le pays pour entraver la marche du gouvernement, sans parler de son opposition à la mise en cause des rebelles, et des bruits qu'il fit courir au moyen de ses agens secrets dans les provinces sur ce que ces rebelles ne se-

raient jamais jugés, étant parvenues à la connaissance du gouvernement, on jugea convenable de l'envoyer hors de Grèce pour l'empêcher d'y intriguer et d'y fonder des clubs révolutionnaires. On le nomma par conséquent ministre à Munich. Il peut paraître extraordinaire qu'on confiât des postes diplomatiques à des hommes disgraciés dans le pays, et qu'il y avait si peu d'espoir de pouvoir se concilier sous peu. Mais il faut se rappeler que le premier objet que la régence avait en vue, c'était d'assurer la tranquillité du pays, et que l'ordre une fois établi à l'intérieur, toutes les intrigues du dehors croulaient nécessairement; c'était au moins là le raisonnement de la régence. Maurocordato s'embarqua à Nauplie, mais sous prétexte d'une maladie du capitaine du vaisseau, il descendit à Navarin, où à cette même époque une nouvelle conspiration se préparait parmi les amis et adhérens de Colocotroni et de Coliopulo, dans le but de rendre impossible à la majorité de la régence de se soutenir en Grèce.

En attendant, M. de Maurer, le général Heideck et M. d'Abel, voyant l'extrême difficulté de lutter contre les intrigues de la Russie, appuyées par la cour de Bavière, et par toute l'action de la diplomatie anglaise, qui non seulement soutenait exclusivement la minorité de la régence en violation directe des engagemens des quatre puissances, mais encore encourageait les anarchistes à persévérer dans leur rébellion, déclarèrent au roi de Bavière qu'ils étaient prêts à résigner leurs fonctions.

Mais comme leurs démissions ne furent point acceptées, ils ne s'attendaient guère à ce qui s'ensuivit. On jugea qu'il ne fallait pas permettre que M. de Maurer et ses collègues quittassent la Grèce de leur propre gré et d'une

manière régulière et pacifique. Leur disgrâce devait être publique, et ils devaient être chassés de leurs places par la force, pour que la Russie pût prouver au monde entier qu'aucun gouvernement ne parviendrait à subsister en Grèce sans le triomphe de son parti. M. Kobell fut envoyé de Munich avec des lettres pour le comte d'Armansperg et M. Catacazy ; ce dernier ayant déjà reçu les ordres de sa cour de placer des baïonnettes russes à la disposition de M. Kobell et du comte d'Armansperg, si MM. de Maurer et d'Abel voulaient s'en tenir aux stipulations du quadruple traité et par conséquent ne pas quitter leurs postes. On prit soin d'ébruiter cela à Nauplie. M. Kobell fut nommé à la place de M. de Maurer, et M. Greiner à celle de M. d'Abel, comme membre supplémentaire.

Dans un manifeste de la régence publié en Allemagne, cet événement est décrit d'une manière si saillante, que nous citerons ici les propres paroles de cet écrit de M. de Maurer.

On vit alors le singulier spectacle, que le successeur d'un homme dénoncé au gouvernement britannique comme un partisan trop ardent de la Russie arriva lui-même à l'hôtel du ministre russe en Grèce, pour chasser, s'il était nécessaire, par l'usage des armes russes, l'homme dénoncé comme partisan de la Russie. Mais le comte d'Armansperg prit déjà sur lui d'exécuter les ordres contenus dans les dépêches russes.

Si M. Kobell pensait, ce que néanmoins je ne crois pas, puisque je ne raconte simplement que les faits, que son honneur est blessé jusqu'à un certain point par mes assertions, je suis prêt à publier la dépêche qu'il apporta, ainsi que plu-

sieurs autres documens qui éclairciraient encore davantage l'histoire de la régence.

C'est le 31 juillet 1834, jour anniversaire de l'émancipation de l'église grecque, que nous reçûmes M. d'Abel et moi, comme une sorte de moquerie contre nos travaux, nos lettres de rappel, après avoir appris quelques jours plus tôt qu'elles étaient arrivées.

Le coup vint comme la foudre qui tombe d'un ciel serein, car on ne savait pas un mot à Nauplie de toutes les intrigues qui se passaient à l'étranger, et personne, excepté le comte d'Armansperg, n'avait songé à la possibilité d'une dissolution de la régence.

Le roi Othon fut vivement affecté quand le comte d'Armansperg lui annonça notre rappel, et les paroles du jeune souverain, en réponse aux phrases du comte, coururent bientôt de bouche en bouche.

La ferme contenance du jeune prince, doué des plus hautes qualités du cœur et de l'esprit, ses manières affectueuses et ses tendres adieux à l'égard des deux membres de la régence rappelés, étaient la plus douce récompense pour leurs travaux, leurs peines et les cruelles chicanes qu'ils avaient eu à subir.

Le peuple grec ne fut pas non plus ingrat. Il y avait bien quelques individus qui montrèrent de la joie à cette occasion; car où est le pays dans lequel un changement de gouvernement ne ferait pas plaisir à ceux qui y voient une espérance de profit?

Mais de l'autre côté, notre sort provoqua en Grèce les expressions de la plus honorable et de la plus ardente sympathie, qui était par elle-même un indice suffisant de tout ce qu'il y a de pur et de digne dans le caractère national.

Lorsque, comme nous l'avons mentionné plus haut, un article injurieux pour nous parut à l'instigation du comte d'Armansperg dans le journal *la Minerve*, *le Sauveur* y répondit avec un mâle courage, et *la Minerve* fut foulée aux pieds dans tous les cafés et lieux publics de Nauplie.

Quand Jean Coletti, Rizo Néroulos et d'autres hommes à caractère, manifestèrent leur ferme détermination de se démettre de leurs emplois, nous n'avons pu les détourner de leur projet qu'en leur représentant que leur devoir était de servir le Roi et le pays et non pas des personnes privées.

Lorsque M. Lesuire, ministre de la guerre, eut préparé des mesures militaires contre M. d'Abel et contre moi, un officier grec de la gendarmerie se présenta au nom de son corps pour nous demander la permission d'arrêter le ministre lui-même, qui avait prêté serment à la régence.

Lorsque le comte d'Armansperg conseilla au noble Philhellène Édouard Masson, si connu pour son glorieux dévouement dans le procès de Colocotroni, de ne plus venir me voir, il en reçut une réponse digne d'un libre et indépendant Breton.

Les conséquences de notre rappel pouvaient être facilement entrevues, au moins par ceux qui connaissaient les relations, le pays, le peuple et nos successeurs !

Si nous eussions été rappelés quelques mois plus tard, la Grèce aurait déjà eu alors ses tribunaux, ses écoles, son université, son Académie des Sciences et en général des fondemens plus solides pour son avenir. Puisse le ciel répandre ses bénédictions sur la Grèce et sur son excellent monarque !

Tandis qu'on expulsait si ignominieusement MM. de Maurer et d'Abel, on s'occupait à préparer au général

Heideck des souffrances bien plus prolongées. Le ressentiment de la Russie contre le général était devenu plus amer par suite du désapointement qu'elle avait éprouvé sur son compte. Elle se l'était imaginé ennemi de l'Angleterre, elle croyait donc avoir ainsi pour elle la majorité de la régence. Cela n'aurait donc pas été suffisant pour le punir seulement par une expulsion éclatante. Quoiqu'il eût demandé une seconde fois à se retirer, on lui ordonna de rester ; et pour montrer clairement le cas qu'en feraient ses futurs collègues, on prétendit que les deux autres membres de l'ancienne régence avaient été chassés parce qu'ils étaient Russes, mais qu'on avait conservé sa place au général parce qu'on n'avait à lui reprocher que sa faiblesse à leur céder. Il devait donc demeurer dans la nouvelle régence, témoin impuissant de mesures diamétralement contraires à celles auxquelles il avait jadis coopéré avec activité, il était condamné à entendre ses anciens collègues accusés sans cesse de toute la confusion dans laquelle on venait de replonger la Grèce, et rendus responsables des erreurs et de l'incapacité du nouveau gouvernement ; à se voir enfin lui-même dénoncé à la pitié, au mépris, à la haine des Grecs. Nous pouvons à peine nous figurer une position plus pénible pour un homme d'honneur, et si nous n'avions pas déjà vu tant d'exemples de cette fureur implacable avec laquelle la Russie poursuit ses ennemis, nous aurions cité sa conduite à l'égard du général Heideck comme un trait de méchanceté extraordinaire.

Le général supporta néanmoins sa position avec un rare calme, une véritable magnanimité. Il demeura spectateur passif du développement « des grandes vues » du comte d'Armansperg jusqu'à la majorité du jeune Roi, où son en-

gagement étant expiré, il quitta la Grèce, et y laissa après lui les souvenirs les plus honorables, au grand désappointement de ses ennemis qui espéraient que la difficulté de sa position parviendrait à faire du tort à son caractère.

Mais nous devons observer ici la conduite singulière du roi de Baviere, qui prit ainsi sur lui de dissoudre la régence.

Nous trouvons dans les protocoles qui définissent le gouvernement constitué en Grèce, que la régence « devait exercer la souveraineté dans toute sa plenitude. » On s'était exprimé aussi dans les mêmes documens sur le danger que porterait l'union des couronnes de Bavière et de Grèce à l'équilibre et à la tranquilité de l'Europe.

Maintenant, voilà que le roi de Bavière intervient dans chaque question relative à la Grèce, soit quant à sa politique intérieure, soit quant à sa politique au dehors. On traduit en allemand toutes les lois, pour que S. M. puisse les juger. Le Roi se mêle de diriger la marche de la régence, dès qu'une mesure de sa part respire le moindre libéralisme. Il lui dicte sur qui elle doit s'appuyer, et quelles sont les puissances étrangères qui ont droit à sa confiance. Enfin il rappelle la régence, parce qu'elle suit une ligne indépendante. Est-ce donc la régence ou le roi de Bavière qui exerçait en Grèce la souveraineté ? La régence est-elle plus indépendante du Roi que ne le sont ses propres ministres ? Il est évident que l'union des deux couronnes sur une seule tête a été consommée ici de fait.

Il avait été stipulé que la régence serait « le gouvernement permanent et définitif en Grèce » jusqu'à la majorité du roi Othon. C'était une partie essentielle des lois fondamentales que les Grecs ont jurées, en même temps qu'ils ont prêté le serment de fidélité à leur souverain. Pour avoir

conspiré contre la régence, Colocotroni et ses compagnons ne furent-ils pas jugés et condamnés à mort, comme coupables de haute trahison? et cependant voilà le roi de Bavière qui s'affranchit des engagemens contractés, et qui, en violation de tous les principes du droit, accomplit ce que se proposaient les conspirateurs! Quand de pareils exemples sont donnés d'en haut, comment voulez-vous qu'une moralité politique quelconque se conserve en Grèce? On a renversé ici le principe même qui sert de base à la monarchie, et on a déchiré violemment les seuls liens mutuels entre le souverain et ses sujets.

Mais ce n'est pas le roi de Bavière seul qui est à blâmer. Aucune des intrigues contre le gouvernement constitué en Grèce n'aurait pu réussir sans la coopération active de l'Angleterre. C'est l'Angleterre qui a conspiré contre M. de Maurer, parce qu'il était en connivence avec la Russie! Comment la Russie aurait-elle abandonné ainsi ses amis, sans lutte, et au moment où elle avait de si bons argumens à faire valoir, où elle aurait pu en appeler à nos propres engagemens, citer les paroles mêmes des protocoles, et démontrer que nous sommes tous également tenus de ne pas souffrir un changement dans la régence jusqu'au terme convenu? Les antécédens de la politique russe autorisent-ils à admettre une pareille supposition? Du reste, que M. de Maurer et ses collègues fussent ou non partisans de la Russie, fallait-il violer les traités à la convenance d'une seule des parties contractantes? La foi et l'honneur national ne sont-ils donc plus que de vains sons?

Mais d'ailleurs, comme l'emprunt grec ne fut garanti par le Parlement britannique qu'après qu'on lui eut soumis le quadruple traité, c'est à l'Angleterre entière qu'on avait

donné à entendre que la régence était le seul gouvernement constitué en Grèce jusqu'à la majorité du roi. Le gouvernement anglais, en permettant de changer la régence, a donc commis un manque de foi à l'égard de sa propre nation.

La conspiration que Maurocordato et Métaxa avaient dirigée de Nauplie était trop avancée pour s'arrêter à la suite du départ des membres de la régence qui déplaisaient à la faction russe : la guerre civile éclata. Un des neveux de Plapontas se proclama lieutenant général du royaume, et arbora les couleurs russes. Son parti en appela aux protocoles et autres documens émanés de la Conférence de Londres, et déclara que ces pièces promettaient aux Grecs une constitution ; qu'ils ne s'étaient donc rassemblés en armes maintenant que pour aider le jeune Roi dans l'œuvre constitutionnelle.

Comme nous prouverons plus loin les relations de la Russie avec ce complot, nous remarquerons seulement ici avec quelle habileté elle se sert toujours du mot d'ordre des opinions qui se combattent en Europe, dès qu'elles peuvent favoriser ses projets d'agrandissement. Il y a des preuves morales évidentes que le comte d'Armansperg n'était pas non plus étranger à la conspiration dont nous parlons. Il espérait par-là hâter les décisions de la cour de Bavière contre ses collègues ; mais les circonstances dépassèrent ses prévisions, et le poids du complot qui devait servir à renverser ses collègues retomba sur lui-même au moment où il possédait déjà la majorité des voix dans la régence. Il fut donc obligé de recourir encore à l'appui de l'homme qui servit si bien ses collègues lors de la conspiration précédente. Voilà ce qui prolongea l'existence du

ministère de Coletti. On envoya des troupes, on combattit, on défit les rebelles et on rétablit la tranquillité. Métaxa, après avoir été arrêté, fut renvoyé hors du pays, et se retira à Marseille. Les troubles apaisés, on institua une commission d'enquête sur les causes de la révolte, et l'on plaça à sa tête, contre le vœu de Coletti, Zaïmi, un homme qui avait appartenu autrefois au parti anglais, mais qui depuis s'était rangé sous la bannière russe. *On lui ordonna de correspondre directement avec le comte d'Armansperg, et non avec le ministre de l'intérieur, comme c'était l'usage.* La conséquence de tout cela fut, comme de raison, qu'on exécuta quelques agens subalternes et de malheureux paysans, égarés par les chefs de la faction; mais les chefs vraiment criminels échappèrent. Plusieurs personnes des plus compromises recouvrèrent tout à coup la liberté; le tout enfin n'était qu'une dérision de la justice. Calergi, un Grec russe qui avait été gravement impliqué dans les tentatives du massacre des députés à Argos, et qui, depuis son arrivée récente de Saint-Pétersbourg, avait prodigué l'argent russe pour fomenter l'insurrection, fut pris, ainsi que Spiliadès, l'ancien ministre de l'intérieur sous Capo d'Istrias. Bientôt après, on les relâcha tous deux, sans autre forme de procès. Colinos Plapontas et Gémaios Colocotroni, Nikétas, Valmasaki et Grégoriadès, furent amenés devant le tribunal de Navarin, qui refusa même de prendre connaissance du crime de haute trahison dont ils étaient accusés; on les renvoya par conséquent à Athènes, malgré les preuves évidentes qu'il y avait contre eux. Un des témoins déposa qu'il avait porté fréquemment des lettres et des commissions verbales de la part de Colocotroni, déjà en prison, aux chefs de la révolte en province, et qu'une

fois, lorsque Colocotroni l'accusa de tiédeur et le pressa de faire un soulèvement général, il ajouta encore ces paroles : « Ne craignez rien, la Russie est pour nous ; cent mille écus sont préparés pour vous à bord d'un vaisseau russe. Allons, dépêchez-vous, et prenez les armes pour la défense de nos droits et de notre religion. »

Malgré tout cela, des hommes semblables ont échappé au châtiment dû à leurs crimes, et les feuilles publiques se sont concertées encore pour louer les tribunaux de leur justice et de leur modération.

Ici, comme dans la conspiration précédente, nous trouvons toujours la Russie aidant et soudoyant toutes ces intrigues ; et de fait, le nouveau complot n'était en quelque sorte que la continuation de l'ancien ; car les principaux conspirateurs n'y étaient mus que par l'espoir de délivrer leurs amis et leurs parens détenus, nommément Colocotroni et Coliopulo ; et ceux-ci, d'autre part, tout audacieux qu'ils étaient, ne se seraient jamais hasardés à susciter des troubles au gouvernement royal, s'ils n'y eussent pas été encouragés par une influence étrangère. Mais le doigt de la Russie devient encore plus visible lorsque nous trouvons que Calergi, venant d'arriver de Saint-Pétersbourg, en avait apporté de l'argent à distribuer ; qu'une somme de 7,000 l. st. d'argent russe fut trouvée dans la maison d'un d'entre les conspirateurs ; et que, juste dans ce moment, M. Catacazy quitta la Grèce conjointement avec le consul général de sa nation. D'ailleurs Colocotroni était bien le correspondant du comte Nesselrode, et ne nous apprend-il pas que la Russie tenait le parti des conspirateurs ?

Mais il est évident qu'une intrigue étrangère ne saurait agir sur un pays où il n'y aurait pas de motifs intérieurs de mécon-

tentement; ce n'est donc qu'en proportion de l'étendue de ce dernier qu'elle peut devenir efficace et puissante. En Grèce, certes, les causes de mécontentement ne manquaient pas; cependant une seule d'entre elles était de nature à amener les projets de la Russie à leur maturité; c'était l'introduction d'un système de finances qui bouleversait tout l'ordre de choses existant, affectait les intérêts les plus positifs et les plus généraux, et changeait tout le caractère et tous les principes de l'administration du pays. Il est singulier comme la Russie a toujours et partout eu de semblables moyens à sa disposition! Nous avons déjà démontré son influence, sous ce rapport, sur la Turquie; eh bien! l'Europe entière continue non seulement d'ignorer les faits à ce sujet, mais encore d'y apercevoir la cause des effets politiques qu'ils peuvent produire.

Les paysans, en Grèce, avaient des griefs sérieux à faire valoir contre les odieuses mesures financières de Maurocordato. Il s'agit de savoir comment on aurait pu remédier à ces abus. Le fermage du revenu public, sous Capo d'Istrias, avait eu des inconvéniens; le système des éphores en a eu plus encore. Le seul moyen de les alléger eût été de confier la perception des impôts directs aux autorités municipales. L'organisation de ces autorités venait seulement d'être établie lorsque les auteurs et directeurs de cette mesure, qui s'étaient suffisamment pénétrés du prix d'un gouvernement municipal pour qu'on pût inférer qu'ils l'auraient encore approfondi davantage avec le temps et l'étude suivie des institutions orientales, furent enlevés à la Grèce par un acte spontané du roi de Bavière, et comme en punition de ce qu'ils avaient rendu en partie au pays ce qu'il possédait déjà sous les Turcs. Nous devons remar-

quer, d'autre part, comme on a familiarisé le peuple grec avec l'idée de se révolter contre l'autorité royale. On leur en donna l'exemple par l'intervention partie d'en haut, et exercée à l'égard d'une autorité qui aurait bien dû être suprême. La Grèce savait parfaitement que le comte d'Armansperg avait long-temps intrigué pour supplanter la majorité de ses collègues. On a fini par les chasser ignominieusement, et on a mis le public dans la confidence que, s'ils eussent résisté, on aurait employé contre eux les baïonnettes de la Russie. L'influence de l'Angleterre paraissait révolutionnaire, et la Russie était déjà connue comme la protectrice des principes révolutionnaires en Orient. Ce n'est donc pas les malheureux paysans qui sont à blâmer, pour avoir résisté à un gouvernement constitué; ce blâme devrait retomber en entier sur les intrigans qui leur en donnèrent l'exemple, et qui poussèrent un peuple très susceptible et très irritable à tomber victime d'une intervention européenne. Ces pauvres Grecs auraient bien pu s'écrier : « Nous avons chassé les Turcs, qui, après tout, étaient des maîtres généreux, et nous nous en sommes donné d'autres, également arbitraires, mais plus rapaces et plus coûteux. »

Lorsque le comte d'Armansperg eut pleinement triomphé, la première personne qu'il priva d'emploi fut Schinas, le ministre de la justice. Il le remplaça par Praïdès, son prédécesseur, indiquant ainsi ce que ses actes futurs n'ont pas manqué de confirmer. Coletti s'attendait à tout moment à perdre sa place, et de fait, ce n'était que l'insurrection de Plapontas, éclatée à contre-temps, qui le fit rester encore au ministère. M. Masson reçut aussi sa démission, et le défenseur de Colocotroni devint procureur

du Roi à sa place. La défense d'une cause, en Angleterre, n'indique que fort peu la tendance politique de l'avocat; mais en Grèce, on juge de la tendance des hommes de loi par toutes leurs actions et tous leurs discours, même dans l'exercice des devoirs de leur profession; aussi Chlonaris, depuis l'époque où il défendit Colocotroni, fut considéré et devint en effet un des partisans de ce chef factieux. Nous voyons ainsi, par les deux premières nominations de M. d'Armansperg, que les places les plus importantes étaient confiées à des hommes qui n'avaient pas vu d'un œil défavorable les mesures révolutionnaires de la faction russe.

M. de Maurer et M. d'Abel, après avoir publié leurs quatre codes, avaient assidûment travaillé à constituer les tribunaux de manière à assurer aux lois toute leur efficacité. Les promotions dans la magistrature devaient se faire si graduellement que personne n'aurait occupé une place sans voir sa qualification soumise à un examen pratique bien opposé au système de Capo d'Istrias, que nous avons rapporté plus haut, et dont le résultat fut de priver la Grèce de plusieurs tribunaux les plus nécessaires : ce qui, dans un pays habité par une population moins patiente et moins docile, aurait précipité toutes les choses dans la confusion. Selon les intentions de MM. de Maurer et d'Abel, personne ne devait occuper un poste important, dans la carrière de la magistrature, sans avoir donné des garanties suffisantes de son attachement à l'indépendance du pays avant tout. C'est ainsi que le parti recherchant les secours de l'étranger, dont les projets menaçaient l'indépendance et l'existence de la Grèce, aurait perdu tout son poids, et qu'un « sentiment national » aurait absorbé toutes les dissensions

des partis. Les institutions judiciaires avaient été préparées par M. de Maurer et M. Schinas avant leur démission. Le comte d'Armansperg se prévalut du travail de ses collègues pour s'en attribuer tout le mérite; mais en fait de nominations qui eussent dû porter sur des amis éprouvés de l'indépendance de la Grèce, quatre-vingts, sur cent sept, furent accordées à la faction russe. Nous ne mentionnons ces détails que pour prouver que, malgré toutes les assurances du comte d'Armansperg, il n'est pas l'ami de l'Angleterre, à moins que la politique anglaise ne soit identifiée avec celle de la Russie.

Nous avons vu que le Roi fut très ému lors du départ de MM. de Maurer et d'Abel; il s'était attaché à eux personnellement, et ses opinions politiques coïncidaient avec les leurs. On jugea nécessaire de combattre ces affections du jeune prince, et le comte Jenison, qui avait été ministre de Bavière en Angleterre, fut envoyé à cet effet à Athènes. Venant droit de Londres, il put se servir d'argumens qui démontrèrent au jeune Roi que ce ne serait plus qu'une faiblesse chevaleresque de regretter ses anciens amis, puisque l'Angleterre, la France, la Russie et la Bavière, se prononçaient contre eux. Pour que cela ne manquât pas son effet, on envoya aussi sir Edmond Lyons, qu'on venait de décorer de l'ordre des Guelphes, avec une lettre du roi d'Angleterre pour le roi Othon, où on lui recommandait de se choisir de nouveaux et d'habiles conseillers. Nous ne connaissons pas les instructions verbales données à sir Edmond Lyons; mais tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'aussitôt qu'on apprit, en Angleterre, la nomination du comte d'Armansperg au poste d'archi-chancelier du royaume, sir Edmond fut nommé, par un déplacement très peu en

usage entre le service naval et le service diplomatique, ministre plénipotentiaire en Grèce, à la place de M. Dawkins. Ce dernier refusa de retourner en Angleterre, avec une pension de retraite, avant qu'on eût approuvé tous ses actes en Grèce.

Nous n'avons pas besoin de décrire ici tous les expédiens dont on se servit pour tourner l'esprit du jeune Roi contre ses anciens amis; mais nous doutons fort qu'on y ait réellement réussi, grâce à la force de son affection, à l'intégrité de son caractère et à la sagacité avec laquelle il démêlait les intrigues dans plus d'une occasion.

Toutefois il se résigna aux nécessités de sa position, et la veille du jour où il atteignait sa majorité, il signa la nomination du comte d'Armansperg à la place d'archi-chancelier de la Grèce.

Nous ne pouvons ne pas remarquer quel pouvoir exorbitant échut ainsi au comte d'Armansperg, combien ce pouvoir détruisait les justes prérogatives du Monarque, et comment une autorité comme celle de l'archi-chancelier, se trouvant tout-à-fait sans contrôle, pouvait en cas de mauvaises mesures pousser absolument le trône à sa ruine, puisqu'il ne restait plus alors aux Grecs que d'avoir recours à une révolution et de s'attaquer directement à leur souverain. Tandis que le maître et le souverain du comte d'Armansperg ne pouvait, d'après la constitution de son pouvoir, rien décider sans le contre-seing de l'archi-chancelier; celui-ci pouvait porter des décisions sans la connaissance et la participation du Monarque, qui en restait cependant responsable aux yeux de la nation. Voilà une entrave à l'autorité royale de la nature la plus funeste. Ce n'était point un premier ministre, responsable à la fois vis-à-vis de son souverain et vis-

à-vis des représentans du peuple; non, c'était une autorité entièrement irresponsable, semblable à celle des maires du Palais sous les indignes successeurs de Clovis, et non acquise comme chez les Pepin et les Charles-Martel, dont le mérite personnel plaçait à l'ombre les faibles et vacillans monarques contemporains, mais gagnée par l'influence de l'étranger, par des intrigues méprisables et pendant la minorité du Prince.

L'archi-chancelier nomme à toutes les places publiques. Si une mesure déplaît au peuple, on en rejette le blâme sur le ministre qui l'a signée ou directement sur le Roi. Si elle réussit, l'archi-chancelier peut en revendiquer tout le mérite. Voilà ce que le comte d'Armansperg est en droit de faire, voilà ce qu'il fera comme ses antécédens nous le prouvent. Dans cet état de choses, on ne voit pas de fin aux déceptions qui pourront avoir cours en Grèce.

Lorsque le comte d'Armansperg eut ainsi consolidé son pouvoir, il ôta le ministère de l'intérieur à Coletti, ce qui mit au désespoir les primats constitutionnels, qui perdirent leur chef, puisqu'on envoya Coletti comme ministre à Paris. On nomma à sa place Michel Soutzo, un homme pensionné par la Russie. Ce Michel Soutzo avait été résident à Paris du temps de Capo d'Istrias, et lorsqu'il entendit parler alors d'une révolution contre le Président, il lui écrivit qu'il était toujours dévoué au parti russe, et qu'il ne demandait que les moyens de le servir de son mieux. Voilà l'homme que le comte d'Armansperg appela au ministère le plus important en Grèce. Sir Edmond Lyons, protesta contre cette nomination, la fit annuler, et c'est sur la foi de ce triomphe que le cabinet britannique crut le comte d'Armansperg anti-russe. Nous pouvons dire que vraiment

toutes les fois qu'il s'agit de la question grecque et turque, on n'a plus affaire qu'à l'histoire des aberrations de l'esprit humain!

Après que le comte d'Armansperg se fut débarrassé de Coletti, Métaxa reçut l'avis qu'il pouvait retourner en toute sûreté en Grèce et on le nomma ministre en Espagne. Nous n'avons pas encore appris s'il est arrivé déjà au camp de don Carlos ou à la cour de Christine. Colocotroni et tous ses compagnons furent mis en liberté, leurs familles et leurs adhérens reprirent faveur, et tandis que rien n'était fait pour remédier aux abus, ou même pour établir la perception des impôts d'une manière plus satisfaisante, on adopta une mesure qui couronna à la fois toutes les improbités publiques.

Les biens nationaux qu'on avait destinés à servir d'hypothèque aux emprunts primitifs de la Grèce furent mis aux enchères et vendus. Les ambassadeurs à Poros et l'assemblée constitutionnelle de Pronia avaient déclaré encore, avant l'arrivée de la régence, que les droits imprescriptibles des capitalistes anglais devaient nécessairement être garantis avant tous les nouveaux arrangemens financiers de la Grèce. Ces droits furent effacés par un trait de plume du comte d'Armansperg et avec la sanction apparente du gouvernement britannique; car peut-on s'imaginer quelles chances restent aux capitalistes anglais, lorsqu'il y a tant d'autres créanciers du trésor public en Grèce, dont les emprunts se sont faits avec de meilleures garanties depuis l'établissement du gouvernement royal? La dette anglaise devait avoir la priorité absolue, autrement, quand même le comte d'Armansperg aurait voulu se montrer débiteur honnête, la France et la Russie pouvaient se mettre légi-

timement en avant et demander le paiement de leurs dettes à l'exclusion des nôtre, si les finances de la Grèce se trouvaient insuffisantes, puisque c'est notre gouvernement qui avait sanctionné l'acte d'improbité publique que nous venons de signaler.

On avait pris cette mesure pour gagner de la popularité et pour fournir une occupation pacifique aux Palikares. Le résultat prouva que le comte s'était trompé dans ses calculs, et que le pays devint seulement la proie de l'anarchie et de la confusion.

Des bandes anarchiques se répandirent sur le pays, et l'on pouvait certes s'y attendre, dès que des hommes comme Colocotroni se virent récompensés au lieu d'être punis pour leur conduite perfide et révolutionnaire, et dès qu'on offrait ainsi une prime aux perturbateurs.

Ces troubles donnèrent lieu à la formation d'un comité consultatif, dans lequel six membres seulement sur vingt appartenaient au parti constitutionnel. Les autres, parmi lesquels se trouvaient les amis de Maurocordato et de Tricoupi, se déclarèrent eux-mêmes partisans russes, — tellement le comte avait réussi à détacher de nous chaque ami supposé de l'Angleterre et en faire notre ennemi ouvert et déclaré. Cette assemblée consultative correspondait entièrement au Panhellenium au moyen duquel Capo d'Istrias s'était efforcé de nationaliser la faction russe en Grèce. Il y échoua alors, mais le temps et la persévérance produisent parfois des miracles contre toute attente.

L'état de la Grèce devint tel, que le roi de Bavière vint lui-même juger de la situation du royaume de son fils; mais à quoi cela pouvait-il servir désormais?

Le parti constitutionnel est le seul ennemi de l'ascendant

russe. Or quand même le roi de Bavière, profondément prédisposé contre ce parti, eût voulu l'entendre faire le tableau de l'histoire passée de la Grèce, la finesse du comte d'Armansperg sut donner aux primats grecs si peu d'accès auprès du Roi, que sa visite ne put jeter aucune lumière sur l'état du pays. D'ailleurs, il y avait alors en Grèce de grandes difficultés financières. Le budget de 1836 prouve que les dépenses annuelles y excédaient d'un tiers les revenus déterminés par anticipation, et que les deux premières séries de l'emprunt de 60 millions se trouvaient entièrement consommées. On ne nous dit pas l'excédant des dépenses en 1835, et le financier employé par le comte d'Armansperg jouissait déjà d'une mauvaise réputation en Allemagne. Quand M. de Maurer quittait la Grèce, le trésor se trouvait dans un état bien différent, comme on peut le voir par les tableaux imprimés alors, et lorsque Coletti s'éloignait un an après, le trésor contenait encore neuf millions de drachmes.

En traçant cette peinture déplorable, on nous demandera naturellement quel sera l'avenir de la Grèce. Si les Russes occupent Constantinople, la Grèce deviendra comme de raison une simple dépendance de leur empire, la Russie possèdera trente mille marins de plus pour nous priver de notre ascendant maritime dans la Méditerranée, et par cette politique adroite et habile dont nous avons déjà vu tant d'exemples, elle enflammera contre nous l'animosité des Grecs en leur prouvant que nous avons été la vraie cause de tous les troubles de leur pays, et qu'ils avaient bien mal placé en nous leur confiance. Cette confiance, c'est encore l'amiral Ricord qui avait tâché de nous l'enlever. Il s'adressait aux constitutionnels de Hydra et de

Syra, en leur démontrant qu'il est impossible de vouloir résister à la Russie et que l'Angleterre ne pourrait, ne voudrait et n'oserait pas les soutenir. On ne le crut pas sur parole; les Grecs continuèrent de mettre en nous leur confiance, mais ils furent désappointés. Ils ont encore placé en nous leurs espérances dans mainte occasion, sans jamais avoir d'autre résultat que le désappointement. La patience a ses limites, et l'on ne se moque pas toujours impunément d'un peuple intelligent et généreux.

La susceptibilité qui distingue le caractère des Grecs sera un motif de plus pour les indisposer contre nous, qui avons tellement contribué à tous leurs malheurs par notre politique à double face, tandis qu'ils oublieront bien vite tout ce que l'ambition de la Russie leur a coûté. Nous pouvons citer à l'appui de notre assertion que, pendant que la conduite de l'agent russe en Grèce y attirait peu d'attention, les procédés de notre représentant y provoquaient les jugemens les plus amers de la part de ceux qu'il sacrifiait, et ce sentiment qui s'est dirigé alors contre un individu pourra se changer en rancune et haine contre toute la nation anglaise, une fois que son gouvernement a donné sa pleine approbation et a assumé sur lui toute la responsabilité des actes de son agent.

OBSERVATIONS

SUR LE TRAITÉ D'UNKIAR SKELESSI.

Nous félicitons lord Ponsonby du triomphe signalé qu'il a obtenu à Constantinople par le renvoi d'Akif-Effendi. Nous avons eu la conviction que Sa Seigneurie obtiendrait le succès de sa demande, en y persévérant, car le Sultan lui-même avait déjà, il y a dix mois, voulu se défaire de son ministre pensionné par la Russie, et s'il n'y est pas alors parvenu, c'est qu'il ne pouvait soutenir tout seul la lutte contre l'ascendant exercé par l'envoyé russe sur le Divan.

Nous avons entendu soutenir que la réparation exigée par lord Ponsonby était hors de proportion avec l'offense qui l'avait motivée. Mais toute autre satisfaction, excepté le renvoi du Reis-Effendi, aurait paru aux yeux des Turcs eux-mêmes insuffisante pour une violation si inouïe des traités.

Il faut observer que les traités des puissances européennes avec la Porte contiennent la garantie expresse, que les sujets européens ne seront point sous la juridiction des tribunaux turcs. Cette disposition est en harmonie avec le système administratif chez ce peuple. En faisant la conquête des différentes provinces de leur empire, les Turcs permettaient toujours aux sujets conquis de conserver les lois auxquelles ils étaient accoutumés, et d'obéir à des fonctionnaires nommés chez eux selon les formes et les usages reçus; c'est là le principe qui se soutient jusqu'à ce

jour en Turquie, quoique par suite des complications résultant des intrigues de la Russie parmi les sujets de la Porte, ce principe ait reçu, dans les derniers temps, occasionnellement quelques atteintes.

Depuis que les puissances européennes ont songé à établir des relations suivies avec la Porte, la base de leurs traités consistait dans la stipulation, que les européens résidant en Turquie seraient gouvernés par les lois de leur pays et jugés par des fonctionnaires nommés par leurs propres souverains. Cela correspondait aux habitudes et au système de la Porte, et satisfaisait en même temps aux principes d'hospitalité qui forment le fondement des relations internationales chez les Turcs. Lors donc qu'Akif-Effendi refusa de relâcher M. Churchill à la demande de notre ambassadeur, il ne violait pas seulement ouvertement les traités qui existent entre l'Angleterre et le Sultan, il agissait encore d'une manière parfaitement non turque, et qui, si on l'eût tolérée, aurait fourni bientôt un précédent en vertu duquel la Russie aurait pu, à son gré, brouiller le Sultan avec chaque puissance européeune.

Mais le succès de lord Ponsonby ne doit être considéré que comme moyen pour arriver à un but [1]. Aussi long-

[1] Nous sommes étonnés que le *Morning Herald* qui, en général, est si bien informé et porte un jugement si sain sur les questions de notre politique étrangère, ait mêlé ici une politique de parti à une question si importante et si purement nationale. Nous n'hésitons pas à croire que le renvoi d'Akif-Effendi ne soit dû entièrement à l'énergie de lord Ponsonby, quoique nous voyions également qu'il ne convient pas à la Russie de faire connaître le cas tel qu'il est, et c'est pour cela qu'elle s'efforce par tous les moyens indirects en son pouvoir de représenter les choses autrement, même sur les lieux, à Péra.

temps que la Turquie restera dans son état actuel de dépendance à l'égard de la Russie, cette dernière conservera le même pouvoir sur les fonctionnaires de la Porte, les obligera à coopérer à ses volontés, et ils ne pourront s'y opposer efficacement avant que Constantinople soit garanti contre les menaces continuelles au moyen desquelles la Russie résout toutes les difficultés et fortifie toutes les mesures qui tendent à la destruction de la Porte, avant qu'on anéantisse le traité qui lie aujourd'hui la Turquie à la Russie, comme l'esclave est lié à son maître.

On s'est généralement imaginé que tout le poids du traité d'Unkiar Skelessi se trouve dans l'article séparé et secret, attaché à ce traité.

Cet article a comme de raison son importance, car le fait seul d'un engagement secret contracté entre deux États a dès long-temps été considéré dans la pratique comme un acte d'hostilité envers les autres puissances dont il peut concerner les intérêts. L'article secret en question équivaut à une déclaration de guerre que la Russie a forcé la Porte de partager contre l'Angleterre et la France, qui lui firent en vain leurs remontrances.

Nous croyons, toutefois, que l'importance beaucoup trop grande qu'on a donnée à cet article a trop détourné l'opinion publique des autres points plus graves encore du traité en lui-même, et que c'est ainsi seulement qu'on est parvenu à le considérer comme lettre-morte pendant que la guerre n'est pas encore formellement déclarée entre la Russie et les autres puissances européennes. — Nous disons *formellement*, car c'est notre avis, qu'à toute autre époque de l'histoire, les actes réitérés de la Russie auraient déjà été envisagés comme de franches hostilités.

Le préambule du traité dit : « l'Empereur de toutes les Russies et l'Empereur des Ottomans ont résolu *d'étendre* et de fortifier la parfaite amitié et la *confiance* qui régnent entre eux, par la conclusion d'un traité *d'alliance défensive.* »

La nécessité d'une alliance défensive n'aurait pu résulter que du danger réel ou prétendu d'une attaque domestique ou étrangère. Or, comme aucun danger réel ne semble pouvoir menacer la Turquie de la part d'aucune puissance européenne, si ce n'est de la Russie elle-même, cette dernière a dû faire accroire au Sultan que c'est l'Angleterre qui est cette puissance hostile, puisqu'elle a témoigné de l'indifférence pour son salut et lui a refusé des secours contre un traître et un rebelle, qui recevait en même temps un appui moral de la part de l'Angleterre par la présence de son agent diplomatique en Égypte.

C'est ainsi que nous sommes devenus un instrument entre les mains de la Russie, et que nous lui avons fait obtenir une position et une influence, qu'autrement ses armes, sa puissance et ses millions, ne lui auraient jamais encore procurées.

Certes, c'est bien à l'empereur de Russie à dire : « Dorénavant, il n'y aura plus de guerre entre la Russie et la Turquie ! »

Le premier article du traité est de la teneur suivante : « Il y aura à jamais paix, amitié et alliance entre Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et Sa Majesté l'Empereur des Ottomans, leurs empires et leurs sujets, tant sur terre que sur mer. Cette alliance ayant uniquement pour objet la défense commune de leurs États contre *tout empiétement;* leurs Majestés promettent de s'entendre *sans*

réserve sur tous les objets qui concernent leur *tranquillité* et sûreté respectives, et de se prêter *à cet effet, mutuellement*, des secours matériels et l'assistance la plus efficace. »

Nous considérons cet article comme le plus important dans tout le traité.

Il donne à la Russie le droit d'entretenir avec la Porte des communications *sans réserve* sur tous les objets que l'envoyé russe croira pouvoir concerner la tranquillité et la sûreté, soit de la Turquie, soit de la Russie, ou bien se rattacher aux relations intérieures ou extérieures de la Porte; et à moins que celle-ci ne s'explique franchement vis-à-vis de l'envoyé, sur chaque point, il ne pourra plus être dit qu'on *s'entend*. Or, la moindre *réserve* de la part du Divan vis-à-vis de la Russie, que son ministre interprèterait comme dangereuse pour la tranquillité de la Turquie, équivaudrait de fait à une infraction au traité d'alliance et à un motif d'hostilité.

Par ce traité d'Unkiar Skelessi, la Russie réclame pour elle le droit d'intervenir dans tout ce qu'elle prétend pouvoir concerner la tranquillité de la Turquie; elle doit donc y décider virtuellement du choix et du renvoi des ministres, des ambassadeurs, des amiraux et des généraux. Toute la diplomatie turque doit se diriger d'après les conseils de la Russie. Les relations entre la Sublime Porte et ses dépendances, soit principautés chrétiennes, soit provinces et pachalics mulsumans d'Égypte, de Syrie, de Tunis et de Tripoli, doivent être conduites selon les ordres de la Russie, qui de plus doit y exercer son contrôle sur l'administration de l'intérieur et des finances, aussi bien que sur les affaires des diverses croyances religieuses; autrement, un prétexte

se présentera bien vite au cabinet de Saint-Pétersbourg pour s'emparer de Constantinople, puisque le Sultan aura manqué à ses engagemens. Nous voyons ainsi que ce traité, dans toute son étendue, est loin d'être une lettre morte, même avant que les projets de la Russie soient suffisamment mûris, et qu'en même temps il renferme précisement le principe de vie qui hâte la maturité de ces projets.

C'est ainsi que la Russie, après avoir atteint le but auquel elle avait visé si long-temps, de placer la nation arménienne sous la dépendance religieuse d'un patriarche résident dans une de ses provinces, n'a réussi qu'à gagner *un seul* des objets pour lesquels on a conçu le traité d'Unkiar Skelessi.

Lorsqu'elle força la Porte à mettre à mort ces jeunes officiers, qui regardaient une décoration russe comme un emblème de honte et d'humiliation, elle ne fit qu'atteindre de nouveau *un autre* objet du traité, qui consistait à détruire tous les sentimens de nationalité,auquel le Sultan a dû jusqu'à ce jour la stabilité de son trône.

De fait, chaque démarche officielle de la Porte, inclusivement jusqu'à l'outrage commis envers M. Churchill par le Reis-Effendi fournissait une nouvelle preuve que le traité d'Unkiar Skelessi n'était pas une lettre morte. Ce dernier outrage ne doit point être considéré sous un point de vue isolé. Le Reis-Effendi avait empiété à plusieurs reprises sur les priviléges dont jouissaient les Anglais à Constantinople, d'où il devient évident que cette insulte, accidentelle par son origine, faisait cependant part d'un système que la Russie encourageait le Divan à soutenir, pour essayer jusqu'où irait notre longanimité, pour rendre notre puis-

sance également méprisable aux yeux des Turcs et aux yeux des diplomates européens à Constantinople, pour produire enfin une désaffection entre les Turcs et les Anglais résidant dans cette ville ; désaffection qui ne pouvait ne pas réagir sur l'opinion publique en Angleterre.

L'article dont nous parlons est l'instrument le plus complet que l'esprit humain ait pu inventer pour permettre à un État d'exercer la domination suprême sur les destinées d'un autre. Il donne à la Russie le pouvoir de fomenter des troubles intérieurs en Turquie par le moyen le plus odieux, c'est-à-dire par l'intervention étrangère, et de plonger ce pays dans la guerre civile, l'anarchie et la collision avec les autres puissances, dès qu'il plaira à l'Autocrate de se faire appeler au secours du Sultan, comme ami, protecteur et allié, et de lui prouver cette amitié et cette confiance, avec lesquelles Cortez soutenait jadis la dignité et *l'indépendance* de l'infortuné Montezuma.

Nous n'avons cependant touché encore qu'au premier article du traité.

Le second stipule que, non seulement le traité d'Andrinople et la convention de Saint-Pétersbourg du 14 avril 1830, mais aussi les arrangemens relatifs à la Grèce, conclus à Constantinople le 21 juillet 1832, sont confirmés dans toute leur teneur par le présent traité d'alliance défensive, comme s'ils y étaient insérés mot pour mot.

Ainsi tous les arrangemens qui restent à être concertés entre la Grèce et la Turquie, résultant des délais dans la délimitation des frontières ou ayant rapport au droit d'émigration et à la vente respective des propriétés turques et grecques, doivent dépendre désormais de la manière dont la Russie et la Porte *s'entendront sans réserve*, et la

Russie s'assure par là jusqu'au dernier moment la direction de la quadruple alliance du 7 mai, et peut continuer à faire de l'Angleterre, de la France, de la Bavière et de la Grèce, de simples instrumens pour favoriser ses vues et ses empiétemens en Orient.

Le troisième article dit : « Dans le cas où les circonstances (provenant comme de raison des actes de l'envoyé russe) qui pourraient déterminer de nouveau la Sublime Porte à réclamer l'assistance navale et militaire de la Russie, viendraient à se présenter, l'Empereur promet de fournir, par terre et par mer, autant de troupes et de forces *que les deux hautes parties contractantes* le jugeraient nécessaire. » On ne fournira donc pas ce que *la Turquie*, mais ce que *les deux hautes parties contractantes* jugeront nécessaire, c'est-à-dire ce que la Russie, agissant envers la Turquie selon la teneur compulsive du traité, *et après s'être entendu avec elle sans réserve,* aura décidé. Cette seule circonstance, que la Russie aura à prononcer sur le nombre des forces à envoyer en Turquie, prouve déjà évidemment que c'est la Russie qui a dicté le traité. L'article se termine ainsi : « D'après cela il est convenu, qu'en ce cas les forces de terre et de mer dont la Sublime Porte réclamerait le secours seront tenues à sa disposition. »

Par cette clause, la Russie obtient un prétexte convenable pour tenir une flotte et une armée dans le voisinage de Constantinople, afin d'être en état *d'occuper promptement la capitale,* lorsqu'une des occurrences se présenterait, qu'elle est toujours en mesure de faire naître *en temps opportun.*

Nous appelons maintenant l'attention de nos lecteurs sur

l'article séparé et secret ; mais nous les prions d'observer avant tout les faits suivans : le traité patent et l'article séparé et secret portent la même date ; ils ont été communiqués ensemble au gouvernement britannique par l'ambassadeur russe à Londres. Cela n'eut lieu cependant que six mois après leur ratification, l'Empereur s'étant aperçu dans l'intervalle que ses augustes alliés se soumettraient à toute insulte qu'il se permettrait à leur égard.

En vertu d'une des clauses du premier article du traité patent, qui dit que « cette alliance ayant uniquement pour objet la défense commune de leurs États contre tout empiétement, Leurs Majestés promettent de s'entendre sans réserve sur tous les objets qui concernent leur tranquillité et leur sûreté respectives, et de se prêter à cet effet mutuellement des secours matériels et l'assistance la plus efficace ; » — les deux hautes parties contractantes avaient réciproquement à se fournir des secours matériels et efficaces pour se garantir la tranquille possession de leurs États. Cependant, voyons ce que dit l'article séparé : « Comme Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, voulant épargner à la Sublime Porte Ottomane la charge et les embarras qui résulteraient pour elle de la prestation d'un secours matériel, ne demandera pas ce secours, si les circonstances mettaient la Sublime Porte dans l'obligation de le fournir ; la Sublime Porte Ottomane, à la place du secours qu'elle doit prêter au besoin, d'après le principe de réciprocité du traité patent, devra borner son action en faveur de la cour impériale de Russie à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous un prétexte quelconque. »

La raison principale, qui fait qu'on a si complétement

méconnu la portée de ce traité, consiste dans l'idée qui s'est formée très généralement en Europe, et même chez notre gouvernement, que ce traité n'aurait d'efficacité qu'en temps de guerre.

Mais son texte ne fait pas même allusion au mot de guerre. Le secours que la Turquie est tenue de fournir doit être fourni, *au besoin*, c'est-à-dire dans le cas où des circonstances quelconques porteraient la Russie à juger nécessaire la clôture des Dardanelles, circonstances qu'il est en son pouvoir de provoquer à tout instant.

Nous trouvons absolument impossible d'exposer dans les limites d'un seul article tous les modes infinis par lesquels ce traité donne à la Russie le pouvoir d'exercer un contrôle nuisible sur l'Angleterre, sans que le mot de guerre soit même mentionné, excepté comme une chose que l'Angleterre doit éviter.

Mais supposons pour un moment que, soit par malentendu fortuit, soit par suite d'intrigues russes, notre commerce ou notre pavillon éprouve quelque insulte de la part des autorités turques dans l'Euxin, le Bosphore ou les Dardanelles, et que l'Angleterre n'obtienne pas réparation par des moyens amiables, à quelles mesures pourra-t-elle recourir dans ce cas? Il ne dépendra que de l'ambassadeur russe de voir dans nos demandes de réparation une apparence d'hostilité, et alors il exercera son droit d'intervention, il fera venir « les secours matériels, » et l'occupation de Constantinople en sera le résultat.

La raison par laquelle nous avons obtenu satisfaction de l'outrage commis envers M. Churchill ne consiste que dans ce que les plans de la Russie ne se trouvent point suffisamment mûrs, et dans la circonstance que la haine

des Russes survit encore chez les populations turques. Le Sultan espère pouvoir secouer son joug à l'aide de l'Angleterre. Mais, dès qu'une armée d'occupation ne courra plus le risque d'être exterminée par la haine nationale, on trouvera aisément l'occasion de l'envoyer à Constantinople, puisque le droit de l'y envoyer se trouve déjà établi dans le traité d'Unkiar Skelessi. La seule chose qui rend ce traité lettre morte jusqu'à un certain degré, c'est la nationalité des Turcs.

Maintenant supposez que la Russie fasse du tort à notre commerce, eh bien! au lieu de nous donner satisfaction, elle nous fermera les Dardanelles par son traité.

Prenons un autre exemple. La Russie guerroie contre des populations indépendantes habitant les bords de la mer Noire, elle bloque leurs côtes; l'Angleterre ne reconnaît pas ce blocus. Si un navire anglais est coulé à fond en faisant ce commerce, obtiendrons-nous une réparation ou non?

Des complications infinies peuvent s'élever par suite de nos rapports avec ces diverses populations des côtes de la mer Noire, et comment, dans chaque cas particulier, l'Angleterre parviendra-t-elle à protéger les intérêts de ses sujets? Certes ce n'est que par la présence de ses vaisseaux de guerre dans la mer Noire qu'elle pourra prévenir les insultes et les dommages de son commerce. L'absence de la flotte britannique dans ces parages, au moment où les intérêts anglais s'y trouvent menacés, est le meilleur commentaire pratique du traité d'Unkiar Skelessi. L'historien de la cour de Russie, Karamsin, traçant un rapide tableau de la politique de son pays, explique admirablement le traité dont nous nous sommes occupés, en nous montrant

ce que signifient les mots de paix, confiance et amitié dans la bouche de l'autocrate moscovite.

« Rien ne varie dans le caractère et les vues de notre politique étrangère. Nous tâchons d'être partout en paix et de faire nos acquisitions sans guerre en nous tenant toujours sur la défensive. Nous ne nous fions pas à l'amitié de ceux dont les intérêts ne sont pas d'accord avec les nôtres, et nous ne perdons pas l'occasion de leur nuire sans violer ostensiblement les traités. »

TRAITÉ D'UNKIAR SKELESSI.

(Copie communiquée au gouvernement britannique par le prince de Lieven, le 16 janvier 1834, et déposée sur le bureau de la Chambre des Communes, d'après le désir exprimé par son adresse, votée le 19 février 1836.)

Au nom de Dieu tout puissant.

Sa Majesté Impériale le très haut et très puissant Empereur et Autocrate de toutes les Russies, et Sa Hautesse le très haut et très puissant Empereur des Ottomans, également animés du sincère désir de maintenir le système de paix et de bonne harmonie heureusement établi entre les deux empires, ont résolu d'étendre et de fortifier la parfaite amitié et la confiance qui règnent entre eux, par la conclusion d'un Traité d'alliance défensive.

En conséquence, Leurs Majestés ont choisi et nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, les très excellens et très honorables le seigneur Alexis comte Orloff, son ambassadeur extraordinaire près la Sublime Porte Ottomane, etc., etc.; et le seigneur Apollinaire Bouteneff, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Sublime Porte Ottomane, etc., etc., etc.

Et Sa Hautesse le sultan des Ottomans, le très illustre et très excellent, le plus ancien de ses visirs, Hosrew Mehmet-Pacha, Seraskier, commandant en chef des troupes de

ligne régulières, et gouverneur général de Constantinople, etc., etc.; les très excellens et très honorables Ferzi Akhmet-Pacha, mouchir, et commandant de la garde de Sa Hautesse, etc., etc.; et Hadji Mehmet Akif-Effendi, reis-effendi actuel, etc., etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivans :

ARTICLE 1er. Il y aura à jamais paix, amitié et alliance entre Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et Sa Hautesse l'Empereur des Ottomans, leurs empires et leurs sujets, tant sur terre que sur mer. Cette alliance ayant uniquement pour objet la défense commune de leurs États contre tout empiétement, Leurs Majestés promettent de s'entendre sans réserve sur tous les objets qui concernent leurs tranquillité et sûreté respectives, et de se prêter à cet effet, mutuellement, des secours matériels et l'assistance la plus efficace.

ART. 2. Le traité de paix conclu à Andrinople le 2 septembre 1829, ainsi que tous les autres traités qui y sont compris, de même aussi la convention signée à Saint-Pétersbourg le 14 avril 1830, et l'arrangement conclu à Constantinople les 9 et 21 juillet 1832, relatif à la Grèce, sont confirmés dans toute leur teneur par le présent traité d'alliance défensive, comme si lesdites transactions y avaient été insérées mot pour mot.

ART. 3. En conséquence du principe de conservation et de défense mutuelle, qui sert de base au présent traité d'alliance, et par suite du plus sincère désir d'assurer la durée, le maintien et l'entière indépendance de la Sublime Porte, Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, dans

le cas où les circonstances, qui pourraient déterminer de nouveau la Sublime Porte à réclamer l'assistance navale et militaire de la Russie, venaient à se présenter, quoique ce cas ne soit nullement à prévoir, s'il plaît à Dieu, promet de fournir, par terre et par mer, autant de troupes et de forces que les deux hautes parties contractantes le jugeraient nécessaire. D'après cela, il est convenu qu'en ce cas les forces de terre et de mer dont la Sublime Porte réclamerait le secours seront tenues à sa disposition.

ART. 4. Selon ce qui a été dit plus haut, dans le cas où l'une des deux puissances aura réclamé l'assistance de l'autre, les frais seuls d'approvisionnement pour les forces de terre et de mer qui seraient fournies, tomberont à la charge de la puissance qui aura demandé le secours.

ART. 5. Quoique les deux hautes parties contractantes soient sincèrement intentionnées de maintenir cet engagement jusqu'au terme le plus éloigné, comme il se pourrait que dans la suite les circonstances exigeassent qu'il fût apporté quelques changemens à ce traité, on est convenu de fixer sa durée à huit ans, à dater du jour de l'échange des ratifications impériales. Les deux parties, avant l'expiration de ce terme, se concerteront, suivant l'état où seront les choses à cette époque, sur le renouvellement dudit traité.

ART. 6. Le présent traité d'alliance défensive sera ratifié par les deux hautes parties contractantes, et les ratifications en seront échangées à Constantinople dans le terme de deux mois, ou plus tôt si faire se peut.

Le présent instrument, contenant six articles, et auquel il sera mis la dernière main par l'échange des ratifications respectives, ayant été arrêté entre nous, nous l'avons signé

et scellé de nos pleins pouvoirs, et délivré en échange contre un autre pareil entre les mains des plénipotentiaires de la Sublime Porte Ottomane.

Fait à Constantinople, le $\frac{\text{26 juin}}{\text{8 juillet}}$ l'an 1833 (le 20 de la lune de Safer, l'an 1249 de l'Hégire.)

Signé, Comte ALEXIS ORLOFF (L. S.);
A. BOUTENEFF (L. S.).

ARTICLE SÉPARÉ DU TRAITÉ D'ALLIANCE.

En vertu d'une des clauses de l'article 1er du traité patent d'alliance défensive conclu entre la cour impériale de Russie et la Sublime Porte, les deux hautes parties contractantes sont tenues de se prêter mutuellement des secours matériels et l'assistance la plus efficace pour la sûreté de leurs États respectifs. Néanmoins, comme Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, voulant épargner à la Sublime Porte Ottomane la charge et les embarras qui résulteraient pour elle de la prestation d'un secours matériel, ne demandera pas ce secours si les circonstances mettaient la Sublime Porte dans l'obligation de le fournir, la Sublime Porte Ottomane, à la place du secours qu'elle doit prêter au besoin, d'après le principe de réciprocité du traité patent, devra borner son action en faveur de la cour impériale de Russie à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous un prétexte quelconque.

Le présent article séparé et secret aura la même force

et valeur que s'il était inséré mot à mot dans le traité d'alliance de ce jour.

Fait à Constantinople, le $\frac{26 \text{ juin}}{8 \text{ juillet}}$ l'an mil huit cent trente-trois; le 20 de la lune de Safer, l'an 1249 de l'Hégire.

Signé, Comte ALEXIS ORLOFF (L. S.);
A. BOUTENEFF (L. S.).

RELATIONS DIPLOMATIQUES

DE LA RUSSIE AVEC LA COUR DE PÉKIN.

(*Deuxième partie.*)

Pendant le Congrès, qui dura un temps considérable, le comte Sawa Wladislawitsch s'occupa de donner une bonne organisation aux Mongols sujets russes, habitant au sud et à l'est du lac Baikal. Parmi les membres de son conseil se trouvaient plusieurs chefs des Mongoles et des Bouriates, qui, possédant une parfaite connaissance du pays, furent très utiles dans les discussions sur la démarcation des frontières. Les lieux de demeure des Mongols russes n'avaient pas été jusqu'à cette époque suffisamment fixes, et la surveillance nécessaire n'avait pas été encore convenablement établie à l'égard de différentes tribus. Les chefs des tribus Toongol, Sarkol, Khori et Bodgorodskoi furent anoblis pour les services rendus durant le Congrès. Ils reçurent aussi des pensions annuelles pour eux et pour leurs descendans. D'autres chefs furent faits membres des tribunaux de provinces, et on leur confia une juridiction sur leurs sujets. Chaque tribu reçut un drapeau qu'on déployait dans les occasions solennelles et à la revue générale. Les anciens parmi les Bouriates, c'est-à-dire les Taichi, Dzaisang, Chuklinge et Dzasohl, prêtèrent un nouveau serment et se virent obligés de remettre ponctuellement à la Russie le tribut de leurs sujets, et d'entretenir, en proportion de la force numérique de leurs tribus, un

certain nombre d'hommes armés pour la garde des frontières. Chaque poste avancé de cette cavalerie fut mis sous le commandement d'un militaire russe subalterne.

La chancellerie des frontières, composée du nombre nécessaire de juges, fut établie à Selenginsk; c'est de cet endroit que les courriers devaient être expédiés pour Ourga et Pékin. A neuf werstes de Selenginsk, sur les bords du Tchikoi, on construisit le petit fort de Strelka avec une église dédiée à Saint-Pierre et à Saint-Paul. Cette place, où les marchandises destinées pour les caravanes peuvent arriver par eau, devint le dépôt principal, et on y érigea la maison des douanes pour le commerce avec la Chine.

Dès que le Congrès des frontières, qui avait duré depuis le 10 août 1727 jusqu'au 21 octobre de la même année, eut achevé ses travaux, et dès que le nouveau traité se trouva signé, une caravane composée de deux cent cinq personnes fut envoyée de suite à Pékin sous la direction d'un agent nommé Lange.

L'année suivante, on établit la première maison de garde russe près de la rivière Kiachta, qui prend sa source dans un pays montagneux et boisé, à vingt-six werstes au sud de la Selenga, et coule vers la Mongolie dans une direction méridionale. Ce fort reçut le nom de Troïtzkoi Sawsk Krepost, d'après le titre de son église et le nom du comte Sawa. On l'appelle aussi tout simplement Kiachta. Par le traité on avait fixé la frontière et le siége du commerce à la distance de trois werstes de Troïtzkoi, dans une vallée traversée par le cours de la Kiachta. C'est là qu'on a érigé les colonnes limitrophes, auprès desquelles furent placés les entrepôts de commerce, des deux côtés et tout près de la

frontière, à la distance de cent vingt toises l'un de l'autre. Sur la colonne chinoise, on lit l'inscription suivante :

Mai

ye Khôdaï

tchhu ba,

ce qui signifie « Place de Commerce. » Au centre de l'entrepôt russe, qui, comme celui des chinois, est de forme carrée, se trouve le bazar bâti en bois au milieu duquel existe une chapelle en pierre. A l'est s'élève une église russe, et au midi, près de la porte de la Chine, se trouvent les barraques, la grande maison de garde et l'habitation du commandant. Cette place est entourée de chevaux de frise, et au milieu de chacun des côtés du carré il y a une porte surmontée d'une cloche. Les cosaques destinés au service des frontières demeurent avec leurs familles hors de l'enceinte de la place. Dans leur petit faubourg, qui est entouré aussi de chevaux de frise, on trouve le dépôt impérial de rhubarbe, différens bureaux, une chancellerie, une maison de garde et trois chapelles.

Le fort de Troïtzkoi Sawsk, situé dans une position plus élevée, contient un entrepôt de marchandises et une église, le tout entouré de chevaux de frise. La chancellerie et la douane, transférées ici postérieurement de Saint-Pierre-et-Paul ou Strelka, sont près des portes de l'église. La maison du directeur des douanes et du commerce se trouve vis-à-vis. Le chemin qui y conduit est garni des deux côtés d'un parapet assez élevé; il traverse une petite rivière : le pont est garni de chevaux de frise qu'on lève pour laisser passer les voitures. Une sentinelle y est toujours placée. Les marchandises et les voyageurs qui vont à la frontière ou qui

en viennent sont obligés de passer par cette espèce de porte. La maison de garde est sur sa gauche, et une autre grande église sur sa droite. De cet endroit, le chemin qui conduit à la frontière chinoise tourne au midi, à droite de cette route on voit un long bâtiment qui renferme la chancellerie des affaires de la frontière, à côté est la résidence du commandant de la frontière. Kiachta a une population considérable; les rues y sont larges, et les maisons, quoique bâties en bois, sont très propres. La foule des commerçans avec leurs domestiques, la garnison, les cosaques des frontières, rendent cette petite ville fort animée. Parmi les habitans il y a des marchands de Moscou, de Koursk, de Casan, de la Sibérie, des Boukhares, des Bouriates, des Mongols, des Eleutes, des Toungouzes, et des gens appartenant à d'autres peuples encore qui s'y rendent dans l'intérêt du commerce. Un faubourg, en dehors de la porte Nord-Ouest est destiné aux commerçans voyageurs et particulièrement aux Mongols russes, qui y amènent habituellement leur bétail pour l'échanger contre des marchandises. Un grand nombre de ces derniers campent sous des tentes faites de peaux. Ils ont des courtiers de commerce choisis parmi les leurs. Ils s'engagent souvent par cinquantaines, et contre une solde annuelle, au service des frontières à la place des Cosaques. Les environs de Kiachta sont boisés et abondent en sources et prairies. Les paysans russes font des profits considérables à transporter des marchandises à Kiachta, où ils échangent des fourrures, des peaux et du suif, contre les produits chinois.

Nous voyons ainsi que la Kiachta supérieure est d'une beaucoup plus grande importance que la Kiachta moyenne et inférieure. Dans ces deux dernières on ne fait que des

échanges en bloc et en toute hâte. Après qu'on a conclu ces marchés, on conduit de suite les marchandises destinées pour la Russie à Kiachta supérieure, où elles subissent l'examen de la douane, et d'où on les expédie pour leur destination. A droite et à gauche de la colonne russe qui marque la frontière, s'élève une rangée de chevaux de frise qui s'étend à la distance de quelques lieues à travers les montagnes et les vallées. Sa destination est d'empêcher que le bétail, dont les Mongols russes vendent une grande quantité aux chinois, ne retourne aux lieux d'où il est venu.

La ville et l'entrepôt chinois s'appelle *Mai mai Tchin*, ou ville de commerce. Cette place, qui forme un carré, comme Kiachta, est plus grande que ce dernier endroit. Toute la ville est entourée d'une palissade, enclose encore d'une haie bien fermée. Les portes du côté de la Russie sont masquées par de grands écrans en planches sous la forme d'un immense éventail, sur lequel on lit le mot « Fou, » qui veut dire bonheur.

Les Chinois croient que ces écrans détruisent l'action de toute influence nuisible et même de toutes les malédictions que les Russes pourraient vouloir appeler sur eux. Cette idée leur est venue de la doctrine dite *fung choui*. Il y a des maisons de garde aux quatre coins de la ville, et une cinquième du côté du nord, entre Mai mai Tchin et l'entrepôt russe. Cette dernière maison sert à garder l'immense nombre de charrettes à deux roues servant aux Russes de transport pour leurs marchandises en dépôt.

Les Chinois ont beaucoup de jardins, où ils cultivent les légumes, sans lesquels ils ne peuvent vivre. La petite rivière porte deux ponts, près de chacun desquels il y a

un puits rempli de bonne eau, l'eau de la riviére étant trop trouble pour pouvoir servir. Les rues sont larges et conduisent aux portes, divisant ainsi la ville en carrés réguliers. Au centre, où les deux rues principales se croisent, s'élève une tour assez haute, bordée d'un vestibule dans lequel on affiche les ordres du commandant. Ces ordres sont écrits généralement en caractères de grande dimension et collés sur des tableaux, qui se trouvent exposés aussi dans les autres parties de la ville. Quatre escaliers, partant des quatre coins de la tour, conduisent à son sommet. Des clochettes de pièces de verre et de métal sont suspendues aux bords de la toiture, et, selon le souffle des vents, produisent des sons qui plaisent infiniment aux Chinois.

Les maisons tiennent l'une à l'autre, et n'ont que rarement des fenêtres sur la rue. La porte principale de chaque maison conduit à une cour, autour de laquelle se trouvent les appartemens, la cuisine, les magasins et autres bâtimens. Tout est construit dans le style chinois, en terre glaise, qui forme des murs solides, mais ne préserve pas de l'humidité. On lit généralement sur la porte extérieure le nom du propriétaire, l'indication allégorique de la nature du contenu de sa boutique, et une inscription qui signifie « bonheur » ou « longue vie. » Les maisons et les treillages qui donnent sur la cour sont peints en couleurs vives. En entrant, vous êtes reçu à la porte par le maître de la maison et ses gens, qui écartent de vous les énormes chiens de basse-cour, prêts à mettre en pièces tous ceux qu'ils ne connaissent pas. On conduit l'étranger dans la pièce de réception, où on lui offre du thé, des confitures, des fruits et du tabac. Presque tous les appartemens sont

vernis à l'intérieur ou tapissés de papier peint ou imprimé. Il y a une ouverture dans le toit pour renouveler constamment l'air dans les chambres. Les fenêtres des Chinois se composent comme les nôtres, d'un châssis à compartimens; mais, au lieu de verre, on n'y voit que du papier blanc. Au milieu de la croisée, se trouve un petit carré en mica (ou verre de Sibérie), moins pour donner du jour à l'appartement que pour voir ce qui se passe au dehors. Les fenêtres chinoises jettent assez de lumière, parce que le papier qu'on y emploie est très fin. Au dehors elles sont protégées par une saillie considérable du toit, qui empêche la pluie et la neige de les endommager. Les rues et les cours sont remarquables par une propreté digne des Hollandais mêmes. L'amour de l'ordre et des dispositions soigneuses distinguent les Chinois de tous les autres peuples qui font le commerce à Kiachta; ils sont en même temps plus fins et plus rusés que les Juifs en Europe, et les Arméniens dans l'Asie mahométane. Les Chinois qui viennent à Kiachta sont tous des districts septentrionaux des provinces Pe Tchi li et Chan si. Ils paient à leur gouvernement un droit pour la permission de faire le commerce avec les Russes. Les Chinois qui résident à Kiachta ne peuvent pas y avoir leur femmes. La plupart d'entre eux n'ont que des jeunes gens à leur service. Quelques-uns d'entre les riches ont des maîtresses mongoles qui vivent sous des tentes de peau hors de la ville. Presque tous les marchands chinois parlent le mongol, qu'ils apprennent dans leur voyage depuis Pékin jusqu'à la frontière. Quelques-uns savent suffisamment le russe pour traiter leurs affaires sans avoir besoin d'interprète; leur prononciation est souvent peu intelligible; mais cette connaissance imparfaite leur donne toujours de grands avan-

tages sur les marchands russes, qui n'apprennent jamais le chinois.

A gauche de la porte méridionale de Mai Mai Tchin, se trouve la résidence du commandant mantschou ou du dzargotchi (arbitre). Dans la cour de sa maison, il y a un corps-de-garde qui contient de cinquante à cent Mongols armés. Ces commandans ne sont pas toujours du même rang, et le temps de leur résidence n'est pas toujours le même. Près de la maison du dzargotchi, on voit deux temples magnifiques, dont l'un est dédié à Gesur-Khan, nom mongol d'un héros qui vivait au temps de san Koue ou des trois royaumes, entre lesquels la Chine fut divisée au commencement du troisième siècle de notre ère. Selon les traditions mongoles, Gesur-Khan était du pays Khoukhou noor, situé entre le Thibet et la province Chensi. Les Chinois disent qu'il était de la ville de Kiai-Liang, située à l'est de la rivière Jaune. Son nom chinois était Kouan-yu ou Kouan-yun Tchang. Il était général de l'armée de Lieou pei, qui se révolta en l'an 199 contre l'empereur Hian ti. L'année suivante, Kouan yu fut fait prisonnier dans la ville de Hia pei, où il commandait, et qui fut prise pas le célèbre Thsao tsao. Il entra au service de ce dernier. A la bataille de Pe ma, où Thsaoo tsao défit d'autres rebelles, Kouan yu accomplit des prodiges de valeur; il tua de sa main Yan lian, et décida ainsi du sort de cette mémorable journée. Thsao tsao, qui estimait Kouan yu infiniment, fit tout son possible pour l'attacher à sa personne; mais celui-ci préféra rester fidèle à Lieou pei, et retourna auprès de son ancien maître. Il lui gagna plusieurs autres batailles, et son courage fut incomparable jusqu'en l'an 220, où il tomba entre les mains de Sun-

Kiun, qui le fit mettre à mort avec son fils et d'autres généraux.

Les Chinois croient qu'il n'est pas mort, mais qu'il est monté au ciel, où il occupe une place parmi les demi-dieux. Les Mandschous, qui règnent aujourd'hui en Chine, considèrent Kouan-yu comme l'esprit tutélaire de leur dynastie. Ils lui ont donné le titre d'honneur Kouan-mafa ta houang ti, ce qui signifie l'ancêtre Kouan, le grand et auguste Empereur. En chinois on l'appelle Kouan ching ti kiun.

Communément on le représente assis, ayant son fils Kouan ping debout à sa gauche, et un écuyer à sa droite. On lui donne un visage basané ou presque noir.

En entrant dans le temple, vous y voyez d'abord un autel recouvert d'une belle soierie jaune, sur laquelle sont placés des fruits, des mets et des confitures, avec une tablette portant l'inscription suivante : « Thai thsing tang thai houang ti wan wan nian; » ce qui veut dire : « Au grand et sublime Empereur régnant dans le Tai thsing dix mille fois dix mille ans. Ce temple est fréquenté seulement par les Chinois. Il contient des images difformes de demi-dieux et de démons auxquels on offre tous les jours des sacrifices et des alimens. Les Mongols, quoique possédant des livres qui traitent de l'histoire de Gesur-Khan, n'entrent point dans son temple.

Un autre temple est situé dans la partie méridionale de la ville; il est également magnifique, et il est consacré au dieu appelé en mongol Ergeton Khomchin botisato, ou Nide bere usuktchi. Ce dieu est regardé comme une incarnation que l'on suppose devoir apparaître à la fin de cette galpa, ou époque, pour juger toute créature. C'est à lui

que s'adresse cette formule indienne : « On ma ny bat me khom, » que les Lamaïtes ont toujours à la bouche. Les Empereurs de la dynastie régnante en Chine, professant la religion de Buddha, honorent les patriarches de cette religion à Pékin et à Li ho en Mongolie. C'est là aussi la croyance des principales familles parmi les Mandschous, et celle de tous les employés civils à Kiachta et sur l'Ourga. La religion de Fo, qui est celle de la plus grande partie des Chinois, n'est qu'une secte de la foi de Bouddha ; mais elle diffère de sa branche thibétaine. En fait, quoique les sectaires de Fo honorent l'esprit de Dalai-Lama comme une émanation divine, ils ne le considèrent pas toutefois comme les Thibétains et les Mongols, pour le chef de leur église.

Au sud de ces deux temples, il y a deux colonnes peintes et vernies ; elles sont placées dans la cour extérieure de la maison du dzargotchi. Dans les occasions solennelles on y arbore de larges bannières, et on y brûle des torches pendant la nuit. Quand j'étais à Kiachta, les Chinois célébraient leur nouvel an ou le mois blanc (en chinois, Peyue ; en mongole, Tsaran sagan). Toutes les maisons, et même le milieu des rues, étaient décorés de drapeaux et d'innombrables feuilles de papier peint, sur lesquels on avait écrit, comme de bon augure, les mots : « Bonheur, fortune, prospérité, longue vie. » Aux quatre coins de la ville et au bout des rues principales, on avait bâti de petites chapelles, où l'on offrait de la pâtisserie aux idoles, et autour desquelles on faisait un bruit terrible au moyen de tambours et de flûtes. Devant les chapelles il y avait des inscriptions sur papier rouge en l'honneur des trois principes (san yuan), le principe supérieur, le moyen et l'inférieur. Ces

trois principes sont représentés par trois hommes assis, et faisant leurs prières. Le premier, Chang youan, est appelé aussi Thian kouan, ou « le Mandarin des cieux ; » le second, Tchoung youan, porte le nom de Ti Kouan, « le Mandarin de la terre ; » et le troisième, Hia youan, celui de Choui kouan, ou « Mandarin des eaux. » Ainsi ces principes représentent les cieux, la terre et les eaux. De petites pastilles (hian) brûlent dans les appartemens et devant les images des divinités. Le peuple ne nous paraissait avoir aucun respect particulier pour les chapelles, puisqu'il passait devant elles avec indifférence, et s'amusait seulement de la musique monotone et bizarre qu'on y faisait. On jetait des pétards dans les rues par milliers, et on n'entendait que le bruit assourdissant de leurs détonations.

Des Mongols et des Mandschous de distinction viennent souvent à Mai mai tchin pour acheter des marchandises russes ou chinoises qui y sont à meilleur marché que chez eux. Beaucoup de Boukhares y résident pour le commerce de la rhubarbe, dont ils ont le monopole. Les Russes de Kiachta entretiennent des relations très étroites avec les Chinois, qui vont et viennent librement dans leurs affaires de commerce. Le dzargotchi et les employés civils russes se visitent mutuellement. Mais cette communication libre n'est permise que le jour; tout le monde doit rentrer chez soi dès qu'on bat la retraite chez les Russes, et dès qu'une fusée est tirée de la cour du dzargotchi, ce qui annonce qu'on va fermer les portes des deux côtés.

Le dzargotchi exerce sa juridiction à Mai mai tchin, et arrange les différens entre les Chinois et les Mongols. Tous les marchands qui arrivent de la Chine sont tenus de lui présenter la permission qu'ils ont de faire le commerce.

L'adjoint du dzargotchi s'appelle Bochka, ou commissaire; c'est d'ordinaire un Mandschou; son pouvoir est très borné. Tout ce qui regarde l'immense frontière depuis le Gerbitchi jusqu'à l'Irtisch est non seulement communiqué par écrit à la chancellerie des frontières à Kiachta, mais aussi au dzargotchi chinois. Les affaires de moindre importance sont décidées immédiatement.

Pour améliorer l'administration de la police sur la frontière, on l'a divisée en différentes parties, dont chacune possède un inspecteur. Ce dernier est obligé de résider dans un des endroits les plus populeux de son district, de manière qu'il est toujours fort occupé. Les inspecteurs sont autorisés à communiquer personnellement avec les autorités chinoises et mongoles qui se trouvent le plus près du lieu de leur résidence. La chancellerie de la frontière russe dirige tout ce qui concerne l'inspection militaire des limites par un commissaire, qui traite à cet effet avec le Bochka chinois. Les courriers sont envoyés de l'Ourga à Irkutsk et réciproquement. La distance entre ces deux places est de près de sept cents werstes. Le dzargotchi est chargé de l'expédition de ces courriers. On emploie toujours cinq personnes pour les messages qui viennent de la Chine, à savoir, un Bochka avec son adjoint, un copiste et deux domestiques. Le voyage se fait à cheval, et avec la plus grande célérité. On fournit aux courriers russes, outre le thé mongol, deux moutons vivans par jour. Leurs peaux appartiennent aux Bochka.

Les Chinois, Mandschous et Mongols n'ôtent jamais leurs bonnets pour saluer ou pour marquer leur respect dans les plus grandes cérémonies. Ils saluent en baissant leurs bras, en pliant inperceptiblement leurs genoux jus-

qu'à terre, et en prononçant quelques froides formules de politesse. C'est de cette manière qu'ils se présentent devant le gouverneur d'Irkutsk. Les Chinois exigent que les employés russes les saluent à la manière européenne en ôtant leurs chapeaux.

Le but qu'on s'est proposé dans l'établissement du dépôt de commerce à Kiachta a été complétement atteint; mais on l'a manqué tout-à-fait à Tsouroukhaitou sur l'Argoun, parce que l'emplacement de ce dernier endroit a présenté trop d'inconvéniens. Les marchands russes peuvent transporter leurs marchandises par eau jusqu'à vingt-six werstes de Kiachta. Ce transport s'effectue sur la rivière Selenga jusqu'au village Oust-Kiachta, près de la rivière de ce nom, qui prend sa souce au nord de la colline de Kiachta. La route à Tsouroukhaitou au contraire traverse des montagnes rocailleuses, ce qui la rend très difficile et fatigante. Les Chinois n'y amènent que bien peu de marchandises. Ils y viennent à présent au mois de juin dans leur voyage à la ville de Non ou Naun. Un officier supérieur mandschou et sa suite les accompagne. Cet officier est chargé en même temps d'inspecter la partie de la frontière qui passe le long des rives de l'*Amour* et de l'Argoun. Les marchandises qu'y amènent les Chinois consistent en thé sous forme de *briques*, appelées *Tchouantchka*, en tabac à fumer, cotonnades grossières bleues et blanches (*daba*), quelques étoffes de soie, soie à coudre et différentes autres bagatelles, qui se trouvent en usage chez les Russes comme chez les Mongols. Ils échangent ces articles contre du bétail, des fourrures, des peaux de mouton, du cuir russe, du drap ordinaire, etc. Les Chinois seuls font ce commerce conformément au traité.

Selon ce même traité, les Russes ont le droit d'envoyer tous les trois ans une caravane à Pékin. On ne s'est pas toutefois beaucoup servi de cette permission; et depuis 1727 on n'en a expédié que six, nommément dans les années 1727, 1732, 1736, 1741, 1746 et 1755. Ces caravanes ont procuré bien peu de profit au commerce russe. Aussi l'impératrice Catherine II, par son décret du 10 août (vieux style) 1762, défendit-elle d'envoyer désormais des caravanes en Chine aux frais du gouvernement. Depuis cette époque on a abandonné le commerce de Kiachta au soin des particuliers, et il a joui d'assez de prospérité pour rendre l'envoi de caravanes superflu.

Après le premier traité entre la Chine et la Russie conclu en 1689, on a érigé une colonne en pierre à l'embouchure du Grand-Gerbitsi, à la gauche de la rivière Amour. Cette colonne est à la distance de 2,250 ly (214 et quart de milles allemands) de la ville Mandschoue, Tsitsigar, et à 1,611 ly (153 et demi milles allemands) de Sakhalyan oula Khoton. Elle porte les inscriptions suivantes en russe, latin, chinois, mandschou et mongol.

« Pierre sur laquelle est gravée la détermination de la frontière, telle qu'elle a été fixée par les envoyés des empires du Thaithsing et des Oros.

I. « Les rivières Dchorna et Ourounma qui, venant du nord, tombent dans le fleuve du Dragon-Noir (Amour), et qui se trouvent dans le voisinage de Gerbitsi, formeront la frontière. Depuis le cours supérieur du fleuve Amour, le pays désert ainsi que les rochers de la grande chaîne du Khinggan jusqu'à la mer, avec tous les ruisseaux et rivières des montagnes au sud, appartiendront à l'empire des Oros.

II. « Le cours de la rivière Ergoune (Argoun), qui tombe dans le Dragon-Noir (Amour), servira de frontière. Ce qui est situé au sud de ses bords appartiendra à l'empire chinois, ce qui est au Nord, à celui des Oros. Toutes les habitations des Oros qui se trouvent sur la rive méridionale doivent être transportées sur la rive opposée près de l'embouchure de la rivière Merelka.

III. « La forteresse des Oros construite à l'endroit appelé *Yaksa* doit être démolie, ses habitans et leurs propriétés doivent être restitués sans délai au Tsakhan Khan [1].

IV. « Il sera strictement défendu aux chasseurs et autres gens de dépasser la frontière. Si des malintentionnés la passent pour voler ou chasser, on les livrera au commandant de l'endroit qu'ils ont quitté en dernier lieu. Le commandant sera tenu de les punir en proportion de leur crime. Si une troupe de dix ou quinze hommes franchit la frontière pour chasser ou commettre des meurtres et des pillages, on fera immédiatement un rapport à l'Empereur, et ils seront punis sans délai, afin que des circonstances peu importantes n'amènent pas de grands désordres. C'est ainsi qu'une bonne intelligence sera maintenue avec la Chine et que la paix ne sera pas troublée.

V. « Tout ce qui s'est passé jusqu'à ce jour entre ces deux Empires sera oublié. Les Oros qui se trouvent en Chine et les Chinois qui se sont établis parmi les Oros peuvent y rester et ne seront plus échangés.

VI. « En considération de la paix perpétuelle conclue entre les deux Empires, les caravanes peuvent voyager avec des passe-ports et faire le commerce sur la route.

[1] Khan *blanc*, c'est ainsi que les peuples de l'intérieur de l'Asie appellent l'empereur de Russie.

VII. « Une fois ce traité de paix conclu, on n'accueillera plus aucun déserteur, mais on le renverra au contraire sur-le-champ. »

Le commerce russe à Kiachta est beaucoup moins considérable qu'on ne se l'imagine généralement. Le total de la valeur des marchandises échangées à Kiachta pendant une année s'élève rarement au-dessus de 24 millions de francs, et souvent ne se monte qu'à 6 millions. Depuis que les Américains et les Anglais apportent *beaucoup de peaux à Canton, les fourrures russes ne se vendent plus autant à Kiachta.* Pour remplir ce déficit dans la balance annuelle, on y envoie des draps de qualité moyenne, qu'on achetait autrefois en Silésie, mais qui sont aujourd'hui fabriqués en partie en Russie.

DES OPINIONS POLITIQUES EN ALLEMAGNE.

A l'Éditeur du PORTFOLIO.

Bords de l'Elbe, 3 juillet 1836.

MONSIEUR,

Un auteur ingénieux, qui depuis s'est occupé de sujets d'une nature plus sérieuse (sujets très graves comme, par exemple, « la défense de la Constitution »), se mit en tête de soutenir dans un roman publié il y a huit ou neuf ans, qu'à Munich ou à Carlsruhe, le *Quarterly Review* serait considéré comme une des publications périodiques les plus libérales en Europe. Cette assertion tellement hyperbolique et qui a dû bien étonner les directeurs mêmes du *Quarterly* (si tant est qu'ils en aient su quelque chose) avait au fond beaucoup de vrai à l'époque où on l'a hasardée. Il y a des sujets sur lesquels un Anglais, de quelque parti qu'il soit, parlera avec une énergie de sentiment et une vérité native d'expression, qui ne peuvent qu'exciter la surprise chez des oreilles accoutumées aux allusions cauteleuses d'une presse écrasée par la censure. Un pareil sujet, ce sont, par exemple, les projets de la Russie menaçant l'indépendance de toutes les nations, soit par des insinuations dans leurs conseils, soit par le péril d'une invasion à force ouverte. Aussi n'est-ce peut-être que par des impressions semblables à celles dont nous venions de parler ou par une

simple inadvertance de langage de la plupart des journaux tories qu'une feuille allemande, bien informée d'ordinaire, en vint à prétendre que par leur évidence intérieure, les raisonnemens du *Portfolio* portaient le cachet des opinions whigs-radicales. Cependant, à tout prendre, il faut accorder qu'on connait déjà chez nous l'état de vos partis domestiques beaucoup mieux qu'avant 1831, ce qu'il faut attribuer au profond intérêt avec lequel le peuple allemand a suivi les progrès de la réforme en Angleterre, intérêt qui s'est accru en proportion du désappointement produit par le cours des événemens en France depuis la révolution de Juillet, tandis que chez vous, à peine quelque chose a-t-il transpiré sur les changemens « qui sont venus agiter l'esprit de *nos* rêves, » et l'état politique de l'Allemagne continue de rester une véritable *terra incognita* pour la majorité des Anglais.

J'ai été conduit à ces remarques par la lecture du singulier paragraphe suivant dans le *Blackwood's Magazine* auquel je m'étais déjà référé dans ma lettre précédente. Voici ce passage : « *La réaction contre les principes libéraux est devenue si forte* à la suite de l'influence combinée de la révolution des barricades et du triomphe de la réforme en Angleterre, *qu'aujourd'hui l'opinion universelle « dans la patrie allemande* (Vaterland) », envisage tout le système représentatif comme une déception, voit dans un despotisme paternel le seul gouvernement adapté aux vices et à la faiblesse de l'humanité, et pense que le sage Romain avait raison en déclarant que le gouvernement mixte est un beau rêve, destiné à ne se jamais réaliser ou à périr bien vite. »

Je pourrais demander à l'auteur ce qu'il veut dire en se

servant de l'expression « patrie allemande (Vaterland). » Il paraîtrait qu'il a voulu parler ainsi de l'Allemagne en masse ; mais plus le terme qu'il emploie semble propre à donner ce caractère de généralité à la question, et plus il faut regretter qu'il s'en soit servi ici avec si peu de clarté et de précision. Si l'auteur veut comprendre dans l'ensemble de la nation qu'il juge les dix millions d'Allemands qui vivent sous un gouvernement constitutionnel, nous pouvons le renvoyer simplement aux débats des Chambres et aux résultats des élections après la dissolution des Chambres (car cet événement a déjà eu lieu), à la suite du manque de souplesse de la part des majorités. S'il lui paraissait encore trop long d'entrer dans tous ces faits, de nature d'ailleurs à réfuter suffisamment ses vagues assertions, je lui épargnerai toute espèce de détails ; je ne lui demanderai même pas, comme j'en aurais le droit, de me citer à son tour les faits et les circonstances qui paraîtraient militer en sa faveur ; non, je me contenterai seulement d'appeler son attention sur l'établissement récent d'une cour d'arbitrage instituée par la Diète germanique pour décider les points contestés entre les gouvernemens allemands et leurs Chambres. Certes, cela n'indique pas que les Chambres soient disposées à abdiquer leurs priviléges, ou que les populations aient témoigné un penchant quelconque pour le « despotisme paternel » comme la meilleure des constitutions, puisqu'il paraît au contraire que les gouvernemens n'espèrent plus atteindre leur but même par la dissolution des assemblées de leurs États.

Sans doute on a fait déjà et on va faire encore des efforts pour prêcher au peuple allemand ces doctrines que le

Blackswood's Magazine dépeint, dans son erreur, comme les opinions dominantes aujourd'hui. Il ne sera pas sans intérêt d'indiquer les sources d'où jaillissent de pareils efforts, de faire connaître ceux qui se sont érigés en champions volontaires de ces doctrines et de signaler le succès qu'ont eu jusqu'à présent leurs travaux. Pour rendre justice à ces Messieurs, il faut commencer par observer que leur caractère ne prête point aux soupçons qui s'élèvent souvent contre ceux qui emploient leurs talens à servir de semblables réactions, puisqu'ils ont poussé les choses avec tant de vigueur, que presque aucun gouvernement (au moins dans les États constitutionnels) ne pouvait s'avouer ouvertement leur patron.

Parlons d'abord de M. Buchholz de Berlin. Ses convictions ont du moins le mérite de dater de plus loin que « de la révolution des barricades, » et du « triomphe de la réforme. » Il s'efforçait depuis long-temps à prouver à ses compatriotes que le système représentatif ne valait rien du tout. Ces deux derniers événemens ont servi, comme de raison, à ranimer encore son zèle, et en 1831, il lança hardiment la prophétie que, d'après toutes les lois du développement social, dix ans seraient le terme le plus éloigné de l'existence d'un système aussi vicieux et aussi destructif de tous les fondemens de l'ordre public que le système représentatif. M. Buchholz est très versé dans l'histoire de l'Angleterre et lui emprunte une grande partie de ses argumens en faisant un commentaire spirituel sur les parties faibles de sa législation.

Les Anglais riront sans doute en apprenant ce que M. Buchholz attribue à la liberté de la presse. « Elle n'a servi, dit-il, qu'à confirmer les peuples qui en usent

dans les préjugés enracinés qu'ils aveient conçus en faveur de leurs constitutions, jusqu'à ce que l'expérience leur ait démontré l'évidence de la vérité, en dissipant toutes leurs illusions. » De pareilles doctrines peuvent certainement ne pas être désagréables à une cour qui n'aime pas qu'on lui rappelle les promesses faites au peuple, il y a vingt-six ans, par un ministère, à la vérité depuis long-temps disgracié. Les vues de M. Buchholz sont éminemment prussiennes, et cette circonstance à part, l'absurdité de son système ferait déjà recevoir ses idées dans le reste de l'Allemagne avec précaution et peut-être avec défiance. Lorsqu'on traitait de l'accession des États de l'Allemagne méridionale à la Ligue allemande, M. Buchholz saisit cette occasion pour développer bien clairement ses idées prussiennes. Il ne dissimula point que les États qui accéderaient à la Ligue pourraient être considérés sous certains rapports comme presque incorporés à la monarchie prussienne. Il ajouta quelques remarques convenables sur la justice et la nécessité pour le parti plus faible de céder au parti plus fort et de s'exécuter, s'il est sage, de bonne grâce. Il déclara même que toute cette affaire aurait été arrangée bien vite, si *la continuation de l'existence de plusieurs dynasties* ne s'y trouvait pas impliquée. On peut juger, d'après ce trait tellement intelligible, en combien les doctrines de la *Neue Berliner Monatschrift* ont pu être goûtées, je ne dis plus par le peuple, mais même par les cours des États Allemands du second et du troisième ordre.

M. Buchholz serait loin d'être flatté de voir le nom de M. de Pfeilschifter accolé au sien, aussi je ne les rattache ici que sous ce seul rapport, qu'ils ont tous les deux et

pendant une suite d'années combattu les principes communément appelés libéraux ; ils les ont combattus, il est vrai, avec un talent différent, et même dans des vues différentes. M. de Pfeilschifter est catholique, il a habité l'Espagne, et l'on ne sait s'il y a été plus fasciné par la beauté de l'absolutisme ou plus terrifié par les tristes apparences d'une révolution mal conçue et mal dirigée. Il compte parmi le petit nombre d'écrivains allemands qui ont osé parler en faveur de Ferdinand et de don Miguel. Il n'est pas satisfait quand même en faisant avec lui cause commune contre le libéralisme, on ne le suit pas jusqu'au bout dans ses prédilections ultramontaines et espagnoles. Il s'est donné la peine d'éclaircir devant le public l'affaire de l'insurrection du général Porlier ; à cette occasion, il n'a pas épargné aussi M. Buchholz, et il a attaqué la censure bavaroise pour avoir laissé passer des articles irrévérencieux à l'égard du Pape. La position de M. de Pfeilschifter, comme écrivain politique, est désespérée ; il n'a aucune chance de produire de l'impression sur l'Allemagne constitutionnelle, et encore moins sur une partie quelconque de l'Allemagne protestante.

Il est plus difficile de parler d'un autre écrivain, qui, sans être fort populaire, se trouve toutefois le plus influent parmi les champions de la réaction absolutiste. Charles Ernest Jarke est un converti au catholicisme. On n'incrimine point les motifs de sa conversion, il est devenu ardent prosélyte en politique comme en religion ; mais ceux qui le connaissaient ne furent point surpris de le voir passer soudain d'un amour excessif pour la liberté, et d'une communauté d'idées avec ces jeunes réformateurs qui depuis ont payé si cher leur élan désespéré, à l'extré-

mité opposée [1]. Jarke n'est point un enthousiaste commun. Quand le premier vertige des illusions de sa jeunesse se fut passé, il sentit le vide, et s'aperçut clairement de la faiblesse de son ancienne position ; il se mit à la recherche d'un point où il pût s'arrêter, et croyant l'avoir découvert dans de nouveaux principes, son esprit lui enseigna les moyens de s'y retrancher, et de s'y défendre avec intelligence et courage. Mais bientôt il ne se contenta plus de la défensive ; à la manière de tous les nouveaux convertis, il porta la guerre dans le camp qu'il ne faisait que de quitter. Un dialecticien moins puissant aurait déjà pu exposer avec succès les côtés faibles du libéralisme moderne, qui ne s'appuie que trop souvent sur de vaines prétentions et sur des phrases vides de sens ; mais la véhémente éloquence et l'impitoyable sarcasme de Jarke se répandirent surtout contre ses antagonistes directs, pour leur prouver, qu'ils étaient des imbécilles ou des fripons, et que leur libéralisme ne servait qu'à recouvrir les projets factieux des ambitions déçues. Jarke est très sévère à l'égard de ces têtes couronnées qu'il regarde comme coupables du péché mortel « de coquetter la révolution ; » quoiqu'on ait remarqué que cette phrase favorite ne recevait chez lui aucune application tout-à-fait directe, et qui atteignît les augustes in-

[1] Extrait du *Sun*, du 4 juillet 1836.

Saint-Pétersbourg, 22 juin.

« L'Empereur a conféré l'ordre de Saint-Stanislas (nous croyons que c'est un ordre polonais) à M. Jarke, conseiller impérial autrichien, et à M. Pilat, rédacteur de l'*Observateur d'Autriche*. » (*Gazette d'État de Prusse* du 30 juin.)

dividus qu'il pouvait avoir en vue, pour être juste, on ne peut cependant l'accuser de dispositions serviles. Son hostilité avouée contre les Chartes constitutionnelles modernes, n'implique point chez lui une recommandation directe de l'absolutisme. Quoiqu'il soit un défenseur vigoureux du droit divin, et un persiffleur des droits populaires, il ne conteste pas un caractère sacré aux droits octroyés et acquis, excepté, comme de raison, s'ils furent arrachés aux monarques dans des momens de faiblesse, et s'ils portent préjudice à la majesté de leur pouvoir. Il paraîtrait donc d'après lui que les droits, pour être inviolables, ont d'abord besoin d'avoir duré long-temps (sans que nous trouvions quelque part clairement indiqué à quel siècle doivent remonter les parchemins), et puis doivent découler de concessions accordées à des corporations comme la noblesse, les communes, le clergé; car la nation, comme telle, n'a à son avis aucun droit à réclamer de la part de son souverain. C'est ainsi que M. Jarke n'aurait rien à objecter au rétablissement des anciens États provinciaux (Landstande), quoiqu'il indique des méthodes fort injustifiables pour rogner encore leurs priviléges; il permettrait, que des députés du clergé, des bourgue-maîtres, et peut-être des propriétaires de quelques cents arpens, présentassent de temps à autre au monarque leurs très humbles pétitions; mais quant à l'idée d'une représentation nationale, il la ridiculise comme misérable copie de ces institutions qui, « à travers des siècles de malheur et de calamités ont conduit l'Angleterre même au bord de la ruine. » Une assemblée destinée à énoncer la volonté de la nation n'est considérée par M. Jarke que comme une arène d'inutiles disputes et une serre chaude pour la tur–

bulence des factions. Elle se conduira toujours, selon lui, non d'après la sagesse des anciennes traditions, mais d'après l'intérêt et les caprices si variables du moment. Un gouvernement qui se soumet à ne gouverner que par les majorités parlementaires, est déjà indigne de ce nom. Si parmi ces doctrines il en est qui paraissent s'adapter assez à la politique intérieure *actuelle* de la Prusse, d'autres présentent un singulier contraste avec les mesures de réforme, qui y furent introduites par le baron Stein, avec bien peu d'égard pour les droits acquis, et pour les traditions féodales : les inspirations catholiques du *Berliner politisches Wochenblatt* avaient d'ailleurs mauvaise grâce dans une ville qui, comme Berlin, paraît ambitionner le titre de capitale de l'Allemagne protestante. Aussi jamais les idées du gouvernement prussien ne se sont complétement identifiées avec les articles du *Wochenblatt*, et Jarke quitta Berlin pour Vienne [1], où l'on suppose que ses talens seront utilisés, et l'honnêteté de son zèle dirigée par quelqu'un qui s'entend à apprécier l'enthousiasme, mais ne se laisse guère entraîner par lui. Après l'éloignement de Jarke, le *Wochenblatt* a perdu de son intérêt ; son langage avait eu toujours une teinte de philosophie mystique, et sa manière était loin d'être populaire, mais depuis on y a remarqué une sécheresse plus grande encore, et on a presque cessé de le citer dans les autres publications périodiques. On ne sait pas qui dirige aujourd'hui cette revue, mais sa circulation est déjà tellement

[1] Les personnes au fait de pareilles matières se rappelleront ici l'invitation de Berlin à Vienne de Gentz et de Frédéric de Schlegel.

bornée, qu'on croit généralement qu'elle ne pourra plus long-temps se soutenir.

Les professeurs Lancizotte de Berlin, et Vollgraff de Marbourg appartiennent à la même école que Jarke, à ses vues religieuses près. M. Vollgraff a publié un ouvrage intitulé : « Déceptions du système représentatif, » que les étudians de Marbourg ont brûlé, et qui les a portés à donner au professeur un abominable charivari (*Katzen Musik* est le terme expressif allemand). Ce n'est pas là certainement une preuve de la justesse de la critique que mérite l'ouvrage, mais c'est un échantillon de la réception qui paraît attendre tous ceux qui soutiennent en Allemagne « que le système représentatif n'est qu'une déception. »

Après avoir mentionné tous ces noms, je ne me croirais pas en droit d'y ajouter celui d'un brave officier sans faire l'observation qu'il n'est pas théoricien, et que ses remarques que je vais citer, surtout à cause de la sensation qu'elles produisirent paraissent moins avoir été mises en avant d'une manière dogmatique que lui avoir échappé fortuitement. Le lieutenant général de Bismark, envoyé extraordinaire du roi de Wurtemberg à la cour de Berlin, fut invité en 1834, par l'empereur Nicolas, à venir voir Saint-Pétersbourg. Il répondit à cette invitation dans le cours de l'été 1835, et il vient de publier le résultat de ses observations personnelles dans un ouvrage intitulé « des Forces militaires de la Russie en 1835. » Après de si longues années de paix, le cœur de ce militaire s'échauffa comme de raison à la vue de ces vieilles troupes et de leurs brillantes manœuvres, exécutées sous les yeux de l'Empereur, et destinées, comme nous sommes induits à croire, à faire plaisir à son honorable hôte. Que cette scène a dû lui paraître

différente du tableau qui s'offre dans la plupart des États, où la durée du service se trouve proportionnellement si courte, et où l'on ne voit qu'une suite de fraîches recrues ou de soldats quoique bien exercés, mais pourtant assez indifférents pour le service, puisqu'ils ne pensent qu'à son terme où il leur sera permis de retourner à leurs occupations domestiques! Des armées permanentes paraissent s'identifier dans l'esprit du général de Bismark avec la cause de la civilisation [1]. Il s'étend sur la grandeur actuelle et les futures destinées de la Russie, et il déclare, « que c'est à cette puissance qu'appartiendra en définitif le rôle de juge (*das Richter Amt*) dans le grand conflit entre la rébellion humaine et illégitime et l'ordre de source divine et monarchique dans le monde. » Des phrases de cette nature ont excité, dès la publication du livre, beaucoup de blâme jusque dans les Chambres législatives, où on les considéra comme bien peu compatibles avec les principes d'un gouvernement représentatif; une sévère critique fut dirigée aussi contre cet ouvrage par le *Beobachter*, feuille de l'opposition, paraissant à Stuttgard. Le général de Bismark, considéré comme autorité dans les affaires militaires, est haut placé à juste titre dans l'estime personnelle du roi de Wurtemberg; on a donc dû faire la remarque, que l'admission de la critique de l'ouvrage du général par la censure royale indique que le gouvernement lui-même est d'opinion, qu'une tendance poussée trop loin en faveur du système qui prédomine dans l'orient de l'Europe est aussi peu germanique et aussi blâmable, que l'inclination contraire en faveur des principes occidentaux au détriment de la nationalité germanique.

[1] Comme cela paraît avoir lieu en Égypte.

Puisque je traite ici cette matière, permettez-moi de placer ici un extrait tiré d'un article de la *Gazette de Hanovre*, à l'occasion du *Portfolio*.

La *Gazette de Hanovre* mérite attention à cause de son caractère quasi-officiel et à cause de l'habileté qui distingue ses articles raisonnés en général. On peut la croire très sincère, quand elle affirme « qu'il serait tout-à-fait superflu de discuter l'idée d'un protectorat russe, auquel personne ne songe même en Allemagne, » et lorsqu'elle ajoute : « L'allié naturel de l'Allemagne c'est l'Angleterre. Entre ces deux pays, les relations de dépendance sont entièrement hors de question, mais ils ont besoin l'un de l'autre, ils peuvent mutuellement se rendre des services là où leurs efforts séparés n'atteindraient pas leur but, et lorsque les relations internationales occasionées par la révolution de Juillet se seront relâchées, *ils s'allieront à la première crise dans les affaires européennes*. Ces deux peuples d'origine teutonique, l'un formant la plus grande puissance maritime, l'autre la plus grande puissance continentale, sont en état et sont unanimement appelés à défendre leur propre indépendance et la liberté du monde contre les envahissemens des nations slaves ou romaniques, comme ils l'ont fait déjà, il y a de cela vingt-un ans. » Quand la Gazette ajoute que des circonstances comme celles de 1813 justifieraient aussi une alliance de l'Allemagne avec la Russie, nous ne nous arrêterons pas à disputer avec elle là-dessus, puisqu'il y aurait folie de mettre l'équilibre de l'Europe en péril par pure aversion contre une puissance dont les intérêts s'identifieraient alors avec les nôtres. Mais la question roulait sur un protectorat et non pas sur une alliance, la Gazette aurait donc pu s'épargner

la remarque que nous venons de relever, si elle eût seulement distingué entre hostilité contre la Russie et opposition contre *un envahissement quelconque* de notre indédépendance nationale. Le même article ajoute quelques observations conciliatrices à l'égard de la Prusse. Elles sont certainement d'une couleur très modérée, mais nous avons déjà assez dit pour prouver que la publication « du Mémoire sur la politique de la Prusse » n'a pas été cependant sans utilité. La *Gazette de Hanovre*, après avoir observé (en quoi tous les Allemands seront sans doute de son avis), qu'en 1814 il a fallu renforcer la Prusse sur le Rhin, remarque qu'il n'y a aujourd'hui pour la Prusse que deux systèmes de soutenir son autorité, dont l'un, politique adroite, mais *sans fond*, — a été esquissé dans le Mémoire que le *Portfolio* a publié et qui paraît n'être que le produit de la plume d'un individu ni *autorisé d'avance* ni *approuvé depuis*, à ce que l'on sait, tandis que l'autre n'est que celui des principes *conservateurs*, de la loyauté et de la bonne foi, énoncées dans « le Mémoire du comte de Bernstorff. »

Je vous laisse à juger quel doit être la situation de la presse en Allemagne, lorsque nous sommes obligés de nous *former des convictions* à l'aide de si pauvres matériaux, et lorsque nous devons saluer avec joie de si faibles indices du flux qui se manifeste dans le sentiment national.

Germanicus Vindex.

NOUVELLES AGRESSIONS CONTRE CRACOVIE.

Cracovie, 28 juin 1836.

M. Liehman, résident de l'Autriche, a porté à Vienne un nouveau projet de réforme à introduire dans notre constitution politique et dans l'organisation de notre université.

Ce projet fut rédigé par notre petite trinité diplomatique. Selon la constitution sanctionnée par le traité de Vienne, le Sénat régnant se composait de douze membres ; la constitution, remaniée en 1833, à l'insu de l'Europe, n'en a admis que huit. Après les événemens récens, ce nombre parut encore trop démocratique : on propose donc de le réduire de moitié.

M. Ancillon, informé à la même époque de l'inexactitude des rapports du résident prussien, envoya à Cracovie un certain M. Welke avec un ordre pour le résident de soumettre à son examen tous les actes concernant les réfugiés. Le rapport de M. Welke, contradictoire sur plusieurs points avec celui des résidens, semble avoir attiré l'attention sérieuse de M. Ancillon, puisqu'il le communiqua au prince de Metternich. Ce qui a surtout frappé ces deux ministres, c'était la nouvelle répandue par les résidens de la prétendue fuite du général Chlopitzki, circonstance qui a même provoqué une sévère réprimande de la part du gouvernement autrichien envers le directeur de police à Podgorze, pour avoir négligé dans son temps de présenter un rapport exact là-dessus. On n'a pu voir dans tout cela

qu'une sale intrigue moscovite. Par suite des événemens dont nous parlons, M. Liehman, qui était allé à Vienne dans l'espoir d'en revenir avec une nomination de résident à Cracovie, n'est retourné qu'avec son ancien caractère de simple remplaçant intérimaire.

Depuis cette époque, les bruits de réforme ont cessé, et nous espérons même que la conférence, cette autorité si singulièrement usurpée dans un État indépendant, va cesser ses fonctions.

En attendant, les résidens se sont présentés devant le Sénat pour lui annoncer de nouveau l'évacuation de Cracovie par les troupes autrichiennes, aussitôt que l'organisation de la milice se trouvera achevée. Mais cette organisation, ce sont les résidens eux-mêmes qui l'empêchent par mille moyens, et les citoyens de Cracovie refusent de s'y engager, frappés encore du spectacle de la déportation en Amérique de la majeure partie des soldats et officiers de l'ancienne milice.

Le gouvernement du royaume de Pologne vient de réduire des deux tiers les droits d'entrée sur le vin de Hongrie qui passe par la Gallicie; mais il a conservé les anciens droits sur les mêmes vins expédiés par Cracovie. C'est vraiment désolant pour le commerce de notre ville qui, depuis trois siècles, était le principal entrepôt pour les vins de Hongrie. Le Sénat de Cracovie crut donc pouvoir se plaindre de cette inégalité du tarif russo-polonais.

Le comte de Nesselrode vient de transmettre au Sénat « la réponse verbale de Sa Majesté, qui déclare n'avoir donné l'ordre de diminuer les droits sur les frontières de la Gallicie que par égard pour une puissance amie, tandis que la ville de Cracovie ne possède à ses yeux aucun titre à un semblable privilége. »

(C'est à regret que nous avons tardé si long-temps de présenter à nos lecteurs un tableau des relations actuelles des puissances européennes sur les côtes de Barbarie. Nous avons senti depuis long-temps le besoin de préparer l'opinion publique aux événemens qui paraissent pouvoir y avoir lieu très prochainement. Nous étions sur le point de terminer nos observations sur le traité d'Unkiar Skelessi par le récit des complications nouvelles qui sont sur le point de s'élever pour les affaires des côtes d'Afrique, quand on nous a remis la lettre suivante, que nous publions sans autres remarques, pressés que nous sommes.

Nous nous bornons à relever une seule chose, savoir, la position délicate et difficile dans laquelle l'Angleterre se trouve placée par cette nouvelle complication. Il faut qu'elle intervienne, et cependant, si elle prend les armes contre la France, nous voilà dans une guerre que la Russie a si long-temps appelée de tous ses vœux, et dans laquelle elle avait déjà tant espéré de nous précipiter au moyen des affaires de la péninsule Ibérique.)

EXPÉDITION FRANÇAISE
A TUNIS.

A l'Éditeur du PORTFOLIO.

Londres, 16 juillet 1836.

MONSIEUR,

J'ai été frappé, comme d'une chose remarquable, que, tandis que les affaires des côtes de Barbarie marchent depuis long-temps vers une crise, qui paraît pouvoir matériellement affecter la grande question que vous avez entrepris d'éclaircir, vous ne leur ayez jusqu'ici consacré aucun article.

Dans le champ illimité des sujets qui s'ouvrent devant vous, il y a certes de la difficulté à choisir les points vers lesquels on dirige de préférence l'attention du lecteur. Mais je crois que les informations contenues dans les feuilles d'aujourd'hui vous prouveront le besoin d'exposer les intrigues qui se sont agitées sur un terrain si peu ou si mal connu de notre public.

Si le petit nombre d'observations qui suivent parviennent à attirer vos regards, vous me pardonnerez, j'espère, mon importunité.

Il y a dans notre pays plusieurs idées erronées sur les régences barbaresques, comme on les appelle communément ; ces idées ont besoin d'être éclaircies.

D'abord, quant aux habitudes de piraterie, prétendues irrémédiables chez les habitans de ces contrées, comme

avant de parler de remèdes pour un mal, il faut en découvrir l'origine, on doit d'abord expliquer pourquoi ces États devinrent pirates, ou plutôt pourquoi ils se sont placés depuis long-temps en hostilité ouverte avec toutes les nations chrétiennes.

Alger, l'État barbaresque le plus puissant, fut fondé par les malheureuses victimes du fanatisme espagnol, qui s'y établirent dans l'idée de reconquérir un jour les possessions dont on les avait chassées. Comme le principe de la lutte s'y fondait sur des motifs religieux, Alger se plaçait en hostilité à l'égard de toutes les puissances chrétiennes. Cette hostilité se maintint sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, jusqu'à ce que l'île de Malte devint la propriété des chevaliers de Saint-Jean, formant le poste avancé des pirateries chrétiennes, comme les régences étaient les postes avancés des pirateries musulmanes. Ce fanatisme religieux et l'hostilité qui en résultait se soutenaient de part et d'autre comme effets et causes tour à tour. L'esprit des croisades céda dans d'autres parties de la chrétienté à la diffusion des lumières et à des occupations d'une nature plus pacifique; mais ce ne fut pas le cas à Malte, où le vœu du chevalier chrétien n'était qu'une guerre éternelle contre les mécréans. Jusqu'à la fin de la possession de cette île par l'ordre de Saint-Jean, l'Archipel était plein de pirateries de ces moines militaires, contre lesquels les Algériens n'exerçaient que des représailles naturelles. L'île sortit à la fin des mains de l'ordre, et sans doute si d'autres mesures eussent été prises alors par l'Angleterre et la France, on aurait mis un terme à toutes les hostilités.

Par suite de dissensions survenues à Alger pendant le règne d'un des anciens sultans turcs, on y résolut de se

placer sous la protection de la Porte. Il fut stipulé, qu'à la mort de chaque gouverneur d'une régence, les principaux habitans s'y assembleraient pour élire son successeur : la Porte avait à émettre sa confirmation ou son refus. Plus tard on permit à la Porte de nommer à ces places d'accord avec les hommes à influence dans le pays. Avec le cours du temps toutefois, et en conséquence des complications qui se sont introduites dans l'empire turc, l'autorité centrale s'y affaiblit de plus en plus, et les pachas des différentes provinces finirent par conserver leur pouvoir même contre la volonté de la Porte. Nous, en Europe, nous prîmes le change sur cet état de choses, comme il arrive dans tout raisonnement qui infère de la centralisation du gouvernement dans les régences à leur indépendance absolue. On se trompe en parlant ici de cette dernière, comme on se serait trompé en parlant de l'indépendance absolue d'un Diezzar-Pacha, ou d'un Ali Tebelen de Janina. Dans toutes les occasions, les différends intérieurs étaient portés à l'arbitrage du Suzerain; les régences reconnaissant de cette manière, ainsi que par le paiement d'un tribut, qu'on retenait quelquefois, mais qu'on ne désavouait jamais, leur dépendance de la Porte, et celle-ci d'autre part, réclamant toujours sa souveraineté en plaçant les noms de Tripoli, Tunis et Alger, sur la liste annuelle des pachaliks. Cet usage subsiste encore aujourd'hui; Tripoli et Tunis apparaissent sur cette liste avec le nom du bey ou du pacha qui les gouverne, Alger, avec un nom laissé en blanc.

La France fut la première qui montra dans la pratique qu'elle se méprenait sur le système non centralisateur de la Porte, puisqu'elle envoya des agens pour discuter ses

affaires directement avec les régences. Nous suivîmes cet exemple, et nous rendîmes non seulement nos agens dans les États barbaresques tout à fait indépendans de notre ambassadeur à Constantinople, mais nous les fîmes même correspondre avec un département qui, sous d'autres rapports, n'a rien de commun avec la diplomatie.

Les Russes et les Autrichiens suivirent une ligne différente ; ils ne reconnaissaient pas l'indépendance des États qui ne la soutenaient pas eux-mêmes. Comme la Porte réclamait sa souveraineté sur eux, ils lui demandaient directement satisfaction de chaque tort reçu, et nous croyons qu'il n'y a pas eu d'exemple où ils aient manqué d'obtenir une satisfaction pleine et entière. Je suis sûr que si la France et l'Angleterre eussent agi de la sorte, la piraterie eût bientôt entièrement cessé dans la Méditerranée. Nous nous serions préservés des collisions avec les Musulmans d'Afrique ; notre commerce de ce côté se serait étendu, une meilleure intelligence se serait formée entre nous et les indigènes, et ainsi les intérêts de notre propre commerce, aussi bien que ceux de la civilisation en général, eussent fait des progrès. Nous parlons de ces peuples comme de gens à habitudes piratières et irréparablement anti-sociales, sans que nous ayons fait des efforts pour nous les concilier et les civiliser. La chrétienté a pris toujours contre eux des formes hostiles. Nos usages d'ailleurs diffèrent à un tel point, et il existe déjà tant de répugnance entre eux et nous, que le seul moyen d'influer sur leur civilisation aurait été évidemment de se servir de l'entremise des Turcs sous ce rapport.

Le ministres de Charles X, ayant besoin, par le spectacle de conquête et de gloire militaire, de détourner l'attention

de la France de leurs efforts à renverser la Charte, se prévalurent d'une prétendue insulte faite à leur agent, et s'emparèrent d'Alger comme d'un État indépendant, où ils n'auraient dépouillé que le Dey qui les avait offensés. Il y a, sous ce rapport, une déception si complète en France, que M. de Lamartine, pour prouver que la Turquie a été démembrée par suite de sa faiblesse intérieure, et non pas par les efforts de la Russie, appuyés de la coopération active de toutes les autres puissances européennes, affirme que la bataille de Navarin n'a produit aucune sensation dans les régences, tandis qu'on y jugea nécessaire, dès que la nouvelle fût connue, de placer des sentinelles à la porte de tous les Francs pour les protéger contre la fureur de la populace. M. de Lamartine ajoute que la conquête d'Alger produisit aussi fort peu d'effet à Constantinople, tandis que, pour ne rien dire de plus, au moment où il écrivait ces lignes, un ambassadeur turc faisait le voyage de Paris pour réclamer la restitution d'Alger! J'ai cru nécessaire de relever ici ces faits, pour qu'on pût comprendre la position hostile dans laquelle la France s'est placée à l'égard de la Porte par cet acte d'injuste agression. Il nous reste maintenant à examiner comment elle y fut poussée.

C'est la Russie qui la première avait conçu le dessein d'acquérir un prétexte d'intervention dans les affaires de ces provinces turques, en prenant les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean sous sa protection. Mais je suppose qu'elle a abandonné ce plan en voyant que l'esprit du temps prenait une autre direction, et c'est alors qu'elle conçut l'idée d'amener la France à une collision avec le Sultan. Il est notoire que la Russie a été le vrai moteur

dans toute cette affaire d'Alger. Ses motifs nous ont déjà été expliqués par les publications les plus récentes.

Je viens maintenant parler de l'intervention injustifiable d'un agent anglais dans les affaires de Tripoli, qui prouve suffisamment la faute qu'on a commise en le rendant non seulement indépendant de l'ambassadeur britannique à Constantinople, mais encore en le faisant correspondre avec le bureau des Colonies, ce qui le rend irresponsable de toutes les complications qu'il peut causer à notre politique étrangère.

La cause pour laquelle on mit notre consul à Tripoli en relation avec le bureau colonial, prouve déjà que dans ses derniers actes il a dépassé les bornes de son autorité en se mêlant des affaires politiques du pays où il réside. Comme l'île de Malte dépend de la côte opposée pour sa subsistance, on a eu besoin de faire résider un fonctionnaire anglais auprès du Bey de Tripoli, pour rendre les relations entre ce pays et Malte aussi faciles que possible : on fit donc correspondre ce agent avec le bureau colonial, puisqu'il ne devait avoir d'autres objets en vue que de servir les intérêts de l'approvisionnement d'une de nos colonies. Mais, comme la nature de ses fonctions était mal définie et peu contrôlée, et qu'il aspirait au rang de diplomate, le voilà qui se mêle dans une querelle domestique entre les deux fils du dernier Bey, et qui emploie tout le poids de sa position officielle pour exciter les tribus voisines à faire la guerre au gouvernement auprès duquel il était accrédité, en justifiant cette conduite extraordinaire (suscitée à ce que je pense par des animosités personnelles) par le motif que le Bey qu'il attaque est vendu à la France ; comme si tous les États

voisins n'étaient pas déjà suffisamment jaloux contre une puissance qui avait pris si cavalièrement possession d'Alger, et comme si les manœuvres d'un fonctionnaire anglais suffisaient d'autre part pour les empêcher de se jeter dans les bras de la France, si cette idée pouvait être admise un seul moment [1].

Après une lutte dont le seul résultat fut la dépopulation du pays et la ruine des propriétés, les deux parties finirent par s'en remettre à la décision de la Porte, qui envoya des troupes pour délivrer le pachalick des mains des deux parties belligérantes. Les Turcs furent dans cette occasion induits dans beaucoup d'erreurs, d'abord par le désir d'introduire immédiatement à Tripoli une domination à l'européenne, puis en cédant aux instigations de la Russie, qui, selon le traité d'Unkiar Skelessi, a le droit d'intervenir dans toutes leurs affaires intérieures.

L'hostilité des Maures contre l'armée française d'occupation donna un prétexte à la France d'étendre ses possessions sur les côtes d'Afrique, tandis que la position de la Russie à Constantinople, aussi bien que l'attitude prise par la France, permet à la première de ces puissances de travailler à la fois dans le Divan et à Paris à mettre la France et la Turquie en collision.

Tunis qui, il y a un an, voulait se jeter dans les bras de la Porte, s'en est détachée aujourd'hui, à la vue des fautes que celle-ci a commises dans la régence voisine;

[1] Nous renvoyons ici nos lecteurs à l'article sur la Grèce, ils y verront comment on peut se servir des forces de la France pour effrayer ceux qui n'entendent rien aux questions de l'Orient et pour masquer toutes sortes de perfidies politiques.

(*Note de l'Édit. angl.*)

d'un autre côté, voilà le Bey de Constantine, placé entre Tunis et Alger, qui aura bientôt à défendre son existence contre les armes des Français.

Les flottes turque et française sont en présence sur un pied hostile. Si un engagement a lieu, ce que les officiers russes à bord de la flotte turque ne manqueront pas de provoquer, et si les Français éprouvent une défaite, leur animosité nationale contre les Turcs reprendra toute sa vigueur, et criera haut à la vengeance.

Si les Turcs subissent une défaite, les forces de la Porte seront affaiblies, la haine nationale des Turcs sera détournée de ses véritables ennemis, peut-être auront-ils même désormais moins de confiance dans l'Angleterre à cause de notre alliance supposée avec les Français ; la Russie s'efforcera de la leur prouver comme elle tâchait de la nier jusqu'ici, et une fois le *casus fœderis* venu, l'occasion s'offrira tout naturellement à la Russie de mettre garnison à Constantinople sous prétexte que le Sultan est en danger.

Je soumets ces observations aux connaissances supérieures que vous devez à la possession de documens sur les actes secrets du cabinet russe ; quant à moi, vous voyez que je n'ai pu réunir ici que des faits d'une notoriété publique.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Un de vos lecteurs assidus.

DERNIÈRES NOUVELLES

DE LA GRÈCE.

Postcriptum, 20 juillet.

(Les extraits suivans de lettres que nous venons de recevoir de la Grèce réalisent tout ce que nous avons craint le plus sur le sort de ce malheureux pays.)

Nauplie, 2 juin 1836.

Les choses vont très mal dans le Péloponèse. Il n'y a nulle part de sécurité personnelle. Tout le pays est infesté par des bandits qui font des incursions jusque dans les villes. Trente d'entre eux parurent à Navarin, où ils pillèrent et tuèrent plusieurs personnes. Sept bandits entrèrent, il y a trois jours, dans la maison de Pazzaoura, à Argos, et après l'avoir assassiné, blessèrent sa fille; ils ne réussirent pas cependant à piller la maison. Ils avaient auparavant brisé le mur chez Zinzo, le receveur de Nomos; mais ils n'ont pas trouvé son argent. La fermentation est grande. Vous voyez dans quel état nous sommes à présent. Que Dieu nous protége!

Je suis bien content que le gouvernement français, sur les représentations de son ministre chez nous, ait consenti enfin à accorder au gouvernement grec une partie de la troisième série de l'emprunt; mais quel fruit la Grèce retirera-t-elle de tout cela?

Athènes, 5 juin 1836.

Quoique je sois certain que vous possédez d'amples informations sur l'état malheureux de notre pays, je crois cependant de mon devoir de vous donner une description de ce qui s'y passe. L'état de la Grèce est si déplorablc, que le cœur en saigne non seulement aux Grecs, mais à chacun de leurs amis. Un mécontentement public et parfaitement justifié s'empare du cœur de tous les Hellènes. Les événemens en Acarnanie n'en sont que la conséquence immédiate. Ceux qui aiment les troubles et une situation toujours vacillante du pays profitent de la disposition d'esprit actuel, et excitent des insurrections. Ceux qui, sous l'influence de ce mécontentement, ont pris les armes et sont envisagés aujourd'hui comme rebelles, proclament leur apologie, et se justifient en déclarant que, tandis qu'ils attendaient la fin de la régence et l'avénement au trône de S. M. comme les seuls moyens efficaces pour la guérison de leurs anciennes plaies, ils n'en ont vu résulter jusqu'ici qu'une archi-chancellerie dirigée par l'homme dont les actes passés et la conduite actuelle démontrent clairement les intentions hostiles pour les Hellènes et l'inaptitude à les gouverner.

Je ne veux pas vous exposer ma politique, mais seulement vous présenter le tableau de l'état de choses actuel. Il est bien vrai que les insurgés ont été dispersés par les troupes du gouvernement, et repoussés jusqu'au-delà des frontières; malheureusement ils existent, tout dispersés qu'ils sont, dans les contrées avoisinantes. Mais d'ailleurs des actes de pillage et de rébellion commencent aussi à se

montrer dans le Péloponèse. Le gouvernement ne peut rien entreprendre contre ces hommes, malgré qu'il ait déjà épuisé le trésor et mis en mouvement toutes ses forces. L'absence du Roi dans des circonstances aussi critiques, sera sans doute suivie d'une insurrection générale, et celui qui a conseillé à S. M. de quitter la Grèce dans un tel moment ne saurait être considéré que comme l'ennemi le plus acharné et le plus grand traître envers le pays.

Voilà la triste et déplorable situation de notre patrie. On envisage généralement le comte d'Armansperg comme le premier moteur et la cause provocatrice de l'insurrection et de tous les troubles. Le peuple lui attribue toutes ses calamités, et tous, d'un commun accord, souhaitent le bannissement de *l'archi-chancelier,* dont le seul titre excite l'horreur chez tous les vrais Hellènes. Je répète donc, avec une douleur profonde, qu'on s'attend à une convulsion générale. Le sang grec sera de nouveau versé par des Grecs, si l'archi-chancelier, avec ses adhérens Phanariotes et Nappistes [1], continue à rester ici et à déchirer le sein de notre beau pays.

Athènes, 7 juin 1836.

Il n'y a pas long-temps que je suis revenu d'un voyage fait à travers les provinces de l'Acarnanie et de l'Étolie, où j'avais voulu voir par mes yeux le véritable état de ces pays.

Je regarde comme un devoir sacré envers mon pays

[1] Le sobriquet « Nappiste » est donné en Grèce aux Capo-d'Istriens.

de vous informer sur toutes choses, et de vous indiquer les principaux moteurs de la dernière insurrection. D'après mes propres observations et la marche des événemens, c'étaient les Nappistes et les Maurocordatistes qui avaient excité le mouvement. Vous savez que Nicolas Mauromati vint en Acarnanie, sous prétexte d'affaires de famille, vers la fin de novembre passé. M. Sicilianos vint aussi à Calussa avec l'intention formelle de pousser le mouvement révolutionnaire. Ils étaient en relation avec les Nappistes et les Maurocordatistes d'ici (d'Athènes), dont Zaïmi était et est encore le centre. M. Sicilianos traversa, pendant quatre mois, toute l'Acarnanie, où il se fit beaucoup de partisans, se lia avec les familles Maghina et Iscos, d'où il retourna avec Mauromati à Zante, après avoir excité le peuple à la rébellion. Il envoya de cette dernière île quatre cents okas (1,200 livres) de poudre, à l'adresse de Dimozélio, et en promit, je crois, encore beaucoup plus.

L'insurrection éclata à la fin de janvier. N. Mauromati et J. Karapanaki partirent pour Xéroméron. Le premier, repoussé de devant Prévesa, alla à Leucadie ; l'autre, cousin germain de Maghina, se tenait à Arta pour expédier de là des munitions aux insurgens.

Dimozélio, avec le cousin de N. Zélio, Soter Stratos, Nicolas Stratos, Nicolas Zervas avec son frère Christos, les deux frères Malami, Jean Bairactar et Perlès se montrèrent comme les chefs de l'insurrection. Mais les capitani Iscos, Staïkos, Botzaris et Macris, quoique ayant comploté avec les autres, se tinrent prudemment à l'écart, sous prétexte d'arrangement de leurs affaires domestiques,

mais en réalité pour observer auparavant quelle tournure prendraient les choses.

Le plan des insurgens était de s'emparer d'abord des forteresses de Missolonghi et de Lépante. Ils s'étaient abouchés avec les garnisons commandées par Botzaris, Macris, Zoggas, Panatuloas et autres Souliotes. Un corps de 2,000 hommes était déjà arrivé devant Missolonghi le 1er février, outre 400 hommes commandés par Tialion, Zerberi et Gula, tous camarades des Macris, qui y vinrent du côté de Kuritide, et se dirigèrent sur Lépante. Mais les premiers, comme les seconds, échouèrent complétement; car, non seulement les troupes du gouvernement les devancèrent à Missolonghi, mais Pharmakis et Grenassis se déclarèrent à Lépante pour le gouvernement, au grand étonnement de leurs collègues, qui, se trouvant en minorité, furent hors d'état de tenir la promesse de venir au secours des assiégeans en leur ouvrant les portes de la forteresse.

Missolonghi subit un siége d'un mois, et la province de Lépante fut occupée par les insurgens.

Un mois plus tard, le gouvernement se vit dans la nécesssité de faire marcher encore deux mille Grecs contre les rebelles. Ils demandèrent quinze jours pour faire leurs préparatifs, et, pendant ce temps, l'insurrection gagna toute l'Acarnanie, et se serait étendue encore plus loin si le gouvernement ne se fût déjà abaissé jusqu'à la flatterie, en promettant à Iscos le rang de colonel, avec la décoration du Sauveur. L'acceptation de ces offres par Iscos fut envisagée comme un acte de trahison par les autres chefs, qui, indignés, demandèrent pardon au gouvernement, et l'obtinrent. Les chefs de l'Acarnanie et de l'Étolie

firent la même démarche, et le reste des insurgens, au nombre de 200 hommes au plus, se retira à Valtos, où il se réunit avec les brigands formant un corps de mille hommes, après quoi ils établirent leur camp à Baritade, le 18 mars.

Les troupes royales venant à la fois de la Grèce orientale et occidentale, sous les ordres des capitaines Zavellas, Grivas et Mamouris, campèrent les 19 et 20 mars d'une part, à Arapi, du côté de Caravassera; de l'autre, à Callidromi. Zavellas, avec 800 hommes, aurait été battu, si Grivas et Mamouris n'étaient pas arrivés à temps pour le dégager et repousser les brigands, qu'on poursuivit jusqu'au pont de Tatarne après avoir pris possession de Baritade.

Les brigands se réfugièrent, après la bataille, à Xarakia et Antifloro. Battus de nouveau, là ainsi qu'à Arétha, tout près des frontières du royaume, ils y furent cernés les 10, 11, 12 et 13 avril, et finirent par sortir de la Grèce en laissant sur place beaucoup de morts et de prisonniers. On trouva, parmi les premiers, les frères Malami, Christos Zervas et Rupakias. Beaucoup de chefs d'un rang inférieur furent blessés, et parmi eux Dimozélio. Alitrosamis et Malassiova, deux chefs de brigands, furent faits prisonniers, ainsi que Gérolami de l'Acarnanie. On les envoya immédiatement devant le conseil de guerre siégeant à Missolonghi.

Pendant le cours de cette guerre, George Karapanaki d'Arta, conjointement avec le gouverneur turc de cette ville, a fourni des provisions et des munitions aux rebelles. Tullias Goggos et Semkas leur ont offert asile et protection; le premier, à la famille de Stratos et de Dimozélio; l'autre, aux brigands qui traversaient le pont de Koraki

pour aller à Agrapha. Quand à Nicolas Zervas, on prétend qu'il s'est rendu à Janina, et qu'il y a été bien accueilli par le pacha. En attendant, la Grèce orientale n'est pas encore purgée des brigands, puisqu'ils commencent à réapparaître de ce côté.

Tous ces mouvemens insurrectionnels proviennent sans doute de causes qu'on ne voit guère encore, et tendent à de plus grands résultats, mais vous concevrez facilement combien ils sont nuisibles pour le pays.

Les Nappistes, les Maurocordatistes et les Turcs ont soif du sang des Grecs, et voudraient, s'ils pouvaient, ruiner tout-à-fait notre pays, et vous me croirez facilement quand je vous dis ce que j'ai appris en Acarnanie, que deux mille Albanais se tenaient déjà prêts à faire une irruption en Grèce et à s'y réunir aux bandits existans. Connaissant les intentions et les sentimens de ceux qui dirigent tout cela, vous n'en serez guère étonné.

Mais ne voilà-t-il pas MM. Zaïmi et Maghina qui se donnent toutes les peines du monde pour prouver qu'ils n'ont pris part à rien, et que c'est Coletti qui a été la cause de l'insurrection ! La nation, toutefois, ne prendra pas le change, ce me semble, et le gouvernement sait aussi à quoi s'en tenir. Les relations de Coletti avec l'Acarnanie sont parfaitement connues, et certes, ni les instigateurs de l'insurrection dans cette province, ni ceux qui y ont pris part seulement, ne sont de ses amis.

Après tout, que fera le gouvernement? Au lieu de changer de direction, de suivre le vœu national, c'est-à-dire les tendances constitutionnelles, il continue à marcher comme jusqu'ici sans plan et sans suite ; je crains donc vivement que les ennemis du pays ne saisissent quelque nouvelle

occasion pour achever notre ruine ; — car, quoique les affaires de l'Acarnanie soient pour le moment pacifiées, il n'est pas dit que les troubles n'y puissent éclater de rechef et même avec plus de violence. — Je crains que le moment n'en soit pas éloigné, d'après ce que j'ai vu sur les lieux.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME III^e DU PORTFOLIO.

(Ce tome contient les numéros 18 à 26.)

Numéros. Pages.

18 et **19**. Copie d'une dépêche du comte de Nesselrode au prince de Lieven. 3

Copie d'une dépêche confidentielle du comte Pozzo di Borgo adressée au comte de Nesselrode. 19

Lord Dudley au marquis de Palmella. 35

Le comte d'Aberdeen au marquis de Barbacena. . . . 45

Précis de la discussion parlementaire. 49

Observations sur le commerce de la Valachie et de la Moldavie. 65

Copie d'une pétition adressée aux deux Chambres du Parlement. 75

Correspondance. 78

20 et **21**. Le Portfolio. 87

Extrait de la Revue allemande intitulée *Blätter für litterarische Unterhaltung*. 96

Copie d'une dépêche très réservée adressée par le comte de Nesselrode à M. de Ribeaupierre. 117

Emission de la troisième série de l'emprunt grec. . . 129

Valentini, sur l'occupation militaire de Constantinople. 139

Sur la navigation du Danube. 152

La Moldavie. 156

Évacuation de Silistrie. 162

Lettre de Saint-Pétersbourg. 165

Ukase concernant l'église arménienne 167

Numéros. Pages.

22 et **23**. Église arménienne. 171
Récens progrès du commerce et de l'industrie en Hongrie. 182
Relation sur les affaires de la Grèce. (*Première partie.*) 188
L'amiral Heyden et l'amiral de Rigny. 227
Lettre de Constantinople. 230

24. Copie d'une dépêche confidentielle du comte de Nesselrode, en date de Saint-Pétersbourg du janvier 1827, adressée à M. de Tatistcheff, à Vienne. 235
Relation sur les affaires de la Grèce. (*Deuxième partie.*) 241
Civilisation en Égypte. 283
Réponse au *Journal de Francfort*. 285
Lord Durham et l'empereur Nicolas. 296
Note officielle de lord Ponsonby, adressée au Ministre des affaires étrangères en Turquie, relativement à M. Churchill. 302
Troubles en Grèce. 304

25. Documens officiels prussiens relatifs aux mesures à prendre contre les représentans des chambres législatives allemandes, et contre les libéraux de l'Allemagne . 307
Opinion de l'Allemagne sur l'influence de la Russie. 312
La Croix et le Croissant. 321
Réponse du général Henri Dembinski à l'article de M. Pagès de l'Ariége sur l'occupation d'Alger. . . 350
Relation diplomatiques de la Russie avec la cour de Pékin. (*Première partie*). 360
Relation sur les affaires de la Grèce. (*Troisième partie.*) 381
État de la Syrie. 411
Influence russe à Naples 417

26. Copie d'une dépêche du comte de Nesselrode, adressée au grand-duc Constantin, en date de Saint-Pétersbourg, le 24 février 1829. 423

Numéros. Pages.

Précis d'un rapport sur les campagnes russes de 1828 et 1829, rédigé pour l'information du duc de Wellington par le lieutenant colonel Chesney 427
Relation sur les affaires de la Grèce. (*Quatrième partie.*) 432
Observations sur le traité d'Unkiar Skelessi. 508
Traité d'Unkiar Skelessi. 520
Relations diplomatiques de la Russie avec la cour de Pékin. (*Deuxième partie.*) 525
Des opinions politiques en Allemagne. 541
Nouvelles agressions dirigées contre Cracovie. 554
Expédition française à Tunis. 557
Dernières nouvelles de la Grèce. 565

Bayerische Staatsbibliothek München

Bayerische StaatsBibliothek
Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Urquhart, D.

Le Portfolio ou Collection de documens politiques relatifs à l'histoire contemporaine

Bd.: T. 3. - XVIII - XXVI

Hambourg (1836)

Bibl.Mont. 1854-3
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10718099-3